VINGT-TROISIÈME ANNÉE — N° 1 — 1er Janvier 1910

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France .... 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.

Prix spéciaux pour les Étudiants

France .... 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.



THESES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 12 janvier 1910. — M. *Monier-Vinard* : Sur un nouveau type de tumeur primitive du foie : l'hépatome. — M. *Laborie* : L'anite chancrelleuse. — M. *Bory* : Etudes anatomopathologiques sur les artères. — M. *Bret* : Traitement chirurgical des rétrécissements infranchissables de l'urèthre. Procédé rapide pour la découverte du bout postérieur.

Jeudi 13 janvier 1910. — M. *Pichard* : Etat actuel de la thérapeutique par l'étincelle de haute fréquence. — M. *Apostolidès* : Le syndrome de l'entéro-colite muco-membraneuse. Sa pathogénie, son traitement. — M. *Daniel* : Colloïdes et eaux minérales. — M. *Durand* : Etude sur un cas de linite plastique. — M. *Cantenot* : Contribution à l'étude expérimentale clinique et thérapeutique de certaines néphrites médicamenteuses. — M. *Lancrenon* : Contribution à l'étude de la néphrite blennorrhagique aiguë.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille de bronze* : M. Bonnard, à Bordeaux.

NOUVELLES DIVERSES

Concours de l'internat. — Pathologie. — *Séance du 22 décembre.* — Bodineau, 13; Pimpaneau, 12; Gassier, Monbrun, 11; Ramadier, 10; de Baric, Boutier, 8; Fouret, 5; Stréhaïano, 4; Fey, 3.

Anatomie. — *Séance du 23 décembre.* — Gutmann, 13; de Berne-Lagarde, Chauvet, Desaux, Desplas, 12; Durand (Gustave), 8; Lebas, 6; Bontemps, Lanos, Wiart, 4.

Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 27 décembre.* Ont obtenu : MM. Rousseau (F), 7; Netter, 11; Amaudrut, 11; Labourdette, 11; Pollet, 7; Rousselot, 6; Hertz, 13; Malarte, 11; Bonvier, 10.

Séance jeudi 30 décembre, à 5 h. 1/4.

Avis. — Le jury d'anatomie tiendra dorénavant ses séances les lundis et vendredis à 5 h. 1/4, et les mercredis à 4 h. 1/2.

Vacances dans les services médicaux de l'Assistance publique. — Il y aura à pourvoir en 1910 aux places suivantes :

Assistants de consultation (médecine), 5; (chirurgie), 2.

Il y a pour ces places données sans concours un nombre suffisant de candidats.

Médecins des hôpitaux, 3; chirurgiens das hôptiaux, 4; oto-rhino-laryngologiste, 1; dentistes, 2; adjuvat, 2; médecins de l'assistance médicale; 10.

Société des médecins inspecteurs des écoles de la Seine. — Election du bureau pour 1910 :

Président : Dr Cayla; vice-présidents : Drs H. Gourichon, H. Gillet, Paul Raymond; trésorier : Dr Dufestel; secrétaire général : Dr L. Butte; secrétaires : Drs Biard, Meyer de Lauradour.

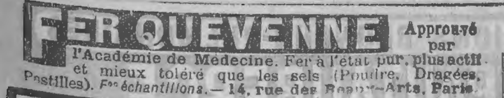
Société de médecine légale de France. — Composition du bureau pour 1910.

M. le Dr Vallon, président; M. le conseiller Dubost et M. le Dr Thoinot, vice-présidents; M. Charles Constant, avocat à la Cour d'appel, secrétaire général; MM. les Drs Briand et Granjux, secrétaires; M. le Dr Lebrun, trésorier; M. le Dr G. Brouardel, archiviste.

L'Exercice illégal de la kinésithérapie (publié par le Syndicat général des médecins kinésithérapeutes de France). En vente au Siège du Syndicat, 6, rue Antoine-Dubois. Prix: 1 fr.; franco, 1 fr. 10.

Le Syndicat général des médecins kinésithérapeutes de France, fondé dans le but de grouper les praticiens docteurs en médecine français, spécialisés dans le massage et la gymnastique médicale, a réuni dans une brochure très soignée les éléments de jurisprudence que tout médecin doit connaître pour défendre, avec ses propres intérêts, ceux de la santé publique livrée aux entreprises des empiriques qui exploitent surtout les diverses branches de la physiothérapie. On y trouve mentionnés : les principaux cas d'exercice illégal de la kinésithérapie ; des extraits de jugements prononcés contre ceux qui s'en rendent coupables; les subterfuges employés par les illégaux pour se soustraire aux poursuites ; la marche à suivre pour les rappeler au respect de la loi, etc. Cette publication contient en outre le texte intégral de la loi du 12 novembre 1892, si peu connue de ceux pour qui elle a été faite.

Le Syndicat des médecins kinésithérapeutes a donné là un bel exemple d'énergie et de solidarité, qui mérite d'être encouragé et suivi.



Approuvé par l'Académie de Médecine. Fer à l'état pur, plus actif et mieux toléré que les sels (Poudre, Dragées, Pastilles). F^co échantillons. — 14, rue des Beaux-Arts, Paris.

DIGITALINE d'HOMOLLE et QUEVENNE

Auteurs de la découverte approuvée p^r Acad. de Médecine

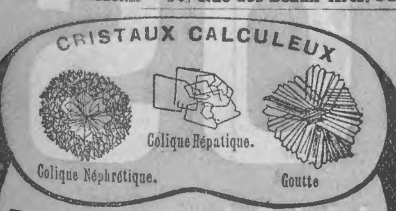
SOLUTION de digit. cristallisée à $\frac{1}{1000}$: 5 à 50 gouttes

GRANULES de digitaline Homolle (1 à 2 par jour).

AVIS • Les GRANULES de DIGITALINE d'HOMOLLE et QUEVENNE présentent sur les autres marques l'avantage de contenir la Digitaline cristallisée titrée unie aux autres principes actifs de la Digitale. — 14, Rue des Beaux-Arts, PARIS.

FER QUEVENNE Approuvé par l'Académie de Médecine. — Plus actif et mieux toléré que les sels de fer (Poudre et Dragées à 0,05). FRANCO ECHANTILLONS. — 14, Rue des Beaux-Arts, Paris.

CRISTAUX CALCULEUX



ANTICALCULOSE CHEVREUX

Le plus puissant des agents thérapeutiques modernes contre la Goutte et les Etats goutteux, grâce à son action élective sur l'acide urique et les urates qu'il élimine rapidement par dissolution et par transformation hydrolytique, en urée, glycocolle et allantoïne.

INDICATIONS :

GOUTTE, GRAVELLE
RHUMATISMES GOUTTEUX
CALCULS du FOIE, des REINS et de la VESSIE
LITHIASES Biliaire, Rénale et Vésicale.

FORMES PHARMACEUTIQUES ET DOSES :
Capsules : 12 à 24 par jour.
Elixir et Granulé : 3 à 6 cuil. à soupe par jour.

DÉPOT GÉNÉRAL
Littérature et Échantillons, s'adresser à
L'ANTICALCULOSE CHEVREUX
1, Place du Louvre, PARIS

DÉTAIL :
Toutes les Pharmacies.
PRIX :
6 francs.

PHOSPHOREXINE

Granulé phosphorique

1 cuill. à café contient { 1 gr. acide phosphorique officinal / 2 gr. phosphate de soude

Pharmacie LEKER, 13, rue Marbeuf, Paris

ALIMENTS ANTI-DIABÉTIQUES
de GUM GLUTEN de HOYT
PAIN, FARINES GRANULÉS pour potages
Seuls Aliments autorisés par THE NATIONAL PURE FOOD LAW, U. S. A., a être dénommés "Gluten"
SWEETINA pour remplacer le sucre
BRETON, 1, rue de Provence, Paris, et Pharmies

KÉPHIR SALIÈRES

Préparé par M. SALIÈRES, Ingénieur-Agronome, sur les indications de D... AUX (Dr Institut Pasteur).

Un seul numéro, n° 2, non caillebotté.

CONSERVATION PARFAITE

Le **"KÉPHIR SALIÈRES"** permet partout la cure de képhir, si efficace dans toutes les ***Dyspepsies, Entérites, Diarrhées*** rebelles aux moyens thérapeutiques ordinaires.

1'25 LE FLACON (forme canette à bière) 1 à 3 par jour.
GROS : ADRIAN & Cie, PARIS.
DÉTAIL : LANCOSME, 71, Av. d'Antin, PARIS.

Antiseptique-Cicatrisant NON TOXIQUE — *Ozone naissant*

NÉOL

Épidermise **Brûlures** en quelques jours ; supprime douleur en quelques secondes. (Panser au NÉOL à 1 p. 5.)

Cicatrise **Ulcérations** cutanées et muqueuses
(Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques, Chancres mous)
(Toucher au NÉOL pur : panser à 1 p. 5.)

Guérit **Angines** en 24-36 heures ; supprime immédiatement dysphagie. (Toucher au NÉOL pur : gargarisme à 1 p. 10.)

Employé journellement dans les Hôpitaux de Paris

Le Directeur du Laboratoire du NÉOL, 9, rue Dupuytren, Paris, sollicite du Corps médical l'essai loyal du NÉOL. Il adresse échantillons gratuits.

Capsules DE — Contre la **BLENNORRHAGIE :**

GONOSAN

à l'Essence de Santal des Indes-Orientales et aux Résines de Kawa-Kawa (Piper Methysticum).

Six à huit Capsules par jour.

Supprime la **DOULEUR**
Diminue les **SÉCRÉTIONS**
Raccourcit la **DURÉE de la MALADIE**
Évite les **COMPLICATIONS.**

ROHAIS & Cie
2, Rue des Lions, PARIS

ANÉMIE LYMPHATISME DERMATOSES MALADIES des ENFANTS	ARSENIC NATUREL ASSIMILABLE	DIABÈTE PALUDISME VOIES RESPIRATOIRES CONVALESCENCES

LA BOURBOULE

SOURCES CHOUSSY ET PERRIÈRE

Eau minérale, la plus arsenicale connue (0.028 d'arséniate par litre). — bicarbonatée — chlorurée sodique.
Eau reconstituante par excellence

• *SAISON : 25 Mai - 1er Octobre.* Trois établissements complets.
CURE D'AIR (852^m) — CURE THERMALE.

TRAITEMENT A DOMICILE RECOMMANDÉ
En Vente chez tous les Pharmaciens.



VARIÉTÉ

Les conditions de bonheur

Au premier janvier, les braves gens qui échangent les souhaits de bonheur ignorent de quels éléments il se compose. En adressant à mes chers lecteurs mes meilleurs vœux pour 1910, je désirerais au moins m'entendre avec eux sur la signification de mon compliment. Les philosophes jadis ont beaucoup écrit sur le bonheur. Aujourd'hui ils y reviennent et moins bien. Signalons toutefois le livre récent de M. Clodius Piat : *la Morale du bonheur* (1). Il apparaît comme un appel au bon sens au milieu des niaiseries proclamées par la bouche des pédagogues officiels.

Dans le bonheur entrent diverses conditions : les unes externes, les autres intérieures. Un minimum de bien-être est nécessaire quant aux premières, cela s'entend. En créant l'*Œuvre confraternelle*, le Directeur et le Rédacteur en chef de ce journal espèrent voir un jour la réalisation de leur rêve : tous les vieux lecteurs à l'abri de la gêne. Pour les conditions internes de bonheur, ils peuvent moins. Toutefois, un élément essentiel en garantit la possession ; la paix de l'âme.

Le monde contemporain s'est attelé à cette chimère : assurer les voies externes du bonheur en tarissant ses sources profondes. Chacun dans l'aisance, et cette ambition est fort noble, bien que les moyens proposés pour l'atteindre, tels que le partage des biens, semblent à beaucoup d'une vertu contestable. Quant à la paix de l'âme, non jamais, dans aucune nation, sauf aux périodes de décadence ou de domination étrangère, tant d'efforts se sont coalisés pour arracher des cœurs la fleur d'idéal qui y répand son parfum de quiétude et la douceur de vivre. Cette paix intérieure puise en effet ses raisons dans des formules psychologiques que sous couleur de progrès nos contemporains s'acharnent à dissoudre : je veux dire les règles fixes, immuables qui dirigent notre conduite au nom d'un

(1) CLODIUS PIAT : *La morale du bonheur*. Alcan, édit., 1910.

principe absolu, lequel selon les termes de Boutroux doit dépasser l'expérience (1).

Ne parlons que des écrivains qui ont mis un talent réel au service de cette mauvaise cause : Guyau, A. Bayet, Payot, Belot, à titre de moralistes; Durkheim, Levy-Bruhl, comme sociologues. Il y en a d'autres. Tous se sont assigné pour tâche d'atteindre et d'anéantir la notion d'absolu que renferme l'idée de bien : « Toute règle de conduite, considérée en elle-même, en vaut toujours une autre (Bayet) ». L'obligation morale se transforme en une sorte d'impulsion qui nous vient de la nature : le gland qui devient chêne fait à ce compte office de vertu; ou bien si l'impulsion n'apparaît pas comme la conséquence d'une sorte d'instinct vital, c'est un désir, un besoin d'agir sollicité par la pression d'une idée ; et comme les idées sont diverses, les morales apparaissent très différentes. Il existe la morale des honnêtes gens, mais les assassins, eux aussi, suivent les inspirations d'une loi morale, un peu particulière il est vrai, mais qui n'en demeure pas moins une loi morale dans l'entière acception du mot. « Et la preuve, ajoute Bayet, que la morale professionnelle est la plus forte, c'est qu'en fait les voleurs volent et les assassins assassinent (2) ». Il n'y a rien à dire; applaudissons à l'entrée dans nos cadres traditionnels, de la morale des assassins. « Pas tout de suite », insinuent MM. Durkheim et Levy-Bruhl. Le milieu social n'accepte pas encore les assassins. Tant qu'il réclamera, faisons droit à sa protestation. Demain peut-être, oui ; car la morale dérive des mœurs. Le jour où celles-ci déclareront qu'il est licite de tuer son prochain, les premiers nous accepterons le fait accompli, heureux de manifester par notre adhésion, notre sympathie pour la doctrine de l'évolution morale et notre souci du progrès. Peut-être pourrait-on opposer aux sociologues la réaction de l'individu à l'égard de son milieu ? L'individu n'est point entièrement passif, il juge, proteste, imprime son initiative aux changements religieux, économiques et politiques qui s'opèrent autour de lui. Initiative personnelle ? Ce terme détonne. MM. Durkheim et Levy-Bruhl n'observent rien de semblable autour d'eux. Est-ce bien sûr ? Sans doute, devant l'inertie de l'individu se dresse la force de l'institution. Le premier est-il faible ? La seconde est toute puissante. « Quand les individus au contraire, comme dit M. Piat, sont riches en spontanéité et capables par là même d'une longue évolution, les institutions se modifient sans cesse sous un flux permanent d'idées nouvelles ».

Nous voilà loin de la paix morale, condition du bonheur. Plus de point fixe, plus de règle ; comment conserver la sérénité intime en présence d'un pareil chaos ? Et comment mes vœux de bonheur auraient-ils chance de croiser une âme où ils trouvent refuge ? Mes lecteurs reconnaîtront que je fais de mon mieux pour remonter le courant. Leurs encouragements me sont d'un grand secours. A défaut de souhaits que je ne sais s'ils seront exaucés, qu'ils reçoivent du moins mes remerciements et l'expression de ma profonde reconnaissance pour les marques de bienveillance qu'en maintes circonstances ils ont bien voulu me témoigner, et les lettres parfois d'une inspiration si haute que je reçois d'eux.

(1) Boutroux : *Revue Bleue*, 16 janvier 1909.
(2) Bayet : *L'idée du bien*. F. Alcan, édit., 1908, p. 87.

ACTUALITÉ

Nous recevons de notre excellent confrère, le Dr Léon Archambault, les lignes suivantes que nous insérons avec plaisir :

CONCORDE

On me rendra cette justice, que je n'ai point voulu donner aux bruits de fusion entre les deux Syndicats qui ont circulé un écho qu'on eût pu croire officiel ; mais à présent que le S. M. P. a, d'un commun accord, tracé ses propres destinées, je me sens plus à l'aise pour parler de ce raz de marée qui a secoué un moment notre édifice, et de son promoteur.

En l'occurrence, presque tout le monde a su garder la mesure, d'aucuns cependant ont prononcé des mots qui ressemblaient à des anathèmes. Je ne suis point de leur avis. Il me semble que, dans cet acte inspiré de la plus grande bonne volonté, la figure de M. Smester en sort singulièrement grandie, parce que dans la forêt bruissante de nos passions, il a su faire entendre la grande voix de la Concorde, et qu'il a pu consacrer le principe, — déjà acquis chez nous — de la liberté de penser et d'écrire.

Le mouvement si aigrement, si durement, si injustement combattu, dénote cependant le désir d'union que nous avons tous. Il nous enseigne aussi, qu'avant l'heure de la trêve, l'heure du travail a sonné. On peut toutefois penser ce qu'on voudra du mouvement de M. Smester, on peut arguer de sa précocité, mais on ne peut dire qu'il ne remua pas nos consciences et qu'il ne fut pas sincère. Les hommes et les circonstances changeront et la vie de tous les jours nous apportera ses peines sans cesse renaissantes, mais la bonne graine est lancée dans nos sillons arides : un rayon de soleil surviendra qui la fera germer et donner du même coup une auréole au bon semeur qui l'aura préparée. — Dr LÉON ARCHAMBAULT, *du Syndicat Médical de Paris.*

Société de Médecine de Paris

Présidence de M. BURET.

Contagion de la diphtérie aviaire pour l'homme. — M. THOMAS communique l'observation d'une femme qui a présenté au pouce une affection ressemblant à un panaris. L'examen bactériologique a permis de trouver dans la fausse membrane examinée par frottis, des bâtonnets prenant le Gram, groupés en amas et qui semblaient être des bacilles de Loeffer. La malade a guéri par des lavages à l'eau phéniquée et des badigeonnages, matin et soir, à la teintude d'iode.

Contrairement à l'opinion admise jusqu'ici, l'auteur croit pouvoir affirmer que l'affection d'origine diphtérique avait été communiquée par une poule atteinte de diphtérie.

Le pouls lent temporaire dans le rhumatisme articulaire aigu. — M. THOMAS cite 3 observations de pouls lent tem-

poraire observé chez des malades atteints de rhumatisme articulaire aigu et qui ont présenté ce symptôme curieux au moment même où il auraient dû, d'après les données cliniques universellement admises, présenter un pouls fréquent et une température élevée.

L'utilité de cette communication paraît résider surtout en ce fait que le pouls lent temporaire peut être considéré comme un des premiers, sinon le premier signe qui doit, au cours du rhumatisme, attirer l'attention du médecin sur le cœur.

M. Léopold Lévi. — Le pouls ralenti et inégal n'est pas exceptionnel dans *les convalescences* des maladies aiguës. M. Léopold Lévi l'a lui-même constaté dans le rhumatisme articulaire aigu. Son *pronostic* est régulièrement favorable En ce qui concerne la *pathogénie* du pouls ralenti, il y a lieu d'invoquer la théorie thyroïdienne, étant donnée l'action du corps thyroïde sur la tachycardie de la maladie de Basedow, la brachycardie du myxoedème et la surfonction thyroïdienne dans le rhumatisme articulaire aigu, mise en avant par M. Vincent, et à laquelle succède parfois une sous-fonction se traduisaut en particulier par l'apparition du rhumatisme chronique.

Assemblée générale. — Lecture du rapport du secrétaire général.

Adoption des rapports du trésorier et de la commission des comptes.

Elections. — Le bureau est ainsi constitué pour 1910 : Président : M. Boursier ; Vice-Présidents : MM. Cayla, Bourdel, Carron de la Carrière ; Secrétaire général : M. Paul Guillon ; Secrétaire général adjoint : M. Dubar ; Secrétaires des séances : MM. Blanche, Blondin, Gigon, Mortier ; Trésorier : M. Monel ; Trésorier adjoint : M. Nigay.

MM. Buret et Butte sont nommés membres du Conseil d'administration et M. Letulle, membre du Comité de publication.

Société de Pathologie comparée

Les applications électriqus chez les animauex. — M. Lépinay a obtenu, dans le traitement des affections de la moelle épinière, de bons résultats avec les courants induits et avec des courants continus, faibles et de longue durée et qui sont plus facilement supportés. Il a ainsi obtenu des succès dans les cas d'obstruction intestinale avec les lavements électriques au moyen de la sonde de Bouvet.

Ostéo-sarcome de la mâchoire chez le cheval. — M. Morel présente et décrit à la Société une volumineuse tumeur du maxillaire inférieur, qui d'après les examens histologique et bactériologique serait un ostéo-sarcome.

Lymphadénome du médiastin englobant les gros troncs artériels de la base du cœur chez le cheval. — Recueilli aux abattoirs sur un cheval âgé, par M. le Dr Morel.

Un cas de botryomycose humaine. — M. le Dr Raymond

Bonneau. — Une petite tumeur du cou enlevée chez une femme ne montre pas, à l'examen microcospique de parasites, mais de nombreux leucocytes et des formes microbiennes non différenciées par l'auteur. Il propose de remplacer le mot de botryomycome par celui de « bourgeon charnu primitif » pris dans le sens exclusivement chimique.

De la saignée dans le traitement des coliques du cheval. — M. Larieux. — La saignée doit être employée dans les coliques congestionnelles dès les premiers symptômes de congestion : caractères de la conjonctive, marche du sujet « qui tord son train postérieur et s'affaisse sur ses jarrets ». S'il n'y a pas d'amélioration demi-heure ou trois quarts d'heure après la saignée, le pronostic est très grave. — (*Séance du 9 novembre.*)

NOUVELLES DIVERSES

Société de médecine de Paris (*Prix Duparcque*). — En décembre 1909, dans sa dernière séance (4e samedi), la Société de médecine de Paris a décerné le prix Duparcque (une somme de 1.300 francs est disponible) à l'auteur du meilleur mémoire en français sur un point des sciences médicales, le sujet restant au choix de l'auteur.

M. Griffon, rapporteur de la Commission, a déposé des conclusions qui ont été adoptées par la Société. Une mention de 400 francs a été accordée au Pr Cassaët, de Bordeaux ; une deuxième (300), au Dr Milhit, de Paris.

Ecole de Médecine de Marseille. — Prix accordés pour l'année 1908-1909. — Médecine (1re année). Prix : réservés. — Mention honorable : M. Desanti. — (2e année.) 1er Prix : M. Barbe. 2e prix (*ex-æquo*) : MM. Bergondi, Perrin ; 1re mention honorable : Bocca ; 2e mention honorable : M. Rainaut. — (3e année.) 1er Prix : M. Moirond ; 2e prix M. Folliero de Luna ; mention honorable : M. Nalin. — (4e année.) Néant.

Pharmacie (1re année). 1er Prix : M. Ribail ; 2e prix : M. Anbert. — 2e et 3e années.) Néant.

Comité d'organisation du IIIe Congrès des praticiens. — D'accord avec les organismes professionnels, le Comité de vigilance du Congrès des praticiens a décidé qu'une nouvelle Assemblée nationale des médecins de France, succédant à celles de Lille et de Paris, se tiendrait à Paris à la fin de mars 1910. Ainsi nos Congrès se réuniraient alternativement dans la ville où siègent les pouvoirs publics et leur feront entendre les revendications médicales, et dans celles de province, contribuant à donner à la vie professionnelle, l'intensité que nous souhaitons lui voir atteindre dans chaque région de notre pays.

Le Comité d'organisation, composé des membres parisiens du Comité de vigilance, demande votre adhésion. Vous lui accorderez la confiance que vous avez accordée aux organisateurs des deux premiers Congrès. Vous démontrerez que le Corps médical, capable d'union, l'est aussi de volonté persévérante et d'action continue et que ses efforts ne sont pas efforts de littérature ou d'éloquence.

Les résultats qu'il a obtenus par les premiers Congrès, sont peu de chose si nous pensons à ceux qu'il prétend obtenir.

Déterminer, préciser les doctrines professionnelles, étudier les rapports des médecins entre eux et avec tous les groupements, libres et administratifs, développer l'œuvre de décentralisation

professionnelle à peine engagée : telle est la tâche de nos Congrès dans le présent et dans l'avenir.

A l'heure où la nécessité de l'association s'impose à tous, nous affirmons la force de nos groupements et les droits légitimes du médecin. Nous ferons connaître ces droits à l'opinion publique, à la presse, aux personnes que nous inviterons au Congrès. Nos Congrès aideront nos confrères à obtenir les bénéfices qu'ils méritent par leur travail et les services éminents qu'ils rendent au milieu social.

Avec l'assentiment des organisateurs du Congrès de l'exercice illégal, le Congrès de Paris poursuivra la lutte qu'ils ont entreprise contre celui-ci. Il poursuivra la lutte engagée contre l'exploitation des médecins par les Mutualités au détriment des mutualistes eux-mêmes. Il étudiera la loi sur la santé publique, la question de l'hôpital aux indigents, les rapports des médecins avec les grandes administrations.

Les questions d'assistance et d'hygiène n'intéressent pas seulement quelques-uns de nos confrères à l'exclusion de tous les autres; elles ne peuvent être soumises à l'autorité des administrations à l'exclusion du Corps médical tout entier. Le Congrès affirmera notre volonté de collaborer directement, activement aux œuvres d'intérêt public dans lesquelles la compétence du médecin est requise, d'apporter au mécanisme administratif, le secours nécessaire de ses connaissances techniques et de son action morale.

Les questions d'enseignement, discutées par les deux premiers Congrès, le seront par celui-ci d'une manière plus brève. La transformations de nos Facultés en écoles professionnelles se prépare; et les résistances administratives, l'inertie du pouvoir central ne prévaudront pas indéfiniment contre l'intérêt des étudiants de la science et de la santé publique. Comme dans les Congrès précédents, nous ferons appel aux maîtres de nos écoles; nous dirons notre respect pour leur personne, le désir du Corps médical de les associer au mouvement de réformes et de donner au Corps qu'ils constituent, la liberté, la vertu, l'efficacité qui devraient leur appartenir.

La protection des femmes en couches. — La loi garantissant leur travail ou leur emploi aux femmes en couches vient d'être promulguée à l'*Officiel*. En voici le texte :

Article unique. — La suspension du travail par la femme, pendant huit semaines consécutives, dans la période qui précède et suit l'accouchement, ne peut être une cause de rupture, par l'employeur, du contrat de louage de services, et ce à peine de dommages-intérêts au profit de la femme. Celle-ci devra avertir l'employeur du motif de son absence.

Toute convention contraire est nulle de plein droit.

L'assistance judiciaire sera de droit pour la femme devant la juridiction du premier degré.

Médecins sanitaires maritimes. — Sont inscrits au tableau des médecins sanitaires maritimes : MM. Audren de Kerdrel, Burin-Desroziers, Clapiès, Charazac, Cortade, Danjean, Ferreyrolles, Gérard, Jouquan de Mouxy, Massad, Phéline, Vignon, Vincent.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Malassez (de l'Académie de médecine, directeur-adjoint du laboratoire d'histologie au Collège de France); Gaubert (de Paris); Farghetta (de Nice); Bidau (de Bourg-Saint-Andéol, Ardèche); Lortet, doyen honoraire de la Faculté de médecine de Lyon.

LE DIURÉTIQUE RÉNAL PAR EXCELLENCE

SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE
LE PLUS CONSTANT
LE PLUS INOFFENSIF
des **DIURÉTIQUES**



PURIFIE LE SANG et
EN RÉGULARISE LE COURS
L'adjuvant le plus sûr des
CURES DE DÉCHLORURATION

PRODUIT DE FABRICATION FRANÇAISE. — Usine à JOUY-S.-MORIN (S.-et-M.)

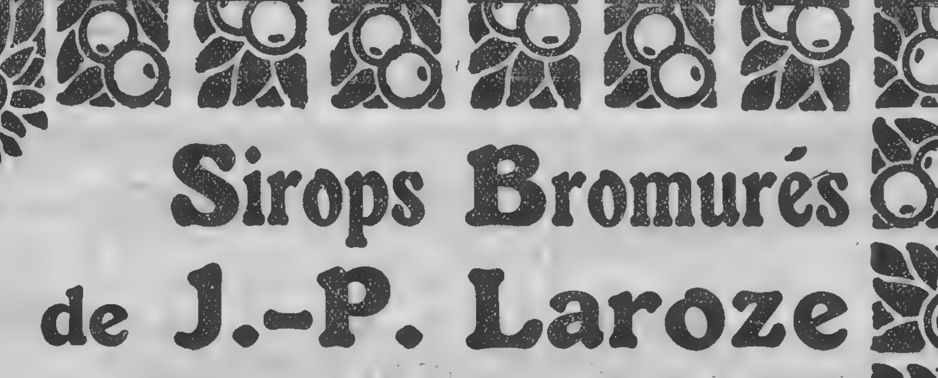
Ne se présente qu'en **CACHETS** ayant la **FORME D'UN CŒUR.**
Chaque boîte renferme **24 cachets** dosés à **0.50 centigr.** de principe actif. Toutefois la **S. PURE** (*mais seulement cette forme*) se vend aussi en boîtes de 32 cachets dosés à 0.25 centigr. *On prescrira de 1 à 4 cachets par jour.* - PRIX UNIFORME DES BOITES : **5** fr.

S. PURE	S. PHOSPHATÉE	S. CAFÉINÉE	S. LITHINÉE
Affections cardiaques et rénales. Albuminuries, Urémie, Hydropisie.	Sclérose cardio-rénale, Neurasthénie, Anémie, Convalescences.	Asthénie cardio-vasculaire Asystolie, Maladies infectieuses, Intoxications.	Presclérose et Artério-sclérose. Uricémie, Goutte, Gravelle, Rhumatisme, Sciatique.

VENTE EN GROS : 4, Rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IVe).







Au Bromure de Potassium,
Au Bromure de Sodium,
Au Bromure de Strontium.

Une cuillerée à potage contient exactement 1 gr. de Bromure chimiquement pur, complètement exempt de Bromates.

S'emploie contre toutes les affections nerveuses.

L. ROHAIS & Cie, 2, Rue des Lions-Saint-Paul,
PARIS

CLICHÉ "ATLAS"

ACADEMIE DE MÉDECINE

CONDITIONS COMMUNES A TOUS LES CONCOURS

Les ouvrages destinés aux divers concours de l'Académie de médecine doivent être écrits lisiblement, en français ou en latin, et parvenir directement au secrétariat, francs de port, reliés ou brochés, avant le 1er mars de l'année où le prix doit être décerné, avec une lettre constatant l'envoi et indiquant le concours pour lequel ils sont présentés.

Il ne sera tenu aucun compte des demandes ou des écrits envoyés après cette date, alors même que les envois seraient regardés par les auteurs comme des additions, ou des compléments, ou des rectifications à un travail qu'ils auraient adressé dans les délais de rigueur.

Prix pour lesquels l'anonymat est obligatoire :

Académie, Alvarenga, Capuron, Civrieux, Daudet, Falret, Herpin (de Metz), Lefèvre, Louis, Mège, Orfila, Portal, Pourat.

Pour ces prix, les travaux doivent être manuscrits, entièrement inédits, paginés, suivis d'une table et brochés.

Chaque manuscrit devra porter une épigraphe ou devise apparente, qui sera répétée sur un pli cacheté joint à l'ouvrage et contenant les nom et adresse de l'auteur. Tout concurrent a l'un des prix ci-dessus qui se fera connaitre directement ou indirectement sera, par ce seul fait, exclu du concours.

Prix pour lesquels l'anonymat est facultatif :

Amussat, Apostoli, Argenteuil, Audiffred, Baillarger, Barbier, L. Boggio, Ch. Boullard, Bourceret, Buignet, Buisson, Campbell-Dupierris, Chevillon, Clarens, Desportes, Godard, P. Guzman, Herpin (de Genève), Comte Hugo, Huguier, Laborie, Baron Larrey, J. Lefort, Clotilde Liart, H. Lorquet, Magitot, Meynot, Monbinne, Anna Morin, Nativelle, Perron, Rebouleau, Saint-Lager, Saintour, Stanski, Tarnier, Tremblay, Vernois.

Pour ces prix, l'anonymat étant facultatif, les travaux pourront être manuscrits ou imprimés. Ces derniers devront être envoyés au nombre de deux exemplaires.

Prix n'acceptant que des travaux imprimés :

Marie Chevallier, Itard, Jacquemier, Potain, Ricord, Roger.

Les prix Gerdy, Laval, Oulmont et du XIIIe Congrès international de médecine de Paris, de 1900, sont l'objet de conditions particulières

Les ouvrages presentés par des étrangers sont admis au concours, à l'exception des prix Buignet, Chevallier, Huguier, Roger et Tarnier.

Les mémoires présentés au concours pour les services généraux des Eaux minérales, des Epidémies, de l'Hygiène de l'Enfance et de la Vaccine, doivent être adressés à l'Académie, tous les ans, avant le 1er juillet.

Les manuscrits, imprimés, instruments, etc., soumis à l'examen de l'Académie, ne seront pas rendus. Après la proclamation des prix, les auteurs des manuscrits auront la faculté d'en faire prendre copie dans les bureaux et à leurs frais, avec l'autorisation du Conseil.

Les prix seuls donnent droit au titre de lauréat de l'Académie de médecine : les encouragements, récompenses et mentions honorables n'y donnent pas droit.

Le même ouvrage ne pourra pas être présenté la même année à deux concours de l'Académie de médecine.

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les lecteurs dont l'abonnement **prend fin le 31 Décembre,** d'adresser **au plus tôt** le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus **sans frais dans tous les bureaux de poste.**

Les Abonnés étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1909.

Nous ne faisons pas encaisser à l'Etranger.

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome X des **MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES** paraîtra dans le courant de Janvier.

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1910,** et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition (0 fr. 30** pour la France et pour **0.50** l'Etranger).

Avis. — Les tomes I à IX peuvent être livrés au prix de un franc le volume, sauf les tomes I et II (année 1902), qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare $\frac{\textit{m'abonner}}{\textit{me réabonner}}$ *pour un An du* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

NOM ET ADRESSE ______________________________

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du Journal.

SIGNATURE (très lisible : ______________

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger, Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................. 12 fr
Etranger : Union postale. 15 fr
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. 6 fr
Etranger : Union postale.. 10 fr

ANNONCES
À L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd. Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.

PRIX ORFILA de 6000 fr. — PRIX DESPORTES
Académie de Médecine.



ACTES OFFICIELS

Officier de l'Instruction publique. — MM. Berruyer, Lévy (L.), Alexandre, Anthomy, Ballon, Béliard, Beuleygue, Bloc (J.), Borne, Burat, Capette, Cattier, Chateau, Chatin, Chauvelot, Clary-Bourguet, Collinet, Contet, Cottu, Desmier, Destouches, Dorliat, Giuliani, Guilleminot, Hochet, Housquaine, Jourdan, Kraus, Lafount, Laquerrière, Lefèvre (V.), Lemaître, Le Roy, Lesur, Lévy (E.), Lièvre, Louet, Lozé, Mathieu (L.), Moreau-Marmont, Page, Palle, Guidet, Quiserne, Regimbeau, Rouffilange, Sereno, Vauthrin, Vermesch, Vuilquin, Wuillomenet, médecins à Paris;

Angelvin, à Marseille; Batailler, à Cette (Hérault); Béal, à Arcueil (Seine Inférieure); Bernal, à Nice; Bertrand, à Domène (Isère); Betous, à Saint-Bierre (Landes); Bienfait, à Vichy (Allier); Blond, à Châteauneuf (Nièvre); Boccard, à Jujurieux (Ain); Bolognési, au Mans; Boniface, à Montreuil (Seine); Bonnel, à Saint-Chely-d'Apcher (Lozère); Bonnet, à Aiguilles (Hautes-Alpes); Borello, à Saint-Paul-de-Fenouillet (Pyrénées-Orientales); Bourdette, à Angoulême; Bourgain, à Boulogne-sur-Mer; Burg, à Nice; Burot, à Rochefort; Caillet, à Amboise (Indre-et-Loire); Callégari, à la Haye-du-Puits (Manche); Cannes, aux Lilas (Seine); Carageorgiadès, à Vichy; Castan, à Pignan (Hérault); Cauvy, à Lamalou-les-Bains; Chayron, à Longchapt (Dordogne); Chevrier, à Reims; Chobaud, à Avignon; Contal, à Blénod-lès-Toul (Meurthe-et-Moselle); Corbin, à Niort; Courtois, à Thorigny (Yonne); Creuzan, à Floirac (Gironde); de la Croix, à Lisieux; Darget, à Orthez; Duchateau, à Gardanne (Bouches-du-Rhône); Dunaud, à Esternay (Marne); Duphil, à Arcachon (Gironde); Faré, à Tours; Faucillon, à Chinon; Ferry, à Romorantin; Feuvrier-Laforêt, à Maisonnais (Haute-Vienne); Gambier, à Thiais (Seine); Gandon, à Bourg-des-Comptes (Ille-et-Vilaine); Gendre, à Toulouse; Ginestous, à Bordeaux; Giocanti, à Ajaccio; Guibaud, à Toulon; Hacque, à Mazé (Maine-et-Loire); Hennecart, à Sedan; Hotel, à Vendresse (Ardennes); Janin, à Vertus (Marne); de La Chapelle, à Laforce (Dordogne); Lafon, à Saint-Cernin-de-Larche (Corrèze); Lalanne, à Maréville (Meurthe-et-Moselle); Lapalle, à Pau; Larmandie, à Saint-Pierre-Loirac (Lot); Laurent, à Noisy-le-Sec (Seine); Leroux, à Villenauxla-Grande (Aube); Lora, à Djidjelli (Algérie); Louart, à Lamothe-Beuvron (Loir-et-Cher); Louradour, à Eygurande (Corrèze); Lyon, au Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes);

Magnan, à Nice; Maire, à Vichy (Allier); Mangin, à Saint-Martin-d'Ablois (Marne); Marini, à Colomier (Hante-Garonne); Martin, à Issoudun; Maury, à Saintes, Mercier, à Montluçon; Mézange, à Lassay (Mayenne); Mignen, à Montaigu (Vendée); Monod, à Bordeaux; Monteux, à Marseille; Munot, à Chalon-sur-Saône; Pellet, à Maringues (Puy-de-Dôme); Péloni, à Bastelica (Corse); Persillard, à Saint-Benoit-sur-Loire (Loiret); Pillot, à Auxerre; Poingt, à Donzy (Nièvre); Porge, à Neuilly-sur-Seine; Pauchet, à Grignols (Gironde); Pradere, à Aspet (Haute-Garonne); Puygauthier, à Tocane-Saint-Apre (Dordogne); Regnault, à Sèvres (Seine-et-Oise); Ringuet, à Trélon (Nord); de Saint-Florent, à Saint-Junien (Haute-Vienne); de Sardac, à Lectoure; Savidan, à Lannion; Serveux, à Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise); Simon, à Tourrette-Levens (Alpes-Maritimes); Sterne, à Nancy; Tixeron, à Savigny-sur-Braye (Loir-et-Cher); Valat, à Cahors; Vigaud-Dupuy de Saint-Florent, à Saint-Junien (Hte-Vienne); Viple, à Ebreuil (Allier); Watou, à Montpellier.

Officiers d'Académie. — MM. Serin, Vaillant, Barthe, Beaudy, Bertrand de Nevrézé, Bongrand, Caudegabe, Chahuet, Chouquet, Christin, Clément, Corby, Dubois, Esteoule, Ferrand, Ferté, Foatelli, Rabaut, Raulot-Lapointe, Rolet, Giraud, Goislard, Granchamp, Grelley, Grillon, Guérin, Hayem, Hillion, Rouchaud, Rousseau, Hubert, Simon, Thévenard, Thil, Küss, Toupet, Vannier, Viardot, Vignol, Virolle, Létang, Oudard, Parturier, Paul, médecins à Paris.

Bérard, à Angoulême; Abran, à Saint-Ouen (Seine); Albert, à Saint-Nazaire; Albert, à Amplepuis (Rhône); Allambert-Goguet, à Marseille; Amelin, à Culan (Cher); Audibert, à Marseille; Audoin, à Beauvais-sous-Matha (Charente-Inférieure); Augé à Marseille; Balland, à Saint-Porchaire (Charente-Inférieure); Baronaky, à Blois; Batsire, à Tarbes; Battier, au Kremlin-Bicêtre (Seine); Bellet, à Clermont-Ferrand; Bellin, à Tencin (Isère); Beve, à Cieutat (Hautes-Pyrénées); Benoît, à Marseille; Berard, à Constantine; Beraurd, à Arles; Bernard, à Rians (Var); Bertrand, à Nice; Bibent, à Toulouse; Billet, à Clermont-Ferrand; Boëtan, au Mans; Bonnek, à Colmars (Basses-Alpes); Bouis, à Toulon; Bouisson, à Toulon; Boutant, à Arnac-la-Poste

(Haute-Vienne); Boutry, à Varenne-sur-Allier (Allier); Briançon, à Saint-Etienne; Burlat, à l'Alma (Alger); Camus, à Guebviller (Meurthe-et-Moselle); Carrel, à Mirecourt; Cazaban, à Arcachon (Gironde); Celterier, à Toulon; Challiol, à Joinville-le-Pont (Seine).

Chassy, à Arles; Clerc, à Saillagousse (Pyrénées-Orientales); Colloo, à Fontanes; Colomb, à Niort; Colomb, à Fougères; Comoy, à Moulins-Engilbert (Nièvre); Cormier, à Villiers (Loir-et-Cher); Coronat, à Gap; Coulouma, à Saint-Chinian (Hérault); Courréjou, à Fumades-les Bains (Gard); Courtade, à Outarville (Loiret); Darou, à Maillezais (Vendée); Débrié, à Camon (Somme); Delabost, à Rouen; Demabis, à Cerilly (Allier); Deneuville, à Luchon (Somme); Derele, médecin-major; Dhéry, à Guise (Aisne); Dront, à Moutiers-sur-Saulx (Meuse); Dubos, à Sorumou (Gers).

Duchesne, à Gournay-en-Bray (Seine-Inférieure); Dufougère, à Saint-Louis (Sénégal); Duval, à Dunherque (Nord); Faussié, à la Livinière (Hérault); Fontaine, à la Ferté-sous-Joaarre (Seine-et-Marne); Foruel, à Pessac (Gironde); Fournier à Toulon (Var); Frappaz, à Villeurbanne (Rhône); Gallo, à Festubert (Pas-de-Calais); Gauthier, à Lyon (Rhône); Gerjer, à Asnières (Seine); Golaz, à Parigné-l'Evêque (Sarthe); Gouin, à Poué-sur-Vic (Vendee); Granboulan, à Nohic (Tarn-et-Garonne); Guillon, à Secondigny (Deux-Sèvres); Henriot, à Montargis (Loiret); Henry, à Saulx (Haute-Saône); Hourdel, à la Richardais (Ille-et-Vilaine); Houriez, à Lallain (Nord); Huleux, à Nogent-sur-Seine (Seine); Jambon, à Lyon (Rhône); Jarricot, à Lyon (Rhône).

Joffrion, à Saint-Martin-de-la-Coudre (Charente-Inférieure); Joly, à Fauquembergues (Pas-de-Calais); Labalette, à Lecluse (Nord); Labarère, à Monein (Basses-Pyrénées); Lajoux, à Miremont (Haute-Garonne); Lallemand, à Saint-Etienne-du-Rouvray (Seine-Inférieure).

NOUVELLES DIVERSES

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris. — La Société de l'Internat des hôpitaux de Paris s'est réunie hier en Assemblée générale et a constitué son bureau pour 1910 de la façon suivante :

Président : M. Triboulet; Vice-président : M. Maurice de Fleury ; Secrétaire général : M. Jayle ; Trésorier : M. Hallion ; Archiviste : M. Le Fur ; Secrétaires des séances : MM. Trémolières et Agasse-Lafont.

Bretagne. — A céder poste médical de 12.000 francs. Transmettre directement les demandes au Dr J. Perquis, à Bécherel.

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les lecteurs dont l'abonnement **prend fin le 31 Décembre**, d'adresser au plus tôt le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus **sans frais dans tous les bureaux de poste.**

Les Abonnés étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1909.

Nous ne faisons pas encaisser à l'Etranger.

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome X des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES paraîtra dans le courant de Janvier.

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1910**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition** (**0 fr. 30** pour la France et pour **0.50** l'Etranger).

Avis. — Les tomes I à IX peuvent être livrés au prix de un franc le volume, sauf les tomes I et II (année 1902), qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An* *au* Journal des **Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

NOM ET ADRESSE

SIGNATURE (très lisible) :

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

VARIÉTÉ

Quelques particularités mentales des animaux

Beaucoup de lionnes et de tigresses sont de très bonnes mères. Elles soignent leurs petits avec tendresse. Quand l'indifférence ou une attitude haineuse se dessinent, et surtout quand ce dernier sentiment se fait jour, il faut en chercher la cause dans la fatigue et la surexcitation de l'animal. Les fauves sont neurasthéniques comme les hommes. Une mère qui allaite a besoin de repos. Sa cage est spacieuse et recouverte d'une toile. Il importe de soustraire l'animal aux regards du public et cet isolement se prolonge au moins pendant deux semaines, souvent davantage.

La neurasthénie, si elle fait suite à l'allaitement, s'observe dans d'autres conditions encore. Un temps humide et lourd abat les fauves et augmente leur irritabilité. Dans les premiers temps de la captivité, l'appétit se perd, l'animal devient triste. Il faut plus tard toute la bonté et la sollicitude du dompteur qui lui apporte sa nourriture et lui parle avec douceur, pour tirer le fauve de son abattement. Chose curieuse, la musique le stimule. Chacun a remarqué cette action excitante de la musique sur les sujets, même les moins intelligents de l'espèce humaine. Les enfants dansent au son de l'air le plus lugubre que joue un orgue de Barbarie et les nourrices font sauter leurs marmots pendant les duos de « Tristan et d'Iseult » exécutés par la musique militaire. Les animaux sortent de leur torpeur et leur curiosité s'éveille. Mon perroquet Coco, le compagnon inséparable de ma chienne Taya, abdique sa gravité méditative quand les sons du piano lui parviennent d'une chambre voisine; il incline la tête, écoute et le voilà parti tout à coup dans un chant strident, aigu tour à tour, ou profond où toutes les notes qu'il est capable de fournir s'entremêlent dans un charivari assourdissant et convaincu.

Les fauves associent aisément le désir de la musique à

l'exécution de leurs tours de dressage. Quand l'orchestre fait défaut, ils refusent de figurer. Pas de musique, pas de représentation. Dans d'autres circonstances, certains airs provoquent chez eux une excitation intense. Nul doute, il faut changer le programme et biffer le morceau qui les agace.

C'est par l'hygiène surtout que sont traités les fauves malades. Les droguer est diminuer leur valeur commerciale, affirme Bostock. L'éléphant malade avale avec plaisir un mélange de whisky et d'oignons chauds; mais il est très mal armé contre les infections. Une pneumonie le terrasse à coup sûr. Ce géant de l'espèce animale fabrique très mal les anticorps. Dans ses caprices de sentiments, les antipathies furieuses qui le distinguent et ses amitiés exclusives, il a quelque chose de l'humeur d'une jolie femme. Mais celle-ci résiste même aux infections et c'est là une différence biologique considérable pour les savants de laboratoire que n'émeuvent pas les distinctions des apparences extérieures. En temps ordinaire, un jour de jeûne est exigé des animaux en cage. Cette précaution les mettant à l'abri des intoxications alimentaires est renforcée par l'administration d'une grande quantité d'eau : manière de laisser reposer le tube digestif tout en favorisant l'élimination par la voie rénale. Nombre d'humains, vivant d'une existence sédentaire dans les villes, feraient bien d'imiter cette pratique empruntée à l'hygiène des ménageries.

Tous les dompteurs insistent sur la variabilité des caractères chez les fauves. Dans une même espèce, on rencontre des individus lourds, irascibles, craintifs, difficiles. Les trois grands types que Ribot (1) assigne aux variétés de l'espèce humaine : les sensitifs, les actifs, les apathiques, se retrouvent dans les espèces animales. Toutefois, les formes y sont moins nettement différenciées et il semble bien que les instables, dont le type est le névrosé chez l'homme, et avec eux les amorphes que la nature a faits obéissants et plastiques à l'excès, occupent dans la gent animale une place prépondérante. Les amorphes, en particulier, appartiennent surtout aux espèces domestiques; la docilité à laquelle les ont accoutumées de longs siècles d'hérédité, efface en elles les reliefs accusés du caractère.

La défiguration toutefois n'est jamais que partielle.

En dépit de cet amoindrissement, les modes de tempéraments particuliers gardent leur empreinte spéciale. La domestication la plus rigoureuse n'éteint pas la vivacité des violents et n'émousse pas l'affection des sensitifs.

ACTUALITÉ

Comment doivent être fixés les honoraires médicaux en cas de collaboration de plusieurs confrères ?

Cette question a été si souvent discutée, qu'on est tout d'abord tenté de s'excuser en présentant une opinion après tant d'autres émises par les voix les plus autorisées.

Dernièrement encore le Dr Rénon soutenait avec sa droiture coutumière, le principe de la *note commune* et rappelait les sentiments concordants exprimés par les confrères

(1) Ribot : *La Psychologie des sentiments*, 1899, p. 387.

les plus justement honorés (V. *Journal des Praticiens* 1908, p. 158). Il ne nous semble pas sans intérêt cependant de revenir snr ce sujet qui se réduit en somme à chercher à régler équitablement le sort du médecin traitant, en écartant comme également injustifiées les deux solutions extrêmes :

Soit transformer les honoraires en *une sorte* de redevance payée par le chirurgien ou le consultant ; redevance aussi injustifiée par son chiffre que par son origine ;

Soit ne garantir en rien ses droits et l'exposer à vérifier quand il demandera ses honoraires après que le consultant ou le chirurgien aura été honoré, la justesse du proverbe « *tarde venientibus...* ».

Il nous semble nécessaire de bien distinguer d'abord deux points différents de la question :

D'une part la fixation du chiffre des honoraires de chacun des deux confrères pour leur collaboration à un même traitement : c'est l'étude du principe sur lequel repose la légitimité des honoraires qui doit permettre cette fixation.

Ensuite le meilleur moyen d'assurer le recouvrement de ces honoraires ; l'observation des habitudes générales de notre profession doit l'indiquer.

Les honoraires doivent être pour le médecin la juste et légitime rémunération des soins donnés et aussi du travail au prix duquel il a acquis ses connaissances, travail qui représente en somme un capital engagé par lui.

Le taux des honoraires doit donc dépendre et de l'importance des soins donnés et de la situation que s'est faite par son travail celui qui les donne.

Ce taux doit par suite rester absolument personnel, et lorsque deux médecins collaborent à un même traitement les honoraires doivent être évalués pour chacun d'après ces mêmes principes et l'on ne voit pas de motifs justifiant l'établissement d'une proportionnalité et le retour à l'un des confrères d'une partie des honoraires de l'autre.

La note du médecin traitant, puisque c'est celle-là qui constitue la difficulté de la question, devra notamment représenter toute sa part et rien que sa part dans les soins donnés, en tenant compte comme il convient non seulement du travail antérieur qui lui a permis de donner ces soins, mais encore de sa responsabilité engagée et aussi de tout le temps dépensé, de l'entrave apportée à ses occupations quotidiennes par les rendez-vous, consultations, opérations et conférences avec la famille.

Le médecin traitant, pour la sauvegarde de la considération qui lui est due et de l'autorité qu'il doit conserver, a tout intérêt à faire connaître à la famille le chiffre de ses honoraires personnels.

Mais une fois ses honoraires fixés il doit en obtenir le paiement et il est banal de répéter que ce n'est pas toujours une tâche aisée. La différence au moins apparente de situation des deux médecins en présence, la considération qui s'attache légitimement dans le public à celui des deux qui a pu assumer une tâche que l'autre n'aurait pu ou voulu

entreprendre, font que le consultant ou le chirurgien obtient plus facilement ses honoraires que le médecin traitant. Parfois même plus les honoraires du premier médecin sont élevés, moins la famille est désireuse ou pressée de s'acquitter envers son médecin ordinaire. Celui-ci est donc exposé à voir rester sans rémunération totalité ou partie de sa peine actuelle et de son travail antérieur. Cette situation défavorable du médecin traitant est aussi indiscutable qu'injustifiée et il nous semble tout à fait légitime et nécessaire d'y porter remède ; d'autant plus que cela est possible par la simple application de nos habitudes professionnelles, ainsi que l'a rappelé récemment le Dr Lepage :

C'est le second point que nous désirons aborder. Un consultant ou un chirugien qui, ayant reçu ses honoraires se désintéresserait du paiement de ceux de son confrère, ne dérogerait-il pas à un principe généralement admis dans les rapports confraternels ? En effet un médecin qui appelle un aide ou un remplaçant, fait honorer ce confrère ; un médecin qui succède à un confrère dans le traitement d'une maladie doit, en plus des garanties morales à assurer à ce confrère, exiger avant de donner ses soins le paiement des honoraires dus à celui-là. Tout aussi bien doit-on considérer comme un devoir pour le chirurgien ou le consultant de s'assurer du règlement des honoraires fixés par le médecin traitant.

La présentation d'une note commune indiquant explicitement la part de chacun des confrères, ou pour parler plus exactement la présentation de notes conjointes est un bon moyen pour montrer le solidarité qui existe entre les deux médecins, mais ce n'est qu'une question de détail. L'important est que les deux médecins en présence s'intéressent conjointement et réciproquement au recouvrement de la totalité des honoraires et affirment leur solidarité sur ce point. Si le médecin de la famille doit s'occuper d'une façon effective de faire honorer le confrère qu'il a appelé ou qui lui a été adjoint ; s'il a souvent à montrer que la situation d'un opérateur et l'importance d'une intervention justifient une note d'honoraires qui paraît trop élevée à ses clients, le consultant, le chirurgien, doit au même titre s'employer à faire comprendre à une famille la lègitimité du chiffre demandé par son médecin habituel ; il sera même plus à l'aise que celui-ci pour exposer l'importance du rôle joué par son confrère, des services qu'il a rendus et du trouble qui en est résulté pour lui.

La solidarité qui doit exister entre ces deux confrères est telle que dans le cas où l'un d'eux ne parviendrait pas à être honoré, il ne serait pas exageré, à notre sentiment, d'estimer que le plus favorisé doit le dédommager sur ce qu'il a reçu ; ce partage ne constituant alors qu'une sorte de liquidation comparable à celle d'une société partageant entre ses adhérents l'actif restant.

Pour résumer cet exposé nous dirons seulement :

L'établissement d'une proportionnalité dans la fixation

des honoraires de deux médecins collaborant au même traitement ne nous paraît pas justifiée. Elle ne paraît pas non plus désirable pour le médecin qui tient à sauvegarder son honorabilité et son indépendance.

Mais le progrès dont il faut souhaiter la réalisation, c'est la reconnaissance de la solidarité de ces médecins dans le recouvrement de ces honoraires, chacun devant s'employer efficacement à aider l'autre, et ne se tenir pour satisfait que lorsqu'il y a réussi.

MERIGOT DE TREIGNY.

Société de l'Internat des Hôpitaux de Paris

Le diagnostic radiologique des trajets fistuleux par les injections de pâte bismuthée. Leur intérêt thérapeutique. — M. AUBOURG, montre que la radiographie des fistules, injectées avec une pâte bismuthée, est indispensable pour connaître le trajet, les diverticules, l'étendue et souvent le point de départ d'une fistule.

Les rayons X sont devenus le seul moyen de détermination exacte d'un trajet fistuleux. De plus, cette injection, faite dans un but de diagnostic, est devenue un mode de traitement des fistules dont l'injection de bismuth finit par tarir les écoulements et amène la guérison.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Officier* : MM. Duval, médecin en chef de 1re classe de la marine; Ch. Monod, Jalaguier, Picqué, à Paris; Pitot, médecin inspecteur de l'armée; Barrois, Dubrulle, Renaut, Vaysse, médecins principaux de 1re classe; Villary, médecin principal de 2e classe; Le Marchand, médecin major de 1re classe.

Chevalier : MM. Suss, à Paris; Viguier, Crozet, Tribondeau, Le Floch, médecins de 1re classe de la marine; Barnsby, à Tours; Basset, à Toulouse; Brunswic-le-Bihan, à Tunis; Baumevieille, Bonnet, Braün, Cordillot, Descorps, Grémillon, Guirlet, Habert, Jacob, Larrieu, Manceaux, Payerne, Saltet, Tostivint, Alliot, Bonain, Brochet, Hazard, médecins-majors de 1re classe; Coupry, Hénault, médecins-majors de 2e classe; Jullien, médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale; Finot, Girardeau, Meunier, Roque, Vacher, médecins-majors de 1re classe de l'armée territoriale; Barbaud, Bonnet, Gendron, Roulet, Viller, médecins-majors de 2e classe de l'armée territoriale; Brohon, Joy, médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale; Siffre, à Paris.

NOUVELLES DIVERSES

Association d'Enseignement médical des Hôpitaux de Paris. **Hôpital de la Pitié.** — Gynécologie médicale. — M. le Dr Paul Daché commencera ses leçons sur les « Maladies des Femmes » le jeudi 20 janvier, à 10 heures, et les continuera les jeudis suivants (laboratoire de la salle Serres).

Sujet du cours : 1° Les leucorrhées et leur traitement ;
2° Accidents de la puberté et leur traitement.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 30 décembre.* — Ont obtenu : MM. Massard, 8; Weissenbach, 14; Bloch (R.),

10; Berlioz, 9; Vignes, 9; Vincent (M.), 12; Renard (J.), 6; Monod (R.), 13; Larroque, 6.

Avis. — Les candidats sont informés que le jury d'anatomie a décidé qu'au début de chaque séance il sera procédé, d'après l'ordre de lecture établi, à l'appel de 10 candidats qui donneront lecture de leur copie à la séance du jour.

En conséquence, les candidats sont invités à se trouver présents dès l'ouverture de chaque séance.

Corps de santé militaire. — Est promu dans le cadre du corps de santé militaire :

Au grade de médecin inspecteur principal : M. le médecin inspecteur Chevasse, directeur de l'école du service de santé militaire, en remplacement de M. le médecin inspecteur général Claudot, placé dans la section de réserve.

Société des médecins inspecteurs des écoles de la Seine. — Election du bureau pour 1910 : Président, M. Cayla ; vice-présidents, MM. A. Gourichon, H. Gillet, Paul Raymond ; trésorier, M. Dufestel ; secrétaire général, M. L. Butte ; secrétaires, MM. Biard, Meyer, de Lauradour.

Hommage au Dr Bazot. — L'Union Fédérative des Médecins de Réserve et de Territoriale, la Ligue Nationale de la Prévoyance et de la Mutualité des Vétérans de 1870-71, la Société de Médecine Professionnelle et de Déontologie, l'Œuvre d'Enseignement médical Complémentaire (Enseignement médico-mutuel international), et les amis du Dr Adrien Bazot, de Joigny (Yonne), ont le plaisir de porter à votre connaissance que le Comité formé dans le but de lui offrir un souvenir à l'occasion de sa récente promotion dans l'Ordre National de la Légion d'honneur au titre militaire de la guerre de 1870-71, a arrêté son choix sur une composition en bronze d'art, éditée par Siot-Decauville : « Pro Patria », d'Emile Laporte.

Cet hommage sera remis au Dr Bazot en une fête organisée à Paris, au Cercle National des Armées de Terre et de Mer (49, Avenue de l'Opéra), sous les auspices de l'Union Fédérative des Médecins de Réserve et de Territoriale. Cette séance aura lieu le mercredi 12 janvier prochain à 9 h. 3/4 du soir, immédiatement après la conférence mensuelle de l'Union Fédérative dont l'heure habituelle a été avancée à cette occasion.

NECROLOGIE

MM. les Drs Goubert (de Paris); Antoine Lacour (de Lyon); Hamon (de Mayenne); Le Barzie, de Trélaze (Maine-et-Loire); Mugnerot, de Tours-sur-Marne (Marne), Legros (de Bordeaux); Courmer (de Fort-de-l'Eau); Félix Dupré, de Wattrelos (Nord).

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE. — *Courses de Nice.* — Billets d'aller et retour, de 1re et 2e classes, à prix réduits, délivrés du 1er au 25 janvier 1910.

Paris à Cannes	1re classe :	177 fr. 40	2e classe	127 fr. 75
— Nice	—	182 fr. 60	—	131 fr. 50
— Menton	—	186 fr. 65	—	134 fr. 40

Validité : 20 jours avec faculté de prolongation une ou deux fois de dix jours moyennant supplément de 10 0/0 par période. Droit à deux arrêts en cours de route à l'aller et au retour.

Admission des porteurs de billets de 1re classe, sans supplément, dans le *Côte d'Azur Rapide* et dans le « train de nuit extra-rapide ». Toutefois les voyageurs empruntant le « Côte d'Azur Rapide » ne pourront profiter de la faculté des arrêts qu'à partir de Marseille, à l'aller ; au retour, aucun arrêt ne sera autorisé.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................. 12 fr
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd. Richard-Lenoir, PARIS



THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 19 janvier 1910. — M. *Gras* : Contribution à l'étude du traitement des dermatoses par le radium. — M. *Saleil* : Contribution à l'étude de la technique de la radiothérapie. — M. *Dubois* : De la fièvre typhoïde et des accidents infectieux causés par les huîtres. — M. *Robin* : Quelques notes d'orthopédie. — M. *Lehucher* : Traitement chirurgical des rétrécissements cicatriciels et inflammatoires du rectum par le procédé Braquehaye. — M. *Baudailliez* : Contribution à l'étude chimique des sigmoïdites et des périsigmoïdites d'origine inflammatoire.

Jeudi 30 janvier 1910. — M. *Gilbert* : De la température et en particulier de l'hyperthermie dans l'hémorragie et le ramollissement du cerveau. — Mlle *Feldzer* : Le thymus des atrepsiques; essai d'opothérapie thymique. — M. *Fayolle* : La croissance de l'encéphale dans l'hypotrophie. — M. *Cardot* : De la colpotomie dans le traitement de la péritonite généralisée d'origine puerpérale.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : M. Sigalas, à Bordeaux.

Officier d'Académie (suite et fin). — MM. Landouzy, à Bourges; Lapomarède, à Chambly (Oise); Larauze, à Dax; Le Gad, au Havre; Legillon, à Hazebrouck; Legrand, à Limon (Tarn-et-Garonne); Le Nadan, à Lorient; Lerat, à Roubaix (Nord); Leroy des Barres, à Saint-Denis (Seine); Lescariet, à Béliet (Gironde); Levassor, à Caen; Malaviable, à Parlan (Cantal); Malbois, à Bessège (Gard); Mahet, à Etampes; Marchand, à Limoges; Marcotté, à Saint-Mandé (Seine); Marotte, à Oran; Petit (Alp.), Petit (H.), à Château-Thierry (Aisne); Peyri, à Bazas; Praget, à Grenoble; Picaudet, à Montmaraud (Allier); Picheral, à Nîmes.

Pommier, aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Bouches-du-Rhône); Planque, à Arras; Poix, au Mans; Pourrat, à Clermont-Ferrand; Pons, à Valence; Rabec, à Chizé (Deux-Sèvres); Ramond, à Ponthierry (Seine-et-Marne); Rampal, à Aix (Bouches-du-Rhône); Raoulx, à Mézières-en-Brenne (Indre); Rascalou, à Charleville; Raynal, à Albi; Reboul, à Châtelguyon; Renault, à Saint-Sulpice-les-Feuilles (Haute-Vienne); Rinckenbach, à Maffiers (Seine-et-Oise); Robert, Rochon, à Clermont-Ferrand; Roché, à Charny (Yonne); Roger, à Levroux (Indre); Rogès, à Gondrin (Gers); Rondel, à Saint-Fromond (Manche); Roullet-Audy, à Ussel; Sales, à Tarbes; Saurel, à Saints (Seine-et-Marne); Saurel, au Pougat (Hérault); Specker, à Nancy,

Toujan, à Toulouse; Tourmente, à Courseulle (Calvados); Vaudey, à Gréoux (Hautes-Alpes); Verrier, à Albert (Somme); Vezard, à Domfront; Vidal, à Percy (Manche); Massonet, à Gourayat (Algérie); Mathieu, à Lure; Maucuer, à Bollènes (Vaucluse); Maurette, à Castelnaudary; Mendiondo, à Bidache (Basses-Pyrénées); Mercadier, à Crandelles (Cantal); Meret, à Rouen; Michallon, à Grenoble; Milhiet, à Bourges; Moliner-Violle, à Boghar (Algérie); Monestier, à Pau; Monod, à Grasse; Moreau, à Coully (Seine-et-Marne); Morel, à Vron (Somme); Moret, à Courlon (Yonne);

Mouffier, à Villers-Cotterets (Aisne); Moulin, à Ligugé (Vienne); Mouret, à Beauvoisin (Gard); Muret, à Montluçon; Olivet, au Vigan (Gard); Papon, à Combroude (Puy-de-Dôme); Papon, à Mareuil-sur-Tay (Vendée); Pauly, aux Mureaux (Seine-et-Oise); Paumès, à Toulouse; Pélas, à Verdun; Perrot, à Levallois-Perret (Seine).

NOUVELLES DIVERSES

Hospice National des Quinze-Vingts. — Le Dr Chevallereau, médecin de la Clinique nationale des Quinze-Vingts, a commencé ses leçons le mardi 11 janvier, à 1 heure et demie, et les continuera les mardis suivants, à la même heure.

Sujet : Maladies de l'iris et du cristallin. Glaucome. Ophtalmie sympathique. Accidents du travail.

Ecole de psychologie. — La 9e séance de réouverture des cours a eu lieu le lundi 10 janvier, à 5 heures, sous la présidence de M. Cruppi, député, ancien ministre.

Ordre du jour. — 1° M. Bérillon : Le programme de l'Ecole de psychologie; 2° M. Guilhermet, avocat à la Cour d'appel : Les causes psychologiques de l'erreur judiciaire; 3° allocution de M. Cruppi.

Médecin des hôpitaux. — Le concours pour l'admissibilité au concours de nomination aux places de médecin des hôpitaux et hospices civils de Paris, sera ouvert le lundi 21 février 1910, à midi, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 6 janvier.* — Ont obtenu : MM. Pignot, 9; Malet (Ch.), 10; Bruel, 7; Girault (A.), 10; Pilatte, 8; Godlewski, 10; Périn (L.), 8; Lévy (A.), 12; Ribo, 8.

Séance du 7 janvier. — Ont obtenu : MM. Lévi-Franckel, 8; Juin, 8; Masselot, 4; Feil, 10; Leroy, 4; Larcher, 8; Dupradeau, 7; Gillard, 13; Miégeville, 10.

Séance du 10 janvier. — Ont obtenu : MM. Girard, 12; Sébillotte, 5; Jacquet, 8; Ducamp, 12; Monod (A.), 8; Prigent, 10; Bloch (A.), 9; Alexandre, 11.

Pathologie. — *Séance du 5 janvier.* — Ont obtenu : MM. Berthomieu-Lamer, 2; Vosy, 6; Gheorghiu, 7; Desvaux de Lyf, 9; Salès, 9; Blum, 8; Le Grand, 14; Maurel, 8; Réchad, 6; Eudel, 5; Philippon, 10.

Séance du 7 janvier. — Ont obtenu : MM. Lefèvre, 11; Virenque, 9; Avezou, 10; Fourrière, 10; Coppin, 7; Moulonguet, 11; Ecalle, 9; Besnard, 6; Busson, 5; Philip, 4; de Cumont, 9.

Séance du 8 janvier. — Ont obtenu : MM. Gouguet de Girac, 10; Vincentelli, 6; Nielle (A.), 8; Achard, 8; Bel, 2; Noël, 6; Mlle Monbiot, 8; MM. Pruvost (P.), 12; Jumon, 12.

Séance du 10 janvier. — Ont obtenu : MM. Baumgartner, 10; Bué, 11; Villette, 11; Murga, 5; Sourdille, 7; Feldstein, 9; Vaudescal, 9; Chichmanian, 7; Luquet, 4; Teisset, 5.

Conférence de la Société de l'Internat des Hôpitaux de Paris. — M. le Dr Calot. Le progrès réalisé dans le traitement des tuberculoses externes et des affections orthopédiques (avec présentation d'enfants guéris et projections.

La conférence aura lieu le jeudi 27 janvier 1910, à 5 h. 3/4 très précises, au Siège de la Société, 12, rue de Seine.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. — *Courses de Nice.* — Billets d'aller et retour, de 1re et 2e classes, à prix réduits, délivrés du 1er au 25 janvier 1910.

Paris à Cannes	1re classe :	177 fr. 40	2e classe	127 fr. 75
— Nice	—	182 fr. 60	—	131 fr. 50
— Menton	—	186 fr. 65	—	134 fr. 40

Validité : 20 jours avec faculté de prolongation une ou deux fois de dix jours moyennant supplément de 10 0/0 par période.

Droit à deux arrêts en cours de route à l'aller et au retour.

Admission des porteurs de billets de 1re classe, sans supplément, dans le *Côte d'Azur Rapide* et dans le « train de nuit extra-rapide ». Toutefois les voyageurs empruntant le « Côte d'Azur Rapide » ne pourront profiter de la faculté des arrêts qu'à partir de Marseille, à l'aller ; au retour, aucun arrêt ne sera autorisé

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les lecteurs dont l'abonnement **prend fin le 31 Décembre**, d'adresser **au plus tôt** le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus **sans frais dans tous les bureaux de poste.**

Les Abonnés étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1909.

Nous ne faisons pas encaisser à l'Etranger.

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome X des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES paraîtra dans le courant de Janvier.

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1910**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition** (**0 fr. 30** pour la France et pour **0.50** l'Etranger).

Avis. — Les tomes I à IX peuvent être livrés au prix de un franc le volume, sauf les tomes I et II (année 1902), qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare $\frac{\textit{m'abonner}}{\textit{me réabonner}}$ *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

Nom et Adresse

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

Signature (très lisible :



SPÉCIFIQUE DES AFFECTIONS DU
SYSTÈME de la VEINE PORTE
ET DE LA
VEINE PULMONAIRE
Réunit, sous forme de combinaison chimique nouvelle, l'Iode et l'Extrait d'Hamamelis.
Nicine Rol
IODOHAMAMELINE
INDICATIONS :
VARICES, HÉMORROÏDES, PHLÉBITES, ARTÉRIOSCLÉROSE, EMPHYSÈME, ASTHME, BRONCHITES aiguës et chroniques, MÉTRITES, Accidents de l'AGE CRITIQUE, CIRRHOSES, Affections CARDIAQUES et VASCULAIRES.
DOSES : Adultes : XX gouttes matin et soir. — Enfants : moitié doses.
Littérature et Echantillons : E. BARBIER, Pharmacien, 1, Place du Louvre, PARIS.



SANS ALCOOL
MARQUES DÉPOSÉES



Lactéol
du Dr BOUCARD
Entérites
Lactéol
du Dr BOUCARD



VARIÉTÉ

L'énergétique moderne.

Notre époque est le témoin d'une singulière contradiction : la doctrine matérialiste règne dans l'enseignement et la morale officielle, alors qu'elle est répudiée par la science. La matière en effet est un mot dont la signification est devenue singulièrement flottante. Matière veut dire association et cette association se compose de trois formes d'énergie qui offrent cette particularité d'être inséparables (1) : les énergies de volume, de gravitation, de mouvement. L'une ou l'autre d'entre elles venant à manquer, la matière échappe à nos sens ou s'évanouit. En effet, supprimez l'énergie de volume, le système n'occupe pas l'espace et sa réalité se dérobe à nos yeux. Sans énergie de mouvement, la masse fait défaut. Une impulsion infiniment petite imprimerait à la matière une vitesse infiniment grande et ce serait sa disparition à travers l'espace. L'énergie de gravitation maintient l'objet sur la terre. Fût-elle absente, nous le perdrions de vue dans son vol immédiat au loin. Tout système dépourvu de l'une ou l'autre de ces énergies ne peut faire partie constitutive de ce monde, il a perdu la forme qui le rend perceptible à nos sens.

« L'énergie, nous dit Oswald, s'affirme de plus en plus comme une réalité, tandis que les droits de la matière s'éteignent et qu'elle ne conserve plus que ceux que lui confère la tradition ». Je vois d'ici l'effarement des encyclopédistes et de leurs disciples. Comment, la science s'inscrit contre leur doctrine, alors que toute la prétention de l'école était de se réclamer de réalités positives. Dans l'antique rivalité de l'âme et du corps, ce n'est plus le corps qui importe, c'est l'énergie psychique, c'est-à-dire l'âme. Au Congrès des Sciences Naturelles de Lübeck, dès 1896 l'auteur allemand avait fait une communication sur la déroute du matérialisme scientifique. Depuis, la découverte

(1) OSTWALD : *L'évolution d'une Science. La Chimie.* Prix Nobel, 1909. Traduit de l'allemand par le Dr Marcel Dufour, Flammarion, édit., 1910.

du radium a élargi la voie des réalités impondérables.

D'une importance capitale dans le domaine scientifique, ces données ne tarderont pas à déborder sur le terrain social. Depuis l'origine des civilisations, la lutte se poursuit entre les révoltes de l'instinct et la domination de l'esprit. Les périodes matérialistes se traduisent par l'exaltation des tendances inférieures, les périodes spiritualistes par l'organisation et le resserrement des freins qui musèlent la bête humaine. Allons-nous rentrer dans une ère nouvelle de discipline? Déjà un étonnement se produit, de voir la dissolution des caractères, l'accroissement de la criminalité infantile, l'abandon de la vie familiale, la diminution de la natalité s'accuser chaque année en marques plus démonstratives et en chiffres plus effrayants. Rançon du progrès affirment les optimistes. Non, triomphe de la doctrine qui légitime le déchaînement des appétits.

La loi de la conservation de l'Énergie est adoptée comme une vérité scientifique. Tous risques d'erreur en ont été peu à peu élagués, sous l'effort d'une expérimentation perfectionnée. Or il n'y a aucun obstacle à la conception énergétique des phénomènes psychiques. De ce fait le problème de l'âme et du corps rentre à peu près dans la même catégorie que celui de la relation entre l'énergie chimique et l'énergie électrique de la pile de Volta (Oswald).

Hypothèse, nous dira-t-on. Pas tant que cela. Ceux qui refusent de considérer l'Énergie comme une véritable substance et s'obstinent à n'y voir qu'une sorte d'abstraction, une fonction mathématique douée de la propriété de conserver sa valeur dans toute transformation, feraient bien de méditer sur cette constatation journalière : à savoir que l'énergie possède une valeur marchande. Puisqu'il nous est possible d'en apprécier la consommation, c'est donc que l'existence en est réelle. Je paie ma lumière électrique, c'est-à-dire l'Energie, alors que mes installations de lampes ne se modifient pas et conservent toute leur valeur.

Et alors une question se pose. Toutes ces formes d'énergie si diverses et si multiples qui nous entourent, que deviennent-elles dans leurs heures obscures, alors qu'aucune transformation en corps solide, en radiations lumineuses, en dégagement calorique, en réaction chimique, en manifestation de pensée, ne les révèle à nos yeux? Et leur période de réalité perceptible accomplie, où vont-elles? Rien ne prouve, disait G. Le Bon, que l'énergie doive avoir nécessairement un support. Les diverses variétés qui la composent conservent-elles leurs autonomies distinctes? Flottent-elles autour de nous sans que nous en ayons conscience? Existerait-il sur cette terre, répandu à travers les espaces, un monde de l'énergie, monde invisible, dont les corps inanimés et les être vivants ne figureraient sur cette terre que des agglomérations, des condensations passagères arrêtées et fixées par la nature des espèces?

Les corps, enveloppes périssables, retournent à l'énergie dont ils sont nés. La science actuelle ne permet pas de s'aventurer au-delà. Mais l'interrogation est permise et alors une grande curiosité mêlée de malaise et de doute nous induit à des élans dans l'inconnu dont les plus sceptiques, en dehors de toute autre considération morale, ne pourront révoquer en doute les apparences de fondement.

ACTUALITÉ

Hommage à M. Huchard

Une cérémonie touchante et toute intime a eu lieu mercredi 12 courant, à l'amphithéâtre Laënnec, construit par M. Huchard et décoré de plantes vertes et de drapeaux. Les anciens internes et externes de M. Huchard, et quelques amis s'étaient réunis pour lui offrir un objet d'art, à l'occasion de sa retraite des hôpitaux. Assistaient MM. les professeurs A. Robin, Pozzi et Gilbert, MM. Achard, Bazy, Le Gendre, Schwartz, Hirtz, Routier, Rochon-Duvigneaud, Meillière, Helme, et de très nombreux élèves.

Ont pris la parole tour à tour : MM. Weber, Bardet, Gillet qui a lu une pièce de vers imagée et infiniment aimable.

M. L. Rénon, qui remplace M. Huchard dans son service de l'hôpital Necker, a prononcé l'allocution suivante :

« Mon cher Maître,

« Vos élèves directs, vos internes et vos externes de trente-et-une années de vie hospitalière, viennent vous manifester ici leur reconnaissance pour tout ce que vous leur avez enseigné.

« Permettez-nous donc de vous offrir ce modeste souvenir, témoignage de notre affectueuse gratitude.

« Nous avons beaucoup appris auprès de vous, mon cher Maître.

« Elevé à l'école d'hommes éminents tels qu'Axenfeld, Broca, Parrot, Potain, Vulpian, vous nous avez enseigné d'abord la clinique, une clinique solide, reposant sur les faits les mieux établis, aidée par tous les moyens d'exploration mis par la science à la disposition de la médecine. Nous ne saurions oublier qu'il y a plus de vingt ans, après le service du regretté professeur Potain, votre service de l'hôpital Bichat était le seul où nous étions exercés au maniement du sphygmomanomètre. Dans vos causeries au lit du malade, nous étions émerveillés de la profondeur de votre érudition et de l'originalité des idées que le moindre fait vous suggérait.

« Vous nous avez appris ensuite la thérapeutique, une thérapeutique clinique, basée sur des indications précises, dédaigneuse, dans sa simplicité, des « bouillabaisses » médicamenteuses et des traitements compliqués de jadis.

« Puis, nous avons appris auprès du grand médecin que vous êtes, les maladies du cœur et des vaisseaux, ce domaine où vous avez tant réformé, tant innové et tant créé.

« Vous avez fait plus encore que de nous enseigner la médecine. Vous nous avez fait connaître et apprécier deux qualités, l'indépendance et l'énergie, sans lesquelles le médecin le plus instruit n'est rien.

« Vous nous en avez donné de grands exemples.

« Vous nous avez montré par des actes que l'indépendance est la sauvegarde du médecin dans sa carrière. Cette indépendance éclate dans tous vos articles du *Journal des*

Praticiens où, avec votre vaillant allié, le docteur Fiessinger, vous menez de rudes combats pour la vérité, la justice et la défense des intérêts professionnels ; elle vous a permis de faire encore une bonne action, la création récente de l' « Œuvre confraternelle ».

« Vous nous avez montré que l'énergie reste la qualité maîtresse de l'homme qui veut justement s'élever. Vous avez conquis votre haute notoriété pas à pas, par un travail de tous les instants. L'énergie vous a soutenu aux heures douloureuses de 1867, quand vous étiez victime du devoir professionnel. Elle vous a soutenu aux temps héroïques des cardiopathies artérielles, de la cardio-sclérose et de l'angine de poitrine, quand vous luttiez sans cesse ni trêve, aidé de votre précieux et fidèle collaborateur Weber.

« Vous nous donnez maintenant un exemple d'énergie encore plus grand que les autres. Alors qu'après une vie si remplie, vous pourriez avoir légitimement droit au repos, vous faites mieux que le phénix de la fable, vous vous transformez. Vous préparez dans l'ombre et le silence « la Clinique du cœur ». Plus d'un an avant de quitter l'hôpital Necker, à l'étonnement et à l'admiration du monde médical, au milieu d'un cercle d'élèves et d'amis charmés par une vibrante allocution du professeur Albert Robin, vous inaugurez, rue Blomet, une nouvelle manière d'enseignement libre, où accourent en foule les malades et les médecins.

« Vous nous avez donné enfin des leçons de patriotisme. Pour mettre en pleine lumière toutes les richesses thermales et climatiques de notre belle France, vous avez fondé les Congrès de climatothérapie et d'hygiène urbaine, et vous avez fait créer, au Ministère de l'Intérieur, une Commission permanente des stations hydrominérales et climatiques. Ceux qui, dans leur jeunessse ou, comme moi, dans leur enfance, ont vu, il y a trente-neuf ans, la maison familiale envahie, les vieux parents jetés hors de chez eux sans d'autre droit que celui de la force, comprendront la beauté et l'utilité de votre campagne. Vous avez mille fois raison de nous dire : à mérite égal, donnez toujours la préférence à votre pays.

« Telle est mon cher maître, l'instruction, telle est l'éducation que nous avons reçues de vous.

« Elles nous ont rendu d'immenses services dans notre vie. Il était juste que nous vous en remerciions le jour où vous quittez l'hôpital Necker.

« Mais vous ne le quittez pas en entier. Vous laissez ici, à votre place, dans votre service, un de vos élèves, pour qui l'hôpital Necker est deux fois sacré, car il a déjà abrité un autre de ses maîtres affectionnés, le modèle et l'honneur du professorat médical français, le professeur Dieulafoy.

« Mon cher Maître, vous serez toujours ici chez vous.

Dans cet amphithéâtre Laënnec, votre œuvre, presque votre propriété, vous pourrez venir travailler encore à la recherche de la vérité scientifique, pour la gloire de la médecine française.

« Nous ne vous disons pas adieu, mais au revoir.

Après M. Rénon, c'est au tour du Pr A. Robin. Il a rappelé les années de jeunesse, son concours des hôpitaux où M. Huchard lui a donné avec sa voix, un témoignage d'amitié qu'il n'a jamais oublié. Il rappelle qu'il y a deux ans, il lui a fait une grande peine, à lui et à ses nombreux amis : quand il a refusé le professorat d'hydrologie à la Faculté, alors que sa nomination était assurée ; le tout exprimé dans une forme exquise et cette simplicité de débit qui convient aux mouvements sincères du cœur. M. Huchard remercie, trouve un mot aimable pour chacun, rend justice aux efforts de ses collaborateurs ; il continuera de se consacrer au travail à la Clinique du cœur, puisqu'aussi bien le travail uni à l'espérance et à l'amitié, assure les meilleures conditions de bonheur.

A l'issue de la cérémonie, notre Directeur a remis, à titre de souvenir, sa photographie à chacun des assistants et de ses élèves.

AVIS. — **Prière aux abonnés qui n'ont pas encore envoyé le montant de leur abonnement de l'adresser avant le 20 courant, pour s'éviter tout retard dans l'envoi du journal.**

NOUVELLES DIVERSES

IIIe Congrès International de Physiothérapie. — Le Congrès de Physiothérapie comprend une section de climatothérapie, dont le président est le Dr Huchard (Paris), membre de l'Académie de Médecine, et le secrétaire général le Dr Lalesque (Arcachon), membre correspondant de l'Académie de Médecine.

Les Congrès français de Climatothérapie, dus à la patriotique initiative de M. Huchard, consacrés par les présidences successives des Prs Chantemesse, Renaut, Calmette, Pitres, ont provoqué la mise au jour de rapports qui font époque, donné lieu à des communications importantes : véritable inventaire scientifique de nos ressources climatothérapiques.

Nul doute que ce Congrès, qui s'est tenu les années précédentes à Nice, Arcachon, Pau, Cannes, Biarritz, ne recueille le succès qui a signalé les précédents.

Fédération des Médecins de la région parisienne. — Le Syndicat Médical de Paris, réuni en Assemblée générale le 28 novembre dernier, a décidé la constitution d'une Fédération permanente des Médecins de la région parisienne (1) et adressé la lettre suivante aux présidents des groupements médicaux :

Vous connaissez les résultats si rapidement obtenus par une Fédération partielle, occasionnelle. Le relèvement des honoraires est chose faite, grâce à elle.

La première partie de notre programme aura pour but de modifier les rapports entre les médecins et les sociétés de secours mutuels.

(1) Voir le Rapport du Dr Chapon, publié dans le *Bulletin officiel du Syndicat Médical de Paris*, le 1er novembre 1909.

Cette question, en effet, domine toutes les autres. Il ne faut pas chercher ailleurs les origines réelles de la crise médicale.

Les mutualistes se comptent par millions. Fiers de ce nombre chaque jour grandissant, fiers de cette prospérité que notre imprévoyance a créée, que notre générosité persistante affermit, ils oublient que, dans leur organisation, le médecin joue un rôle essentiel. Ils ont affirmé publiquement, officiellement (Congrès de Nancy) qu'étant le nombre, ils étaient la force, et qu'ils pouvaient ainsi méconnaître nos plus légitimes revendications. Sous cette menace, unissons-nous à notre tour.

Ce n'est pas le mutualiste seul, c'est aussi le médecin qui détient cette force et qui doit proclamer et imposer ses droits.

Nous le ferons, sans combattre une œuvre de très belle solidarité, et sans porter atteinte à des situations acquises que nous voulons améliorer.

Notre but est de mettre fin à une exploitation qui nous amoindrit, nous accable sans merci, et nous ruine.

Il y va de la vie même de notre corporation et nous vous convions, monsieur le Président, vous et votre groupement, à cet effort pressant.

Nous vous prions donc de vouloir bien désigner deux délégués que nous convoquerons à une prochaine réunion de notre comité (Organisation de la Fédération).

Veuillez agréer, monsieur le Président, l'assurance de nos meilleurs sentiments confraternels.

Le Comité provisoire de la Fédération : Drs Barbier, Berruyer, Chapon, Dalché, Descoust, Le Fur, De Pradel, Louis Régis.

Adresser les réponses au Dr de Pradel, secrétaire général du S. M. P., 120, avenue Emile-Zola.

Faculté de médecine d'Alger. — On sait qu'un vote récent du Parlement a décidé la création de l'Université d'Alger.

Le *Journal officiel* vient de publier un décret nommant professeurs à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie d'Alger :

MM. Guillemin, professeur de physique médicale ; Trolard, professeur d'anatomie ; Battandier, professeur de pharmacie ; Trabut, professeur d'histoire naturelle médicale ; Rey, professeur de physiologie ; Soulié, professeur de pathologie générale, microbiologie et parasitologie ; Vincent, professeur de clinique chirurgicale ; Brault, professeur de clinique des maladies des pays chauds et des maladies syphilitiques et cutanées ; Crespin, professeur d'hygiène et médecine légale ; Rouvier, professeur de clinique obstétricale ; Cange, professeur de clinique ophtalmologique.

MM. Malosse, agrégé des Facultés de médecine, professeur de chimie médicale ; Hérail, agrégé des Facultés de médecine, professeur de matière médicale ; Curtillet, agrégé des Facultés de médecine, professeur de clinique des maladies des enfants ; Ardin-Delteil, agrégé des Facultés de médecine, professeur de clinique médicale ; Weber, agrégé des Facultés de médecine, professeur d'anatomie pathologique et histologie.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs H. Lenoir, médecin sanitaire maritime ; Mergaut (de Bayon, M.-et-M.), Cottard (de Vincennes), Queirel (de Marseille), associé national de l'Académie de Médecine.

ALEXINE

GRANULÉ D'ACIDE PHOSPHORIQUE LIBRE

L'ALEXINE *permet d'appliquer d'une façon intégrale et intensive la méthode de Joulie.*

DOSES { Un à 2 bouchons-mesure à chaque repas dans un demi-verre d'eau.
ENFANTS : Réduire de moitié.

Échantillons et Littérature : LABORATOIRES CHATELAIN, 15, Rue de Paris, Puteaux (Seine).

L'**ALEXINE** seule satisfait pleinement aux effets diététiques et pharmacodynamiques qu'on doit attendre d'une cure phosphorique et à ce point de vue elle est bien supérieure aux Phosphates, Glycérophosphates, Phosphore organique, etc.

Les effets de l'**ALEXINE** sont très rapides, mais on ne doit pas perdre de vue qu'elle agit surtout comme **médication métatrophique**, préventive et curative par sa molécule phosphore et sa constitution acide, et qu'à ce titre son emploi doit être prolongé pour modifier complètement l'hypoacidité des milieux

La **Diathèse Neuro-arthritique** et ses conséquences (la *Neurasthénie*, l'*Anémie*, la *Tuberculose*, le *Diabète*, l'*Artériosclérose*, les *Rhumatismes*, etc.), constituent la plus formelle des indications de l'**ALEXINE**, car elle relève l'acidité générale et combat les troubles nerveux qui ont pour conséquence la déphosphatation et la déminéralisation.

COLLO-IODE

COMPOSÉ COLLOÏDAL IODÉ
20 Gouttes = 1 gr. KI
Indications de l'Iode et des Iodures

DUBOIS
7, Rue JADIN, PARIS

NOURRISSONS
LACTARIUM LINAS
de VERSAILLES
Bureau à PARIS : 3 bis, rue Rosa-Bonheur. — Téléph. 709-99
LAIT NORMAL LINAS vivant et aseptique
KÉFIR LINAS au Lait normal
RÉGIMES LACTÉS



Dépôt dans toutes les Pharmacies.

RUBINAT-LLORACH
LE MEILLEUR PURGATIF CONNU

KÉPHIR SALIÈRES

Préparé par M. SALIÈRES, Ingénieur-Agronome, sur les indications de DUCLAUX (Dr Institut Pasteur).

Un seul numéro, nº 2, non caillebotté.

CONSERVATION PARFAITE

Le **"KÉPHIR SALIÈRES"** permet partout la cure de képhir, si efficace dans toutes les *Dyspepsies, Entérites, Diarrhées* rebelles aux moyens thérapeutiques ordinaires.

1'25 LE FLACON (forme canette à bière) 1 à 3 par jour.

GROS : ADRIAN & Cie, PARIS.
DÉTAIL : LANCOSME, 71, Av. d'Antin, PARIS.

HYPOTENSINE JABOIN

Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris.
ABAISSEMENT DE LA TENSION ARTÉRIELLE
Présclérose, Diathèse arthritique, Goutte, Cardiopathies artérielles, etc.
Littérature sur demande. — Laboratoire JABOIN, 27, Rue de Miromesnil, Paris.

Production illimitée d'Oxygène naissant

ANIOS

MÉDICINAL
ANTISEPTIQUE PUISSANT
le Plus actif KÉRATOPLASTIQUE
Poudre ANIOS *inodore remplace Iodoforme*
Savons ANIOS

INODORE NON CAUSTIQUE

DÉSODORISANT NON TOXIQUE

ÉCHANTILLONS et littérature. Michel et Cognard. PHcie YVON, *7 Rue de la Feuillade, PARIS.*

Rapport favorable de l'Académie de Médecine
VINAIGRE PENNÈS
Antiseptique, Cicatrisant, Hygiénique
Purifie l'air chargé de miasmes.
Préserve des maladies épidémiques et contagieuses.
Précieux pour les soins intimes du corps.
Exiger Marque de Fabrique. — TOUTES PHARMACIES

PLUME DE POCHE
MOORE

MM. les Praticiens
Demandez le Catalogue :
MOORE'S FRENCH AGENCY, 9, Boulevard Poissonnière, Paris.
La seule vraiment INVERSABLE dans le GOUSSET, même la POINTE en bas.

FERROVOSE

NE CONSTIPE PAS
NE FATIGUE PAS L'ESTOMAC

Ferro-Alcali-Albumine
Contient le fer à l'état ferreux.
2 à 4 comprimés par repas.
BROCHARD & Cie, 33, Rue Amelot, PARIS

NE NOIRCIT PAS LES DENTS

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................. 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

THESES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 26 janvier 1910. — M. *Bourrouillon* : Contribution à l'étude des gommes syphilitiques précoces. — M. *Giroux* : Sclérose et athérome de l'artère pulmonaire. Rôle des conditions mécaniques. — M. *Maynier* : Contribution à l'étude du traitement des fractures diaphysaires compliquées de l'humérus. — M. *Nory* : Ruptures d'hydrocèles traumatiques et spontanées.

Jeudi 27 janvier 1910. — M. *Cerisier* : Enseignement de l'hygiène à l'école et à la caserne. — M. *Chevalier* : Etude statistique des présentations de la face à la clinique Tarnier de 1909 à 1910. — M. *Fouchet* : Sur les appareils amovibles en orthopédie. — M. *Burker* : De la vaso-vésiculectomie par voie inguinale. — M. *Nègre* : Quelques recherches sur le cancer spontané et expérimental des souris.

NOUVELLES DIVERSES

Association d'Enseignement médical des Hôpitaux de Paris. — **Enseignement élémentaire de technique clinique à l'usage des étudiants de 1re année :**

M. le Dr Bergé (8 leçons). Hôtel des Sociétés Savantes, à 11 heures du matin, à partir du 17 janvier 1910.

M. le Dr Rist (10 leçons). Hôpital Saint-Antoine : Salles Magendie et Grisolle, à 9 heures et demie (sauf le mardi), à partir du 26 janvier. — Technique élémentaire de l'examen des organes respiratoires.

M. le Dr Decloux (6 leçons). Hôpital Saint-Antoine : Salle de consultation Axenfeld, à 9 heures, à partir du 8 février. — Technique élémentaire de l'examen de l'appareil cardio-vasculaire.

M. le Dr Le Noir (4 leçons). Hôpital Saint-Antoine : Salle de consultation Axenfeld, à 10 heures, à partir du 15 février.

M. le Dr De Massary (3 leçons), Hôtel-Dieu, à 10 heures, à partir du 19 février. — Séméiologie élémentaire du système nerveux.

M. le Dr Labbey (7 leçons). Hôpital Beaujon (consultation), à 10 heures et demie, à partir du 23 février.

M. le Dr Lapointe (3 leçons). Hôpital Lariboisière (consultation de chirurgie), à 11 heures à partir du 3 mars.

M. le Dr Michon (2 leçons). Hôpital Cochin-Annexe, à 10 h. et demie, à partir du 7 mars.

Le cours est gratuit.

Hôpital Saint-Antoine. — M. le Dr P. Le Noir, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, commencera le vendredi 14 janvier, à 10 heures, salle Axenfeld, une série de conférences de clinique et de thérapeutique sur les maladies du tube digestif et de la nutrition et les continuera tous les vendredis, à la même heure.

Hôpital Necker (service de la consultation). — M. A. Pissavy : A partir du 15 janvier, tous les jours à 10 heures, examen des malades par les élèves.

Le mardi à 11 heures : Conférence clinique élémentaire à propos de cas simples observés à la consultation.

Le samedi à 11 heures : Conférence de thérapeutique sur les médicaments d'usage courant, leurs indications et leurs modes d'administration.

Comité d'organisation du IIIe Congrès des Praticiens (Paris, 1910). — *Programme du Congrès.* — Les questions suivantes sont, jusqu'ici, à l'ordre du jour du Congrès :

La loi de 1902, sur la santé publique : Dr Declercq (Lille), et Wicart (Paris).

Le relèvement des honoraires médicaux : Dr Brosselle, Le Vésinet (Seine-et-Oise).

L'avortement, au point de vue médico-social : Dr Bertillon, Maisons-Laffitte (Seine-et-Oise).

Exercice illégal de la médecine. Les remplacements médicaux : Dr Levassort, Paris.

Structure administrative des hôpitaux à l'étranger et en France : Dr Léon Archambault, Paris.

L'hôpital aux indigents : Dr Régis, Paris.

Libre choix du médecin et Sociétés de secours mutuels : Dr Bolliot, Lyon (Rhône).

Libre choix et grandes administrations : Dr Vallat, Joinville (Seine).

Limitation ou non limitation du nombre des étudiants dans les Ecoles de médecine : Dr Tourtourat, Paris.

Conseil médical supérieur : Dr Le Fur, Paris.

Adresser les communications relatives au Congrès au docteur Leredde, secrétaire, 31, rue La Boëtie, Paris. — Les adhésions avec un mandat de 5 francs au Dr Quidet, trésorier, 54, rue Bonaparte, Paris.

La date exacte du Congrès, qui se tiendra dans les premiers jours d'avril, sera publiée incessamment.

Hôpital Cochin-Annexe. — M. Michon, chirurgien des hôpitaux, commencera le mercredi 19 janvier 1910, une série de conférences cliniques evec présentation de malades, sur les maladies des organes génito-urinaires de l'homme et les continuera les mercredis suivants.

Ces conférences, auront lieu salle de la policlinique chirurgicale de l'hôpical Cochin-Annexe de 10 heures à 11 heures du matin.

Internat. — LECTURE DES COPIES. — ANATOMIE. — *Séance du 13 janvier.* — Ont obtenu : MM. Thouvenin, 6; Camboulives, 9; Delivet, 8; Madier, 12; Bailleul, 9; Tissier, 10; Maleyx, 9; Barthélemy, 9; Desbouts, 13; Hamadier (H.), 5.

Séance du 14 janvier. — Ont obtenu : MM. Brenot, 4; Darrieux, 8; Legal-Lassalle, 10; Leblanc, 13; Meaux Saint-Marc, 8; Gautruche, 10; Dubois (R.), 10; Papillon, 10; Roy, 10.

Séance du 17 janvier. — Ont obtenu : MM. Besançon, 8; Ohanianz, 9; Faveret, 9; Marcorelles, 7; Sédellot, 11; Rol, 6; Lucas-Championnière, 11; Héricourt, 12; Strauss, 9.

PATHOLOGIE. — *Séance du 12 janvier.* — Ont obtenu : MM. Parin, 4; Vincent (R.), 8; Beugot, 9; Rudelle, 11; Angot, 5; Paley, 6; Lamy, 5; Ferté, 3; Thiers, 9; Chataing, 2.

Séance du 14 janvier. — Ont obtenu : MM. Durieux, 9; Viel (E.), 10; Villechaise, 9; Usse, 7; Huber, 12; Lavalée, 7; Lœvy, 4; Croissant, 12.

Séance du 15 janvier. — Ont obtenu : MM. Gouverneur, 11; Guerrero, 6; Dinet, 6; Delot, 3; Bloch (J.), 11; Vincotte, 4; Dufourmentel, 10; Lehmann (P.), 7; Tzanck, 6; Goret, 3; Lambert, 5.

Séance du 17 janvier. — Ont obtenu : MM. Gautier (C.), 11; Escallier, 7; Delort, 12; Pizon, 13; Piot, 6; Mossé, 4; Géraud (J.), 5; Dubois (J.), 8; Butin, 7; Mériel, 10; Truffert, 5.

Hôpital militaire de Marseille. — Une école d'instruction est organisée à l'hôpital militaire de Marseille, pour les officiers du service de santé du cadre auxiliaire (médecins, pharmaciens, officiers d'administration). Les cours auront lieu les jeudis et samedis, de 5 heures à 6 heures du soir, pendant le premier trimestre 1910. Les officiers qui désirent suivre ces cours se feront inscrire préalablement à l'hôpital militaire.

Hôpital civil d'Oran. — Deux places d'interne sont actuellement vacantes :

Condition nécessaire : être externe nommé au concours d'une ville de Faculté ou Ecole : avoir 12 inscriptions.

Avantages : 150 francs par mois (voyage payé depuis Marseille ou Port-Vendres); nourriture les jours de garde et avant-garde. Un pavillon est réservé pour le logement des internes. L'hôpital comprend 550 lits et 8 services : 3 de chirurgie; 3 de médecine; 1 d'ophtalmologie; 1 de laryngologie. Adresser les demandes à la Préfecture, ou au directeur de l'hôpital.

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les lecteurs dont l'abonnement **prend fin le 31 Décembre**, d'adresser au plus tôt le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus **sans frais dans tous les bureaux de poste.**

Les Abonnes étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1909.

Nous ne faisons pas encaisser à l'Etranger.

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome X des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES paraîtra dans le courant de Janvier.

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1910**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition** (**0 fr. 30** pour la France et pour **0.50** l'Etranger).

Avis. — Les tomes I à IX peuvent être livrés au prix de un franc le volume, sauf les tomes I et II (année 1902), qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

NOM ET ADRESSE ____________________

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

SIGNATURE (très lisible) :

VARIÉTÉ

L'antipathie chez les animaux.

Pour Ribot, la jalousie est absente des conceptions animales. Les rivalités suscitées par l'amour sexuel, l'irritation d'un animal en présence des caresses accordées à un autre s'expliquent par un simple phénomène d'antipathie.

La passion jalouse, en effet, apparaît tenace, obsédante, persiste en dehors de la perception de l'objet haï, a acquis une existence indépendante et permanente (1). On n'observe rien de tel chez les animaux. M. Ribot nous semble ici jouer sur les mots. Que la jalousie de l'animal ne soit pas une passion vraie, mais plutôt un mouvement émotif passager, nous y consentons volontiers. Elle ne s'impose pas moins comme l'expression d'une marque d'humeur qui fait éruption à l'occasion d'un succès sexuel ou autre remporté par un congénère ou d'un échange de caresses opéré entre les humains. Il y a un mois ma chienne Taya, un fox terrier, faisait grand tapage dans l'escalier de service. Elle aboyait furieusement devant une porte du sixième. Le pompier était enfermé dans la chambre avec la cuisinière, et Taya percevait le bruit des baisers. Ma chienne n'aime pas ça. Que personne à la maison ou dans la rue ne s'avise de s'embrasser. La bête saute dessus et sépare les manifestants. Un instant après elle n'y songe plus, court, s'arrête, écarte les pattes et fait gravement une petite commission à l'angle d'un trottoir. Ce n'est pas là de la passion jalouse, objecte M. Ribot. Soit. C'est de la jalousie quand même, moins durable, non torturante, mais sur le moment tout aussi explosive.

En fait de sentiments, Lloyd Morgan n'accorde aux animaux que la colère, la peur, l'antipathie, l'affection et quelques formes de la sympathie. Il fait toutes ses réserves sur la jalousie, l'envie, l'émulation, le ressentiment. la cruauté. Ce sont là mouvements émotifs que nous attri-

(1) TH. RIBOT : *Essai sur les passions*. Paris, Alcan édit., 1907; *Problèmes de psychologie affective*. Alcan, édit., 1910, p. 97.

buons gratuitement aux animaux. Nous concluons de leurs sentiments par les nôtres. Forcément nos jugements demeurent toujours imprégnés du tour de pensée qui nous est familier. Toutes choses, qu'elles se rapportent à des observations sur les bêtes ou sur les hommes, prennent une valeur déterminée par la réflexion particulière qu'elles subissent sur notre cerveau. C'est là une cause d'erreur qui réclame toujours sa place et nul ne s'y peut soustraire. Cette réserve faite, toute ligne de démarcation absolue entre nombre d'émotions humaines ou animales nous semble singulièrement factice. Je corrige injustement ma chienne. Elle boude. Ce n'est pas du ressentiment déclare Lloyd Morgan. Je suis en voiture. Le cheval avance plus vite quand il est précédé par un bon trotteur. Ce n'est pas de l'émulation, ajoute l'auteur anglais. Sans doute la conscience claire de leurs sentiments ne pénètre pas dans ces âmes troubles et enveloppées. Mais certaines sollicitations extérieures provoquent chez les animaux des réactions motrices analogues à celles qu'elles détermineraient chez l'homme et il ne semble pas d'une audace injustifiée d'attribuer ces modifications d'attitude comparables chez l'animal et chez l'homme à une communauté de sentiments identiques sur le fond, distincts quant à l'intensité, à la durée et à la netteté de la perception sensationnelle.

Si la jalousie nous semble tenir une place importante dans la psychologie des animaux supérieurs, nous accordons sans peine avec M. Ribot que l'antipathie s'y affirme en manifestations bien plus répandues. Telle l'antipathie entre le chat et le rat, les fourmis et les abeilles, entre certains mâles d'une même race et certaines femelles, ou réciproquement. Nous trouvons là toute une gamme d'antipathies instinctives où la vue et surtout l'odorat jouent un rôle prépondérant. Le cheval ne peut sentir l'odeur du chameau; l'aversion du chat pour le rat, des fourmis pour les abeilles, semble tenir à une répulsion olfactive de même ordre. Quand l'antipathie se traduit par des particularités et une sorte de dégoût individuels, une origine héréditaire se fixe souvent à la racine de ces bizarres mouvements de recul. Telle l'anectode rapportée par Lloyd Morgan où plusieurs générations de mâtins manifestaient une horreur innée pour les bouchers. Aussitôt qu'ils en rencontraient, ils se jetaient sur lui. Un petit mâtin de six semaines, fils et petits-fils des précédents, la première fois qu'il sortit, tomba en alarme devant une boucherie. Les forces venues il imita ses parents. Gare au boucher qui passait à sa proximité!

D'autres fois, ce n'est pas l'odorat, mais la vue qui a pour effet d'exciter la répulsion de l'animal. Sur le marbre de ma cheminée s'allonge un crocodile en bronze. Aussitôt que ma chienne Taya pénètre dans le cabinet, elle grogne à la vue du bibelot, le considère avec rage, et si on fait mine de le caresser, saute furieusement, essayant de happer l'animal au risque de renverser tous les menus objets qui l'entourent. Le pauvre crocodile, si dur soit-il, porte en plus d'un endroit, en manière d'éraflures luisantes, la marque de furieux coups de dents sur sa carapace.

ACTUALITÉ

La « Clinique du cœur » en 1908-1909

La « Clinique du cœur » (173, rue Blomet) a été fondée et inaugurée le 17 novembre 1908. Elle donne, les mardis et vendredis, de 8 heures à 11 heures, des consultations absolument gratuites pour les maladies du cœur, des vaisseaux et du sang, sous la direction de son fondateur *H. Huchard* et avec l'assistance de M. le Dr *Ch. Fiessinger*, directeur-adjoint; de MM. les Drs *Noël Fiessinger*, *H. Gillet*, *Léopold Lévi*, anciens internes des hôpitaux, et *André Lagrange*, chefs de clinique.

Pendant une année, du 17 novembre 1908 au 19 novembre 1909, le chiffre des consultations s'est élevé à 1.095 et jusqu'à ce jour (15 janvier 1910) à 1.110. Sur ce nombre, 14 malades n'ont plus été admis à la Clinique, parce que, d'après les renseignements pris auprès de leurs médecins auxquels une lettre-circulaire a été envoyée, ces malades avaient le moyen de payer les honoraires. Les indigents qui ne peuvent acheter leurs médicaments reçoivent ceux-ci à titre gratuit. Ceux qui ont besoin d'être hospitalisés, seront adressés à l'avenir, de la clinique à MM. les Drs *L. Rénon* (maladies du cœur) et *Hirtz* (maladies du poumon), médecins de l'hôpital Necker, qui ont bien voulu nous promettre de les recevoir, ce dont je les remercie infiniment.

La « Clinique du cœur » n'est pas seulement destinée aux consultations de malades, elle deviendra encore un centre d'enseignement pratique pour les élèves et les médecins, destiné à seconder, à favoriser celui de la Faculté de médecine. Dans ce but, j'ai fait construire, à la même Clinique, une salle de conférences qui sera inaugurée en avril prochain et où viendront professer, une fois par semaine, tous les médecins de bonne volonté parmi lesquels je puis déjà citer MM. les Prs *A. Robin*, *Hirtz*, *Rénon*, *Rochon-Duvigneaud*, pour les affections oculaires; *Balzer*, pour les maladies vénériennes, etc., médecins des hôpitaux; *Courtade*, pour les maladies du larynx; *Cathelin*, pour les maladies génito-urinaires; *Cautru*, pour la massothérapie; tous les chefs de clinique de la « Clinique du cœur » et d'autres encore dont nous attendons les adhésions. De plus, tous les lundis, de 9 à 11 heures, les médecins et étudiants seront exercés au maniement des appareils cardiographiques et sphygmomanométriques, sous la direction des Drs *Amblard*, *Gillet* et *A. Lagrange*.

Le besoin de cet enseignement se faisait réellement sentir, si nous en jugeons par le nombre assez considérable de docteurs et professeurs étrangers qui nous ont fait le grand honneur de fréquenter ou visiter la clinique pendant l'année qui vient de s'écouler. Parmi eux, nous distinguons : MM. les Drs *Arturo Molina*, *Julio Machado* (République Argentine); *Concha*, *Olivarez* (Chili); *Migone* (Paraguay); *Velasco Blanco* (Bolivie); *Pinto Portella*, *Vital-Duthu*,

Piraja da Silva, Circundes de Carvalho (Brésil); *D. Alfonseca, Luis Aybar* (San Domingue); *Th. Rousseau* (Mexique); *Le Cavellier* (Canada); *Montané* (La Havane). — MM. *Hassib Batlouni* (de Beyrouth) et *Spatharos*, de Trébizonde (Turquie d'Asie), *Zohdi*, du Caire; *Georgiadis*, d'Alexandrie; *Nevrous, Phronimos*, du Caire; *Monolakis*, de Mansourah (Egypte); *Thraslybule Margaritis*, à Zagazig (Egypte). — *B. Farmachidis*, à l'île Sporade (Turquie); *Thoïdis, Néchat*, à Constantinople. — *Sotirios Vassiliou, Pharmacopoulos, Spanos, Pétratos, Sotirios Papachristou* (Grèce); *Constantiniu, Vianu*, Pr *Cosmovici* (Roumanie); *Rudolf Horazdowski*, de Prague (Bohême); *Rossbach*, à Iéna (Allemagne). —*Van Hyfte*, à Gand (Belgique).—*Boveri Michele*, à Pavie; *Monforte*, à Florence; *Casavecchia*, à Spezia, *Alberto Salmon*, à Florence; *Ruggero Ongania*, à Lecco près Milan (Italie). *de los Sts Roger Suria*, à Barcelone; *Ruiz de la Herran*, à Madrid; *Joaquin Cortiguera*, à Santander (Espagne). — Pr *Iarotsky*, à Dorpat; *Ch. Vaqueret*, à Varsovie; *Sztolcman*, médecin des hôpitaux, à Vilna; *G. Schmidtoff*, médecin de la Maternité, à St-Pétersbourg (Russie). — *W.-P. Ritchie*, à Edimbourg (Ecosse). — Docent *Bergmark*, à Upsala (Suède).

Voilà une liste un peu longue, sans doute, et cependant encore très incomplète. Elle devait être donnée pour rendre hommage aux médecins étrangers et pour montrer l'importance que ceux-ci attachent aux travaux français, et c'est de cela surtout que je suis fier. La Clinique du cœur va entrer dans une nouvelle période de travail, et je tiens à remercier dès aujourd'hui tous mes chefs de clinique, tous ceux qui veulent bien me prêter leur précieux concours pour le présent et pour l'avenir. — H. Huchard.

P. S. — Des abonnés nous ont donné une adresse insuffisante. Prière de la compléter.

S'il survenait pour d'autres une irrégularité dans l'envoi du journal, nous leur serions obligés de nous en aviser tout de suite.

Société de Médecine de Paris

Présidence de M. Buret et Boursier.

Compte-rendu des travaux de l'année et notices nécrologiques. — Guillon, secrétaire général, passe en revue les travaux de l'année et prononce l'éloge de tous les membres disparus pendant le cours de 1909. La séance est levée en signe de deuil.

Installation du bureau. — M. Boursier, en prenant possession du fauteuil de la présidence, prononce une allocution très vive où il assure la Société de tout son dévouement.

Fracture de la tête du radius chez un enfant. (Présentation de radiographies). — Caudray. — Relatives à une fillette de 11 ans ayant subi un violent accident du coude gauche six semaines auparavant, ces radiographies dues à

M. Lacaille montrent un détachement de la tête du radius à 2 ou 3 millimètres au-dessous de la cupule. L'auteur insiste sur la nécessité des radiographies sous des plans différents et sur la comparaison avec l'état sain.

M. Desternes présente les radiographies d'une malade atteinte de paralysie du nerf cubital après une fracture du coude survenue dans l'enfance.

M. Mouchet insiste sur la portée pratique de cette communication et rappelle qu'il a été un des premiers à signaler ces faits et à exposer leur pathogénie.

Bases scientifiques de la bactériothérapie lactique : Bacille bulgare contre bacille pyocyanique. — MM. Georges Rosenthal et Chazarain-Wetzel continuent leur enquête sur la bactériothérapie par les ferments lactiques.

Le bacille pyocyanique est détruit en 48 heures par le bacille bulgare et ne peut se développer dans les cultures de ce bacille. De plus, il perd immédiatement son pouvoir de digérer la caséine. C'est donc la confirmation à nouveau des principes de l'incontamination du lait caillé et de la suspension du pouvoir tryptique. Le mécanisme pathogénique de ces phénomènes réside uniquement dans l'acidification du milieu.

Canitie et calvitie. — M. Guelpa. — La canitie est la décoloration des cheveux, déterminée par la compression morbide que la couche dermique sclérosée, le comédon et les glandes sébacées hypertrophiées exercent sur la tige pilaire en faisant obstacle à la montée des granulations pigmentaires. La calvitie est l'expression de la mort et de la disparition des cheveux à la suite de l'atrophie de la papille déterminée soit par insuffisance de la circulation normale, soit par intoxication, soit par la compression progressive dépendant de l'hypertrophie des glandes sébacées et du tassement exagéré de la couche adipeuse.

L'hygiène actuelle basée sur les applications hydriques alcoolisées, alcalines, acides et antiseptiques est funeste à la vie des cheveux et doit être absolument abandonnée en dehors de conditions spéciales exceptionnelles.

Les soins rationnels et vraiment utiles à la vie complète des cheveux doivent avoir pour but : *a*. favoriser la circulation de la tête en lui évitant toute constriction ; *b*. entretenir la souplesse et l'élasticité du cuir chevelu soit avec des nettoyages et des frictions simples, soit avec des massages profonds à l'aide de corps gras qui compenseront l'insuffisance de l'enduit sébacé et qui empêcheront la formation des comédons ou en favoriseront l'expulsion avec le rétablissement du fonctionnement normal des glandes sébacées.

Eviter avec soin les causes de refroidissement de la tête et à l'occasion en combattre sans retard les effets, dans ce but, renoncer à l'habitude pernicieuse de couper ras les cheveux.

Ne pas négliger les causes générales, surtout l'arthritisme et le thyroïdisme qui disposent à la canitie et à la cal-

vitie, et leur opposer sans retard et avec la persistance nécessaire les traitements spécialement indiqués.

M. Gastou demande que la discussion de la communication de M. Guelpa soit remise à la séance prochaine.

Présentation d'ouvrage. — M. Dignat présente un ouvrage au nom de M. Coromilas, d'Athènes.

Analyse du liquide extrait de l'estomac dans un cas de dilatation aiguë post-opératoire. — M. Pron (d'Alger) indique les principaux caractères chimiques du liquide extrait de l'estomac dans un cas de dilatation aiguë post-opératoire.

C'est un liquide acide, riche en chlorures, en sang et en produits de transformation des albuminoïdes, ne contenant pas de bile.

L'auteur y voit la conséquence d'une vaso-dilatation avec congestion intense de la muqueuse, accident d'ordre réflexe.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Commandeur* : MM. le professeur Landouzy, à Paris ; le professeur Calmette, à Lille.

Officier : MM. Castex, Hirtz, à Paris ; Baudin, à Bourg.

Chevalier : MM. Belin, Labbé (L.), Gautier (G.), Savoire, à Paris ; Mauny, à Saintes; Tapie, à Toulouse ; Merlin, à Saint-Just-La-Pendue (Loire); Lambert, à Lille ; Pauthier, à Senlis (Oise); Bachelez, à Saint Omer (Pas-de-Calais).

NOUVELLES DIVERSES

Médaille d'or (médecine). — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours : MM. Dalché, Klippel, J. Renault, qui ont accepté. MM. Boulloche et Carnot n'ont pas encore fait connaître leur acceptation.

Mémoires déposés : MM. Foix, Cawadias, Pinard, Troisier, Duvoir, Merle, Lyon-Caen, Tinel, Debré, Leconte, Bénard, de Brunel de Serbonnes, Schæffer, Joltrain, Lévi-Valensi et Chabrol.

La première séance d'oral aura lieu le 7 mars. à 4 heures, à la Charité.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours : MM. Labey, Picqué, Peyrot, qui ont accepté. MM. Delens et Bar n'ont pas encore fait connaître leur acceptation.

Mémoires déposés : MM. Roux, Bazy, Monsaingeon, Olivier, Hovelacque, Combier et Le Mée.

La première séance d'oral aura lieu le 10 mars, à 4 heures, à la Charité.

Chirurgien des hôpitaux. — Un concours pour la nomination à deux places de chirurgien des hôpitaux de Paris sera ouvert le lundi 21 mars 1910, à midi, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), de midi à 3 heures, du lundi 21 février au samedi 5 mars 1910, inclusivement.

DRAGÉES toni-cardiaques LEBRUN

Caféine iodoformée — Spartéine — Strophantus. — Dose : 3 à 6 dragées par jour.
PHARMACIE CENTRALE, 50, Faubourg Montmartre, Paris *et toutes Pharmacies.*

MALADIES DU CŒUR

SOCIÉTÉ DES PRODUITS

"STEM"



"STEM" PUR JUS DE RAISINS FRAIS Stérilisé

"IODOSTEM" SIROP IODOTANNIQUE à base de PUR JUS DE RAISINS FRAIS "STEM"

"PURGISTEM" LAXATIF NATUREL PHOSPHATÉ à base de PUR JUS DE RAISINS FRAIS "STEM"

SANS ALCOOL

MARQUES DÉPOSÉES

LYON. J. PITIOT, Pharmacien, Rue Confort, 19
DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

PASTILLES BRUNELET

Soulagement Immédiat des
Maladies de la GORGE, du LARYNX
Antiseptie constante de la Bouche.
ECHANTILLONS GRATIS A MM. LES DOCTEURS.
22, Rue de Turbigo, Paris.

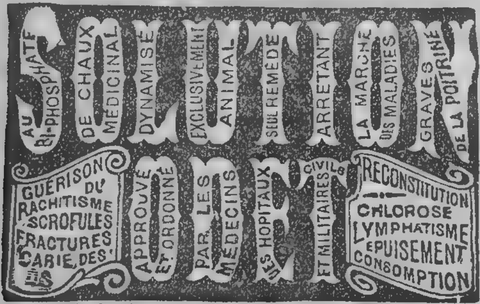
TUBERCULOSES

Bronchites, Catarrhes, Grippes

L'ÉMULSION MARCHAIS Phospho-créosotée

3 à 6 cuillerées à café dans lait, bouillon.

Calme la **TOUX**, relève l'**APPÉTIT** et **CICATRISE** les lésions.
Bien tolérée. Parfaitement absorbée

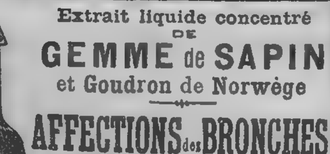


Dépôt dans toutes les Pharmacies.

ASTHME CATARRHE Boîte : 3 fr. **TUBES LEVASSEUR**
Phie 6, R. du Roule. Paris.
Echantillon gratuit et franco à MM. les Docteurs

NEVRALGIES MIGRAINES. — *Guérison certaine* par les Pilules Antinévralgiques du **Dr CRONIER**
Boîte 3 fr. SCHMITT Phien. 75, Rue La ... Paris.
Echantillon gratuit et franco à MM. les Docteurs

ELATINE BOÜIN



Extrait liquide concentré
DE
GEMME de SAPIN
et Goudron de Norwège

AFFECTIONS des BRONCHES
MALADIES de la VESSIE et des REINS

DOSE MOYENNE : 3 verres à Bordeaux par jour dans la boisson habituelle ou dans du lait chaud.
S'emploie également en Fumigations, Pulvérisations et Inhalations.
PRIX : 2f50.

A. FAGARD, Pharmacien de 1re Cl.
23, Av. de La Motte-Piquet, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES.

Liquide — Capsules

VALÉROBROMINE LEGRAND

Bromovalérianate de Soude :

0 gr 50 par cuillerée à café (2 à 6 par jour).	0 gr 25 par Capsule (4 à 12 par jour).

GROS : DARRASSE Frères, 13, Rue Pavée. — DÉTAIL : *TOUTES PHARMACIES*

Tolérance parfaite
MAXIMUM D'EFFICACITÉ

IODURES FUMOUZE

PRESCRIRE **GLOBULES FUMOUZE :**

Iodure de Potassium......... (0 gr. 25)	Protoiodure Hg............. (0 gr. 05)
Iodure de Potassium......... (0 gr 10)	Protoiodure Hg .. (0 gr. 05) } associés
Iodure de Sodium............ (0 gr 25)	Ext. Thébaïque ... (0 gr. 005) } associés
Iodure de Sodium............ (0 gr 10)	Biiodure (Hg^2).............. (0 gr. 01)
Antiasthmatiques....... (KI = 0 gr. 20)	Biiodure Ioduré............ (0.005-0.25)

FLACON : 3f50.

Plus de 120 Formules préparées sous forme de
GLOBULES FUMOUZE
Insolubles dans l'Estomac, graduellement solubles dans l'Intestin.

Établissements FUMOUZE, 78, Faubourg Saint-Denis, PARIS.



SPÉCIFIQUE DE LA GRIPPE

GAÏARSINE-DUCATTE

Chaque Ampoule ou Dragée contient :
Cacodyl. de Gaïacol chimiqt pur..
Sulfate de Strychnine....

Littérature et Echantillons à MM. les Docteurs

Laboratoires DUCATTE
8, Place de la Madeleine
PARIS

CAPSULES DE MORRHUINE PUY

A l'extrait complet d'Huile de foie de morue

Superiodé : dosé à 2 milligrammes d'Iode combiné par Capsule.
Remplace l'Huile de foie de morue pour les malades qui ne peuvent l'absorber ou la digérer, dose 2 à 4 capsules par jour aux repas pour les enfants, 4 à 8 pour les adultes.

Échantillons, Littérature, Laboratoire A. PUY, Grenoble

Maladies du système lymphatique.
Ralentissement des fonctions lymphoïdes.
Engorgements ganglionnaires
Le flacon, 3 fr. 80

CHLORO-ANÉMIE · CONVALESCENCES

DRAGÉES DE FER COGNET

PROTOXALATE DE FER & QUASSINE CRISTALLISÉE

LE PLUS ACTIF DES FERRUGINEUX

A. COGNET, 43, Rue de Saintonge, PARIS, et TOUTES PHARMACIES

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................. 12 fr
Etranger : Union postale. 15 fr
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. 6 fr
Etranger : Union postale.. 10 fr

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE. —

THESES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mardi 1er février 1910. — M. *Dreyfus* : Contribution à l'étude des phlébites et thrombo-phlébites blennorragiques des veines de la verge. — M. *Girard* : De la couperose et de son traitement par la scarification assurée par l'application des courants de haute fréquence.

Mercredi 2 février 1910. — M. *Delacou* : Contribution à l'étude de la pleurésie séro-fibrineuse traumatique, sous-fracture de côtes. — M. *Roy* : Les nodosités de rhumatisme articulaire aigu. — Mlle *Rosenthal* : Traitement local des arthrites rhumatismales et blennorragiques par les injections de salicylate de soude. — Mlle *Schechtmann* : Contribution à l'étude des troubles psychiques dans les chorées chroniques de l'adulte.

NOUVELLES DIVERSES

Association d'Enseignement médical des hôpitaux de Paris. — **Hôpital Saint-Antoine.** — *Enseignement de la radiologie médicale.*

Le Dr Béclère, médecin de l'Hôpital Saint-Antoine, commencera le dimanche 6 février, à 10 heures du matin, et continuera les dimanches suivants à la même heure, dans son laboratoire, une série de Conférences sur le radio diagnostic des maladies de l'appareil digestif : œsophage, foie, estomac et intestin.

— M. le Dr Lesage a commencé le vendredi 21 janvier, à 2 heures, à l'Hôtel des Sociétés Savantes, ses cours sur : le nourrisson, sa vie, ses maladies.

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André-des-Arts). — Cours de 1910 (10e année). Les Cours et les Conférences de l'Ecole de psychologie sont publics.

Hypnotisme thérapeutique. Psychothérapie. — M. Bérillon, professeur. Objet du Cours : 1° L'hypnotisme et les méthodes de rééducation en psychothérapie; 2° l'hypnotisme et l'orthopédie mentale. Les arriérés du jugement. Les jeudis à 5 heures, à partir du jeudi 13 janvier.

Hypnotisme expérimental. — M. Paul Magnin, professeur. Objet du cours : Les rééducations psycho-motrices. Les jeudis à 5 h. 1/2, à partir du jeudi 13 janvier.

Psychologie pathologique. — M. Paul Farez, professeur. Objet du cours : La psychologie-pathologie de la soif. Les samedis à 5 heures, à partir du samedi 15 janvier.

Pathologie mentale appliquée aux religions. — Binet-Sanglé, professeur. Objet du cours : Jésus de Nazareth. (Suite du cours de l'année précédente.) Les samedis à 5 h. 1/2, à partir du samedi 15 janvier.

Psychologie sociale. — M. Broda, professeur. Objet du cours : La morale de l'avenir. Les mercredis à 5 heures, à partir du mercredi 19 janvier.

Psychologie des races. — M. Scié-Ton-Fa, professeur. Objet du cours : La civilisation chinoise. Les mercredis à 5 h. 1/2, à partir du mercredi 12 janvier.

Méthode expérimentale. — M. Louis Favre. Objet du cours : De la méthode dans les recherches psychiques. Les vendredis à 6 heures, à partir du vendredi 14 janvier.

Psychologie musicale. — M. Demonchy, professeur. Objet du cours : Les procédés psychologiques dans l'éducation musicale. Les vendredis à 5 h. 1/2, à partir du 14 janvier.

Internat. — Lecture des copies. ... 20 janvier. — Ont obtenu : MM. ... Durand (H.), 9; Morancé, 14; Petit (Ch... 8; Castex, 7; Gougelet, 8.

...natomie. — *Séance du* ..., 6; Hébrard, 13; Du... Michaux, 4, Bloch (I.), ...

Séance du 21 janvier. — Ont obtenu : MM. Paral, 8; Rousseau (E.), 5; Perrand, 12; Baudoin (E.), 9; Cleisz, 11; Routier, 15; Vinay, 3; Mlle de Pfeffel, 9; de Jong, 11.

Séance du 24 janvier : Ont obtenu : MM. Huyghes de Beaufond, 9; Brun, 6; Bollack, 13; Patenostre, 8; Weber (A.), 10; Rousseau (F.), 11: Mlles Hertz, 12; Leven, 11.

Pathologie. — *Séance du 19 janvier* : — Ont obtenu : MM. Devilliers, 7; Guillermain, 4; Krebs, 9; Haguenau, 11; Frette, 5. Barat, 6; Bormet (Fl.), 6; Wallimann, 3; Michel, 8; Kœchlin, 7; Monod (R.), 8.

Séance du 21 janvier. — Ont obtenu : MM. Jacquemin (A.), 11; Gauchery, 11; Nadal, 7; Brisset des Nos, 2; Perrot-Delpech, 4; Sidoun, 5; Porak, 12; Vilbert, 9; Bardon, 5; Besset, 11; Mlle Landesmann, 8.

Séance du 22 janvier. — Ont obtenu : MM. Jacob, 4; Richard (G.-F.), 7; Jamier, 1; Beloux, 10; Turquety, 9.

Séance du 24 janvier. — Ont obtenu : MM. Rouffignac, 6; Brusle, 7; Parlitch, 3; Maurer, 9; Rouillard, 7; Petit (H.), 7; Kemhadjian, 5; Bergeret, 6; Plaisant, 7; Colombe, 3; Mlle Lang, 2.

Hôpitaux d'Orléans. — M. Vacher est nommé oto-laryngologiste des hôpitaux d'Orléans.

Hôpital Sadiki (Tunis). — Une place d'assistant-interne est vacante à l'hôpital Sadiki. Cet établissement comporte un mouvement très important de malades indigènes, notamment au point de vue chirurgical. Bibliothèque. Laboratoires. Amphithéâtre.

Avantages matériels. — Traitement annuel de 2.400 francs, logement, éclairage, chauffage, voyage payé en 2e classe de Paris à Tunis.

Conditions. — Etre Français, âgé de moins de 35 ans, scolarité médicale terminée (avec ou sans thèse), préférence accordée à ancien interne de province ayant une éducation chirurgicale sérieuse.

Adresser les demandes avec pièces justificatives à M. Brunswic-le-Bihan, médecin-chef de l'hôpital Sadiki, à Tunis.

IIIe Congrès des Praticiens. — La réunion du IIIe Congrès des praticiens est fixée définitivement au jeudi matin 7 avril.

La question suivante sera ajoutée au programme :

Syndicat médicaux et enseignement médical : M. Lafontaine (Paris).

Le relèvement des honoraires médicaux. — Les médecins du XIIe arrondissement portent à la connaissance de leur clientèle qu'à partir du 1er janvier 1910, les prix payés jusqu'à ce jour sont majorés d'un tiers et qu'ils appliquent comme tarif minimum :

1° Consultation simple au cabinet du médecin à ses jours et heures de réception, 3 francs ;

2° Visite simple de 8 heures du matin à 7 heures du soir, en semaine, 4 francs ;

3° Visite simple des dimanches et jours fériés (de 8 heures à midi), 4 francs ;

4° Visite simple demandée de 6 heures à 8 heures du matin, et de 7 heures du matin à 10 heures du soir, 5 francs.

Ecole principale du service de santé de la marine. — Un concours s'ouvrira à Rochefort le 24 février 1910, pour l'attribution de la chaire de physiologie, d'hygiène et de médecine légale à l'Ecole principale du service de santé de la marine.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Bazelis, d'Armentières (Nord) ; Descamps, de Sommaing-sur-Ecaillon (Nord) ; Smagghe, d'Hazebrouck (Nord) ; Louis Carrié (de Paris).

AVIS AUX ABONNES

L'Administration du Journal informe MM. les abonnés **qu'elle fera encaisser très prochainement par la Poste**, le montant des abonnements de 1910 non payés.

Il n'est pas fait de **recouvrements à l'Étranger**. MM. les abonnés résidant **hors de France** sont priés d'envoyer à l'Administration du Journal le prix de l'abonnement par mandat-poste, chèque ou billets de banque suivant leur convenance.

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome X des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES a paru dans le courant de Janvier.

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1910**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition (0 fr. 30** pour la France et pour **0.50** l'Etranger).

Avis — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II (années 1901 et 1902), qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

NOM ET ADRESSE ____________________

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

SIGNATURE (très lisible) :


SPÉCIFIQUE DES AFFECTIONS DU
SYSTÈME de la VEINE PORTE
ET DE LA
VEINE PULMONAIRE
Réunit, sous forme de combinaison
d'Hamamelis.
Nicine Rol
IODOHAMAMELINE
INDICATIONS :
VARICES, HÉMORROÏDES,
PHLÉBITES, ARTÉRIOSCLEROSE,
EMPHYSÈME, ASTHME, BRONCHITES aiguës
et chroniques, MÉTRITES, Accidents de l'AGE CRITIQUE,
CIRRHOSES, Affections CARDIAQUES et VASCULAIRES.
DOSES : Adultes : XX gouttes matin et soir. — Enfants : moitié doses.
Littérature et Echantillons : E. BARBIER, Pharmacien, 1, Place du Louvre, PARIS.


PRESCRIVEZ AUX CONSTIPÉS LES "PASTILLES MIRATON"
CHATEL-GUYON
LAXATIF HYDRO-MINÉRAL DE CHATEL-GUYON
Prix: 2f.
LAXATIF MIRATON - CHATEL-GUYON
PASTILLES LAXATIVES DE CHATEL-GUYON

VARIÉTÉ

L'intuition féminine

Les femmes, avant tout êtres intuitifs, se piquent volontiers de ne se laisser conduire que par la logique et la raison. En quoi elles font tort à la plus enviable de leurs qualités : cette faculté, à l'aide d'antennes mentales infiniment subtiles, de connaître d'instinct avant d'avoir raisonné. Ma femme voit juste, déclarent nombre de maris. Elle voit juste, c'est-à-dire saisit d'un coup d'œil, pénètre le défaut caché, doit à la finesse de sa sensibilité une justesse de jugement que les déductions logiques les plus parfaites n'atteignent qu'avec lenteur, quand elles y parviennent.

Car les femmes ne s'en doutent pas assez : dès qu'elles raisonnent, elles se fourvoient aisément dans l'un des sophismes logiques dont Stuart Mill a jadis dressé la liste : préjugés et superstitions posés en principes irréfragables, préférences personnelles données pour des raisons, mirage des mots, généralisations hâtives et passionnelles, fausses analogies, pétitions de principes (1). Ce n'est pas que les hommes ne tombent pas dans un travers pareil. Ils ne veulent pas comprendre que si la logique triomphe dans les mathématiques, la physique, la chimie, son secours en biologie et en psychologie demeure beaucoup plus incertain. Elles ne leur sert, la logique, dans les sciences biologiques qu'auprès des données dont les prémisses — telle l'action spécifique du sérum antidiphtérique — sont définitivement acquises. — Quant à la psychologie, la logique n'y pénètre qu'avec circonspection pour la raison que les principes fondamentaux manquent, dans leurs assises, de la solidité indispensable. L'étude de la conscience réclame à côté de la logique, d'autres méthodes d'investigation. Dire, par exemple, dans un traité de morale, que les seules vérités sont celles qui restent accessibles à la raison est une erreur. Par une généralisation téméraire, pareille assertion

(1) MARION : *Psychologie de la femme.* Colin, édit., p. 215.

assimile les phénomènes psychologiques et leurs réactions imprévues aux phénomènes mécaniques et physico-chimiques dont le déterminisme peut être rigoureusement annoncé. Les philosophies récentes de William James et de Bergson ont maintes fois insisté sur cette distinction que, de notre côté et depuis plus de quinze ans, nous défendons, comme étant la condition d'une méthode d'observation vraiment féconde. L'intelligence fait connaître la matière. L'instinct, l'intuition, les puissances de sympathie et de divination endormies nous mènent à la connaissance profonde de la vie (1). La maxime de Pascal : « Le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas » est devenue le fondement de la philosophie moderne. Elle ne dépossède pas la raison de ses droits. Celle-ci inspire un procédé légitime de connaître. Seulement, si elle atteint certaines réalités, d'autres lui échappent, et c'est sur ces dernières qu'agissent les facultés intuitives du sujet.

Jadis, les femmes raisonnaient moins. Elles disaient : « Ceci est mon sentiment ». Sans le savoir et pour peu qu'elles jugeassent non de science, mais de questions de personnes, elles trouvaient la note juste, d'accord dans leur procédé d'examen avec les plus éminents des philosophes contemporains. Quand, au contraire, elles proclament : « j'ai raisonné logiquement ma conduite », méfiez-vous. Peut-être ne trompent-elles pas encore leur mari, mais elles utilisent le procédé mental qui accumule les motifs propres à justifier les pires écarts. La raison est une servante complaisante au service des états affectifs antérieurs et de tous les intérêts passionnels. Par la prise en considération des arguments favorables et le rejet des éléments hostiles, elle aboutit logiquement à l'adoption des conclusions qu'elle désirait voir aboutir.

(1) A. Chaumeix : Les critiques du rationalisme (*Revue hebdomadaire*, 1er janvier 1910).

C'est un des motifs pour lesquels la raison, en matière d'enseignement moral, jouit du crédit actuel. Il suffit de poser le problème sous un angle donné, pour conduire à l'affirmation ou à la négation imposée de par les sophismes courants.

Et puis, il y a autre chose encore dans cette élévation exaltée de la raison humaine : un souvenir toujours présent des conceptions utopistes de Jean-Jacques. Son homme idéal, à l'état de nature et paré de toutes les qualités, ne pouvait manquer de posséder dans son instrument de logique mentale un outil d'une aptitude merveilleuse à résoudre les grands problèmes. L'optimisme béat et quelque peu niais de l'écrivain génevois le portait aux glorifications exaltées, aux hymnes dithyrambiques et sonores.

Il n'oubliait, dans sa louange. que le champ essentiel de notre mentalité : cette zone inconsciente où s'élabore le caractère et la fermeté d'âme et dont l'activité obscure conduit, par des voies insoupçonnées, à ces lumières intuitives qui font la gloire de la sensibilité féminine et des hommes vraiment supérieurs. Le mot conscient est accolé, en matière d'éloges, par la presse journalière à

la qualification de tel ou tel personnage : conscient de sa fonction, de son devoir, de ses opinions. Passe pour conscient d'une opinion ; il convient de l'avoir discutée avant l'adoption définitive. Mais conscient de son devoir est une de ces formules qui trahissent la misère psychologique d'une époque. On ne discute pas un devoir. Dès que le raisonnement y pénètre, sa valeur en est entamée. C'est le devoir, parce que c'est le devoir. L'inconscient s'en est emparé ; il n'admet ni subtilités, ni tous ces compromis intérieurs qui autorisent les dérogations à la ligne droite. L'homme est grand et noble, assez peu par l'étendue de ses zones cérébrales conscientes, beaucoup par la faculté de vibration de ses zones inconscientes. Ce sont ces dernières qui règnent surtout dans la mentalité de la femme et lui valant les dons d'intuition dans l'exercice courant de la vie, font jaillir de son enveloppe frêle et, aux heures de crise, des ressources d'énergie admirables qui fixent l'admiration de tous et arrachent l'étonnement de ceux dont la vue ne s'étend pas au delà des modes d'action logiquement déduits.

ACTUALITÉ

Souscriptions à l'« Œuvre confraternelle »

Total vérifié jusqu'au 1er janvier 1910. . . . . Fr. 29.864 85
Collecte au déjeuner de la Société médicale de l'arrondissement de Rochefort. . . . . 44 »
Drs Boubet, à Dijon . . . . . 20 »
Depierris, à Cauterets. . . . . 20 »
Gesbron, à Marines (S.-et-O.). . . . . 20 »
Laissus fils, à Brides (Savoie). . . . . 30 »
B... (anonyme du Finistère) . . . . . 500 »
Santini, à Douges (Loire-Inférieure). . . . . 5 »
H. Obissier (de Paris) . . . . . 20 »
Ducroux, à Gueugnon (Saône-et-Loire). . . . . 5 »
Motel, à Vannes . . . . . 8 »
Duloup, à Sauzé-Vaussais (Deux-Sèvres). . . . . 10 »
Kerrien, à Saint-Pierre-Quillebignon (Finistère) 8 »
Mme Esmelin, à Auxerre . . . . . 25 »
Drs Calba, aux Andelys. . . . . 10 »
Robert, à St-Fort-sur-Gironde (Charente-Inf.). 8 »
Mazet, à Chalabre (Indre) . . . . . 5 »
Souberbielle, à Ustaritz (Basses-Pyrénées). . . . . 20 »
Roux, à la Cadière (Var) . . . . . 5 »
Un vieil abonné, Dr M... à Vesoul. . . . . 8 »
Palas, aux Sables-d'Olonne . . . . . 3 »
Dutauzin, à Belin (Gironde) . . . . . 5 »
Durieux, à Thiviers (Dordogne), ... 8 »
M. Achard, administrateur du « Journal des Praticiens » . . . . . 10 »
Drs Carcopino, à Verneuil (Eure). . . . . 20 »
Hirtz, médecin de l'hôpital Necker . . . . . 100 »
Foveau de Courmelles, à Paris . . . . . 100 »
Leclercq, à Paris. . . . . 25 »
Françon, à Paris . . . . . 20 »
Allen, à Entrains (Nièvre). . . . . 18 »
Schoull, à Paris . . . . . 8 »

Traisnier, à Ile-s.-Tet (Pyrénées-Orientales)	5	»
R..., à X... (Alsace)	5	»
Mme Znoïko	25	»
Drs R... (Yonne), en reconnaissance pour le docteur Huchard	30	»
Betailloulou x, à Pirou (Manche)	5	»
Cornu, à Ervy (Aube)	50	»
Société française d'homœopathie	50	»
M. P..., pharmacien à Nîmes	5	»
Drs Doizy, à Flize (Ardennes)	10	»
Nurdin, à Fougerolles (Haute-Savoie)	8	»
Lanaras, à Bacou (Russie)	10	60
Le Fur, à Paris	20	»
R..., à Paris	10	»
Dezons, à Blangy	5	»
Un abonné	1	»
Mme G. L... (une malade reconnaissante)	100	»
Drs Cabanés, à Paris	50	»
H. Huchard et Ch. Fiessinger, sur le livre qui vient de paraître : La thérapeutique en 20 médicaments	100	»
H. Huchard, sur le livre qui vient de paraître : Maladies du cœur et artério-sclérose	50	»
Viratelle, à Bordeaux	10	»
Total. . . . . . . Fr.	31.472	45

A l'heure actuelle (20 janvier 1910), l'œuvre confraternelle possède déjà 31.472 fr. 45, et d'autres dons nous arrivent encore. A l'avenir nous ne publierons les listes de souscriptions que tous les mois ou tous les deux mois et le conseil de surveillance de l'œuvre confraternelle se réunira probablement à la fin de mars ou au commencement d'avril pour prendre des décisions importantes et décisives.

D'ici là, nous comptons sur la bonne confraternité de nos lecteurs français ou étrangers pour arrondir encore cette somme qui aujourd'hui dépasse déjà toutes nos espérances. Que nos lecteurs intéressent à notre œuvre tous les malades reconnaissants, toutes les personnes fortunées. Celles-ci ne peuvent pas faire un meilleur emploi de leurs richesses qu'en venant en aide à de malheureux médecins qui se sont si souvent dévoués pour leur conserver la santé et prolonger leur existence. Que les praticiens de la France et de l'Etranger continuent à donner eux-mêmes un bel exemple de solidarité professionnelle ; qu'ils s'unissent toujours à nous pour accomplir une bonne œuvre entre toutes. Nous les remercions à l'avance, comme nous remercions sincèrement aujourd'hui tous les généreux donateurs de la liste que nous publions.

Nous n'avons pas encore des millions. Si nous les possédions, nous en distrairions plus de la moitié pour venir immédiatement en aide aux confrères malheureux et à leurs familles. C'est en effet plus qu'une erreur, mais une faute de capitaliser à outrance. Commettre cette faute c'est donner à un grand nombre de confrères l'idée de rechercher ailleurs les secours qu'ils ne reçoivent pas en temps opportun, c'est presque ligitimer la désunion, la désapprobation du corps

médical qui ne veut pas assister plus longtemps à des souffrances imméritées et trop tardivement secourues. Il ne suffit pas d'amasser et de contempler des trésors, il faut encore savoir donner en proportion de ce que l'on reçoit. Dans une œuvre vraiment confraternelle, la puissance que donne l'argent n'est rien, l'opportunité du bienfait est tout. — H. HUCHARD.

Société de pathologie comparée

L'anaphylaxie en clinique. — M. LESNÉ. — Les phénomènes d'anaphylaxie ne sont pas seulement des faits de laboratoire ; bien des cas « d'idiosyncrasie » doivent être en réalité attribués à l'anaphylaxie. M. Lesné rapporte l'observation d'une fillette de 8 ans bien portante qui semblait parfaitement supporter un régime alimentaire normal dans lequel entraient parfois des œufs, mais qui présentait quelquefois un peu d'urticaire et d'œdème des paupières. A un certain moment, elle est prise peu après le commencement de chaque repas de vives douleurs abdominales qui ne cessèrent que lorsqu'on supprima l'œuf qu'elle prenait. Six mois après l'enfant goûte à un entremets dans lequel entrait une petite quantité d'œuf, immédiatement après, accidents graves pouvant faire penser à une crise d'appendicite, puis guérison qui se maintient avec la suppression des œufs.

HUTINEL de son côté a pu citer des cas d'anaphylaxie lactique parfois mortels. Les accidents qui suivent l'ingestion de moules, d'huîtres, de fraises, ressortissent encore de l'anaphylaxie.

Les oosporoses. — M. ROGER a depuis un an observé dans son service 7 cas d'oosporose. Dans 3 cas le parasite avait déterminé des lésions buccales, dans les 4 autres des lésions pulmonaires. Dans un des premiers cas, M. Roger a isolé une oospora à l'état de pureté (*oospora buccalis)* ; dans les autres observations de lésions buccales l'oospora se trouvait unie à l'*endomices albicans* (muguet). C'est dans l'appareil pulmonaire que l'oospora se développe le plus volontiers ; elle n'a aucun pouvoir pathogène. Il est permis cependant de penser que l' « oospora pulmonalis » doit être à l'origine de bien des dilatations bronchiques, ou de lésions pseudo-cavitaires considérées à tort comme tuberculeuses.

Les oospores jouent aussi un rôle pathogène chez les animaux (Isania destructor de Metchnikoff, oospora lacertae oospora caprae, streptotrix polychromogenes du cheval, etc.) Chez les végétaux mêmes certaines lésions sont produites par l'oospora (streptothrix Dasonvillié).

Notions nouvelles au sujet de la poliomyélite. — M. NETTER. — La question des paralysies infantiles fait depuis quelque temps l'objet de nouvelles recherches à la suite de véritables épidémies qui se sont multipliées dans le cours de ces dernières années, en Suède, en Norvége, en Autriche, en Allemagne.

A côté des cas très classiques, on rencontre des formes abortives, simples affections fébriles, dans lesquelles le symptôme paralysie manque souvent, formes difficiles à dépister, mais parfaitement capables de propager la mala-

die. Enfin, fait particulièrement grave, des enfants en apparence sains, mais ayant vécu au contact d'enfants atteints, ont pu propager l'affection dans leur entourage.

Au point de vue clinique et anatomo-pathologique, l'analogie est absolue entre la paralysie épidémique et la paralysie infantile que l'on ne considérait pas jusqu'ici comme contagieuse.

On a pu arriver à reproduire expérimentalement la maladie surtout chez les animaux. La sub stance virulente se trouve dans les centres nerveux, mais on n'a pas encore pu déceler l'agent pathogène. On a pensé que cette affection devait être comme la rage, due à un virus filtrant et effectivement en employant la méthode de la filtration, on a pu transmettre la maladie par générations successives.

Nouvelles propriétés du bacille tuberculeux bovin cultivé sur bile de bœuf. — M. Guérin (de Lille). Après un seul passage la virulence du bacille augmente puis par des passages successifs elle diminue ensuite. Cette atténuation de virulence persiste quand le bacille est de nouveau cultivé sur pomme de terre glycérinée. On peut donc obtenir de véritables races de bacilles atténués.

Sérothérapie et vaccination du rhumatisme. — M. Rosenthal. L'auteur a employé pour obtenir son sérum la méthode d'atténuation des anaérobies par l'aérotrisation. Il a pu obtenir ainsi un sérum dont il a vérifié l'innocuité, le pouvoir préventif et curateur expérimental. Cliniquement les résultats obtenus ont été très encourageants, surtout dans les manifestations viscérales. En pratique, M. Rosenthal unit l'emploi du sérum à celui du salicylate de soude et de l'électrargol.

La cuti-réaction à la malléine chez l'homme et chez les animaux. — M. Martel. Expérimentée dans plusieurs cas, la cuti-réaction à la malléine a donné sur des hommes atteints quelquefois très longtemps auparavant (20 ans), de morve, des résultats toujours nets et concordants. Chez le cheval, les résultats sont un peu plus difficiles à interpréter et peut-être un peu plus inconstants; la réaction n'est jamais positive chez un sujet n'ayant jamais été atteint de morve. Il y a donc là un procédé de diagnostic très sensible.

Les théories de Baron appliquées à l'anthropologie normale et pathologique. — M. Félix Reynault. La distinction admise par Baron en zootechnie entre les « bréviligne » et les « longilignes » mérite d'être conservée; mais chez l'homme il faut faire intervenir une troisième dimension, l'épaisseur. L'auteur reconnaît donc en anthropologie pathologique les « crassilignes » dont le diamètre antéro-postérieur (tête, thorax, bassin), est très augmenté.

Au point de vue pratique, on peut dire que le « bréviligne » est taillé pour les travaux de force, le « longiligne » pour les travaux de vitesse (coureur). — (*14 déc. 1909*).

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officiers* : MM. Magnin, médecin en chef de l'hôpital américain de Paris; Guglielminetti, à Monte-Carlo.

Chevalier : M. Potocki, à Paris.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France........................ 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France........................ 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.



THESES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 9 février 1910. — M. *Le Moine* : Formes cliniques anormales des tumeurs primitives de la vessie. — M. *Marty* : A propos de quelques cas de phlegmons de la cavité de Retzius. — M. *Caraven* : Des ostéites et ostéo-arthrites mycosiques.

Jeudi 10 février 1910. — M. *Leroy* : Examen d'un droguier chinois. — M. *Abord* : La médecine populaire et les pratiques superstitieuses du Morvan. — M. *Percot* : Les kystes séreux simples de la sclérotique. — M. *Gaignard* : Conduite à tenir dans le cas de contracture utérine au cours de l'accouchement.

NOUVELLES DIVERSES

Hôpital Cochin-Annexe. — M. Michon, à 10 h. 1/2, à partir du 7 mars.

1re leçon. Anatomie sommaire de l'appareil urinaire. Examen du malade, palpation du rein, de la vessie. — 2e leçon. Examen de l'urine : sang, pus, filaments. Ecoulements. Anatomie des organes génitaux : examen du testicule. Cordon. Vaginale. Le cours est gratuit.

Hôpital Lariboisière. — M. Lapointe (3 leçons) : (Consultation de chirurgie), à 11 heures, à partir du 3 mars.

1re leçon. Notions élémentaires sur l'anatomie, le développement, la physiologie des organes génitaux de la femme. Etiologie des maladies. — 2e leçon. Examen clinique : palper, toucher. — 3e leçon. Examen instrumental : spéculum, hystérométrie, etc.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 27 janvier.* — Ont obtenu : MM. Boivin, 9; Genil-Perrin, 7; Cassard, 9; Alary, 8; Cuny, 6; Renault (Ch.), 5; Pierret, 9; Le Maux (R.), 10; Guelfucci, 5; Bobrie, 8.

Séance du 28 janvier. — Ont obtenu : MM. Pernet, 11; Larue, 13; Béraud, 5; Rennadier (J.), 10; Monbrun, 11; Gassier, 11; Bodineau, 14.

Séance du 31 janvier. — Ont obtenu : MM. Bouttiez, 8; Gheorghiu, 5; Desvaux de Lyf, 11; Salès, 4; Blum, 6; Levrand, 13; Lefèvre, 8; Philippon, 10; Virenque, 15.

Pathologie. — *Séance du 26 janvier.* — Ont obtenu : MM. Cuvillier, 2; Tribes, 4; Vallery-Radot (P.), 8; Lévy-Isaac, 9; Schoofs, 7; Roubeau, 6; François, 11; Petit-Dutaillis, 9.

Séance du 28 janvier. — Ont obtenu : MM. Photiadis, 3; Dufour, 6; Dietz, 8; Marchak, 6; Brouet, 4; Couinaud, 8; Datil, 7; Paris, 10; Heuyer, 12; Mlle Condat, 10.

Séance du 29 janvier. — Ont obtenu : MM. Baudouin (R.), 6; Duval, 8; Trifaud, 5; Legrain, 10; Donzelot, 10; Desaux, 6; de Berne-Lagarde, 10; Mlle Trélat, 7; Peller, 9.

Séance du 31 janvier. — Ont obtenu : MM. Lebas, 5; Gutmann, 9; Lanot, 3; Desplas, 10; Chauvet, 9; Durand (Gust.), 8; Rousseau (Ferd.), 5; Netter, 9; Amaudrut, 11.

Prix Corvisart et Saintour. — La Faculté de médecine de Paris a arrêté comme suit les sujets des prix Corvisart et Saintour à décerner en 1910.

Prix Corvisart : Epanchements pleuraux.

Prix Saintour : Recherches du treponema dans ses diverses localisations.

Adjuvat et prosectorat. — Par dérogation aux articles 2 et 12 de l'arrêté du 15 mars 1907, les concours pour l'adjuvat et le prosectorat à la Faculté de médecine de l'Université de Paris s'ouvriront en 1910 dans la première semaine du mois d'avril.

« Les dimanches du praticien » (2e trimestre). — Dimanche 6 février, à la Sorbonne : Causerie-conférence de M. Blondel sur *l'Action universitaire française au dehors*. Rendez-vous à dix heures, à la Sorbonne, au bureau des renseignements.

Dimanche 13 février : Causerie-conférence de M. Triboulet sur *La coprologie clinique*. Rendez-vous à l'hôpital Trousseau, à 10 heures.

Dimanche 20 février : Causerie-conférence de M. Martinet sur les *Théorie et pratique de l'ionisation médicale*. A 5 heures, rue de Rome, 47.

Dimanche 27 février : Conférence de M. Delmas, chef de clinique à la Faculté, sur les *Principales indications et les formalités de l'internement des malades mentaux*. Rendez-vous à l'Asile clinique Sainte-Anne, 1, rue Cabanis.

Dimanche 6 mars : Conférence de M. O. Pasteau, sur les *Procédés modernes d'exploration des reins*. A 5 heures, 47, rue de Rome.

Dimanche 13 mars : Conférence de M. Jayle, sur *l'Insuffisance ovarienne*. A 5 heures, rue de Rome, 47.

Ces conférences sont gratuites. Le nombre des places est limité. S'inscrire auprès des Drs Desfosses et Durey, 47, rue de Rome.

Syndicat médical de Paris. — Le 27 janvier à 9 heures du soir, sur la convocation du Syndicat médical de Paris, qui avait pris l'initiative de la réunion, les délégués des principaux groupements médicaux de Paris et de la région parisienne, se sont réunis à la Faculté de médecine et ont fondé, à l'unanimité des 40 délégués présents : « La Fédération permanente des médecins de la région parisienne. » Ainsi donc, l'idée qui avait présidé à l'union de quelques grandes associations médicales et qui avait déjà donné de très appréciables résultats, l'an dernier, pour le relèvement des honoraires, a définitivement pris corps.

Le nouveau groupement n est destiné à combattre aucun autre groupement préexistant, mais, au contraire, à consolider l'union entre tous les membres du corps médical, par l'étude des grandes questions qui intéressent tous les médecins.

Le Devoir Médical, œuvre de solidarité confraternelle et mutuelle. — Il est formé entre les médecins civils ou militaires adhérant aux présents Statuts, une Société civile d'assistance mutuelle et de solidarité professionnelle sous le titre de : *Le Devoir médical.* Son siège social est à l'Athénée municipal, rue des Trois-Conils, à Bordeaux. Il pourra être transféré partout ailleurs par simple décision du Conseil d'administration.

Cette Société régie par les présents Statuts et déclarée conformément aux dispositions de la loi du 1er juillet 1901, a pour but d'assurer aux ayants droit de l'associé qui vient de décéder une somme de dix mille francs environ pour chaque Groupe dont il est parlé à l'art. 2 et dont le défunt faisait partie.

Ces avantages sont obtenus par le versement d'une cotisation payable à chaque décès d'adhérent par tous les membres de son Groupe, cotisation dont le taux est invariablement fixé pour chaque membre d'après son âge d'admission, et cela pour toute la durée de son séjour dans la Société, suivant les dispositions d'un barème assurant une égalité d'avantages et une relativité de charges aussi absolues et aussi permanentes que possible entre tous les Sociétaires, quels que soient l'âge de leur admission et le nombre des membres du Groupe auquel ils appartiennent.

S'adresser pour plus amples renseignements au Dr Muselli, président, Bordeaux, Athénée municipal.

— Tout médecin sollicité de venir s'installer à Saint-Nazaire-sur-Loire (Loire-Inférieure), est prié de s'adresser pour tous renseignements, à M. le Dr Méloche, président du Syndicat local, auquel tous les médecins de la ville et des environs ont adhéré.

AVIS AUX ABONNES

L'Administration du Journal informe MM. les abonnés **qu'elle fera encaisser très prochainement par la Poste**, le montant des abonnements de 1910 non payés.

Il n'est pas fait de **recouvrements à l'Etranger.** MM. les abonnés résidant **hors de France** sont priés d'envoyer à l'Administration du Journal le prix de l'abonnement par mandat-poste, chèque ou billets de banque suivant leur convenance.

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome X des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES a paru dans le courant de Janvier.

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1910**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition (0 fr. 30** pour la France et pour **0.50** l'Etranger).

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II (années 1901 et 1902), qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An au* Journal des Praticiens (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

NOM ET ADRESSE

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

SIGNATURE (très lisible :



SPÉCIFIQUE DES AFFECTIONS DU
SYSTÈME de la VEINE PORTE
ET DE LA
VEINE PULMONAIRE
Réunit, sous forme de combinaison chimique nouvelle, l'Iode et l'Extrait d'Hamamelis.
Nicine Rol
IODOHAMAMELINE
INDICATIONS :
VARICES, HÉMORROÏDES, PHLÉBITES, ARTÉRIOSCLÉROSE, EMPHYSÈME, ASTHME, BRONCHITES aiguës et chroniques, MÉTRITES, Accidents de l'AGE CRITIQUE, CIRRHOSES, Affections CARDIAQUES et VASCULAIRES.
DOSES : Adultes : XX gouttes matin et soir. — Enfants : moitié doses.
Littérature et Echantillons : E. BARBIER, Pharmacien, 1, Place du Louvre, PARIS.



VARIÉTÉ

Un physiologiste moderne : Elie de Cyon

Forcé par l'état de sa santé d'interrompre ses recherches de laboratoire, M. de Cyon fonde, à l'Académie des sciences de Bologne, un prix biennal de Physiologie expérimentale de 3.000 francs. En même temps, il publie un volume de physiologie scientifique, et ce volume est une affirmation de foi (1) : « Dieu et science ». L'aboutissant de quarante-cinq années de recherches expérimentales qui ont placé M. de Cyon à la tête de nos physiologistes contemporains, est un acte d'humilité religieuse. « Le créateur règne et son esprit gouverne », proclame notre confrère.

Chemin faisant, la réfutation du darwinisme est engagée et poursuivie avec tous les arguments scientifiques braqués en position victorieuse contre les prétentions de la doctrine. Quant à la science et aux théories de Hæckel, elles apparaissent comme une caricature prétentieuse et grotesque, où l'ignorance le dispute à la mauvaise foi. C'est ainsi que le *Buthybius*, masse informe et mucilagineuse, devait figurer, au fond de la mer, le premier organisme vivant apparu par génération spontanée. On sait aujourd'hui que ce soi-disant ancêtre des règnes végétal et animal, n'est pas autre chose qu'un dépôt de gypse se formant dans l'eau de mer, sous l'influence de l'alcool. *Sulfas calcis Hæckelii*, disait en riant Karl Vogt. Et puis quels procédés d'exposition indignes d'un homme de science!

Dans son « Histoire de la Création », Hæckel met en regard trois figures qui sont censées représenter l'œuf de l'homme, celui du singe et celui du chien. La ressemblance est parfaite et se poursuit dans ses moindres détails. Pas de doute, s'écrie le lecteur, Hæckel a raison. Non, Hæckel n'a point raison; Hæckel est tout simplement un faussaire. *Il a fait servir trois fois le même cliché, en met-*

(1) ELIE DE CYON. *Dieu et Science ;* Essai de psychologie des sciences. Paris, Félix Alcan, 1910, 1 vol. in-8, 444 pages.

tant sous chaque figure le nom d'un animal différent. Ajoutons que cette histoire de la création où la vérité scientifique est si impudemment altérée, est publiée en France, en édition populaire, de manière à entraîner la conviction du grand nombre. Tous les zoologistes, His, Semper, Brass, Karl Vogt ont protesté. Mais cette falsification de faits, familière à Hæckel, ne peut être reconnue que par un spécialiste. Le public profane demeure incompétent. On compte sur son ignorance pour le faire adhérer au matérialisme d'un homme que His qualifiait de chef de parti, « indigne de compter au nombre des savants sérieux ».

La partie la plus originale du livre de Cyon, avec celle qui analyse le sens géométrique, est le chapitre qui a trait à la différenciation des fonctions psychiques. L'auteur accorde une grosse importance aux fonctions de l'hypophyse. Elle est le foyer central qui domine les fonctions vitales essentielles, assure l'auto-régulation de la pression sanguine intracrânienne, sécrète des substances actives qui maintiennent l'activité des nerfs sympathiques et pneumo-gastriques, règle les échanges nutritifs des tissus, produit l'excitation des organes génitaux et urinaires, favorise le développement et la croissance des tissus et tout particulièrement du tissu osseux. On peut donc considérer l'hypophyse comme un organe préposé aux plus hautes fonctions; il est le véritable siège de l'âme vitale, à telle fin qu'il remplirait, dans une certaine mesure, le rôle que jadis Descartes avait assigné à la glande pinéale. La situation morphologique de cette glande vasculaire sanguine s'explique par la haute responsabilité des services qui lui incombent.

De tous les organes cérébraux, elle est le mieux abritée. Enfermée dans une capsule rigide, située à la base du crâne, sur la selle turcique, elle échappe aux traumatismes, commande de sa citadelle inattaquable à toutes les manifestations de la vie animale. Les fonctions physiologiques en apparence les plus simples apparaissent sous sa dépendance. Le sommeil n'est-il pas en relation avec des variations de l'irrigation vasculaire? Or, il semble produit, et l'auteur cite plusieurs preuves à l'appui, par une diminution de l'activité hypophysaire, d'où reflux moins rapide du sang des vaisseaux cérébraux et stase sanguine.

Beaucoup de données physiologiques sont à recueillir dans ce livre. Les derniers chapitres : Science, Religion et Morale, contiennent la reproduction d'une fort belle lettre que l'auteur avait jadis adressée à Paul Bert. Une grande émotion de cœur anime l'élévation de la pensée et échauffe la sincérité de l'accent. Nous n'avons pas l'honneur de connaître M. de Cyon. Il réalise à nos yeux le dessein de la vie la plus haute à laquelle puisse aspirer un savant : Faire deux parts de son existence, l'une attachée aux problèmes techniques et aux investigations de l'analyse, l'autre ouverte aux plus magnifiques manifestations de la pensée et entraînée aux suprêmes élans vers l'idéal.

Société de Médecine de Paris.

Paralysie faciale d'origine otitique avec perversion du goût et altérations oculaires secondaires. — (Présentation de malade). — M. François Dainville montre chez la malade qu'il présente des altérations très remarquables du goût, du côté droit de la langue, consistant en une ageusie complète pour les substances amères (quinine) ou salées, et en parageusie pour le sucre (sensation salée). La corde du tympan est intéressée dans cette paralysie de la septième paire, liée à une otite chronique très ancienne, remontant à la première enfance ; le leucome de la cornée droite est consécutif à l'épiphora. L'irritation chronique du trijumeau explique les douleurs faciales.

Thyroïdite aiguë primitive suivie d'insuffisance thyroïdienne. — M. Pierre Menard a vu se produire les principaux signes d'insuffisance thyroïdienne à la suite d'une thyroïde aiguë primitive. La malade a présenté de la torpeur intellectuelle, des douleurs rhumatismales, de l'obésité, tous symptômes en rapport avec l'altération de la glande thyroïde consécutive à son inflammation et qu'un traitement thyroïdien longtemps continué a pu amender.

Suites éloignées de la rééducation motrice. — M. Maurice Faure a revu 25 malades, trois à huit ans après leur traitement ; onze tabétiques qui avaient autrefois une très notable incoordination ssnt aujourd'hui presque normaux encore ; trois qui étaient complètement impotents, n'ont gardé que quelques troubles moteurs peu importants ; six qui s'étaient insuffisamment soignés, sont restés incomplètement améliorés, en l'état où le traitement les a laissés. Sur cinq paraplégiques, deux sont restés complètement guéris cliniquement ; deux (qui étaient paraplégiques totaux) n'ont plus de paralysies, mais quelques atrophies localisées, compensées en partie par des suppléances, et le dernier qui n'avait fait qu'un trop court traitement, a continué à travailler et à s'améliorer seul.

En somme, les résultats obtenus ont été stables et peuvent être considérés comme définitifs, avec une bonne hygiène et une thérapeutique convenable.

De quelques moyens propres à diminuer la mortalité infantile (d'après une enquête sur la mortalité infantile à New-York). — M. Robert Simon. — La ville de New-York, en 10 ans, a baissé sa mortalité infantile de 1/3.

Ces résultats, obtenus en dehors de toute intervention officielle, sont dus : 1° à ce que New-York possède, grâce à son *Comité du lait*, un lait irréprochable ; 2° à ce que la surveillance des nouvelles accouchées et des femmes enceintes y est réalisée d'une façon pratique. C'est ainsi que par la simple assistance aux femmes enceintes, la mortalité des enfants de cette catégorie de femmes n'est que de 4 à 5, alors qu'elle est encore de 17 0/0 pour les enfants surveillés seulement au lendemain de leur naissance.

M. Depasse. — En France, nos lois ne sont pas assez sévères. Il y a quelques semaines, à la Chambre des députés, un membre du Parlement pouvait dire bien haut que le lait

vendu à Paris est très mauvais et que c'est une honte de tolérer une pareille situation. Cependant, les pouvoirs publics ne font rien, les tribunaux condamnent les coupables à des amendes ridicules qui ne les empêchent pas de continuer leur commerce néfaste. L'enfance n'est pas assez protégée.

(Il sera soumis un vœu sur cette question à la Société, dans sa prochaine séance).

Prophylaxie de la syphilis par un nouveau traitement abortif local préchancreux. — M. H. HALLOPEAU. — Ce traitement consiste essentiellement en des injections quotidiennes dans la région suspecte de contamination d'un médicament spécifique qui est un composé arsenical, à la dose de 0,20 centigrammes. Vingt de ces injections ont été pratiquées chez une femme qui venait d'avoir pendant 8 jours, des rapports plus que quotidiens avec un jeune homme atteint d'un chancre induré du prépuce en pleine effervescence.

86 jours se sont écoulés depuis le contact et il n'y a pas trace de chancre. L'auteur préconise ce traitement prophylactique après les contacts suspects.

M. MONEL demande à M. Hallopeau sur quoi il se fonde pour affirmer que la non contagion est le résultat de son intervention.

M. LENGLET croit que l'on doit mettre en garde les praticiens, dans l'intérêt de leurs patients, contre ces méthodes très incertaines, que le temps seul jugera et qui sont d'autant plus dangereuses pour l'avenir qu'on se sert de médicaments moins connus, comme il arrive pour certaines spécialités actuellement lancées dans le public. — *(29 janvier 1910)*.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris

Les chorées chroniques : Conférence par M. PAUL SAINTON — Les différentes maladies que l'on faisait entrer dans le cadre des névroses, tendent de plus en plus à en être distraites. Les méthodes de recherche plus précises montrent qu'il y a des lésions anatomiques dans les cas où on ne trouvait autrefois aucune altération. Une évolution de ce genre s'accomplit pour la chorée : en ce qui concerne la chorée de Sydenham, chaque jour montre qu'un certain nombre de cas sont dus à une lésion d'origine infectieuse. Ce travail est plus avancé que les chorées chroniques dont la plupart des variétés dépendent de lésions bien caractérisées. L'auteur insiste sur la nécessité qu'il y a à restreindre le mot chorée aux mouvements *involontaires, amples, illogiques, maladroits et rapides.* Il faut donc rayer de la pathologie le mot de chorée rythmique et le remplacer par le nom déjà proposé de rythmie.

Les chorées chroniques ainsi comprises prennent place à côté des alhétoses, des myoclonies, des tics. Leurs variétés sont la chorée de Huntington, la chorée chronique sans hérédité, la chorée de Sidenham passée à l'état chronique. Type mal classé, intermédiaire entre les chorées et les tics, se trouve la chorée variable des dégénérés de Brissaud.

De toutes ces variétés, la mieux connue est la chorée héréditaire et progressive de Huntington, type de maladie familiale. Elle est caractérisée par la coexistence à peu près constante de troubles moteurs et de troubles mentaux. Nombre de ces malades se trouvent dans les asiles d'aliénés, Apparaissant à un âge tardif, 40 ans en moyenne, elle suit une marche lente et progressive.

La chorée chronique sans hérédité, chorée chronique progressive, ne diffère pas au point de vue symptomatique de la chorée de Huntington : y a-t-il identité absolue entre les deux variétés ? Le fait est probable mais non certain.

Quoiqu'elles ne soient séparées que par des nuances cliniques, il faut jusqu'ici admettre que la chorée de Huntington est différente de la chorée de Sydenham. Celle ci peut très exceptionnellement passer à l'état chronique. La chorée variable des dégénérés n'a pas d'histoire anatomique, mais elle se présente comme une entité morbide bien nette.

L'anatomie pathologique de la chorée chronique progressive est au contraire des plus nettes. Elle relève d'un processus méningo-encéphalique chronique. Les lésions consistent en méningite chronique, atrophie des circonvolutions, sclérose vasculaire ; il n'est pas rare de noter des lésions des noyaux centraux, des lésions médullaires, mais elles n'ont pas la constance des altérations corticales. L'auteur ne croit pas que l'on doit chercher à localiser dans une région déterminée du cervau la lésion qui cause la chorée, en un mot qu'il existe un centre choréigène.

Il admet que les chorées sont des syndromes physio-pathologiques, résultant d'une lésion des centres nerveux capable d'émanciper les centres moteurs automatiques.

Peu importe sa nature, qu'elle soit d'ordre inflammatoire ou dégénératif, on conçoit qu'une sénescence prématurée héréditaire de la cellule cérébrale amène le même trouble qu'une lésion acquise.

L'auteur accompagne sa démonstration de projections cinématographiques et autres qui viennent prêter à ses idées l'appui des faits.

Traitement des fistules tuberculeuses par les injections de sous-nitrate de bismuth (Méthode de Beck). — M. de Fournestraux, (de Chartres), présente l'observatton de 11 malades atteint de lésions tuberculeuses fistulisées qu'il a traités par des injections de vaseline bismuthée (méthode de Beck). Il a employé la méthode avec quelques modifications de détail tenant surtout an mode de préparation de la pâte à injecter. Les résultats excellents quand il s'agit de fistules peu étendues, de cavités tuberculeuses peu profondes (testicules tuberculeux, fistules trochantériennes, peu profondes (testicules tuberculeux, fistules tuberculeuses, spina ventosa), sont moins bons quand il s'agit de fistules étendues, de cavités profondes.

Il cite les cas d'intoxication d'Eggenbrener, de Kauffman et rapporte l'observation d'une malade qui présenta quelques accidents après injection de 80 grammes de pâte au bismuth (20 grammes de sous-nitrate).

La méthode de Beck est une méthode extrêmement simple, c'est là son principal mérite. Elle n'est pas à l'abri de tout danger et il faut avant de l'employer, s'assurer de l'état du foie et du rein malade.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Mérite agricole. — *Officier* : M. Bourgeois, à Paris.

Chevalier : MM. Crépin, Millant, à Paris; MM. Barbary, à Nice; Bertrand, à la Celle-Dunoise ; Faucheraud, médecin de 1re classe de la marine; Feriaud, à la Verdière; Garnier, à Nancy; Gouez, à Plougastel; Le Double, à Tours; Mazoyer, à Villefort; Perrin, médecin-major de 2e classe du corps de débarquement de Casablanca; Platon, à Marseille; Toulza, à Beaune-la-Rolande.

NOUVELLES DIVERSES

Asiles d'aliénés de Bailleul et d'Armentières. — Un concours pour la nomination à 2 places d'interne titulaire en médecine et à 5 places d'interne provisoire sera ouvert le 14 février, à la Faculté de médecine de Lille.

Sont admis au concours les étudiants en médecine possédant au moins dix inscriptions de doctorat, dans une Faculté ou une Ecole de médecine de l'Etat.

Les candidats devront, pour être inscrits au concours, produire les pièces suivantes à la Préfecture du Nord : 1° expédition de l'acte de naissance ; 2° extrait du casier judiciaire; 3° certificat de revaccination datant de moins de 3 années ; 4° certificat délivré par le doyen de la Faculté ou le directeur de l'école dans laquelle le candidat a fait ses études médicales constatant au moins 10 inscriptions ; 5° certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le maire de la commune ou autre magistrat qualifié. (Ce certificat devra ne pas avoir plus d'un mois de date).

La liste des candidats sera close 5 jours avant la date d'ouverture du concours.

Les traitements alloués à MM. les internes sont fixés ainsi qu'il suit : 1re année, 800 francs; 2e année, 900 francs; 3e année, 1.000 francs; 4e année, 1.200 francs.

Les avantages en nature sont : le logement, la nourriture, le chauffage et l'éclairage.

Les internes provisoires reçoivent le traitement et les avantages des internes titulaires dont ils tiennent la place pendant tout le temps, jour par jour, de leurs fonctions provisoires.

Médecin inspecteur des écoles. — MM. Regimbeau et Fachette sont nommés médecins inspecteurs des écoles du XVe arrondissement.

Bureaux d'hygiène. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène est déclarée ouverte pour les villes ci-après, dans les conditions déterminées par les arrêtés municipaux : Châlons-sur-Marne (Marne), Châteauroux (Indre).

Les candidats ont un délai expirant le 12 février 1906, pour adresser leurs demandes.

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. — *Fête du Carnaval.* — A l'occasion de la Fête du Carnaval, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 3 février 1910, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 9 février, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

NEURASTHÉNIE
SURMENAGE
PHOSPHATURIE
ARTHROPATHIES

Phosphopinal

JUIN

LIQUIDE 1 à 3 cuill. à café par jour.

AMPOULES de 1 cg. à [illegible] par jour injection intramusculaire.

CAPSULES 1 à 6 par jour.

est au Phosphore blanc ce que le Cacodylate est à l'Arsenic.

LITTÉRATURE et ÉCHANTILLONS : 60, Rue Caumartin, PARIS.

Phosphore liquide non Toxique et d'une assimilation absolue.

Remplace très avantageusement : Phosphures, Hypophosphites, Phosphates, Glycérophosphates, Lécithines, etc., etc.

Le seul médicament permettant d'administrer le phosphore (métalloïde) à hautes doses (jusqu'à 12 cgr. par jour).

Régénérateur par excellence du système nerveux, puissant accélérateur de la nutrition.

'PANOPEPTON'

Aliment - Reconstituant - Eupeptique.

PROPRIÉTÉS : Aliment peptonisé, liquide, stérile, agréable au goût et entièrement assimilable.

COMPOSITION : Éléments nutritifs du **BŒUF** et du **BLÉ**.

Valeur alimentaire :	Substances protéiques	6 %
	» hydrocarbonées..	13 %
	Matières minérales	1 %
	Total des matières solides	20 %

INDICATIONS : Intolérance gastrique, dénutrition, surmenage, insomnie, tuberculose, anémie, fièvres, etc., etc.

Le Panopepton n'est pas un médicament, c'est un aliment.

Dans toutes pharmacies, en flacons de 180 et 360 grammes, à 3 frs. et 5 frs. respectivement.

FABRIQUÉ PAR Fairchild Bros & Foster, **New York**

DÉPOSITAIRES : Roberts & Co., Pharmaciens, **5, rue de la Paix, Paris**

AGENTS : Burroughs Wellcome & Co. **Londres**

Antiseptique général

LUSOFORME

Désinfectant

Désodorisant

IODONE ROBIN



Gouttes au Peptonate d'Iode.

Contre : **ARTÉRIO-SCLÉROSE, AFFECTIONS CARDIAQUES, ASTHME EMPHYSÈME, OBÉSITÉ, GOUTTE RHUMATISME, SYPHILIS ET LYMPHATISME**

Iode organique assimilable. — Ne donne aucune réaction bleue avec l'empois d'amidon, ce qui prouve qu'il n'y a pas d'iode en liberté.

DOSE : Depuis 5 gouttes jusqu'à 120 gouttes par jour. — 20 gouttes égalent 1 gramme iodure de potassium.

VENTE EN GROS : 13, Rue de Poissy, PARIS. — DÉTAIL : PRINCIPALES PHARMACIES.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger
Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................. 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd. Richard-Lenoir, PARIS

NOUVELLES DIVERSES

CLINIQUE DU CŒUR (173, rue Blomet) sous la direction du Dr H. Huchard et du Dr Ch. Fiessinger, directeur-adjoint, avec l'assistance des chefs de clinique MM. les Drs Noel Fiessinger et H. Gillet, anciens internes des hôpitaux; André Lagrange; Léopold Lévi, ancien interne des hôpitaux.

Consultations avec causeries cliniques et thérapeutiques par M. H. Huchard, les *mardis et vendredis*, de 9 heures à 11 heures. Le plus souvent le *lundi*, démonstrations cardiographiques et sphygmomanométriques. — En *avril* prochain, inauguration de la salle des conférences, et leçons de clinique et de thérapeutique pratique, une fois par semaine (probablement le dimanche matin), sur toutes les maladies, par les directeurs et par des médecins ou chirurgiens des hôpitaux, par des professeurs libres, même par des professeurs de la Faculté.

Médecin des hôpitaux. — Par suite d'une erreur d'impression, l'ouverture du concours d'admissibilité de médecin des hôpitaux, annoncé sur les affiches pour le lundi 21 février 1910, aura lieu, conformément au règlement, le quatrième lundi du même mois, soit le lundi 28 février 1910, à midi, 49, rue des Saints-Pères.

— Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours d'admissibilité de médecin des hôpitaux : MM. Hirtz, Souques, Triboulet, de Beurmann, Vaquez, Hutinel, Thibierge, Pierre Marie, Siredey, Balzer.

Oto-rhino-laryngologistes des hôpitaux. — Le jury de ce concours, qui doit s'ouvrir le 15 février, à midi, salle des Saints-Pères, est provisoirement composé de MM. Lermoyez, Sébileau, Blum, Mauclaire, Hartmann, Fernand Bezançon et Enriquez. MM. Lermoyez et Sebileau ont accepté.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 3 février.* — Ont obtenu : MM. Maurel, 2; Avezou, 4; Fourrière, 6; Coppin, 10; Moulinguet, 12; Ecalle, 11; Besnard (J.), 9; Busson, 10; de Cumont, 11.

Séance du 4 février. — Ont obtenu : MM. Gouguet de Girac. 13; Vincentelli, 10; Viellé (A.), 10; Achard, 8; Pruvost (P.), 12; Jument, 12; Mlle Monbiot, 6.

Séance du 7 février. — Ont obtenu : MM. Baumgartner, 12; Buc, 8; Villette, 4; Sourdille, 8; Vaudescal, 10; Chichmanian, 8; Tesset, 3; Bougot, 14.

Pathologie. — *Séance du 2 février.* — Ont obtenu : MM. Labourdette, 11; Pollet, 9; Bouvier, 6; Rousselot (H.), 12; Hertz, 4; Malarte, 9; Massart, 9; Weissenbach, 11; Bloch (R.), 8; Berlioz, 6; Vignes, 13.

Séance du 4 février. — Ont obtenu : MM. Vincent (M.), 9; Monod (R.), 10; Larroque, 10; Pignot, 12; Malet (Ch.), 9; Bruel, 9; Girault (A.), 10; Godlewski, 6; Péris (L.), 5; Lévy (A.), 10; Ribo, 6.

Séance du 5 février. — Ont obtenu : MM. Lévi-Frankel, 9; Juin, 7; Masselot, 6; Feil, 10; Larcher, 6; Gillard, 9; Miégeville, 6; Girard, 8; Sebillotte, 7; Jacquet, 9.

Séance du 7 février. — Ont obtenu : MM. Ducamp, 9; Monod (A.), 7; Prigent, 9; Bloch (A.), 11; Alexandre, 6; Thouvenin, 7; Camboulives, 9; Delivet, 9; Madier, 11; Bailleul, 7; Tissier, 9.

Asile public d'aliénés de la Seine. — Sont nommés membres de la Commission de surveillance des asiles publics d'aliénés de la Seine. M. Voisin (Jules), médecin honoraire des services d'aliénés de l'Assistance publique, et M. Dueuing, membre du Comité consultatif de la préfecture de la Seine.

Pathologie et thérapeutique générales. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 31 janvier 1910, la chaire de pathologie et thérapeutique générales de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de 20 jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Pathologie interne. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 31 janvier 1910, la chaire de pathologie interne de la Faculté de médecine de Paris est déclarée vacante.

Un délai de 20 jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Asile de Ville-Evrard. — M. Piettre est nommé directeur administratif de l'asile public d'aliénés de Ville-Evrard.

Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales. — Sont nommés : professeur adjoint de bactériologie, M. Kérandel; professeur adjoint de clinique externe, M. Imbert; professeur de chimie, M. Bloch.



LE DIURÉTIQUE RÉNAL PAR EXCELLENCE

SANTHÉOSE

LE PLUS FIDÈLE
LE PLUS CONSTANT
LE PLUS INOFFENSIF
des **DIURÉTIQUES**



PURIFIE LE SANG et
EN RÉGULARISE LE COURS
L'adjuvant le plus sûr des
CURES DE DÉCHLORURATION

PRODUIT DE FABRICATION FRANÇAISE. — Usine à JOUY-S.-MORIN (S.-et-M.)

Ne se présente qu'en **CACHETS** ayant la **FORME D'UN CŒUR.**
Chaque boîte renferme **24 cachets** dosés à **0.50 centigr.** de principe actif. Toutefois la **S. PURE** (*mais seulement cette forme*) se vend aussi en boîtes de 32 cachets dosés à 0.25 centigr. — *On prescrira de 1 à 4 cachets par jour.* — PRIX UNIFORME DES BOITES : 5 fr.

S. PURE — Affections cardiaques et rénales. Albuminuries, Urémie, Hydropisie.
S. PHOSPHATÉE — Sclérose cardio-rénale, Neurasthénie, Anémie, Convalescences.
S. CAFÉINÉE — Asthénie cardio-vasculaire Asystolie, Maladies infectieuses, Intoxications.
S. LITHINÉE — Presclérose et Artério-sclérose. Uricémie, Goutte, Gravelle, Rhumatisme, Sciatique.

VENTE EN GROS : 4, Rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IVe).







soulage la douleur en général

STIMULANT
ANTIPYRÉTIQUE - ANALGÉSIQUE
RÉGULATEUR du CŒUR - SÉDATIF NERVEUX
Société chimique de l'AMMONOL, 33, rue St-Jacques, PARIS

ZYMATINE

Zymase associée au Phosphosaccharate de Chaux.
MINÉRALISATRICE
Plus digestive et plus antiseptique que les Ferments lactiques.

Elle augmente le pouvoir nutritif du lait et en empêche l'altération;
Le *Lait Zymatiné* est mieux digéré que le *Lait stérilisé* ou *homogénéisé.*
Prophylaxie de la GASTRO-ENTÉRITE, ATREPSIE, RACHITISME.
A dose massive, elle constitue le meilleur traitement de la CONSTIPATION habituelle des nourrissons.
Echantillon gratis et franco sur demande. L. LESCÈNE. *Lauréat (1er Prix) des Hôpitaux de Paris,* à Livarot (Calvados)



L'IODOGÉNOL

(Iode assimilable)
Gouttes titrées
20 gouttes correspondent à 1 centigramme d'*Iode.*

Posologie : ENFANTS, 10 à 20 gouttes; ADULTES, 40 gouttes et plus par jour, en 2 fois, dans de l'eau.
PUISSANT ACCÉLÉRATEUR DE LA NUTRITION GÉNÉRALE. - Tolérance absolue.
Diminution de poids chez les Obèses. — Augmentation de poids chez les Débilités.
PÉPIN & LEBOUCQ, Pharmaciens à *Falaise* (Calvados) ET TOUTES PHARMACIES.

HORMONOTHÉRAPIE

THYROÏDINE
PRIVÉE DES TOXO-LIPOÏDES & DES TOXO-LEUCOMAINES
NON TOXIQUE
MAXIMUM D'ACTIVITÉ
PAS D'ACTION SUR LE CŒUR

THYRATOXINE BYLA

TOUTES LES INDICATIONS DE LA THYROÏDINE SANS LES INCONVÉNIENTS DE CELLE-CI

En Flacon de 80 Tablettes dosées à 0 gr. 025
PRIX 8 FR.

ÉCHANTILLON & LITTÉRATURE AU CORPS MÉDICAL
LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE A GENTILLY (SEINE)
LABORATOIRES AUTORISÉS PAR LE GOUVERNEMENT POUR LA PRÉPARATION DES MÉDICAMENTS ORGANIQUES

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. le professeur Pitres a été réélu doyen.

Faculté de médecine de Lyon. — Thèses soutenues durant les mois de novembre et décembre 1909. Giroud (Laurent) ; Traitement des hémorragies rebelles par injections de sérum antidiphtérique. — Jaubert de Beaujeu (Auguste) : Recherches sur la mesure des quantités de rayons X par la méthode électroscopique. — Gonnet (Auguste) : Des mouvements choréiformes dans les tumeurs cérébrales. — Ferry (André) : Séro-diagnostic et séro-pronostic des épanchements articulaires tuberculeux. — Chalier (Joseph) : Les ictères hémolytiques. — Blondel (Elysée) : Occlusion intestinale par coudure de l'angle gauche du côlon ou au cours de la grossesse. — Fabre (André) : De l'anastomose des systèmes porte et cave dans le traitement des cirrhoses (opération de Talma et ses dérivés). — Nové-Josserand (Léon) : De la nature inflammatoire de l'hémorragie cérébrale en foyer. — Berthet (Joseph) : De l'isolement dans la fièvre typhoïde. — Bolotte (Joseph) : De l'érysipèle ; traitement et prophylaxie.

Faculté de médecine d'Alger. — M. Curtillet, professeur de clinique des maladies des enfants, est nommé doyen.

Ecole de médecine d'Amiens. — Un congé, du 1[er] janvier au 30 décembre 1910, est accordé à M. Bernard, professeur de clinique médicale.

M. Courtellemont, suppléant des chaires de pathologie et de clinique médicales, est chargé, en outre, du 1[er] janvier au 30 décembre 1910, d'un cours de clinique médicale.

Une protestation des étudiants en médecine. — Le Comité de l'Association corporative des étudiants en médecine, ému des allégations de M. le Président du Conseil accusant à la tribune les étudiants en médecine de faire des manifestations politiques, tient à protester avec la dernière énergie, les manifestations de la Faculté de médecine ayant toujours eu une portée strictement professionnelle.

Une délégation des étudiants en médecine a été reçue à ce sujet, mercredi dernier, par M. le Président du Conseil.

N. D. L. R. — Nous protestons avec les étudiants contre cette prétention, d'attribuer à la politique des manifestations « strictement professionnelles ».

AVIS AUX ABONNES

L'Administration du Journal informe MM. les abonnés qu'**elle fera encaisser très prochainement par la Poste**, le montant des abonnements de 1910 non payés.

Il n'est pas fait de **recouvrements à l'Etranger**. MM. les abonnés résidant **hors de France** sont priés d'envoyer à l'Administration du Journal le prix de l'abonnement par mandat-poste, chèque ou billets de banque suivant leur convenance.

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome X des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES a paru dans le courant de Janvier.

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1910**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition (0 fr. 30** pour la France et pour **0.50** l'Etranger).

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II (années 1901 et 1902), qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare $\frac{\textit{m'abonner}}{\textit{me réabonner}}$ *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

Nom et Adresse ____________________

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

Signature (très lisible) :


CRATÆGOL
BOULET


Lactéol
Entérites
Lactéol
du Dr BOUCARD



VARIÉTÉ

Apaisement et concorde

Celui qui se serait arrêté samedi dernier au n° 6 du boulevard des Invalides, eût été témoin d'un spectacle peu banal. La Société de Secours aux blessés (Croix Rouge française) avait recueilli 200 sinistrés des récentes inondations, et ces pauvres gens étaient nourris et soignés par des infirmières qui appartiennent aux meilleures familles de France. La surveillante générale m'avait aimablement convié à visiter l'installation par elle organisée dès les premières heures. Dortoirs des hommes, des femmes, des enfants; infirmerie, salle d'isolement, réfectoire, tout avait été prévu et aménagé avec une rapidité merveilleuse dans des locaux vides, qui n'avaient jamais connu destination pareille.

A notre passage dans les salles, un sentiment domine : celui du respect. Les hommes se lèvent, ôtent leur casquette; les femmes interrompent leurs conversations; les enfants nous regardent d'un air rassuré et continuent leurs jeux.

La surveillante générale, en costume d'infirmière, coiffée d'un bandeau barré d'une croix rouge qui retient le voile tombant sur les épaules, la surveillante générale circule d'un pas empressé, s'arrête devant les groupes, trouve le mot aimable, rassure les malades, efface de son sourire la tristesse des regards. Un sourd-muet explique par signes qu'il ne va pas mieux. Ce n'est rien : une grippe. Il a compris et sa tête retombe moins lourdement sur l'oreiller.

Et je me disais : la lutte des classes, quels inconscients ou quels criminels ont déchaîné cette folie? D'une erreur biologique, le darwinisme, ils ont tiré des conceptions sociales de discorde et de haine. Et voici que devant le souffle du désastre s'évanouissent toutes ces nuées sinistres. Les politiciens auront beau attiser les cendres, les ravages de l'inondation en ont éteint les foyers de telle

manière que, dans la banlieue parisienne, ils ne se rallumeront pas de si tôt.

Comment, ce sont des ennemies, ces femmes qui se dévouent, se surmènent, s'épuisent à la tâche quatorze heures par jour. Nous entrons dans la bibliothèque où plusieurs infirmières prennent à la hâte une tasse de thé. La surveillante s'excuse et se met à table. Il est 5 heures et c'est son premier repas. Pendant l'attente, j'examine les boiseries merveilleuses, un bijou de sculpture, délicates et fines, ciselées par un artiste du XVIIIe siècle. Nous sortons; le repas de la surveillante n'a pas duré cinq minutes.

De pareils dévouements valent mieux que toutes les protestations verbales. La bourgeoisie riche et l'aristocratie comprennent de nouveau leurs devoirs; elles reviennent au peuple, en partie au moins, et c'est le désir de se rendre utile, de faire un peu de bien qui guide leur volonté toujours prête. Un admirable élan de charité est sorti de nos dernières catastrophes. Le mot a beau être rayé des livres de morale, l'esprit de sacrifice n'est point mort et la solidarité fait triste mine à côté de lui. Ces femmes qui se penchent sur les humbles qu'espèrent-elles en retour? Elles n'attendent rien, ne comptent pas sur la reconnaissance, se dépensent sans autre but que de répandre au dehors les trésors de bonté qu'une sensibilité en éveil a accumulés dans leurs cœurs.

Pourquoi rétrécir le champ de nos qualités? Sur la charité, la solidarité marque un recul, puisqu'elle fait intervenir des calculs d'échange et des espoirs de réciprocité dans les mouvements les plus spontanés de notre âme. Allons au fond et cherchons à comprendre. Ce n'est point sans raison que les hommes politiques, suivis en cela par les pédagogues en mal d'avancement, ont substitué cette formule de solidarité à celle plus ancienne et plus large de charité.

Charité, j'entends charité vraie, non altérée par un besoin de réclame, veut dire élan inconscient, acte généreux accompli dans une effusion du cœur qui ne raisonne pas. Solidarité signifie services rendus, en connaissance de cause. On donne aujourd'hui, mais pour recevoir demain. Oh! la fâcheuse règle et comme elle ravale le mobile de nos efforts.

Seulement, cette règle devenait inévitable avec le courant des idées psychologiques officielles. Le rationalisme à la mode ne pouvait tolérer à côté de lui une formule de bienfaisance où le raisonnement ne pénétrât pas. Dès que la notion du devoir appartient à un système de déductions logiques, le terme de solidarité devait intervenir et prendre rang. Il spécifie le mode de bienfaisance administratif, celui qui enregistre, recopie à la façon d'une comptabilité proprement tenue, suppute les bénéfices qui en pourront rejaillir. A côté du besoin qui fait logiquement peser le pour et le contre, sans doute d'autres motifs réclament leur place : orgueil du nouveau, confusion de la morale avec les sciences biologiques, nécessité d'appuyer des principes erronés sur des mots retentissants. Nous laissons y réfléchir le lecteur, sans insister davantage.

Aujourd'hui, l'orage est calmé, les eaux se retirent. Les infirmières de la Croix Rouge n'ont pas prononcé une parole qui n'eût trait à l'esprit de leur mission. Les sinistrés rentrent chez eux. Ils pourront établir la comparaison : tout autour d'eux, des politiciens qui pérorent et font la roue et, aux jours de peine et de deuil, des femmes silencieuses dont ce n'est pas le métier, qui vont de l'un à l'autre et allègent les détresses simplement, sans ostentation, parce qu'en dehors de la vie mondaine, laquelle sollicite de moins en moins leur activité, elles se sont assigné pour tâche de panser, de secourir, de se montrer compatissantes et bonnes.

ACTUALITÉ

Une démission

Le doyen de la Faculté de droit, M. Lyon-Caen, vient de donner sa démission qui a été acceptée. M. Bouchard, de la Faculté de médecine, avait donné, il y a quelques semaines, sa démission de professeur, également acceptée. La première a été offerte après l'orage ; la seconde, avant.

Je ne veux pas parler de celle-ci. Cependant, il est impossible de ne pas faire la remarque suivante : Les professeurs de clinique avaient déjà le privilège incompréhensible de rester dans les hôpitaux cinq ans de plus que les simples médecins ou chirurgiens, privilège barrant injustement la route aux jeunes ; et voilà que les professeurs *membres de l'Institut*, ont obtenu il y a plusieurs années (par qui, comment, pourquoi ?) la faveur d'avoir leur retraite à 75 au lieu de 70 ans. Alors, cette démission anticipée démontre, mieux que tous les raisonnements, ce qu'il y a d'arbitraire et de vexatoire pour les médecins qui n'ont pas l'heur et l'honneur d'appartenir à l'Académie des sciences, puisque ceux qui ont peut-être contribué à faire adopter en leur faveur cette singulière exception, sont les premiers à montrer qu'ils sont un peu essoufflés et qu'ils ne peuvent ou ne veulent pas aller jusqu'au bout... Passons ! Ponce-Pilate était un homme très prudent et fort circonspect.

Quant à M. Lyon-Caen, on ne peut pas le laisser partir sans lui adresser un mot de sympathie pour son courage à assister à l'orage. Je ne connais pas au juste les motifs réels de son impopularité. Lui reproche-t-on de graves erreurs dans la science qu'il professe, un certain dédain des humbles à la hauteur où beaucoup de décorations et d'honneurs placent actuellement les hommes, quelques incorrections confraternelles, ou même enfin une renommée supérieure à son mérite ? Je l'ignore. Mais je crois savoir qu'au cours de toutes les bagarres tumultueuses qui ont agité l'Ecole de droit dans ces derniers temps, ce professeur n'a pas eu l'idée de faire pénétrer la police et des hommes armés dans l'enceinte sacrée de la Faculté. Je crois savoir encore qu'il n'a pas trop abusé de son influence pour faire nommer presque tous ses élèves aux divers

concours et qu'il n'a pas été l'Eminence grise de quelques ministres...

Cette démission porte surtout avec elle un enseignement que je veux préciser. Elle prouve, une fois de plus, que c'est la constance dans la volonté et dans l'effort qui prépare les victoires, et les étudiants en droit ayant eu cette constance, ont fini par obtenir gain de cause. Nous souhaitons aux étudiants en médecine le même succès, non pas contre leur doyen qui jusqu'à ce jour s'est montré à la hauteur de la tâche, mais contre tous ceux qui ne veulent pas entendre raison au sujet des réformes de l'Enseignement médical, de la nomination des professeurs, des injustices et des iniquités commises, de l'agrégation qui doit être plus largement ouverte et dont le fameux concours a été jusqu'ici tout ce que l'on voudra, sauf un concours. Nous souhaitons encore le succès aux praticiens dont les vœux émis dans leurs deux précédents Congrès n'ont été que platoniques sans être suivis d'effet. Ils vont se réunir bientôt, en avril prochain, et nous engageons tous les praticiens de France à venir en masse serrée et compacte, imposer énergiquement leurs justes revendications. Qu'ils aient, étudiants et praticiens, présente à l'esprit cette parole d'un écrivain et d'un penseur de grand talent, de Gustave Le Bon : « Persuader ne consiste pas à prouver la justesse d'une raison, mais bien à *faire agir* d'après cette raison ». — H. Huchard.

Société des chirurgiens de Paris

Deux cas de plaie artérielle. — M. Ozenne lit deux observations de M. Tissot (de Chambéry). Dans le premier cas, il s'agissait d'une plaie latérale de l'artère humérale qui fut liée au-dessus et au-dessous. Guérison sans troubles circulatoires.

Dans le second cas, une balle de revolver ayant pénétré par le creux sous-claviculaire avait blessé l'artère axillaire et déterminé un anévrysme diffus. L'hémostase ne fut possible qu'avec une pince laissée à demeure. Guérison.

M. Bonamy relate un cas de *dégénérescence cancéreuse secondaire de la poche de marsupialisation d'un kyste hydatique suppuré du rein.*

Abcès du cerveau consécutif à une sinusite fronto-ethmoïdale. — M. Guisez présente un malade opéré et guéri d'abcès du lobe frontal du cerveau. Ce malade, opéré tout d'abord pour une pansinusite, fut repris d'écoulement extrêmement abondant, à odeur fécaloïde. Une nouvelle opération révéla, dans l'angle externe du sinus frontal, une fistule qui conduisait dans une cavité intracérébrale contenant environ un verre à bordeaux de pus.

Drainage et tamponnement de la cavité abcédée. Actuellement, la guérison est parfaite.

Cet abcès était tout à fait latent et ne se manifestait par aucun signe de compression ou de localisation.

Des injections intraarticulaires d'éther iodé dans les

tumeurs blanches. — M. Mayet présente une étude sur ce sujet. L'éther iodé paraît avoir une valeur toute spéciale dans les tumeurs blanches fongueuses. Sous l'influence de ces injections répétées, on voit, en quatre à cinq mois, disparaître les fongosités et la synoviale retrouver sa souplesse.

M. Cazin présente une pièce de grossesse tubaire contenant un embryon très distinct et datant d'environ quinze jours. — *(4 février.)*

NOTA. — Prière aux abonnés de s'adresser directement aux librairies pour les livres qu'ils demandent. Ils les recevront plus vite. L'envoi des Mementos a été retardé du fait des inondations. Qu'ils veuillent bien nous excuser.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier*: MM. de Boyer de Campricu, Giraud, médecins de 1re classe du service de santé de la marine.

NOUVELLES DIVERSES

Déclaration des maladies contagieuses

La loi sur la déclaration des maladies contagieuses est anti-scientifique à certains égards, comme nous l'avons dit dans le corps du journal; d'autre part, nous protestons contre la déclaration imposée au médecin; c'est à cet égard que nous publions l'arrêt suivant de la cour de Nancy. Il réforme un jugement du 19 mai 1909, par lequel le tribunal de Mirecourt avait condamné à 50 francs d'amende avec sursis, le Dr Forquin, de Mirecourt, pour déclaration tardive de maladie contagieuse :

Affaire Forquin c. le Ministère Public

ARRÊT rendu par la Cour d'appel de Nancy Chambre correctionnelle, le jeudi 11 novembre 1909

Après en avoir délibéré :

Attendu que le Dr Forquin, qui soignait, depuis le 7 avril 1909, la demoiselle Xelot, pour une forte grippe, voyant l'état de la malade empirer et après avoir envisagé, avec son confrère, le Dr Henry, de Saux, ami de la famille Xelot, appelé en consultation, diverses hypothèses de maladies consécutives, sans s'arrêter à aucune, affirme n'avoir formé, de manière ferme, son diagnostic, que le 25 ou le 26 avril, jour où il reconnut l'existence d'une fièvre typhoïde à forme anormale; — que le 27 avril, au matin, la déclaration de maladie contagieuse, faite conformément à la loi du 30 novembre 1892, parvenait à la sous préfecture;

Attendu que l'affirmation du médecin-traitant doit être tenue pour vraie, à moins que la prévention ne fasse, nettement, la preuve contraire;

Attendu qu'un arrêt de cette Chambre, en date du 29 juillet 1909, a prescrit une enquête à l'audience, afin de rechercher si M. Forquin n'avait pas, antérieurement au 25 et même au 20 avril, déclaré sa malade atteinte de la fièvre typhoïde et ne lui avait pas fait suivre, dès le début, le traitement en usage contre cette maladie;

Attendu que les nombreux témoins entendus sont unanimes à déclarer qu'à aucun moment, avant le 26 avril, il n'a dit, laissé entendre ou manifesté, d'une manière quelconque et à qui que ce soit, qu'il savait ou supposait que la demoiselle Xelot fût atteinte de fièvre typhoïde;

Que, dans ces conditions, la prévention n'est pas suffisamment établie;

Par ces motifs :

La Cour réforme le jugement dont est appel et renvoie le prévenu des fins de la poursuite.

Société des Sciences de Lille. — Le prix Kuhlmann (de 1.000 francs) est accordé à M. le Pr Curtis, pour ses recherches relatives au « parasitisme dans les néoplasmes » et ses études de technique histologique.

Le prix Pingrenon (de 400 francs) est décerné à M. Rolants, chef de laboratoire à l'Institut Pasteur, pour sa collaboration à l'étude entreprise par M. le Pr Calmette : « Du problème de l'épuration biologique des eaux d'égout. »

Une mention très honorable, avec une somme de 150 francs, sur ce même prix Pingrenon, est attribuée à M. le Dr Paucot, chef de clinique d'accouchements à la Faculté, pour son mémoire : « L'alcoolisme, la morti-natalité et la mortalité infantile dans les grands centres industriels du Nord. »

Le prix du département (sciences, médaille d'or) est accordé à M. Gelle, chef des travaux d'anatomie pathologique à la Faculté de médecine de Lille, pour ses recherches sur la « pathologie du pancréas ».

La médaille d'argent sur le même prix est décernée à MM. Baroux (d'Armentières) et Sargeant, pour leur mémoire intitulé : *De l'influence du sel sur la conformation du visage et sur le caractère chez le Flamand et le Picard.*

Chirurgiens-dentistes. — La première session d'examens pour le certificat d'études exigé des aspirants au diplôme de chirurgien-dentiste s'ouvrira, en 1910, au chef-lieu de chaque Académie, le 6 juillet.

Les dates des épreuves sont fixées ainsi qu'il suit : Epreuves écrites, mercredi 6 juillet Epreuves orales, jeudi 7 juillet.

Les registres d'inscriptions seront ouverts du jeudi 16 au jeudi 30 juin inclus.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Cordier (de Saint-Etienne), Gasne, médecin des hôpitaux de Paris; Le Blond, médecin de Saint-Lazare; Nitot (de Paris); Boisson, de Lure (Haute-Saône); Baizeau, ancien médecin inspecteur du service de santé militaire; Bacheler, de Saint-Omer (Pas-de-Calais); Courmont (de Lille).

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE. — Lundi 7 février la circulation est complètement reprise sur le réseau P.-L.-M.

Les services de voyageurs (trains de luxe, rapides, express, omnibus), ceux des marchandises de grande vitesse (messagerie, colis postaux), ceux des marchandises de petite vitesse sont entièrement rétablis.

Seuls quelques trains de la banlieue de Paris ne seront remis en marche que dans peu de jours afin de faciliter l'achèvement de travaux en cours.

DRAGÉES toni-cardiaques LEBRUN

Caféine iodoformée — Spartéine — Strophantus. — DOSE : 3 à 6 dragées par jour.
PHARMACIE CENTRALE, 50, Faubourg Montmartre, Paris *et toutes Pharmacies.*

MALADIES DU CŒUR

Guérison prompte et sûre
DES QUINTES DE TOUX
GLOBULES du Dr DE KORAB
à l'HÉLÉNINE de
EXPÉRIMENTÉS DANS LES HOPITAUX DE PARIS.
2 à 4 par jour — Flacon 60 globules : 3 fr.
CHAPES, 12, Rue de l'Isly, PARIS.

ASARCOS

BAUME ANALGÉSIQUE
EXEMPT DE CORPS GRAS
A BASE DE SALICYLATE METHYLE MENTHOL CAMPHRE TÉRÉBENTHINE
E. STORACE & J. BOUGE Pharmaciens à GRASSE
La Boîte 1.80 — Franco par Poste 2 fr.
SPÉCIMENS GRATIS AUX DOCTEURS

MAYA BULGARE

FERMENT LACTIQUE BULGARE
332, Rue Saint-Honoré, PARIS
Téléphone 214-40

COMPRIMÉS

ÉTUVES & FERMENT
pour la fabrication chez soi du Yoghourt

YOGHOURT
livraison journalière dans Paris

EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS

INTESTIN

BORNYVAL

(Isovalérianate de Bornéol)
SÉDATIF de PREMIER CHOIX
sans aucune action secondaire désagréable

DOSE : Une perle 3 ou 4 fois par jour, en boîtes d'origine de 25 perles
Echantillons et Notices gratuitement à la disposition de MM. les Médecins.
SEVIN, Phien, *Médaille d'Or des Hôpitaux de Paris*
4, Rue Meslay, Paris.

ELATINE BOÜIN

Extrait liquide concentré
DE
GEMME de SAPIN
et Goudron de Norwège
AFFECTIONS des BRONCHES
MALADIES de la VESSIE et des REINS
DOSE MOYENNE : 3 verres à Bordeaux par jour dans la boisson habituelle ou dans du lait chaud.
S'emploie également en Fumigations, Pulvérisations et Inhalations.
PRIX : 2'50.
A. FAGARD, Pharmacien de 1re Cl.
23, Av. de La Motte-Piquet, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES.

Médication Intestinale

EFFICACITÉ ACCRUE PAR LA TOLÉRANCE

Enrobage Duplex. **GLOBULES FUMOUZE** Glutino-résineux.

Insolubles dans l'Estomac, graduellement solubles dans l'Intestin.

PRINCIPAUX GLOBULES FUMOUZE (120 sortes)

Antipyrine	0.25	Iodure de K	0.25	Purgatifs *(résine)*	
Biline	0.20	Iodure de Na	0.25	Salicylate soude.	0.25
Bromure de K. etc.	0.25	Quinine *(chlorh.)* etc.	0.20	Thyroïdine*, etc.	0.05

Flacons 3.50 et 5 fr. (noms astérisqués).
(Demander la nomenclature complète, avec doses et indications).

Ni Odeurs. **CAPSULES RAQUIN** Ni Renvois.

A enveloppe de gluten insoluble dans l'Estomac.
Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris.

PRINCIPALES CAPSULES RAQUIN

Copahivate de Soude	0.40	Iodure de Potassium	0.25
Copahu	0.45	Biiodure Hg.	0.01
Santal *(Santal Copahivique)*	0.40	Biiodure Ioduré	0.005 / 0.25
Salol	0.25		
Salol Santal	0.32	Protoiodure Hg. Thébaïque	0.05 / 0.005
Protoiodure Hg.	0.05		

5 fr. le Flacon de 64 Capsules.
ÉTABLISSEMENTS FUMOUZE 78, Faubourg Saint-Denis, PARIS.

AFFECTIONS DU CŒUR

EMPHYSÈME, Asthme, Bronchite chronique, Dilatation des Bronches et AFFECTIONS du CŒUR consécutives, Troubles de la Circulation, ARTÉRIO-SCLÉROSE, Palpitations, Intermittences, Angine de Poitrine, Affections névrosiques du Cœur.

GRANULES ANTIMONIAUX du Dr PAPILLAUD

MÉDICATION à base D'ARSENIATE D'ANTIMOINE (0.001m/m par Granule). DOSE : 2 à 8 granules par jour.
EFFETS COMPLEMENTAIRES de l'ARSENIC et de l'ANTIMOINE. — *RAPPORT à l'ACADÉMIE de MÉDECINE*
Dépôt Général : Phie du Dr André GIGON, 7, Rue Coq-Héron, PARIS et ttes Phies. — Envoi de flacons d'essai à MM. les Docteurs.

... le fer végétal du Rumex crispus
Société de Biologie, Mai 1906. — Académie des Sciences, Février 1909.

FERROPLASMA

Rapide augmentation du nombre des globules r. et du taux de l'hémoglobine.
Pas de constipation ni d'embarras gastriques.
VIVIEN, Rue La Fayette, 126, PARIS.

TIODINE COGNET

Thiosinnaminéthyliodide $C^6 S Az^2 H^{13} I$
COMBINAISON ORGANO-IODIQUE DÉFINIE
INJECTABLE INDOLORE — PAS D'IODISME STABILITÉ PARFAITE — TENEUR EN IODE 47 % CONSIDÉRABLE
NI TOXIQUE — NI CAUSTIQUE
VOIE HYPODERMIQUE AMPOULES
VOIE STOMACALE PILULES
Toutes les Indications de l'IODE, des IODURES et de la THIOSINNAMINE
Syphilis second. et tert., Affect. parasyph., Tabès, Artério-Sclérose, Rhumatismes, Tuberculoses torpides et ganglionnaires, Rachitisme, Myocardites, Angines de Poitrine, Asthme, Emphysème, Bronchites chroniques, Adhérences, Synéchies, Cicatrices, Néphrites, etc.
LITTÉRATURE ET ECHANTILLONS : A. COGNET, 43, *Rue de Saintonge, PARIS*

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................. 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd. Richard-Lenoir, PARIS



NOUVELLES DIVERSES

CLINIQUE DU CŒUR (173, rue Blomet) sous la direction du Dr H. Huchard et du Dr Ch. Fiessinger, directeur-adjoint, avec l'assistance des chefs de clinique MM. les Drs Noel Fiessinger et H. Gillet, anciens internes des hôpitaux ; André Lagrange ; Léopold Lévi, ancien interne des hôpitaux.

Consultations avec causeries cliniques et thérapeutiques par M. H. Huchard, les *mardis et vendredis*, de 9 heures à 11 heures. Le plus souvent le *lundi*, démonstrations cardiographiques et sphygmomanométriques. — En *avril* prochain, inauguration de la salle des conférences, et leçons de clinique et de thérapeutique pratique, une fois par semaine (probablement le dimanche matin), sur toutes les maladies, par les directeurs et par des médecins ou chirurgiens des hôpitaux, par des professeurs libres, même par des professeurs de la Faculté.

Association d'Enseignement médical des Hôpitaux de Paris. — **Conférences de thérapeutique pratique.** — M. le Dr André Bergé commencera, le mercredi 23 février, de 6 à 7 heures, ses conférences de Thérapeutique pratique à l'hôtel des Sociétés Savantes, et les continuera tous les mercredis suivants.

Physiothérapie (*Cours de vacances*). — La 3e session du cours de vacances de physiothérapie, organisé par MM. Albert-Weil, Bardet, Cautru, Degrais, Desfosses, Dominici, Durey, Kruger, Leroy, Pariset et Wetterwald, aura lieu du 8 avril au 30 avril, de 4 à 7 heures, à l'Ecole des Hautes-Etudes Sociales, 16, rue de la Sorbonne, et dans divers hôpitaux ou cliniques.

Ce cours est divisé en deux séries de 20 leçons : la première série comprend l'électro, la radio, la radium, la photo et l'hydrothérapie ; la deuxième comprend le massage des diverses régions (membres, viscères, face, etc.), la kinésithérapie gynécologique, la rééducation motrice, la gymnastique, la mécanothérapie et la méthode de Bier.

Les élèves régulièrement inscrits à l'une des deux séries sont invités à un ensemble de six conférences sur un point particulier de la physiothérapie et sont conduits (pour un prix très modique), pendant deux jours à Vichy, pour être initiés à la clinique thermale et visiter les installations physiothérapiques modèles de la Compagnie Fermière.

Les 6 conférences d'avril seront faites par MM. Bardet, Martinet, Rosenthal et Sandoz.

Le prix de chacune des séries est de 50 francs. On peut s'inscrire dès à présent chez M. Vigot, éditeur, 23, place de l'Ecole-de-Médecine, ou chez le Dr Durez, 16, rue Logelbach.

Association d'Enseignement médical professionnel (*Cours de vacances*). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de révision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 21 mars au samedi 2 avril 1910, avec le programme suivant :

Dr Audistère. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

Dr Barbarin ou Judet. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique (appareils, gymnastique).

Dr Dubrisay. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

Dr Caboche ou Meunier. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

Dr Leredde. — Méthodes générales, clinique et physique, de traitement des dermatoses et de la syphilis.

Dr de Font-Reaulx. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires

Dr Pasteau ou Lavenant. — Séméiologie des urines. Uréthrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

Dr Roy. — Anatomie et pathologie dentaire.

Dr d'Herbécourt — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

Dr Cazin. — Chirurgie générale. Fractures, autoplasties, hernies, appendicite, etc.

Dr Delherm. — Electrothérapie, radiothérapie, etc

Dr Agasse-Lafont. — Maladies de l'appareil digestif.

S'inscrire : 1° Par correspondance auprès du Dr Barbarin, 186, faubourg Saint-Honoré ; 2° le lundi 21 mars (11 h. 1/2), aux Sociétés Savantes, où seront distribuées des cartes d'admission aux cours.

Le droit d'inscription est de 25 francs, pour chaque cours qui

comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 24 mars, aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 2 avril 1910.

Pour tous renseignements, s'adresser au Dr Barbarin, 186, faubourg Saint-Honoré. Envoi du programme détaillé sur demande.

Concours à une place d'oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — *Séance du 15 février.* — Composition écrite. Sujet : « Muscles du pharynx. Rétrécissements cicatriciels du larynx. »

Questions restées dans l'urne : « Tronc de la carotide interne. Abcès cérébral d'origine otique. Trompe d'Eustache. Polype fibreux naso-pharyngien. »

Médecins des hôpitaux. — Le jury du prochain concours d'admission au concours de médecin des hôpitaux est définitivement composé de MM. Hirtz, Dalché, Triboulet, Gouget, Vaquez, Hutinel, Thibierge, Pierre Marie, Siredey et Balzer.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 10 février.* — Ont obtenu : MM. Rudelle, 11; Paley, 10; Thiers, 9; Viel (E.), 10; Villechaise, 11; Usse, 5; Uber, 14; Lœwy, 9.

Séance du 11 février. — Ont obtenu : MM. Croissant, 9; Gouverneur, 7; Bloch (J.), 11; Dufourmentel, 9; Lehmann (P.), 5; Tzanck, 13; Gautier, 12; Escallier, 11.

Séance du 14 février. — Ont obtenu : MM. Delort, 6; Pizon, 9; Mossé, 12; Butin, 11; Miriel, 4; Devilliers, 7; Krebs, 11; Bonnet (F.), 9; Michel, 7; Kœchlin, 10.

Pathologie. — *Séance du 9 février.* — Ont obtenu : MM. Maleyx, 5; Barthélemy, 7; Dubois, 9; Ramadier (H.), 5; Darrieux, 7; Legal-Lasalle, 10; Leblanc, 7; Gautruche, 10; Dubois (R.), 8; Papillon, 2; Roy, 11; Faveret, 7.

Erratum. — M. Villette a obtenu, pour sa composition d'anatomie, la note 14 et non 4, comme il a été dit par erreur.

Séance du 11 février. — Ont obtenu : MM. Marcorelles, 7; Sédillot, 7; Rol, 4; Lucas-Championnière, 5; Héricourt, 11; Strauss, 7; Lamarre, 4; Hébrard, 10; Durand (H.), 12; Okamianz, 7; Besançon, 10.

Séance du 12 février. — Ont obtenu : MM. Morancé, 14; Michaux, 2; Castex, 7; Gougelet, 9; Paraf, 10; Ferrand, 8; Baudouin (E.), 7; Cleiss, 9.

Séance du 14 février. — Ont obtenu : MM. Routier, 9; Huyghens de Beaufond, 9; Brun, 6; Bellack, 11; Patenostre, 4; Weber, 8; Rousseau (F.), 8; Boivin, 10; Mlles de Pfeffel, 9; de Jong, 12; Hertz, 8; Leven, 7.

AVIS AUX ABONNES

L'Administration du Journal informe MM. les abonnés **qu'elle fera encaisser très prochainement par la Poste,** le montant des abonnements de 1910 non payés.

Il n'est pas fait de **recouvrements à l'Étranger.** MM. les abonnés résidant **hors de France** sont priés d'envoyer à l'Administration du Journal le prix de l'abonnement par mandat-poste, chèque ou billets de banque suivant leur convenance.

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome X des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES a paru dans le courant de Janvier.

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1910**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition (0 fr. 30** pour la France et pour **0.50** l'Etranger).

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II (années 1901 et 1902), qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare $\frac{\textit{m'abonner}}{\textit{me réabonner}}$ *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

Nom et Adresse ______

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

Signature (très lisible) :



VARIÉTÉ

L'inconscient dans l'éducation

L'absence de courage moral, la faiblesse des caractères compteront plus tard comme un signe dominant de notre époque. J'entends l'objection : toutes les périodes de richesse et de bien-être général se signalent par des traits de décadence comparables. En êtes-vous bien sûr? Ou plutôt un certain tempérament ne doit-il pas réduire la généralité de cette formule? Chacun sait que les trop grandes facilités de vie inclinent à l'indolence. Mais cet alanguissement ne s'étend que sur les heures paisibles de la vie; qu'un orage éclate, le ressort intérieur qui semblait brisé se tend à nouveau dans un élan de vigueur tout à fait inattendu. Exemple : les réactions soudaines qui, dans les temps de crise, transforment tel bourgeois placide en véritable héros.

Ces changements brusques, s'ils étonnent les contemporains, nuisent leur raison dans une condition mentale qui avait été préparée de longue date : une éducation sévère de l'inconscient. Et ici, je chicanerai quelque peu M. G. Le Bon. Il fournit de l'éducation une formule juste, mais incomplète. « L'éducation, dit-il, a pour but de faire entrer dans l'inconscient les notions conscientes enregistrées par la mémoire. » L'intelligence est munie d'abord, les idées qui la fécondent se déposent ensuite peu à peu dans les couches profondes et obscures de la conscience. Dans l'espèce, la formule est heureuse, à condition de se restreindre aux notions intellectuelles, à celles qui meublent l'esprit et ne jouent qu'un rôle secondaire dans la formation de l'âme. Dès qu'il s'agit de pétrir un caractère, le procédé manque de vertu efficace. Pour faire des hommes forts et qui ne craignent rien, il faut peu d'explications préalables sur la direction à suivre. Expliquer, c'est affaiblir. Mieux vaut dire : c'est le devoir, parce que c'est le devoir. Toute autre argumentation aboutit à l'analyse, c'est-à-dire à la dissociation. Raisonner un devoir, c'est se fournir des motifs pour ne pas l'accomplir. Il doit être imposé au nom de principes absolus qui...

rience. A ceprix, une éducation solide de l'inconscient peut être obtenue et le sujet qui l'a acquise est armé solidement contre les défaillances de la vie.

Que cette éducation de l'inconscient soit parfaitement négligée de nos jours, nul n'oserait y contredire. L'enseignement officiel l'ignore d'une façon qu'on pourrait qualifier de fabuleuse. Nous vivons, en matière d'enseignements, sur les principes du XVIII[e] siècle, alors que les données précises de la psychologie de l'inconscient ne datent que d'une vingtaine d'années. C'est un gros retard. On croit aller de l'avant : c'est un recul qui nous fait rétrograder de quarante siècles. Les Romains et les Grecs, par le culte de la cité et des dieux tutélaires, organisaient déjà cette éducation de l'inconscient qui impose les règles de vie au nom de principes fermés à la discussion. On faisait de l'inconscient sans le savoir, et les modernes continuèrent pendant tout le moyen âge et jusqu'à Jean-Jacques. Le rationalisme orgueilleux de ce dernier poussé dans ses déductions logiques devait aboutir à la crise actuelle.

L'accroissement de la criminalité infantile contemporaine, la rupture du foyer familial, la veulerie des honnêtes gens ne reconnaissent pas d'autres causes. Il faut le dire, le mal est général. Dans les établissements libres, les systèmes en vigueur ne valent guère mieux. On se préoccupe plus de faire des bacheliers que des hommes. Si l'éducation religieuse, grande initiatrice de l'inconscient, y est pratiquée dans le jeune âge, plus tard et faute de la rattacher à des vérités humaines, les esprits s'en désintéressent et ne la subissent qu'avec impatience, voire avec révolte. De grosses fautes sont commises dans les deux camps. Quand la méthode n'est pas fâcheuse, elle est appliquée avec maladresse.

Aux parents incombe une grosse part de la responsabilité. On parle souvent de la contagion merveilleuse de l'exemple. Comment agit-il? En s'adressant à l'inconscient des intéressés. Les exhortations, les discours sont de peu de prix. On dit que de la discussion jaillit la lumière. Quand des intérêts passionnels sont en jeu, rien de moins constaté. Chacun s'enfonce dans son opinion et un peu davantage, sous la pression de la contradiction de l'adversaire.

Au rebours, l'exemple n'irrite pas la susceptibilité des amours-propres; il ne s'adresse pas à la raison combative et partant consciente des intéressés. Lentement, insidieusement, il enveloppe et pénètre. Parce qu'il ne sollicite pas l'opposition du sujet, il franchit sans résistance le barrage des sentiments particuliers, chemine en profondeur et se fixe dans les portions profondes de l'inconscient, d'où lentement et peu à peu, ou soudain et d'un trait brusque, il envahira le champ de la mentalité consciente qu'il modifiera, transformera, bouleversera, à l'insu et souvent au grand étonnement du sujet.

Si les parents donnaient l'exemple, ils n'auraient guère à se plaindre de leurs fils. Il est exceptionnel qu'un père oisif ait des fils travailleurs. Ou si le père travaille, que sa

femme ne le reprenne pas, en présence des enfants, et ne le diminue pas à leurs yeux, par des reproches journaliers. L'inconscient, pour se laisser pénétrer par l'exemple, a besoin d'une atmosphère où la sympathie et la tendresse demeurent imprégnées de respect. A partir d'un certain âge, le silence et la solitude exercent aussi leur influence. En interdisant les agitations de surface, le recueillement favorise le dépôt des matériaux précieux où se cristallisent les éléments qui font les caractères de haute trempe. Ce sont là méthodes d'application difficile. La fougue de la jeunesse y répugne et il faut déjà être homme pour en connaître le fruit. Aussi bien, l'exemple suffit dans l'enfance.

Que les parents se souviennent mieux de leur rôle d'éducateurs. Ils en voudront moins aux maîtres d'avoir failli à leur mission.

ACTUALITÉ

Un témoignage de F. Nietszche en faveur de nos stations hivernales.

Tout arrive, et lorsqu'au Congrès de Moscou, il y a plus de dix ans, les Drs Vivant (de Monte-Carlo) et Bourcard (de Cannes) répondirent scientifiquement à quelques Allemands en mal commercial au sujet des « pierres tumulaires que les malades laissaient en souvenir dans nos stations du midi », lorsque moi-même quelques mois après, dans ce journal et dans mes *Consultations médicales*, j'ai entrepris de venger nos stations contre d'aussi odieuses accusations, lorsque dans les congrès de climatothérapie j'ai imaginé de montrer aux Français et aux Etrangers éblouis les beautés de nos contrées du midi, du sud-est et du sud-ouest où, comme le dit Voltaire, « l'espérance de guérir est déjà la moitié de la guérison », nous étions loin de croire qu'un Allemand de marque, un philosophe peu ami d'abord de notre pays, Friedrich Nietzsche, se rendrait à l'évidence et célébrerait à sa manière nos admirables stations hivernales.

Voici son histoire — une leçon de choses, presque une odyssée de malade — racontée dans un livre que j'ai sous les yeux, par Daniel Halévy :

Dès l'âge de 18 ans, F. Nietszche était sujet à de violentes névralgies faciales qui ne l'ont presque pas quitté durant toute son existence. Dès l'âge de 24 ans, il est nommé professeur à l'Université de Bâle; mais ses douleurs persistant sans cesse, il va, nouveau juif errant de la médecine, chercher partout un soulagement à ses maux, à ses insomnies continuelles, à ses intolérables douleurs, à ses troubles gastriques. C'est ainsi qu'on le voit : en 1872, à *Bergame*, en Italie, puis à *Splügen*, où il retrouve un peu de calme; en 1873, dans les Grisons; en 1875, aux eaux de *Steinabad* (Forêt-Noire), sans résultat appréciable; en 1876, à *Chillon* où il ne reste que 15 jours, puis à *Genève*. Vaincu par la souffrance, il demande un congé et va passer l'hiver à *Naples*, en 1877, puis la même année, en été, aux eaux

de *Rosenlain*, sans grand résultat. Souffrant toujours, il est obligé de donner sa démission de professeur, et nous le voyons errer les années suivantes dans la *Haute-Engadine*, à *Riva* sur le lac de Garde, à *Venise*, à *Marienbad*, à *Stresa* (lac Majeur), au pied des Alpes, en Vénétie, encore dans l'Engadine, à *Silsmaria*, puis à *Gènes* (1881-1882) où il passe l'hiver ; enfin à *Messine*, *Rome*, *Lucerne*, *Rapallo* (près de Gènes), *San-Remo*. Ouf!

Enfin, en 1884, ce philosophe qui raisonnait et agissait assez mal en climatologie, se décide à « descendre » dans le midi de la France. Il s'arrête à *Menton* où « l'endroit est magnifique », puis à *Nice*, à *St-Jean-sur-Mer*, où il est ravi et où il oublie ses souffrances. Mais ce nomade ne peut tenir en place, et le voilà encore reparti, en 1885, pour l'Engadine, pour la Toscane, à *San Miniato*, où repris de ses douleurs, il nous revient à *Nice*, « la ville aux 220 jours de soleil », et il écrit à son frère : « Il m'a été fort précieux d'expérimenter l'air de Leipzig, de Munich, de Florence, de Gènes, du midi de la France. Vous ne sauriez croire combien celui-ci a triomphé dans ce concours. Me voici revenu dans ce beau pays, c'est-à-dire à la raison. Qu'on y est loin de l'Allemagne! Je ne saurais le dire avec trop de force. Ici, roses fraîches écloses, géraniums dans les haies, tout est vert, tout est chaud. Rien du nord! »

Cependant, en 1886, il redescend vers Gènes, s'installe à *Ruta*, mais bientôt repart pour la Côte d'Azur. Un de ses admirateurs et amis veut le retenir : « Il me faut, dit-il, la lumière, l'air, la chaleur de la Côte d'Azur, il me faut la baie des Anges. » Nietszche mourut à Weimar, le 25 août 1900.

Connaissez-vous un plaidoyer plus éloquent en faveur de nos splendides stations hivernales du midi? Si ce pauvre malade, sans écouter ses médecins intéressés par la passion à l'envoyer uu peu partout et autre part qu'en France, s'il avait lu les comptes-rendus de nos congrès de climatothérapie où l'action favorable de notre climat méditerranéen sur les arthritiques nerveux et les neurasthéniques est démontrée de la façon la plus formelle, s'il avait visité non seulement cette Côte d'Azur de St-Raphaël à Menton, mais aussi la petite Côte d'Azur encore peu connue sur le trajet du petit chemin de fer de Toulon à St-Raphaël, où se trouvent des endroits délicieux et superbes, loin du bruit et des rumeurs de la vie, il se fût épargné bien des souffrances et bien des misères. Et ce que je dis là de la grande et de la petite Côte d'Azur, je puis et dois l'appliquer à d'autres belles contrées de notre pays, à celles du sud-ouest de la France, à Arcachon, à Pau, à Biarritz, ou encore aux « Pyrénées inconnues », comme le dit E. Brousse, à la belle Cerdagne française. Donc, toute cette histoire et bien d'autres encore, comme celle du regretté Daremberg qui a célébré Menton, Nice, Beaulieu, Monte-Carlo, Cannes, confirment d'une façon éclatante ce que j'écrivais, il y a plus de dix ans, ce que je répétais encore dans la 4e édition de mes *Nouvelles consultations médicales* (1906):

« Je m'adresse à la bonne foi de tous, et je demande si les climats de la Côte d'Azur et du golfe de Gascogne, si ceux de nos Alpes et des Pyrénées ne sont pas plus favorables, plus vivifiants que partout ailleurs. Si l'on me contredit à ce point de vue, j'avoue n'avoir point à donner la réplique. On ne répond pas à des arguments extra-scientifiques. »

Mais, quand donc saurons-nous faire valoir nos richesses nationales en climats et en eaux minérales?...

H. HUCHARD.

P.-S. — Je profite de cette occasion pour annoncer qu'en raison du Congrès international de physiothérapie devant se tenir à Paris (29 mars-3 avril 1910), le *Congrès de climatothérapie de l'Ariège et des Pyrénées-Orientales,* qui devait avoir lieu cette année, est reporté en septembre 1911. — H. H.

Congrès des Praticiens

Paris 7-10 avril 1910.

(EXTRAIT DU MANIFESTE DU COMITÉ D'ORGANISATION)

Les résultats obtenus par les premiers Congrès sont peu de chose si nous pensons à ceux qu'il prétend obtenir. Déterminer, préciser les doctrines professionnelles, étudier les rapports des médecins entre eux et avec tous les groupements, libres et administratifs, développer l'œuvre de décentralisation professionnelle: telle est la tâche de nos Congrès dans le présent et dans l'avenir.

Avec l'assentiment des organisateurs du Congrès de l'Exercice illégal, le Congrès de Paris poursuivra la lutte qu'ils ont entreprise contre celui ci. Il poursuivra la lutte engagée contre l'exploitation des médecins par les Mutualités, au détriment des mutualistes eux-mêmes. Il étudiera la loi sur la santé publique, la question de l'hôpital aux indigents, les rapports des médecins avec les grandes administrations.

Les questions d'enseignement, discutées par les deux premiers Congrès, le seront par celui-ci d'une manière plus brève. La transformation de nos Facultés en écoles professionnelles se prépare; et les résistances administratives, l'inertie du pouvoir central ne prévaudront pas indéfiniment contre l'intérêt des étudiants, de la science et de la santé publique. Comme dans les Congrès précédents, nous ferons appel aux maîtres de nos écoles, nous dirons notre respect pour les personnes, le désir du Corps médical de les associer au mouvement de réformes et de donner aux Corps qu'ils constituent, la liberté, la vertu, l'efficacité qui devraient leur appartenir.

N. B. — *Adresser les adhésions, avec un mandat de cinq francs au Dr Guidet, trésorier, 54, rue Bonaparte, Paris.*

P. S. — Nous croyons que les Praticiens viendront *nombreux et unis* à ce Congrès. Le nombre et l'union qui font la force, ont d'autant plus d'importance cette année qu'un rôle très secondaire et effacé semble être attribué aux réformes de l'enseignement et de l'agrégation pour le prétexte suivant: « L'Enseignement appartient à l'Etat; donc, chercher à réformer cet enseignement, c'est faire œuvre politique. »

Ma réponse est celle-ci : Les réformes de l'Enseignement sont inséparables des réformes professionnelles dont elles dépendent en grande partie; et réformer ce qui est

mauvais, ce qui est injuste, ce qui est attentatoire aux intérêts matériels et moraux d'un pays, ce n'est pas faire œuvre politique, *c'est faire œuvre patriotique.*

Que s'est-il donc passé de nouveau pour que certains raisonnent autrement? Alors, que deviennent tous les rapports qu'on cite à peine, toutes les discussions du 1er Congrès sur le privat-docentisme, sur les réformes de l'Enseignement médical, sur l'importance de l'Enseignement libre, puisqu'on nous annonce que tout cela devra être discuté « d'une manière plus brève » ? Nos lecteurs nous demandent à ce sujet — et ils n'ont pas tort — quelles influences puissantes ou occultes cherchent ainsi à semer la division entre nous, et à laisser l'œuvre inachevée.

H. HUCHARD.

P. S. — Nous apprenons qu'il est question de transporter la plupart des cliniques de la Faculté à l'Hôtel-Dieu. Sans doute, les intérêts de quelques médecins et chirurgiens des hôpitaux vont être lésés. Mais, les intérêts des étudiants priment les premiers, puisque les élèves pourront avec moins de perte de temps assister aux différents cours, et qu'un hôpital sera ainsi transformé en une véritable école clinique. Mais, pour ne léser les intérêts de personne, pourquoi cette école clinique ne serait-elle pas transférée à la Pitié ? D'autre part, dans l'intérêt des jeunes médecins candidats, la Société médicale des hôpitaux devrait émettre le vœu formel, que les professeurs de clinique, membres ou non de l'Institut, aient leur retraite à 65 ans et non à 70 et 75 ans, ce qui est une injustice absolument vexatoire pour les médecins et chirurgiens des hôpitaux en exercice. Que d'abus à réprimer! — H. H.

THESES DE LA FACULTÉ DE MEDECINE DE PARIS

Mercredi 23 février 1910. — M. *Bazy* : Etude critique sur les différents procédés d'exploration des fonctions rénales. — M. *Simon* : De quelques effets tardifs des modes d'allaitement. — M. *Martel* : Contribution à l'étude des tumeurs primitives du nerf sciatique.

Jeudi 24 février 1910. — M. *Amerand* : Le traitement spécifique dans la paralysie générale et le tabes. Faut-il traiter les malades ? — Mlle *Baillet* : Recherches sur la teneur en fer du foie dans les deux sexes, de la naissance à la puberté. — M. *Schote* : Les cures atmosphériques et de régime dans les maladies chroniques. — M. *Angeli* : Contribution à l'étude du traitement mercuriel et de ses résultats dans la paralysie générale. — M. *Casses* : Considérations pratiques sur les formes malignes de la dyphtérie. — M. *Godechaux* : Contribution à l'étude de la tuberculinothérapie dans certaines affections du segment antérieur de l'œil, d'origine tuberculeuse probable. — M. *Béclère* : Le radio-diagnostic des affections du foie. — M. *Graveline* : La cinésithérapie et les paralysies de l'enfance.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Barrabé (de Bagnoles-de-l'Orne, Orne), Cousausi, médecin du paquebot le *Général-Chanzy*, dont tous les passagers sauf un, ont péri.



BISCOTTES STROHM
76, Rue de Rivoli, TÉLÉPHONE 327.50
Envoi Gratuit de la Brochure et Remise
à M.M. les DOCTEURS.





PHOSPHORE 22.8% ASSIMILABLE
LE SEUL AGENT
PHYTINE
réalisant une
MÉDICATION PHOSPHORÉE RATIONNELLE
PRINCIPE PHOSPHO-ORGANIQUE NATUREL
DES GRAINES VÉGÉTALES
RECONSTITUANT ÉNERGIQUE, APÉRITIF PUISSANT
Spécifique de l'Insomnie Nerveuse
CACHETS
GRANULÉ
COMPRIMÉS
GÉLULES



DOSE :
12 centigr. de notre extrait hydro-alcoolique spécial par pilule.
CONSTIPATION
PILULES DE
CASCARA
MIDY
ÉCHANTILLON SUR DEMANDE
Produit naturel et complet
Le plus doux et le plus sûr
LAXATIF
Ne produisant ni coliques, ni nausées, ni diarrhée.
Peut être prescrit même chez les Femmes enceintes et les Nourrices.
MODE D'EMPLOI : 1 à deux pilules, le soir, au repas, ou mieux au coucher.
La vente des Produits MIDY assure aux Pharmaciens un bénéfice normal et obligatoire.
Pharmacie MIDY, 140, Faubourg Saint-Honoré, PARIS.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France	12 fr
Etranger : Union postale.	15 fr
Prix spéciaux pour les Étudiants	
France	6 fr
Etranger : Union postale.	10 fr

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd. Richard-Lenoir, PARIS

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 2 mars 1910. — M. *Caradec* : Le polype choanal. — M. *Culan* : Le mégacôlon congénital. — *Grahaud* : Syndrome hypophysaire adiposo-génital.

Samedi 5 mars 1910. — M. *Fabrègue* : Considération sur la suralimentation par le sucre. — Mlle *Pérel* : Les rapports de l'érythème noueux avec la tuberculose. Essai pathogénique.

NOUVELLES DIVERSES

CLINIQUE DU CŒUR (173, rue Blomet) sous la direction du Dr H. Huchard et du Dr Ch. Fiessinger, directeur-adjoint, avec l'assistance des chefs de clinique MM. les Drs Noel Fiessinger et H. Gillet, anciens internes des hôpitaux; André Lagrange; Léopold Lévi, ancien interne des hôpitaux.

Consultations avec causeries cliniques et thérapeutiques par M. H. Huchard, les *mardis et vendredis*, de 9 heures à 11 heures. Le plus souvent le *lundi*, démonstrations cardiographiques et sphygmomanométriques. — En *avril* prochain, inauguration de la salle des conférences, et leçons de clinique et de thérapeutique pratique, une fois par semaine (probablement le dimanche matin), sur toutes les maladies, par les directeurs et par des médecins ou chirurgiens des hôpitaux, par des professeurs libres, même par des professeurs de la Faculté.

Hôpital Necker. — Le Dr Louis Rénon commencera le vendredi 4 mars 1910, à 10 heures et demie du matin, à l'amphithéâtre Laënnec, une série de conférences cliniques sur les *Maladies du cœur et des poumons*, et les continuera les vendredis suivants à la même heure.

La première conférence portera sur : *L'esprit de la clinique moderne.*

Démonstrations pratiques d'anatomie pathologique par le Dr E. Géraudel, le jeudi à 9 heures 1/2, au petit amphithéâtre.

Séméiologie pratique, le samedi à 10 heures 1/2, par MM. Monnier-Vinard et Marre.

Faculté de Médecine. — **Conférences d'ophtalmologie à l'usage des Praticiens.** — Le Dr Poulard, ophtalmologiste des hôpitaux, commencera le mercredi 2 mars, à 3 heures, à l'Hôtel-Dieu, (amphithéâtre Dupuytren), une série de Conférences pratiques, avec présentation de malades. Il les continuera les vendredis, lundis et mercredis suivants, à la même heure. Ces conférences porteront sur les maladies des yeux, que tout médecin praticien doit connaître, et sur les soins d'urgence.

L'inscription est gratuite.

Agrégation. — Un concours s'ouvrira à Paris, le 17 octobre 1910, pour une place d'agrégé des Facultés de médecine (section de chimie biologique et médicale).

Cette place est réservée à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon.

Le registre d'inscription sera clos deux mois avant l'ouverture dudit concours.

— La constitution des jurys des diverses sections de l'agrégation des Facultés de médecine et des Facultés mixtes de médecine et de pharmacie est modifiée ainsi qu'il suit :

Section de médecine générale. — 9 juges : 2 professeurs de cliniques générales, 2 professeurs de cliniques spéciales, 1 professeur de pathologie générale ou de thérapeutique, 1 professeur de pathologie interne, d'histoire de la médecine et de la chirurgie, de médecine expérimentale, de médecine expérimentale et comparée, de pathologie expérimentale ou de pathologie expérimentale et comparée, 1 professeur d'anatomie pathologique, 1 professeur de médecine légale, 1 professeur d'hygiène.

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Composition écrite. — *Séance du 17 février.* — Ont obtenu : MM. Laurens, 26; Hautant, 29; Gilbert, 24.

Séance du 18 février. — Ont obtenu : MM. Lemaître, 28; Grivot, 28.

Épreuve clinique spéciale. — *Séance du 21 février.* — Ont obtenu : MM. Lemaître, 18; Grivot, 18.

Mutations dans les hôpitaux. — Sont nommés médecins en chefs de service des hôpitaux :

M. Marcel Labbé, à la Maison de santé.

M. Louis Fournier, à l'hôpital Cochin (annexe).

M. Apert, à l'hôpital Andral.

M. Josué, à l'institution Sainte-Périne et aux fondations Chardon-Lagache et Rossini.

Sous-inspecteurs de l'Assistance publique. — Sont déclarés admis au concours de 1909 pour l'emploi de sous-inspecteur de l'Assistance publique : 1, M. Terre; 2, M. Tuillerie; 3, M. Barbary; 4, M. Garçon; 5, M. Fourteau; 6, M. de Grenier; 7, M. Lelièvre; 8, M. Eynard.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 17 février.* — Ont obtenu : MM. Monod (R.), 8 ; Jacquemin (A.), 4 ; Gauchery, 12 ; Nadal, 11 ; Porak, 11 ; Vilbort, 12 ; Bardou, 8 ; Besset, 9 ; Richard (G.-H.), 9 ; Mlle Landesmann, 4.

Séance du 18 février. — Ont obtenu : MM. Beloux, 11 ; Turquety, 13 ; Rouffignac, 7 ; Parlitch, 2 ; Maurer, 12 ; Rouillard, 11 ; Petit (H.), 13 ; Kemhadjian, 7 ; Plaisant, 9.

Séance du 21 février. — Ont obtenu : MM. Colombe, 8 ; Livy (J.), 6 ; François, 10 ; Petit-Dutaillis, 3 ; Couinaud, 12 ; Latil, 9 ; Mlles Blanchier, 6 ; Pouzin, 4 ; Condat, 13.

Pathologie. — *Séance du 16 février.* — Ont obtenu : MM. Genil-Perrin, 9 ; Cassard, 7 ; Bobrie, 4 ; Alary, 8 ; Pierret, 10 ; Le Maux (R.), 6 ; Guilfucci, 4 ; Pernet, 11 ; Larue, 7 ; Béraud, 4 ; Renaud (J.), 5.

Corps de santé militaire. — Sont promus :

Au grade de médecin principal de 1re classe : MM. Jarry, Lacronique, Troché, de Casabianca, médecins principaux de 2e classe.

Au grade de médecin principal de 2e classe : MM. Prieur, Moreau, Barbès, Baur, médecins-majors de 1re classe.

Au grade de médecin-major de 1re classe : MM. Barésien, Malaval, Merciolli, Berch, Wavelet, Bonnette, Le Mitouard, Maffre, Vesse, Marchet, Finot, Hirtz, Tardos, Cheiron, Salmon, Saint-Paul, médecins-majors de 2e classe.

Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. Frécus, Sicre, Dache, Guiot, Plisson, Henry, Botte, Bodin, Gras, Chevrant, Ribaut, Lhomme, Lère, Pacalin, Gay-Bonnet, Reyne, Bergé, Miorcec, Gilet, Gaud, Phealpin, Coissard, médecins-majors de 2e classe.

— Sont arrêtées les mutations suivantes :

Médecin-major de 1re classe : M. Pitois passe aux salles militaires de l'hospice mixte de Besançon. M. Sagrandi passe aux salles militaires de l'hospice mixte d'Avignon.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Georges Berne, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris, ancien président de la Société de Médecine de Paris, décédé à Hyères (Var), le 12 février 1910 ; Roux (de Saint-Etienne) ; H. Claisse (de Paris), père du médecin des hôpitaux et d'un autre distingué confrère de Paris à qui nous adressons nos sympathiques condoléances, Amalbert (de Marseille) ; Bordier, directeur de l'Ecole de Médecine de Grenoble.

AVIS AUX ABONNES

L'Administration du Journal informe MM. les abonnés **qu'elle fera encaisser très prochainement par la Poste**, le montant des abonnements de 1910 non payés.

Il n'est pas fait de **recouvrements à l'Étranger**. MM. les abonnés résidant **hors de France** sont priés d'envoyer à l'Administration du Journal le prix de l'abonnement par mandat-poste, chèque ou billets de banque suivant leur convenance.

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome X des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES a paru dans le courant de Janvier.

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1910**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition** (**O fr. 30** pour la France et pour **0.50** l'Etranger).

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II (années 1901 et 1902), qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

Nom et Adresse

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du Journal.

Signature (très lisible) :

Adoptée dans les Hôpitaux de Paris et de la Marine.

POUDRE DE PEPTONE CATILLON

Produit supérieur, pur, agréable au goût, on ne peut plus nutritif, 10 fois son poids de viande assimilable.
Aliment des malades qui ne peuvent digérer.

VIN DE PEPTONE CATILLON

Viande assimilable et Glycérophosphates.
Rétablit les Forces, l'Appétit, les Digestions
3, Boul^d St-Martin, PARIS 1900 MÉDAILLE d'OR

OBÉSITÉ, MYXŒDÈME, HERPÉTISME, GOITRE, etc.

Tablettes de Catillon
à 0^gr.25 de corps

THYROÏDE

Titré, Stérilisé, bien toléré, Efficacité certaine.

IODO-THYROÏDINE

Principe iodé, mêmes usages.
FL. 3 fr. — PARIS, 3, Boul^d St-Martin.

EUPNINE VERNADE

A L'IODURE DE CAFÉINE
Le plus sûr des Diurétiques connus
Asthme, Emphysème, Lésions Cardiaques, Bronchites chroniques, Artériosclérose, Affections rénales, Hydropisies, Angine de poitrine, Influenza, etc.
0 g.50 d'Iodure de Caféine cristallisé et inaltérable par cuillerée à café
DOSE : 1 à 2 cuillerées à café par jour.
Pas d'Intolérance ni d'Accidents d'Iodisme
VERNADE, 64, BD. EDGAR-QUINET, PARIS

CRATÆGOL
BOULET
Le Sédatif par excellence des
SYSTÈMES NERVEUX et CIRCULATOIRE
SANS AUCUNE ACTION TOXIQUE
Dose : de 20 à 60 gout. p^r jour.
Ph^ie BOULET, 36, Av. Duquesne, Paris.

QUINQUINA BELL

Extrait fluide glycériné sans alcool
Ne constipe pas – n'irrite pas
DOSE. — 1 cuill. à bouche (0,50 d'Ext. sec Grandval) aux repas dans eau ou vin.
Ph^cie BORDELET, 39, Rue de Clichy, PARIS

KÉFIR CARRION

Dyspepsies, Tuberculose
0'35 c. la bouteille de 250 gr. livrée à domicile.

KÉFIROGÈNE CARRION

Pour préparer soi-même le **KÉFIR**
2 fr. les 10 doses.
54, Faubourg Saint-Honoré, PARIS.
TÉLÉPHONE 136-64.

HUNYADI JÁNOS

LA MEILLEURE EAU PURGATIVE NATURELLE
Dose Laxative un verre — Dose Purgative deux verres, le matin à jeûn
Exiger le nom **Andréas SAXLEHNER** *sur l'étiquette et le bouchon*

LE PLUS PUISSANT RECONSTITUANT GÉNÉRAL
(ARSÉNIO-PHOSPHOTHÉRAPIE ORGANIQUE)

HISTOGENOL NALINE

TUBERCULOSE — LYMPHATISME
ANÉMIE — DÉBILITÉ
NEURASTHÉNIE — BRONCHITES

ÉLIXIR-ÉMULSION	GRANULÉ	AMPOULES
Adulte. 2 cuil. à soupe par jour. Enfant : 2 cuillerées à dessert ou à café par jour.	Adulte : 2 mesures par jour. Enfant : 2 demi-mesures par jour.	Injecter une ampoule par jour.

Echantillons et Littérature : M. A. NALINE, à Villeneuve-la-Garenne, près St-Denis (Seine)

HYPOTENSINE JABOIN

Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris.
ABAISSEMENT DE LA TENSION ARTÉRIELLE
Présclérose, Diathèse arthritique, Goutte, Cardiopathies artérielles, etc.
Littérature sur demande. — Laboratoire JABOIN, 27, Rue de Miromesnil, Paris.

ANÉMIE LYMPHATISME DERMATOSES MALADIES des ENFANTS	**ARSENIC** NATUREL ASSIMILABLE	DIABÈTE PALUDISME VOIES RESPIRATOIRES CONVALESCENCES

LA BOURBOULE

SOURCES CHOUSSY ET PERRIÈRE

Eau minérale, la plus arsenicale connue (0.028 d'arséniate par litre). — bicarbonatée — chlorurée sodique
Eau reconstituante par excellence.

• *SAISON : 25 Mai - 1er Octobre.* Trois établissements complets. CURE D'AIR (852^m) — CURE THERMALE.	TRAITEMENT A DOMICILE RECOMMANDÉ *En Vente chez tous les Pharmaciens.*

TRAITEMENT DE LA NEURASTHÉNIE
Anémie — Chlorose — Aménorrhée par les

DRAGÉES FERNEL

au FER NATUREL NAISSANT, préparées avec les Sels de la Source de la Reine du Fer
DOSE : 4 PAR JOUR AVANT LES REPAS
Echantillon franco sur demande : *86, Boulevard de Port-Royal, PARIS.*

PRESCRIVEZ AUX CONSTIPÉS LES "PASTILLES MIRATON" CHATEL-GUYON

LAXATIF HYDRO-MINÉRAL DE CHATEL-GUYON
Prix : 2^f
LAXATIF MIRATON — CHATEL-GUYON
PASTILLES LAXATIVES de CHATEL-GUYON

ARTHRITIQUES, BUVEZ à vos REPAS CONTREXEVILLE — PAVILLON



VARIÉTÉ

La mémoire affective des chats (1)

Ceci n'est pas de votre serviteur. C'est Alexandre Dumas fils le coupable. Un homme, écrit-il, « n'aura jamais l'idée d'appeler la femme qu'il aime « ma petite chienne »; il l'appellera « ma petite chatte » et, si celle-ci est grasse, elle acceptera encore d'être appelée « ma grosse chatte ». Mais voyez-vous sa figure, si elle était appelée « ma grosse chienne ». Pourquoi? si le chien est, en effet, le type du dévouement, de la reconnaissance et de la fidélité? Y aurait-il là un aveu de la femme que ces trois qualités lui manquent? »

Alexandre Dumas est injuste. Le chien lèche la main qui le frappe; c'est un animal qui ignore la dignité et, dans la rue, quelle indécence! « Il ne se contente pas de déposer ses immondices sans nul souci du lieu ni des gens, il se repaît avec volupté de celles des autres. Il étale en plein jour et en pleine rue ses grossières amours dont le début est ridicule et dont le dénouement est interminable et répugnant. » C'est pourquoi la femme proteste quand l'ami de son cœur lui murmure : « ma grosse chienne ». Grosse chatte, à la bonne heure! Le chat se respecte; il ne fait pas d'avances, reste impassible et neutre, garde le souvenir fidèle du logis, sinon de ses habitants. Parfois même, et c'est une autre qualité qui le rapproche de la femme, il daigne se souvenir des bonnes grâces qu'il a encourues et la reconnaissance entre dans son cœur.

La mémoire affective semble susceptible d'un développement inattendu chez cet animal dont l'indifférence traduit la tendance, ce semble, dominante et presque exclusive. On cite, à cet égard, des anecdotes bien curieuses. Telle l'histoire de cette pauvre femme qui n'avait pour unique compagnon de son infortune et comme ami fidèle, qu'un chat des plus ordinaires. Or cette malheureuse,

(1) DE CHERVILLE : *Les chiens et les chats d'Eugène Lambert*, avec lettre-préface de A. Dumas, de l'Académie française. Paris, à la librairie d'Art, 1888.

tombant malade. dut un jour se laisser transporter à l'hôpital. Une distance de plus d'un kilomètre, sillonnée de rues nombreuses, la séparait de son domicile. Elle se désolait d'avoir laissé son chat à l'abandon, quand, deux jours après son entrée, elle fut réveillée par un ronronnement familier. C'était son chat qui sautait sur le lit et venait se frotter à la figure de sa maîtresse. Celle-ci venant à mourir, le chat resta deux jours étendu sur la couche qu'avait occupée la malade. Puis, une étrangère prenant à son tour possession du lit, il disparut sans que nul jamais ne le revît.

Extraordinaire. dira le lecteur. De pareils dévouements, en effet, ne courent pas les toits. Qu'on se rappelle, toutefois, une habitude qui se répète chez tous les échantillons de l'espèce. Une mère chatte ne se lasse pas, de sa langue râpeuse, de lisser la fourrure de ses petits. Devenus grands, ils continueront de recevoir le coup de brosse maternel. La chatte soignera le lustre de leur robe, comme du temps qu'ils étaient petits. Et c'est un étonnement de voir de gros matous, tout à fait adultes, accepter docilement ce nettoyage consciencieux et persévérant.

Joignons à la fidélité du souvenir, la délicatesse des mouvements. Une poule écrase ses poussins avec ses pattes; la chienne étouffe maladroitement ses petits. La chatte ne fait jamais de mal, sa nichée peut dormir tranquille. La mère, allongée, indolente et souple, procède à la toilette de chacun, murmure des notes saccadées, brèves et très douces, présente ses mamelles gonflées aux chatons accroupis entre ses pattes. « C'est la perle des nounous », assure M. de Cherville.

Que les femmes se rassurent donc. La qualification de petite chatte que leur décerne l'homme aimé a droit de leur remuer les fibres les plus délicates de l'âme. De tous les animaux domestiques, le chat est le plus coquet, le plus élégant, le plus constamment propre. Et quelle fidélité au logis, aux meubles, aux tapis, au coin de la cheminée!

Qualités physiques, avantages moraux, les mérites sont au complet. La mémoire affective des chats leur crée une supériorité sur la plupart des bêtes. Ils savent se rappeler les bienfaits reçus, ce qu'oublient si communément les hommes, et dont les femmes, j'entends les meilleures d'entre elles, se souviennent avec tant de fraîcheur et la reconnaissance d'un sentiment toujours jeune.

ACTUALITÉS

La climatothérapie au Congrès de physiothérapie

(Paris, 29 mars au 2 avril 1910)

Malgré tout, et Paris ayant repris son travail, sans crainte d'épidémies dont on a trop parlé puisqu'elles ne nous menacent en aucune façon, le Congrès international de physiothérapie aura lieu aux jours et à l'heure indiqués (29 mars au 2 avril 1910). Il aura un grand succès pour beaucoup de raisons : d'abord parce que les étrangers connaissent déjà l'hospitalité française, ensuite parce que la

physiothérapie est l'avenir de la thérapeutique, enfin parce que ses organisateurs, son président, les secrétaires généraux et les secrétaires des sections rivalisent d'ardeur et de dévouement pour offrir au monde scientifique un Congrès digne de notre pays. Que les adhérents s'inscrivent donc dès aujourd'hui et envoient leur cotisation (25 francs) à M. Masson, 120, boulevard Saint-Germain.

Ce Congrès comprend sept sections : kinésithérapie, hydrothérapie, thermothérapie, climatothérapie, thalassothérapie, radiothérapie, crénothérapie, diététique.

J'ai le grand honneur d'être président de la troisième section (climatothérapie) où trois rapports sont proposés : 1° Mer et montagne ; climatophysiologie comparée (*Huggard* à Londres et *Sardou* à Nice, rapporteurs) ; 2° Les cures forestières (*Mol* à Scheveningue et *Lalesque* à Arcachon, rapporteurs) ; 3° Climatothérapie dans les affections du cœur et de l'appareil circulatoire (*Gibson* à Edimbourg et *Laubry* à Paris, rapporteurs).

Mais, en dehors de ces rapports, d'autres communications doivent être préparées pour faire connaître nos beaux pays de France, ceux de la plaine, de la montagne, de la mer, ceux de la Bretagne que nous connaissons à peine, malgré les travaux déjà anciens sur ce sujet par Bardet et A. Klein. Aussi, dans l'intérêt même de notre pays et de la science, nous engageons beaucoup nos lecteurs à s'intéresser à ce Congrès, à y prendre part au moyen de communications dont ils voudront bien adresser au plus tôt les titres au très dévoué secrétaire de la 3e section qui s'est fait déjà un grand nom dans la science climatologique : au docteur *Lalesque*, membre correspondant de l'Académie de médecine, à Arcachon (Gironde).

Sans doute, les autres sections du Congrès ont droit aussi à la même affluence de congressistes. Mais, l'hydrothérapie, l'électrothérapie, la radiothérapie, la diététique sont à tout le monde, *tandis que les climats sont à nous* ; de sorte que dans la section de climatothérapie l'intérêt est double : scientifique d'abord, patriotique ensuite.

Je vous en prie, mes chers lecteurs, unissez-vous à nous pour faire connaître la France, la belle France. C'est le meilleur, peut-être le seul moyen de la faire aimer.

H. Huchard.

Une nouvelle œuvre d'assistance à la famille médicale

L'Association de la *Presse médicale française*, sous la présidence de notre éminent ami, M. le Dr Just Lucas-Championnière, s'était réunie samedi 19 courant, à la Faculté de médecine. Il s'agissait d'organiser, avec le concours des syndicats et des sociétés d'arrondissements, une nouvelle œuvre d'assistance professionnelle, œuvre de *Secours immédiats et par le travail*, aux médecins, à leurs femmes, à leurs enfants. M. Grandjux a exposé les motifs de cette création neuve. L'Association générale,

sans doute, fait beaucoup de bien. Elle laisse, malheureusement, trop d'infortunes à secourir.

Ce qu'il faut, ce sont des secours pécuniaires immédiats aux confrères malheureux et aussi des positions matérielles à assurer à leurs veuves et aux orphelins.

Divers orateurs ont pris la parole. Finalement, rien n'a été décidé et une Commission de douze membres sera chargée d'élaborer un programme. Entre temps, le Dr Lande (de Bordeaux) avait proposé d'affecter à cette nouvelle œuvre le dixième des recettes que les sociétés locales versent à l'Association générale.

Et cette proposition soulève tout de suite un ensemble de considérations auxquelles nous nous étions déjà arrêté avant la séance et qu'il ne nous a pas été possible d'exposer à l'Assemblée, puisque le Dr Grandjux nous avait très aimablement averti que la parole nous serait refusée sur un pareil sujet.

Dans la lettre que le dévoué président de l'*A. G.*, le Dr Lereboullet, nous a adressée, le 30 octobre dernier, une particularité étonnante a dû frapper tous nos lecteurs. L'avoir de l'*A. G.*, du 31 août 1906 au 31 août 1909, s'était accru de 830.860 francs. Soit par année 276.000 francs.

Pourquoi cette capitalisation à outrance?

La fortune de l'*A. G.*, en 1906, atteignait déjà le chiffre de 4.669.531 francs. Convient-il d'augmenter indéfiniment ce fonds social?

Au lieu de cet accroissement de fortune qui ne s'opère qu'au prix de centaines de misères négligées, nous avions l'intention de faire déposer par la réunion un vœu — que sur les fonds recueillis, tous les ans, une certaine part, outre les pensions déjà accordées, soit affectée à servir une retraite de *droit* à tous les confrères de 70 ans qui en feront la demande. Deux cents francs n'est pas une forte somme. Bien des vieux praticiens seront enchantés de la posséder comme revenu assuré. Or, 250.000 francs par an, cela fait 1250 retraites de 200 francs. C'est plus qu'il ne faut. Il n'existe pas 1250 confrères de 70 ans. On pourrait donc soit leur allouer des pensions plus élevées, soit distraire de la somme un certain chiffre qui serait dirigé vers d'autres destinations.

Les inondations parisiennes ont ruiné quarante confrères de la banlieue. Je ne sache pas que l'*A. G.* ait tenté quelque chose pour leur venir en aide.

Aussi bien, la preuve en est faite. Les œuvres d'assistance qui se multiplient de tous côtés, l'*œuvre Régionale du Nord*, l'*œuvre Confraternelle* que nous avons créée au *Journal des Praticiens*, avec M. Huchard, d'autres encore qui naissent sur tous les points du territoire, attestent que le corps médical est insuffisamment secouru. Au lieu de continuer à emplir ses coffres, l'*A. G.* se montrerait mieux inspirée en élargissant ses œuvres d'assistance et en accordant une retraite de droit à tous les vieux médecins. Du moment qu'elle réprouvait les statuts de la

Prévoyance, cette dernière conduite était la seule à tenir. A côté de la question de principe, se posait en effet la formule de réalisation pratique. Qu'on s'en étonne ou non, un désir nouveau pénètre dans nos mœurs et il s'agit de lui donner satisfaction dans la mesure du possible. Le corps médical veut une retraite. Nous pourrons dès l'an prochain en offrir une à quelques-uns.

Espérons que l'*A. G.* étudiera les moyens de la constituer pour le grand nombre. — CH. FIESSINGER.

Société de médecine de Paris

Sur la prophylaxie de la syphilis par un nouveau traitement abortif local pré-chancreux. — M. HALLOPEAU, reprenant la question, considère la syphilis comme presque exclusivement localisée pendant toute sa période primaire au niveau du chancre, des tissus qui l'entourent, des lymphatiques et des ganglions qui l'avoisinent. C'est là qu'il faut agir efficacement au moyen d'injections quotidiennes de benzo-sulfone-paramino-phényl arsinate de soude hectine, médicament qui donne des résultats curatifs, là où le mercure a échoué: les observations de MM. Balzer, Milian, Fouquet et les siennes peuvent en témoigner.

Canitie et Calvitie. (Discussion de la communication de M. Guelpa.) — M. ROESER. — Les processus qui conduisent à la calvitie sont au nombre de trois, différents l'un de l'autre : 1° l'alopécie des jeunes, rapide et complète; 2° l'alopécie de la quarantaine, plus disséminée et plus chronique, c'est-à-dire lente. Enfin, un troisième mode appartenant plus spécialement à la femme, se caractérise par ce fait que la perte des cheveux n'est pas définitive. Ces alopécies s'accompagnent d'altérations des glandes sébacées, mais il paraît indispensable de les rapporter plutôt à des troubles généraux différents qu'à des lésions locales identiques, et pour le traitement, il serait utile de tenir compte de ces indications.

Cependant le traitement local a toujours prévalu, mais il n'a jamais donné de résultats que dans la troisième forme, celle où les cheveux ont déjà de la tendance à repousser sans aide.

Dans l'ignorance complète où nous sommes des causes dépendant de l'état général, nous sommes forcés de nous en tenir à ce traitement local, et nous ferons bien d'employer comme M. Guelpa, le massage et les onctions grasses capables d'agir favorablement sur la sécrétion sébacée, sous la réserve d'instituer à l'occasion une thérapeutique générale plus en rapport avec les diverses formes de la calvitie.

M. GASTOU. — La communication de M. Guelpa est tellement riche de faits intéressants et nouveaux qu'il est impossible d'en discuter le détail. Il paraît plus utile à M. Gastou, pour cette discussion, de faire passser sous les yeux de ses collègues un certain nombre de coupes de cuir chevelu de sujets de différents âges.

L'examen de ces coupes confirme un grand nombre des points sur lesquels M. Guelpa a insisté, en particulier le rôle des glandes, des vaisseaux, de la sclérose du tissu conjonctif et surtout des muscles érecteurs des poils. M. Gastou insiste à ce sujet sur le rôle des muscles, des vaisseaux de nutrition et de fonction qui jouent un grand rôle dans les maladies de la peau et du cuir chevelu.

M. LÉOPOLD-LÉVI prend en considération le rôle du corps thyroïde dans la calvitie; il a été à plusieurs reprises à même de

confirmer l'action véritablement élective du corps thyroïde sur la repousse du poil, rôle qui est expliqué par l'action des glandes à sécrétion interne sur l'épiderme et le poil. Il cite plusieurs cas de calvitie observés dans le service de M. Brocq, chez lesquels la repousse s'est faite grâce à l'administration du corps thyroïde.

M. François-Dainville montre qu'à côté des actions mécaniques ou glandulaires dans la production de la canitie, il faut faire intervenir le rôle du système nerveux pour la *canitie rapide* dont les cas ont été rapportés entre autres par Lorry, Charcot, Féré, Brissaud, Marie (de Villejuif), et dont il a rapporté lui-même un exemple récemment, il s'agissait d'une hémi-canitie survenue en 24 heures. Il s'agit vraisemblablement d'une réaction nerveuse à la souffrance et à la crainte moins fréquente que la douleur, la diarrhée et les troubles vaso-moteurs.

M. Klotz. — Si la glande thyroïde seule, sans l'aide des organes génitaux, était capable de faire pousser les cheveux, les animaux invertébrés dépourvus de glande thyroïde n'auraient pas de poils. Quand l'intestin fonctionne mal, les ferments éliminés par les glandes sébacées forment un milieu de culture favorable aux microbes cuticoles.

M. Mouchet demande à M. Guelpa quel traitement il convient d'instituer chez les sujets qui ont déjà les cheveux trop gras : faudra-t-il quand même user uniquement du massage au corps gras recommandé par M. Guelpa ?

M. Guelpa répondra ultérieurement aux différents orateurs qui ont pris la parole à propos de sa communication.

L'examen fonctionnel de l'intestin après régime d'épreuve. — M. Kolbé (de Châtel-Guyon) expose l'examen fonctionnel de l'intestin d'après Schmidt, à l'aide de projections simples et polychromes. Cet examen est basé : 1° sur un régime rationnel d'une durée de 3 jours ; 2° sur l'examen des selles provenant de ce régime.

Tandis que l'intestin normal satisfait parfaitement à sa besogne, l'intestin malade laisse une quantité d'aliments plus ou moins grande indigérée.

Par ce déficit alimentaire, dû à l'intestin lui-même, ou à l'insuffisance du foie et du pancréas, et par les produits pathologiques de la paroi intestinale atteinte par le processus inflammatoire infectieux, on juge de l'affection et de son degré, et on conseille un traitement rationnel soit diététique, soit médicamenteux, soit même opératoire.

Ce procédé, très facile, et applicable dans la pratique quotidienne, démontre : 1° la fréquences des entéropathies gastrogènes assez méconnues ; 2° les inconvénients du régime farinacé schématique dans l'entérite glaireuse et muco-membraneuse et ceux de son abus prolongé ; 3° l'exagération du rôle attribué par une certaine école à l'albumine alimentaire dans les auto-intoxications et les putréfactions intestinales, etc. ; 4° la faillite de l'hypostéatolyse comme signe certain d'indication opératoire dans les affections pancréatiques ou hépato-pancréatiques.

L'électricité agent de rééducation (suite). *La rééducation motrice.* — M. Laquerrière montre tout le parti que l'on peut tirer de l'exercice provoqué électriquement dans la rééducation musculaire. L'électricité étant le seul moyen de provoquer de véritables contractions actives mais involontaires des muscles, permet de réveiller le fonctionnement des muscles, des centres médullaires et de faire renaître dans les centres psychiques la notion de la possibilité du mouvement. Il présente des observations qui permettent de se rendre compte de différents détails de technique (*11 février.*)

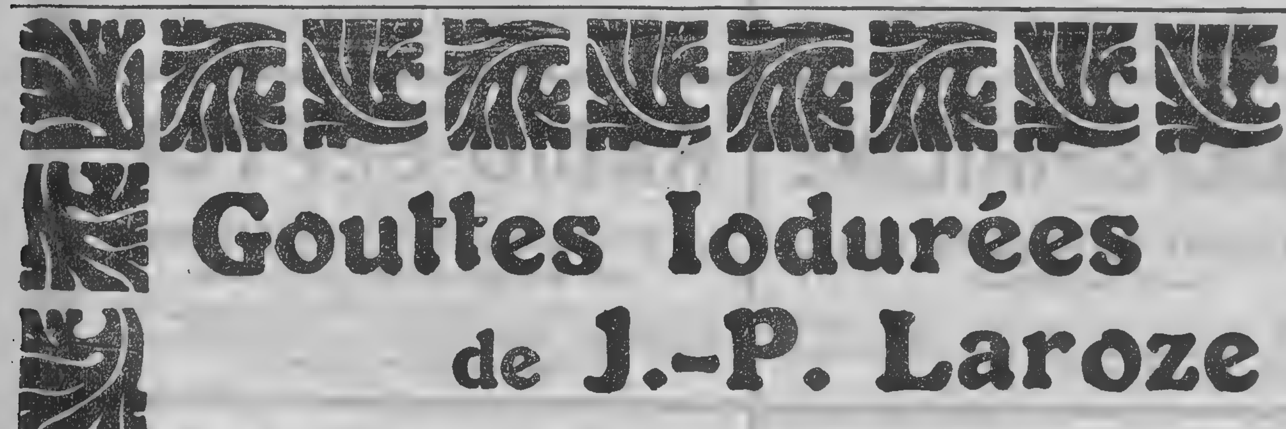
SANS ODEUR N'OXYDE PAS LES INSTRUMENTS

ANIOS

ANTISEPTIQUE KÉRATOPLASTIQUE

N'EST PAS TOXIQUE LIQUIDE, POUDRE, SAVON

ÉCHANTILLONS et Littérature : Michel et Cognard, PHcie YVON, 7, *rue de la Feuillade, PARIS*



A l'Iodure de Potassium chimiquement pur

Une Goutte contient 1 centigr. KI.

DOSE : XX gouttes à une cuillerée à café par jour.

INDICATIONS Artériosclérose au début; Angine de poitrine, Asthme, Emphysème, Bronchite chronique, Diabète, Goutte, Rhumatisme chronique, Scléroses viscérales, Syphilis secondaire et tertiaire.

L. ROHAIS & Cie, 2, Rue des Lions-Saint-Paul, PARIS

Cliché "Atlas"

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France........................ 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.

Prix spéciaux pour les Étudiants
France........................ 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
À L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

NOUVELLES DIVERSES

Clinique du Cœur (173, rue Blomet) sous la direction du Dr H. Huchard et du Dr Ch. Fiessinger, directeur-adjoint, avec l'assistance des chefs de clinique MM. les Drs Noel Fiessinger et H. Gillet, anciens internes des hôpitaux; André Lagrange; Léopold Lévi, ancien interne des hôpitaux.

Consultations avec causeries cliniques et thérapeutiques par M. H. Huchard, les *mardis et vendredis*, de 9 heures à 11 heures. Le plus souvent le *lundi*, démonstrations cardiographiques et sphygmomanométriques. — En *avril* prochain, inauguration de la salle des conférences, et leçons de clinique et de thérapeutique pratique, une fois par semaine (probablement le dimanche matin), sur toutes les maladies, par les directeurs et par des médecins ou chirurgiens des hôpitaux, par des professeurs libres, même par des professeurs de la Faculté.

Association d'Enseignement médical professionnel (*Cours de vacances*). — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de révision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 21 mars au samedi 2 avril 1910, avec le programme suivant :

Dr Audistère. — Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

Dr Barbarin ou Judet. — Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique (appareils, gymnastique).

Dr Dubrisay. — Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

Dr Caboche ou Meunier. — Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

Dr Leredde. — Méthodes générales, clinique et physique, de traitement des dermatoses et de la syphilis.

Dr de Font-Reaulx. — Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

Dr Pasteau ou Lavenant. — Séméiologie des urines. Uréthrites. Cystites. Affections du rein. Les différents cathétérismes.

Dr Roy. — Anatomie et pathologie dentaire.

Dr d'Herbécourt. — Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

Dr Cazin. — Chirurgie générale. Fractures, autoplasties, hernies, appendicite, etc.

Dr Delherm. — Electrothérapie, radiothérapie, etc.

Dr Agasse-Lafont. — Maladies de l'appareil digestif.

S'inscrire : 1° Par correspondance auprès du Dr Barbarin, 186, faubourg Saint-Honoré; 2° le lundi 21 mars (11 h. 1/2), aux Sociétés Savantes, où seront distribués des cartes d'admissions aux cours.

Le droit d'inscription est de 25 francs, pour chaque cours qui comprendra de 7 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le jeudi 21 mars, aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 2 avril 1910.

Pour tous renseignements, s'adresser au Dr Barbarin, 186, faubourg Saint-Honoré. Envoi du programme détaillé sur demande.

Internat. — Lecture des copies. — Anatomie. — *Séance du 28 février.* — Ont obtenu : MM. Paris, 12; Heuyer, 10; Duval, 9; Trifaud, 10; Legrain, 7; Donzelot, 9.

Classement des candidats. — MM. Morancé, 28 points; Le Grand, Bodineau, 27 points; Huber, 26 points; Weissenbach, Villette, 25 points; Pruvost, Jumon, Routier, Virenque, Bollack, 24 points; Monod (R.), Mlle de Joug, MM. Gautier, Madier, Gauchéry, Gouguet de Girac, Bougot, Hébrard, Moulonguet, Porak, Mlle Condat, MM. Héricourt, 23 points; Bloch (J.), Baumgartner, Desbouis, Amaudrut, Desplas, Pison de Berne-Lagarde, Paris, Turquety, Vignes, Gillard, Labourdette, Lévy (A.), Gutmann, Pernet, Heuyer, Gassier, Monbrun, Rudelle, 22 points; Chauvet, Pignot, Croissant, François, Ducamp (H.), Sédillot, Vilbort, Roy, Maurer, Vincent (Max), Beloux, 21 points; Bloch (A.), Viel (E.), Philippon, Ecalle, Petit (H.), de Curmont, Ramadier, Malarte, Villechaise, Desvaux de Lyf, Feil, Larue, Ferrand, Pimpanéau, Girault (A.), Legal-Lasalle, Lefèvre, Netter, Mlle Hertz, MM. Krebs, Cleisz, Couinaud, Leblanc, Girard, Besset, Gautruche, 20 points; Dufourmentel, Buc, Tissier, Malet (Ch.), Rousseau (F.), Boi-

vin, Pierret, Tzanck, Vaudescal, Donzelot, Prigent, 19 points;

Nadal, Weber, Hugghues de Beaufond, Mlle de Pfeffel, MM. Colombe, Rousselot, Gougelet, Camboulives, Dubois (R.), Delort, Escalier, Viell (A.), Butin, Gouverneur, Thiers, Mlles Leven, Rouillard, Desaux, Besançon, Bloch (R.), Paraf, 18 points;

Delivet, Alexandre, Duval, Jacquet, Kœchlin, Coppin, Massart, Hirtz, Legrain, Levi-Frankel, 17 points;

Latil, Miégeville, Fourrière, Richard (G.-H.), Strauss, Genil-Perrin, Godlewski, Durand (G.), Cassard, Plaisant, Larroque, Baudouin (E.), Bruel, Pollet, Lucas-Championnière, Barthélemy, Monod (R.), Le Maux, Bouvier, Paley, Vincentelli, Bailleul, Okanianz, Alary, Massé, Faveret, Bouttier, Achard, 16 points;

Jacquemin (A.), Lévy (J.), Besnard (J.), Chichmanian, Busson, Michel, Darrieux, Monod (A.), Sourdille, Mlle Blanchier, MM. Trifaud, Bonnet (F.), Juin, Berlioz, 15 points;

Avezou, Miriel, Ribo, Castex, Larcher, Marcorelles, Devilliers, Mlle Monbrot, MM. Maleyx, Blum, 14 points;

Sales, Lœvy, Bardon, Rouffignac, Perin (L.), Thouvenin, 13 points;

Rousseau (F.), Lehmann (P.), Kemhadjian, Bobrie, Gheorghiu, Patenostre, Sébillotte, Mlle Landesmann, MM. Usse, Brun, Papillon, Petit-Dutaillis, 12 points;

Lebas, Mlle Pouzin, MM. Renaud (J.), 11 points;

Rol, Lamare, Masselot, Maurel, Ramadier, 10 points;

Béraud, Guelfucci, 9 points;

Teisset, 8 points;

Lanos, 7 points;

Michaux, 6 points;

Parlitch, 5 points.

Médecins de l'Assistance médicale. — Un concours pour la nomination à dix places de médecins de l'Assistance médicale à domicile sera ouvert le lundi 18 avril 1910 à midi, à la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

MM. les docteurs en médecine qui voudront concourir devront se faire inscrire à l'administration centrale, 3, avenue Victoria (service du personnel), de midi à 3 heures.

NOTA. — Prière aux abonnés de s'adresser directement aux librairies pour les livres qu'ils demandent. Ils les recevront plus vite. L'envoi des Mementos a été retardé du fait des inondations. Qu'ils veuillent bien nous excuser.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une bande de journal.

AVIS AUX ABONNES

L'Administration du Journal informe MM. les abonnés **qu'elle fera encaisser très prochainement par la Poste**, le montant des abonnements de 1910 non payés.

Il n'est pas fait de **recouvrements** à **l'Etranger**. MM. les abonnés résidant **hors de France** sont priés d'envoyer à l'Administration du Journal le prix de l'abonnement par mandat-poste, chèque ou billets de banque suivant leur convenance.

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome X des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES a paru dans le courant de Janvier.

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1910**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition** (**0 fr. 30** pour la France et pour **0.50** l'Etranger).

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II (années 1901 et 1902), qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

NOM ET ADRESSE

SIGNATURE (très lisible) :

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

FER QUEVENNE Approuvé par l'Académie de Médecine. Fer à l'état pur, plus actif et mieux toléré que les sels (Poudre, Dragées, Pastilles). F^co échantillons. — 14, rue des Beaux-Arts, Paris.

DIGITALINE d'HOMOLLE et QUEVENNE
Auteurs de la découverte approuvée p^r Acad. de Médecine
SOLUTION de digit. cristallisée à $\frac{1}{1000}$: 5 à 50 gouttes
GRANULES de digitaline Homolle (1 à 2 par jour).
AVIS. Les GRANULES de DIGITALINE d'HOMOLLE et QUEVENNE présentent sur les autres marques l'avantage de contenir la Digitaline cristallisée titrée unie aux autres principes actifs de la Digitale. — 14, Rue des Beaux-Arts, PARIS.

FER QUEVENNE Approuvé par l'Académie de Médecine. — Plus actif et mieux toléré que les sels de fer (Poudre et Dragées à 0,05). Franco Échantillons. — 14, Rue des Beaux-Arts, Paris.

ALIMENTS ANTI-DIABÉTIQUES
de *GUM GLUTEN de HOYT*
PAIN, FARINES GRANULÉS pour potages
Seuls Aliments autorisés par THE NATIONAL PURE FOOD LAW, U. S. A., a être dénommés "Gluten"
SWEETINA pour remplacer le sucre
BRETON, 1, rue de Provence, Paris, et Pharmies

MAYA BULGARE
FERMENT LACTIQUE BULGARE
332, Rue Saint-Honoré, PARIS
Téléphone 214-60
COMPRIMÉS
ÉTUVES & FERMENT
pour la fabrication chez soi du Yoghourt
YOGHOURT
livraison journalière dans Paris
EN VENTE CHEZ TOUS LES PHARMACIENS
INTESTIN

Capsules Dartois

0 gr. 05 véritable créosote de hêtre titrée en Gaïacol. 2 à 5 à chaque repas, contre :
Toux rebelles, Bronchites chroniques, Tuberculose
6, rue ABEL, PARIS (*Anc^t 83, r. de Rennes*) - Le Fl. 3 fr.

Antiseptique Cicatrisant — *Ozone naissant*

NÉOL

NON TOXIQUE

Épidermise **Brûlures**
Cicatrise **Ulcérations** cutanées et muqueuses
(Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques, Chancres mous)
Guérit **Angines**

Laboratoire du NÉOL, 9, rue Dupuytren, Paris. — Échantillons gratuits.

HYPOTENSINE JABOIN

Docteur en Pharmacie de l'Université de Paris.
ABAISSEMENT DE LA TENSION ARTÉRIELLE
Présclérose, Diathèse arthritique, Goutte, Cardiopathies artérielles, etc.
Littérature sur demande. — Laboratoire JABOIN, 27, Rue de Miromesnil, Paris.

Préparation ferrugineuse ne constipant pas.

EUGÉINE PRUNIER®

(Phospho-Mannitate de fer granulé)
RECONSTITUANT DU GLOBULE SANGUIN
Contre **Chlorose, Anémie, Aménorrhée**, etc.
CHASSAING & Cie, 6, Avenue Victoria, Paris et Pharmacies.



ADRIAN & Cie
9, Rue de la Perle, Paris

ARRHENAL
GOUTTES contenant chacune... 2 milligr.
AMPOULES Stérilisées contenant chacune 50 —
COMPRIMÉS dosés à ... 25 —

ACTUALITÉS

Publicité coupable et deux histoires

Depuis plusieurs années, paraît-il, des industriels peu scrupuleux ont lancé au Mexique dans les journaux politiques, notamment dans *El Correo de la Tarde* que j'ai sous les yeux (24 avril 1909, nº 7693), sous mon nom et à mon insu, une préparation pharmaceutique sous le titre suivant : *Curacion radical de las enfermedades del apparato digestivo* (guérison radicale des maladies de l'appareil digestif). Ce sont des pilules, à la fois pour et contre la diarrhée, pilules dont j'ignore moi-même la composition et qui tous les ans, m'a-t-on dit, grâce à une publicité coupable, donnent de très gros bénéfices aux industriels en question. Comme cette publicité m'atteint personnellement dans mon honorabilité, j'ai l'intention, malgré la distance, d'intenter un procès à leurs auteurs, de leur demander des dommages-intérêts qui seront versés dans la caisse de l'Œuvre confraternelle. Voici, pour nos lecteurs et pour ceux du Mexique sachant le français, la traduction de ce factum où mon nom est écrit en très gros caractères :

« ... Les célèbres docteurs **G. Sée**, **C. Bernard**, **Trousseau**, **Bouchard** et **Debove** firent de profondes recherches à l'effet de trouver une formule guérissant les maladies de l'appareil digestif. Depuis, le savant Dr **HUCHARD** (de Paris) s'inspirant des études de ses confrères et y joignant ses propres expériences dans les hôpitaux et laboratoires, est arrivé à résoudre ce problème compliqué en inventant les célèbres pilules qui portent son nom et qui, bien qu'elles aient été employées par des milliers de malades, n'ont jamais dans aucun cas trompé les espérances.

« Ce produit est composé de substances antiseptiques et contient également des toniques énergiques qui régularisent le fonctionnement intestinal. Ces qualités font que le remède agit directement sur l'organe malade et amène son rétablissement avec la guérison.

« Les maladies dont nous parlons se manifestent parfois avec diarrhée, et d'autres fois sans diarrhée. C'est pourquoi le Dr **HUCHARD** qu'on ne louera jamais assez, a composé deux formules :

Pilules dorées pour les cas avec diarrhée ;
Pilules argentées pour les cas sans diarrhée.
Usez-en selon les indications qui les accompagnent et vous êtes assurés de recouvrer la santé.

PILULES du Dr HUCHARD

« En vente dans toutes les pharmacies et drogueries ».

Je vais écrire au Ministre de France au Mexique pour lui soumettre le cas, et dès sa réponse, j'agirai énergiquement, comme il faut toujours savoir le faire.

Ceci me rappelle deux histoires, l'une récente, l'autre déjà ancienne, puisqu'elle remonte à l'année 1896.

Il y a quelque temps, dans des articles sensationnels publiés, non seulement dans les journaux médicaux, mais aussi et surtout dans la presse extra-médicale, on rappelait à chaque instant mon nom — en le couvrant de fleurs naturellement, comme dans l'article précédent — à propos d'un produit pharmaceutique composé, guérissant tout : l'uricémie, toutes les lithiases, les affections de l'estomac, du foie et de l'intestin, les maladies du cœur, des artères, des veines, l'artério-sclérose et même... la vieillesse. J'ai immédiatement écrit au médecin qui a eu la faiblesse de participer à cette opération commerciale de mauvais aloi, et je lui ai enjoint de supprimer mon nom. Il s'est exécuté de bonne grâce tout en laissant subsister les noms de très importants confrères, professeurs de vertu (pour les autres), et qui ont oublié de protester...

L'autre histoire plus instructive est la suivante :

En 1896, je posais ma candidature à l'Académie de médecine et j'étais placé en première ligne sur la liste de présentation. Cela ne faisait pas l'affaire d'une poignée de quatre ou cinq ennemis toujours tourmentés par l'envie et la jalousie, ni de deux apaches de la calomnie qui avaient imaginé ceci pour faire échouer ma candidature : Ils m'accusaient à voix basse et en chuchotant dans les coins avec des attitudes reptiliennes, d'être affilié et très intéressé à une association destinée à favoriser une exploitation d'eaux minérales françaises. Le mal n'était pas grand puisqu'il s'agissait surtout de nos eaux, et — comme je l'ai appris plus tard d'une institution très acceptable et confraternelle de protection des intérêts d'honorables et modestes praticiens ; mais le fait était présenté à ce moment de telle sorte qu'il devait certainement me nuire dans la considération des membres de l'Académie, ce qui du reste ne manqua pas de se produire pour quelque temps. C'est alors que je pris le parti de frapper un grand coup. J'allai au siège de la Société. Là, j'exigeai de façon impérative la présentation des registres et des noms. Refus formel ! Mais, après la menace d'une « grave affaire et d'une descente de police », on s'exécuta d'assez mauvaise grâce, on m'ouvrit les livres de l'association et j'y lus... les noms de fameux professeurs de vertu dont je parlais tout à l'heure, les noms de mes calomniateurs et naturellement pas le mien.

Voici l'épilogue de l'histoire : Je la racontai alors partout, au brave « père Potain » (comme on aimait à l'appeler), qui dans cette circonstance est venu à mon secours, ce que je n'ai jamais oublié, et au lieu de 45 voix qui

m'étaient formellement promises, j'en ai obtenu 74 sur 80, chiffre qui depuis lors n'a jamais été atteint, puisque sur les 6 voix dissidentes, il y en avait deux qui m'étaient favorables et qui m'avaient même demandé de voter pour « indiquer » simplement la candidature de du Castel, élu deux ans après.

Si cette histoire a eu un épilogue très heureux, comme toujours, elle renferme une morale : Les ennemis qui vous haïssent et sur lesquels vous avez la supériorité du mépris, sont très utiles, souvent il faut même les cultiver, sauf à les poursuivre avec la dernière vigueur au moment *propice* où Jupiter, pour les perdre, les atteint de démence. Il faut choisir son heure; car, comme l'a écrit Chamfort : « La calomnie est comme la guêpe qui vous importune et contre laquelle il ne faut faire aucun mouvement à moins qu'on ne soit sûr de la tuer, sans quoi elle revient à la charge, plus furieuse que jamais. »

Donc, pour tuer les frelons (comme les vipères), il faut d'abord garder le silence, ne faire aucun mouvement, en ayant soin de choisir ensuite le moment favorable à la petite opération. Frapper fort et juste, telle est la condition du succès dans toutes les choses de la vie. Il arrive toujours une heure où les êtres rampants se démasquent, où les guêpes, se lassant de voler en bourdonnant, se reposent. C'est la minute de l'écrasement... — H. HUCHARD.

Nomination de deux nouveaux professeurs à la Faculté.

MM. ACHARD et WIDAL viennent d'être présentés par le Conseil de la Faculté de Médecine de Paris, à l'unanimité des voix, le premier, à la chaire de pathologie générale, le second, à celle de pathologie interne. Ce sont là d'excellents choix qui honorent autant la Faculté que ceux qui en ont été l'objet, et si les praticiens et les étudiants étaient appelés à ratifier ces choix, nul doute qu'une seconde unanimité ne se produisît; car, tous deux se recommandent par des travaux remarquables et nombreux, par un talent professoral très connu, par une grande honorabilité, ce qui les place largement à la hauteur de leur mission. Nous adressons d'abord nos plus sincères félicitations à la Faculté, aujourd'hui très bien inspirée dans ses choix, puis aux deux nouveaux professeurs qui ajouteront encore à l'éclat de l'enseignement officiel. — H. H.

Un petit fait

Les ouvriers délaineurs de Mazamet (Tarn) ont une singulière manière de comprendre leurs intérêts. Le charbon règne parmi ces électeurs; la science moderne organise des traitements efficaces. Les ouvriers protestent et leur indignation va croissant. Ils ne veulent pas des traitements modernes et en réfèrent au ministre, lequel, étant

M. Viviani, convoque d'urgence la Commission des remèdes secrets à l'Académie de médecine. M. le Pr Debove et M. Yvon ont bien voulu me communiquer les conclusions du rapport rédigé sur la demande du ministre. Ce dernier sollicitait l'étude d'un traitement recommandé par un empirique : en fait, il s'agissait tout simplement d'une cautérisation à la potasse caustique. Depuis un siècle, la médication était abandonnée. Les ouvriers n'entendent pas de cette oreille.

Du moment qu'un empirique prétend s'y connaître, c'est l'empirique qui a raison. M. Faguet vient d'écrire un livre sur l'incompétence, principe de toute notre organisation sociale contemporaine. Moins un sujet semble qualifié, mieux le poste lui convient. De tous temps, les empiriques ont joui de la crédulité des foules. Leur règne n'était point arrivé. C'est seulement d'aujourd'hui qu'ils correspondent avec des ministres et convoquent les commissions de l'Académie.

M. Yvon s'en montrait un peu surpris. « Un signe des temps », opinait M. Debove, en souriant. Taine eût épinglé avec soin ce petit fait significatif.

P. S. — Le syndicat médical de Mazamet a décidé d'appliquer, dans les cas de charbon, le remède proposé par l'empirique. Il nous semble que nos confrères eussent été mieux inspirés en attendant les conclusions du rapport déposé par l'Académie.

Les retraites de droit aux vieux médecins.

M. le Dr Lereboullet, le dévoué président de l'A. G., à propos de notre dernier article, nous écrit : « Si le capital de l'A. G. augmente, c'est parce qu'elle reçoit des legs dont elle n'est autorisée qu'à dépenser les revenus ». Il faut naturellement observer les intentions du donateur.

Quant à la retraite, M. Lereboullet estime que mieux vaudrait augmenter la part de ceux qui en ont besoin.

En tous cas, il s'engage *à dépenser tous les revenus de l'Association*, et rêve d'accorder *des retraites de droit* à ceux qui en auront besoin, sans aucune enquête ni démarche humiliante.

C'est un grand progrès réalisé. Contentons-nous pour aujourd'hui de celui-là. Les délégués de l'A. G. se réuniront sous peu. Nous rendrons compte de leurs décisions.

C. F.

Manifeste sur le concours de l'agrégation

Un Comité d'action s'est formé, issu des groupements professionnels suivants : Union des Syndicats médicaux de France, Société de l'internat des Hôpitaux de Paris, Comité de vigilance du Congrès des Praticiens, Syndicat des médecins de la Seine, Syndicat médical de Paris, Association corporative des étudiants en médecine de Paris, qui ont, lors du concours de l'agrégation de 1908, porté aux pouvoirs publics un mémoire résumant les revendications du Corps médical, mémoire demandé par le Ministre et resté sans réponse.

Devant le défi porté par l'arrêté ministériel qui prétend, sous prétexte de « provisoire », maintenir indéfiniment un concours condamné par les Praticiens, et à la veille d'un nouveau concours, ce Comité fait appel à l'opinion médicale et publie le manifeste suivant (1) :

***

Le moindre défaut de l'agrégation est certainement l'immoralité de son concours. Que le favoritisme soit à la base du système, nul ne le nie, parce que cela n'est pas niable. Que l'on modifie ou non la composition du jury, la faveur est une tare que nulle réforme ne peut abolir.

L'injustice d'ailleurs ne réside-t-elle pas davantage dans le fait de juger un homme sur une composition, d'après l'étude d'une heure ou d'une journée de sa vie?

Au point de vue *enseignement*, l'agrégation, c'est la consécration de la suprématie de l'enseignement théorique sur l'enseignement pratique; car le concours est basé sur des épreuves théoriques, car l'agrégation donne à l'agrégé, non pas un service d'hôpital, non pas des matériaux d'enseignement, mais simplement le droit de faire un enseignement théorique... devant des banquettes, et un titre.

Au point de vue *scientifique*, l'agrégation est non seulement inutile, mais contraire à la science; inutile parce que sa préparation est purement livresque; contraire à la science, parce que la nécessité de la préparation livresque éloigne des recherches scientifiques, et ce qui est pis encore, depuis l'épreuve des titres, elle entraîne aux communications de hasard, hâtives et non mûries, qui peuvent fausser et retarder le travail patient et méthodique de l'exploration scientifique.

Au point de vue *professionnel*, l'agrégation conduit forcément à la division du Corps médical; elle met entre les mains d'une caste fermée toutes les fonctions d'enseignement, elle s'oppose à la liberté de production parce qu'en fait, officiellement, son enseignement, même débile, seul compte.

Au point de vue *social*, elle est un danger permanent, parce qu'elle ne suscite pas l'effort efficace et contribue au contraire à tarir les sources où tous pourraient utilement puiser.

C'est pour ces raisons que le Corps médical dans ses Congrès, de Paris en 1907, de Lille en 1908, dans ses syndicats et groupements professionnels de toutes sortes (Société de l'internat des hôpitaux de Paris, Association corporative des étudiants en médecine de Paris), a condamné l'agrégation. C'est à l'instigation de ces groupements professionnels que la lutte fut engagée, et c'est grâce à leur action directe que fut supprimé le concours de décembre 1908.

A la suite de ces événements, nous avions pu croire un instant que les pouvoirs publics allaient nous donner satisfaction. On nous reçut, on nous promit..., rien ne nous a été accordé. Et la Commission que nous avions demandée, composée mi-partie de praticiens et mi-partie de professeurs, n'a pas été créée.

La question se pose donc aujourd'hui à nouveau, dans son entier, comme en décembre 1908. C'est sur nous seuls qu'il faut compter, sur notre action méthodique.

L'existence de l'agrégation dépend de la volonté des praticiens Jamais ils n'auront occasion plus propice d'agir et d'obtenir de leur effort direct satisfaction plus importante et plus légitime.

(1) Ce manifeste nous ayant été adressé un peu tard, nous sommes obligés, en raison de l'abondance des matières, de supprimer aujourd'hui les considérants. (N. D. L. R.)

AVIS AUX CANDIDATS

Le Comité *recommande instamment* aux candidats de se faire inscrire le plus tôt possible dans les sections suivantes : Médecine générale ; Chirurgie générale ; Obstétrique.

De nouveaux avis seront ultérieurement publiés pour les candidats.

Le Concours d'agrégation ouvrira le 28 mai, à la Faculté de médecine. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 22 mars à la Sorbonne, rue des Ecoles, bureau VI, au premier étage. Les pièces à fournir sont : 1° Une demande d'inscription écrite sur papier timbré à soixante centimes (1) ; 2° le diplôme de docteur en médecine ; 3° l'acte de naissance sur papier timbré ; 4° exposé des titres sur papier libre (2) et remise de la thèse.

NOUVELLES DIVERSES

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Epreuve écrite spéciale. — *Séance du 23 février.* — A obtenu : M. Hautant, 18.

Médecin-adjoint des asiles publics d'aliénés. — Un concours s'ouvrira à Paris, au ministère de l'intérieur, le 18 avril 1910, tant pour l'admission aux emplois de médecin adjoint des asiles publics d'aliénés que pour l'aptitude aux fonctions de médecin d'asile privé.

Le nombre des postes de médecin adjoint d'asiles publics mis au concours est fixé à douze.

Les candidats qui désirent participer au concours doivent adresser au ministre de l'Intérieur une demande accompagnée de leur acte de naissance, de leurs états de services, d'un exposé de leurs titres, d'un résumé succinct de leurs travaux, du dépôt de leurs publications, ainsi que des pièces établissant leur stage et l'accomplissement de leurs obligations militaires.

Les candidatures seront inscrites au ministère de l'Intérieur (1er bureau de la direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques, 7, rue Cambacérès) du 28 février au 18 mars inclu.

Chaque postulant sera informé, par lettre individuelle, de la suite donnée à sa demande.

Hôpitaux de Bayeux. — Un concours pour l'emploi de chirurgien-adjoint à l'hôpital de Bayeux (Calvados) sera ouvert le 15 mars 1910 à l'hôpital de Caen.

Conditions générales. — Les candidats devront être Français, âgés de 25 ans accomplis, docteurs en médecine d'une Faculté française, être acceptés par la Commission des hospices.

Ils devront solliciter leur inscription avant le 8 mars 1910, au Secrétariat des hospices à Bayeux, rue de Nesmond, n° 13, où ils devront déposer contre récépissé : leur acte de naissance, les pièces justificatives de leur qualités de Français, leur diplôme de docteur en médecine, une note des titres scientifiques et honorifiques qu'ils peuvent faire valoir.

Le programme du concours leur sera remis lors de l'inscription, et communication leur sera donnée du règlement général concernant le service médical.

(1) Monsieur le vice-recteur de l'Université de Paris.
J'ai l'honneur de vous demander mon inscription comme candidat à l'agrégation (*indiquer la section* : médecine générale, chirurgie générale, obstétrique, anatomie pathologique, ophtalmologie, bactériologie, physiologie, anatomie, etc., et la Faculté pour laquelle on se présente). Ne pas omettre le nom et l'adresse.

(2) Pour l'exposé de titres, l'annonce du titre de la thèse suffit. Ajouter : décorations, fonctions remplies, cours libres, dignités officielles. Mais il faut remettre un exemplaire de la thèse.



REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger
Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France	12 fr
Etranger : Union postale	15 fr

Prix spéciaux pour les Étudiants

France	6 fr
Etranger : Union postale	10 fr

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 16 mars 1910. — M. *Bondouy* : Chimie biologique. Sclérostomum equinum. — M. *Tabuteau* : Contribution à l'étude des préparations galéniques des plantes fraîches. — M. *Cochet* : Rapports différents des deux pneumogastriques dans la région cervicale. — M. *Vauzelle* : Injections intra-veineuses dans le traitement des syphilis graves, leurs comparaisons avec les autres méthodes des traitements intensifs. — M. *Roger* : La prophylaxie antivénérienne au lycée. — M. *Poullain* : Essai de pathologie comparée au sujet de l'hématurie chronique des bovidés. — M. *Guinbellot* : Sur le traitement chirurgical des kystes hydatiques de la plèvre et du poumon. — M. *Picot* : Le traitement chirurgical de la gangrène pulmonaire aiguë. — M. *Rokeach* : Contribution à l'étude des fractures de la tubérosité antérieure du tibia. — M. *Deroide* : Contribution à l'étude de quelques complications rares de la prostatectomie sus-pubienne (obstacles au cours normal de l'urine).

Jeudi 17 février 1910. — M. *Lombart* : Sur la symphyse tuberculeuse du péricarde. — M. *Béguier* : La percussion abdominale d'après la méthode de Sigaud (de Lyon). — M. *Mineff* : Torticolis et fièvre typhoïde. — M. *Gaston* : L'opération de Müller dans les grands prolapsus utérins. — M. *Marquis* : Les applications chirurgicales de l'aérothermothérapie. — M. *Marsan* : Les néphrites et les périnéphrites chroniques douloureuses et leur traitement chirurgical. — M. *Méric de Bellefon* : Essai sur les coups de feu dans l'orbite (balles de revolver). — M. *Marquet* : L'hydarthrose périodique. — M. *Bernelle* : La psychose de Gilles de Rais, sire de Laval, maréchal de France.

NOUVELLES DIVERSES

Clinique chirurgicale. — M. le professeur Paul Reclus a commencé son cours de clinique chirurgicale, le vendredi 11 mars 1910, à 10 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Chomel), et le continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants.

Clinique médicale. — M. Gouget, chargé de cours, continuera le cours de clinique médicale le samedi 12 mars 1910, à 10 heures 1/2, au Pavillon Moïana, et les mardis, jeudis et samedis suivants.

Institut de médecine légale et de psychiatrie (Semaine d'été). — Asile clinique (Sainte-Anne), 1, rue Cabanis — M. le professeur Gilbert-Ballet a repris le cours de Clinique des maladies mentales, le dimanche 6 mars 1910, à 10 heures du matin, et le continuera les dimanches et mercredis suivants à la même heure.

M. le professeur agrégé Dupré continuera le cours de Psychiatrie médico-légale théorique à l'asile Sainte-Anne, les lundis et jeudis matin à 10 h. 1/4.

MM. René Charpentier et Delmas continueront les cours pratiques de psychiatrie (examen des malades et rédaction de certificats et rapports) les lundis et jeudis matin à 9 h. 1/4.

Pathologie externe. — M. Pierre Duval, agrégé, a commencé ses conférences le lundi 7 mars 1910, à 6 heures (grand amphithéâtre de l'Ecole pratique), et les continuera les mercredis, vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Cours de vacances. — **Clinique médicale de l'hôpital Saint-Antoine** (professeur : M. Hayem. Suppléant : M. Gouget, agrégé). *Cours de technique clinique et thérapeutique avec application des méthodes spéciales et nouvelles.* — Un cours de vacances aura lieu du mardi 5 au mardi 16 avril 1910, au pavillon Moïana, dans le service et le laboratoire de M. le Pr Hayem. — Ce cours, essentiellement pratique, comprendra l'examen clinique des malades et la démonstration des procédés spéciaux de diagnostic et de traitement. Il sera dirigé par MM. R. Bensaude, médecin des hôpitaux ; G. Rosenthal, Pater et Agasse-Lafont, chefs de clinique et de laboratoire.

PROGRAMME DU COURS :

I. Affections de l'appareil digestif.
II. Affections de l'appareil respiratoire.
III. Le sang en clinique.
IV. Affections du cœur.

Ce cours est réservé aux docteurs français et étrangers. Il sera complet en 20 leçons. Chaque leçon sera suivie de démonstrations pratiques et d'examens de malades. Les leçons auront lieu à l'hôpital Saint-Antoine, pavillon Moïana, tous les jours, de 2 heures à 3 heures et de 3 heures à 4 heures.

Le droit à verser est de 50 francs. — Le nombre d'élèves est limité.

Les inscriptions seront reçues, dès à présent, au secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.


Lactéol
du Dr BOUCARD
Entérites
Lactéol
du Dr BOUCARD



VARIÉTÉ

L'instinct

L'excellente traduction, claire et d'une langue ferme où l'image appropriée et sobre renforce la netteté du texte, cette traduction que MM. Baudin et G. Bertier, ce dernier directeur de l'Ecole des Roches, viennent de faire du *Précis de psychologie* de William James (1), nous ouvre les premières avenues qui devaient plus tard conduire l'auteur à sa conception du pragmatisme. Nous en avons parlé en son temps; nous-même, bien avant la connaissance du mot, nous laissions guider en sociologie et en morale par cette considération du résultat pratique qui est bien la réalité essentielle, dont nous autres médecins ayons à nous soucier.

(1) *Précis de psychologie*, par WILLIAM JAMES. Traduit par E. Baudin, professeur de philosophie au collège Stanislas et G. Bertier, directeur de l'Ecole des Roches. Paris, Marcel Rivière, édit., 1910. 1 vol. 630 pages.

Tenons-nous aujourd'hui à l'étude de l'instinct. William James formule avec une belle netteté d'évidence, le grief qu'il y a quinze jours nous opposions à l'éducation moderne. Celle-ci ne s'adresse qu'à la raison, c'est-à-dire à la pensée consciente. Le champ de ses opérations est restreint. Il néglige l'intuition, l'instinct, la sensibilité, les états affectifs, toutes aptitudes surtout fixées dans le domaine de l'inconscient. D'où cette conséquence d'un système pédagogique incomplet, partant erroné, qui cultive la zone la plus étroite et la plus superficielle du cerveau, se piquant de l'illusion qu'il en embrasse la totalité et pénètre dans ses profondeurs les plus reculées. S'adresser à la raison, omettre la sensibilité et l'inconscient, c'est livrer jour à des natures infatuées et sèches, portant dans le sang toutes les graines de dissolution morale. Aux jours difficiles, les ferments corrupteurs prendront le dessus. L'écolier conscient deviendra le criminel conscient. Le rationalisme où il aura mûri ses premières leçons de choses lui servira de justification et d'excuse; ou plutôt, car la justification suppose une faute,

le criminel, logique avec ses conceptions estimera que son discernement l'a bien servi et se créera une morale spéciale dont le déterminisme légitimera les pires forfaits.

L'homme animal raisonnable, est une pauvre définition.

Rien de moins fondé, en effet, que la distinction classique : l'homme animal raisonnable, les animaux êtres instinctifs. En réalité, l'homme possède plus de raison que les animaux et aussi des instincts plus riches. Et ce gain va en s'accentuant à mesure que chacun s'élève. Tout à fait en haut, siègent les génies, ceux dont le champ de la conscience est le plus vaste, le plus ouvert à une faculté d'attention soutenue et aussi dont les zones instinctives vibrent avec le plus d'intensité, souvent même contre la volonté du sujet. Les folies, les erreurs des grands hommes traduisent, dans le domaine de la vie, l'impétuosité qui signale les impulsions de leurs instincts. L'homme placide s'étonne. Il dit, en parlant des écarts regrettables : « L'intelligence ne sert qu'à faire des sottises ». Il serait plus exact de déclarer que les instincts grondent tumultueusement dans les natures d'élite ; si toutes les précautions ne sont pas prises dès les premières eaux, le torrent des impulsions aura vite fait de culbuter les résistances de la raison et de la sagesse. Cette constatation, très importante dans la psychologie des grands hommes, il y a bien une vingtaine d'années que nous l'avions fait ressortir et il ne semble pas que William James y ait insisté autant qu'il eût convenu.

Sans doute, les instincts ne sont pas invariables; ils peuvent être modifiés. Cette faculté de changement est largement mise à profit par les éducateurs vraiment intelligents. Sachant qu'une impulsion ne saurait jamais être neutralisée que par une impulsion contraire, ils s'appliqueront à combattre les tendances fâcheuses, non en s'adressant à la raison toujours vaincue, mais en versant dans l'âme de l'enfant des idées d'élévation et de devoir. L'âge adulte venu, les mêmes variations instinctives s'opèrent; seulement les meilleurs des pédagogues n'y peuvent plus rien; les difficultés et les déboires de la vie font ici office d'éducateurs. « L'on sait des hommes, disait La Bruyère, qui ont commencé leur vie par les plaisirs et qui ont mis ce qu'ils avaient d'esprit à les connaître, que les disgrâces ensuite ont rendus religieux, sages, tempérants. Ces derniers sont, pour l'ordinaire, de grands sujets et sur qui l'on peut faire beaucoup de fond. »

« L'homme absurde est celui qui ne change jamais. » Sous couleur d'ironie, voilà bien une des maximes les plus profondément vraies.

Celui qui ne change jamais, c'est celui dont la raison gourmée ne laisse pas pénétrer en soi les mille sollicitations de l'inconscient. Ces hommes demeurent les mêmes, comme l'air ne se renouvelle pas dans les chambres hermétiquement closes. Et de même que certaines gens se complaisent dans une atmosphère confinée, ils se bercent avec délices à l'arome de leurs idées vieillottes et fanées qu'ils s'obstinent à croire fraîches, parce qu'ils les ont respirées telles, il y a vingt ans.

ACTUALITÉS

Enseignement de la liberté, Liberté de l'enseignement

Nous attendons, de la part des professeurs de la Faculté de médecine, un juste et généreux geste : celui d'appeler un jour au professorat, des médecins qui s'en sont rendus dignes par leurs travaux, par le succès de leur enseignement libre, et cela sans avoir eu besoin de passer par l'agrégation. C'est ainsi que les choses se passent à l'Etranger où les professeurs ne sont pas nommés pour eux-mêmes, mais pour les élèves qui ont un peu droit à les choisir. A ce sujet, on peut lire dans une excellente leçon du regretté Charrin, alors agrégé à la Faculté (L'enseignement de la clinique, *Semaine médicale*, 1895), le passage suivant : « Celui qui s'instruit a le droit de choisir ses maîtres, en consultant ses aptitudes. »

Pour des raisons diverses, trop souvent pour des maladies contractées en soignant les malades à l'hôpital, quelques médecins n'ont pu] se présenter, en temps opportun, au fameux concours de l'agrégation, condamné depuis longtemps. Pourquoi fermer impitoyablement la porte sacrée à tous les travailleurs et à tous ceux qui ont fait preuve de grandes aptitudes professorales? Conçoit-on quelque chose de plus profondément injuste, surtout pour les premiers, victimes du devoir professionnel ?

Je connais plusieurs professeurs très disposés à rompre avec les errements du passé, à ne pas vouloir nommer, par exemple, professeurs de thérapeutique, d'histoire de la médecine ou de pédiatrie, ou encore d'autres branches de la médecine et de la chirurgie, des médecins qui ont à peine étudié les spécialités affectées à leurs chaires. Qu'ils aient donc le courage de leurs opinions et qu'ils donnent hardiment, dans l'intérêt même des étudiants, leurs voix à ceux qu'ils regardent comme les plus capables et les plus dignes. Par cet acte d'élémentaire et de haute justice, ils dissiperont bien des orages que nous voyons poindre à l'horizon.... Dans l'intérêt même de la Faculté, je donne ce conseil, certainement amical et bienveillant. On ne peut pas le regarder — ce qu'il n'a jamais été, du reste, et je l'ai prouvé de façon éclatante — comme inspiré par un intérêt personnel quelconque, puisque j'ai refusé d'être le premier et le seul à profiter de la réparation des iniquités commises, et puisque je suis devenu un réformateur..... en retraite.

En attendant, la Faculté, me dit-on, ne serait pas éloignée de faire un petit pas en avant vers la liberté de l'enseignement, et M. le Dr Doyen, qu'à l'étranger tous les médecins appellent « professeur » (n'en déplaise à quelques-uns), aurait obtenu l'autorisation de faire des cours d'anatomie dans l'enceinte de l'école. Pourquoi pas? On a l'air de se disputer encore pour savoir si elles seront faites dans le



grand amphithéâtre. Pourquoi pas? Car, le petit local ne suffira pas pour les nombreux auditeurs qui viendront saluer en sa personne la liberté de l'enseignement un peu reconquise. Et pourquoi, de quel droit voudriez-vous priver les étudiants et les praticiens d'un vrai cours d'anatomie qu'ils pensent leur être profitable? Oui, je le sais, on a reproché, on reproche encore à M. Doyen le bruit fait autour de son nom. On devrait au contraire le féliciter d'être arrivé à imposer sa personnalité de chirurgien, sans aucun titre officiel, sans avoir subi le fameux concours d'agrégation. Lisez donc le livre de G. Le Bon sur la *psychologie de l'éducation*, et voici ce que vous y lirez : « En Allemagne, où l'odieuse institution des concours n'existe pas, on juge les professeurs d'après leurs travaux personnels et leurs succès dans l'enseignement libre par lequel ils doivent le plus souvent débuter. En France, on les juge par l'amas de choses qu'ils peuvent réciter dans un concours. » Cependant, la formule de M. Le Bon est excessive. Je suis pour ma part l'adversaire résolu de la suppression des concours. Car, si on les supprime, par quoi voudra-t-on les remplacer, sinon par les influences politiques? Il faut réformer à la fois la mentalité des juges et le mode actuel des concours, l'exemple des concours aux hôpitaux de Lyon prouvant que l'on peut être équitable.

Cette question se concilie fort bien avec le système de recrutement professoral, qui doit être modifié dans un sens plus libéral; car, en France, où l'on parle tant de l'enseignement de la liberté, on ne doit pas hésiter à nous accorder la liberté de l'enseignement, sans tenir autant aux honneurs, aux titres officiels au sujet desquels notre vieux poète Mathurin Régnier a dit qu'il y a des gens dont la supériorité « ne gist que dans l'ornement ».

L'enseignement est absolument insuffisant, surtout au point de vue pratique, et pour ne citer qu'un exemple, tous les médecins savent que le professeur de thérapeutique ne peut à la fois enseigner la thérapeutique et l'hydrologie, même en ayant recours à un agrégé; ils savent *qu'ils ne savent rien* sur cette dernière science lorsqu'ils ont quitté les bancs de l'école, alors qu'en Allemagne où l'on se préoccupe beaucoup plus de l'intérêt général que des intérêts particuliers, alors qu'à Francfort on vient de créer un grand institut central d'hydrologie. Le résultat, le voici : Dans un journal de Bruxelles (*la Médecine et l'Hygiène*, décembre 1909), le Dr Félix nous apprend qu'au cours de l'année 1907, les cures aux stations hydro-minérales et la vente des eaux ont rapporté à l'Allemagne la somme de 472 millions 500 mille francs, tandis que la France, beaucoup plus riche en stations hydro-minérales plus actives, récolte à peine 150 millions. Cela je l'ai dit, affirmé et démontré depuis longtemps.

Sans doute, cette pauvreté dans nos richesses est due à l'aveuglement coupable du Parlement qui n'a pas su voter en temps opportun la loi sur la cure-taxe si patiemment et

sagement élaborée par la Commission permanente des stations hydro-minérales et climatiques, et surtout à quelques menées souterraines qui ont réussi à faire échec à la loi et dont les coupables auteurs bien connus seront un jour sévèrement jugés et peut-être punis par où ils ont péché... Mais cette pauvreté est encore due à « l'enseignement hydrologique « nul » ou presque nul, comme le dit si bien mon savant ami, le Dr Bardet, dans un livre qui vient de paraître, et que tout le monde devrait méditer : *Aux stations minérales d'Allemagne et de Bohême; impressions d'un voyage d'études* (1).

Alors, qu'il se lève donc, l'homme encore jeune, courageux et patriote à la fois, qui, grâce à ses études antérieures sur l'hydrologie et la climatologie, et sans avoir passé par l'agrégation où l'on n'a rien appris sur ce sujet, qu'il se lève et qu'il fasse au grand amphithéâtre de la Faculté de médecine un enseignement méthodique sur les stations hydro-minérales et climatiques! Il aura bien mérité de la science et du pays, et les nombreux auditeurs, étudiants et praticiens qui se presseront à ce cours, donneront sûrement ainsi, à lui et à la Faculté qui aura eu le courage de ne pas s'y epposer, une belle récompense de cette œuvre à la fois patriotique et scientifique.

H. Huchard.

(1) Un volume de 150 pages. Paris, 1910. O. Doin, édit. Prix fort : 3 francs.

P. S. — On fonde en ce moment partout des journaux sur la cardiopathologie, en France, en Espagne, en Italie, en Angleterre. Pourquoi ne fonderait-on pas en France une *Société de cardiologie* et le *premier Congrès de cardiologie* ? La question vient à son heure et nous en parlerons bientôt, la médecine française devant en prendre l'initiative pour des raisons que je donnerai. — H. H.

Société des chirurgiens de Paris

Discussion sur les injections intraarticulaires dans les tumeurs blanches. — M. Judet injecte des liquides variés dans les cavités articulaires (éther iodoformé, naphtol camphré, iode iodurée). Il analyse 13 observations de tumeurs blanches, dont plusieurs fistuleuses, traitées par cette méthode avec guérison plus rapide que par la simple immobilisation. Dans un seul cas (tumeur blanche du poignet fistuleuse chez un adulte), il dut recourir à la résection, après échec du traitement conservateur pendant un an.

M. Arnould insiste sur la *fonte* des fongosités, c'est-à-dire leur digestion par un ferment protéolytique (étudié par Laurence) sécrété par les leucocytes sous l'influence du liquide modificateur quel qu'il soit. Il préconise, comme liquide d'injection, l'huile gomenolée à 20 ou 40 0/0, ou même le gomenol pur. Du reste, la technique sera toujours la même, quel que soit le liquide injecté, à provoquer la réaction inflammatoire, c'est-à-dire créer un *abcès chaud* et aspirer, puis laisser refroidir en comprimant et recommencer tant que l'on sent encore des fongosités.

M. Arnould rejette systématiquement les injections sclérogènes extraarticulaires et les lavages de l'articulation.

M. Brochin traite les arthrites fongueuses par la thermocautérisation profonde et les pointes de feu superficielles sous chloroforme, suivies d'immobilisation dans un appareil ouaté compressif silicaté.

Abcès du foie consécutif à une cholécystite. — M. Ravanier fait un rapport sur une observation de M. Lop (de Marseille). — Il s'agissait d'un abcès du foie consécutif à une cholécystite calculeuse purulente, probablement d'origine puerpérale. M. Lop fit une cholécystotomie et retira 5 volumineux calculs. Guérison sans fistule biliaire.

Un cas de guérison de tétanos. — M. Lop a observé un cas de tétanos développé à la suite d'un écrasement de la main qu'il traita par des injections biquotidiennes d'acide phénique (méthode de Baccelli). Guérison 18 jours après le début des accidents. (Rapport de M. Ravanier.)

M. Ozenne fait remarquer que cette guérison ne prouve pas d'une façon péremptoire la valeur de la méthode de Baccelli puisque, dans ce cas, d'autres médications avaient été employées concurremment avec les injections phéniquées.

MM. De Launay, Monnier, Lance, d'Herbécourt, Lœwy, discutent la valeur curative préventive et le mode d'action du sérum antitétanique.

Présentations. — M. Péraire présente une malade à laquelle il a *réséqué la tête humérale*, il y a 7 ans, pour une *tumeur blanche de l'épaule droite* fistuleuse et avec ankylose complète. Cette malade a recouvré tous les mouvements articulaires.

M. Bonamy montre un pied et une jambe complètement momifiés par artérite oblitérante. Une amputation spontanée s'était produite au lieu d'élection, et un simple trait de scie sur le tibia suffit pour compléter l'amputation. Bonamy rappelle, à ce propos, les succès qu'il a été le premier à obtenir dans les gangrènes par l'air surchauffé et fait remarquer, qu'en somme ce traitement agit comme cherche à faire spontanément la nature.

M. Leuret montre une volumineuse tumeur rétropéritonéale qui était située au contact du rein droit, adhérente à la veine cave et à l'aorte, ayant soulevé l'uretère qui passait en avant. M Le Bec a enlevé cette tumeur avec difficulté. La malade est morte le 13e jour, probablement par gangrène du côlon.

M. Delaunay présente un fibrome pur de l'ovaire.

M. Paul Delbet montre un appendice kystique. — *(18 février.)*

NOUVELLES DIVERSES

Assemblée générale du Syndicat médical de Paris. — L'Assemblée générale statutaire du Syndicat médical de Paris, s'est tenue le 27 février, à la Faculté de médecine, sous la Présidence du Dr Descourt.

Après l'allocution du Président et la lecture du rapport du Dr de Pradel, secrétaire général, l'assemblée s'est occupée de la question de l' « Organisation d'un service de secours médicaux sur la voie publique à Paris », puis du « Congrès des Praticiens ». Elle a ensuite nommé six membres du Conseil d'administration pour trois ans en remplacement des six membres sortants. Les nouveaux élus sont : MM. les Drs d'Ayrenx, Caudron, la Couture, Lafond, Olivier Lenoir et Georges Picard.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une bande de journal.

Médecin des hôpitaux. — Ordre de lecture des copies. — 1. MM. Maloizel, Bauer, Ferrand (J.), Baudoin, Pagniez, Lemierre, Philibert, Ramond, Israëls de Jong, Fiessinger.

11. Bergeron, Nattan-Larrier, Galliard, Detot, Rivet, Pater, Audistère, Milhit, Roussy, Froin.

21. Legroux, Oppert, Simon (E.-G.), Crouzon, Herscher, Gougerot, Paisseau, Lipmann, Léri, Halbron.

31. Laubry, Gaultier, Fouquet, Nathan, Ribadeau-Dumas, Grenet, Merklen, Beaufumé, Lhermite, Weil (P.-E.).

41 Claret, Boidin, Darré, Trémolières, Leven, Ameuille, Jomier, Læderich, Genevrier, Lemaire.

51. Villaret, Renaud, Weill (Benjamin), Faure-Beaulieu, Esmein, Dreyfus-Rose, Claude, Tixier, Vitry, Touchard,

61. Géraudel, Voisin, Verliac, Salomon, Lévi (Fernand), Le Play, Deguy, Armand-Delille, Rendu, Agasse-Lafond.

71. Bigart, François, Paris, Louste, Tanon, Bloch, Courcoux, Aubertin, Babonneix, Le Sourd (L.).

81. Moutier, Lejonne, Rostaine, Schœfer.

Les lectures des copies d'anatomie pathologique commenceront par le n° 1, M. Maloizel; celles de symptomatologie, par le n° 43, M. Darré.

Lecture des copies. — Symptomatologie. — *Séance du 1er mars.* — Ont obtenu : MM. Trémolières, 9; Leven, 8; Jomier, 7; Læderich, 8; Genevrier, 7; Lemaire, 8; Villaret, 10; Renaud, 7.

Séance du 3 mars. — Ont obtenu : MM. Weill (B.), 8; Faure-Baulieu, 8; Tixier, 10; Vitry, 8; Géraudel, 8; Voisin, 8; Verliac, 7; Salomon, 8; Lévy (F.), 6.

Séance du 5 mars. — Ont obtenu : MM. Deguy, 8; Armand-Delille, 8; Bigart, 10; Paris, 7; Courcoux, 9; Louste, 8; Aubertin, 9; Babonneix, 10.

Anatomie pathologique. — *Séance du 1er mars.* — Ont obtenu : MM. Pagniez, 9; Lemierre, 8; Ramond, 6; Israëls de Jong, 7; Gaillard, 5; Detot, 8; Rivet, 8; Audistère, 8.

Séance du 3 mars. — Ont obtenu : MM. Fiessinger, 9; Nattan-Larrier, 9; Milhit, 8; Roussy, 8; Froin, 7; Simon, 7; Crouzon, 9; Herscher, 8.

Séance du 5 mars. — Ont obtenu : MM. Gougerot, 9; Paisseau, 7; Lipmann, 7; Léri, 9; Halbron, 8; Laubry, 9; Gaultier, 8; Fouquet, 8.

Chirurgien des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours : MM. Richelot, Legueu, Lejars, Campenon, Ombrédanne, Marion, Achard.

Oto-rhino-laryngologiste des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 4 mars.* — A obtenu : M. Hautant, 27.

Epreuve clinique supplémentaire. — *Séance du 7 mars.* — Ont obtenu : MM. Grivot, 18; Hautant, 19; Lemaître, 20.

Le concours s'est terminé par la nomination de M. Lemaître.

Prosectorat. — Un concours pour deux places de prosecteur s'ouvrira le vendredi 22 avril 1910, à midi et demi, à la Faculté de médecine de Paris.

MM. les aides d'anatomie sont seuls admis à prendre part à ce concours.

Le registre d'inscription est ouvert au secrétariat de la Faculté, de midi à 3 heures, tous les jours, jusqu'au 1er avril inclusivement.

Les prosecteurs nommés entreront en fonctions le 1er octobre 1910.

Médailles d'or (médecine). — Jugement des mémoires. — *Séance du 3 mars.* — Ont obtenu : MM. Bénard, Chabrol. Debré, de Brunel de Serbonnes, Duvoir, Foix, Joltrain, Lyon-Caen, Pinard, Lchaeffer, Troisier, 30 points; Cawiadas, Leconte, Levy-Valenci, Merle, Tinel, 29 points.

Oral. — *Séance du 7 mars.* — Pouls lent. — Ont obtenu : MM. Joltrain, 15; Chabrol, 19; Foix, 19; Duvoir; Debré, 18; Brunel de Serbonnes.

Internat. — Oral. — *Séance du 2 mars.* — Anatomie du nerf moteur oculaire commun depuis ses origines apparentes. — Ophtalmie purulente du nouveau-né. — Ont obtenu : MM. Durand, 15; Delort, 16; Bouvier, 9; Dufourmentel, 17; Malarte, 18; Escallier, 16; Achard, 14; Ramadier, 17; Villechaise, 16; Mlle Condat, 18.

Relevé des points. — MM. Durand, 36; Delort, 34; Bouvier, 25; Dufourmentel, 36; Malarte, 38; Escallier, 34; Achard 30; Ramadier, 37; Villechaise, 36; Mlle Condat, 41.

Séance du 4 mars. — Muscle releveur de l'anus. Symptôme et diagnostic de la phlegmatia alba dolens des femmes en couches. Ont obtenu : MM. Cleisz, 14; Delivet, 16; Paraf, 16; Bloch (R.), 16; Baudouin (E.), 14; Larroque, 15; Tissier, 13; Monbrun, 13; Besançon, 13; Le Maux, 16.

Séance du 7 mars. — Sciatique du poplité externe; signes et diagnostic du mal perforant plantaire. — Ont obtenu : MM. Thouvenin, 13; Brun, 13; Gougelet, 11; Buc, 14; Périn (L.), 7; Philippon, 17; Monod (R.), 17; Desplas, 19; Netter, 14; Feil, 16.

Relevé des points. — MM. Cleisz, 34; Delivet, 33; Paraf, 34; Bloch (R.), 34; Le Maux, 32; Baudouin (E.), 30; Larroque, 31; Tissier, 32; Monbrun, 35; Besançon, 31; Thouvenin, 26; Brun, 25; Gougelet, 29; Buc, 33; Périn (L.), 20; Philippin, 37; Monod (R.), 40; Desplas, 41; Netter, 34; Feil, 36.

Internat de Brévannes. — Un concours pour la nomination à 5 places d'interne en médecine, à l'Hospice de Brévannes (Seine-et-Oise), vacantes : 4 au 1er mai 1910; 1 à une date encore indéterminée, sera ouvert le jeudi 7 avril 1910, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints-Pères, n° 49.

Les candidats qui désireront concourir devront se faire inscrire à l'Administration centrale (service du personnel), du mardi 1er mars au samedi 19 mars inclusivement, de 11 heures à 3 heures.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Chénieux, directeur de l'Ecole de médecine de Limoges; Issoulier, de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne); Long, médecin-major, à Bar-le-Duc (Meuse); A. Burg (de Nice); Ch. de Musgrave-Clay (de Salies-de-Béarn); Auphan (d'Alais); Chaffard (médecin sanitaire maritime).

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (B^d Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France	12 fr.
Etranger : Union postale.	15 fr.

Prix spéciaux pour les Étudiants

France	6 fr.
Etranger : Union postale.	10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd. Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.



THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 6 avril 1910. — M. *Tiffeneau* : Sur quelques alcaloïdes synthétiques voisins de l'hordénine et de l'adrénaline. — M. *Lemasson-Delalande* : Le bocage normand; son hygiène rurale et sa culture. — M. *Dijon* : Considération sur la sinusite maxillaire au XVIII[e] siècle.

Jeudi 7 avril 1910. — M. *Saison* : Lésions du rein et du foie produites par le chloroforme et l'éther (Etudes expérimentales). — M. *Garban* : Un sanatorium d'hôpital. Le traitement de la tuberculose à l'hôpital Hérold (1902-1909). — Mlle *Rochline* : Séro-diagnostic de la lèpre.

NOUVELLES DIVERSES

Pathologie et thérapeutique générales. — M. le P[r] Achard commencera le cours de pathologie et thérapeutique générales le 19 mars 1910, à 5 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Clinique médicale infantile. — Un cours de perfectionnement, comprenant 36 conférences pratiques de clinique infantile, aura lieu du 29 mars au 18 avril 1910.

Les conférences seront faites par MM. Nobécourt, professeur agrégé, et par MM. Babonneix, Darré, Paisseau, Léon Tixier, Roger Voisin.

Les conférences auront lieu tous les jours, à 4 heures et à 5 heures, à l'amphithéâtre de la clinique, sauf les dimanches et fêtes. Un programme sera distribué aux auditeurs.

Le droit à verser est de 50 francs.

Electricité médicale. — M. A. Zimmern, agrégé, commencera le lundi 4 avril 1910, à 6 heures, une série de conférences d'électricité médicale, et les continuera les vendredis et lundis suivants (amphithéâtre de physique et de chimie).

Physiothérapie (*Cours de vacances du 8 au 20 avril. Ecole des hautes études sociales, 16, rue de la Sorbonne*). — Le cours de physiothérapie est divisé en deux séries de 20 leçons. Le prix de chacune des séries de 20 leçons est de 50 francs.

On peut s'inscrire pour une série ou pour les deux chez MM. Vigot frères, 23, place de l'Ecole-de-Médecine; chez le D[r] Albert-Weil, 21, rue d'Edimbourg, ou chez le D[r] Durey, 16, rue de Logelbach.

Les cours sont divisés de la façon suivante :

Série A :

Electrothérapie (dix leçons) : D[r] Albert-Weil, rédacteur en chef du *Journal de Physiothérapie*.

Radiumthérapie (trois leçons) : D[r] Dominici, ancien interne des hôpitaux.

Photothérapie (une leçon) : D[r] Degrais, chef de laboratoire à l'hôpital Saint-Louis.

Radiothérapie (trois leçons) : D[r] Albert-Weil.

Hydrothérapie (trois leçons) : D[r] Sandoz.

Série B :

Massage en général et massage des membres (sept leçons) : D[r] Durey, assistant de physiothérapie du D[r] Tuffier à l'hôpital Beaujon.

Massage viscéral (trois leçons) : D[r] Cautru, ancien interne des hôpitaux.

Massage de la face (une leçon) : D[r] Raoul Leroy.

Kinésithérapie gynécologique (deux leçons) : D[r] Wetterwald, secrétaire général de la Société de Kinésithérapie.

Gymnastique (trois leçons) : D[r] Desfosses, chirurgien du Dispensaire de la Cité du Midi.

Rééducation (une leçon) : D[r] Kouindjy, chargé du service de rééducation à la Salpêtrière.

Mécanothérapie (trois leçons) : D[r] Kruger, directeur de l'Institut Zander de Paris.

Méthode de Bier (une leçon) : D[r] Durey.

Les cours de la série A ont lieu à 6 heures, ceux de la série B à 5 heures. Les jours où les cours ont lieu dans des hôpitaux ou des instituts, leur horaire est avancé ou reculé d'une demi-heure au moins, pour que les élèves d'une série puissent néanmoins suivre les cours de l'autre série.

Les élèves régulièrement inscrits à l'une des deux séries sont invités à six conférences sur les grandes indications diététiques, climatiques et hydrologiques faites par M. Bardet, secrétaire général de la Société de thérapeutique; M. Martinet, ancien interne des hôpitaux, et M. Schlemmer, président de la Société d'Hydrologie, médecin consultant au Mont-Dore.

Et peuvent prendre part à l'excursion organisée à Vichy avec le concours de la Société Fermière.


PRESCRIVEZ AUX CONSTIPÉS LES "PASTILLES MIRATON"
CHATEL-GUYON
LAXATIF HYDROMINÉRAL DE CHATEL-GUYON
LAXATIF MIRATON - CHATEL-GUYON
PASTILLES LAXATIVES DE CHATEL-GUYON


SPÉCIFIQUE DES AFFECTIONS DU
SYSTÈME DE LA VEINE PORTE
ET DE LA
VEINE PULMONAIRE
Réunit, sous forme de combinaison chimique nouvelle, l'IODE et l'EXTRAIT d'HAMAMELIS.
Nicine Rol
IODOHAMAMELINE
INDICATIONS :
VARICES, HÉMORROÏDES,
PHLÉBITES, ARTÉRIOSCLÉROSE,
EMPHYSÈME, ASTHME, BRONCHITES aiguës
et chroniques, MÉTRITES, ACCIDENTS de l'AGE CRITIQUE
CIRRHOSES, AFFECTIONS CARDIAQUES et VASCULAIRES.
DOSES : Adultes : XX gouttes matin et soir, aux repas. — Enfants : moitié doses.
Littérature et Echantillons : E. BARBIER, Pharmacien, 1, Place du Louvre, Paris.



VARIÉTÉ

La femme et le positivisme

Le positivisme apparaîtra plus tard comme le plus vigoureux effort tenté sur une voie neuve contre les idées dissolvantes du XVIIIe siècle. En quoi nous différons de notre ami Georges Deherme, c'est sur la place qu'il convient d'assigner à ces hautes conceptions élaborées et développées par le plus puissant cerveau peut-être qu'ait produit le XIXe siècle : Auguste Comte. M. Deherme considère le positivisme comme un aboutissant; nous y verrions plutôt un acheminement. Elle est la doctrine qui marque le retour aux idées saines. Seulement, ce retour nous semble incomplet, parce qu'il néglige, à notre sens, un certain nombre d'éléments inhérents au problème moral qu'il s'engage à résoudre.

Fermé aux visions de l'au-delà, il établit les fondements de la vie spirituelle sur les besoins du cœur — en quoi il a raison — mais sur des besoins qui arrivent à se satisfaire dans la vénération du passé et le culte des êtres chers, disparus ou présents. Les âmes tendres et éprises de certitude cherchent davantage; elles interrogent la nature, remontent aux causes premières, se fixent des règles de vie au nom de principes qui dépassent l'expérience et, cette boussole acquise, dirigent l'esquif de leur destinée du mieux qu'elles peuvent vers l'étoile d'espérance qui guide leurs pas, en attendant qu'elle éclaire leur fin.

Ces divergences qui nous séparent quant au degré précis occupé par le positivisme, ne font qu'accentuer le relief des idées communes par où nous prenons contact de sympathie réciproque. Le volume que M. Georges Deherme vient de publier sur la *Crise sociale* (1) est une très belle œuvre, à la fois d'analyse et de critique et aussi de reconstruction morale. Laissons les parties politique et économique, dont la discussion irrite et nous écarte de notre sphère et tenons-

(1) *La Crise sociale*, par GEORGES DEHERME. Blond et Cie éditeur, 1910.

nous aux chapitres qui closent le volume. Ils sont intitulés : *Crise morale*. Sur la femme et le positivisme, l'auteur exprime des idées auxquelles nous nous rattachons pleinement. L'indissolubilité du mariage réclamée par Auguste Comte, la place de la femme à son foyer, la subordination de l'intelligence et de l'énergie au sentiment, condition essentielle des dévouements sublimes et des intuitions profondes, autant de principes dont la fécondité maintient l'ordre et assure l'harmonie dans les ménages.

On ne reconstituera point la société française, dit l'auteur, sans l'efficace coopération de la femme. Malheureusement, dans les classes ouvrières, trop d'épouses et de mères travaillent en dehors du foyer et, de ce fait, se voient détournées de leur tâche naturelle. Pas d'illusion plus grave que cette chimère : la femme se préserve de la prostitution par le travail. Le métier qu'elles exercent ne les nourrissant pas (45 métiers féminins rapportent 390 francs par an), « l'atelier féminin se déverse sur le trottoir. C'est en étant filles de peines que tant de malheureuses se préparent à être filles de joie. Le travail des femmes est plus démoralisant que la prostitution. » Il commence, en effet, la dégradation ; la prostitution ne fait qu'en libeller la réalisation définitive.

Eliminer la femme de l'atelier, tel est le but à atteindre. Le remède apparaît plus radical que toutes les ligues contre l'alcoolisme, la pornographie ou la débauche. Il importe, en effet, de mettre fin à cette anomalie : des femmes qui ne sont ni chastes ni aimantes. L'atelier, la rue et le monde se liguent pour nous gratifier de ce produit qui s'étale à la façon d'une monstruosité sociale. Supérieure par le cœur et les dons d'intuition qui en font un être d'une finesse particulièrement perspicace, à la femme n'est échue qu'une mission : aimer. Dès qu'elle l'abandonne, elle perd les qualités de son sexe, sans acquérir celles de l'autre. Une diminution de sa personnalité est le moindre inconvénient qui puisse sortir pour elle de cette dérogation à ses fonctions essentielles. Auguste Comte autant que son disciple Deherme, lequel dédie son livre à sa femme « avec qui ces pages furent écrites » se montrent, sur ce chapitre, d'une intransigeance qui n'admet pas d'accommodement. Contentons-nous de ces quelques aperçus.

Nos lecteurs apprécieront par eux-mêmes, dans ce beau livre, l'élévation d'accent qui le signale et l'émotion du cœur qui en fait vibrer les pages. M. Georges Deherme, parti d'idées tout opposées, mais désintéressé dans la recherche et n'étant mû par d'autre ambition que celle de faire entrer chaque jour davantage un peu plus de lumière dans son horizon intellectuel, est devenu aujourd'hui un écrivain de forte sève, ouvert au sentiment des réalités et des plus curieux dans son développement de pensée progressif et fortement original.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Guénard, de Favresse (Marne); Sentex, de Saint-Sever-sur-l'Adour (Landes); Maurice Dupont (de Paris); Bonnefous (de Rodez).

ACTUALITÉS

Conseil aux Etudiants

Ce « conseil aux étudiants » va paraître à ceux-ci bien prétentieux. Mais, avec les praticiens, ils l'accepteront parce qu'ils connaissent mes sentiments affectueux et dévoués pour eux, parce qu'ils savent que je sais toujours prendre la défense de leurs intérêts.

Quand ils protestent contre un cours qu'ils trouvent trop insuffisant ou trop théorique, quand ils se révoltent contre l'introduction de la police et de la force armée dans l'enceinte de la Faculté, quand ils demandent des améliorations et des réformes absolument nécessaires, je suis avec eux, toujours avec eux. Mais, dans l'intérêt de leur cause — après y avoir mûrement réfléchi — je me permets de leur donner le conseil de rester calmes au moment même où vont commencer les épreuves de l'agrégation, à moins qu'ils voient réellement se produire des actes coupables de favoritisme. Dans le nº du 5 mars dernier, nous avons publié un manifeste, parce que tel était notre devoir de journaliste voulant indiquer le pour et le contre. Cependant, je suis formellement d'avis que, sans jamais faire œuvre d'obstruction, étudiants et praticiens doivent simplement rester spectateurs attentifs des concours. Confiants dans la justice immanente, ils verront ensuite les réformes qu'ils doivent réclamer énergiquement au multiple point de vue du privat docentisme, du mode de nomination des professeurs et de l'âge de leur retraite, de la répartition des stagiaires dans les services hospitaliers, de la séparation du corps enseignant et du corps examinant.

Cette dernière réforme est plus importante qu'elle ne le paraît. Car, je me demande comment peuvent s'y prendre les malheureux professeurs obligés de préparer leurs cours, presque toujours admirablement faits, de faire passer des examens, de satisfaire aux obligations de leur clientèle et de poursuivre en même temps leurs travaux scientifiques. J'en arrive à la fois à les admirer et à les plaindre. Donc, rien n'est moins vrai que la boutade d'un professeur d'autrefois, nouvellement nommé : « Maintenant, nous allons pouvoir nous reposer! » Il voulait sans doute parler de son repos moral, puisqu'il était délivré de ses préoccupations de candidature professorale.

On devrait nommer des professeurs chargés surtout des examens et de quelques cours pratiques. Car, pour satisfaire à leurs nombreuses occupations, les professeurs actuels sont obligés de sacrifier leur clientèle quand l'état de leur fortune le permet (ce qui n'est pas conforme aux règles démocratiques), ou de limiter leurs recherches scientifiques, au grand dommage de la science médicale.

La liste de présentation à une chaire professorale devrait comprendre trois noms : deux agrégés et un médecin non agrégé ayant fait preuve d'aptitudes professorales dans

l'enseignement libre. De plus, la permutation des chaires devrait être interdite. Enfin, dans l'intérêt même de l'enseignement comme de la justice, et pour laisser la place aux jeunes, la retraite des professeurs de clinique devrait être fixée, non à 70, mais à 65 ans, comme celle des médecins des hôpitaux, et il est inadmissible que celle des professeurs, en même temps membres de l'Académie des Sciences, atteigne 75 ans. Que vient faire ici l'Académie des Sciences dans une question qui ne regarde que la Faculté?

L'agrégation devrait être établie sur les bases plus larges et plus justes du privat-docentisme, comme il existe partout à l'Etranger, avec des modifications nécessaires.

Enfin, la répartition des stagiaires dans les divers services des hôpitaux devrait se faire plus équitablement entre tous les médecins, agrégés ou non agrégés. Il en résulterait deux avantages : 1° dans certains services, moins d'encombrement des élèves qui s'instruiraient mieux et fatigueraient moins les malades; 2° la suppression de l'allocation (3.000 francs) à ceux qu'on appelle « chargés de cours », allocation qui pourrait être plus utilement affectée aux travaux de laboratoire.

Voilà les principales réformes que les étudiants et les praticiens doivent réclamer avec une énergie patiente et continue. Nous sommes toujours avec eux pour les demander, et puisqu'elles sont conformes à leurs intérêts les plus chers comme au plus élémentaire raisonnement, nous ne les abandonnerons jamais dans leurs légitimes revendications. Ayant le bon droit pour eux, ils se mettraient dans leur tort en cherchant à entraver le recrutement professoral. Ils n'ont besoin d'aucun acte de violence pour obtenir ces réformes, à moins que les événements les y contraignent, la violence n'étant pas la force, mais plutôt l'indice de la faiblesse. — H. Huchard.

L'empirique de Mazamet

A propos de l'empirique de Mazamet, qui a découvert contre le charbon un spécifique dont les médecins ne veulent pas — la potasse caustique —, une confusion s'est glissée dans le post-scriptum qui terminait notre article Sur la foi d'un journal politique, nous disions que le Syndicat médical de Mazamet avait décidé l'emploi du merveilleux remède. Il n'en est rien.

Nos confrères, dans l'espèce, se sont admirablement comportés. En lutte avec l'Administration représentée par un sous-préfet apeuré, en lutte avec les syndicats patronaux qui redoutent les grèves, seuls ils ont fait preuve de conscience professionnelle et d'intelligence.

Les traitements modernes du charbon sont reconnus efficaces. Le remède de l'empirique est délaissé depuis cent ans parce que notoirement insuffisant. Les médecins de Mazamet, en le criant à la population, ne disent que la vérité.

Les habitants, dit-on, désirent d'autres médecins. Nous espérons que nul confrère ne se rendra à cet appel. Le secrétaire du Syndicat médical de Mazamet, le Dr Paul Bonneville, fournira à cet égard des documents qui édifieront les intéressés.

En attendant, nous le félicitons ainsi que ses collègues, de l'attitude qu'ils ont adoptée. C'est une honte pour l'Administration préfectorale du Tarn d'avoir, sur une question médicale, prêté l'oreille à des affirmations sans fondement.

Société de l'Internat des Hôpitaux de Paris

Conférence sur le traitement de la méningite cérébro spinale, par M. Dopter. — Après avoir rappelé divers traitements symptomatiques employés jusqu'à ces années dernières, M. Dopter aborde la question de la sérothérapie antiméningococcique. Il fait un historique rapide et dit quelques mots sur la préparation du sérum, puis envisage les effets que produit ce dernier en thérapeutique humaine. Ils peuvent se juger par la diminution considérable de la mortalité, par l'atténuation des symptômes observés dans chaque cas particulier, la réduction de la durée de la maladie, la diminution du chiffre des séquelles. Ayant exposé ces preuves indiscutables de la valeur de cette sérothérapie nouvelle, M. Dopter insiste tout particulièrement sur le mode d'emploi et le mode d'administration du sérum. Il est de toute nécessité d'employer des doses élevées, de les répéter journellement jusqu'à la disparition des phénomènes méningés.

Le meilleur guide dans la circonstance, pour apprécier l'état anatomique des méninges et suivre la régression de leurs lésions, est l'examen des liquides céphalo-rachidiens qui donne des renseignements de grande utilité pour dicter au praticien la conduite à tenir. Il doit être mis en garde contre les guérisons apparentes que l'on croit trop souvent définitives. En ces cas, le méningocoque sommeille mais peut se réveiller ensuite, et donner naissance à des rechutes dont la gravité est à redouter.

Aussi le praticien doit-il surveiller son malade l'aiguille à la main.

Il ne suffit pas d'injecter du sérum, mais il faut savoir l'employer.

Le traitement du croup par le tubage, avec un fil à demeure. — M. Masbrenier (de Melun) s'appuie sur une série de cas personnels pour défendre la substitution du tubage à la trachéotomie dans le croup, même lorsque le malade ne peut être gardé par une personne spécialement entraînée. Pour éviter l'obstruction du tube, obstruction d'ailleurs exceptionnelle avec le tube de Froin, M. Masbrenier préconise après son collègue Castelain, de Lille, l'emploi du fil à demeure qui permet à la personne la moins habituée à soigner les diphtériques de retirer le fil instantanément.

Il déplore que les étudiants ne soient pas tous exercés à pratiquer le tubage, plus facile et mieux accepté par les familles que la trachéotomie, généralement faite pour cette raison *in extremis*.

M. Louis Martin a depuis longtemps montré sa préférence pour le tubage en dehors des milieux hospitaliers, et trouve le procédé du fil à demeure très pratique. Mais il fait remarquer que le tube de Froin a l'inconvénient de ne pas permettre le détubage par le procédé de l'énucléation de Bayeux.

Bases scientifiques de la bactériothérapie par les ferments lactiques; de l'emploi du bacille bulgare dans la prophylaxie et le traitement du rhumatisme articulaire aigu. — M. Georges Rosenthal démontre que le bacille bulgare s'oppose comme source d'acide lactique à la prolifération de l'aubémo bacille du rhumatisme. Tout en tenant compte de la complexité des phénomènes biologiques, il est logique d'utiliser le lait, bouillon ou comprimés bulgares contre la maladie de Rouillaud, d'origine probablement intestinale.

Traitement de la pneumonie des vieillards par l'injection d'huile camphrée à dose massive. — MM. R. Oppenheim et R. Crépin ont appliqué au traitement de la pneumonie des vieillards une méthode récemment préconisée par Seibert, de New-York, dans les injections pneumococciques de l'adulte, et consistant dans l'injection sous-cutanée de doses massives d'huile camphrée.

Dans 16 cas, ils ont pratiqué quotidiennement trois ou même quatre injections de 5 cc. d'huile camphrée à 20 0/0, soit 3 ou 4 cc. de camphre par jour. Ces injections ont toujours été parfaitement tolérées et n'ont jamais provoqué d'accidents toxiques; on a remarqué seulement que l'haleine des malades prenait quelquefois une odeur assez accusée de camphre.

Associée, il est vrai, à la médication usuelle (révulsion, enveloppements humides du thorax, toni-cardiaques, strychnine et dans quelques cas opothérapie surrénale), cette méthode leur a donné de bons résultats et ils lui attribuent la guérison de quelques cas qui paraissaient extrêmement graves, notamment chez des vieillards de 81, 84 et 87 ans.

Les signes cliniques de l'hypertrophie du thymus. — M. d'Œlsnitz (de Nice) a observé quelques cas d'hypertrophie du thymus chez de jeunes enfants donnant lieu à des accidents respiratoires continus ou intermittents, caractérisés par de la dyspnée accompagnée d'un tirage particulier, parfois de tirage sus-claviculaire prédominant, de stridor; on a noté, d'autre part, de la cyanose de la face, de la tension de la fontanelle, du gonflement des veines superficielles du cou, une voussure asymétrique du plastron sterno-costal, l'atténuation des accidents par la pression susrétrosternale, l'existence d'une matité thymique, d'une ombre thymique anormale visible sur l'écran radioscopique et vérifiée sur les radiographies présentées. L'ensemble de ces signes doit faire songer à l'origine thymique des accidents et, s'il y a lieu, décider l'intervention chirurgicale qui sera généralement une thymectomie partielle.

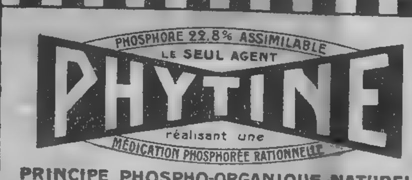
NOUVELLES DIVERSES

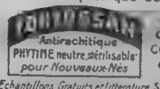
Internat de Saint-Lazare. — Un concours pour l'admission à six emplois d'aide-interne titulaire et six emplois d'aide-interne provisoire collaborant au service médical de la maison d'arrêt et de correction de Saint-Lazare sera ouvert le 11 avril prochain.

Le titre d'aide-interne titulaire sera remplacé, après 6 mois d'exercice, sur la proposition du chef de service, par celui d'interne titulaire; cette promotion donnera lieu à la délivrance d'une carte d'identité au nom de l'intéressé.

Les candidats qui désireront prendre part au concours devront se faire inscrire à la Préfecture de police (Service du personnel).

NOTA. — Prière aux abonnés de s'adresser directement aux librairies pour les livres qu'ils demandent. Ils les recevront plus vite.


PHOSPHORE 22,8% ASSIMILABLE
LE SEUL AGENT
PHYTINE
réalisant une
MÉDICATION PHOSPHORÉE RATIONNELLE


CACHETS
GRANULÉ
COMPRIMÉS
GÉLULES

Association d'Enseignement médical des hôpitaux de Paris. — **Hôpital Saint-Antoine.** — Enseignement de la Radiologie médicale, 1910. — 13e année. — *Cours de vacances.* — Par le Dr A. Béclère, médecin de l'hôpital Saint-Antoine, tous les jours de la semaine avant Pâques, du dimanche 20 au samedi 26 mars :

Matin : 10 heures. — Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la Radioscopie, de la Radiographie et de la Radiothérapie.

Matin : 11 heures. — Exercices pratiques de Radioscopie, particulièrement appliqués à l'exploration des organes thoraciques et abdominaux.

Soir : 2 heures. — Exercices pratiques de Radiographie, simple et stéréoscopique, des diverses régions.

Le cours théorique est librement ouvert à tous les étudiants et docteurs en médecine; il commencera le dimanche 20 mars, à 10 heures du matin, dans le laboratoire de Radiologie médicale du Dr Béclère, à l'Hôpital Saint-Antoine.

Le droit d'inscription pour les exercices pratiques de Radioscopie et de Radiographie est de 100 francs; ils auront lieu à partir du lundi 21 mars. (En raison du nombre forcément restreint des personnes qui pourront y participer simultanément, on est prié de s'inscrire le plus tôt possible.)

Cours libres. — Le Conseil de l'Université de Paris, conformément à l'avis préalable de la Faculté de médecine, a autorisé les cours libres suivants pour le second semestre de l'année scolaire.

Electrologie et radiologie médicales, par M. Foveau de Courmelles.

Anatomie chirurgicale, par M. E. Doyen.

Thérapeutique des maladies de l'urèthre, par M. Motz.

Psychopathologie du tube digestif, par M. Farez.

Médecin des hôpitaux. — Symptomatologie. — Ont obtenu : MM. Le Sourd (L.), 9; Pagniez, 10; Schæfer, 8; Lemierre, 8; Philibert, 6; Israëls de Jong, 8; Fiessinger, 8; Nattan-Larrier, 9; Detot, 7.

Lecture des copies. — *Séance du 12 mars.* — Ont obtenu : MM. Rivet, 9; Audistère, 8; Milhit, 8; Roussy, 8; Crouzon, 10; Herscher, 8; Gougerot, 7; Paisseau, 9; Lippmann, 8.

Anatomie pathologique. — *Séance du 8 mars.* — Ont obtenu : MM. Ribadeau-Dumas, 9; Grenet, 9; Merklen, 9; Weil (Emile), 9; Boidin, 8; Trémolières, 8; Leven, 8; Villaret, 9.

Séance du 10 mars. — Ont obtenu : MM. Beaufumé, 8; Lœderich, 8; Lemaire, 9; Weill (Benj.), 8; Faure-Beaulieu, 9; Tixier, 7; Vitry, 7; Géraudel, 8.

Séance du 12 mars. — Ont obtenu : MM. Darré, 9; Voisin, 8; Bigart, 9; Courcoux, 9; Babonneix, 9; Le Sourd, 8; Schœfer, 8.

Médailles d'or (médecine). — Oral. — *Séance du 9 mars.* — Crises viscérales du tabes. — Ont obtenu : MM. Lyon-Caen, Bénard, Pinard, 16; Troisier, 17; Cawadias, 17.

Composition écrite. — Lecture des copies. — *Séance du 14 mars.* — Ont obtenu : MM. Foix, 28; Chabrol, 27; Cawadias, 26.

Médaille d'or (chirurgie et accouchements). — Jugement des mémoires. — *Séance du 10 mars.* — Ont obtenu : MM. Bazy, Roux, Hovelacque, 30 points; Olivier, Combier, 29 points; Monsaingeon, 28 points; Le Mée, 27 points.

Oral. — *Séance du 10 mars.* — Ont obtenu : MM. Bazy, 17; Hovelacque, 17; Roux, 19.

Épreuve écrite. — *Séance du 11 mars.* — Nerf du grand hypoglosse; anatomie et physiologie. — Diagnostic et traitement du cancer de la langue. — Ont obtenu : MM. Hovelacque, 25; Roux, 25.

Classement des candidats. — La médaille d'or est attribuée à M. Roux, et la médaille d'argent à M. Hovelacque.

Internat. — Oral. — *Séance du 9 mars.* — Muscle temporal et masséter. — Symptômes et diagnostic du tétanos. — Ont obtenu : MM. Devilliers, 10; Michel, 14; Routier, 17; de Cumont, 16; Massart, 14; Hertz, 5; Legrain, 13; Papillon, Vaudescal, 16.

Relevé des points. — MM. Devilliers, 24; Michel, 29; Routier, 41; de Cumont, 36; Colombe, 34; Massart, 31; Hertz, 22; Legrain, 30; Papillon, 12; Vaudescal, 35.

Oral. — *Séance du 12 mars.* — Ont obtenu : MM. Jumon, 15; Latil, 14; Kœchelin, 16; Blum, 10; Malet (Ch.), 15; Gouverneur, 14; Thiers, 17; Genil-Perrin, 17; Godlewski, 15; Mlle Blanchier, 15.

Relevé des points. — MM Jumon, 39; Latil, 30; Kœchelin, 33; Blum, 24; Malet (Ch.), 34; Gouverneur, 32; Thiers, 35; Genil-Perrin, 33; Godlewski, 31; Mlle Blanchier, 30.

Institut départemental des aveugles. — M. Demargne, à Saint-Mandé (Seine), est nommé médecin suppléant à l'Institut départemental des aveugles.

Adjuvat de Clamart. — Un concours pour la nomination à deux places d'aide d'anatomie, à l'amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux, vacantes, l'une au 1er novembre 1910, l'autre au 1er juin 1911, sera ouvert le lundi 23 mai 1910, à midi, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Saints Pères, 49.

Chemins de fer Paris-Lyon Méditerranée. — *Vacances de Pâques.* — A l'occasion des Vacances de Pâques, toutes les gares du réseau P.-L M. délivreront, aux familles d'au moins trois personnes — du jeudi qui précède la fête des Rameaux au lundi de Pâques inclus — des billets d'aller et retour collectifs dits de vacances, à prix très réduits.

Validité des billets : 33 jours, avec faculté de prolongation.

Minimum de parcours simple exigé : 150 kilomètres.

Arrêts facultatifs sur tout le parcours.

Faire la demande des billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger, Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France........................ 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France........................ 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd. Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Jeudi 14 avril 1910. — M. *Lenable* : Les bains-douches à l'école primaire. — M. *Lamy* : Etude de statistique clinique de 134 cas de cancers de l'œsophage et du cardia. — M. *Ollé* : Contribution à l'étude des corps étrangers de la vessie chez la femme. Extraction par les voies naturelles. — M. *Fénolhac* : Coxalgie hystérique.

NOUVELLES DIVERSES

Clinique ophtalmologique (Hôtel-Dieu). — M. le professeur F. de Lapersonne, assisté de MM. Weiss, professeur agrégé de physique; Cantonnet, chef de clinique; Cerise, chef de laboratoire; Gellé, chef des travaux de rhinologie; Coutela, chef de clinique adjoint, commencera, le mardi 5 avril 1910, à 3 heures, dans l'amphithéâtre Dupuytren, à l'Hôtel-Dieu, un cours de technique ophtalmologique, avec exercices pratiques,

Ce cours comprendra la Médecine opératoire, l'Ophtalmométrologie, la Technique thérapeutique, la Bactériologie et l'Anatomie pathologique oculaire, les Examens oto-rhinologiques.

Il sera complet en six semaines environ.

Les leçons ont lieu tous les jours.

MM. les docteurs et étudiants titulaires de 16 inscriptions, français et étrangers, seront admis, après immatriculation, à s'inscrire en vue de ce cours. Le droit à verser est de 100 francs.

Faculté de médecine de Paris (*Cours libre d'anatomie chirurgicale*). — M. Doyen fera à la Faculté de Médecine (grand amphithéâtre), à partir du 18 avril prochain, un cours d'anatomie chirurgicale avec projections de coupes anatomiques.

Ce cours comprendra 15 leçons et aura lieu tous les jours, de 6 à 7 heures du soir, le dimanche excepté.

M. Doyen s'attachera à démontrer les avantages et la supériorité de la méthode anatomique, telle qu'il l'a conçue et mise en pratique, pour établir les lois générales de sa technique opératoire.

P. S. — Ce cours sera ouvert gratuitement à tous les médecins et étudiants français et étrangers.

Conférences. — M. Thiéry, agrégé, commencera le vendredi 4 mars, à 3 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), ses conférences sur l'anatomie topographique des membres, et les continuera les lundis, mercredis et vendredis, à la même heure.

Médecin des hôpitaux. — Lecture des copies. — Symptomatologie. — *Séance du 15 mars.* — Ont obtenu : MM. Leri, 10; Halbron, 8; Laubry, 10; Gaultier, 9; Ribadeau-Dumas, 10; Grenet, 10; Merklen, 10; Weil (E.), 9; Boidin, 9; Darré, 9.

Anatomie pathologique. — *Séance du 15 mars.* — Ont obtenu : MM. Salomon, 7; Deguy, 7; Armand-Delille, 8; Aubertin, 8; Philibert, 8.

Classement des candidats. — MM. Pagniez, Laubry, Grenet, Merklen, Leri, Crouzon, Bigart, Babonneix, Ribadeau-Dumas, Villaret, 19 points; Weill (E.), Nattan-Larrier, Courcoux, Darré, 18 points; Boidin, Gaultier, Lesourd, Aubertin, Trémolières, Faure-Beaulieu, Lemaire, Tixier, 17 points.

Médaille d'or (médecine). — La médaille d'or est attribuée à M. Foix; la médaille d'argent est décernée à M. Chabrol, et l'accessit est attribué à M. Debré.

Internat. — Oral. — *Séance du 15 mars.* — Ganglions de l'aine. Diagnostic des ganglions de l'aine. — Ont obtenu : MM. Gauchery, 18; Gutmann, 17; Donzelot, 17; Bruel, 16; Rouillard, 17; Huber, 19; Busson, 13; Krebs, 13; Labourdette, 17.

Séance du 16 mars. — Rapports de l'uretère chez la femme. — Phlegmon périnéphrétique, — Ont obtenu : MM. Cassard, 15; Larcher, 14; Durand (H.), 15; Paris, 16; Bollack, 16; Lefèvre, 13; Baumgartner, 18; Mossé, 14; Vincentelli, 8; Jacquemin, 17.

Relevé des points. — MM. Gauchery, 41; Gutmann, 39; Donzelot, 36; Bruel, 32; Rouillard, 35; Huber, 45; Busson, 28; Krebs, 33; Labourdette, 39; Cassard, 31; Larcher, 28; Duran (H.), 36; Paris, 38; Bollack, 40; Lefèvre, 33; Baumgartner, 40; Mossé, 30; Vincentelli, 24; Jacquemin, 32.

Internat des asiles. — Concours pour la nomination aux places d'interne titulaire en médecine dans les Asiles publics d'aliénés du département de la Seine, Asile clinique, Asiles de Vaucluse, Ville-Evrard, Villejuif Maison-Blanche, Moisselles et l'Infirmerie spéciale des aliénés à la Préfecture de police, sera ouvert le lundi 4 avril 1910, à 2 heures précises, à l'Asile clinique, rue Cabanis, n° 1, à Paris.

Conditions de l'admission au concours et formalités à remplir. — Pourront prendre part au concours les docteurs en médecine munis du diplôme délivré par les Facultés de l'Etat et les étu-


Paratoxine
du Prof. Lemoine
contre la Tuberculose
Lab. Ducatte Paris

diants ou étudiantes en médecine, sans distinction de nationalité, possédant 16 inscriptions de doctorat.

Les candidats devront, pour être inscrits au concours, produire les pièces suivantes à la Préfecture de la Seine (services des aliénés) : 1° Expédition d'acte de naissance; 2° Extrait du casier judiciaire; 3° Certificat de revaccination; 4° Diplôme de docteur en médecine ou certificat de 16 inscriptions prises dans une des Facultés ou Ecoles de l'Etat. Ce dernier certificat devra indiquer que l'intéressé n'a pas subi de peines disciplinaires graves; 5° Certificat de bonnes vie et mœurs, délivré par le maire de la commune où le commissaire de police du quartier; 6° Certificat de l'Assistance publique indiquant les services hospitaliers du candidat et témoignant qu'il n'a pas subi de peines disciplinaires graves.

Les candidats devront, en outre, n'avoir pas atteint l'âge de 30 ans révolus au 1er avril de l'année où aura lieu le concours.

Service médical de colonisation en Algérie. — Un concours pour le recrutement de 8 médecins de colonisation sera ouvert le 11 avril 1910, à Alger (Faculté de médecine), à Paris (office de l'Algérie), et à la préfecture des villes possédant des Facultés ou Ecoles de médecine.

Les médecins de colonisation sont répartis en 7 classes qui correspondent à des traitements variant entre 3.000 et 6.000 fr.

En dehors de leur traitement et de la clientèle payante, ces médecins reçoivent une indemnité de logement de 500 francs à défaut du logement en nature et, éventuellement, des allocations fixes ou variables pour le service des infirmeries indigènes, consultations gratuites aux indigènes, vaccinations, transports judiciaires, chemins de fer, etc.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à la direction de l'Intérieur, 2e bureau du gouvernement général de l'Algérie.

Les demandes d'admission au concours doivent parvenir au gouvernement général avant le 27 mars.

Un blâme de la Société des médecins des Hôpitaux de Paris à M. Mesureur, directeur de l'Assistance publique. — Nous lisons dans la *Cilnique infantile* de notre collègue et ami M. Variot.

« La Société des médecins des Hôpitaux, dans sa séance du 11 mars 1910, a voté à l'unanimité la motion suivante, qui doit être transmise au Directeur de l'Assistance publique par son représentant au Conseil de surveillance :

« La Société des médecins des Hôpitaux, après avoir entendu les explications de M. X..., sur les réformes projetées dans son service, *regrette* qu'une commission ait pu être constituée pour transformer un service hospitalier, sans que le chef de service ait été appelé à en faire partie et sans même qu'il ait été avisé de sa formation. »

P. S. — Nous croyons savoir que le chef de service dont il est question dans cette note est notre cher collègue, le Dr Variot. Il est évident qu'il aurait dû être le premier informé de la formation d'une commission tendant à accomplir des réformes dans son propre service, et qu'il aurait dû en faire partie. Dans les hôpitaux et hors d'eux, il n'y aura qu'une voix pour s'associer aux regrets exprimés à l'unanimité par la Société médicale des hôpitaux.

Hôpitaux d'Orléans. — Le mercredi 11 mai 1910, à 10 heures du matin, aux hospices d'Orléans, aura lieu un concours pour la nomination de deux médecins adjoints.

Pour tous renseignements et s'inscrire, s'adresser au secrétariat des hospices d'Orléans.

IIIe Congrès des Praticiens (*Paris 7-10 avril 1910*). — Hôtel des Société Savantes.

PROGRAMME ET ORDRE DU JOUR

Jeudi matin 9 heures. — Discours du Président du Comité d'organisation. — Election du Bureau du Congrès. — Rapport du Dr Leredde, secrétaire général du Comité de vigilance. — Rapport du Dr Bolliet : Libre choix et Sociétés de Secours mutuels. — Rapport du Dr Vallat : Libre choix et grandes Administrations. — Rapport du Dr Bresselle : Relèvement des honoraires médicaux.

Après-midi 1 heure 3/4 — Rapport du Dr Bertillon : L'avortement au point de vue médico-légal. — Rapport du Dr Levassor : L'exercice illégal de la médecine. — Dr Maurice Faure : Communication sur l'évolution actuelle de l'éducation physique en France.

Vendredi matin 9 heures. — Rapport du Dr Lafontaine : Les Syndicats médicaux et l'enseignement médical. — Pr Kutner de Berlin : Communication sur l'enseignement complémentaire de la médecine en Allemagne. — M. Marro : Communication sur les admissions et les inscriptions irrégulières dans les Ecoles de médecine. — Rapport du Dr Le Fur : Conseil médical supérieur.

Après-midi 1 heure 3/4. — Rapport du Dr Tourtourot : Limitation ou non-limitation du nombre des étudiants dans les Ecoles de médecine. — Rapport du Dr Delpeut : Concours d'admission à l'entrée des Ecoles de médecine.

Samedi matin 9 heures. — Rapport du Dr Léon Archambault : La structure administrative des hôpitaux en France et à l'Etranger. — Dr Kœnig : Communication sur l'organisation des hôpitaux aux Etats-Unis : institution des « nurses ». — Dr Kolbé : Communication sur l'organisation administrative des hôpitaux en Allemagne.

Samedi après-midi 1 heure 3/4. — Rapport du Dr Declerq : Organisation administrative des services d'hygiène à l'Etranger. — Rapport du Dr Wicart : La loi de 1902 sur la santé publique. — Dr Campinchi : Communication sur le rôle des Syndicats en matière d'hygiène.

Election du Comité de vigilance.

La réduction des compagnies de chemins de fer sera valable du 4 au 13 avril. Cette réduction et la distribution des volumes, avant le Congrès, n'est pas assurée aux médecins qui souscriront après le 28 mars.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Brimont (des troupes coloniales); Laplaigne (de Paris); Bauby, professeur agrégé à Toulouse; Rascol, de Carcassonne (Aude); Henri Ricard, sénateur de la Côte-d'Or.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France .... 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France .... 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.



NOUVELLES DIVERSES

Hôpital Beaujon (service du Pr A. Robin). — Le Dr Calot, de Berck, fera le jeudi 7 avril, à 10 heures du matin, une leçon sur « Le traitement des tuberculoses externes accessible à tous les médecins (adénites, abcès froids, ostéo-arthrites, etc.). Applicarion de la technique à des malades ».

On se souvient du succès qui a accueilli les précedentes conférences de M. Calot. Un auditoire tout aussi nombreux est assuré à sa prochaine leçon.

Cours libre de psychopathologie du tube digestif à la Faculté de Médecine de Paris (2e semestre de l'année scolaire 1909-1910). — M. le Dr Paul Farez reprendra, à la Faculté de Médecine (amphithéâtre Cruveilhier, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine), le jeudi 14 avril, à 4 heures, son cours libre de Psychopathologie du tube digestif et le continuera le jeudi de chaque semaine, à la même heure. Il étudiera cette année : « La rééducation alimentaire. »

Hôpital Saint-Antoine (*Service de M. le Dr Albert Mathieu*). — Deuxième série de conférences sur la pathologie intestinale, par MM. Albert Mathieu et Jean-Charles Roux.

7 avril : Colites hémorragiques, par M. A. Mathieu.
13 avril : Diarrhées avec fermentation des hydrocarbones, par M. J.-Ch. Roux.
14 avril : Sigmoïdites, par M. A. Mathieu.
20 avril : Diarrhées avec putréfaction des albumines, par M. J.-Ch. Roux.
21 avril : Traitement des colites dysentériformes, par M. A. Mathieu.
27 avril : Adhérences péricæcales et péricoliques, par M. J.-Ch. Roux.
28 avril : Formes cliniques et traitement du spasme de l'intestin, par M. A. Mathieu.
4 mai : Formes cliniques du cancer du rectum, par M. J.-Ch. Roux.
7 mai : Formes cliniques du cancer de l'intestin, par M. A. Mathieu.
11 mai : Les formes principales des intoxications d'origine intestinale, par M. J.-Ch. Roux.
12 mai : Les principaux points de repère dans le diagnostic de l'occlusion intestinale, par M. A. Mathieu.

Les cours ont lieu à 11 heures, aux jours indiqués, dans la salle de la consultation (20, rue de Citeaux).

Internat de la Maison nationale de Charenton. — Un concours pour l'internat de la Maison nationale de santé à Saint-Maurice (Seine) sera ouvert le 24 mai 1910.

Nul ne peut concourir pour l'emploi d'interne en médecine de a Maison nationale de santé, qu'à la condition d'être né ou naturalisé Français, d'avoir satisfait à la loi sur le recrutement, d'avoir moins de 30 ans et d'être pourvu de 12 inscriptions.

Pour prendre part au concours, les candidats devront adresser leur demande au secrétariat de la Maison nationale avant le mercredi 18 mai 1910.

A l'appui de leur demande ils devront produire : 1° leur acte de naissance ; 2° un certificat de scolarité ; 3° un certificat de bonne vie et mœurs ; 4° leur livret militaire.

La durée de l'internat est de 3 ans. Les internes reçoivent une indemnité de : 1.500 francs pour la 1re année, 1.600 francs pour la 2e année, 1.700 francs pour la 3e année. Ils ont droit, en outre, au déjeuner tous les jours ; seul, l'interne de garde a droit à tous les repas de la journée.

Voyage d'Etudes « E. M. I. 1910 ». — Le voyage d'études « E. M. I-1910 » de l'Œuvre d'enseignement médical complémentaire (*Patronnée par le Gouvernement français*), aura lieu du 1er au 20 août prochain, en Belgique et Hollande, avec retour par le Luxembourg et l'Alsace. Concentration : Lille. Dislocation : Vittel. Itinéraire : Ostende, Middelkerque, Blankerberghe, Bruges, Gand, Bruxelles, Louvain, Anvers, Rotterdam, La Haye, Leyde, Amsterdam, Ile de Marken, Utrecht, Liège, Spa, Borgoumont, Luxembourg, Strasbourg, Munster, La Schlucht, Gérardmer.

Le programme détaillé paraît dans le numéro du 25 février de l'*Enseignement médico mutuel International*, qui contient aussi une étude savamment documentée, toute palpitante d'intérêt et d'actualité, et signée d'un de nos meilleurs maîtres de la médecine militaire sur « l'Etat sanitaire de l'armée française comparé à celui des armées étrangères ». Bureaux du journal : 12, rue François-Millet, Paris XVIe.) Envoi franco de ce numéro sur demande accompagnée de cinquante centimes en timbres-poste.)

Internat de Nanterre. — Un concours sera ouvert le 9 mai 1910, pour l'admission à cinq places d'interne en médecine et en chirurgie à la Maison départementale de Nanterre et pour la désignation, à la suite du concours, de candidats qui pourront être appelés, le cas échéant, aux fonctions d'interne provisoire.

Les candidats qui seront désignés pour occuper les cinq places vacantes seront nommés pour une année à dater du 1er juin 1910. Leur fonction pourra être prorogée par le préfet de police sur avis de MM. les médecins et chirurgiens de la Maison départementale et du directeur de l'établissement. Traitement annuel : 1.800 francs ; indemnité de logement : 300 francs.

Les candidats peuvent se faire inscrire dès à présent à la préfecture de police (secrétariat général, Personnel. quai du Marché-Neuf, n° 2), de 10 heures à midi, ou de 2 à 4 heures, où ils recevront le programme du concours. Le registre d'inscription sera clos le 20 avril prochain, à 4 heures.

IIIe Congrès international de Physiothérapie. — L'ouverture de ce Congrès a eu lieu mardi 29 mars, au grand amphithéâtre de la Sorbonne. Discours de M. Fallières, président de la République, plein d'une bonne volonté manifeste. M. Landouzy, doyen, répond et rappelle les opinions d'Horace et de Pline l'ancien. C'étaient des physiothérapeutes convaincus de l'antiquité.

M. Vaquez, secrétaire général, fait part des adhésions reçues. Nombre de pays se sont fait représenter : Angleterre, Russie, Italie, Suède, Danemark, Roumanie, Hongrie, Bulgarie, Etats-Unis, Brésil. Chacun des délégués y va de son petit compliment et l'auditoire d'applaudir.

A 2 heures, travaux et discussion des rapports dans les différentes sections.

IIIe Congrès International de la Protection de l'Enfance du 1er âge. — La date du IIIe Congrès International de la Protection du premier âge (Gouttes de lait), qui devait avoir lieu en 1910 à Berlin, ayant été modifiée et reportée par les Allemands à l'année 1911, pour des raisons de convenance purement personnelle, le Comité National Français a, dans sa séance du 31 octobre 1909, voté à l'unanimité l'ordre du jour suivant que nous sommes priés de communiquer à nos lecteurs :

« Etant donné l'article VI des statuts de l'Union internationale pour la protection de l'Enfance du premier âge,

« Etant donné la décision prise par le Congrès de Bruxelles, dans sa séance de clôture du 16 septembre 1907, décision qui fixait la date du prochain Congrès en 1910 à Berlin,

« Etant donné qu'il y a déjà, en 1911, plusieurs Congrès se rattachant à la Protection du premier âge,

« Regrette que l'Allemagne, pour des intérêts particuliers, ait demandé de reculer d'une année le prochain Congrès et ait même refusé de recevoir le Congrès à Berlin, au cas où le Comité français n'accepterait pas la nouvelle date proposée,

« Proteste contre cette prétention,

« Décide, toutefois, pour sauvegarder les intérêts scientifiques et humanitaires représentés par l'Union internationale pour la Protection de l'Enfance du premier âge, de prendre part, tout au moins officiellement, au Congrès de 1911, à la condition qu'il ait lieu pendant la période des vacances, c'est-à-dire en août ou septembre. »

La Prévoyance médicale. — L'Assemblée générale de la Prévoyance médicale a eu lieu au siège social, 30, rue de Londres, à Paris, le 6 mars 1910. Les propositions du Conseil d'administration constituant sur la somme d'un million cent mille francs (chiffre des bénéfices en 1909) une forte réserve, fixant le taux de la retraite à 1.600 francs, ont été adoptés à l'unanimité. Pour satisfaire aux légitimes revendications des groupements départementaux, M. Mauriac, directeur des services d'hygiène de la Gironde, officier de la Légion d'honneur, a été élu administrateur.

Corps de santé militaire (Armée active). — Ont été promus dans le corps de santé militaire et maintenus à leur poste actuel :

Au grade de médecin-major de 1re classe. — MM. les méd. aides-maj. de 1re cl. Combe, au Val-de-Grâce (bactériologie); Bourguignon, au Val-de-Grâce (diagn. chir. spécial); Delacroix, au 119e d'inf.; Augé, au 6e dragons; Debombourg, au 2e tir. algériens ; Guerrier, au 67e d'inf.; Montloup, au 39e d'inf.; Garnier, au 27e dragons; Buffé, au 76e d'inf.; de Vezeaux de Lavergne, au 121e d'inf.; Gillain, au 1er chass. à cheval ; Louis, au 12e dragons; Scherrer, au 5e génie ; Vaulando, au 127e d'inf.; Izard, au 16e d'inf.; Baverey, au 20e chass. à pied ; Gaud, au 38e d'inf.; Blanc, au 3e d'art.; Trabaud, au 3e d'inf.; Lheureux, au 73e d'inf.; Plasson, au 23e d'inf.; Maupin, au 19e d'inf.; Barbier, au 17e dragons; Bonnel, au 95e d'inf.; Audet, aux hôp. de la div. de Constantine; Meslin, au 24e d'art.; Lubet, au 142e d'inf.; Potier, au 1er d'art.; Millet, au 62e d'inf.; Moner, au 14e chass. à pied; Bergeret, à l'école de Saint-Maixent; Bénazet, au 126e d'inf.; Momy, des hôp. de la div. d'Alger ; Chatinières au 148e d'inf.; Dornoy, au 20e chass. à cheval; Lambert des Cilleuls, à l'hôp. de Nancy; Laurens, au 24e dragons; Rigaux, au 12e chass. à cheval; Curet, au 4e d'art.; Sarda, aux hôp. de la div. d'Oran; Pierron, au 1er chass. à pied; Colley, au 10e d'art.; Gillouin, au 143e d'inf.; Rault, au 93e d'inf.; Junquet, au 9e dragons; Claret, au 17e d'inf.; Sarlat au 149e d'inf.; Bouchet, aux hôp. de la div. d'Oran: Riau, au 44e d'inf.; Badie au 10e dragons; Graindorge, au 10e chass. à cheval ; Mallet, au 3e chass. à pied ; Labastie, au 26e d'art.; Villemin, au 146e d'inf.; Servant (service des 4e bat., 1er groupe), à Toul ; Thurel, au 60e d'inf.; Riss, au 42e d'inf.; Durban, au 5e chass. à cheval ; Dumas, au 25e d'inf.; Teste, au 28e dragons.

Médecin principal de 2e classe : M. Brousse passe à l'hôpital Villemanzy, à Lyon.

Médecins majors de 2e classe : M. Garrive passe aux hôpitaux de la division de Constantine. M. Bénard passe au 21e rég. d'artillerie M. Randon passe au 3e rég. de chasseurs d'Afrique M. Noirot passe au 3e rég. de tirailleurs algériens.

FER QUEVENNE Approuvé par l'Académie de Médecine. — Fer métallique pur, très soluble, plus actif, plus économique et mieux toléré que les sels, le seul inaltérable. 0,05 de poudre à chaque repas. 14, R. Beaux-Arts, Paris.

Granules de Catillon

A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE

STROPHANTUS

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889. elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide**, relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent

ASYSTOLIE — DYSPNÉE — OPPRESSION — ŒDÈMES

Cardiopathies des Enfants et Vieillards, etc.

Effet immédiat, ni intolérance, ni vasoconstriction innocuité, usage continu sans inconvenient

GRANULES DE CATILLON

0.0001 **STROPHANTINE** CRIST

TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE

NON DIURÉTIQUE — TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes ; les teintures sont infidèles.

Exiger la signature CATILLON, Prix de l'Académie.

MÉDAILLE D'Or. 1900. Paris. 3. Poul^d St-Martin.

EUPNINE VERNADE

A L'IODURE DE CAFÉINE

Le plus sûr des Diurétiques connus

Asthme, Emphysème, Lésions Cardiaques, Bronchites chroniques, Artériosclérose, Affections rénales. Hydropisies, Angine de poitrine, Influenza, etc.

0 g.50 d'Iodure de Caféine cristallisé et inaltérable par cuillerée à café

DOSE : 1 à 2 cuillerées à café par jour.

Pas d'Intolérance ni d'Accidents d'Iodisme

VERNADE, 64, BD. EDGAR-QUINET, **PARIS**

OPOTHÉRAPIE

TOUTES MÉDICATIONS

EXTRAIT Hépatique Moncour: Doses: 1. — Suppositoires: 1 à 4.
SPHÉRULINES Thyroïdiennes Moncour (Adultes): 2 à 6
BONBONS Thyroïdiens Moncour (Enfants): 1 à 4.
SPHÉRULINES Ovariennes Moncour: 1 à 3.
SPHÉRULINES de Poudre Surrénale Moncour: 2 à 6.
Sphérulines Cholagogues Moncour à l'Ext. de Bile: 2 à 6.

Tous autres Produits organothérapiques :
Myocardine, Ext. de Rein, Thymus, Muscle strié, Muscle lisse, etc., etc.

49, Avenue Victor Hugo, BOULOGNE-PARIS.

ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL

Souverain contre les

MALADIES du SYSTÈME VEINEUX

Varices, Hémorroïdes, Varicocèle, Phlébite, Œdèmes chroniques, Accidents du retour d'âge, Congestions et Hémorragies de toute nature.

LE FLACON : **4.50** *franco*

DRAGÉES NYRDAHL à l'Ibogaïne

(Nouvel alcaloïde extrait de l'Iboga du Congo)

Neurasthénie, Surmenage, Convalescence, Atonie musculaire et nerveuse, Impuissance, etc.

LE FLACON : **5** fr. *franco*.

Échantillons : **Pharmacie MORIDE**, 20, Rue de La Rochefoucauld, Paris

TUBERCULOSES, AFFECTIONS BRONCHO-PULMONAIRES

SOLUTION PAUTAUBERGE

RACHITISME — SCROFULES

au CHLORHYDRO-PHOSPHATE de CHAUX CREOSOTE

ANTIBACILLAIRE et RECONSTITUANTE

PARFAITEMENT TOLÉRÉE et COMPLÈTEMENT ABSORBÉE

Cicatrice les lésions locales, relève l'appétit et restaure l'état général.

L. PAUTAUBERGE, *COURBEVOIE-PARIS* et toutes Pharmacies.



SPÉCIFIQUE DE LA GRIPPE

GAÏARSINE-DUCATTE

Chaque Ampoule ou Dragée contient :

Cacodyl. de Gaïacol chimiqt pur..
Sulfate de Strychnine....

Littérature et Echantillons à MM. les Docteurs

Laboratoires DUCATTE
8, Place de la Madeleine
PARIS

STOMACOL BOULET

Dyspepsie hyperacide, Gastralgie, Flatulences, Hypersthénie, Dilatation, Pesanteur, Fermentations, Entérites diverses.

GUÉRISON COMPLÈTE

1 cuil. à café de poudre ou 1 cachet à chaque pp^al repas.

Ph^ie BOULET, 36, Av. Duquesne, Paris.

PURGYL

AGIT sans COLIQUES

LE MIEUX TOLÉRÉ par les **ENFANTS**

Ph^ie KŒHLY, 74, Rue Rodier, PARIS

Echantillons aux Médecins.

PURGO-LAXATIF DOUX

Capsules DE **GONOSAN**

Contre la **BLENNORRHAGIE** :

à l'Essence de Santal des Indes-Orientales et aux Résines de Kawa-Kawa (Piper Methysticum).

Six à huit Capsules par jour.

Supprime la **DOULEUR**
Diminue les **SÉCRÉTIONS**
Raccourcit la **DURÉE** de la **MALADIE**
Évite les **COMPLICATIONS.**

ROHAIS & Cie
2, Rue des Lions, PARIS



ARTHRITIQUES-BUVEZ à vos REPAS CONTREXEVILLE - PAVILLON

VARIÉTÉ

Les chenilles processionnaires et la sociabilité chez les animaux

L'histoire des chenilles processionnaires nous fournit, aux plus bas degrés de l'échelle animale, l'exemple de l'attrait qu'exerce le semblable sur le semblable. Cet attrait, d'où vient-il? On ne peut invoquer la sympathie, l'organisation d'un groupement en vue d'un but d'utilité ou de défense. Les chenilles se suivent, ne s'écartent pas de la ligne tracée par la première, remplissent de longs espaces par l'ondulation mouvante de leurs corps. Ce spectacle nous pose un des problèmes les plus curieux de la nature. Pourquoi certaines chenilles vont-elles en procession? On invoque les tropismes, c'est-à-dire l'attraction exercée par une force extérieure. Mais quelle force? Convient-il d'admettre une forme d'énergie qui émane du corps des chenilles et les entraîne l'une à la suite de l'autre? Entre nombre de types d'une même espèce, règne une sorte d'attraction qui les unit en groupes plus ou moins compacts. Les pélicans pêchent de concert et enserrent leur proie dans le filet vivant que composent leurs corps. Les loups, comme nous l'avons vu, usent pour attaquer leurs victimes de mouvements stratégiques que ne désavoueraient pas les plus habiles chasseurs humains. Les lapins s'avertissent du danger; les mammifères et les oiseaux postent des sentinelles à une certaine distance de la bande. Les singes s'unissent pour soulever de grosses pierres, forment la chaîne pour franchir le vide entre deux arbres, se débarrassent mutuellement de leur vermine. Tous ces animaux se rendent service, associent leurs efforts, compensent l'insuffisance de chaque unité par les avantages du groupement. Les uns, comme ceux qui se concertent pour apaiser leur faim, appartiennent à des sociétés instables qui se dissolvent lorsque la raison du groupement s'évanouit, je veux dire que la faim est satisfaite. C'est l'histoire des loups dont la société se désagrège quand l'hiver est terminé. D'autres promènent toute l'an-

née un corps mal armé pour la lutte; ils vivent en troupes. Tels nombre d'herbivores (1). D'autres encore, ainsi certains oiseaux d'Australie, vivent ensemble dans des berceaux de branchages qu'ils édifient; sauf à l'époque des amours où ils se disloquent, chaque couple se retirant à part pour construire un nid (2), Ces derniers pratiquent la solitude à deux. Est-ce l'amour-passion qui les inspire? Nous n'en croyons rien. L'ardeur farouche qui isole les amoureux et les éloigne du reste de l'humanité entre pour un élément douteux dans l'habitude de nos oiseaux. Ils s'écartent pour mettre en sûreté leur progéniture; aussitôt que les jeunes peuvent essayer leur ailes, la vie en commun est reprise.

Revenons à nos chenilles. Une attraction de nature inconnue les promène à la queue leu leu. Cette attraction inutile quant à son but se transforme dans les espèces animales plus élevées en un instinct vital qui traduit la nécessité de la lutte collective : lutte contre la faim, ou lutte contre les ennemis. Les rudiments de la vie sociale sortent de ces besoins primordiaux, de même que les premiers linéaments de vie familiale s'ébauchent dans la retraite où tels oiseaux recherchent un abri pour leurs couvées. La sécurité pour soi, telle est la racine de l'instinct social. La sécurité pour les siens, telle nous apparaît l'origine de l'instinct familial. Peu à peu les sentiments s'ordonnent dans une complexité croissante. La sécurité pour soi échauffe la sympathie vis-à-vis de ceux qui aident à la garantir. L'obligation de sauvegarder sa progéniture ouvre jour aux émotions tendres qui unissent les procréateurs. L'intérêt de l'individu n'apparaît dans les espèces animales que bien plus tard, suivant de loin celui des descendants qui est primordial. L'avenir de ces derniers d'abord ; les aises des parents ne compteront qu'après. Si bien que l'observation des chenilles processionnaires nous fait demander si, montant de plus en plus jusqu'à l'origine des familles humaines, certaines institutions sociales, telles que le divorce, ont droit de dissoudre le foyer où des enfants abritent leur faiblesse.

L'intérêt de l'individu primant celui de la famille, on voit cela aujourd'hui et nombre d'unions brisées ne reconnaissent pas d'autre cause que les impatiences des égoïsmes révoltés. Au nom des résultats acquis, résultats lamentables qui aboutissent à l'abandon de l'enfant et à sa décadence morale, des sociologues ont protesté.

L'histoire naturelle parle dans le même sens. L'évolution des sentiments, quand elle marque un progrès, l'organise dans un sens de plus en plus adapté aux besoins où ils s'exercent. A ce point de vue, le divorce dans les familles peuplées d'enfants jeunes, ne saurait être considéré qu'à la façon d'une régression manifeste, puisque l'instinct familial détourné de son objet s'est corrompu en faveur des procréateurs, au détriment des procréés.

(1) Ribot : *La psychologie des sentiments.* Alcan, édit., 1899, p. 288.
(2) Houssay : *Revue philosophique*, mai 1893, p. 487.

ACTUALITÉS

L'Œuvre confraternelle

En raison des inondations et des dons qui ont afflué de toutes parts pour soulager de grandes et nombreuses infortunes, le mouvement des souscriptions pour l'œuvre confraternelle s'est un peu ralenti, ce qui est très compréhensible. Nous donnons la liste des souscriptions nouvelles qui atteignent aujourd'hui le chiffre de 31.840 fr. 45 centimes. Nous remercions les généreux donateurs et nous prions nos lecteurs de ne pas oublier leurs malheureux confrères. Encore aujourd'hui, nous envoyons un secours à un pauvre confrère bien à plaindre : aveugle tout d'un coup, au milieu d'une carrière qui semblait devoir être très brillante!

Le Conseil de surveillance se réunira au mois de mai et jusque-là nous ne pourrons pas satisfaire aux nombreuses demandes qui nous sont adressées et qui, du reste, ne présentent pas un grand caractère d'urgence. Nous établirons nos statuts et je ne doute pas de l'acceptation, par ce Conseil, des mesures suivantes :

1° Comme les souscriptions ont été fournies en très grande partie par les lecteurs du journal, les secours sont surtout accordés à ceux-ci, quoique nous pensions encore les attribuer à tous les malheureux confrères qui ne remplissent pas cette condition. Ainsi, sur six secours qui ont déjà été adressés, quatre concernent des confrères non abonnés à notre journal, ce qui démontre suffisamment notre impartialité. Une œuvre confraternelle destinée à secourir l'infortune ne doit connaître, ni le genre de lectures des confrères, ni leurs opinions religieuses, politiques ou autres.

2° Les secours seront accordés seulement aux confrères, et aux enfants de confrères morts dans la misère. Car il n'est pas possible de comprendre dans nos libéralités, le plus souvent, la femme sans enfants, les sœurs ou frères, ce qui serait un abus et une injustice.

3° Comme l'un de nos confrères de province nous le demande, nous pensons à créer des *comités régionaux* destinés à propager notre œuvre. De plus, nous ferons appel à tous les médecins pour leur demander de coopérer à notre œuvre, de faire partie de notre association moyennant une souscription annuelle de 3, 5 ou 10 francs. Cette mesure est indispensable pour obtenir la déclaration d'utilité publique nous permettant de recevoir des dons importants, du vivant et après la mort des donateurs.

Voici la liste des sommes reçues ou promises jusqu'à ce jour (20 mars 1910) :

	Fr. 31.362 45
Dr H. R. (Loire)	8 »
Drs Noel Fiessinger, H. Gillet, A. Lagrange, Léopold Lévi, chefs de clinique de la «Clinique du cœur	200 »

Un inconnu	50 »
Dr Lestrade (Auch)	20 »
Dr Ch. F. (Paris)	50 »
Dr Vivant (Monte-Carlo)	50 »
Dr M. (Loire-Inférieure)	10 »
Dr Foll (Brest)	20 »
Dr Le Clézio (Paris)	50 »
Dr Dupont (Mantes)	20 »
	Fr. 31 840 45

Encore le concours d'agrégation

Les lecteurs ont lu, dans le dernier numéro du journal, le conseil que j'ai cru devoir adresser aux étudiants et aux praticiens sur le prochain concours d'agrégation. A ce sujet, je dois déclarer, une fois pour toutes, que je me refuse absolument, pour le présent et pour l'avenir, à répondre à toute interview de la part d'un journal extra-médical. Dans un journal de ce genre il vient d'en paraître une (19 mars 1910) qui n'est autre chose que le rappel de toutes mes campagnes sur les réformes médicales et à laquelle je n'ai aucunement participé. A ce sujet, j'ai envoyé une lettre de rectification, et je prie les rédacteurs de la grande Presse, quand ils voudront connaître nos opinions, de les chercher dans notre journal, qui nous suffit pour la diffusion de nos idées. Ils y verront que, tout en maintenant avec la même énergie les légitimes revendications des étudiants et des praticiens dont jamais nous n'abandonnerons la défense des intérêts, je désapprouve une manifestation qui paraît se préparer dès le début du concours d'agrégation. Je la désapprouve et la déconseille encore une fois, parce qu'on ne doit pas entraver de parti pris le recrutement professoral, et parce qu'il n'est pas permis, en bonne justice, de juger un jury, non pas d'après une simple impression qui peut être fausse, mais seulement d'après ses actes. Ainsi, quand j'ai donné, l'an dernier, ma démission de président et de membre du jury du concours des hôpitaux, je me suis bien gardé d'agir avant ce concours, mais après des épreuves où un fait de haute gravité s'était produit.

Les réformes principales que j'ai énumérées se feront certainement un jour, et il ne faut pas oublier que l'une d'elles, *la rétribution des professeurs par les élèves*, est à la base de toutes les réformes, puisqu'elle permet le libre choix du professeur. Quant à la séparation du corps enseignant et du corps examinant, elle a aussi une grande importance démontrée autrefois par Berthelot dans une de ses lettres à Renan. Il y a là une page que je reproduirai un jour.

Je tiens encore à ajouter, comme je l'ai dit précédemment, que je suis très partisan des concours, étant seulement l'ennemi de certains concours, *tels qu'ils existent*...

J'espère n'avoir plus besoin de revenir sur cette question, ni sur ces déclarations nettes et catégoriques.

H. Huchard.

P. S. — Je reçois de Toulouse la lettre suivante avec la signature que je supprime et dont je ne donne que les initiales, l'auteur ne m'ayant pas dit si son nom devait être cité. Nous nous associons aux légitimes réclamations que cette lettre expose. — H. H.

..... Dans un des premiers numéros du *Journal des Praticiens* de 1910, j'ai lu l'annonce de deux places d'interne à l'hôpital civil d'Oran. Je pétitionnai immédiatement pour l'une d'elles, et j'attendis vainement et longtemps. Je renouvelai ma demande : peine perdue. Je priai enfin le Directeur de l'Hôpital de m'instruire de la décision prise à mon égard. Aucune réponse ne m'est encore parvenue et mon dossier reste à Oran.

Mon cas n'offrirait pas un grand intérêt, s'il n'était la traduction d'un état de choses dont souffre toute une collectivité d'étudiants. J'ai pour ma part adressé depuis que j'ai terminé mes études plusieurs demandes à des hôpitaux de province ; partout je me suis heurté au favoritisme le plus cynique, ou, comme c'est le cas présentement, à une indifférence plus révoltante encore. Les places d'interne ne sont données qu'à des étudiants de telle ou telle Faculté, suivant la présence dans l'hôpital d'un ancien maître ou élève de ladite Faculté. D'autres fois, cette considération d'école cède le pas à des raisons politiques, et c'est ainsi que les camarades qui partagent avec moi l'infortune d'appartenir à une Faculté qui n'a pas de longs rameaux, ou dont les pistons politiques ne jouent pas, se voient rejetés vers la clientèle, malgré leur désir de perfectionner leurs connaissances par quelques années de clinique.

Cette malheureuse situation est méconnue, car les refusés ne protestent pas et se retournent vers la clientèle ou restent, ce qui est plus coûteux, dans leur Faculté. J'ai reçu les doléances de plusieurs de mes camarades, dont je me fais le porte-parole auprès de vous.

Je connais, pour l'avoir souvent vue exprimée en articles dans votre journal, la bienveillance que vous portez aux étudiants en médecine et à tous vos confrères, et j'ose espérer que vous voudrez bien nous la continuer en signalant encore cet abus qui prive beaucoup de bonnes volontés des moyens de s'exercer.

Veuillez agréer, etc. — E. C.

Société de médecine de Paris

Traitement curatif et préventif des hémoptysies tuberculeuses par l'hydrastinase, par M. Barbary (de Nice). (Présentation d'ouvrage.)

M. Nicay présente ce travail, dans lequel l'auteur a montré le rôle thérapeutique de certaines diastases et les heureux résultats qu'il a obtenus de l'hydrastinase, en particulier contre les hémorrhagies des tuberculeux.

Evolution de la tuberculose rénale. M. Desnos. — Plus l'attention est portée sur l'étude clinique de la tuberculose rénale, et plus il devient évident que le début est presque toujours lent et insidieux. Même dans les cas où la maladie se manifeste par des phénomènes aigus, des commémoratifs, recherchés avec soin, montrent l'existence de symptômes souvent très anciens qui, observés et suivis en temps utile, auraient permis un diagnostic précoce. La cystite et la prostatite, toujours secondaires, n'apparaissent ordinairement qu'à une période où la tuberculose rénale est déjà confirmée et avancée, et où il est déjà trop tard pour qu'une intervention chirurgicale réussisse. Aussi est-il

important de dépister de bonne heure les lésions rénales, alors qu'on a les plus grandes chances d'obtenir une cure radicale.

La guérison spontanée ne s'obtient que par l'oblitération de l'uretère et exclusion physiologique du rein. Ces cas existent, mais on en a beaucoup exagéré la fréquence, et la marche de la maladie est alors particulièrement lente et insidieuse; mais même alors, on ne saurait affirmer qu'une tuberculose qui a présenté une marche particulièrement latente et bénigne, ne prendra pas tout à coup des allures rapides et d'une gravité extrême. Aussi ces faits ne sauraient être donnés comme argument contre une intervention chirurgicale précoce.

Traitement de la tuberculose rénale. — M. Le Fur expose ses idées sur le traitement de la tuberculose rénale et montre que le traitement médical doit toujours précéder l'intervention dans la tuberculose rénale; ce n'est que quand le traitement médical a échoué, lorsque l'état local ou général s'aggravent, que l'opération s'impose; la seule opération qui s'impose alors est la néphrectomie, qui donne d'excellents résultats; sur six cas de néphrectomies qu'il a pratiquées dans ces conditions, l'auteur a obtenu six guérisons.

Le collargol dans les cystites et les infections vésicales. — M. Minet expose les avantages du collargol dans les cystites et pense que ce médicament doit être conseillé.

Moyens propres à diminuer la mortalité infantile (discussion). — M. Ducor. En Amérique, ce n'est pas l'Administration, c'est le public lui-même qui a formé des associations en vue de la sauvegarde du lait comme production, transport et livraison. Faisons de même en France, formons des associations scientifiques et philanthropiques pour la protection du lait; mais il est inutile et dangereux de mettre en action l'Administration en vue d'augmenter son intervention dans les affaires médicales; la législation actuelle serait suffisante si elle était appliquée.

Sur la proposition de M. Coudray, la Société décide de nommer une commission composée de cinq membres : MM. Coudray, Depasse, Dignat, Robert Simon, Smester, commission qui étudiera la question et qui présentera un rapport sur ce sujet d'une importance nationale.

Régression des viscéropathies rhumatismales aiguës par les injections de sérum antirhumatismal. — M. Georges Rosenthal présente une série de huit observations de rhumatisme articulaire aigu avec manifestations viscérales, étudiées dans le service de M. Thiroloix. Sous l'influence du sérum, une sédation importante de la douleur se produit, mais le point capital et nouveau est la régression des viscéropathies. L'assourdissement du premier bruit, le souffle systolique de l'endocardite en voie d'installation, l'albuminurie ou la péricardite s'atténuent sous son influence.

Par le sérum, le rhumatisme articulaire aigu passe de la bénignité relative due au salicylate de soude à la bénignité absolue. (*11 mars.*)

Banquet de l'Internat. — Le Banquet annuel des internes en médecine des hôpitaux de Paris aura lieu le samedi 9 avril à 7 heures et demie, au Carlton Hôtel, 119, Avenue des Champs-Elysées, sous la présidence de M. le professeur Pozzi.

Le prix de la souscription est fixé à 15 francs pour les anciens internes et à 12 francs pour les internes en exercice.

Pour s'inscrire, envoyer son adhésion à M. le docteur Verchère, rue du Bac, 101, Paris.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger, Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France .... 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France .... 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.

AVIS

Il existe dans le commerce, sous le nom de digitalines et de digitoxines, des produits de pureté et d'activité très variables ; nous ne saurions donc trop engager MM. les médecins qui désirent employer un produit pur et d'un effet certain, à toujours spécifier la **DIGITALINE DE NATIVELLE.** *Ils auront ainsi un médicament sur lequel ils pourront absolument compter.*

MARTIGNAC et LASNIER,
élèves et successeurs de Nativelle



ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent.* — M. Espérandieu, à Souk-Ahras (Constantine).

Médaille de bronze. — MM. Pélissard, à Mustapha (Alger); Alquier, à Chellala (Alger); Creutz, à Aïn-Temouchent (Oran); Ferrer, à Aïn-Beida (Constantine); Jouane, à Guelma (Constantine); Moras, aux Ouled-Djelhal; Gueytrat, à Biskra; Floquet, à Constantine; Levêque, à El-Oued; Trollat, à Tougourt.

Mention honorable. — MM. Gardon, à Alger; Valeton, à Constantine; Margerid, à Lapyette (Constantine); Triolet, à Corneille (Constantine); Cazenave, interne à l'ambulance d'El-Kettar (Alger); Bertrand, interne à l'hôpital de Bône (Constantine); Meynadier, Arney, internes à l'hôpital de Constantine; Belhandous, externe à l'hôpital de Mustapha (Alger).

OFFICIER DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — M. Rouquette, médecin-major, à Aix.

OFFICIER D'ACADÉMIE. — M. Crussard, médecin-major, médecin-major, à Bizerte.

NOUVELLES DIVERSES

Cours d'électrologie. — Le Dr Foveau de Courmelles a ouvert la 18e année de son Cours libre d'électrologie, le mercredi 6 avril à 6 heures du soir, amphithéâtre Cruveilhier de l'Ecole pratique de la Faculté de médecine de Paris, par une leçon sur les *Radiations lumineuses*. Il le continuera les mercredis à la même heure, par l'étude des *Ressources électrothérapiques du praticien* (galvanisation et faradisation), les Rayons X et le radium en thérapeutique.

Prix de la Société de thérapeutique. — La Société de thérapeutique attribuera en 1910 deux prix, dans les conditions suivantes :

1° *Prix de la Société de thérapeutique*, de la valeur de 500 francs ;

2° *Prix Saint-Yves-Bernard*, de la valeur de 250 francs.

Ces prix seront attribués aux deux meilleurs travaux de thérapeutique, manuscrits ou imprimés, parus depuis le 1er janvier 1909, qui auront été présentés à la Société avant le 30 juin 1910.

Les travaux, imprimés ou manuscrits, devront être adressés au Secrétaire général Docteur Bardet, 21, rue du Cherche-Midi.

Société des médecins de l'Aveyron. — Notre distingué confrère le Dr Chastanier, président du Syndicat médical de Millau, nous adresse l'ordre du jour suivant, qui est en même temps un exposé de faits, voté par la Société des médecins de l'Aveyron :

« Les médecins de l'Aveyron considérant :

1° Que les confrères de Millau ont toujours fait preuve à l'égard de la Mutualité de leur ville d'un dévouement et d'un esprit d'abnégation exceptionnels ;

2° Que l'Union mutualiste millavoise, dans un esprit de guerre dont le vrai mobile paraît peu avouable, a donné congé à tous ses anciens médecins et après avoir essuyé le refus de tous les médecins du département, les a remplacés par les Drs P..., de Montpellier et P..., de Nancy.

3° Que dans un esprit d'entente des plus louables, les médecins de Millau ont proposé à l'Union mutualiste, l'arbitrage par le Conseil supérieur de la Mutualité et que l'Union mutualiste a refusé même de proposer cet arbitrage à ses adhérents;

4° Qu'au surplus, les tarifs de visites et d'abonnement proposés à l'Union mutualiste par les médecins de Millau étaient particulièrement réduits et inférieurs à la quasi-unanimité des tarifs médico-mutualistes en vigueur, ainsi que l'a démontré une enquête sincère et minutieuse faite dans toute la France ;

Adressent aux médecins de Millau, l'expression de toute leur sympathie; s'engagent à n'avoir aucun rapport avec les Drs P... et P... et, par esprit de solidarité, s'interdisent toute concession nouvelle aux différentes mutualités aveyronnaises, auxquelles ils rappelleront en toute circonstance l'incorrection de l'Union mutualiste millavoise. »

Congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée. — Un congrès international d'assistance publique et de bienfaisance privée aura lieu cette année à Copenhague, vers la fin d'août.

Les personnes qui désireraient assister à ce congrès seront assurées du meilleur accueil en Danemark. Elles pourront s'adresser pour les renseignements au secrétaire général du congrès, M. Haarlöv, ministère de l'Intérieur, à Copenhague, et envoyer leur adhésion et leur souscription (20 fr.), à M. le trésorier général du congrès, Landmandsbanken, Copenhague.

Académie des Sciences. — Prix proposés pour l'année 1910 :

Médecine et Chirurgie. — Prix Montyon. Prix Barbier : Décerné à celui qui fera une découverte précieuse dans les Sciences chirurgicale, médicale, pharmaceutique, et dans la botanique, ayant rapport à l'art de guérir.

Prix Bréant : Décerné à celui qui aura trouvé le moyen de guérir le choléra asiatique.

Prix Godard : Sur l'anatomie, la physiologie et la pathologie des organes génito-urinaires.

Prix du baron Larrey : Sera décerné à un médecin ou à un chirurgien des armées de terre ou de mer pour le meilleur ouvrage présenté à l'Académie et traitant un sujet de médecine, de chirurgie ou d'hygiène militaire.

Prix Bellion, fondé par Mlle Foehr : Décerné à celui qui aura écrit des ouvrages ou fait des découvertes surtout profitables à la santé de l'homme ou à l'amélioration de l'espèce humaine

Prix Mège : Décerné à celui qui aura continué et complété l'essai de M. Mège sur les causes qui ont retardé ou favorisé les progrès de la médecine.

Prix Chaussier : Décerné à l'auteur du meilleur ouvrage, soit sur la médecine légale, soit sur la médecine pratique, qui aura paru pendant les quatre années qui auront précédé le jugement de l'Académie.

Physiologie. — Prix Montyon : Physiologie expérimentale.

Prix Philipeaux : Physiologie expérimentale.

Prix Lallemand : Destiné à récompenser ou encourager les travaux relatifs au système nerveux, dans la plus large acception des mots.

Prix Pourat (Prix de 1909, prorogé à 1911) : *De l'origine des antiferments.*

Prix Pourat : *Influence des aliments minéraux et en particulier du calcium sur l'activité des diastases digestives.*

Année 1912. — Prix Pourat : *Apporter des documents nouveaux sur l'utilisation et l'assimilation des albuminoïdes de la ration alimentaire.*

Prix Martin-Damourette : Physiologie thérapeutique.

Prix La Caze : Décerné aux ouvrages ou mémoires qui auront le plus contribué aux progrès de la physiologie.

Prix Bordin (Sciences physiques) : *Recherche sur le déterminisme de la sexualité chez les êtres vivants.*

Année 1913. — Prix Leconte. Décerné : 1° aux auteurs de découvertes nouvelles et capitales en Mathématiques, Physique, Chimie, Histoire naturelle, Sciences médicales ; 2° aux auteurs d'applications nouvelles de ces sciences, applications qui devront donner des résultats de beaucoup supérieurs à ceux obtenus jusque-là.

Année 1915. — Prix Dusgate : Décerné au meilleur ouvrage sur les signes diagnostiques de la mort et sur les moyens de prévenir les inhumations précipitées.

Année 1916. — Prix Parkin : Destiné à récompenser, cette année, des recherches sur les effets curatifs du carbone sous ses diverses formes.

Fonds Bonaparte. — Le prince Roland Bonaparte, par une lettre en date du 29 février 1908, publiée dans les *Comptes rendus* de la séance du 2 mars, a déclaré vouloir mettre à la disposition de l'Académie des sciences, pour l'encouragement des recherches scientifiques parmi les travailleurs n'appartenant pas à cette Compagnie, quatre annuités de 25.000 francs.

Ces subventions ont exclusivement pour but de provoquer des découvertes en facilitant la tâche de rechercheurs qui auraient déjà fait leurs preuves en des travaux originaux et qui manqueraient des ressources suffisantes pour entreprendre ou poursuivre leurs investigations.

L'attribution des deux premières annuités a déjà été faite par l'Académie sur les rapports d'une Commission spéciale, insérés aux *Comptes rendus* des séances de l'Académie des sciences à la date du 29 juin 1908 et du 28 juin 1909, rapports auxquels les concurrents sont invités à se reporter et où ils trouveront des indications pour la rédaction, l'exposé et la date de leur demande.

L'attribution des deux annuités suivantes sera faite par l'Académie tout entière, sur le Rapport de la Commission, et aura lieu les 15 juillet 1910 et 15 juillet 1911.

Société internationale de la tuberculose. — Président, M. le Pr Lancereaux. Le concours ouvert par cette Société vient d'être clos par la distribution des prix suivants : 1er prix (300 francs) : M. Pégurier, de Nice ; 2e prix (100 francs) : *ex æquo*, MM. Lemaire (Paris), Vennat (Saint-Mihiel) ; 3e prix (50 francs) : lauréats : MM. Verdès, Montenegro (Madrid), Gagnière (Isère) ; Médailles d'or : MM. Triel (Montgeron), Monin (Paris), Pagès (Valence-sur-Rhône), Charier (Angers) ; Médailles d'argent : Chabas (Valence), Lefèvre, Bernard (Gand), Bire (Perpignan), Bru (Chatellerault), Labarrière (Basses-Pyrénées) ; Médailles de bronze : Bertrand (Bruxelles), Péhu (Lyon), Le Cavelier (Paris), Baudran (Beauvais) ; Mention : Huismann (Bruxelles), Sari (Nice), Kohler (Berlin), Neander (Stockholm).

Hospices d'Orléans. — Le mercredi 18 mai 1910, à 10 heures du matin, aux hospices d'Orléans également, aura lieu un concours pour la nomination de deux chirurgiens adjoints.

Le Médecin-Pharmacien. — Vient de paraître le premier numéro de cette publication que nous avions annoncée. Ce journal, du format des journaux politiques, présente un caractère de défense professionnelle très accentué. La lecture en est surtout intéressante pour ceux des médecins qui font la pharmacie à la campagne. — Rédacteur en chef : Dr Vellay ; Bureaux, 35, boulevard Bourdon, Paris.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Hennequin, membre de la Société de chirurgie de Paris ; Gréhant, membre de l'Académie de Médecine ; Budler, médecin-major de deuxième classe ; Roubaud, aide-major, à Périgueux ; Emonet (de Chambéry), Romme (de Paris).

VARIÉTÉ

Une maxime impossible.

« Connais-toi toi-même », nous enseignait l'inscription du temple de Delphes, dont Socrate avait fait son principe d'examen. Depuis des siècles, les générations se transmettent le conseil. Il est de pratique difficile, opinent-elles. Je vous crois. L'application s'en manifeste tellement ardue qu'autant vaut y renoncer sans ambages. Jamais un homme ne se connaît complètement (1). Il projettera la lumière sur les états de conscience dont l'origine prend sa source au dehors : perceptions, images, idées. Mais le fond même de son individualité lui demeure obstinément clos. Ce qui constitue l'essence de sa vie affective lui échappe dans les représentations qu'il s'en forme. L'avare s'imagine pour une aumône insignifiante faire assaut de générosité ; le dévot au cœur sec se pique de nourrir une religion charitable dans son âme ; le fourbe abrite sa duplicité sous une bonhomie apparente dont il est la première dupe. « Voyez comme je suis honnête », clame-t-il. Et en effet, souvent il croit l'être. La conscience complaisante qu'il a de la probité de ses sentiments l'abuse sur la valeur de ses actes. Je ressens une amitié sincère. Le départ de l'ami, en me laissant froid, démontre la fragilité de notre lien. Au rebours, telle personne qui nous semblait indifférente, a enfoncé de profondes attaches dans notre sensibilité. Du jour où elle nous manque, c'est un grand vide dans la vie. Telle l'histoire de maris qui, ne pouvant souffrir leur femme, la pleurent abondamment du jour où elle n'est plus. Des femmes admirent un conférencier, un auteur à la mode. Elles lui écrivent. « C'est de l'enthousiasme », déclarent-elles. Non pas, c'est de l'amour. « L'admiration littéraire, disait Joubert, est une forme de l'amour ». Et l'amitié entre hommes et femmes mérite-t-elle bien ce nom ? Quand l'homme a dépassé la quarantaine

(1) RIBOT : Sur une forme d'illusion affective, in *Problèmes de psychologie affective*. Alcan, édit., 1910, p. 148.

peut-être, et encore très rarement. Avant ce terme, cette amitié s'imprègne d'un sentiment de tendresse et d'un besoin d'expansion qui ressemble singulièrement à de l'amour. La femme en disant : « Cet homme est un simple ami », usera d'un terme exact, quant aux appréciations mondaines. Seulement cet ami est d'un ordre tout spécial et son image aura pénétré plus profondément que la femme en toute sincérité ne se l'avouera à elle-même.

Chaque jour, nos jugements sur nos sentiments reçoivent des démentis de la réalité. Ribot cite à cet égard ce qu'il appelle l'*illusion* de la *permanence*. Elle se rapporte à des états passagers qui nous paraissent indéfiniment durables. L'amoureux jure que sa passion ne mourra qu'avec lui ; un citadin excédé de la ville ne songe qu'à finir ses jours à la campagne. Y est-il installé, le regret ne tarde pas de la décision prise. Tout sentiment, par cela seul qu'il est présent, revêt, chez les sujets nerveux, un caractère d'intensité qui trompe à la fois sur sa valeur réelle et sa durée. Bien des sottises et des faux-pas dans la vie sortent d'une semblable déformation.

Sans doute, certains esprits, à jugement droit et qui se mettent à l'abri des influences passionnelles, plongent moins souvent que d'autres, dans de semblables sources d'erreur. Mais ils y nagent quand même à leur insu et au vu de la galerie qui, mieux que les intéressés, démêle la nature de leurs tendances profondes. La vie souterraine de l'incons- cient est surtout obscure pour celui où elle circule. Les étrangers en constatent bien mieux les particularités et saisissent dans leurs méandres dédales les sinuosités familières du cours. De là, l'utilité des ennemis. Si la calomnie à laquelle ils se livrent ne nous est d'aucun secours, nous pouvons tirer un grand parti de la médisance. Celle-ci n'invente point en totalité, elle part en général d'une constatation exacte dont elle se contente d'allonger la portée, en l'aggravant d'exagérations intéressées.

Le fond est réel et dans ce fond se fait jour une tendance dominante sur laquelle notre attention n'avait peut-être point été exercée jusque-là. L'ami est aveugle ou feint la cécité de parti pris ; l'ennemi suit vos mouvements, observe, attend l'occasion de vous prendre en défaut. A ce moment, qu'importe si sa joie triomphante amplifie à l'excès le fruit de sa constatation ?

Un mouvement inconscient de notre âme a été enregistré par un étranger, pût-il nous rendre un service plus précieux ? En colligeant ces renseignements, nous avons chance de nous connaître un peu mieux et si c'est un défaut qui nous est signalé, d'en effacer quelque peu les manifestations extérieures à force de persévérance tenace et d'empire sur notre volonté.

NOTA. — Prière aux abonnés de s'adresser directement aux librairies pour les livres qu'ils demandent. Ils les recevront plus vite.

Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée d'une bande du Journal.

ACTUALITÉS

Encore les réformes médicales

Dans le dernier numéro, j'avais dit que je ne reviendrais plus sur le concours d'agrégation. Mais, le moyen?... Car je reçois deux lettres très convenables et signées. C'est pour cela que je réponds à cette question : « Pourquoi n'admettez-vous pas la manifestation qui se prépare au sujet du concours d'agrégation, puisque vous-même vous êtes souvent déclaré partisan résolu de sa suppression? »

Pour la dernière fois (espérons-le!) je réponds :

1° Je reste partisan de la suppression de ce concours avec l'idée formelle de le remplacer par un autre plus libéral et moins fermé. Car, la suppression des concours autoriserait et amènerait fatalement la pire des choses, c'est-à-dire l'ingérence de la politique dans les nominations des professeurs, des agrégés, des médecins, chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux, même des internes.

2° On comprend mal une manifestation *avant* un concours qui, du reste, a déjà été amélioré, incomplètement, je le veux bien; mais il l'a été. D'autre part, cette manifestation atteint surtout les intérêts des candidats qui ne sont pas coupables. Les coupables sont ceux qui ont voulu créer deux classes de médecins, inférieurs et supérieurs; ceux qui ont habilement fait entrer dans la commission des réformes tous leurs partisans ou élèves, en éliminant les médecins qui les gênaient et qui avaient même donné l'idée de la formation de cette commission; ceux qui, pendant un concours, n'ont pas craint de se mettre sous la protection de la police et de la force armée contre les étudiants et les praticiens; ceux qui, préoccupés toujours de leur éphémère grandeur et dans leur soif insatiable de s'élever au-dessus et au détriment des autres par de vains honneurs et de grandes décorations, n'ont pensé qu'à donner leur démission en temps opportun, sans jamais songer sérieusement à accomplir des réformes dans l'intérêt du pays et des praticiens; ceux enfin qui, seulement soucieux de leurs intérêts, ont réussi, sans égard pour les jeunes qui attendent, à prolonger l'âge de leur retraite jusqu'à 75 ans! Voilà les hommes qui ont encouru les plus graves responsabilités, voilà ceux qu'il faut atteindre, et non les candidats, pas plus que les agrégés ou futurs agrégés et les autres professeurs.

3° Enfin, la conduite à tenir devait être la suivante : Avant le concours, obtenir une audience du ministre de l'Instruction publique, pour lui demander avec fermeté la mise *sérieuse* à l'étude des réformes que nous avons énumérées. S'il avait répondu évasivement ou par un *non possumus*, alors la manifestation projetée eût singulièrement gagné en force et en opportunité. Malheureusement, il est bien tard pour agir ainsi, le ministre pouvant se refuser maintenant de céder à une sorte de menace.

Parmi les réformes, deux principales d'abord s'impo-

sent : la séparation du corps enseignant et du corps examinant, la rétribution des professeurs par les élèves, laquelle permet le choix de leurs maîtres et la controverse. On ne verrait plus ainsi légiférer, comme dans une Faculté de province, un professeur que je ne veux pas désigner autrement, et qui n'est qu'un professeur de paradoxes et d'erreurs médicales, comme l'était autrefois Piorry, dont rien n'est resté que le nom déjà presque oublié. Quant à la séparation du corps enseignant et du corps examinant, lisez ce qu'en disait autrefois Berthelot, en 1863, dans ses lettres à Renan, et c'est par là que je termine :

« Je me borne cette fois à deux mots, ayant été assommé d'examens depuis une quinzaine, et devant encore en faire passer dans une heure. C'est une des idées les plus stupides que l'on ait eues dans cette administration que l'Europe nous envie, de prendre le temps de gens distingués et d'initiative pour l'employer à faire dire des sottises à des débutants. Je ne connais de raisonnable en ce genre que l'Ecole polytechnique, où les deux fonctions sont séparées : celle du professeur et celle de l'examinateur. C'est un dédoublement qui offre toutes sortes d'avantages, car il permet au besoin de créer des retraites honorables pour les plus fatigués de la vie active et qui n'en sont que plus propres à juger les hommes en raison de leur âge et de leur expérience. Mais le monde me paraît si irrationnel et organisé tellement au hasard, je veux dire par un concours de circonstances indépendantes du but final de chaque chose, que je perds chaque jour davantage l'espérance de voir la raison l'emporter en quoi que ce soit. Sans doute tout ne finit pas là ; mais, pauvres éphémères, nous aurons disparu avant de voir finir les maux dont souffrent nos contemporains, et contre lesquels nous avons protesté. »

Voilà une opinion nettement formulée, et je ne serais pas étonné de voir beaucoup de professeurs la partager un peu secrètement. — H. Huchard.

Annonces médicales et Œuvre confraternelle

Depuis un mois, nos lecteurs ont dû voir quelquefois, encartée dans notre journal, une nouvelle page d'annonces pharmaceutiques. Nous tenons à leur dire que les bénéfices qui en résulteront — en plus de la somme que tous les ans le directeur et le rédacteur en chef du *Journal des Praticiens* veulent lui réserver — sont destinés en grande partie à enrichir la caisse de l'Œuvre confraternelle. De cette façon, cette nouvelle page d'annonces, comme celles du journal, arriveront à concourir à une bonne œuvre. A ce sujet, j'ai un mot à dire.

D'abord, il faut que l'on sache que l'administration des annonces médicales et celle de notre publication sont absolument indépendantes l'une de l'autre. Cela veut dire qu'elles sont affermées de telle sorte que le journal n'ait pas une tendance à en abuser dans un intérêt plus ou moins mercantile, puisque leur nombre devient ainsi

limité. Mais cela ne veut pas dire qu'il s'en désintéresse, bien au contraire ; car il a le droit de veto sur certaines d'entre elles plus ou moins tapageuses, plus ou moins contraires à la vérité scientifique. Il en résulte que toutes ces annonces sont très sérieuses et qu'elles doivent inspirer confiance à nos lecteurs. Ils voudront même bien nous signaler celles qui ne les satisferaient pas, comme ils nous ont déjà fait part d'une réclamation très juste, très importante que nous nous empressons d'adresser aux auteurs des spécialités pharmaceutiques. Ceux-ci devraient ne pas se borner à les signaler, mais les faire toujours suivre de leurs indications principales et surtout de leurs doses. Car, comment veut-on que les praticiens puissent les prescrire à leurs malades, s'ils ne connaissent pas au préalable leur forme, liquide, granulée ou pilulaire, et surtout leur posologie? Alors, ils s'abstiennent, au plus grand détriment de ces spécialités recommandables, mais insuffisamment connues. — H. H.

Société de pathologie comparée

Le sarcome mélanique. — M. le Pr Petit (d'Alfort). On connaît la composition du sarcome mélanique, mais comment le pigment se forme-t-il? Pour étudier avec fruit la tumeur mélanique il faut laisser de côté les tumeurs noires et s'adresser à celles qui sont les moins colorées. En coupant une de ces tumeurs grisâtres on voit apparaître dans certaines cellules du pigment sous forme de petits grains, plus ou moins abondants, et répartis dans des points variés du protoplasma, comme les grains spécifiques dans les cellules glandulaires. Ces granulations sont le résultat d'une sécrétion particulière. Les cellules mélaniques ne possèdent pas de membrane d'enveloppe à l'encontre des cellules adipeuses. C'est ce qui nous explique le morcellement fatal de cette cellule en fines granulations douées de mouvements browniens.

Les tumeurs mélaniques du cheval paraissent présenter un caractère de bénignité, qui n'existe pas chez l'homme où la mélanose est si grave, qu'elle entraîne toujours la généralisation et la mort. La généralisation de la mélanose s'opère par l'intermédiaire du sang. Les tumeurs mélaniques finissent par perforer les vaisseaux qu'elles englobent et les cellules pigmentaires sont transportées dans les différentes parties de l'économie. On peut établir une certaine homologie entre la façon dont les cellules élaborent la mélanine et celle dont les cellules conjonctives se chargent de graisse.

Quand on considère une cellule glandulaire qui élabore des grains spécifiques, on peut se demander s'il n'y aurait pas dans la mélanose une sorte de pré-mélanine sous forme de granulations encore indécelables. En tout cas la mélanine ne vient pas de la destruction des globules du sang, car il n'entre pas de fer dans sa composition.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Officiers de l'Instruction publique. — MM. Basset, Billet, Cathelin, Contrastin, Delga, Duchesne, Dufournier, Dupont, Durville, Ferrand, Gigon, Hauser, Henriot, Judet de la Combe, Laplaigne, Lazare, Moinson, Morel, Monthus, Palisse, Perrody, Pichardie, Poulet, Rabé, Rogier, Roy, Saint-Cène, Soubies, à Paris ; Ardouin, à

Aubervilliers (Seine); Bosredon, à Brive; Cabrol, à Béziers; Carton, à Brévannes (Seine-et-Oise); Clerval, à Charenton (Seine); Compas, à Podensac (Gironde); Darène, à Viarme (Seine-et-Oise); Dauriac, à Saint-Gilles-sur-Vic (Vendée); Delétré, à Sèvres; Eissen, à Bordeaux; Fournial, à Montastruc (Haute-Garonne); Gardé, à Neuilly-sur-Seine (Seine); Goulard, à Solre-le-Château (Nord); Grucker, à Tébessa (Constantine); Guérin, à Ajaccio; Lumouroux, à Montpellier; Leroy, à Neuilly-sur-Marne (Seine-et-Oise); Level, à Commercy; Lomier, à Saint-Valéry-sur-Somme (Somme); Mailfaire, à Vanves (Seine); Marty, à Annéjouls (Aveyron); Mercier, à Mer (Loir-et-Cher); Pillet, à Baignes (Charente); Roger, à Nogent-sur-Sarthe (Sarthe); Sergent, à Levallois-Perret (Seine); Serpaggi, à Pierrefitte (Seine); Treilhet, à Nîmes.

Officiers d'Académie. — MM. Henri Renaudin, chef de laboratoire du Dr Hepp; Ariès, Arnal, Chazal, Cruchandeau, Dumesnil, Ferrand, Gauthereau, Herzemberg, Laisné, Lemaire, Lemaître, Lemerle, Lévy-Valency, Monscourt, Morisetti, Mossé, Nicot, Paisseau, Planson, Pouzol, Saison, Templier, Voisin, à Paris; Autric, à Toulon; Balestre, à Nice; Baussaux, à Milly-sur-Thérain (Oise); Besson, à Grenoble; Bidault, à Liernais; Binet, au Raincy (Seine-et-Oise); Bonnabel, à Marseille; Bourget, à Saint-Paul-Cap-de-Joux (Tarn); Bourier, à Choisy-le-Roi (Seine); Boyé, à Vincennes (Seine); Brunet, à Levroux (Indre); Caillet, à Chessy-les-Mines (Rhône); Chauvain (Cher); Daviot, à Nice; Delaporte, à Cires-les-Mello (Oise); Diard, à Tonnerre; Dousset, à Aignan (Gers); Douzans, à Oran; Drouhet, à Provins; Dubois, à l'île d'Yeu (Vendée); Durand, à Branoux (Gard); Dussaud, à Valence; Fualdès, à Rodez; Garnier, à Terrenoire (Loire); Gauvin, à Angers; Geley, à Annecy; Gimbert, à Cannes; Giraud, Grenat, à Marseille; Grognot, à Nantes; Jacquot, à Plombières (Vosges), Kinsbourg, à Remiremont (Vosges); Laurent à Cagnes (Alpes-Maritimes); Lecaplain, à Rouen; Le Loug, à Scaer (Finistère); Lempert, à Saint-Mandé (Seine); Mizzoni, à Bône (Constantine); Mouclier, à Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure); Oriol, à Vence (Alpes-Maritimes); Oriot, à la Ferrière-aux-Etangs (Orne); Pallasse, à Lyon; Perfetti, à Hortes (Haute-Marne); Perramond, à Toulon; Petit, à Niort; Petit, à Quincampoix (Seine-Inférieure); Playoust, à Oran; Pluyaud, à Houilles (Seine-et-Oise); Poli, à Fondouk (Alger); Potel, à Croix-de-Vie (Vendée); Parmentier, à Licques (Pas-de-Calais); Renaudin, à la Celle-Saint-Cloud (Seine-et-Oise); Rançon, à Samer (Pas-de-Calais); Ravon, à Saint-Etienne; Rouchon, à Paulhaguet (Haute-Loire); Rouzé, à Lille; Saintclair, à l'Arbresle (Rhône); Sirantoine, à Dun-sur-Meuse (Meuse); Sourdin, à Verrières-le-Buisson (Seine-et-Oise); Spindler, à Vincennes (Seine); Thalinger, à Bonnétable (Sarthe); Tridon, à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais); Vallée, à Moret (Seine-et-Marne); Villars, à Laons (Eure-et-Loire); Viry, à Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise).

Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — *Régates Internationales de Nice et de Cannes. — Vacances de Pâques. — Tir aux pigeons de Monaco.* — Billets d'aller et retour de 1re et de 2e classes, à prix réduits, de Paris pour Cannes, Nice et Menton, délivrés du 24 février au 11 avril 1910.

Ces billets sont valables 20 jours (dimanches et fêtes compris); leur validité peut être prolongée une ou deux fois de dix jours (dimanches et fêtes compris) moyennant le paiement, pour chaque prolongation, d'un supplément de 10 0/0. Ils donnent droit à deux arrêts en cours de route, tant à l'aller qu'au retour.

De Paris à Nice (viâ Dijon, Lyon, Marseille) :

1re classe : 182 fr. 60. — 2e classe : 131 fr. 50.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE — Nº 16 — 16 Avril 1910

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger**
Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France	**12 fr.**
Etranger : Union postale	**15 fr.**
Prix spéciaux pour les Étudiants	
France	**6 fr.**
Etranger : Union postale	**10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 20 avril 1910. — M. *Couffon* : Contribution à l'étude de la protection des nourrissons en France. — M. *Deroide* : Contribution à l'étude de quelques complications rares de la prostatectomie sus-pubienne (obstacles au cours de l'urine). — M. *Scheurer* : La greffe ovarienne. Historique. Résultats cliniques et thérapeutiques. — M. *Lamy* : Résultat orthopédique de l'astragalectomie chez l'enfant (contribution à l'étude de la marche pathologique). — M. *Baruteau* : Contribution à l'étude des stéomes musculaires traumatiques (Etude clinique. Pathogénie. Traitement). — M. *Sarrazin* : Contribution à l'étude de la coxavara des adolescents. — M. *Brissot* : De l'aphasie dans ses rapports avec la démence et les vésanies (Etude historique, clinique et diagnostique. Considérations médico-légales). — M. *Boudet* : La leucémie aiguë. — M. *Chastel* : Contribution à l'étude de l'ostéite déformante de Paget. — M. *Widehen* : Du goître exophtalmique. Son traitement chirurgical. — M. *Espagnon* : Contribution à l'étude des fractures des métacarpiens. — M. *Lissonde* : Sur le traitement des fistules et des cavités tuberculeuses, par les injections de pâte bismuthée (Méthode de Beck). — M. *Foulatier* : Du pied creux varus équin et son traitement.

Jeudi 21 avril 1910. — M. *Sonnié-Moret* : De l'ictère franc dans la cirrhose biveineuse. — M. *Sauphar* : Du diagnostic précoce de l'ulcère et des ulcérations gastriques. — M. *Queste* : Traitement de la névralgie sciatique par les injections épidurales de cocaïne à doses élevées et répétées. — M. *Cohen* : Des troubles sphinctériens et génitaux dans la sclérose en plaques. — M. *Féret* : Etude clinique des troubles mentaux dans le syndrome de Korsakoff. — M. *De Font-Bonne* : Les réactions méningées au cours de quelques intoxications et leur cyto-diagnostic. — Mlle *Vasseur* : Contribution à l'étude des néphrites hémorragiques chez l'enfant. — M. *Barthélemy* : Recherches cliniques sur les modifications du thorax et de la séméiologie respiratoire chez les enfants qui ont de l'hypertrophie du cœur. — M. *Maniel* : Des accouchements par présentation du siège à la clinique Tarnier (1898-1909). — M. *Max* : Contribution à l'étude du thrombus génital puerpéral.

Sercice oto-rhino-laryngologique de l'Hôpital Lariboisière. — Sous la direction de M. Pierre Sébileau, professeur agrégé, chirurgien de l'Hôpital Lariboisière, M. Gibert et Baldenweck, assistants du service, feront à partir du lundi 2 mai, une série de 10 conférences cliniques avec examens et présentation de malades.

Les inscriptions sont limitées à 10. Le versement est de 100 francs. Se faire inscrire le matin dans le service.

NOUVELLES DIVERSES

Clinique nationale des Quinze-Vingts. — *Conférences d'ophtalmologie pratique.* — Le Dr Kalt fera, à partir du mardi 12 avril, à 1 heure 1/2, une série de conférences sur les affections de la choroïde, de la rétine, du nerf optique et des centres nerveux visuels.

La série se terminera par l'étude du strabisme et de son traitement.

Ecole d'Enseignement médical. — I. *Cours pratiques supplémentaires* par un groupe de médecins, chirurgiens des hôpitaux libres, d'anciens chefs de clinique, d'anciens internes et de praticiens spécialistes.

Deux séries par an : Série d'hiver, novembre et décembre; série d'été, mai et juin.

Les couts de la série d'été à l'usage des médecins praticiens et étudiants s'ouvriront le lundi 2 mai à 5 heures, rue du Luxembourg, 18.

Ces cours, au nombre de 20, seront essentiellement pratiques et se feront pendant mai et juin avec présentation de malades et application du traitement par les élèves. Ils comprendront les principales spécialités :

Chirurgie pratique et traumatique, maladies des voies urinaires, gynécologie, accouchements, chirurgie infantile et orthopédie, ophtalmologie, otto-rhino-laryngologie, chirurgie dentaire, clinique thérapeutique et hygiène alimentaires, médecine infantile, puériculture, diphtérie, maladies du système nerveux, maladies de la peau, électrothérapie, radiothérapie, massage, déontologie médicale, accidents du travail.

Droits d'inscription : 20 francs pour droits d'inscription à l'Ecole; 20 francs pour l'ensemble des cours de la série.

II. *Cours de vacances* (du 25 septembre au 8 octobre), comprenant les principales spécialités. — Prix : 20 francs par cours.

Pour tous renseignements s'adresser à M. le Dr Rondeau, 18, rue du Luxembourg.

Le programme détaillé est envoyé sur demande.

Chirurgien des hôpitaux. — Ordre de lecture des copies. — MM. Chifoliau, Marcille, Cauchoix, Mathieu, Hallopeau, Kendirdjy, Gasne, Lardennois, Grégoire, Capette, Desmarest, Lutaud, Mercadé, Alglave, Iselin, Mocquot, Gernez, Okinczye, Muret, Rottenstein, Brechot, Descomps, Martin, Piquand et Français.

Lecture des copies. — *Séance du 5 avril.* — Ont obtenu : MM. Chifoliau, 28 ; Marcille, 27 ; Cauchoix, 28 ; Mathieu, 25.

Avis. — Sont dès à présent consignés aux candidats les hôpitaux suivants : Hôtel-Dieu, la Charité, Necker, Beaujon, Laennec.

Séance du 9 avril. — Ont obtenu : MM. Gasne, 24 ; Grégoire, 28 ; Capette, 25 ; Desmarest, 27.

Dentiste des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du jury de ce concours : MM. Cruet, Thomas, Moiroud, Basy, Morel-Lavallée.

Médecin de l'assistance médicale. — Le jury de ce concours est définitivement composé de MM. Main, L. Picard, Martin, Piole, Aubert.

Internat. — Oral. — *Séance du 6 avril.* — Artère sylvienne. — Causes, signes et diagnostic de l'épilepsie jacksonienne. — Ont obtenu : MM. Tzanck, 14 ; Pierret, 13 ; Monod (A.), 17 ; Sourdille, 16 ; Amaudrut, 18 ; Pizon, 15 ; Lœwy, 7 ; Gaucher, 16 ; Pollet, 16 ; Gassier, 14 ; Coppin, 13.

Relevé des points. — MM. Tzanck, 33 ; Pierret, 32 ; Monod (A.), 32 ; Sourdille, 31 ; Amaudrut, 40 ; Pizon, 37 ; Lœvy, 20 ; Gautier, 39 ; Pollet, 32 ; Gassier, 36 ; Coppin, 30.

Séance du 8 avril. — Ligaments de l'articulation tibio-tarsienne. — Signes et diagnostic des fractures de l'extrémité inférieure du péronée. — Ont obtenu : MM. Croissant, 15 ; Gouguet de Girac, 17 ; Bntin, 12 ; Bodineau, 16 ; Nadal, 14 ; Miégeville, 11 ; Madier, 19 ; Barthélemy, 15 ; Desvaux de Lyf, 15 ; Larrue, 13 ; Fourrière, 10.

Séance du 11 avril. — Rapport de la crosse de l'aorte. — Signes et diagnostic des anévrysmes de la crosse de l'aorte. — Ont obtenu : MM. Beloux, 13 ; Rudelle, 14 ; Pernet, 13 ; Heuyer, 15 ; Chichmanian, 17 ; Moulonguet, 17 ; Avezou, 16 ; Viel (E.), 18 ; Bloch (A.), 16 ; Chauvel, 19.

Relevé des points. — MM. Croissant, 36 ; Gouget de Girac, 30 ; Butin, 30 ; Bodineau, 43 ; Nadal, 32 ; Miégeville, 27 ; Madier, 42 ; Barthélemy, 31 ; Desvaux de Lyf, 35 ; Larue, 33 ; Fourrière, 26 ; Beloux, 34 ; Rudelle, 36 ; Pernet, 35 ; Heuyer, 37 ; Chichmanian, 32 ; Moutonguet, 40 ; Avezon, 30 ; Miriel, 32 ; Viel (E.), 38 ; Bloch (A.), 36 ; Chauvet, 40.

Internat de Brévannes. — Epreuve écrite. — *Séance du 7 avril.* — Configuration extérieure et rapports des reins. — Symptômes, diagnostic et traitement de la gangrène pulmonaire.

Lecture des copies. — *Séance du 7 avril.* — Ont obtenu : MM. Ecot, 20 ; Durville, 13 ; Achard, Chéronnet, 8 ; Rouèche, 24 ; Vautrain, 12 ; Maurel, 23 ; Lafaix, 8 ; Vosy, 24.

Oral. — *Séance du 8 avril.* — Symptômes, diagnostic et traitement de l'hypertrophie prostatique. — Ont obtenu : MM. Vosy, 19 ; Maurel, 18 ; Vautrain, Rouèche, 15 ; Durville, 7 ; Ecot, 17.

Classement des candidats. — Sont nommés : MM. Maurel, Rouèche, Ecot, Vosy et Durville.

Hommage au professeur Raymond. — Les collègues, les élèves et les amis du Pr Raymond ont l'intention, à l'occasion de sa promotion au grade de commandeur dans l'ordre de la Légion d'honneur, de lui offrir une médaille, dont l'exécution sera confiée à M. Prudhomme.

Nous comptons sur votre adhésion.

Le Comité :

M. Gaston Doumergue, ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, Président d'honneur. — M. le Pr Landouzy, doyen de la Faculté, président. — MM. les Drs Florand, Souques et Claude, vice-présidents. — MM. Lejonne, Touchard et Baudouin, secrétaires.

La remise de la médaille aura lieu au mois de mai 1910, à la Salpêtrière.

Toute souscription de 20 francs donnera droit à un exemplaire de la médaille.

Les souscriptions sont reçues chez MM. O. Doin et fils, éditeurs, 8, place de l'Odéon.

Structure administrative de l'hôpital en France et à l'Etranger, par le Dr Archambault. — Le *Congrès des Praticiens* émet les vœux :

1° Dans chaque hôpital les médecins interviendront activement dans la gestion de cet hôpital ;

2° Que l'autonomie administrative et financière de l'hôpital existe ; que l'hôpital soit gouverné directement et sur place par des compétences et non à distance et, sur le papier, par une administration irresponsable ;

3° Qu'en France, comme dans certains pays étrangers, le directeur soit médecin, aidé par un collaborateur administratif ;

4° Le Comité de Vigilance enverra ces conclusions et ces vœux à tous les médecins des hôpitaux de France en leur demandant de signer une pétition réclamant au Ministère de l'Intérieur l'autonomie des hôpitaux, et ceci dans l'intérêt des malades ;

5° Le Comité de Vigilance étudiera les causes de la mauvaise administration hospitalière en France et en communiquera les résultats à la grande presse.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Guillemin, de Neufchâteau (Vosges), ancien interne des hôpitaux de Paris ; Pierre-Albert Ferré (de Marseille), ancien médecin de la marine et des colonies ; Lihon, de La Riviera, Saint-Sauveur (Alpes-Maritimes) ; Moizard, médecin des hôpitaux de Paris.



CENTRIFUGEURS KRAUSS

pour l'analyse du Lait, du Pus, des Crachats, des Urines, du Sang, etc.

NOUVEAUX MODÈLES **ÉLECTRIQUES** { courant alternatif. courant continu.

A EAU

AVEC HÉMATOCRITE DALAND. **A MAIN**

Notice spéciale n° 47, gratis et franco

MICROSCOPES - MICROTOMES

APPAREILS ET OBJECTIFS PHOTOGRAPHIQUES - JUMELLES ET LONGUES-VUES

PARIS (X^e), 21, 23, rue Albouy.

TOKIO (34 A Tsukiji). — SAINT-PÉTERSBOURG (5, rue Gogol).

E. KRAUSS





Entéro-colite muco-membraneuse. — Constipation.



Pharmacie MARIANI, 41, Boulevard Haussmann, Paris, et toutes Pharmacies.

EUCALYPTINE LEBRUN
au Gaïacol Iodoformé

CAPSULES — AMPOULES
LIQUIDE INJECTABLE STÉRILISÉ

MALADIES INFECTIEUSES et VOIES RESPIRATOIRES

50, Faubourg Montmartre
PHARMACIE CENTRALE

TUBERCULOSES
Bronchites, Catarrhes, Grippes

L'ÉMULSION MARCHAIS Phospho-créosotée

Calme la **TOUX**, relève l'**APPÉTIT** et **CICATRISE** les lésions.

3 à 6 cuillerées à café dans lait, bouillon.

Bien tolérée. Parfaitemt absorbée

Liquide — Capsules

VALÉROBROMINE LEGRAND

Bromovalérianate de Soude :

0 gr 50 par cuillerée à café (2 à 6 par jour).

0 gr. 25 par Capsule (4 à 12 par jour).

GROS · DARRASSE Frères, 13, Rue Pavée. — DÉTAIL : TOUTES PHARMACIES

PASTILLES BRUNELET

Soulagement Immédiat des **Maladies de la GORGE, du LARYNX**

Antiseptie constante de la Bouche.

ECHANTILLONS GRATIS A MM. LES DOCTEURS.

22, Rue de Turbigo, Paris.

Préparation ferrugineuse ne constipant pas.

EUGÉINE PRUNIER

(Phospho-Mannitate de fer granulé)

RECONSTITUANT DU GLOBULE SANGUIN

Contre **Chlorose, Anémie, Aménorrhée**, etc.

CHASSAING & Cie, 6, Avenue Victoria, Paris

PRODUIT FRANÇAIS

SANTHEOSE

Le plus fidèle — Le plus constant
Le plus inoffensif des DIURÉTIQUES

L'adjuvant le plus sûr des CURES de Déchloruration
EXISTE SOUS LES QUATRE FORMES SUIVANTES :

SANTHÉOSE PURE	Affections cardio-rénales, Albuminurie, Hydropisie
S. PHOSPHATÉE	Sclérose cardio-rénale, Anémie, Convalescences.
S. CAFÉINÉE	Asthénie, Asystolie, Maladies infectieuses
S. LITHINÉE	Présclérose. Artério-sclérose, Goutte, Rhumatisme.

La **SANTHÉOSE** ne se présente qu'en **cachets** ayant la forme d'un cœur. Chaque boîte renferme 24 cachets dosés à 0.50 centigr.- Dose : 1 à 4 par jour.

PRIX : **5** Fr.

Vente en Gros : 4, rue du Roi-de-Sicile. PARIS

Tolérance parfaite
MAXIMUM D'EFFICACITÉ

IODURES FUMOUZE

PRESCRIRE **GLOBULES FUMOUZE :**

Iodure de Potassium	(0 gr. 25)	Protoiodure Hg	(0 gr. 05)
Iodure de Potassium	(0 gr 10)	Protoiodure Hg .. } associés	(0 gr. 05)
Iodure de Sodium	(0 gr 25)	Ext. Thébaïque ... } associés	(0 gr. 005)
Iodure de Sodium	(0 gr 10)	Biiodure (Hg^2)	(0 gr. 01)
Antiasthmatiques	(KI = 0 gr. 20)	Biiodure Ioduré	(0.005-0.25)

FLACON : 3f50.

Plus de 120 Formules préparées sous forme de

GLOBULES FUMOUZE

Insolubles dans l'Estomac, graduellement solubles dans l'Intestin.

Établissements FUMOUZE, 78, Faubourg Saint-Denis, PARIS.

ASTHME CATARRHE guéris par les TUBES LEVASSEUR

Boîte : 3 fr — Phie 6, R. du Roule, Paris

Echantillon gratuit et franco à MM. les Docteurs

NEVRALGIES MIGRAINES. — *Guérison certaine*

par les Pilules Antinév ʐigiques du **Dr CRONIER**

Boîte 3 fr. SCHMITT Phien, 75, Rue La

Echantillon gratuit et franco à MM les Docteurs

VIN ECALLE
KOLA-COCA
1 Gr. 1 Gr.
par verre à madère

Degré alcoolique très faible.



Facilite et

Stimule la Digestion.

CONDITIONS SPÉCIALES

ELATINE BOÜIN

Extrait liquide concentré DE **GEMME de SAPIN** et Goudron de Norwège

AFFECTIONS des BRONCHES

MALADIES de la VESSIE et des REINS

DOSE MOYENNE : 3 verres à Bordeaux par jour dans la boisson habituelle ou dans du lait chaud.

S'emploie également en **Fumigations, Pulvérisations et Inhalations.**

PRIX : **2f50.**

A. FAGARD, Pharmacien de 1re Cl.
23, Av. de La Motte-Piquet, PARIS
ET TOUTES PHARMACIES.

ETABLISSEMENT de SAINT-GALMIER (Loire)

SOURCE BADOIT

L'Eau de Table sans Rivale
La plus Légère à l'Estomac

DEBIT de la SOURCE : PAR AN **30 MILLIONS** *de Bouteilles*

Déclarée d'Intérêt Public
Décret du 12 Août 1897

CHLORO-ANÉMIE · CONVALESCENCES

DRAGÉES DE FER COGNET

PROTOXALATE DE FER & QUASSINE CRISTALLISÉE

LE PLUS ACTIF DES FERRUGINEUX

A. COGNET, 43, Rue de Saintonge, PARIS, et TOUTES PHARMACIES

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France	**12 fr.**
Etranger : Union postale.	**15 fr.**
Prix spéciaux pour les Étudiants	
France	**6 fr.**
Etranger : Union postale.	**10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 27 avril 1910. — M. *Dorion* : Contribution à l'étude des fistules congénitales latérales du cou. — M. *Ravet* : De l'urétrostomie périnéale.

Jeudi 28 avril 1910. — M. *Blanc* : Le traitement de la sciatique par les agents physiques. — M. *Chéné* : L'atonie musculaire congénitale. — M. *Bellin du Coteau* : Urémie expérimentale (Essais thérapeutiques).

NOUVELLES DIVERSES

CLINIQUE DU CŒUR (173, rue Blomet). — M. H. HUCHARD commencera, à la nouvelle salle de conférences de cette clinique, le cours de pratique médicale, le *Dimanche matin 1er mai, à 10 heures.*

Ce cours, d'une durée de deux mois cette année, sera continué tous les dimanches à la même heure, par M. Huchard et plusieurs de ses collègues, sur les affections du cœur et sur diverses maladies.

Conférences du mois de mai :

1er mai : M. H. HUCHARD (Pronostic des maladies du cœur).

8 mai : M. le professeur ALBERT ROBIN (Pronostic et traitement des maladies de l'estomac).

15 mai : Pas de conférence.

22 mai : M. ROCHON-DUVIGNEAUD, ophtalmologiste des hôpitaux (Pronostic et traitement des maladies des yeux).

29 mai : M. H. HUCHARD (Traitement des maladies du cœur).

Association d'Enseignement médical des Hôpitaux de Paris. — **Hôpital de la Pitié.** — *Conférences cliniques sur les maladies du système nerveux.* — M. le Dr Babinski, médecin de l'hôpital de la Pitié, reprendra ses conférences cliniques sur les maladies du système nerveux, samedi 30 avril 1910, à 10 h. 1/2 du matin, et les continuera les samedis suivants à la même heure.

Les conférences auront lieu dans l'amphithéâtre de l'hôpital.

Cours de vacances de M. Calot du 1 au 7 août, à l'Institut Orthopédique de Berck. — En sept jours, de 8 heures du matin à 7 heures du soir, Enseignement de l'Orthopédie indispensable aux médecins et du traitement des tuberculoses externes, déviations, maladies des os et des articulations, etc.

Neuf leçons avec présentation de malades, démonstrations et exercices pratiques individuels.

Programme des cours :

I. Lundi 1er août (10 h. du matin). — M. Calot. — La technique des appareils (plâtre, moulage, celluloïd). — Traitement des tuberculoses externes. Injections et liquides modificateurs. Adénites. Tuberculoses du testicule et de l'épididyme.

II. Mardi 2 août (10 h. du matin). — M. Calot. — Le mal de Pott. Corsets. Traitement de la gibbosité, des abcès, de la paralysie.

III. Mercredi 3 août (10 h. du matin). — M. Calot. — Traitement de la coxalgie. Injections dans la hanche. Appareils du membre inférieur.

IV. Jeudi 4 août (10 h. du matin). — M. Calot. — Traitement des tumeurs blanches : genou, pied, épaule, coude, poignet. Injections intra-articulaires. Appareils de ces régions.

V. Vendredi 5 août (10 h. du matin). — M. Calot. — Traitement de la luxation congénitale de la hanche. Réduction de plusieurs luxations.

VI. Vendredi 5 août (5 h. du soir). — Dr Privat. — Traitement de la paralysie infantile, du pied bot paralytique. Syphilis des os et des articulations.

VII. Samedi 6 août (10 h. matin). — Dr Fouchou-Lapeyrade. — Radiologie et radiothérapie. Traitement du torticolis, de l'ostéomyélite aiguë et chronique.

VIII. Samedi 6 août (4 h. du soir). — Dr Fouchet. — Traitement de la scoliose. Gymnastique médicale.

IX. Dimanche 7 août (10 h. du matin). — M. Calot. — Traitement du pied bot congénital. Traitement de la tarsalgie, de la maladie de Little, des déformations rachitiques.

Sont admis les médecins et étudiants français et étrangers.

Chaque élève inscrit sera exercé individuellement à la construction des appareils plâtrés et aussi, dans la mesure du possible, aux diverses opérations, soit par M. Calot, soit par les Drs Fouchet et Fouchou-Lapeyrade.

Pour l'inscription, les renseignements et le mode d'installation à Berck, s'adresser dès maintenant au Dr Fouchet, ancien interne des Hôpitaux de Paris, à Berck-Plage (P.-de-C.).

Droits à verser : 100 fr. pour les leçons, Démonstrations et Exercices pratiques. Le nombre des places étant limité, on est prié de s'inscrire à l'avance.

Enseignement libre. — M. le Dr Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie, médecin-inspecteur des Asiles d'aliénés, commencera le jeudi 12 mai, à cinq heures, 49, rue Saint-André-des-Arts, un cours de psychologie médicale.

Sujet du cours : Les enfants anormaux. L'hypnotisme et l'orthopédie mentale.

Médecin des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 12 avril* — Ont obtenu : MM. Le Sourd, 19; Crouzon, 20; Merklen, 20.

Séance du 14 avril. — Ont obtenu : MM. Pagniez, 20; Villaret, 20; Ribadeau-Dumas, 20.

Séance du 16 avril. — Ont obtenu : MM. Faure-Beaulieu, 20; Bigart, 20; Boidin, 20.

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 12 avril.* — Ont obtenu : MM. Mercadé, 27; Alglave, 29; Iselin, 26; Mocquot, 27.

Séance du 14 avril. — Ont obtenu : MM. Gernez, 27; Okinczye, 27; Muret, 25; Bréchot, 26.

Séance du 16 avril. — Ont obtenu : MM. Descomps, 24; Martin, 26; Picquand, 23.

Dentiste des hôpitaux. — Le jury de ce concours est définitivement composé de MM. Cruet, Bochard, Pitsch, Auvray et Morel-Lavallée.

Assistance médicale. — Composition écrite. — *Séance du 18 avril.* — Complications de la délivrance. — Diagnostic des fièvres éruptives (rougeole, scarlatine et variole).

Internat. — Oral. — *Séance du 13 avril.* — Configuration extérieure et rapports de la glande sous-maxillaire. — Symptômes et diagnostic des oreillons. — Ont obtenu : MM. Héricourt, 10; Vincent (Max), 19; Maurer, 15; Gheorghiu, Plaisant, 18; Kemhadjian, Duval, 15; Rousseau (Fernand), 17; Lévy (Isaac), 16; Mlles de Jong, 15; Leven, 17.

Rappel de la séance du 11 avril. — M. Miriel, 18.

Relevé des points. — MM. Héricourt, 33; Vincent (M.), 40; Maurer, 36; Gheorghiu, 12; Plaisant, 34; Kemhadjian, 12; Duval, 32; Rousseau, 36; Lévy (I.), 31; Mlles de Jong, 38; Leven, 35.

Séance du 15 avril. — Lobule pulmonaire (sans la physiologie). — Pneumonie du sommet. — Ont obtenu : MM. Prigent, 14; Bloch (J.), 17; Boivin, 16; Monod (Raoul), 14; Legal-Lasal, 16; Turquety, 19; Paley, 13; Porak, 14; Bardon, 12; Besnard (J.), 15; Mlle Monbiot, 11.

Séance du 18 avril. — Canal inguinal. — Symptômes et diagnostic de l'épididymite tuberculeuse. — Ont obtenu : MM. Vielle (Albert), 15; Faveret, 14; Castex, 14; Sédillot, 16; Levi-Frankel, 12; Huyghes de Beaufond, 18; François, 14; Juin, 14; Legrand, 18; Mlles de Pfeffel, 16; Hertz, 15.

Relevé des points. — MM. Prigent, 33; Bloch (J.), 39; Boivin, 35; Monod (R.), 30; Legal-Lasalle, 36; Turquety, 41; Paley, 29; Porak, 37; Bardon, 25; Bernard (J.), 30; Mlle Monbiot, 25; Vielle (A.), 33; Faveret, 30; Castex, 28; Sédillot, 37; Levi-Frankel, 29; Huyghes de Beaufond, 36; Mlles de Pfeffel, 34; Hertz, 35.

Bureau d'hygiène. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la ville d'Alais (Gard) est déclarée ouverte dans les conditions résultant de l'arrêté du maire en date du 9 février 1910. Le traitement alloué est fixé à 3.000 fr.

Les candidats ont un délai de 20 jours, expirant le 5 mai 1910, pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Ecole de médecine de Rennes. — Des concours auront lieu :

1° A la Faculté de médecine de Paris, le 4 juillet prochain, pour un emploi de professeur suppléant de pathologie et de clinique médicale à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes;

2° A l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, le 4 juillet prochain, pour l'emploi de professeur suppléant de physique et de chimie, et le 18 juillet pour l'emploi de professeur suppléant de pharmacie et de matière médicale, à l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes.

Les candidats doivent se faire inscrire respectivement au secrétariat de la Faculté de médecine de Paris ou à celui de l'Ecole supérieure de pharmacie, un mois avant l'ouverture du concours et déposer en même temps leur diplôme de docteur ou de pharmacien de 1re classe, l'indication de leurs titres universitaires, et, s'il y a lieu, un exemplaire au moins des publications scientifiques dont ils seraient les auteurs.

Prix de médecine navale. — Le prix de médecine navale pour l'année 1909 est décerné à M. le médecin de 1re classe Michel. (Rapport d'inspection générale 1909, croiseur *Lavoisier*. — Pêcheurs d'Islande. — Hôpitaux d'Islande.)

D'autre part, il est accordé un témoignage officiel de satisfaction, par ordre alphabétique, à : M. Bellot, médecin de 2e classe (rapport d'inspection générale 1909, flottille des contre-torpilleurs de l'escadre du Nord); M. Bonain, médecin principal (rapport médical 1909, *Borda*); M. Brunet, médecin de 1re classe (rapport d'inspection générale 1909, 2e flottille de torpilleurs de la Méditerranée); M. Cras, médecin de 1re classe (rapport d'inspection générale 1909, escadre du Nord, *Léon-Gambetta*).

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Bouvret, de Frasne-le-Château (Haute-Saône); Ogier (de la Verpillière).



VARIÉTÉ

Etudiants du XII[e] siècle

Les étudiants du XII[e] siècle ne croyaient nullement à la qualité supérieure des étoffes qui composaient leurs vêtements. Il fallait en changer souvent et cela coûtait cher. Un habillement de laine, si grossier fût-il, revenait à 80 ou 100 francs de notre monnaie actuelle (1). Et puis, il faisait froid. Les cheminées étaient larges et les fenêtres, si exiguës fussent-elles, laissaient passer l'air à travers leurs châssis de toile. Le bois coûtait gros et des bûches énormes y passaient. En sorte que, force était de recourir à la générosité paternelle. La vie étant quatre fois moins onéreuse que de nos jours, les étudiants recevaient environ de leurs parents le quart de la somme qui leur est allouée aujourd'hui, soit 50 à 60 francs en moyenne. C'était peu, et les subterfuges ne manquaient pour arrondir la somme.

(1) Vicomte D'AVENEL : Découvertes d'histoire sociale. Flammarion, édit., 1910 (*Biblioth. de Philosoph. Scientif.*).

Dans un volume récent (1) nous cueillons la curieuse missive adressée par un étudiant du XII[e] siècle à sa noble famille : « A mes chers et vénérés parents, salut et obéissance filiale... Nous croyons devoir faire un appel à votre tendresse paternelle et vous prier de vouloir bien nous envoyer par le porteur de la présente, assez d'argent pour acheter du parchemin, de l'encre, une écritoire et les autres objets dont nous avons besoin. Vous ne nous laisserez pas dans l'embarras et vous tiendrez à ce que nous finissions convenablement nos études pour pouvoir revenir avec honneur dans notre pays. Le porteur se chargerait bien aussi des souliers et des chausses que vous auriez à nous envoyer.

« Vous pourriez aussi nous donner de vos nouvelles par la même voie. »

Les sentiments affectifs vis à vis des pauvres parents se ravivaient surtout quand l'étudiant avait besoin d'eux.

(1) LUCHAIRE : *La Société française sous Philippe-Auguste*. Paris, Hachette, 1909, p. 86.

Dans l'ordinaire de la conduite, il y avait parfois à redire ; « Pour boire et manger, assure Pierre le Mangeur, ils n'ont pas leurs pareils ; ce sont des dévorants à table, mais non des dévots à la messe. Au travail, ils bâillent ; au festin ils ne craignent personne. Ils abhorrent la méditation des livres divins, mais ils aiment à voir pétiller dans leur verre et ils avalent intrépidement. » Pierre de Poitiers, un chancelier de Notre-Dame, vitupère avec indignation « Nos écoliers, clame-t-il, dilapident avec des courtisanes les richesses du Crucifié ». Prévostin de Crémone plaint les pauvres bourgeois dont les étudiants au cours de leurs escapades nocturnes, enfoncent impudemment la porte. Les filles sont frappées ; on leur déchire leurs vêtements ; les misérables coupent leurs cheveux.

Un jour on parlait devant Philippe-Auguste des écoliers batailleurs : « Ils sont plus hardis que les chevaliers, opinait-il. Les clercs qui n'ont ni haubert ni heaume, avec leur tête tonsurée, se jettent les uns sur les autres en jouant du couteau : grande sottise de leur part et grand danger ».

Les maîtres ne valaient guère mieux, Pierre de Blois déplore qu'un maître ès-arts, dialecticien de première force, soit devenu un buveur consommé. Il accumule tous les textes de l'Ecriture sainte pour détourner le malheureux de son vice ; mais l'éloquence reste vaine. Le maître ès-arts continue de boire et Pierre de Blois mortifié en est pour la méthode accomplie de ses exhortations tour à tour attendries ou vengeresses. Depuis sept cents ans, les ivrognes n'ont point changé.

Les étudiants ne manient plus le couteau. Ils n'enfoncent plus les portes, mais s'amusent encore à carillonner aux sonnettes de nuit. Et les demandes d'argent aux parents, quelle ressemblance de style ! L'adoucissement des mœurs a poli sans doute la rudesse des habitudes. La fougue de la jeunesse reste la même dans l'impatience du joug et les besoins de combativité. Un bon point toutefois aux étudiants d'aujourd'hui. Le nombre des travailleurs semble s'être accru. Les conditions de vie plus âpre nécessitent, à l'entrée dans la carrière, un effort plus énergique. L'esprit de turbulence s'est discipliné.

Quand les écoliers protestent, c'est souvent avec raison. L'esprit de justice qui anime leurs inspirations les révolte contre les manifestations du favoritisme. La franchise de leur attitude répugne aux compromis des arrangements hypocrites. En sorte que l'impétuosité des sentiments les porte à l'assaut d'abus qui exempts de leur attaque ne feraient que fructifier à l'ombre des complaisances intéressées.

De tout temps la générosité de cœur et le désintéressement de la jeunesse lui ont valu applaudissements et sympathie. Au XIIe siècle, les bons étudiants, ceux dont on ne parle pas, ont certes plus d'une fois mis ces qualités au service des bonnes causes. Depuis cette époque une évolution rétrograde ne s'est pas opérée. Si l'élan dépasse, parfois les limites permises, que nous importe ! Pareil grief compte peu à qui met en comparaison la haute valeur des mérites engagés.

IIIe Congrès des Praticiens

Le IIIe *Congrès des Praticiens* s'est ouvert le jeudi 7 avril, dans la salle des Sociétés savantes. Au bureau : M. Gairal, président ; le secrétaire général, M. Leredde, dans l'allocution inaugurale exprime le désir d'une bonne entente avec les différents membres du Corps médical. Nous sommes de son avis. Il faut que les médecins s'entendent entre eux, qu'ils siègent au même degré ou à des degrés inégaux de la corporation. *L'alliance par les hiérarchies,* telle est la formule qui nous semble la plus heureuse. Elle exige une condition essentielle : que les hiérarchies se rendent dignes de la place qu'elles occupent. — Si elles manquent à ce devoir fondamental, elles commettent la plus lourde des fautes : celle qui les expose à une disparition prochaine.

M. le Dr Kuttner (de Berlin), parle de l'organisation de l'*Enseignement médical complémentaire*, à Berlin.

M. le Dr Bolliet nous entretient du *libre choix* et des *Sociétés de secours mutuels.* Il y a vingt mille sociétés de secours mutuels en France, comprenant quatre millions de sociétaires. Communément elles exploitent les médecins qui, pour une rémunération dérisoire, mais assurée, acceptent de donner les soins aux intéressés. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce sujet ainsi que sur les différents rapports susceptibles d'intéresser nos lecteurs.

Société de médecine de Paris

Sur le traitement de la tuberculose rénale. — M. Hallopeau a employé avec succès l'anhylarsinate de soude à faible dose, dans le traitement de la tuberculose des reins ; le médicament s'éliminant par l'urine s'accumule dans ces organes et y exerce une action curative.

Les traitements physiothérapiques dans les maladies de la nutrition, en particulier dans l'obésité. — MM. Laquerrière et Delherm exposent la méthode du Pr Bergonié dans les maladies de la nutrition, en particulier dans l'obésité. Les séances électriques, faites avec prudence au début, peuvent atteindre dans la suite une durée de une heure par jour. On opère en plaçant les électrodes sur toute la surface du corps et, en employant un courant approprié, on détermine pour ainsi dire sans sensation cutanée et sans inconvénient pour la santé générale, des contractions énergiques de tous les muscles du corps. Les résultats sont excellents.

La désintoxication en ophtalmologie. — M. Guelpa a communiqué précédemment son auto-observation, où il relatait que par la cure de désintoxication, il avait guéri d'un état pénible des yeux qui l'empêchait de se livrer à la lecture pendant plus de dix minutes. Il rapporte de nouveaux cas. Le Dr Leprince (de Bourges), a appliqué cette cure et a communiqué le résultat d'ensemble de vingt cas.

Dans treize observations on peut faire trois groupes : l'un comprend 5 cas d'hémorragie oculaire avec 2 guérisons complètes, 3 grandes améliorations. Le deuxième groupe est constitué par 2 cas de glaucome, dont un peu grave guéri radicale-

ment et l'autre très amélioré, primitivement opéré d'iridectomie. Le dernier groupe comprend 6 cas qui avaient pour substratum le diabète, suivis de 4 guérisons rapides et définitives. Les 2 cas restant ne sont qu'améliorés, parce que les malades n'ont pas voulu se soumettre à la répétition et à la durée de la cure nécessaire. Ces résultats sont une démonstration convaincante de la cure de désintoxication.

Les obésités irréductibles. — M. Marcel Labbé. Tandis qu'un obèse jeune, ayant des organes sains, maigrit presque mathématiquement sous l'influence de la diététique et de la kinésithérapie, il n'en est plus ainsi chez certains sujets atteints d'affections rénales et cardiaques. L'auteur cite 3 observations d'obèses ayant des crises d'asystolie et d'urémie, chez lesquels le traitement de l'obésité est resté sans résultat, malgré qu'il fût longtemps prolongé. Ces 3 malades ne présentaient pourtant pas de rétention chlorurée. L'auteur explique ces obésités irréductibles par la diminution considérable des dépenses calorifiques de ces sujets, dont la peau reste en général froide et cyanosée.

M. Guelpa. — Il est utile, dans ce cas, de rétablir la statique en portant une ceinture abdominale.

La dyspepsie des utérines. — M. Salignat rapporte les résultats de 60 observations personnelles prises spécialement dans le but d'élucider divers points encore obscurs de la dyspepsie des utérines. Il démontre qu'il s'agit le plus souvent de dyspepsies anciennes aggravées qu'il appelle dyspepsies mixtes, ou de dyspepsies primitives se manifestant pour la première fois à l'occasion d'une affection gynécologique. Par contre, les dyspepsies purement secondaires lui paraissent peu nombreuses. Les trois grands symptômes gastriques paraissant relever plus directement des affections utéro-annexielles sont : la nausée, le vomissement et la gastralgie. Le traitement sera presque toujours double, s'adressant à la fois à l'utérus et au tube digestif (estomac et intestin). — *(26 mars.)*

Société de Pédiatrie

M. Guisez. — *Trois cas de laryngostomie suivie de dilatation caoutchoutée pour sténoses laryngées chez l'enfant.* — L'auteur présente d'abord un petit malade qui était porteur d'une canule à trachéotomie depuis huit ans. A la suite de trois tubages successifs, pour croup il avait dû être trachéotomisé à l'âge de 3 ans. Grâce à l'opération de la laryngostomie suivie de dilatation caoutchoutée le canal laryngé a pu être reconstitué et la voix ainsi que la respiration sont tout à fait normales.

La guérison s'est maintenue depuis six mois que le traitement est terminé.

Des 2 autres cas opérés plus récemment dans le service du Dr Netter, le calibre du larynx est déjà à peu près normal.

Le traitement de la luxation congénitale de la hanche

M. Calot (de Berck)

1° J'opère ces enfants en aussi bas âge que possible. J'estime qu'ils ne sont jamais trop jeunes pour l'opération, et qu'il n'est pas de limite d'âge par en bas.

C'est ainsi que j'ai opéré des enfants de 8 mois et même de

5 mois — et je vous avoue que je les aurais opérés plus tôt s'ils m'étaient arrivés plus tôt.

2° Le traitement se fait avec 2 plâtres dont chacun reste en place pendant 2 mois 1/2.

Le premier est mis dans une position de la jambe qui peut se formuler ainsi : 70,70 et 0 : ce qui veut dire 70° de flexion de la cuisse, 70° d'abduction et 0 de rotation.

Voici la formule de la deuxième position : 15,30 et 60 (c'est une progression géométrique) et cela signifie 15° de flexion de la cuisse, 30° d'abduction et 60° de rotation interne.

Nos appareils sont de grands plâtres allant de l'ombilic aux orteils — avec lesquels les enfants gardent le repos dans la position couchée.

Ce n'est qu'après l'enlèvement du deuxième plâtre, vers la fin du cinquième mois qu'ils commencent à marcher.

Ils marchent d'abord assez mal, puis mieux; puis de la manière que vous allez voir et pouvoir juger, car si le mouvement se prouve en marchant, c'est aussi en marchant que mes opérés vont vous prouver qu'ils sont guéris.

Les radiographies de ces opérés montrent que leur guérison anatomique est tout aussi parfaite que leur guérison fonctionnelle (*Congrès de Physiothérapie*).

NOUVELLES DIVERSES

Un refus du Conseil d'Etat. — Il y a dix-huit mois, la Faculté de Médecine recevait un don d'une vingtaine de mille francs à l'effet de récompenser certains travaux sur l'homosexualité. Les mémoires devaient démontrer que cet instinct dévié constituait une maladie et faisait cruellement souffrir ceux qui en étaient affligés. La Faculté acceptait le legs et les clauses.

Le Conseil d'Etat les rejette. Pourquoi ?

Est-ce pour raisons juridiques ? Nous nous inclinons. Ou bien un accès de pudeur intempestive aurait-il tout d'un coup saisi la sensibilité des magistrats ?

Si cette dernière conjoncture est vraie, nous conseillons à ces juges trop rougissants d'aller prendre une consultation. La délicatesse frémissante de leur système nerveux inspire de l'inquiétude.

Académie de Médecine. — Commissions de prix pour 1910 :

Prix de l'Académie : MM. Landouzy, Raymond, Dastre.
Prix Alvarenga : MM. Chauffard, Gley, Mosny.
Prix Amussat : MM. Lannelongue, Delorme, Quénu.
Prix Apostoli : MM. Gariel, d'Arsonval, Béclère.
Prix Audiffred : Commission spéciale.
Prix Baillarger : MM. Monod (H.), Magnan, de Fleury.
Prix Barbier : MM. Laveran, Balzer, Wurtz.
Prix Boggio : MM. Duguet, Debove, Letulle.
Prix Boullard : MM. Bucquoy, Thoinot, Dejerine.
Prix Bourceret : MM. Huchard, Richet, Dastre.
Prix Buignet : MM. Caventou, Gautier, Landouzy, Yvon, Weiss, Wurtz.
Prix Buisson : MM. Debove, Chauffard, Dejerine.
Prix Campb. Dupierris : MM. Guyon, Reclus, Segond.
Prix Capuron : MM. Fournier, Doleris, Bar.
Prix Chevillon : MM. Dieulafoy, Hallopeau, Lucas-Championnière.
Prix Civrieux : MM. Dieulafoy, Netter, Vincent.
Prix Clarens : MM. Vallin, Fernet, Mosny.
Prix Desportes : Section de thérapeutique.
Prix Falret : MM. Empis, Thoinot, de Fleury.

Prix Godard : MM. Farabeuf, Troisier, Widal.
Prix Guzman : MM. Empis, Duguet, Huchard.
Prix Herpin (de Genève) : MM. Magnan, Raymond, Dejerine.
Prix Huguier : MM. Pozzi, Richelot, Schwartz.
Prix Jacquemier : MM. Ribemont Dessaignes, Doleris, Bar.
Prix Laborie : Sections de chirurgie.
Prix Larrey : MM. Vaillard, Vincent, Capitan.
Prix Laval : MM Landouzy, Pouchet, Kermorgant.
Prix Lorquet : MM. Vallin, Magnan, Raymond.
Prix Louis : MM. Lancereaux, Kirmisson, Segond.
Prix Magitot : MM. Lannelongue, Troisier, Galippe.
Prix Mège : MM. Perier, Gley, Gilbert.
Prix Meynot : MM. Duplay, Gariel, Le Dentu.
Prix Monbinne : MM. Blanchard, Reynier, Kaufmann.
Prix Nativelle : MM. Hanriot, Pouchet, Moureu.
Prix Orfila : MM. Regnard, Roux, Pouchet, Chantemesse, Vaillard.
Prix Perron : MM. Hayem, Chauveau, Wurtz.
Prix Portal : MM. Le Dentu, Delorme, Henneguy.
Prix Saintour : MM. Sée, Chatin, Duguet, Benjamin, Meillère.
Prix Tarnier : MM. Guéniot, Pinard, Champetier de Ribes.
Prix Vernois : MM. Reclus, Netter, Wurtz.

Chatel-Guyon dans les affections hépatiques

Par le Dr Joseph Foucaud (de Chatel-Guyon)

Parmi les indications de Chatel-Guyon, les affections hépatiques figurent au premier rang tout à côté des affections intestinales.

La congestion hépatique d'origine intestinale qui s'observe tout particulièrement chez les malades présentant de l'infection intestinale avec alternatives de constipation et de débâcles diarrhéiques, constitue une des principales indications de Chatel-Guyon. Elle est particulièrement curable à la période du « foie accordéon ».

La congestion hépatique des pays chauds relève le plus souvent de l'infection intestinale, de la dysenterie, d'une mauvaise hygiène alimentaire, du paludisme. La cure de Chatel-Guyon améliore non seulement les troubles dyspeptiques, mais elle régularise les fonctions intestinales, diminue l'auto-intoxication et améliore favorablement l'anémie palustre.

De bons résultats ont été obtenus dans quelques cas de *cirrhose éthylique avec atrophie hépatique et atonie gastro-intestinale.* Les symptômes cachectiques, la tendance aux hémorrhagies constituent une contre-indication. La notion du foie variable signalée par Mongour est d'un bon pronostic et autorise la cure.

Sont indiqués aussi à Chatel-Guyon *les cholémiques* avec infection intestinale alternative d'hyper et d'anhépatie, auto-intoxication générale. La cure agira en régularisant les fonctions intestinales et la sécrétion biliaire, en désinfectant l'intestin, en augmentant la diurèse et en diminuant l'hypertension portale.

Enfin dans la lithiase biliaire avec manifestations vésiculaires atténuées et troubles intestinaux prédominants, Chatel-Guyon donnera d'excellents résultats. L'amélioration est beaucoup plus complète quand on associe la cure de Vichy à celle de Chatel-Guyon. La constipation et l'entérocolite qui persistent souvent après la cure de Vichy disparaissent alors rapidement après la cure de Chatel-Guyon.

PURETÉ - EFFICACITÉ

AFFECTIONS DES ORGANES RESPIRATOIRES

TUBERCULOSE, BRONCHITE, COQUELUCHE, etc.

Tolérance parfaite

Dans la Gaïacose, on a admirablement réuni l'EFFET SPÉCIFIQUE d'un dérivé NON TOXIQUE du gaïacol aux propriétés bien connues de la SOMATOSE (reconstituantes et stimulantes de l'appétit). Par sa richesse en calcium, enfin, la Gaïacose influence favorablement l'activité cardiaque.



Goût agréable

PRINCIPE ACTIF : Sulfo-gaïacolate de calcium (5 0/0)

Formuler :
GAIACOSE (1 flacon)
Adultes :
3 ou 4 cuillerées à café,
Enfants :
1 ou 2 cuillerées à café,
par jour, après les repas.

ASTRINGENT INTESTINAL SOUVERAIN

Diarrhées aiguës et chroniques — Diarrhées infantiles
Dysenterie — Fièvre typhoïde

Le Tannigène Bayer traverse l'estomac sans se décomposer, partant, sans l'irriter et exerce son action astringente sur toute la longueur du tube intestinal.

TOLÉRANCE PARFAITE
PAS D'EFFETS SECONDAIRES



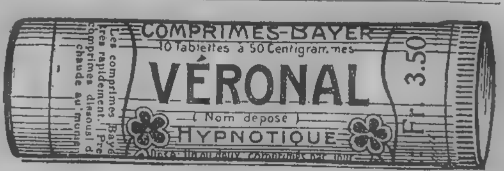
Formuler uniquement :

TANNIGÈNE BAYER

(1 flacon avec mesure)
De 1 à 10 mesures par jour.

Seule garantie de pureté et d'efficacité

Comprimés Bayer



Echantillons et Littérature : *Laboratoire des Produits Bayer*
Marcel SAVÉ, pharmacien de 1re classe
52, rue Sedaine, Paris (XIe) — TÉLÉPHONE : 908-51

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................. **12 fr.**
Etranger : Union postale. **15 fr.**
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. **6 fr.**
Etranger : Union postale.. **10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

PRIX ORFILA de 6000 fr. — PRIX DESPORTES
Académie de Médecine.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Samedi 7 mai 1910. — M. *Jullien* : Contribution à l'étude de la neurofibromatose généralisée (maladie de Recklinghausen). — M. *François* : La saignée dans les accidents pré-éclamptiques et au cours des accès éclamptiques. — M. *Tripier* : De quelques congestions œdèmes pulmonaires localisées aux sommets des poumons et simulant la tuberculose.

NOUVELLES DIVERSES

Association d'Enseignement médical des Hôpitaux de Paris

Médecine générale

Drs Béclère, Rist et Decloux. — *Hôpital Saint-Antoine.* — Enseignement clinique élémentaire, technique et pratique à l'usage des débutants en médecine (se faire inscrire dans le service du Dr Béclère). Les élèves seront initiés et exercés individuellement aux divers modes d'exploration des organes internes, spécialement des organes thoraciques ainsi qu'à la tenue à jour des feuilles d'observations.

Dr Berger. — Conférences de thérapeutique médicale. Tous les mercredis de 6 heures à 7 heures à l'Hôtel des Sociétés Savantes. (Les conférences sont commencées depuis le 23 février.)

Dr Dufour. — *Hôpital de la Maternité.* — Tous les mardis à 10 heures, Cours élémentaire de pathologie interne (maladies des femmes et du nourrisson) avec présentation de malades. Réservé aux élèves sages-femmes et étudiantes.

Dr Enriquez. — *Hôpital de la Pitié.* — Consultation spéciale sur les maladies du tube digestif et de la nutrition, tous les jeudis à 10 heures. (Petite salle Cruveilhier.)

Dr Hirtz. — *Hôpital Necker.* — Le lundi de 10 heures à 11 heures. Leçon de thérapeutique médicale (Amphithéâtre Laënnec) : Traitement pratique des affections pulmonaires.

Le mercredi, de 10 à 11 heures. Leçons cliniques, sous la direction du Dr Hirtz, par ses anciens internes, candidats aux hôpitaux, MM. Merklen, Delamare, Beaufumé, Genevrier, Henri Lemaire, Salomon, Louste.

Dr Le Noir. — *Hôpital Saint-Antoine.* — A partir du 23 mai, série de 6 conférences sur le Traitement des maladies de l'estomac. Conférence tous les matins à 10 heures. (Salle Axenfeld.)

Maladies de la peau

Dr Darier. — *Hôpital Saint-Louis.* — Lundi, 9 h. 1/2 (Salle Biett). — Policlinique et opérations dermatologiques

Jeudi, 9 h. 1/2 (Salle de consultation). — Consultation externe.

Vendredi, 9 h. 1/2 (Salle Bichat). — Examen des malades nouveaux.

Samedi, 9 heures (Salle des Conférences du Musée). — Conférence clinique.

Maladies du système nerveux

Dr Babinski. — *Hôpital de la Pitié.* — Tous les mercredis de l'année, sauf pendant les vacances de Pâques et pendant les mois d'août et septembre, de 9 h. 45 à 11 h. 45, Examen de malades et Conférence clinique sur les Maladies du système nerveux, dans le cabinet de consultation annexé à la salle Laënnec.

De plus pendant les mois de mai, juin et juillet, tous les samedis, à 10 h. 1/4, Leçon clinique dans le grand amphithéâtre de l'hôpital.

M. Babinski insiste surtout dans son enseignement sur la Séméiologie et la méthode qu'il faut suivre dans l'examen des malades.

Maladies mentales

Dr J. Roubinowitch. — *Hospice de Bicêtre.* — Tous les mardis, jeudis et samedis, à 10 heures. Exercices et Conférences pratiques de psychiatrie.

Programme

1° Interrogatoire et examen d'un aliéné ou d'un enfant mentalement anormal;

2° Séméiologie des maladies mentales;

3° Discussion du diagnostic;

4° Indications thérapeutiques et modes d'assistance;

5° Manière de formuler et de rédiger des certificats et des rapports médico-légaux.

Les élèves seront exercés individuellement aux travaux cliniques.

Se faire inscrire dans le service.

Gynécologie médicale

Dr Paul Dalché. — *Hôpital de la Pitié.* — Mardi, 9 heures : Examen des malades (salle Valleix). Mercredi, 9 heures : Consultation externe (salle Valleix).

Radiologie médicale

Dr A. Béclère. — *Hôpital Saint-Antoine.*

I. — L'Enseignement des notions théoriques et techniques indispensables à la pratique de la Radioscopie, de la Radio-


BRONCHITES
ASTHME · TOUX · CATARRHE
GLOBULES DU Dr DE KORAB
A L'HÉLÉNINE
EXPÉRIMENTÉS DANS LES HOPITAUX DE PARIS
2 à 4 par jour
CHAPÈS 12, RUE DE L'ISLY PARIS


LIQUIDE OU GRANULÉ
EXTRAIT DE CÉRÉALES
ADRIAN
PAR JOUR :
ADULTES : 4 cuiller. à soupe.
ENFANTS : 4 — à dessert.
TROUBLES DE LA CROISSANCE
Lymphatisme
ANÉMIE

graphie, de la Radiothérapie et de la Radiumthérapie, est donnée annuellement en deux cours de vacances, d'une durée de huit jours, l'un immédiatement avant Pâques, l'autre dans la seconde quinzaine d'octobre.

Ces cours, librement ouverts à tous les étudiants et docteurs en médecine, sont complétés par des Exercices pratiques de Radioscopie et de Radiographie auxquels donne accès un droit d'inscription de 100 francs.

II. — En dehors des Cours de Vacances, les applications de la Radiologie au diagnostic et à la thérapeutique sont l'objet de Conférences annoncées par des affiches spéciales, et, à quelque moment de l'année que ce soit, l'Enseignement pratique de la Radiographie est donné par le chef du laboratoire à tout étudiant ou docteur en médecine qui acquitte un droit d'inscription de 100 francs.

III. — L'Enseignement clinique de la Radiologie médicale est donné journellement comme il suit :

Tous les matins, le dimanche excepté : Examen clinique et traitement des maladies justiciables de la Radiothérapie ou de la Radiumthérapie (Dermatoses, Tuberculides, Néoplasmes, Adénopathies, Splénomégalies, Leucémies, etc.).

Lundi matin, à 10 heures : Examen Radioscopique des malades du Dr Mathieu (Affections de l'estomac).

Vendredi matin, à 10 heures : Examen Radioscopique des malades du service.

Samedi matin, à 10 heures : Examen Radioscopique des malades externes (Exploration des poumons, des plèvres, des ganglions bronchiques, du cœur, de l'aorte, de l'œsophage, etc.).

Le laboratoire du Dr Béclère comprend une Bibliothèque de Radiologie médicale et un Musée de Radiothérapie ouverts à tous les étudiants et docteurs en médecine.

Médecine infantile

Dr Lesage. — Tous les vendredis à 2 heures (Hôtel des Sociétés Savantes). Sujet du Cours : Le nourrisson, sa vie, ses maladies.

Dr Emile Sergent. — *Hôpital Saint-Louis.* — Service temporaire d'enfants (entrée par la rue Grange-aux-Belles).

Tous les matins à 10 heures, Examen des malades du service ; salle de médecine générale infantile, crèche, salle d'isolement.

Les lundis, mercredis et vendredis à 10 heures, Consultation externe : Interrogatoire de l'enfant ou des parents, examen général, discussion des indications thérapeutiques, rédaction de l'ordonnance.

Dr Triboulet, avec le concours de M. le Dr Ribadeau-Dumas, chef de laboratoire, et de M. le Dr Harvier et des internes du service. — Séries de Conférences cliniques et de manipulations anatomo-histologiques et bactériologiques, faites à l'hôpital Trousseau.

Les conférences auront lieu s'il y a des demandes, du 15 avril au 1er juin (1910).

Les conférences auront lieu trois fois par semaine, à l'hôpital, soit le matin, de 10 h. à midi, soit l'après-midi (ces détails devant être fixés ultérieurement après entente entre les conférenciers et les élèves).

Le prix d'inscription est de 100 francs.

Dr Variot. — *Hôpital des Enfants-Assistés* (74, rue Denfert-Rochereau). — Conférences hebdomadaires d'hygiène et de clinique infantile, à 10 h. 1/2 tous les lundis.

Tous les matins, à 10 h. 1/2, inspection des nourrissons et visite dans les pavillons.

Chirurgie infantile

Dr Broca. — *Hôpital des Enfants-Malades.* — Mercredi, 10 h. 1/2, leçon clinique.

Lundi, vendredi, à 9 heures, opérations.

Mardi, jeudi, samedi, à 9 h. 1/2, consultation et interrogation des malades par les élèves.

Maladies des voies urinaires

Dr Michon. — *Hôpital Cochin-Annexe.* — Maladies chirurgicales des organes génito-urinaires de l'homme. Mercredi, 9 h. 1/2, présentation des malades ; samedi, 9 h. 1/2, opérations.

Chirurgie générale

Dr Arrou. — *Hôpital de la Pitié.* — Jeudi, 9 heures, opérations au pavillon annexé au service. Vendredi, 10 heures, leçon clinique et présentation de malades de la salle ou du dehors.

Dr G. Labey. — *Hôpital Beaujon* (Consultation de chirurgie). Tous les matins, 9 h. 1/2, jusqu'au 15 juin, examen des malades et causeries cliniques.

Dr Lapointe. — *Hôpital Lariboisière* (Consultation de chirurgie). Tous les matins, 9 h. 1/2, examen des malades et causeries cliniques.

Ophtalmologie

Dr Morax. — *Hôpital Lariboisière.*

I. — Démonstrations d'anatomie normale et pathologie de l'appareil visuel (enseignement du 2e degré). Le Dr Morax fera, les mercredis et vendredis, à 5 heures, une série de démonstrations d'anatomie oculaire normale et pathologique avec projections. Ces démonstrations commenceront le mercredi 11 mai 1910, et seront suivies d'une série de 6 démonstrations avec projections sur le développement de l'appareil visuel du fœtus humain, faite par M. Magitot, assistant du service.

Le droit d'inscription à ce cours est de 70 francs.

Dr F. Terrien. — *Hôpital des Enfants-Malades.* — Jeudi et samedi, à 9 h. 1/2 du matin, examen clinique et présentation de malades; mardi, opérations.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Laroche, d'Ohis (Aisne); Bodhuin et Trédez, étudiants en médecine à Lille.

FER QUEVENNE Approuvé par l'Académie de Médecine.— Fer métallique pur, très soluble, plus actif, plus économique et mieux toléré que les sels, le seul inaltérable. 0,05 de poudre à chaque repas. 14, R. Beaux-Arts, Paris.




CRISTAUX CALCULEUX
Colique Néphrétique.
Colique Hépatique
Goutte.
ANTICALCULOSE
CHEVREUX
Le plus puissant des agents thérapeutiques modernes contre la *Goutte* et les *Etats goutteux,* grâce à son action élective sur l'acide urique et les urates qu'il élimine rapidement par *dissolution* et par *transformation Hydrolytique,* en urée, glycocolle et allantoïne.
INDICATIONS :
GOUTTE, GRAVELLE
RHUMATISMES GOUTTEUX
CALCULS du FOIE, des REINS et de la VESSIE
LITHIASES BILIAIRE, RÉNALE et VÉSICALE
FORMES PHARMACEUTIQUES ET DOSES :
Capsules : 12 à 24 par jour.
Elixir et Granulé : 3 à 6 cuillerées à soupe par jour.
DÉPOT GÉNÉRAL
Littérature et Echantillons, s'adresser à :
E. BARBIER, Pharmacien
1, Place du Louvre, PARIS
DÉTAIL :
Toutes les Pharmacies.
PRIX :
6 francs.



ACTUALITÉ

Échos du Congrès des Praticiens.

Par suite d'une circonstance bien indépendante de ma volonté (la maladie de l'un des miens), je n'ai pu assister à aucune séance du 3e Congrès des Praticiens. Mais, j'ai les rapports sous les yeux, j'ai entendu quelques échos de cette nombreuse réunion dont la bonne tenue, surtout dans les deux premiers jours, a fait un heureux contraste avec le 1er Congrès.

Les rapports sont intéressants, quelques-uns vraiment remarquables, comme celui de Léon Archambault sur *la structure administrative des hôpitaux en France et à l'étranger*; ceux de Louis Régis (de Paris) sur *l'hôpital aux indigents*; de Declercq (de Lille) et de Wicart, concernant *l'étude de quelques législations sanitaires à l'étranger*, puis *l'application de la loi de 1902 pour la protection de la santé publique*; de Georges Bertillon, sur *l'avortement au point de vue médico-social*; de Bolliet, sur le *libre choix du médecin*; de Bresselle, sur le *relèvement des honoraires médicaux*; de Levassort, sur *l'exercice illégal de la médecine;* de Lafontaine, sur les *Syndicats et l'enseignement*; de Le Fur, sur le *Conseil médical supérieur*, etc.

Comme on le voit, les questions intéressant l'assistance publique, l'hygiène publique, la médecine sociale, les intérêts professionnels et l'enseignement médical ont été traitées avec beaucoup d'opportunité.

Cependant, si j'avais pu assister à la discussion du rapport sur l'enseignement médical, je me serais permis de faire quelques réserves sur plusieurs points, notamment sur le concours d'agrégation et sur une phrase un peu malheureuse que j'indiquerai tout à l'heure.

La suppression de l'agrégation? Sans doute, mais... il faut recoudre, et l'on ne nous indique pas nettement par quoi il conviendrait de la remplacer. Or, dans mon rapport au 1er Congrès de 1907, sur l'*agrégation et le privat-docentisme*, voici mes deux conclusions qui ont été adoptées alors à la presque unanimité :

1° L'agrégation des Facultés de médecine, *telle qu'elle existe*, doit être supprimée ;

2° Elle doit être remplacée par l'institution du privat-docentisme, tel qu'il existe dans presque tous les pays.

Au sujet de cette dernière conclusion émise encore aujourd'hui, après avoir mieux étudié la question, je pense que le privat-docentisme auquel on découvre de graves défauts à l'Etranger depuis plusieurs années, ne saurait être accepté en France sans être très modifié et amélioré.

Oui, le concours de l'agrégation doit être complètement remanié, ainsi que le mode actuel de nomination des professeurs, et dans mon rapport j'ai énuméré toutes les raisons et les dénis de justice qui persistent toujours. Parmi les faits nombreux cités, en voici encore un qui a été raconté par Bardet l'an dernier (3 février 1909), au centième anniversaire de la fondation de la Société de médecine de Paris. Je lui laisse la parole.

« Après la guerre de 1870, Dujardin-Beaumetz concourait pour l'agrégation. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il échoua, les bizarreries du concours à la Faculté de médecine ne datant pas d'aujourd'hui. Il y a quarante ans, les choses se passaient comme à notre époque. Dujardin-Beaumetz était désigné d'avance comme l'un des plus brillants candidats, on savait que la majorité des juges l'appréciaient à sa valeur. Son succès semblait donc certain. Messieurs, à l'agrégation, rien n'est jamais certain. En effet, l'un des plus forts soutiens de Dujardin-Beaumetz, Tardieu, son maître le plus aimé, avait besoin d'un des juges pour un intérêt quelconque; il trahit donc son élève, et contre l'attente générale, ce fut un autre qui fut nommé. Le candidat évincé fut profondément froissé de cet échec, injuste autant qu'inattendu. La chose fit d'ailleurs grand bruit, et à la suite de ces incidents, Beaumetz résolut de ne plus affronter un concours où la valeur du candidat tenait vraiment trop peu de place; et voilà pourquoi l'Ecole de Paris dut se passer de l'admirable professeur que fut ensuite ce merveilleux thérapeute. »

La chose est entendue : l'agrégation doit être radicalement réformée en vue du recrutement professoral et de l'Enseignement. Elle le sera.

Dans les conclusions du rapport de cette année, on lit :

« La Faculté constitue une caste dont le but principal n'est pas d'enseigner. Elle a des intérêts opposés : 1° à l'extension, c'est-à-dire à la liberté de l'Enseignement; 2° aux médecins qu'elle veut tenir en tutelle ; 3° aux malades *qu'elle néglige.* »

Où a-t-on vu que les professeurs, que les agrégés, que les médecins ou chirurgiens des hôpitaux, professeurs ou non professeurs, « *négligent* » les malades ? Si j'eusse été présent, j'aurais protesté énergiquement contre une allégation sans preuves qui devient à son tour un déni de justice, et je n'aurais pas eu de peine à démontrer que de pareilles exagérations peuvent perdre la meilleure des causes, et que dépasser le but, c'est toujours une manière de ne jamais l'atteindre...

Oui, il faut demander, exiger des réformes au sujet du concours de l'agrégation, il ne faut pas — ainsi que je l'ai dit souvent depuis 1890, car depuis 20 ans je combats sans cesse dans ce sens — les demander à ceux qui

n'ont aucun intérêt à réformer, à ceux qui ne voyant que leurs petits intérêts avant l'intérêt général, agissent comme s'ils avaient « leur rétine retournée en dedans ». Mais, au lieu de se livrer à des manifestations stériles et dangereuses pour la cause qu'elles veulent servir, il conviendrait, je le répète, *avant le concours qui va s'ouvrir* en mai prochain, de déléguer tout le bureau du 3e Congrès des Praticiens auprès du ministre de l'Instruction publique, pour lui présenter les vœux émis à ce Congrès et réclamer la promesse *formelle* de réformes élaborées au sein d'une Commission composée par moitié, de professeurs et de praticiens, même de quelques étudiants, élus par leurs confrères ou leurs camarades. C'est encore là une proposition que j'ai faite, il y a deux ans, au sujet du referendum que j'avais organisé dans le *Journal des Praticiens* et auquel plus de 1200 réponses, presque toutes les mêmes, nous sont parvenues. Telle est la marche régulière et sûre à suivre, et il n'y en a pas d'autre si l'on veut aboutir.

Au cours de ce dernier Congrès, on n'a pas hésité à demander — et pourquoi? — la suppression des sages-femmes. Les mœurs, comme on le voit, se sont adoucies; on ne guillotine plus, on supprime, toujours sans se demander par quoi on veut remplacer ce que l'on propose de détruire. Or, la guillotine sèche, sans phrases, ne nous dit rien qui vaille, et l'on nous raconte à ce sujet que le Pr Pinard a su trouver les mots justes pour conquérir l'approbation de toute l'Assemblée en protestant habilement et généreusement contre les conclusions trop subversives d'un rapporteur.

Ce simple incident prouve que tous les professeurs ne forment pas « une caste » constamment insensible ou indifférente aux injustices, et j'en connais beaucoup qui, partisans résolus des réformes nécessaires, veulent sincèrement améliorer sans jamais détruire ni supprimer. Ils savent fort bien que la Faculté est à un tournant de son histoire, et que si elle ne se réforme pas, elle peut sombrer un jour. Ils savent encore que le moment est bien choisi pour opérer sérieusement des réformes dans l'intérêt même de l'Enseignement médical français. Car, depuis quelques années, les étudiants étrangers reviennent à nous en plus grand nombre, parce qu'ils attachent toujours un prix inestimable à l'observation clinique, notre force et la gloire incontestée de la médecine française. C'est donc le moment d'agir et surtout de s'unir, en laissant de côté toutes les divisions de « castes » qu'on accentue peut-être en les signalant et qu'il conviendrait plutôt de dédaigner.

H. Huchard.

Œuvres de secours immédiats aux médecins. Un sou par semaine

Quand nous avons eu, avec mon cher collaborateur Ch. Fiessinger, l'idée de fonder l'*œuvre confraternelle* destinée à distribuer des secours presque immédiats aux

médecins et à leur famille éprouvés par l'infortune, je faisais allusion, dans un article qu'on n'a peut-être pas oublié, à la « contagion de l'exemple » (*Journal des Praticiens*, 30 octobre 1909). Or, elle vient de se produire d'une façon très heureuse.

La plupart des journaux médicaux de Paris ont constitué une « œuvre parisienne de secours immédiat et d'assistance à la famille médicale » pour une région comprenant surtout les départements suivants : Seine, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise. Mais, par exception, « l'œuvre peut agir de même à l'égard d'une famille médicale dont le chef ne serait pas de nationalité française ou n'exercerait pas dans la région dite parisienne ». Les membres *titulaires* paient une cotisation minima de un franc qui peut être rachetée, moyennant 100 francs, de même que la cotisation des *bienfaiteurs* (20 francs) peut-être rachetée moyennant 500 francs. Nous mentionnons cette œuvre, quoique la nôtre (naturellement) ait été passée sous silence.

En fondant notre *œuvre confraternelle* qui diffère sensiblement de celle-ci, puisqu'elle s'adresse à tous les médecins de France et même de l'Etranger qui nous donneront leurs adhésions, nous avons envoyé immédiatement de la part du directeur et du rédacteur en chef du *Journal des Praticiens*, la somme de 300 francs à l'Association générale des médecins de France riche à millions dont il est permis d'attendre le même acte de réciprocité. Nous désirions ainsi montrer notre constant souci de toujours nous associer aux œuvres de confraternité médicale, et il est à peine besoin d'ajouter que nous voudrons encore, personnellement et dans la mesure de nos moyens, coopérer à « l'œuvre parisienne ».

Avant l'importante réunion de notre conseil de surveillance fixée en mai prochain pour établir nos statuts, je me permets de suggérer une idée à tous nos lecteurs : celle de réserver toutes les semaines, le jeudi ou le dimanche par exemple, *un sou* pour notre œuvre confraternelle, en ayant soin de le mettre chaque fois dans une tirelire placée bien en vue dans le cabinet médical. On n'a pas idée comme cette tirelire qui rappelle un devoir confraternel à chaque instant, devient suggestive... La mienne est déjà placée pour moi et pour quelques malades reconnaissants (avec ces mots nettement tracés : œuvre confraternelle pour les médecins malheureux), et je n'ai pas besoin de vous dire que je me laisse souvent aller à mettre plus d'un sou... Et si l'un de ces malades très reconnaissants en paroles, comme il s'en trouve souvent, vous dit qu'il ne sait « comment s'acquitter de sa dette de reconnaissance », vous n'aurez qu'à lui montrer la tirelire avec l'écriteau (1).

Si tous nos lecteurs voulaient bien suivre cet exemple et ce conseil en réservant pour nos malheureux confrères un misérable sou par semaine, j'ai calculé que nous aurions plus de 30.000 francs par an.

(1) On trouve cette tirelire élégante (forme coffre-fort) aux magasins du Bon Marché, à Paris, pour 30 ou 40 sous.

Oh! Bienfaisante *tirelire médicale*, comme tu vas et comme tu peux soulager d'infortunes !

A ce sujet, ma tirelire va même nous être d'un grand secours. J'ai l'honneur d'être assez souvent consulté par des confrères de Paris, de province et même de l'Etranger qui viennent faire ausculter leur cœur. Je connais leur cœur moral, et je les préviens qu'à l'avenir, après la consultation, étant absolument insatiable, je ferai le geste de leur montrer la tirelire médicale. A leur tour, ils feront le geste d'y mettre plus d'un sou....

En attendant, notre *œuvre confraternelle* fait de continuels progrès tous les mois. Le 26 mars, nous avions 31.840 fr. qui s'élèvent aujourd'hui à 32.100 fr., et voici les nouveaux dons : MM. les Drs V., (à Sidi-Bel-Albès, 20 fr. ; R., (à Paris), 10 fr. ; E. L., (à Nice), 10 fr. ; KIRIKOW, (à Saint-Pétersbourg), 30 fr. ; SÉRANE, (à St-Nectaire), 40 fr. ; Un inconnu, 50 fr. ; Mme DOUARRE, (à Paris), 100 francs. Total 32.100 francs. — H. H.

La loi sur la « taxe de séjour » aux stations hydro-minérales et climatiques

Enfin, la voilà donc votée, cette fameuse loi de cure-taxe ou plutôt « taxe de séjour »! Depuis plus de cinq ans j'avais en vue de l'établir, en proposant au ministre de l'Intérieur la nomination d'une Commission permanente des stations hydro-minérales et climatiques de France ; et à la première séance de cette Commission, j'attachais une telle importance à cette loi, que je me suis exprimé en ces termes : « Nous avons beaucoup à travailler pour donner à nos stations hydro-minérales et climatiques l'importance qu'elles méritent. Mais, avant tout, la première chose à faire, c'est de mettre sur pied une loi de cure-taxe ou « taxe de séjour » destinée à faire profiter la France et les malades des énormes richesses hydro-minérales et climatiques que nous possédons. »

Avec l'aide de deux membres éminents du Conseil d'Etat, on s'est mis résolûment à l'œuvre, et la loi préparée par nous pendant près de deux années d'études, après avoir subi l'an dernier de graves mutilations et un échec au Sénat par suite d'interventions inopportunes, coupables et intéressées, vient d'être adoptée sans discussion par la Chambre des députés, dans sa séance du 25 mars.

Certes, la loi n'est pas parfaite, puisqu'elle n'est pas obligatoire, puisqu'elle n'a pu consacrer l'autonomie des stations hydrominérales, (chose impossible, paraît-il) et pour d'autres raisons encore... Mais elle est votée, et c'est là l'essentiel. Elle favorise les indigents, qui étaient injustement exclus de ce puissant moyen thérapeutique; elle favorise surtout les petites stations, qui deviendront grandes avec le nerf de la guerre commerciale, les « pécunes », comme disait Rabelais; elle favorise aussi les grandes stations qui deviendront plus importantes encore, même quelques-unes qui craignent un peu trop

la concurrence de leurs voisines voulaient consommer la ruine de celles-ci, et j'espère ne plus dire que, par notre indifférence, nous laissons perdre à la France plus de 200 millions par an (d'aucuns ont même dit : 500 millions !)

Quoique déformée à la suite de tortueux agissements bien difficiles à oublier pour l'avenir, voilà donc la loi votée, et si l'obligation n'a pas été édictée, vous constaterez que bientôt *toutes* les stations hydro-minérales et climatiques de France se verront dans l'obligation *morale* de demander et de pratiquer la taxe de séjour, en vertu de laquelle chaque baigneur devra laisser une faible somme pour l'entretien, l'embellissement et l'amélioration de ces stations. Malgré ses imperfections, cette loi un peu boiteuse servira les intérêts des malades et des stations hydrominérales ou climatiques; elle servira les intérêts du pays.

Les malades français resteront un peu plus chez eux, et les Etrangers qui aiment la France plus que tout autre pays, qui savent que la France très hospitalière est la contrée la plus riche en stations hydro-minérales dont la puissance thérapeutique est partout reconnue, viendront chez nous plus nombreux que jamais. Ils y recevront toujours le meilleur accueil, ils y reviendront encore et toujours, par reconnaissance envers nos eaux merveilleuses, nos climats si variés qui auront préparé ou assuré le rétablissement de leur santé. — H. H.

Communication faite au III[e] Congrès de Physiothérapie. — *Les colloïdes des eaux minérales de Vichy.* — L. Salignat (de Vichy). La présence des colloïdes dans les eaux minérales a une grande importance, si l'on en juge par les effets thérapeutiques des métaux colloïdaux.

En 1907, l'auteur a recherché et démontré l'existence des colloïdes électro-négatifs dans les Eaux de Vichy.

Ces recherches ont été faites au laboratoire de la Sorbonne avec toutes les garanties nécessaires.

Par la méthode des réactions des colloïdes entre eux et par la méthode du transport électrique, L. Salignat a reconnu la présence des colloïdes électro-négatifs dans les sources de Vichy qui suivent : Dubois, Mesdames, Parc, Chomel, Grande-Grille, Hôpital, Primelle, Lardy et Lucas.

NOUVELLES DIVERSES

Syndicat médical de Paris. — Le S. M. P. a élu, pour l'année 1910-1911, son bureau qui sera ainsi composé :

Président : D[r] Descoust.
Vice-Présidents : D[rs] Dalché et Butte.
Secrétaire général : D[r] E. de Pradel.
Trésorier : D[r] de Spéville.
Secrétaires des séances : D[rs] Berruyer et Acheray.
Avocat conseil : Maître de Fallois.
Rédacteur du Bulletin : D[r] Chapon.

NOTA. — Prière aux abonnés de s'adresser directement aux librairies pour les livres qu'ils demandent. Ils les recevront plus vite.

Comme Cholagogue Prophylactique

pour combattre la fermentation et les infections microbiennes, la Poudre Kutnow a maintenant soutenu l'épreuve du temps. Elle a été proclamée inestimable par le Corps Médical entier, lequel a besoin d'un antiseptique puissant et efficace, aussi agréable au goût que rafraîchissant. La Poudre Kutnow est donc toute indiquée dans toutes les maladies

De l'Estomac, du Foie, du Rein et de la Vessie causées par un Métabolisme défectueux et une Diathèse due à l'Acide urique

Sûr, Efficace et Doux

VILLA NORDSTERN, MARIENBAD, le 2 Octobre 1902.

« J'ai prescrit la Poudre Kutnow de temps à autre et je l'ai toujours trouvée sûre et parfaitement efficace. D'une action douce, elle n'irrite nullement les muqueuses et n'est suivie d'aucun mauvais effet. J'ai obtenu des résultats tout-à-fait excellents dans des cas de dyspepsie, d'hyperhémie du foie, de catarrhe intestinal et de constipation chronique. Elle a l'avantage d'être agréable au goût et peut être prise par les personnes d'une constitution délicate, à n'importe quelle époque de l'année.

« MAX PORGES, Docteur en médecine. »

La POUDRE KUTNOW se trouve dans toutes les bonnes Pharmacies

ECHANTILLONS ENVOYÉS GRATIS AUX MEDECINS

On est prié d'en faire un essai consciencieux

Nous invitons tout médecin à faire un essai consciencieux de la Poudre Kutnow. Ce remède doit ou triompher ou échouer après la vérification qu'on aura faite des mérites véritables et absolus auxquels il prétend. Sur demande adressée à MM. S. KUTNOW & Co, Ltd., 41, Farringdon Road, Londres, E. C., une quantité suffisante d'échantillons sera envoyée à tout praticien désireux d'en faire un essai clinique.

Veuillez remplir CE COUPON

et l'adresser à

MM. S. KUTNOW & Co Ltd.

41, Farringdon Road, LONDRES, E. C.

Docteur ....

Adresse ....

J. P.

S. KUTNOW & Co., Limited, 41, Farringdon Road, LONDRES (Angleterre)

Propriétaires aux États-Unis : KUTNOW Bros., Ltd., 853, Broadway, NEW-YORK CITY

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE



N° 19

7 Mai 1910

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France.................. **12 fr.**
Etranger : Union postale. **15 fr.**

Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. **6 fr.**
Etranger : Union postale. **10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 11 mai 1910. — M. *Morigny* : Traitement des ankyloses vicieuses du genou chez l'enfant par l'ostéotomie chantournante sus-condylienne (Technique de M. Lardennois). — M. *Decréton* : Contribution à l'étude du cancer primitif du poumon.

Jeudi 12 mai 1910. — M. *Jabouille* : La thérapeutique des maladies mentales et nerveuses dans les asiles publics d'aliénés. — M. *Judel* : Etude sur une phase de l'histoire du virus vénérien (1740-1850). — M. *Faige* : Hémorragies méningées simulant la méningite cérébro-spinale. — M. *Colleu* : La température et le pouls dans la fièvre typhoïde de l'enfant. — M. *Chemin* : Maladie d'Addison chez l'enfant. — M. *Barré* : Le cœur de l'enfant dans la scarlatine. Contribution à l'étude du cœur dans les maladies infectieuses. — M. *Dériberé-Desgardes* : Des arthropathies chez les hémophiles.

NOUVELLES DIVERSES

Médecin des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 26 avril.* — Ont obtenu : MM. Weil (L.), 20 ; Nattan-Larrier, 20 ; Darré, 20.

Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours des médecins des hôpitaux : MM. Hudelo, Barbier, Macaigne, M. Labbé, Gaucher, Ballet, Legry, Galliard, Blum.

Chirurgien des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 26 avril.* — Ont obtenu : MM. Chifoliau, 19 ; Grégoire, 14 ; Marcille, 19.

Séance du 28 avril. — Ont obtenu : MM. Mercadé, 18 ; Bréchot, 16 ; Gernez, 16.

Séance du 30 avril. — Ont obtenu : MM. Lardennois, 17 ; Martin, 16 ; Alglave, 20.

Assistance médicale. — Lecture des copies. — *Séance du 26 avril.* — MM. Malterre, 20 ; Lehmann, 17 ; Baldini, 24 ; Bourrillon, 20.

Séance du 28 avril. — Ont obtenu : MM. Rougé, 27 ; Dupuy (J.), 19 ; Douzy, 31 ; Lazard, 26.

Séance du 30 avril. — Ont obtenu : MM. Adam de Beaumais, 29 ; Déséglise, 30 ; Coriat, 26 ; Barbier, 23.

Séance du 2 mai. — Ont obtenu : MM. Guilhaume, 27 ; Journée, 29.

Hôpitaux de Versailles. — Un concours pour la nomination d'un interne en médecine sera ouvert le 13 mai.

Les internes sont nourris, logés, chauffés et éclairés ; ils reçoivent, en outre, un traitement annuel : de 360 francs pour la 1re et la 2e année, de 500 francs pour la 3e et la 4e année.

Un prix annuel de 100 francs (fondation de Bizy) et un prix biennal de 600 francs (fondation Despagne) ont été institués en faveur des internes les plus méritants.

Par autorisation de l'Université de Paris, les élèves de 3e et 4e année d'études médicales peuvent faire, comme internes à Versailles, le stage hospitalier, ainsi que le stage obstétrical exigés par la Faculté de médecine.

Les candidats au concours devront se faire inscrire au Secrétariat, à l'Hôpital civil. Le registre d'inscription sera clos le lundi 9 mai 1910.

Faculté de médecine de Bordeaux. — Des concours pour la place de chef de clinique ophtalmologique et pour celle de chef de clinique d'accouchements seront ouverts le 27 juin 1910. Inscription jusqu'au jeudi 23 juin.

Hôpitaux de Saint-Etienne. — Un concours public pour la nomination d'un médecin des hôpitaux de Saint-Etienne sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 5 décembre 1910.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat des hospices, rue de la Badouillère, à Saint-Etienne.

Ecole du service de santé militaire. — Un concours sera ouvert le 14 juin prochain (épreuves écrites pour l'admission en 1910 de 64 élèves à l'Ecole du service de santé militaire. Les inscriptions seront reçues dans les préfectures du 1er au 18 mai. Les épreuves orales auront lieu du 25 juillet au 19 août. Le programme arrêté le 7 avril 1910 donnant les conditions du concours a été inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la Guerre (partie supplémentaire).

Les candidats déclarés admissibles au premier degré au concours de 1909, sans avoir été reçus à l'Ecole, sont dispensés de subir à nouveau les épreuves écrites, sauf renonciation de leur part au bénéfice de cette admissibilité.

Internat de Saint-Lazare. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés internes titulaires, MM. Renault (Ch.), Ferté, Lévy (G.), Duroeux, Wollmann, Dogny.

QUESTIONS TRAITÉES. — *Écrit* : Rapports des reins. — Hydronéphrose.

Oral : Gommes de la langue. — Diagnostic et complications de la métrite blennorrhagique. — Diagnostic et traitement de l'arthrite blennorrhagique.

Internat. — CLASSEMENT DES CANDIDATS. — Sont nommés Internes titulaires : MM. Morancé, Le Grand, Huber, Villette, Bodineau, Weissembach, Madier, Pruvost, Routier, Desplas, Gauchery, Turquety, Mlle Condat, MM. Chauvet, Baumgartner, Monod (R.), Amaudrut, Virenque, Bollack, Gouguet de Girac, Moulonguet, Vincent (Max), Jumon, Bloch (J.), Gautier, Gillard, Labourdette, Gutmann, Veil (E.), Desbouis, Écalle, Petit (H.).

Mlle de Jong, MM. Ducamp, de Berne-Lagarde, Paris, Malarte, Maurer, Philippon, Pizon, Vignes, Sebillot, Ramadier, Bougot, Vilbort, Roy, Heuyer, Porak, Dufourmentel, Bloch (A.), Pignot, Croissant, de Cumont, Durand (H.), Hébrard, Rousselot, Lévy (A.), Feil, Girault (A.), Legal-Lasalle, Donzelot, Gassier.

Sont nommés Internes provisoires : MM. Rudelle, Besset, François, Boivin, Desvaux de Lyf, Ferrand, Pernet, Vaudescal, Mlle Hertz, MM. Monbrun, Thiers, Mlle Leven, MM. Rouillard, Bouttier, Mlle de Pfeffel, MM. Mallet (Ch.), Colombe, Delort, Escalier, Plaisant, Netter, Beloux, Cleisz, Leblanc, Bloch (R), Gautruche, Parat, Bue, Weber (A.), Delivet, Genil-Perrin.

Larue, Dubois (R.), Tzanck, Vielle (A.), Kœchlin, Lefèvre, Prigent, Krebs, Coulnaud, Héricourt, Girard, Nadal, Tissier Jacquemin, Duval, Pierret, Miriel, Chiemanian, Pimpanéau, Bruel, Monod (A.), Pollet, Gouverneur, Le Maux, Richard (G., Godlewski, Lévi (I.), Durand (G.), Jacquet, Cassard, Larroque, Sourdille, Barthélemy, Besançon, Massard, Latil, Avezou, Alexandre, Besnard (J.), Butin, Baudouin (E.), Lucas-Championnière, Mlle Blanchier, MM. Monod (R.), Coppin, Mossé, Faveret, Achard, Legrain.

XIe Congrès français de médecine. — Le XIe Congrès français de médecine siègera à Paris les jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 octobre 1910, à la Faculté de médecine.

Le bureau du Congrès est composé de MM. le Pr Landouzy, président; Balzer et Troisier, vice-présidents; Marcel Labbé, secrétaire général; Laignel-Lavastine, secrétaire général adjoint; Galliard, trésorier; P. Masson, éditeur, trésorier adjoint.

Les questions suivantes désignées par le précédent Congrès seront l'objet de rapports :

1° Des bradycardies, par MM. Vaquez et Esmein (de Paris); Gallavardin (de Lyon); 2° Traitement des épilepsies symptomatiques, par MM. Souques (de Paris); Bosc (de Montpellier); 3° Rapports du foie et de la rate en pathologie, par MM. Gilbert et Lereboullet (de Paris); Roch (de Genève).

Les questions suivantes seront mises à l'ordre du jour pour les discussions du Congrès :

1° Les accidents de la sérothérapie;

2° Les méningites cérébro-spinales aiguës;

3° La tuberculinothérapie;

4° Les affections du pancréas.

Les souscriptions devront être envoyées à M. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint Germain, Paris.

Tout ce qui concerne la partie scientifique ou administrative du Congrès devra être adressé à MM. Marcel Labbé, 9, rue de Prony, Paris, et Maxime Laignel-Lavastine, 45, rue de Rome.

Voyages d'études médicales aux stations hydro-minérales et climatiques de France. — Le 10e voyage d'études médicales aura lieu du 30 août au 10 septembre 1910.

Il comprendra les stations de Savoie et du Dauphiné : Hauteville (Sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Uriage.

Le V. E. M. de 1910 — comme les neuf précédents — se place sous la direction scientifique de M. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, qui fera sur place des conférences sur la médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

Réduction de moitié prix sur tous les chemins de fer pour se rendre, de son lieu de résidence, au point de concentration Lyon.

Les médecins étrangers bénéficient de cette réduction à partir de la gare d'accès sur le territoire français.

Même réduction est accordée, à la fin de la tournée, au point de dislocation : Uriage, pour retourner à la gare qui a servi de point de départ.

De Lyon à Uriage, prix à forfait : 300 francs pour tous frais; chemins de fer, voitures, hôtels, nourriture, transports de bagages, pourboires.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Caron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e) ou à M. Jouaust, 4, rue Frédéric Bastiat, Paris (8e).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 août 1910, terme de rigueur.

— Nous apprenons avec plaisir la fondation de *La France Médico-Thermale et Climatique*, qui tout en étant un organe scientifique est en même temps un organe de défense des stations françaises.

Le Dr Cauvy (de La Malou) a pris la direction de ce journal.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Verrier, ancien préparateur à la Faculté de médecine; Chevillon, ancien député de Marseille; Métoz (d'Isle-sur-le-Doubs (Doubs); Pr Trolard (d'Alger).

FER QUEVENNE
Approuvé par l'Académie de Médecine.— Fer métallique pur, très soluble, plus actif, plus économique et mieux toléré que les sels, le seul inaltérable. 0,05 de poudre à chaque repas. 14, R. Beaux-Arts, Paris.


Lactéol
du Dr BOUCARD
Entérites
Lactéol
du Dr BOUCARD



VARIÉTÉ

L'inconscient dans la rue

Les industriels qui plantent les écriteaux de leurs réclames en pleine campagne, le long des voies ferrées, témoignent d'une connaissance très avertie de notre fonctionnement mental. Le voyageur à l'attention flottante, semi-engourdie, regarde vaguement les tableaux des prairies et des bois fuir dans l'encadrement trépidant des portières. Des panneaux décorés de caractères blancs sur fond bleu lui annoncent tous les quelques kilomètres le nom du meilleur des chocolats. Il lit machinalement et c'est un procédé tout automatique qui lui enfonce dans l'esprit l'idée de supériorité associée à la représentation mentale du produit.

Ces fabricants de chocolat sont de grands psychologues. Ils réalisent pour la vente de leur denrée, et chez les acheteurs possibles, une excellente éducation visuelle de l'inconscient. Et ces acheteurs ne sont pas seulement possibles, ils apparaîtront dans les magasins et sans le moindre doute. C'est en effet une propriété spéciale de l'inconscient, de tendre à l'action pour les diverses couches de souvenirs qui y sont fixées.

De là l'utilité de la censure. La licence des théâtres, l'érotisme dans les arts créent chez les spectateurs, voire les passants, des habitudes mentales correspondantes au genre de perceptions auditives ou visuelles qu'ils enregistrent parfois à leur insu. L'austère M. Bérenger n'a point tort et il serait surprenant qu'un esprit fin comme Anatole France s'y fût trompé, si ce prosateur exquis ne sacrifiait au besoin de l'ironie qui crée le fond de sa nature l'expression des vérités les plus élémentaires. Que les directeurs de casino retranchent l'exhibition de leurs nudités féminines derrière des intérêts d'esthétique supérieure, à d'autres la pauvreté de cette défense. Entre les nobles statues qui peuplent les galeries du Louvre et la nudité d'une fille de Montmartre, il y a quand même quelque différence. Et puis les premières sont en marbre, ne l'oublions pas. Contempler une statue en pierre ou une femme dans la

même posture, non vraiment, on ne saurait conclure chez les spectateurs à la conformité d'une impression identique.

Dans notre société, l'éducation de l'inconscient, réalisée par voie d'affiches, d'images, d'exhibitions plastiques, offre ce caractère de ne s'adresser qu'à la bourse et aux parties inférieures de l'être. La censure, supprimée comme inutile, possédait, à côté d'inconvénients réels, les vertus d'une digue opposée à l'envahissement licencieux des lettres et des arts. L'inconscient s'éduque plus vite dans le mal que dans le bien, il y faut moins d'effort. A tout le moins, si le libre cours est accordé au flot des productions malsaines, qu'aucun obstacle n'entrave la réalisation des efforts vraiment féconds.

De cela, personne n'a cure. Le mot : égalité, inscrit sur le fronton de nos monuments publics, apparaît à la façon d'une excitation permanente. Il flatte les passions basses, puisque, défi aux lois de la nature, il ne peut se réaliser que dans la honte d'un nivellement par en bas. Quels souffles de haine ce terme égalité verse chaque jour dans les âmes, on le comprendra peut-être dans dix ans, quand l'effort de quinze siècles de civilisation aura été anéanti sous la furie des appétits déchaînés Reconnaissons, en attendant, qu'étaler cette maxime d'égalité sur la façade du moindre corps de garde, est une singulière manière de parfaire l'éducation de l'inconscient.

Si encore, l'élévation de l'instruction dispensée à l'école contrebalançait les effets de cette atmosphère dissolvante, respirée dans les rues. Mais l'école ne s'occupe guère que de la raison et se contente de bourrer la mémoire. L'inconscient n'est meublé que par les notions qui lui parviennent peu à peu de la zone consciente. Ce sont résidus de souvenirs qui n'agiront jamais sur les actes d'une façon efficace et vraiment généreuse.

En Amérique, pays d'utilité sociale, on agit tout autrement. Ne prenons qu'un exemple. Alors qu'en France tous les auteurs primaires s'évertuent à rabaisser l'éclat de notre passé, dans les écoles de Californie il en va tout autrement (1). Des noms de généraux inconnus, des rappels d'événements sans intérêt s'enflent dans les livres et dans la bouche des maîtresses, comme les noms de César, d'Attila ou de Napoléon, ou comme la date de l'avénement de Cromwell.

Voilà une excellente éducation de l'inconscient. Elle réveille les enthousiasmes, stimule les réactions nationales qui font reculer la décadence et la mort. L'Amérique veut vivre. C'est un désir que nous ne pouvons que lui envier.

ACTUALITÉ

Les stations hydrominérales peu connues

Il faut les faire connaître, ces stations hydrominérales très modestes, dont on ne parle pas, même dans les livres, et dont il convient d'encourager les efforts.

A *Usson*, non loin de Quérigut, dans l'Ariège, se trou-

(1) Firmin Roz : *L'énergie américaine*. Flammarion, éditeur, 1910.



vent des eaux rentrant dans le cadre des sulfurées sodiques et arsenicales faibles (sources Sainte-Geneviève et Las Lays), pouvant être utilisées dans les affections chroniques des bronches, les dermatoses rebelles, les plaies à cicatrisations lente, même dans les pharyngites granuleuses, les affections utérines, les rhumatismes chroniques, les névralgies rhumatismales, la syphilis, le diabète (1). Cette petite station dont la buvette était « représentée par une petite masure en bois lamentable », a été sérieusement améliorée; elle a besoin de l'être encore, si l'on veut que les malades y viennent en plus grand nombre. Elle a un nouvel effort à faire pour arriver au succès qu'elle mérite.

Personne ne savait encore qu'à *Dinan*, une jolie petite ville des Côtes-du-Nord que j'ai visitée il y a trois ans, ou trouve des eaux minérales presque complètement abandonnées, quoique déjà décrites par du Hamel, Fanoix, Chiffoliau aux XVIIe et XVIIIe siècles, par Bigeon en 1812, puis analysées par Malaguti en 1862, et employées autrefois avec un certain succès par Frémy, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris. Elles appartiennent à la catégorie des eaux ferro-alcalines, et elles ont l'avantage d'être à proximité des bains de mer à Saint-Jacut ou Saint-Briac, à Dinard ou Saint-Malo. Ce sont des eaux reconstituantes, utiles dans la chlorose, l'anémie, la convalescence des maladies graves, quelques affections de l'estomac et des reins (1). Malheureusement, comme me l'écrit le Dr Janvier (de Dinan), la source a subi quelques infiltrations qui l'ont contaminée et l'ont fait abandonner. Nul doute que la municipalité de l'endroit ne veuille faire son devoir en entreprenant des travaux pour assurer la pureté des eaux.

S'il y a lieu, nous reviendrons sur les stations hydrominérales peu connues, parce qu'il nous semble juste de venir au secours des faibles et de les encourager. Il n'est même pas inutile de prendre la défense de nos stations prospères, s'il est vrai qu'elles sont, comme celle de Vichy par exemple, outrageusement calomniées jusqu'en Angleterre par des écrivains sans doute à la solde d'un pays capable de déchaîner la guerre sur un faux en écriture diplomatique et d'utiliser toujours à son profit nos découvertes qu'il ne peut faire. Il y a là un procédé déloyal qu'il suffit aujourd'hui de stigmatiser. — H. H.

Encore le Congrès des Praticiens

Je reviens sur ce sujet pour rectifier une erreur que l'on m'a fait commettre (16 avril 1910, page CCLXV) au sujet de la suppression des sages-femmes. Cette suppression n'a pas été proposée au Congrès des praticiens par M. Georges Bertillon dans son très remarquable rapport sur *l'avorte-*

(1) PAUL LAGUERRE : Etude sur les eaux d'Usson, Toulouse, 1907.

(1) PIEDVACHE : Notice médicale sur les eaux minérales de Dinan. — Dinan, 1877.

ment au point de vue médico-social, mais par M. G. Menusier à l'un de nos syndicats médicaux. J'ai été mal informé, et M. Georges Bertillon n'a pas accusé toutes les sages-femmes, quand elles font dignement leur devoir (et c'est la grande majorité), mais *quelques* sages-femmes, indignes avorteuses et avides d'une publicité malsaine, même criminelle dans les journaux; il a stigmatisé ces dernières comme elles le méritent. Son rapport, que je viens de lire, est aussi pondéré et documenté qu'intéressant, ce dont on doit même le féliciter, et ses conclusions sont bien loin de mériter la qualification de « subversives », comme on peut le voir par ces trois vœux soumis au Congrès : 1° que le nombre des sages-femmes soit limité; 2° que l'exercice de la profession de sage-femme soit soumis à la surveillance d'un service d'inspection ; 3° que la fausse couche naturelle ou non figure parmi les maladies soumises à la déclaration obligatoire. Si les deux premières propositions sont discutables, la dernière est certaine de recevoir l'approbation unanime, si l'on veut, comme le dit le distingué rapporteur, que la maladie sociale des manœuvres abortives ne menace pas la vie même de la nation.

En cela, on pourra dire que M. Georges Bertillon (de Maisons-Laffitte) aura rendu, par son rapport et les conclusions qui le terminent, un grand service à notre pays, en faisant de la salubrité sociale.

J'aurais voulu encore revenir sur l'important rapport de M. Lafontaine au sujet de l'enseignement médical et dire que, si la Faculté de médecine « constitue une caste », ce qui se réalise malheureusement dans beaucoup de circonstances, on ne doit pas accuser tous les professeurs de cette mentalité spéciale et ridicule ; car, j'en connais dont l'esprit très libéral est ouvert à toutes les réformes. Ce qui tend du reste à produire ce singulier esprit de caste, ce sont les travestissements dont s'affublent en robes ou en habits brodés les professeurs officiels et les académiciens. On n'a pas idée comme ces bizarres accoutrements agissent par action réflexe sur la cervelle de quelques-uns ! « Si les magistrats — disait Pascal autrefois — avaient la vraie justice, si les médecins avaient le vrai art de guérir, ils n'auraient que faire de bonnets quarrés. »

J'ai déjà traité cette question (Histoire ancienne et Histoire moderne, *Journal des Praticiens*, n° 3, 16 janvier 1909), et à ce sujet on peut lire la malheureuse histoire de Vicq d'Azyr dans le 10e volume des *Causeries du lundi* de Sainte-Beuve (pages 278-311). On y verra combien ce pauvre Vicq d'Azyr eut à souffrir parce qu'il avait du succès dans son enseignement libre. Aussi, les représentants de l'Enseignement officiel adressèrent cette supplique au roi vers 1780 : « Ordonnez qu'il n'y ait plus, comme il n'y a jamais eu, qu'un Corps de médecine enseignant dans votre capitale ; et ce Corps, jouissant de son institution, redoublera de zèle et méritera de plus en plus la protection et les bontés de son roi. » C'était bien (avec la fameuse caste d'alors), le monopole de l'Enseignement supérieur que

l'on demandait et que l'on obtenait, il y a 130 ans.

On m'apprend encore que le Congrès a décidé de faire une démarche auprès du ministre de l'Instruction publique. Alors, nous sommes d'accord pour penser, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, qu'il vaut mieux agir par persuasion que par violence. Que si le ministre refuse toute satisfaction aux vœux des praticiens et des étudiants, il se mettra dans son tort et ceux-ci auront raison d'élever la voix. Ils obtiendront alors les réformes nécessaires, parce qu'ils auront le bon droit avec l'opinion publique pour eux et parce qu'ils auront tenu une conduite calme, ferme et digne de la belle cause qu'ils veulent servir. — H. HUCHARD.

Société de Médecine de Paris.

Les obésités irréductibles. (Suite). — M. GUELPA, contrairement à l'idée de M. Marcel Labbé, pense qu'il n'y a pas d'obésités irréductibles, à la condition de soumettre le malade à la cure de désintoxication et de réduction nécessaire. En effet, si l'on conseille des périodes de privation totale des aliments et des purgations pendant trois ou quatre jours, complétées par une alimentation végétarienne et aqueuse beaucoup plus restreinte que celle appliquée aux malades de M. Marcel Labbé, on assiste toujours à l'amaigrissement progressif avec disparition proportionnelle des accidents morbides.

A propos d'un cas d'ulcère rond de l'estomac. — M. E. PICHEVIN. — En pleine santé, une femme est prise de violentes douleurs dans le ventre et meurt en 10 heures avec les signes d'hémorrhagie interne, sans qu'il y ait eu hématémèse ni mælena. L'autopsie prouva qu'il n'y avait pas de rupture tubaire, mais ouverture de la gastro-épiploïque droite par un ulcus rotondum qui n'avait pas laissé couler une goutte de sang dans l'estomac. L'hémorrhagie s'était faite dans l'arrière-cavité des épiploons. La mère de la malade était morte d'un cancer stomacal. Son frère eut peu après une hématémèse très grave due à un ulcère de l'estomac. L'auteur passe en revue les différentes affections des organes génitaux qui peuvent être prises pour l'ulcère perforé, et réciproquement.

MM. BROUARDEL et ROBSON ont publié des cas ou l'ulcus avait été pris pour des grossesses tubaires rupturées. M. POZZI pense qu'Henriette d'Angleterre est morte non d'ulcus gastrique, mais de rupture de grossesse tubaire.

La fièvre typhoïde dans la ville de Paris et le département de la Seine. — M. Paul VINCEY. — En ce qui concerne Paris, la fièvre typhoïde a beaucoup diminué de fréquence depuis un demi-siècle.

Elle est actuellement de 10 décès pour 100.000 habitants.

Tous les arrondissements ont participé à cette réduction. Les arrondissements du centre sont cependant plus mal partagés que ceux excentriques du Nord. Le xxe arrondissement (parmi les plus pauvres) s'est toujours fait remarquer par une fréquence typhique moindre. La cause en est que les puits sont très rares dans cet arrondissement. En ce qui concerne les communes suburbaines, la boucle Nord-Ouest de la Seine montrait une fréquence typhique beau-

coup plus forte que partout ailleurs. Cela tenait à la mauvaise alimentation en eau de Seine des 8 communes de cette région jusqu'à la fin de 1905. Depuis le début de 1906, cette eau de Seine est filtrée à la nouvelle installation du Mont-Valérien. La fièvre typhoïde en a été réduite de moitié. Cette reduction a été moindre dans les communes basses, à cause de l'influence néfaste de l'usage de l'eau des puits qui sont tous contaminés. (Un ensemble de projections des plus intéressantes anime cette communication.)

Des injections sous-cutanées d'eaux minérales considérées au point de vue pratique et thérapeutique. — M. Sersiron (de La Bourboule). — Les injections sous-cutanées d'eaux minérales ne sont pas suffisamment étudiées pour que nous puissions d'ores et déjà les appliquer au traitement des malades qui nous sont envoyés dans les villes d'eaux et confiés par les médecins de famille. C'est un procédé mal connu, dangereux dans certains cas, qui doit rester prudemment à l'étude dans les laboratoires.

L'auteur se refuse à faire, dans aucun cas, des injections sous-cutanées d'eaux minérales, tout en souhaitant que dans l'avenir la méthode se perfectionne assez pour être applicable en clinique d'ici quelques années; il espère que ses conclusions et ses réserves prudentes seront approuvées par la grande majorité de ses confrères médecins traitants et hydrologues.

Réflexes gastriques. — M. G. Reignier (de Surgères).

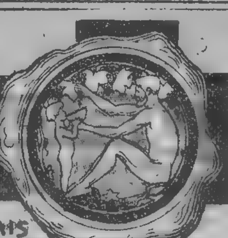
Evolution moderne de l'éducation physique en France. — M. Maurice Faure. — (*8 avril 1910*).

Société des chirurgiens de Paris

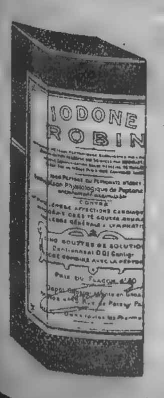
Tumeur sacro-coccygienne. — M. Barbarin a eu l'occasion d'opérer une tumeur sacro-coccygienne sur un enfant de 13 mois. Il s'agissait d'une tumeur grosse comme les deux poings, à très large pédicule, recouverte de peau saine, qui ne s'accompagnait d'aucun trouble nerveux et qui avait grossi très rapidement. L'intervention montra qu'elle n'avait aucune connexion profonde. Guérison. Il s'agissait vraisemblablement d'une *inclusion fœtale*, car l'examen histologique montra des cellules diverses : pavimenteuses, cylindriques, salivaires, disséminées sans ordre et plus particulièrement des villosités choriales.

Traitement des paralysies infantiles par la bande de Bier. — M. Mauet a obtenu un certain nombre de résultats intéressants dans la paralysie infantile, en ajoutant au traitement classique par le massage et l'électricité l'emploi de la bande de Bier appliquée tous les matins sur les membres paralysés.

Large trépanation pour ostéomyélite fistuleuse du crâne. — M. Monnier a eu l'occasion d'opérer un garçon de 14 ans qui était atteint d'ostéomyélite fistuleuse du pariétal droit et qui avait été pris subitement de crises d'épilepsie jacksonienne avec parésie du bras gauche. Il tailla un large lambeau cutané et mit à jour un pariétal farci de petits foyers d'ostéomyélite, dont deux avec séquestres. Il enleva la presque totalité du pariétal, un peu du frontal et évoqua ainsi un abcès extra-dural qui comprimait le cerveau. Réunion avec drainage. L'enfant est présenté complètement guéri. Une grande partie de la perte de substance est comblée par de l'os néoformé.




SANS ALCOOL


IODONE ROBIN

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France .... **12 fr.**
Etranger : Union postale. **15 fr.**
Prix spéciaux pour les Étudiants
France .... **6 fr.**
Etranger : Union postale.. **10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 18 mai. — Mme *Libin* : De l'avenir des femmes ayant eu des pleurésies avant ou après la puberté et devenant mères. — M. *Besnard* : Considérations sur quelques cas de sialorrhée. — M. *Ehrenpreis* : Contribution à l'étude de l'hystérectomie vaginale élargie (ou opération de Schuchardt-Schauta. — M. *Limouzi* : Contribution à l'étude des applications chirurgicales du baume du Pérou. — M. *Renevey* : Traitement des abcès péri-amygdaliens.

Jeudi 19 mai. — M. *Coillot* : Contribution à l'étude des brûlures de l'œil par l'acide sulfurique. — M. *Parturier* : La colique vésiculaire. — M. *Robin* : Contribution à l'étude du traitement de la coxalgie et du mal de Pott. — M. *Hamel* : Traitement de la tuberculose ganglionnaire cervicale. — M. *Baud* : Essai de topographie sanitaire de la ville de Lille. Les conséquences du surpeuplement et de la promiscuité. — M. *de Baudre* : De la mesure des réflexes achilléens et rotuliens. — M. *Mallein* : L'érythème nerveux. — M. *Villard* : L'hydropisie de la vésicule biliaire.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier* : M. Lhomer, médecin-major de 2e classe.

Officier de l'Instruction publique. — MM. Bigeard, Ehrhardt, Menusier, Serre-Despagnat, à Paris.

Officier d'Académie. — MM. Aroust, Barbarin, Barcat, Chéron, Chirié, Dominici, Hutinet, Janin, Parmentier, Pley, Sabatié, Vanel, Roncé, Simol-Izanski, à Paris; Gally, à Carcassonne; Gébert, à Ablis (Seine-et-Oise); Tillaye, à Tours; Weiller, à Nancy; Oberlé, à Oran.

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent* : M. Sirot, à Flavigny-sur-Ozerain (Côte-d'Or).

Médaille de bronze : MM. Bolants, à Lille; Garbau, interne des hôpitaux de Paris; Bloch, interne provisoire des hôpitaux de Paris; Besnard, Donzé, Drouet, Gaillard, Molina, Schoofs, Tripier, Bréger, externe des hôpitaux de Paris.

NOUVELLES DIVERSES

VIe Congrès de gynécologie, d'oèstétrique et de pédiatrie (Toulouse 22-27 septembre 1910). — La VIe session du Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pédiatrie se tiendra à Toulouse, du 22 au 27 septembre 1910, sous la présidence de M. le professeur Kirmisson.

Les Présidents de section seront :

Pour la Pédiatrie, M. le professeur Kirmisson;

Pour la Gynécologie, M. le professeur Hartmann;

Pour l'obstétrique, M. le professeur Rouvier.

Voici les questions qui seront l'objet d'un rapport, avec le nom des rapporteurs :

Formes aiguës curables de la tuberculose pulmonaire chez l'enfant : M. Aviragnet.

Eczéma des nourrissons : M. Rocaz.

Ostéomyélite vertébrale : M. Grisel.

Sténose pylorique des nourrissons : MM. Frédet et Guillemot.

Mégacolon : M. Patel.

Tumeurs solides de l'ovaire : M. Mériel.

Rapports de la lithiase biliaire avec la grossesse et l'accouchement : MM. Audebert et Gilles.

Pathogénie et traitement des vomissements graves de la grossesse : M. Fieux.

Des réductions importantes seront consenties, en faveur des congressistes et de leur famille, par toutes les compagnies de chemins de fer français, par les hôtels et restaurants de Toulouse.

D'intéressantes excursions seront organisées, qui permettront de visiter, à prix très réduits la Cité de Carcassonne, et les sites les plus pittoresques des Pyrénées (Luchon, Bagnères-de-Bigorre, Luz-Saint-Sauveur, cirque de Gavarnie, etc.). Le programme détaillé des fêtes et excursions sera communiqué à la Presse et individuellement à chaque souscripteur dans le courant du mois d'avril.

La cotisation est fixée à 20 francs pour les membres titulaires, à 10 francs pour les membres adhérents (femmes ou enfants des titulaires et étudiants en médecine). On peut dès aujourd'hui en envoyer le montant à M. le Dr Gilles, trésorier du Congrès, 12, rue des Couteliers, Toulouse.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Pr Audebert, secrétaire général du congrès, 1, place Matabiau, à Toulouse.

Hospices civils de Saint-Etienne. — La Commission administrative des hospices civils de Saint-Etienne donne avis qu'un concours public pour la nomination d'un médecin de ses établissements sera ouvert à l'Hôtel-Dieu de Lyon, le lundi 5 décembre 1910.

Ce concours aura lieu devant un jury médical présidé par un membre de la Commission administrative des hospices. Il se composera de cinq épreuves.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat des hospices, rue de la Badouillère, à Saint-Etienne.

Prix Zambaco Pacha. — Le Dr Zambaco-Pacha vient de doter la *Société de médecine et d'hygiène tropicales*, de 3 prix, l'un de 1.000 francs, et 2 de 500 francs destinés à récompenser les 3 meilleurs mémoires relatifs à la question de « la contagiosité de la lèpre ».

Les travaux présentés devront comporter des recherches personnelles et « des observations scientifiques minutieuses et consciencieuses prises sur les lieux mêmes ».

La commission des prix Zambaco-Pacha a décidé que les candidats auraient à traiter des questions suivantes :

I. La lèpre est-elle héréditaire ?

II. La lèpre est-elle contagieuse d'homme à homme ?

III. La lèpre est-elle transmissible aux animaux ?

Aux mémoires présentés devront être annexés, s'il y a lieu, les moyens de contrôle tels que préparations microscopiques, photographies, etc.

Les mémoires écrits en français devront être adressés, 18, rue de Grenelle, Paris, au Secrétaire général de la Société de médecine et d'hygiène tropicales, avant le 1er avril 1912.

Médecine militaire. — Est nommé dans le cadre des médecins de réserve : Au grade de médecin aide-major de 2e classe. M. le médecin auxiliaire Moncenix.

Sont nommés dans le cadre des officiers de réserve de l'armée territoriale : Au grade de médecin principal de 1re classe de réserve, MM. les médecins principaux de 1re classe de l'armée active retraités, Ballot, Maljean, Rénaut.

Au grade de médecin-major de 1re classe de réserve, MM. les médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités : Lanel Knoll.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. les médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités : Courtois, Forgue, Ohier.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, MM. les médecins-majors de 2e classe de l'armée active démissionnaires : Blondeau, Niéger, Battey.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale: M. Doyon, ex-médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale réintégré.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale: M. Poulain, ex-médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale réintégré.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve : MM. les docteurs en médecine : Daunay, Névigiski, Nicolaïdi, Teissonnière, Mauran, Jourdan, Maurion, Bouveret, Tournay, Compayré, Eudes, Macé de Lépinay, Maillard, Viceschawver, Person, Derrien, Blanluet, Thévenet, Ribes, Faix, de Rocca-Serra, Bridoux, Huleux, Pezet, Anglada, Simonin, Fanjoux, Mignard, Bourret, Valdeiron, Cagninacco, Marquez, Thomas, Sourdat, Audibert, Coupel, Ancibure, Franchiu, Tartanson, Terron, Rollin, Fassou, Aubry, Hanus, Perrier, Mornet, Pasquier, Martz, Bertrand, Charette de la Contrie, Phéline, Feuillette, Lacroix, Bernard, Fleig, Bourdeau de Fontenay, Bilot, Henrionnet, Lavabre, Simon, Sabatier, Vincent, Cadoul, Chiray, Doyen, Boutin, Valeton, Herbaux, Lioubes, Clerget, Crozet, Pizard, Froustey, Pfeiffer, Eiglier, Charlin, Bousquet, Teissier, Bonnefon, Agnely, Palauqui, Fiolle, Cortade, Lamare, Perret, Jeannin, Bignon, Routier, Sabatier, Cames.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : MM. les docteurs en médecine Bondet, Viel, Cocheret.

L'Assemblée générale de « La Maison du Médecin ». — « La Maison du Médecin » vient de connaître, en sa dernière Assemblée générale, la joie du triomphe et le vertige des ascensions rapides ; son budget passait de 10.000 francs l'an dernier à 66.000 francs cette année, à la suite d'un don, déjà signalé, de 50.000 francs, fait par un généreux confrère désirant garder l'anonymat ; or, la révélation sensationnelle vient d'être faite à cette Assemblée qu'un château de toute splendeur va appartenir à cette œuvre de haute solidarité, plus un revenu annuel de 60.000 francs.

Ce don, demeuré anonyme aussi, consacre définitivement la marche triomphale de « La Maison du Médecin » à qui sont assurées de nouvelles libéralités et la plus durable destinée.

En effet, à la réunion du Conseil d'administration suivant l'Assemblée générale, deux nouvelles impressionnantes ont été à nouveau enregistrées : 1° La reconnaissance d'utilité publique de « La Maison du Médecin » sera un fait acquis dans quelques semaines ;

2° Un nouveau don vient encore s'ajouter aux précédents. Un bel immeuble dans la campagne avec différents revenus, susceptible de recevoir très confortablement dans un court délai une dizaine de pensionnaires.

« La Maison du Médecin » est désormais solidement assise, prête à réconforter le Corps médical français, grâce à des appuis restés jusqu'ici d'ordre médical.

L'Assemblée générale s'est clôturée par la nomination de six conseillers nouveaux : MM. Bérillon, Buret, Cazin, Dedet, Milian, Régis. Dr Wicart, secrétaire.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Scarella (de Marseille).



VARIÉTÉ

L'éducation spontanée chez les animaux.

Ce n'est pas seulement par le dressage que les animaux acquièrent l'éducation de leurs attitudes. L'imitation, chez certaines espèces, joue le grand rôle. Tels le perroquet ou encore le singe. Notre ami, G. Deherme a un chimpanzé du nom de Roméo. Sans dressage aucun, il envoie des baisers, cherche à écrire, trempe sa plume dans l'encrier, s'applique à des gribouillages. Ce sont là menus gestes sans grand intérêt.

Mais l'instinct d'imitation n'est point seul qui se développe. La sensibilité s'affine, l'attention s'ouvre. Si Roméo envoie des baisers, il en a démêlé la signification. C'est le fâcher que de repousser ses avances. Il entend bien ne pas en être pour ses frais. A la cuisine, il se rend utile, essuie la table, moud le café. L'imitation à l'origine a pu inspirer ses services. Maintenant, il sait qu'il en sera récompensé par une bonne parole ou une caresse et il continue. C'est un puits de tendresse qui ne demande qu'à s'épancher. Un jour, une fillette joue avec lui, au jardin. Elle tombe et se met à pleurer. Roméo comprend ses devoirs. Il entoure de ses bras la maladroite, l'embrasse et la console.

Quand il a mal fait, il s'en rend compte, tend la main pour recevoir des coups sur ses doigts. Une punition injuste le met en fureur; il crie, se frappe la poitrine, se roule par terre. Comment le sentiment de la justice est-il né dans son âme? Est-ce par l'observation, en jugeant que le bien était ce que faisaient ses maîtres, ou bien quelques corrections au début ont-elles activé la vivacité de ses représentations mentales? Ces dernières sont en effet plutôt véhémentes. Le sentiment qu'il a mal fait ne s'éteint pas avec l'administration de la peine. L'animal éprouve encore le besoin du pardon; il l'implore les yeux suppliants, et c'est le désespoir le plus profond si une parole sèche le repousse.

M. Deherme trouve des analogies entre la mentalité de son chimpanzé et celle de certaines tribus nègres qu'il a fréquentées de près lors de son voyage en Afrique.

Deux grosses différences toutefois les séparent : l'absence

du langage articulé chez le singe et ensuite sa fermeture à un sentiment religieux quelconque. Nous insisterons moins sur la faculté qui manquerait au singe d'acquérir de nouvelles habitudes motrices ou de combiner des mouvements nouveaux. M. Bergson attache une importance majeure à cette dernière constatation (1). Nous ne la croyons pas hors de critique. Voici, par exemple, un fait indiqué par M. Deherme. Il dit à son singe qui comprend beaucoup de mots, non éclairés par le timbre de l'intonation et le sens du geste, il lui dit : « Va porter ton vase. » Ce vase occupe habituellement une cage qui est dans une pièce voisine. Roméo prend le vase, le porte, puis l'abandonne. Il a aperçu, deux mètres plus loin, une chaise qui obstruait le passage. Il la déplace, puis revient vers son vase qu'il porte à l'endroit indiqué.

Il y a là toute une série de mouvements non appris, concertés et corrigés dans le sens d'une adaptation vers un but, qui, dans leurs combinaisons, réalisent bien des aptitudes motrices neuves, ces aptitudes que déniait M. Bergson aux espèces animales les mieux développées.

Nous ne nous arrêterons pas davantage au manque de langage articulé. Que les animaux usent entre eux d'un langage rudimentaire, où surtout les variations de timbre tiennent lieu de mode de communication intermentale, nul ne le révoque en doute. Mais ces signes très simples échangés dans un but d'appel et d'assistance, ou traduisant des marques d'impatience ou de colère, n'ont rien à faire avec la complexité de la parole humaine, capable de s'élever, au-dessus des sollicitations sensorielles immédiates, dans le domaine des idées pures.

Et voilà pourquoi aussi les animaux ne comprendront jamais rien aux principes d'absolu et d'infini que sous-entend chez l'homme toute affirmation religieuse. La peur respectueuse, la crainte mêlée d'amour ou de haine, qu'ils ressentent au hasard des espèces, vis-à-vis les êtres humains, témoignent d'un sentiment d'infériorité et de tremblement devant la force. Ce geste d'humilité entre bien pour une certaine part dans le sentiment religieux humain, mais il ne le constitue pas plus dans son entier qu'un amoncellement de pierres n'a jamais réalisé la façade d'une cathédrale.

(1) H. Bergson : *L'évolution créatrice.* Alcan, édit., 1907.

ACTUALITÉ

Clinique du Cœur

AVIS IMPORTANT

Depuis quelques mois, un certain nombre de malades consultants semblent oublier que la Clinique du cœur *est une œuvre de bienfaisance et que ses consultations gratuites sont exclusivement réservées aux personnes malheureuses, incapables de payer les frais médicaux.*

Ces malades commettent une triple faute : à l'égard de ces dernières personnes qu'ils privent souvent d'une consultation suffisamment prolongée; à l'égard de leurs médecins qui les soignent avec intelligence et dévouement; à l'égard du

directeur de la clinique qui veut avoir le temps de consacrer tous ses soins à ceux qui sont doublement à plaindre puisqu'ils souffrent et sont malheureux.

Pour éviter et supprimer un pareil abus, le directeur de la clinique se voit dans la nécessité de déclarer :

1° Qu'à chaque jour de consultation, le nombre des malades est **invariablement fixé** *à 15 et quelquefois par exception à 20.*

2° Qu'à partir du 10 mai, les malades ne seront reçus à la clinique que sur **présentation d'une carte ou lettre signée de leur médecin** *ou encore d'une* **carte de leur mairie** *constatant nettement leur impossibilité de pourvoir aux frais médicaux.*

Paris, le 25 avril 1910. — H. Huchard.

Tel est l'avis qui vient d'être affiché à la Clinique du cœur (173, rue Blomet), dont les consultations ont lieu les mardi et vendredi, de 8 heures à 11 heures du matin. Je porte cet avis à la connaissance, non seulement de nos lecteurs, mais aussi des journaux médicaux qui voudront bien le reproduire, parce qu'il s'agit, non seulement de l'intérêt des malades, mais aussi et surtout de celui des praticiens. Lorsque ceux-ci me feront l'honneur d'adresser à cette clinique quelques malades, je les prie de leur donner une carte signée avec un mot, sans attendre qu'une lettre leur soit adressée, comme je le faisais régulièrement jusqu'alors pour leur demander si certains de leurs clients étaient dans une situation de fortune à ne pouvoir acquitter les frais de leur maladie.

J'ai acquis la certitude que cette lettre n'est pas suffisante, qu'elle arrive souvent trop tard, après une consultation donnée, et c'est pour cette raison, dans une pensée de confraternité médicale qui sera certainement comprise et appréciée par mes collègues et confrères, que je veux prendre des mesures rigoureuses pour supprimer, au moins dans ma clinique, les abus résultant des consultations gratuites. Avec leur aide, avec leur concours très sévère que j'attends d'eux, ma clinique ne donnera pas des conseils médicaux à des malades fortunés et peu scrupuleux qui, sous le couvert de la charité, n'hésitent pas à s'approprier le bien des pauvres et à frustrer les médecins des honoraires auxquels ils ont droit. Sans doute, j'aurai moins de malades, ce qui sera du reste un bien pour eux, puisque j'aurai plus de temps à moi ; mais, je gagnerai à ces mesures nouvelles une chose inestimable, l'approbation et l'affectueuse considération des praticiens. — H. H.

Deux chaires nouvelles à la Faculté de Médecine

Dans le dernier numéro, j'ai fait allusion à une campagne déloyale et révoltante, dirigée jusqu'en Angleterre contre nos stations hydrominérales, cela depuis le vote de la loi de la cure-taxe ou taxe de séjour. Voilà ce qui prouve que cette loi était nécessaire et que certains de nos collè-

gues commettent une faute grave, pour ne pas dire plus, en envoyant leurs malades à certaines eaux de l'Etranger, alors que les nôtres sont plus actives, plus puissantes et beaucoup plus nombreuses. On ne s'imagine pas avec quelles fureur et déloyauté nos admirables stations hydrominérales sont attaquées par nos ennemis cachés, et combien il importe de nous défendre énergiquement... même contre nos compatriotes dont quelques-uns, intéressés à l'échec définitif de la loi, vont certainement diriger contre elle une campagne un peu sournoise dans quelques journaux politiques et jusque dans les antichambres ministérielles ou parlementaires...

A ce sujet, mon excellent ami Bardet vient d'écrire dans la *Gazette des Eaux* (23 avril 1910) un article remarquable que je recommande à l'attention de tous les praticiens : L'Enseignement officiel de l'hydrologie est-il nécessaire ? Or, il n'est pas seulement nécessaire, il est devenu indispensable, et ce serait une grave erreur de confondre cet enseignement avec celui de la physiothérapie tout entière.

Il faudrait que la crénothérapie (thérapeutique par les eaux minérales) la climatothérapie, la balnéothérapie — « ces trois sœurs » — fussent enfin enseignées aux étudiants et aux praticiens. Alors, la création de deux chaires au moins s'impose : l'une d'*hydrologie* consacrée à toutes nos stations hydrominérales et climatiques, l'autre de *physiothérapie* proprement dite. J'avais fait déjà cette proposition dans le référendum adressé dans ce journal il y a trois ans à nos lecteurs et tous, au nombre de près de 1200, avaient partagé cet avis. Je reproduis la conclusion de M. Bardet, parce que je ne saurais mieux dire :

« Agir autrement, serait trahir les intérêts les plus respectables du pays et créer une situation déplorable en reculant indéfiniment un progrès nécessaire au développement de nos stations, entraver leur essor normal et les mettre dans l'impossibilité de lutter contre la concurrence étrangère qui s'annonce à bref délai comme formidable. »

H. H.

Société de médecine de Paris

Traitement du cancer par la fulguration. (Présentation de malades.) — M. de Keating-Hart présente deux cas de cancer traités par la fulguration : une tumeur maligne de l'amygdale, propagée aux ganglions, et un sarcome volumineux de l'humérus, tous deux en excellent état depuis près d'un an et demi, malgré la gravité des cas et l'économie des délabrements.

M. Ozenne estime que pour un des malades présentés, rien ne prouve l'efficacité de la fulguration, car les chirurgiens observent couramment des résultats heureux et de longue durée rien que par l'emploi de la méthode chirurgicale exclusivement.

Le traitement préventif ne fait pas avorter la syphilis, il l'atténue, la stérilise et en modifie l'évolution. — M. Gastou, après avoir passé en revue les différentes médications dites abortives de la syphilis, insiste sur ce fait que la médica-

tion locale sur le chancre ne peut arrêter l'évolution de la syphilis, étant donné que lors de l'apparition du chancre, l'infection ganglionnaire est très accentuée. Quant au traitement local intensif, pratiqué dès l'apparition du chancre, il modifie l'évolution de la syphilis, mais ne l'arrête ni ne la guérit, La seule action abortive du traitement se rencontre dans la syphilis héréditaire.

Il y a donc danger à laisser entrer dans l'esprit du public qu'il y a un traitement abortif de la syphilis.

M. Hallopeau a la conviction que le traitement intensif local a une action abortive; dans les 6 cas où il l'a mis en œuvre depuis 17 mois, il n'y a pas eu trace de manifestation secondaire.

M. Paul Guillon. — Cette question dépasse actuellement les bornes du monde médical, elle vient d'être traitée au Sénat par le Dr Flaissières qui, à propos de la fameuse pommade au calomel, s'est élevé contre l'emploi hâtif des soi-disant découvertes de laboratoire et contre la commercialisation des méthodes scientifiques.

M. Tolédano. — Que le traitement par les injections hypodermiques soit plus intense et plus efficace, le fait est indiscutable, mais il ne faut pas dire que le traitement par l'estomac est inefficace. Pour sa part, M. Tolédano en possède de nombreuses observations. Si l'on trouve des cas multiples de tabes, cela tient à ce que le traitement par l'estomac n'a pas été suivi pendant un temps suffisant.

M. Maurice Faure. — C'est depuis que l'on fait mieux le traitement hydrargyrique que les accidents nerveux ont une évolution moins grave.

M. Ozenne se demande si aujourd'hui un médecin oserait, supprimant complètement le mercure, employer seuls les traitements dits abortifs.

M. Hallopeau. — Le mercure ne peut être employé pour le traitement intensif local, ses préparations solubles donnent lieu à une trop vive réaction et ses préparations insolubles séjournent pendant des mois.

M. Rochon-Duvigneaud. — Le tabes paraît moins grave qu'autrefois, parce qu'aujourd'hui on diagnostique les cas frustes, sans gravité, ce qui augmente les statistiques. L'action du traitement mercuriel est nulle, malgré tout ce qu'on a pu dire, dans le traitement de l'atrophie optique, même prise au début.

M. Desnos cite le cas d'un malade chez lequel les symptômes urinaires amenèrent un diagnostic précoce de tabes. Les injections d'huile grise déterminèrent rapidement une aggravation des symptômes.

M. Ducor. — L'avantage du traitement par les injections est qu'il est suivi plus longtemps et c'est pour cela que les malades guérissent mieux.

M. Berillon. — En dehors des traitements et pour des raisons d'ordre presque social, il est certain que la syphilis a évolué comme les autres maladies; son tableau clinique n'est plus celui d'autrefois. — (*23 avril 1910.*)

Société des chirurgiens de Paris

Guérison de fistules post-opératoires rebelles par la méthode de Beck. — M. Péraire présente une malade qui avait été opérée de salpingites suppurées et qui avait conservé pendant deux ans

une fistule abdominale rebelle aux traitements ordinaires. L'injection de pâte bismuthée, faite dans un simple but radiographique, amena la fermeture complète et définitive du trajet fistuleux. M. Péraire a obtenu par le même résultat deux guérisons de fistules inguinale et scrotale consécutives à des cures radicales de hernie.

M. Huguier a obtenu, par la méthode de Beck, plusieurs succès dans des cas analogues. Il cite en particulier, celui d'un malade opéré depuis plusieurs mois d'appendicite suppurée et qui avait conservé une fistule rebelle à tous les traitements : une seule injection de vaseline bismuthée au 1/3 suffit à faire fermer définitivement le trajet fistuleux.

Présentations. — M. Judet et Mayet présentent des malades traités et guéris de tumeurs blanches du genou et de la hanche par des injections intra-articulaires.

NOUVELLES DIVERSES

CLINIQUE DU CŒUR (173, rue Blomet). — M. H. Huchard commencera, à la nouvelle salle de conférences de cette clinique, le cours de pratique médicale, le *Dimanche matin 1er mai, à 10 heures.*

Ce cours, d'une durée de deux mois cette année, sera continué tous les dimanches à la même heure, par M. Huchard et plusieurs de ses collègues, sur les affections du cœur et sur diverses maladies.

Conférences du mois de mai :

1er mai : M. H. Huchard (Pronostic des maladies du cœur).

8 mai : M. le professeur Albert Robin (Pronostic et traitement des maladies de l'estomac).

15 mai : Pas de conférence.

22 mai : M. Rochon-Duvigneaud, ophtalmologiste des hôpitaux (Pronostic et traitement des maladies des yeux).

29 mai : M. H. Huchard (Traitement des maladies du cœur).

Médecin des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 23 avril.* — Ont obtenu : MM. Laubry, 20 ; Grenet, 20 ; Léry, 20.

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 23 avril.* — Ont obtenu : MM. Okincsic, 14 ; Mathieu, 16 ; Capette, 16.

Assistance médicale. — Lecture des copies. — *Séance du 22 avril.* — Ont obtenu : MM. Porée, 25 ; Colibert, 18 ; Carret, 24 ; Cartier, 22.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or.* — M. Carpanetti, à Guelma (Algérie).

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. — *Fête de l'Ascension.* — A l'occasion de la Fête de l'Ascension, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 3 mai 1910, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 10 mai, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France	12 fr.
Etranger : Union postale	15 fr.

Prix spéciaux pour les Étudiants

France	6 fr.
Etranger : Union postale	10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.



NOUVELLES DIVERSES

Hôpital Trousseau (Service de M. Savariaud). — *Consultation générale.* — Tous les jours, à 9 heures : Consultation par l'interne. A 9 h. 1/2 : Examen des élèves nouveaux par le chef de service. A 10 heures : Opérations de petite chirurgie et appareils.

Consultation d'orthopédie. — Le jeudi, à 10 heures, par le chef de service.

Opérations et appareils. — Tous les jours, à 10 heures.

Radiographie. — Tous les jours : M. Albert Weill.

Institut orthopédique de Berck. — M. Calot, du 1er au 7 août, enseignement de l'orthopédie indispensable du traitement des tuberculoses externes, maladies des os et des articulations, etc. Exercices pratiques individuels. S'adresser dès maintenant au Dr Fouchet, Berck-Plage (Pas-de-Calais).

Médecins des hôpitaux. — Le jury du prochain concours est définitivement composé de MM. Hudelo, Barbier, Macaigne, Marcel Labbé, Gaucher, Ballet, Lesage, Galliard, Blum.

Chirurgiens des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 10 mai.* — Ont obtenu : MM. Mocquot, 17 ; Muret, 16 ; Hallopeau, 16 ; Chifoliau, 19.

Assistance médicale. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 12 mai.* — Ont obtenu : MM. Porée, 20 ; Coriat, 21 ; Morlet, 24.

Ecole de médecine de Limoges. — A la suite d'un concours ouvert le 18 avril 1910 devant la Faculté de médecine de Bordeaux, M. J. Raymond a été nommé professeur suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie.

Corps de santé des troupes coloniales. — LÉGION D'HONNEUR. — *Au grade de chevalier* (Expéditions lointaines). — MM. les médecins-major de 2e classe May et Couvy, en Mauritanie.

Conseil de surveillance de l'Assistance publique. — Sont nommés ou renommés membres du Conseil de surveillance de l'Assistance publique : MM. Jules Maillet, E. Caron, Guibert, Haret, Herbet, Risler, Rotillon, Guadet, Léon Bourgeois et Paul Strauss, membres sortants.

M. Regnault-Desroziers, membre de la Chambre de commerce, est nommé en remplacement de M. Kester, démissionnaire. M. Nélaton, représentant des chirurgiens des hôpitaux, est nommé en remplacement de M. Walther, dont le mandat est expiré.

Les nouveaux députés. — La nouvelle Chambre compte parmi ses membres 49 médecins, 13 pharmaciens et 2 vétérinaires.

Ce sont :

Médecins : MM. Bozonet, Bollet, Héritier, Thivrier, Durand (Aude), Lachaud, Balesi, Baudet (Côtes-du-Nord), Clament, Sarrazin, Sireyjol, Dubuisson, Cazauvieilh, Chapuis (Jura), Laurent, Devino, Vazeille, Péchadre, Chapuis (Meurthe-et-Moselle), Defontaine, Dron, Delpierre, Chopinet, Delelis, Morel (Pas-de-Calais), Sabaterie, Chambige, Chassaing, Pujade, Symian, Empereur, Meslier, Lorimy, Trouvé, Tarrade, Ganault, Blanc, Plouzané, Montprofit, Grandjean, Perier, Doizy, Samalens, Theveny, Even, Fesq, Guiraud, Dupuy, Bories.

Pharmaciens : MM. Mille, Astier (Ardèche), Bachimont, Baduel, Pelisse, Morel (Loire), Renard, Selle, Chamerlat, Schmidt, Fabre (Puy-de-Dôme), Barthe, Maison.

Vétérinaires : MM. Fitte, Ragally.

— Un groupe d'élèves et de confrères, amis du Pr Monprofit, a pris l'initiative de fêter son élection comme membre correspondant de l'Académie de Médecine.

Une œuvre d'art sera remise au nouvel académicien à la fin d'un banquet-déjeuner fixé au dimanche 5 juin (pendant la semaine d'aviation d'Angers), à 1 heure de l'après-midi.

Les souscriptions sont reçues par M. le Dr Souvestre, 3, boulevard de Saumur, Angers.

« Le Médecin-Pharmacien », *organe de défense professionnelle des médecins exerçant la pharmacie.* — Sous ce titre paraîtra très prochainement un nouveau journal médical grand format qui traitera plus spécialement les questions intéressant ceux de nos confrères qui font de la pharmacie à la campagne : Pharmacologie pratique, Droguerie médicale, Informations professionnelles, etc. — Rédacteur en chef : Dr Vellay. — Bureaux : boulevard Bourdon, 35, Paris (IVe).

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Lhommer, médecin chef de l'hôpital militaire de Sfax ; Japiot, de Dortan (Ain) ; Cordier, ancien chirurgien de l'Antiquaille à Lyon ; M. Neyraud, interne à l'hôpital de Limoges, mort des suites d'une piqûre qu'il s'était faite au cours d'une opération.

VARIÉTÉ

Les maladies de l'inconscient

Nous avons parlé de l'éducation de l'inconscient. Sa pathologie est tout aussi curieuse. Le grand groupe des *psychasthénies*, édifié par le Pr Raymond et Pierre Janet, englobe une série de troubles qui tous prennent leur source dans ces régions obscures de notre mentalité. Obsessions, doutes, scrupules, phobies, aboulies, autant de maladies de l'inconscient.

Les sujets se rendent compte de l'illogisme qui les pousse. Ils ont des impulsions irrésistibles, des craintes irraisonnées, savent qu'il est absurde de les suivre. Chez le médecin, et sur son affirmation que leurs angoisses sont vaines, un peu de calme leur revient. Au dehors, c'est le retour de la crise, de l'idée fixe, harcelante et martelante, qui les étreint à nouveau et les précipite dans des affolements éperdus.

Il faut guérir cela. Le médecin n'y parviendra qu'à l'aide de quelques connaissances psychologiques. Une idée fixe nous l'avons écrit ailleurs, semble liée à l'accumulation d'énergie nerveuse en un district psychique déterminé. Il existe des idées fixes de la zone consciente et des idées fixes des régions subconscientes. Les premières, voulues et raisonnées, n'altèrent pas le caractère du sujet. Les secondes, instinctives, illogiques, démenties par la réalité, troublent profondément l'équilibre moral. Le malade souffre de ne pas résister à ses obsessions ou ses phobies. Il vous conte sa détresse et implore un soulagement.

Comment l'obtenir? Sur les idées fixes conscientes, la volonté réfléchie d'atteindre un but, par exemple, le raisonnement a prise, raisonnement renforcé, cela s'entend, par l'adjonction d'un sentiment approprié. Tout homme nourrit en soi une ou plusieurs tendances dominantes : il est ambitieux, vaniteux, avare. Il sera d'autant plus aisé de lui faire abandonner un projet que les conseils qu'on lui opposera seront échauffés à la flamme de sa passion directrice. La gloire d'un but plus élevé sera offerte à l'ambitieux; un hochet plus brillant flattera l'œil du vaniteux

Quelle ivresse pour l'avare que l'espoir d'emplir ses coffres. Rien de plus facile que le maniement des hommes à qui presse sur la pédale de leurs faiblesses intimes.

Dans les maladies de l'inconscient, la raison aidée du sentiment ne fait plus rien. Il faut l'émotion, le choc inopiné et brusque, qui ébranle et déplace toute cette énergie fixée dans des domaines stériles. On sait qu'un des procédés psychothérapiques les plus efficaces contre ces formes de maladies est l'affirmation du médecin formulée avec autorité. Il faut que le malade soit remué. L'affirmation ne pénètre qu'à condition de produire une émotion. C'es. pourquoi le malade ne trouve aucune consolation de la part de son entourage. Les paroles dont ce dernier pourrait user manquent de la force qui ébranle. L'hypnotisme, et cette remarque est de M. Pierre Janet, doit certainement une partie de ses effet curateurs à l'atmosphère émotionnelle où baigne le procédé mental. Obliger les agoraphobiques à traverser un espace rentre dans des conditions curatrices de même ordre. La peur terrible que va surmonter le malade détermine en lui le bouleversement psychique salutaire. Ici se place une condition mentale d'un ordre différent. Les médecins n'y insistent guère, elle est de toute importance: nous voulons dire la soumission absolue du malade à l'ordonnance du médecin. Nous reparlerons plus tard de cette obéissance passive, condition première de la guérison. Tenons-nous aujourd'hui à l'effet des chocs émotionnels.

Depuis plusieurs semaines, une jeune femme élancée et frêle venait me voir. Obsédée par la crainte d'un anévrysme, elle passait ses heures, derrière la maigreur du cou, à voir battre sa carotide. En sortant de chez moi, un auto renverse sa voiture. Du coup, la voilà guérie de sa peur imaginaire.

Un sentiment fort, peut agir à la façon d'une émotion. Des femmes obsédées, phobiques, ont trouvé le calme à la suite d'un amour violent qui se précipitait en bourrasque dans leur cœur. Cette particularité explique sans doute la plus grande ténacité qui distingue ces maladies au déclin de la vie. Rien de difficile comme de guérir un obsédé qui a passé la cinquantaine. Les émotions vives nées d'un sentiment jeune n'ont pas droit d'accès. Le médecin passera des heures à affirmer, à raisonner, à démontrer. Le malade sera rassuré ; mais bien vite ses transes le ressairont. Ajoutons qu'il est bien plus difficile d'obtenir une obéissance absolue chez des sujets âgés.

Sans doute, il y a le remède de verser dans une voiture. Il serait excellent s'il pouvait borner ses effets au choc émotionnel sans menace d'écrasement. Mais de cela, nul thérapeute ne saurait fournir l'assurance. D'autres procédés, ceux-là simplement palliatifs, trouvent des défenseurs. Des médecins conseillent d'exercer la volonté des malades, en les engageant à résister à leurs craintes. La méthode n'est point toujours applicable. Si certains phobiques s'en accommodent, pressés de force contre l'obstacle imaginaire d'où jaillit leur angoisse, les obsédés, surtout les obsédés hypochondriaques n'en tirent aucun avantage.

Nous avons vu de pareils sujets sortir de maisons de santé où ce traitement leur était imposé. Recommandation leur était faite de ne point parler de leur mal, le silence devant amener peu à peu l'apaisement de l'idée fixe. L'obsédé ne sait point taire sa souffrance; il la criera sur les toits : c'est à ce prix que le soulagement sera réel et que l'émotion surajoutée par la psychothérapie aura plus de chance d'efficacité. M. P. Janet, nous le savons, estime que les obsédés ont plus d'action sur leur volonté que les hystériques ; quelquefois, peut-être, mais c'est si rare. Pour l'ordinaire, les malades se désolent de l'exigence, on leur demande de vouloir, ils ne peuvent pas, et leur impuissance les jette dans des reprises d'angoisse plus désespérée.

Idées fixes de l'inconscient, guérison par une émotion forte et les procédés mentaux qui en dérivent, la formule ne s'écarte guère de ce caractère d'intransigence fondamental. Tout le reste aboutit à des soulagements précaires et régulièrement provisoires.

Œuvre confraternelle

Dr Monjaret, à Paimpol. . . . . 100 fr.

Société des chirurgiens de Paris

Fractures de l'avant-bras. — M. Bonneau montre des radiographies de fractures de l'extrémité supérieure du cubitus.

Grossesse avec appendicite. — M. Lance rapporte l'observation d'une malade qui a présenté des signes d'appendicite au cours de trois grossesses, dont deux éloignées de 13 ans, sans avoir présenté de crises dans l'intervalle. Opération au 4e mois. Guérison.

Extrophie de la vessie opérée par le procédé de Buchan. — M. Huguier a opéré un enfant de 3 ans 1/2 par ce procédé, c'est-à-dire implantation rectale par voie extrapéritonéale des uretères isolés sur 4 centimètres de longueur et sans temps périnéal. Après l'opération, le 2e jour, accidents graves d'urémie, pas une goutte d'urine n'étant parvenue au rectum. D'urgence, M. Huguier rétablit l'abouchement des uretères dans la vessie. Sondes à demeure urétérales. La lumière des uretères était oblitérée par l'œdème inflammatoire et par la compression de la traversée rectale. L'auteur croit qu'il serait prudent de maintenir pendant quelques jours après l'abouchement rectal des sondes dans les uretères.

De l'anesthésie générale dans les interventions sur la plèvre à propos d'un cas de pneumotomie pour gangrène pulmonaire. — M. Rigollot donne lecture d'un mémoire sur ce sujet.

Corps étrangers de l'œsophage. — M. Guisez présente une malade à laquelle il a enlevé de l'œsophage, le matin même, un fragment d'os de 3 centimètres.

Doigts supplémentaires. — M. Ozenne présente un enfant avec deux doigts et deux orteils supplémentaires.

Polype utérin chez une jeune fille de 15 ans. — M. Mon-

NIER présente un polype utérin inséré sur le fond et accouché à la vulve, enlevé chez une jeune fille de 17 ans chez laquelle les premiers symptômes (pertes de sérosité) avaient débuté à l'âge de 15 ans. — (22 *Avril.*)

Société de l'Internat des Hôpitaux de Paris

Intervention chirurgicale pour épithélioma de l'intestin. — M. PAUL DELBET présente une malade qui, atteinte d'épithélioma de l'angle colique gauche, a été opérée par lui, il y a deux ans, par résection intestinale et enterorraphie termino-terminale. Depuis l'opération, la malade est restée fort bien portante : on peut espérer une guérison définitive. L'auteur insiste sur la bénignité du pronostic des cancers intestinaux opérés largement.

M. JAYLE cite un cas de résection du gros et du petit intestin pour cancer, qu'il a pratiquée chez une jeune femme de 26 ans, il y a huit ans et qui reste actuellement guérie.

Traitement de la sciatique. — M. MAURICE FAURE (de La Malou). — S'il est utile parfois nécessaire, de laisser au repos absolu les malades atteints des accidents les plus aigus, et de leur donner des analgésiques, très généralement les applications de la chaleur, locodolenti, et dès ce moment, sous toutes ses formes, donnent une sédation assez rapide pour que l'on puisse faire promptement une thérapeutique plus active.

On obtient des améliorations constantes et des guérisons très fréquentes par le massage et l'élongation non sanglante, durant une moyenne de traitement de 30 à 45 jours. Les cas que l'auteur a traités ainsi, suivaient aussi une cure thermale, c'est-à-dire une application journalière et systématique d'eau chaude, qui concourt certainement aux très bons résultats observés.

L'anesthésie locale dans les grandes opérations. — M. JAYLE communique une observation d'amputation du sein avec extirpation des ganglions de l'aisselle, qu'il a pratiquée sous l'anesthésie locale. La malade, âgée de 74 ans, atteinte de myocardite et d'emphysème, avait de l'albumine et du sucre dans ses urines. Etant donné le danger de l'anesthésie générale, il employa avec succès l'anesthésie locale par la stovaïne. Les faits anciens publiés par MM. Reclus et Chaput, et cette observation prouvent que les grandes opérations peuvent être faites par l'anesthésie locale. Elle est particulièrement indiquée chez les vieillards dont l'appareil cardio-vasculaire est gravement atteint, pour toutes les opérations du tronc qui ne nécessitent pas des manœuvres de profondeur dans le thorax ou l'abdomen.

Technique nouvelle d'injections intra-bronchiques dans le traitement des suppurations bronchiques et intra-pulmonaires. — M. GUISEZ. — Les principes nouveaux de cette méthode sont les suivants :

a) Il est indispensable, si l'on veut faire pénétrer un liquide dans la trachée de façon rigoureuse, de *franchir la glotte* avec la canule de la seringue et de faire l'injection sous le contrôle exact du miroir.

b) Il est possible, par une technique relativement simple, de faire *pénétrer la totalité de cette injection dans une bronche déterminée*, à l'exclusion de l'autre.

c) Pour être efficace, cette injection doit avoir au moins de 8 à 10 centimètres cubes de capacité et doit souvent atteindre 16 à 18. Les liquides employés ont été, suivant les cas, de l'huile goménolée de 10 à 50 0/0, huile gaïacole à 10 0/0, hyposulfite à 20 0/0. L'instrumentation est des plus simples : un miroir larygien et une seringue de 20 à longue canule dont la portion recourbée mesure de 7 à 8 de longueur. L'auteur a eu l'occasion de soigner un cas de *dilatation bronchique* à forme grave qui se trouve très amélioré depuis ce traitement et *un cas d'abcès gangréneux du poumon* avec vomique purulente, fétide, qui a été complètement guéri à la suite de 8 injections intra-bronchiques.

Un cas de cirrhose de Laennec guéri par l'opothérapie hépatique. — M. Masbrenier (de Melun) communique l'observation d'un marchand de vins atteint de cirrhose atrophique typique qui, soumis à la médication opothérapique, guérit complètement après trois mois de traitement.

M. Créquy rappelle qu'il a publié, il y a plusieurs années, une observation du même genre.

M. Ch. Simon fait remarquer qu'il ne faut pas se hâter de parler de guérison, il y a eu peut-être seulement amélioration passagère, comme dans un cas qu'il a eu occasion d'étudier.

La cure de désintoxication. — M. Guelpa. — En privant certains malades de tout aliment et en les purgeant tous les jours, pendant trois, quatre jours, et même plus, on oblige leur organisme à brûler sans déchets ses produits intoxiqués, et on réalise, par le fait, le maximum de désintoxication.

Cette cure, qui est déjà très utile dans les états physiologiques, donne des résultats vraiment surprenants en beaucoup de maladies. On peut d'ores et déjà affirmer que le diabète, quelque graves que soient ses complications, gangrène ou autre, est immédiatement enrayé dans son évolution et rapidement guéri. La goutte se trouve modifiée très profondément au point de réaliser la remobilisation des articulations. Beaucoup d'autres affections sont aussi heureusement influencées par la cure de désintoxication, surtout les affections à ralentissement de la nutrition. Jamais cette cure ne présente le moindre inconvénient, elle exerce toujours, au moins, un peu d'amélioration. — *(28 avril.)*

Société médicale des Praticiens

Le Dr Le Filliatre, président, présente un jeune enfant, atteint de lipôme congénital de la région ischiatique.

M. le Dr Gorse (de Villiers-sur-Marne), relate un cas de méningite cérébro-spinale, traité avec plein succès par l'application pendant 11 jours de l'appareil à drainage lombaire des Drs Le Filliâtre et Rosenthal.

M. le Dr Huchard fait ensuite une communication : quelques remarques sur le pronostic des affections cardiaques.

M. le Dr Léopold Lévy montre les excellents résultats obtenus

dans l'amaigrissement, par l'administration d'extrait thyroïdien, qui est un des meilleurs agents excitateurs de l'appétit.

NOUVELLES DIVERSES

Clinique du Cœur (173, rue Blomet). — M. H. Huchard a commencé, à la nouvelle salle de conférences de cette clinique, le cours de pratique médicale, le *Dimanche matin 1er mai, à 10 heures*.

Ce cours, d'une durée de deux mois cette année, sera continué tous les dimanches à la même heure, par M. Huchard et plusieurs de ses collègues, sur les affections du cœur et sur diverses maladies.

Conférences du mois de mai :

8 mai : M. le professeur Albert Robin (Pronostic et traitement des maladies de l'estomac).

15 mai : Pas de conférence.

22 mai : M. Rochon-Duvigneaud, ophtalmologiste des hôpitaux (Pronostic et traitement des maladies des yeux).

29 mai : M. Ch. Fiessinger (Le repos dans les maladies du cœur).

Conférences. — Le Dr Babinski, médecin de l'hôpital de la Pitié, a repris ses conférences cliniques sur les Maladies du système nerveux le samedi 30 avril 1910, à 10 heures et demie du matin, et les continuera les samedis suivants, à la même heure.

Injections de sel de radium. — M. le Pr Bouchard présente une note de MM. Dominici, Petit et Jaboin, sur la Radioactivité persistante de l'organisme résultant de l'injection intraveineuse d'un sel de radium insoluble et sur ses applications (*Académie des Sciences*). Suivant la méthode indiquée précédemment par Dominici et Faure-Beaulieu, les auteurs, dans le service du Pr Petit, d'Alfort, ont injecté à un cheval, au mois de juillet dernier, un sérum isotonique contenant un milligramme, mille microgrammes, de radium insoluble, procédé Jaboin. Non seulement l'injection a été supportée sans inconvénient, mais elle a exercé une influence favorable sur la nutrition et l'état général du cheval.

La radioactivité des urines et du sang a été dosée à de nombreuses reprises. Ces expériences ont prouvé que l'injection du sel de radium insoluble a été suivie d'une décharge relativement abondante, mais passagère de ce sel, après laquelle l'élimination est devenue remarquablement faible en suivant une progression décroissante, laissant une partie du sel fixée dans l'organisme. La radioactivité persiste plus de six mois après l'injection du sulfate de radium insoluble. C'est la démonstration formelle de la radioactivité permanente du sang, partant de l'organisme tout entier, consécutive à l'injection intraveineuse de sulfate de radium insoluble.

Il est logique de supposer que cette diffusion prolongée d'émanation est capable d'agir sur la constitution intime des tissus et d'en changer la physiologie. Ces transformations, peu accusées chez l'animal normal, sont susceptibles de modifier les liquides organiques, notamment le sérum, au point de leur conférer des propriétés thérapeutiques spéciales.

Le Médecin de campagne. — C'est dans son important n° d'avril que « Le Médecin de campagne » publie les résultats de son concours contre le charlatanisme et expose son action auprès des candidats députés, au sujet de la limitation du nombre des médecins. Les confrères feront bien de lire attentivement ce numéro.


RHUME DES FOINS
"Hay Fever"
SÉRUM = COLLYRE
DES Drs BILLARD ET MALTET
LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE DU PUITS D'ANGLE, par LE CHESNAY (Seine-et-Oise)



Paratoxine
du Profr Lemoine
contre la Tuberculose
Lab. Ducatte, Paris

Société des chirurgiens de Paris

L'anesthésie chloroformique dans les interventions sur la plèvre et le poumon. — M. Brochin, à propos du rapport de M. Huguier sur le travail de M. Rigollot, déclare que dans ces cas il n'hésite pas à recourir au chloroforme, même de préférence à l'éther vanté par M. Pauchet. Il est frappé des méfaits de toutes sortes dont on accuse aujourd'hui le chloroforme. Il le défend comme étant encore le plus sûr des anesthésiques, ce que lui permet d'affirmer une pratique de près de 40 ans d'emploi du chloroforme sans un seul cas de mort.

Le traitement des tuberculoses génitales par la cure marine. — M. Ozenne se demande si M. Le Fur a pu suivre longtemps ses malades après leur guérison apparente. Il cite le cas d'un malade guéri, il y a 10 ans, d'une épididymite tuberculeuse par des injections de chlorure de zinc et la cure marine, qui vient de présenter les signes d'une tuberculose rénale au début.

M. Le Bec cite un cas de tuberculose de l'épididyme au début chez un malade castré de l'autre côté pour tuberculose génitale, guéri depuis 6 ans par la seule médication générale.

Un cas de gangrène du gland. — M. Pasteau cite le cas d'un malade non diabétique porteur d'un phimosis, chez lequel l'incision dorsale du prépuce au thermocautère montra la présence d'une gangrène du gland avec ulcération. La gangrène n'étant pas arrêtée par les médications habituelles et s'étendant rapidement, on discutait la nécessité de l'amputation de la verge. Des applications d'air chaud amenèrent une guérison rapide.

M. Verchère, discutant le diagnostic, se demande s'il ne s'agissait pas de phagédénisme gangréneux d'un chancre mou, ce qui expliquerait d'autant mieux l'action de l'air chaud. Il pense qu'on ne doit faire l'amputation de la verge que pour les cas d'épithélioma.

M. Le Bec rapporte une observation de gangrène totale du gland dont l'origine n'a pu être fixée.

M. Mayet lit un rapport sur *une observation de coexistence d'un fibrome de l'utérus avec des tumeurs solides des deux ovaires* par M. Béchet d'Avranches.

Une cause de névralgie pelvienne. — M. Rigollot-Simonot lit un travail sur cette question.

Elimination de fils de soie par la vessie. — M. Le Fur présente une malade qui, à la suite d'une hystérectomie abdominale subtotale, a éliminé un fil de soie par la vessie. La cystoscopie montre, avec des lésions de cystite bulleuse, 4 autres fils sur la paroi vésicale.

M. Pasteau cite 3 observations analogues et rappelle les conditions dans lesquelles se font ces éliminations.

Résection du cubitus pour ostéosarcome avec greffe autoplastique d'un segment du péroné de la malade. — M. Huguier présente la malade. Prochainement, il apportera à la Société l'observation complète, la pièce opératoire et les radiographies. — (*Séance du 6 mai.*)

Société de Dermatologie

Le traitement des eczémas rebelles par le radium, par MM. Wickham et Degrais. — Les auteurs montrent plusieurs cas d'eczéma chronique rebelle rapidement guéris par le radium et rappellent leurs premières observations qui datent de 1905.

Fidèles à leur principe qui consiste, pour obtenir le meilleur rendement thérapeutique d'un appareil, à diminuer l'épaisseur des filtres autant que possible, c'est-à-dire autant que les nécessités et les précautions thérapeutiques le permettent, ce qui revient à employer, d'un appareil, le maximum possible de son rayonnement, principe qu'ils mettent en pratique spécialement pour le traitement des cancers et des angiomes, principe qui règle d'autre part leur méthode du feu croisé, c'est-à-dire de l'apposition des appareils et de la multiplication des points d'attaque, les auteurs emploient pour le traitement des eczémas des appareils *à grande surface de puissance radio-active considérable* avec un filtre léger (1/100 à 3/100 de mm. d'aluminium et 3 à 5 feuilles de papier noir). Ces appareils ne sont laissés en place que de 1 à 3 minutes ce qui permet de traiter des lésions même très étendues.

Par ce mode d'application ce sont les rayons β du radium qui sont presque uniquement mis en œuvre puisqu'ils comptent pour 80 et 90 0/0 dans le rayonnement utilisé. Ces applications d'énergie intense, ne causent pas la moindre irritation surajoutée, même sur les tissus les plus sensibles qui soient, comme par exemple un visage de bébé atteint d'eczéma aigu. Les démangeaisons, au contraire, s'arrêtent vite dans la plupart des cas et en trois ou quatre semaines la guérison est d'habitude obtenue.

Ces procédées montrent que l'emploi des rayons β, s'il est bien réglé ne cause aucune irritation et que ces rayons ont une action thérapeutique réelle qui leur est propre.

Dans la comparaison que les auteurs ont pu établir, à l'occasion du traitement des angiomes plans, entre l'action des rayons de faible pénétration β et les rayons γ filtrés purs de grande pénétration, ils ont conclu à un avantage thérapeutique marqué en faveur des rayons de faible pénétration, employés bien entendu à doses non révulsives.

Il semble donc y avoir une différence thérapeutique entre les rayons β et les rayons γ, indépendamment de la question de profondeur d'action.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France .... **12 fr.**
Etranger : Union postale. **15 fr.**
Prix spéciaux pour les Étudiants
France .... **6 fr.**
Etranger : Union postale.. **10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 1er juin 1910. — M. *Bonvoisin* : Des adéno-phlegmons iliaques. — M. *Rais* : Les luxations anciennes antéro-internes de l'épaule. — M. *Desoutier* : Des récidives précoces de la luxation traumatique de la hanche.

Jeudi 2 juin 1910. — M. *Merle* : Etude sur les épendymites cérébrales. — M. *Béchade* : De la tuberculose pulmonaire pendant la convalescence de la fièvre typhoïde. — M. *Cloquet* : Jules Cloquet : sa vie, son œuvre, 1790-1883.

NOUVELLES DIVERSES

Association d'Enseignement médical des hôpitaux de Paris. — **Hôpital Saint-Antoine.** — Conférences sur le traitement des maladies de l'estomac. — Le Dr P. Le Noir fera à partir du lundi 23 mai une série de six Conférences sur le *Traitement des maladies de l'estomac.*

Ces Conférences auront lieu tous les jours, salle Axenfeld, à 10 heures.

Enseignement de l'électrologie. — Le Dr Foveau de Courmelles fera le jeudi 2 juin, à 10 heures du matin, Salle des cours et sous la présidence du Pr Albert Robin, à l'hôpital Beaujon, une leçon sur les Ressources électrothérapiques du Praticien, avec démonstrations.

— Le Dr Foveau de Courmelles fera le dimanche 19 juin, à 10 heures du matin, à la Clinique du Cœur (173, rue Blomet) et sous la Présidence du Dr H. Huchard, de l'Académie de Médecine, une leçon sur l'Electricité dans les maladies du cœur et des vaisseaux.

Agrégés. — Sont maintenus en exercice pendant une période de 3 ans, à partir du 1er novembre 1910, les agrégés dont les noms suivent :

MM. Retterer (anatomie), Richaud (pharmacologie), Langlois (physiologie), Desgrez (chimie), André Broca (physique).

Agrégation. — Sont admis à prendre part au concours qui s'ouvrira à Paris, le 10 juin 1910, pour une place d'agrégé près la Faculté de médecine de l'Université de Paris :

Section d'anatomie pathologique. — Académie de Bordeaux : M. Pierre Nadal.

Académie de Lyon : M. Bériel.

Académie de Paris : MM. Alquier, Ameuille, Aubertin, Bréger, Feuillié, Gély, Géraudel, Gougerot, Lefas, Nattan-Larrier, Rathery, Regnault, Renaud, Ribadeau-Dumas, Roussy, Segall.

— Sont admis à prendre part au concours qui s'ouvrira à Paris, le 10 juin 1910, pour une place d'agrégé près la Faculté de médecine de l'Université de Paris :

Section de matière médicale et pharmacodynamie. — Académie de Paris : MM. Chevalier, Schmitt, Tiffeneau.

— Sont admis à prendre part au concours qui s'ouvrira à Paris, le 15 juin 1910, pour une place d'agrégé près la Faculté de médecine de l'Université de Toulouse :

Section de physique biologique et médicale. — Académie de Lyon : M. Joubert de Beaujeu.

Académie de Toulouse : M. Bernardin.

Concours d'agrégation d'ophtalmologie. — Par arrêté ministériel du 23 mai, M. le Pr de Lapersonne est désigné pour faire partie du jury d'agrégation d'ophtalmologie en remplacement de M. Badal, non acceptant.

Chirurgiens des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 17 mai.* — Ont obtenu : MM. Mercadé, 19; Lardennois, 15; Grégoire, 18; Martin, 17; Desmarets, 14.

Séance du 19 mai. — Ont obtenu : MM. Gernez, 16; Bréchot, 17; Iselin, 14; Marcille, 16.

ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles aux épreuves définitives : MM. Alglave, 69 points; Chifoliau, 66; Mercadé, 64; Marcille, 62; Mocquot, 62; Kindirdjy, 61; Grégoire, 60; Halopeau, 60.

De plus, sont déclarés *ex æquo* avec le dernier admissible : MM. Cauchoix et Lardennois.

Médecins des hôpitaux. — CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 20 mai.* — Ont obtenu : MM. Ribierre, 20; Grenet, 20; Laubry, 18.

Assistance médicale. — ÉPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 17 mai.* — Ont obtenu : MM. Lazard, 24; Descola, 18; Adam de Beaumais, 23.

Dentiste des hôpitaux. — ÉPREUVE THÉORIQUE ORALE DE PROTHÈSE. — *Séance du 18 mai.* — Ont obtenu : MM. Bozo, 17; Nespoulous, 18; Charézieux, 16; Schæfer, 15.

CONSULTATION ÉCRITE. — *Séance du 23 mai.* — Ont obtenu : MM. Bozo, 26; Nespoulous, 30; Chazérieux, 27.

Adjuvat de Clamart. — Le jury est définitivement composé de MM. Delbet, Sebileau, Souligoux, Jalaguier, Ramond.

Séance du 23 mai. — Synoviales articulaires. Phénomènes mécaniques de la respiration.

Questions restées dans l'urne :

« Ganglions lymphatiques. Suc pancréatique. Glandes sudoripares et leur physiologie. »

Médecin adjoint des asiles d'aliénés. — Le concours de médecins adjoints des asiles publics et privés qui vient d'avoir lieu à Paris s'est terminé par les nominations suivantes :

Asiles publics d'aliénés : MM. Gelma, Condomine, Clément, Loup, Naudascher, Pezet, Dalmas, Mignard, Lafage, Burle et Gonnet, *ex æquo*.

Asiles privés : MM. Dupin, Sablé, Trepsat, Gourjon et Vallet, *ex æquo*.

Internat de Nanterre. — ANATOMIE PATHOLOGIQUE. — *Séance du 13 mai.* — Ont obtenu : MM. Teisset, 15 ; Breuillet, 14 ; Butel, 13 ; Kuhn, 12 ; Le Cóz, 16 ; Casalis, 15 ; Engel, 12 ; Crépin, 16.

MÉDECINE OPÉRATOIRE. — *Séance du 13 mai.* — Ont obtenu : MM. Teisset, 14 ; Breuillet, 13 ; Butel, 18 ; Kuhn, 13 ; Le Coz, 16 ; Crépin, 17 ; Cazalis, 19 ; Engel, 17.

CLASSEMENT DES CANDIDATS. — Ont été nommés :

Internes titulaires. — MM. Butel, Casalis, Engel, Crépin, Le Coz.

Internes provisoires. — MM. Breuillet, Kuhn, Teisset.

Ecole de médecine de Tours. — Un concours s'ouvrira, le 4 juillet 1910, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie à l'École préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours.

— Un concours s'ouvrira le 25 juillet 1910, devant l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Tours, pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie à ladite Ecole.

Les registres d'inscription seront clos un mois avant l'ouverture desdits concours.

Hôpitaux de Lyon. — Des concours seront ouverts le lundi 13 juin, pour la nomination d'internes titulaires et d'internes provisoires, et le lundi 27 juin pour la nomination d'externes des hôpitaux de Lyon.

Vétérinaires départementaux. — Des concours pour la nomination de vétérinaires départementaux seront ouverts à l'école vétérinaire d'Alfort aux dates ci-après :

Le 1er juin 1910, pour le département de la Haute-Saône ;
Le 6 juin 1910, pour le département de la Corse ;
Le 10 juin 1910, pour le département de l'Orne ;
Le 15 juin 1910, pour le département de la Mayenne ;
Le 20 juin 1910, pour le département de la Seine-Inférieure.

Le programme de ces concours se délivre au ministère de l'Agriculture (direction de l'agriculture, bureau des écoles et services vétérinaires) et aux écoles vétérinaires d'Alfort, de Lyon et de Toulouse.

Voyages d'Etudes médicales aux stations hydrominérales et climatiques de France (V. E. M.). — Les Voyages d'Etudes Médicales sont organisés, depuis 1899, par le Dr Carron de la Carrière, dans un but d'intérêt général : faciliter aux médecins étrangers et français la visite et la connaissance pratique des stations thermales et climatiques de France.

Ces stations, très nombreuses et très variées, ont été divisées en cinq groupes, d'après leur situation géographique :

1. Stations du Centre et de l'Auvergne. — Lamotte-Beuvron, Néris, Evaux, La Bourboule, Le Mont-Dore, Saint Nectaire, Vic-sur-Cère, Le Lioran, Royat, Durtol, Chatel-Guyon, Vichy, Bourbon-l'Archambault, Bourbon-Lancy, St-Honoré, Pougues.

2. Stations du Sud-Ouest de la France. — Luchon, Capvern, Barbazan, Siradan, Bagnères-de-Bigorre, Castéra-Verduzan, Argelès, Barèges, Saint-Sauveur, Cauterets, Pau, Saint-Christau, Eaux-Bonnes, Eaux-Chaudes, Salies-de-Béarn, Biarritz, Cambo, Hendaye, Dax, Arcachon.

3. Stations de la Savoie et du Dauphiné. — Hauteville, Evian, Thonon, Saint-Gervais, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Challes, Aix, Marlioz, Le Revard, Allevard, La Motte, Uriage.

4. Stations de l'Est et du Jura. — Sermaize, Vittel, Contrexéville, Martigny, Bourbonne, Luxeuil, Bains, Plombières, Gérardmer, La Schlucht, Bussang, Ballon d'Alsace, Besançon-Mouillère, Salins, Lons-le-Saulnier, La Faucille, Divonne.

5. Stations du Sud-Est de la France. — Salies-du-Salat, Aulus, Ussat, Ax, Les Escaldes, Mont-Louis, Alet, Molitg, Le Vernet, Amélie, Prats-de-Mollo, La Preste, Le Boulou Banyuls, Lamalou, Montmirail, Vals.

Chaque année, dans la première quinzaine de septembre, un voyage comprend toutes les stations situées dans la même région.

Sont seuls admis à ces voyages : les médecins, étudiants en médecine français et étrangers et les femmes de médecins accompagnant leur mari.

L'emploi du temps est réglé de façon à étudier chaque station, à tous les points de vue, dans un minimum de temps : 1° Visite détaillée des Sources et des Etablissements, sous la direction des médecins de la localité, leçon de choses capitale. — 2° Conférence résumant tout ce qu'il faut savoir sur la station : applications thérapeutiques des eaux aussi bien que les avantages des adjuvances qu'on y rencontre : climat, altitude, cure de marche, mécanothérapie, etc. — 3° Excursion, permettant d'apprécier la configuration générale du pays.

Le V. E. M. de 1910 aura lieu du 1er au 15 septembre, sous la direction scientifique du Pr Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris. Il comprendra les stations de la Savoie et du Dauphiné.

Pour tous renseignements, s'adresser au Dr Carron de la Carrière, président de la Société d'Hydrologie médicale de Paris, 2, rue Lincoln, Paris.



VELLEDOL
ADRIAN

Principe actif du GUI
Agent HYPOTENSEUR par excellence

PILULES à 0,05 cg. — 4 à 6 par jour.
AMPOULES inject. à 0,10 cg. par C. C. 1 à 3 par jour.

HEMORRAGIES CONGESTIVES
HEMOPTYSIES — MENORRAGIES
ARTERIOSCLEROSE

EUKINASE
EUPEPTIQUE INTESTINAL

en *Capsules de Gluten*
2 à 4 capsules à chaque repas.— LA BOITE : 5f.
Granulé (1 mesure accompagne le flacon).
2 à 4 mesures à chaque repas.—LE FLACON : 5f.

PANCRÉATO-KINASE
DIGESTIF PUISSANT

CARRION & Cie, 54, Fg St-Honoré, PARIS





VARIÉTÉ

La franchise

Le plus grand obstacle que l'amitié connaisse est la franchise, nous dit M. Faguet (1). La chose est exacte, surtout entre âmes médiocres. L'esprit vaniteux n'admet pas le froissement de son panache et, trop fréquemment, l'ami véridique obéit, dans la manie de ses conseils, à la satisfaction de se montrer clairvoyant. L'homme supérieur, et pas toujours encore, prête seul l'oreille à l'exposé de ses faiblesses et de ses torts. Il est apte à s'en corriger. Les efforts d'attention dont il se montre capable s'exercent sur un cerveau qui vibre et à qui est échue la possibilité de se renouveler. Seulement, si sa docilité s'incline devant un reproche formulé avec sympathie et bienveillance, elle se rebiffe vis à vis de l'ami malicieux qui abuse du droit que votre confiance lui accorde pour vous décocher les plus désagréables des compliments.

Méfiez-vous des gens qui proclament leur franchise à tout venant. Il en est de cette loyauté de l'âme comme de l'honneur. Celui qui s'écrie : je suis franc, comme celui qui se frappe la poitrine en clamant : je suis un honnête homme, annoncent tous deux des compagnons au commerce incertain et décevant. Les natures vraiment droites n'ont cure de protester de la loyauté de leurs intentions. Quand une tendance de caractère est vraiment innée, elle n'éprouve nul besoin de s'affirmer en serments. L'homme qui nous éblouit de la blancheur de son âme ne s'en avise guère que du jour où la pureté lui en apparaît suspecte.

L'interlocuteur qui vous prend au collet pour vous imposer son intégrité a chance d'abriter pas mal de malpropretés dans sa conscience. Nous assure-t-il de sa franchise? Il est parfois affligé d'une tendance fâcheuse à la duplicité. Qui pis est, celle-ci peut être inconsciente. Le

(1) E. Faguet, *De l'amitié*. Paris, Saurot et Cie, 1910, p. 43.

malheureux ne s'aperçoit pas du démenti que ses paroles infligent à la vérité de sa nature. Chacun se connaît si peu. Il est possible qu'il soit convaincu le premier de posséder la vertu dont il tire gloire.

D'ailleurs, d'autres raisons interviennent : manque de souplesse dans l'esprit ou défaut d'éducation. Les gens mal élevés se piquent souvent de franchise. Les allures de butor qu'ils affectent se transforment, à leur jugement, en une sorte de qualité qui les relève et les distingue avantageusement du commun des mortels. N'insistons pas sur cette illusion familière. Moins décrite est la franchise des médiocres. Leurs associations d'idées étant lentes, ils s'obstinent et leur entêtement ne cède pas. Acculés, ils gesticulent, s'irritent, s'enfoncent avec plus de véhémence dans leur parti-pris. Sous l'exaspération grandissante, voyez-les prendre l'offensive. La franchise qu'ils invoquent sert d'excrétion à leur bile. Ne leur en gardez pas rancune; c'est en toute justice que la maladresse de leur riposte se soulage dans l'énergie des invectives.

Et ceci devient fort curieux. Tout à l'heure, tel bonhomme était franc parce que mal élevé; le voilà devenu mal élevé parce que franc. La franchise des médiocres offre ce caractère d'être explosive et brutale. Elle éclate à la façon d'une réaction de défense. Le manque de nuances qui distingue la mentalité normale se retrouve dans la mentalité irritée. Des coups de boutoir là où il faudrait de l'esprit et de la finesse, à peine une égratignure. Vous maniez une épée, l'adversaire un gourdin; la partie n'est pas égale. Aussi, qu'alliez-vous faire dans cette galère?

La sagesse commande de ne pas se commettre avec les imbéciles, fussent-ils au comble des honneurs et leur tête apparût-elle aussi empanachée de titres, de cordons, houpettes et fanfreluches que celle d'un mulet de Castille.

ACTUALITÉ

Quatre nouvelles

Notre actualité d'aujourd'hui pourrait paraître sous la rubrique : Nouvelles diverses, puisque nous allons parler rapidement de quatre sujets très différents :

1° Tout d'abord une question intéressante d'actualité a rapport à la mort rapide et imprévue du roi d'Angleterre. A quelle maladie a-t-il réellement succombé? On ne meurt pas de pneumonie ou de bronchite grippale en trois jours. Donc, si la grippe a existé, on peut tout au plus l'accuser d'avoir aggravé ou plutôt compliqué un état morbide antérieur que l'on doit ainsi spécifier : cardiopathie artérielle chez un adipeux. N'oublions pas, en effet, que parmi les renseignements incomplets qui nous sont parvenus, le roi souffrait depuis plus d'un an de « suffocations », celles-ci n'étant pas dues à l'asthme, comme on a coutume de le dire, mais surtout à cette forme de dyspnée toxi-alimentaire maintenant bien connue. Quand il est parti de Biarritz assez précipitamment, il était « très oppressé », et nul doute qu'à Londres, où il a trouvé dans le grand change-

ment de température une cause de refroidissement, celui-ci n'ait produit à son tour plusieurs poussées d'œdème aigu du poumon. C'est à cette grave complication qu'Edouard VII a succombé, malgré les soins intelligents qui lui ont été prodigués par la médecine anglaise. Car, celle-ci, bien avertie, n'a certes pas oublié dans ses prescriptions le régime alimentaire et surtout une large saignée, la ressource et le salut suprêmes dans ces cas très graves, surtout compliqués d'adipose.

2° La *Clinique du cœur* (173, rue Blomet) a commencé le dimanche 1er mai ses conférences hebdomadaires. J'ai ouvert le feu par une leçon sur le pronostic dans les maladies du cœur, et je clôturerai ces conférences, non pas le 29 mai, mais le dimanche 26 juin, en parlant surtout du traitement de ces maladies. Dimanche dernier, 8 mai, M. le professeur Albert Robin est venu nous donner son précieux concours. Devant une assistance nombreuse (plus de 150 auditeurs, médecins étrangers et français, étudiants), il a réussi à faire une chose que l'on pouvait croire impossible : exposer en moins d'une heure le traitement complet des maladies de l'estomac. Au sommet où il est arrivé, mon éminent collègue et ami n'est pas de ceux que l'on puisse féliciter d'une leçon remarquable qui laissera chez tous ses nombreux auditeurs le plus durable souvenir; il est de ceux qu'on a le devoir bien doux et agréable de remercier infiniment.

Il n'y aura pas de conférence le dimanche 15 mai. La troisième aura lieu le dimanche 22 mai, à 10 heures, comme toujours, et j'engage beaucoup les praticiens et les étudiants à y assister en grand nombre pour entendre la parole si autorisée de M. Rochon-Duvigneaud, ophtalmologiste des hôpitaux, sur les maladies oculaires, surtout considérées dans leurs rapports avec les affections cardio-vasculaires. Le dimanche 29 mai, M. Ch. Fiessinger traitera une question fort intéressante : le repos dans les maladies du cœur.

Un avis ultérieur indiquera les quatre conférences du mois de juin, et nous espérons y voir figurer un très sympathique professeur de la Faculté qui a adhéré en principe à notre œuvre. Car il sait, comme tout le monde du reste, que cette œuvre n'a d'autre but que de compléter l'enseignement pratique de la médecine au profit même de la Faculté, c'est-à-dire des étudiants et des praticiens.

3° Je reçois aujourd'hui le 1er numéro d'un nouveau journal, l'*Aurore médicale*, sous la direction de M. Léon Archambault, avec la collaboration de MM. L. Régis, Lafontaine, Lefur, Leredde, Levassort, etc. (Paris, 48, rue Hautefeuille. Abonnement : 5 francs pour les médecins, 3 francs pour les étudiants). Ce journal, auquel je souhaite de grand cœur une vie longue et prospère, s'occupera surtout des intérêts médicaux avec un esprit d'indépendance qui, nous l'espérons et avons des raisons de le croire pour

le succès de son œuvre, s'inspirera des idées de justice aussi éloignées du dénigrement systématique que d'une invariable approbation des institutions médicales.

Dans un des articles de ce journal, je suis aimablement qualifié « d'officiel ». C'est une erreur. Je ne suis qu'un simple *sous-off*, ayant la seule ambition de monter en grade en devenant simple soldat, sans galons.

4° Comme je l'ai annoncé dans l'un de mes derniers articles, j'ai fait installer ma *tirelire médicale* dans mon cabinet de consultations, à Paris, et à la Clinique du cœur. J'y ai mis mon sou réglementaire de la semaine (additionné de beaucoup d'autres) et avec le concours de généreux médecins venus pour me consulter et de quelques malades, ma tirelire a produit 73 francs 50 centimes en un mois. J'ai déjà dit que, si tous nos lecteurs plaçaient dans une tirelire un sou par semaine, cela nous ferait une belle récolte d'au moins trente mille francs par an pour l'œuvre confraternelle. Je les prie encore d'employer cet excellent moyen pour faire un peu de bien, sans grand effort. En attendant, je reçois toujours des dons nouveaux pour cette œuvre, et les malades eux-mêmes suivent l'exemple, comme on le verra dans notre prochaine liste. Alors, les praticiens de tous pays seraient bien coupables et imprévoyants si, après la prochaine réunion de notre conseil de surveillance, ils ne s'empressaient pas de coopérer *tous* à l'œuvre confraternelle.

Puis, j'y pense! Si, sur 40 millions de Français, il y en avait seulement le quart voulant bien donner un sou par semaine, cela ferait une somme annuelle de 25 millions pour les malheureux. De cette façon, la solidarité sociale dont on parle tant ne serait pas un vain mot. Mais, je m'aperçois que je rêve!... — H. Huchard.

Société des chirurgiens de Paris

Polype myomateux de l'utérus. — M. Cazin rapporte une observation de polype récidivant du col de l'utérus, observé chez une vierge de 18 ans; l'examen histologique a montré qu'il s'agissait d'un *myxome pur* tout à fait identique aux myxomes des fosses nasales.

Péritonite appendiculaire et salpingo-ovarite survenues pendant la lactation. — M. Péraire présente ce cas particulièrement grave qui s'est terminé par la guérison après appendicectomie et ablation des annexes. L'opération fut faite à chaud au 4e jour de l'apparition des accidents.

Il conclut en disant que la question de la temporisation ne doit pas être posée en pareil cas. Il faut intervenir d'urgence, quelle que soit l'intensité des symptômes et l'époque à laquelle on observe les malades.

Sur le pneumothorax opératoire et l'anesthésie générale dans les interventions ouvrant la cavité pleurale. — M. A. Huguier fait un rapport sur un travail de M. Rigollot Simonnot, ayant pour point de départ une pneumotomie pour abcès du poumon, d'origine embolique, consécutif à une appendicite gangréneuse opérée. La cavité

pleurale étant complètement dépourvue d'adhérences, M. Rigollot sutura la séreuse pariétale au poumon par une couronne de points en V, renforcée par un deuxième plan de sutures entre la peau et le poumon incisé superficiellement. Puis, il évacua le foyer suppuré en incisant le tissu pulmonaire au centre de la zone fixée. Vingt-trois jours après cette intervention, alors que la malade était presque complètement guérie, survint brusquement un *pneumothorax*, par suite de la *rupture tardive des adhérences* pleuro-pulmonaires en un point très limité. Puis apparut une pleurésie purulente qui nécessita un empyème. Finalement la malade guérit.

M. Rigollot-Simonnot fait suivre cette observation de considérations intéressantes sur le pneumothorax opératoire. Il montre que le pneumothorax total, produit sous anesthésie, fut parfaitement bien supporté, tandis que le pneumothorax spontané s'accompagna de symptômes graves allant jusqu'à la syncope. D'après cet auteur, l'anesthésie générale, à condition qu'elle soit complète, agirait en supprimant les réflexes pleuraux, c'est-à-dire la cause des accidents nerveux et syncopaux.

Finalement, M. Rigollot arrive à cette conclusion, contraire à l'opinion classique, que dans l'opération de l'*empyème*, pour pleurésie purulente, le meilleur moyen d'éviter les accidents mortels dus aux réflexes pleuraux, c'est d'opérer sur des malades *complètement anesthésiés* et d'employer pour la narcose l'éther de préférence au chloroforme qui est plus toxique.

Des cures d'altitude marines et hydrominérales dans le traitement des tuberculoses urinaires et génitales. — Ces cures, pour M. Le Fur, sont très indiquées dans les tuberculoses génitales et urinaires, à part les formes par trop congestives et celles qui s'accompagnent de cystite très prononcée. Dans les formes torpides, les plages du Nord de la France et particulièrement bretonnes sont particulièrement indiquées ; dans les formes s'accompagnant d'éréthisme, les plages du Sud de la France et les cures de montagne; dans toutes, les cures hydrominérales amènent d'heureux résultats.

Présentations. — M. Le Bec présente un volumineux utérus, enlevé par voie vaginale, qui contenait dans sa cavité un tissu mou qui ressemblait à un sarcôme. Il s'agissait simplement d'un *fibrome dégénéré.* — (*29 avril.*)

NOUVELLES DIVERSES

Ecole de psychologie (49, rue Saint-André des-Arts). — M. Bérillon, professeur à l'Ecole de psychologie, médecin inspecteur des Asiles d'aliénés, a commencé le jeudi 12 mai, à 5 heures, 49, rue Saint-André-des-Arts, un cours de psychologie médicale.

Sujet du cours : Les enfants anormaux. L'hypnotisme et l'orthopédie mentale.

Chirurgien des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 3 mai.* — Ont obtenu : MM. Iselin, 18; Muret, 18; Kendirdjy, 18.

Séance du 7 mai.— Ont obtenu : MM. Hallopeau, 16; Mocquot, 18; Cauchoix, 15.

Assistance médicale. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 7 mai.* — Ont obtenu : MM. Descola, 28; Beliard, 32.

Société Internationale de la tuberculose (Président M. le Pr Lancereaux. — *Traitement de la tuberculose par le suc de viande de cheval.* M. le Dr S. BERNHEIM. — D'une longue étude expérimentale et clinique l'auteur tire les conclusions suivantes :

1° La zomothérapie ne peut et doit être pratiquée qu'avec de la viande de première qualité et provenant d'animaux sains abattus récemment. Autant que possible on doit utiliser cette viande moins de 2 heures après la mort de l'animal.

2° De toutes les viandes, celle du cheval est la plus riche, la plus saine et la mieux qualifiée;

3° La zomothérapie, pour être efficace, exige l'absorption d'une grosse quantité de viande. C'est pourquoi il est préférable d'utiliser le suc musculaire ou horsine, produit contenant 75 p. 100 de produit actif de la viande;

4° Le plasma musculaire de cheval, ou horsine, administré à 93 tuberculeux arrivés aux différents stades de la maladie a donné d'excellents résultats thérapeutiques ;

5° Aucun suc de viande n'a d'action spécifique sur le bacille de Koch. Mais l'horsine est très riche en ferments musculaires, en oxydases, agents chimiques qui favorisent et augmentent la puissance phagocytaire de l'organisme.

6° Pour conserver toutes ses qualités, le suc de viande de cheval doit être préparé, comme du reste tous les autres produits organiques, dans des conditions aseptiques irréprochables et stérilisé à froid immédiatement après sa préparation.

7° Ayant expérimenté et comparé tous les autres sucs de viande employés actuellement, l'auteur a trouvé que le plasma musculaire de cheval est l'agent thérapeutique le plus puissant et le plus actif.

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ. — Ce concours a été clos par la distribution des prix suivants :

1er *Prix* (300 francs), M. le Dr Pégurier, de Nice.

2e *Prix* (100 francs), *ex-æquo* MM. les Drs Lemaire, Paris, Vennat, Saint-Mihiel.

3e *Prix* (50 francs), Lauréats, MM. les Drs Verdès, Montenegro (Madrid), Gagnière (Isère).

Médaille d'or : MM. Thiel (Montgeron), Monin (Paris), Pagès (Valence sur-Rhône), Charier (Angers).

Médaille d'argent : MM. Chabas (Valence), Lefebvre, Bernard (Gand), Bire (Perpignan), Bru (Chatellerault), Labarrière (Basses-Pyrénées).

Médaille de bronze : Bertrand (Bruxelles), Pehu (Lyon), Le Cavelier (Paris), Baudran (Beauvais).

Mention : Huismann (Bruxelles), Sari (Nice), Kolher (Berlin), Néander (Stockholm).

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE. — *Fête de la Pentecôte.* — A l'occasion de la Fête de l'Ascension, les coupons de retour des billets d'aller et retour délivrés à partir du 12 mai 1910, seront valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 19 mai, étant entendu que les billets qui auront normalement une validité plus longue conserveront cette validité.

La même mesure s'étend aux billets d'aller et retour collectifs délivrés aux familles d'au moins quatre personnes.

ANTISEPSIE INTESTINALE

RÉALISÉE PHYSIOLOGIQUEMENT
PAR LE FOIE



du Docteur LE TANNEUR (de Paris)

Le TANNURGYL, sel organique de Vanadium et de Manganèse introduit en thérapeutique en 1904, **est un stimulant de la fonction hépatique dans sa totalité :**

1° **Augmentation** de la puissance de combustion des toxines alimentaires, d'où *réalisation de l'antisepsie intestinale par un mode physiologique* ;

2° Evacuation de bile plus régulière ;

3° **Oxydation** complète des résidus vitaux, formation d'urée au lieu d'acide urique.

Cette **antisepsie intestinale** se retrouve depuis les **nourrissons** où le Tannurgyl donne des résultats merveilleux et inespérés dans la diarrhée verte et chez les nourrissons tardifs.

Chez les **enfants** pendant **la croissance** lorsqu'ils sont sujets aux embarras gastriques à répétition — l'emploi de ce médicament les délivre de ces petites crises qui, répétées souvent, entravent leur développement.

Enfin chez les adultes le Tannurgyl rend d'immenses services toutes les fois que l'**auto-intoxication** et particulièrement l'**insuffisance hépatique** sont en cause. Egalement utile chez les **ralentis** (nutrition) qui n'arrivent pas au stade ultime des oxydations et ont un excès d'acide urique, soit dans le sang, soit dans les urines. Ces affirmations ne sont que le résumé des divers travaux et de la masse considérable des observations cliniques adressés au Dr Le Tanneur par les médecins des Hôpitaux de Paris ou professeurs de nos principales Facultés et Écoles de France qui, au nombre de près de 150, ont étudié et emploient le Tannurgyl du Dr Le Tanneur.

Toutes les analyses d'urine ont montré :

1° *La disparition constante des urines, de l'indican, scatol, urobiline, pigments biliaires, etc.*
2° *Augmentation de l'urée 10 à 20 0/0.*
3° *Diminution de l'acide urique, retour au taux normal.*

POSOLOGIE : Adultes : 15 à 20 gouttes dans un peu d'eau à chacun des 2 repas. — Enfants : 2 gouttes par jour et par année d'âge. — Nourrissons : 2 à 5 gouttes par jour dans eau ou lait. — *Echantillons sur demande : Tannurgyl du Dr Le Tanneur, Laboratoire : 8, rue de Parme,* **PARIS.**



Antiseptique général

LUSOFORME

Désinfectant

Désodorisant

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France.................. 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.

Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'or* : M. Troché, médecin principal de 1re classe.

Médaille d'argent : MM. Lamandé, Renard, Cartron, médecins-majors de 2e classe; Coulon, Guillon, Vialle, Tournade, médecins aides-majors de 1re classe.

NOUVELLES DIVERSES

CLINIQUE DU CŒUR (173, rue Blomet). — Seconde série de conférences du mois de juin (tous les dimanches, à dix heures).

5 juin : M. LÉOPOLD LÉVI, chef de clinique : Troubles vaso-moteurs, vaso-sécrétoires et trophiques d'origine thyroïdienne.

12 juin : MM. CATHELIN (sujet qui sera ultérieurement indiqué); FOVEAU DE COURMELLES : Electricité dans les maladies de l'appareil circulatoire.

19 juin : M. H. GILLET, chef de clinique : Diurèse et urines chez les cardiaques.

26 juin : M. H. HUCHARD : Sur le traitement des maladies du cœur.

Hôpital maritime de Berck-sur-Mer (COURS DE VACANCES). — *Douze leçons sur la tuberculose des os et des articulations*, par les Drs Ménard, chirurgien en chef; Andrieu et Calvé, chirurgiens-assistants. — Ces leçons auront lieu du 1er au 13 août 1910. Elles seront accompagnées de démonstrations pratiques : Présentations de malades, Examen de pièces anatomiques, Radiographies, Appareils plâtrés, Traitement des abcès froids.

Droit d'inscription 50 francs. Se faire inscrire par lettre adressée au Dr Calvé ou au Dr Andrieu à Berck-Plage (Pas-de-Calais). Le programme détaillé sera envoyé sur demande.

Agrégation. — Deux arrêtés ministériels en date du 21 et du 23 mai 1910 portent de 42 à 44 le nombre des places d'agrégés mises au concours.

Les deux nouvelles places sont réservées à la Faculté de Toulouse (section de chirurgie générale) et la Faculté de Montpellier (section d'obstétrique).

Médecine générale. — Ordre de passage des leçons de trois quarts d'heure après 3 heures de préparation : MM. 1, Dumont; 2, Dumas; 3, Lemierre. — 4, Gaultier; 5, Salager. — 6, Jomier; 7, Demaldent; 8, Darré. — 9, François (M.-C.); 10, Thévenot. — 11, Giroux; 12, Baudouin; 14, Bérillon. — 15, Nattan-Larrier; 16, Grenet. — 17, Mouriquand; 18, Lereboullet; 19, Lortat-Jacob. — 20, Cordouan; 21, Bousquet (P.-J.-C.-G.). — 22, Claude; 23, Lippmann; 24, Tixier. — 25, Ravaut; 26, Esmein. — 27, Chalier; 28, Gourtellemont; 29, Merklen. — 30, Bousquet (M.-G.-P.-J.-A.); 31, Bertin. — 32, Micheleau; 33, Gérard; 34, Patry. — 35, Tanon; 37, Weill (Benjamin). — 38, Lévy-Franckel; 40, Lévy (Fernand); 41, Clerc. — 42, Arloing; 43, Guillain. — 44, Lande; 45, Detot; 46, Bériel. — 47, Pierra; 48, Paisseau. — 49, Bossuet; 50, Pierry; 51, Simon. — 52, Fouquet; 53, Faure-Beaulieu. — 54, Trémolières; 55, Crouzon; 56, Milhit. — 57, Weill (Emile R.-P.); 58, Roger. — 59, Petges; 60, Euzière; 61, Louste. — 62, Appert; 63, Lafontaine. — 64, Rimbaud; 65, Griffon; 66, Ribierre. — 67, Leuret; 68, Flessinger; 69, Laubry; 70, Lemaire (Y.-L.-D.); 71, Lehmann. — 72, Lautier; 73, Babonneix. — 74, Savy; 75, Villaret; 77, Le Goff. — 78, Tilloy; 79, Léri. — 80, Pagniez; 81, Carles; 82, Josué. — 83, Gougerot; 85, Bonnamour. — 86, Boidin; 87, Gaujoux; 88, Philibert. — 89, Cade; 90, Garnier. — 91, Le Fur; 92, Minet; 93, Perrin. — 94, Camus; 95, Gellé. — 96, Rathery; 97, Boudet; 98, Odin. — 99, Renaud; 100, Armand-Delille. — 101, Delaunay; 102, Ferrand; 103, Malloizel. — 104, Nathan; 105, Voisin. — 106, Bernard; 107, Milian; 108, Leredde. — 109, Pallasse; 110, Rosenthal. — 111, Cordier; 114, Régis; 115, Herscher. — 116, Pierre-Nadal; 117, Favre. — 118, Parisot; 119, Dreyfus-Rose; 120, Buard.

Les séries de trois candidats correspondent aux séances de l'après-midi et celles de deux aux séances du matin.

LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — *Séance du 26 mai.* — M. Dumont (Paris), s'est retiré du concours. — M. Dumas (Lyon) : « Méningite cérébro-spinale épidémique. » — M. Lemierre (Paris) : « Les cholécystites. »

Séance du 27 mai. — M. Gaultier (Paris) : « Hémorragie intestinale dans la fièvre typhoïde. » — M. Salager (Montpellier) : « Cancer pleuro-pulmonaire. »

MM. Jomier, Demaldent, Darré ne se sont pas présentés.

NOTES OBTENUES. — MM. Dumas, 8; Lemierre, 16; Gaultier, 15; Salager, 13.

Séance du 30 mai. — M. François (Paris) : « Variole hémor-

ragique. » — M. Thévenot (Lyon) : « Symptômes et diagnostic de la tuberculose pulmonaire au début. » — M. Giroux (Paris) se retire du concours. — M. Baudouin (Paris) : « Symptômes et diagnostic de la rage chez l'homme. » — M. Bérillon (Paris) : « Rhumatisme noueux. »

Notes obtenues. — MM. François, 13 ; Thévenot, 15 ; Baudouin, 16.

M. Bérillon ayant été à trois reprises rappelé par le président du jury à rentrer dans le sujet et à traiter la question qui lui était échue, s'est vu retirer la parole et se trouve de ce chef exclu du concours.

Par décision ministérielle, M. Lafontaine a été rayé de la liste des candidats.

Ophtalmologie. — Leçon orale de 3/4 d'heure. — *Séance du 27 mai.* — MM. Cantonnet (Paris) : « Asthénopie accommodative. » — M. Rochon-Duvignaud (Paris) : « Tuberculose conjonctivale. »

Notes obtenues. — MM. Cantonnet, 16 ; Rochon-Duvignaud, 16.

Séance du 27 mai. — M. Terrien : « Myopie traumatique. » — M. Poulard : « Blépharospasme. »

Notes obtenues. — MM. Terrien, 16 1/2 ; Poulard, 15.

Epreuve de titres. — *Séance du 28 mai.* — Ont obtenu : MM. Terrien, 38 ; Rochon-Duvignaud, 38 ; Cantonnet, 36.

Admissibilité. — MM. Rochon-Duvignaud et Terrien sont déclarés admissibles.

Chirurgie générale. — Ordre de passage des candidats. — MM. 2. Dambrin ; 3. Uteau. — 4. Desgouttes ; 5. Leroy ; 6. Grimoud. — 8. Heitz ; 9. Charrier. — 10 Muret ; 12. Florence ; 13. Duvergey. — 15. Duroux ; 17. Barthélemy. — 18. Cauchoix ; 19. Schwartz ; 20. Chalier ; 21. Liégard ; 22. Puyhaubert. — 23. Mocquot ; 24. Hallopeau ; 25. Okinczyc. — 27. Desmarets ; 28. Guibé. — 29. Tavernier ; 30. Binet ; 31. Cotte. — 32. Lardennois ; 33. Péraire. — 34. Gorse ; 35. Bréchot ; 36. Thévenot (Albert).

37. Martin ; 38. Colle. — 39. Capette ; 40. Vanverts ; 41. Rabère ; 42. Gernez ; 43. Mercadé. — 44. Michel ; 45. Chevassu ; 46. Massabuau. — 47. Muller ; 48. Lacouture. — 49. Leriche ; 50. Petit (Pierre) ; 52. Chevrier. — 53. Alglave ; 54. Rocher. — 55. Lefèvre ; 56. Verhaeghe.

Cinq candidats passent chaque jour, deux le matin et trois l'après midi.

Maladies mentales. — Ordre de passage des candidats. — MM. Kahn, Roubinovitch, Rogues de Fursac, Delmas, Laignel-Lavastine, Lhermitte, Charpentier, Juquelier. Les séances ont lieu à Sainte-Anne.

Leçon orale de 3/4 d'heure. — *Séance du 27 mai.* — M. Kahn : « Tuberculose méningée. » — M. Roubinovitch : « Alcoolisme aigu. » — M. Rogues de Fursac : « Morphinomanie. »

Séance du 28 mai. — M. Delmas : « Les délires toxiques moins l'alcoolisme. » — M. Laignel-Lavastine : « Symptômes du début et diagnostic précoce de la paralysie générale. » — M. Lhermitte : « Epilepsie jacksonienne. » — M. Charpentier : « Délire infectieux. » — M. Juquelier : « Pathogénie et diagnostic des épilepsies non convulsives. »

Notes obtenues. — MM. Kahn, 14 ; Roubinovitch, 16 ; Rogues de Fursac, 17 ; Delmas, 15 ; Laignel-Lavastine, 18 ; Lhermitte, 14 ; Charpentier, 19 1/2 ; Juquelier, 16.

Obstétrique. — Le président du concours d'agrégation (section d'obstétrique) a l'honneur de porter à la connaissance des candidats admis à concourir que, par arrêté ministériel du 23 mai 1910, le nombre des places mises au concours dans cette section a été porté de 3 à 4, la nouvelle place étant réservée à l'Université de Montpellier, et qu'ils peuvent s'inscrire subsidiairement pour la place dont il s'agit.

Médecins des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 24 mai.* — Ont obtenu : MM. Sainton, 18 ; Ribadeau-Dumas, 18 ; Coyon, 20.

Séance du 28 mai. — Ont obtenu : MM. Crouzon, 18 ; Bigart, 18 ; Léri, 16.

Chirurgiens des hôpitaux. — Epreuve opératoire. — *Séance du 24 mai.* — Ont obtenu : MM. Marcille, 28 1/2 ; Alglave, 28 ; Chifoliau, 28 ; Grégoire, 28, Mocquot, 28 ; Hallopeau, 27 ; Kendirdjy, 23 ; Marcadé, 22.

Epreuve orale. — *Séance du 26 mai — Fractures du rocher.* — Ont obtenu : MM. Marcille, 17 ; Chifoliau, 19 ; Alglave, 20 ; Mocquot, 18.

— Le concours vient de se terminer par la nomination de MM. Alglave et Chifoliau.

Sont désignés pour faire partie du jury du second concours de chirurgien des hôpitaux de Paris, MM. Nélaton, Thiéry, Walther, Faure, Monod, Ricard, Teissier.

Dentiste des hôpitaux. — Le concours vient de se terminer par la nomination de MM. Bozo et Nespoulos.

Assistance médicale. — Epreuve clinique. — *Séance du 22 mai.* — Ont obtenu : MM. MM. Rouyé, 18 ; Colibert, 18 ; Barbier, 16.

Séance du 28 mai. — A obtenu : M. Douey, 24.

Adjuvat de Clamart. — Lecture des copies. — *Séance du 28 mai.* — Ont obtenu : MM. Wolfromm, 22 ; Coryllos, 23 ; Mock, 24 ; d'Halluin, 27.

Prosectorat. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés prosecteurs MM. Deniker et Küss.


Lactéol
Entérites
Lactéol
du Dr BOUCARD



VARIÉTÉ

Vins et aliments au moyen âge

Le moyen âge a vu cette étrangeté : les mauvais vins se vendaient plus chers que les bons. Au XIIe siècle, l'hectare de vignes dans le Gard valait 60 francs; il montait à 9.200 francs à Mortain, en Normandie (1). C'est-à-dire que dans le pays où le raisin ne mûrissait pas, il valait quinze fois le prix du raisin qui atteignait son plein développement. Mêmes différences entre les prix de l'Ile-de-France et ceux de la Champagne ou de la Touraine. L'hectare de vignes, aux environs de Paris — mettons Suresnes avec son petit bleu — était évalué à 3.600 francs. En Champagne, la valeur baissait de plus de moitié : 1.600 francs, et de plus du tiers en Touraine : 1.000 francs.

Pourquoi ce renversement de valeurs qui plaçait au premier rang les piquettes les plus acides? La raison en est bien simple. Les chemins de fer n'existaient pas et les frais de transport exhaussaient la vente des produits à des tarifs inabordables. C'est pourquoi l'on plantait des vignes partout. Il y en avait en Normandie et en Picardie. Tant pis si le raisin restait acide, Il formait un vin nouveau qu'on absorbait « tout chaud », avant que la fermentation acétique l'eût rendu imbuvable. Un peu de miel dans ce vin nouveau : la boisson devenait exquise.

Les paysans languedociens ou provençaux souffraient déjà en ce temps de la mévente de leurs produits. Les débouchés faisaient défaut et plus d'une fois, au XVe siècle, les raisins ne furent plus coupés par manque de futailles et vases où les recueillir.

Les choses n'allaient pas trop mal, quand, à partir du XVIIIe siècle, le prix du vin se mit à baisser d'une manière progressive. Au XIXe siècle, la main d'œuvre augmenta. En sorte que les vignerons gagnèrent de moins en moins. Sous Louis XIII et Louis XIV, le prix moyen d'un hectolitre de vin était de 47 francs. Dans le Midi, ces évaluations

(1) Vicomte GEORGES D'AVENEL : *Découvertes d'histoire sociale*. E. Flammarion, édit., 1910.

ne sont plus atteintes par les gros vins, à partir de ces cinquante dernières années.

D'autres produits alimentaires ont vu également leur valeur diminuée. Pendant tout le moyen âge, et jusqu'à la fin du XVIIe siècle, le hareng était vendu 25 à 30 centimes pièce. Il vaut 10 centimes aujourd'hui. Le shuîtres en écaille étaient estimées à 35 francs le cent, soit trois fois la valeur qui leur est concédée aujourd'hui. Les voies de communication plus faciles ont amené ces abaissements de tarifs qui se poursuivent pour d'autres denrées. Les huiles de navette, de noix, d'œillette étaient vendues 3 francs; l'huile d'olive de première qualité, et bien supérieure à ces derniers produits, est débitée aujourd'hui à raison de 2 fr. 40 le kilo.

Quant aux légumes, la plupart étaient inconnus. Du XIIIe au XVIe siècle, on ignorait l'artichaut, l'asperge, la tomate, la betterave, l'aubergine, le melon. Le chou-fleur date de Louis XV, la pomme de terre de Louis XVI.

ACTUALITÉ

LETTRE OUVERTE A M. DOUMERGUE,
Ministre de l'Instruction publique

Paris, 15 mai 1910.

MONSIEUR LE MINISTRE,

Si j'en juge par le sort déjà réservé à deux lettres que j'ai eu l'honneur d'adresser à vos prédécesseurs sur les réformes médicales, je crois savoir à l'avance et par expérience ce que vous ferez de celle-ci. Vous ne la lirez pas, ou vous n'en tiendrez pas compte. En cela, je vous ferai respectueusement observer que vous aurez tort...

Celui qui a l'honneur de vous adresser cette lettre ouverte dans le simple but de remplir un devoir, a lutté sans cesse depuis plus de vingt ans (depuis l'année 1889) pour la réforme de l'Enseignement médical. Vous ne pouvez l'accuser d'avoir eu ou d'avoir des visées personnelles. Il a refusé, il y a trois ans, d'entrer par la petite porte dans l'Université, et aujourd'hui, moins que jamais, il n'attend rien de personne.

A la tête d'un journal médical qui s'adresse à plus de dix mille praticiens, il a recommandé, à plusieurs reprises pendant ces derniers mois, à ceux-ci comme à tous les étudiants, la prudence, le calme et la modération au moment où allait s'ouvrir le concours d'agrégation. Cette modération, il la conseille encore formellement aujourd'hui, parce qu'il est de ceux qui désapprouvent toute manifestation ayant le moindre caractère coercitif et compromettant les meilleures causes, parce qu'il ne veut pas désespérer du pouvoir de la persuasion.

Dans un intérêt général et patriotique, laissez-moi vous redire les principales mesures qu'il conviendrait de prendre, sans plus tarder :

1° La convocation d'une *commission de réformes médicales* que j'avais été le premier à conseiller il y a plus de trois ans, est d'une urgence absolue. Mais cette commis-

sion ne peut avoir de valeur que si elle est composée par moitié de professeurs (du reste pour la plupart partisans des réformes), de praticiens et même de représentants des étudiants.

2° En 1907, chargé d'un rapport sur l'*agrégation et le privat-docentisme* au 1er Congrès des Praticiens, j'avais formulé les deux vœux suivants, acceptés à l'unanimité :

« L'agrégation des Facultés de médecine, telle qu'elle existe, doit être supprimée; elle doit être remplacée par l'institution du privat-docentisme, tel qu'il existe dans presque tous les pays. »

J'ai ensuite ajouté plus tard que ce privat-docentisme ayant à subir quelques modifications en raison de plusieurs imperfections reconnues, devait ainsi nous donner un corps d'agrégés largement ouvert au lieu d'être complètement fermé, même et parfois surtout aux plus dignes.

3° Le *recrutement professoral*, tel qu'il se fait encore aujourd'hui, est profondément injuste et contraire aux intérêts primordiaux de l'enseignement. La liste de présentation au professorat devrait comprendre trois noms : deux choisis parmi les privat-docents et un seul parmi les médecins qui auraient donné la preuve de leurs aptitudes professorales et de leur valeur scientifique par le succès de leur enseignement libre. C'est là une mesure très démocratique; car elle donne le droit, à tous, de prétendre aux plus hautes destinées comme à la récompense de leurs efforts et de leurs mérites en sortant du rang et sans passer par les concours. Cette mesure est d'autant plus juste que quelques-uns — comme cela s'est vu et se voit encore aujourd'hui — n'ont pu se présenter à l'agrégation, parce qu'ils ont été les victimes du devoir professionnel, parce que sur notre champ de bataille, au chevet des malades de l'hôpital, ils ont reçu des blessures les mettant dans l'incapacité temporaire de préparer le concours. N'est-il pas inique de leur fermer à tout jamais les portes de la Faculté, parce qu'ils n'ont pu, en raison de leur dévouement malheureux, se présenter au concours en temps opportun, alors qu'ils ont eu ensuite de nombreux et incontestables succès dans l'enseignement libre ?...

4° L'enseignement médical devrait être surtout *pratique*, et c'est pour cela que les chaires de pathologie médicale et chirurgicale, d'autres encore pourraient être utilement supprimées et transformées en chaires de clinique et de thérapeutique à l'hôpital, presque le seul centre d'enseignement pratique.

5° On se demande où les étudiants peuvent apprendre certaines *spécialités*, celles des maladies des oreilles et du larynx, la stomatologie, la bactériologie, la thérapeutique par les eaux minérales, la climatothérapie, la physiothérapie, l'électrothérapie. On se demande aussi comment les étudiants, en trop grand nombre à la Faculté de Paris, s'y prennent pour connaître la pratique médicale, au milieu d'une affluence considérable ne leur permettant de voir les malades que de très loin. Et

c'est ainsi que des jeunes docteurs vont exercer la médecine sans avoir jamais été initiés — sauf quelques privilégiés — aux pratiques journalières des recherches cliniques de laboratoire, sans avoir jamais pratiqué une saignée ou sans connaître du bistouri que le nom et la forme. N'y a-t-il pas là un danger social, et n'est-il pas étrange que toutes ces spécialités brillamment enseignées par les cliniques privées de la ville, soient presque délaissées ou n'aient pas de titulaires à l'Ecole de médecine ?

6° Dans notre temps de centralisation à outrance, l'enseignement supérieur doit appartenir à l'Etat; c'est entendu. Mais, n'est-il pas juste que les professeurs, comme en Allemagne et partout ailleurs, où le professorat est une carrière et non seulement un honneur, soient *rétribués à la fois par l'Etat et par les élèves* à qui l'on ne peut refuser cependant le choix de leurs maîtres, comme on ne peut refuser à ceux-ci la récompense de leurs efforts et surtout de leurs succès dans l'enseignement? En dépit des objections auxquelles il est facile de répondre, c'est là une mesure capitale, d'une extrême importance, puisqu'elle aurait pour résultat d'entretenir un peu plus d'émulation et de sauvegarder la liberté de chacun.

7° Les professeurs actuels, qui sont presque tous absolument remarquables et dévoués à leurs fonctions, sont soumis à un labeur vraiment extraordinaire. Ils sont obligés de préparer leurs cours, de faire passer des examens, d'assister à de nombreux concours et à diverses commissions, de satisfaire aux exigences de leur vie professionnelle, de poursuivre leurs travaux scientifiques, de consacrer plusieurs heures de la journée à leur visite dans les hôpitaux. Alors, pour alléger ce trop lourd fardeau et dans l'intérêt du progrès scientifique, pourquoi n'établirait-on pas la séparation du corps enseignant et du corps examinant, et pourquoi ce qui est bon et utile pour les examens de l'Ecole polytechnique, par exemple, ne le serait-il pas pour ceux de l'Ecole de médecine? Affranchis des préoccupations et des occupations des concours et des examens, les professeurs auraient le temps pour le plus grand bien, pour la gloire de la médecine française, de cette médecine révolutionnée par nos trois grands génies médicaux, Laennec, Claude Bernard et Pasteur, ils auraient le temps, dis-je, de se livrer aux travaux originaux, et l'on ne verrait plus l'Etranger profitant de nos découvertes, faire par exemple presque sienne la science bactériologique qui a eu son berceau en France.

8° Il y a un vrai scandale qu'il faut faire cesser au plus tôt : la *permutation des chaires*, ce qui fait dire avec juste raison que les professeurs sont nommés pour eux et non pour les élèves. Tout d'abord, on a désigné bien souvent, trop souvent, pour des chaires de pédiatrie, de thérapeutique, d'histoire de la médecine, des médecins qui n'avaient jamais été préparés par leurs études antérieures à enseigner ces diverses branches de l'art médical, et on a même vu autrefois l'un d'eux obtenir des congés successifs de

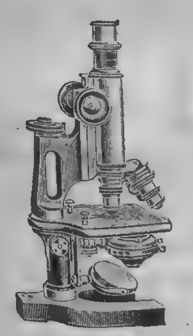
plus de dix ans pour être remplacé toujours par des agrégés. Puis, lorsqu'après plusieurs années ces professeurs ont acquis des connaissances suffisantes pour instruire leurs élèves, on les voit demander avec empressement et obtenir sans peine la permutation avec une autre chaire plus agréable. Et pour leurs successeurs, tout est encore à recommencer, puisqu'ils devront apprendre à leur tour ce qu'ils sont destinés à enseigner aux élèves. Cela est-il juste et surtout profitable à l'Enseignement ?

J'ai dit, Monsieur le Ministre, et je n'ai pas tout dit. Si vous voulez d'autres renseignements, je suis à votre disposition pour vous les fournir et vous faire comprendre tout ce qu'a d'anormal, d'injuste, de vexatoire, l'organisation de notre enseignement médical. Je n'aurai aucune peine à vous démontrer que le mal est grand, que vous pouvez et devez y porter remède, en accomplissant — comme le disait il y a plus de trente ans, un grand médecin, Ernest Besnier — « une révolution à jamais glorieuse pour celui qui saura l'imposer et féconde pour l'époque qui la réalisera ! »

Sans doute, certains concours, notre sauvegarde, doivent être conservés ; mais, comme je le disais, il y a 20 ans, tandis qu'à l'Etranger les jeunes médecins passent les meilleures années de leur existence à poursuivre et à faire des découvertes scientifiques, les nôtres, en France, sont occupés à préparer des concours trop nombreux et souvent inutiles. Et le mal date de loin, ce qui est une circonstance non atténuante mais aggravante, puisque, dès 1866, dans ses « Causeries », Edmond About s'exprimait ainsi : « Les professeurs de l'Ecole, les médecins des hôpitaux touchent le but vers l'âge de 35 à 40 ans. Jusque-là, qu'ont-ils fait? Ils ont passé leur jeunesse à préparer des concours (externat, internat, médaille d'or, clinicat, agrégation, hôpitaux, etc.), c'est-à-dire à charger leur mémoire de toutes les connaissances qui pouvaient les faire valoir dans un petit nombre d'épreuves déterminées. » Taine parle aussi de la « gaveuse mécanique des concours ». Et, dans ses lettres à Renan, notre grand chimiste Berthelot, parlant de l'obligation où il était, au milieu de ses recherches scientifiques, de faire passer des examens, « une des idées les plus stupides que l'on ait eues dans cette administration que l'Europe nous envie », ajoutait : « Je ne connais de raisonnable, en ce genre, que l'Ecole polytechnique où les deux fonctions sont séparées : celle du professeur et celle de l'examinateur ». Sans doute, quelques professeurs tiennent au cumul, parce que c'est là leur seul moyen d'avoir quelques auditeurs à leurs cours. Mais cette considération très intéressée est sans valeur ; elle est presque la condamnation du système.

Pour terminer, permettez-moi encore de vous rappeler ce que j'écrivais dans une lettre ouverte (et trop vite fermée par l'un de vos prédécesseurs) le 27 octobre 1906 :

« Dans un gouvernement sincèrement démocratique, il faut écouter les humbles, les modestes praticiens qui sont



les principaux intéressés... Si vous vouliez adresser au corps médical un référendum sur les principales réformes, je sais à l'avance la réponse presque unanime qui vous serait faite, et si par hasard cette réponse n'était pas celle que je suppose, je m'inclinerais certes, je me déclarerais vaincu, sans être cependant convaincu... » Du reste, ce référendum a été organisé en 1907 par mes soins sous forme de 14 questions où la presque unanimité des praticiens a donné les mêmes réponses. Par exemple, sur la question (apprend-on la médecine à l'hôpital ou à l'Ecole ?) 1214 suffrages ont été exprimés, dont 1182 en faveur de l'hôpital, centre d'enseignement.

Comme vous le voyez, Monsieur le Ministre, l'heure est grave, l'heure a sonné des résolutions réparatrices... Au moment où les étudiants étrangers désabusés de certaine science d'apparat, reviennent en foule apprendre chez nous la vraie médecine, la clinique française, vous ne voudrez pas rester plus longtemps indifférent ou insensible aux vœux du plus grand nombre, aux vrais intérêts du pays, à ceux des praticiens et des étudiants en médecine, un peu las d'attendre la réalisation de leurs espérances toujours déçues et de belles promesses sans cesse ajournées. Car, suivant un mot que vous connaissez sans doute, on est las avant de s'apercevoir qu'on l'est ; et malheureusement, nous commençons à nous apercevoir...

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de toute la confiance que je veux placer en vous et de mon sincère dévouement. — H. Huchard.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 25 mai 1910. — M. *Lemout* : Contribution à l'étude du traitement chirurgical de l'ulcère de l'estomac (Incision de gastro-entérectomie). — M. *Weill* : De l'arthrodèse de la hanche (Une nouvelle technique opératoire). — M. *Legros* : L'acide urique. Sa formation et sa destruction par les organes. — M. *Guédeney* : Albuminurie et cyanose orthostatiques.

Jeudi 26 mai 1910. — M. *Rouyer* : Quelques considérations sur les exercices physiques de la jeunesse des écoles. — M. *Cawadias* : Les propriétés biologiques du sérum sanguin au cours de l'urémie. — M. *Passenaud* : Paralysie générale et tabes précoces survenant après la syphilis acquise. — M. *Moutrier* : Syndrome de Maurice Raynaud et sclérodermie.

NOUVELLES DIVERSES

La dot chez les femmes de médecins en Allemagne. — En Allemagne, les médecins, Huret (1) nous affirme qu'il s'agit surtout d'Israélites, ne travaillent guère que dans le but d'accroître le chiffre de la dot apportée par leur femme.

Plus ils ont de titres, plus le chiffre de la dot sera élevé.

Un médecin ordinaire peut prétendre à une dot de 50.000 marks (62.500 francs).

Un médecin spécialiste à une dot de 100.000 marks (125.000 fr.).

Un privat docent à une dot de 150.000 marks.

Un professeur extraordinaire à 200.000 marks.

Tel est le prix courant.

(1) J. Huret : En Allemagne, Berlin, p. 361.

HOPITAUX ET HOSPICES CIVILS DE PARIS

RÉPARTITION DES CHEFS DE SERVICE
DES CHEFS DE CLINIQUE
DES INTERNES ET EXTERNES

A dater du 15 mai 1910

Hôtel-Dieu. — Médecin : M. le Pr Dieulafoy; chef de clinique : M. Leplay : chef de clinique adjoint : M. Doury; interne : M. Brac; externes : Mlle Nowicka, MM. de Lafargue-Barès, Pigney, Boulland, du Souich, Duclos.

Médecin : M. Muselier; interne : Mlle Condat; externes : MM. Mar, Didier, Rocher, Hanras, Vaquette.

Médecin : M. N..., M. Sicard, remplaçant; internes : MM. Galup, Bloch (Marcel); externes : MM. Picard, Lehmann (Pierre), Mlles Protopapow, Vigor, MM. Claude, Monin, Farah, Leporcq.

Médecin : M. Faisans; interne : M. de Vaugiraud; externes : MM. Babiaud, Haristoy, Lubetzki, de Champs de Saint-Léger.

Médecin : M. Petit; interne ; M. Maillet; externes : MM. Barèty, Pruvost (Léon-Paul), Mlle Tschoumakoiva, M. Garban.

Médecin : M. Chantemesse; interne : M. Jolivet; externes : MM. Pasteur, Vallery-Radot, Poirot-Delpech, Bontemps, Weisgerber.

Chirurgien : M. le Pr Reclus; chef de clinique : M. Piquand; chef de clinique adjoint : M. Kindirdjy; internes : MM. Lenoir, Virenque, Mlle de Jong, M. Roy; externes : Mlle Jouvin. MM. Toupet, Perrier, Colombier, Allot, Rivet, Dugué, Mugel.

Chirurgien : M. Guinard; internes : MM. Moure, di Chiara; externes : MM. Lacaze, Weill (René), Cornet, Sebenq, Loubrieu, Toupance.

Chirurgien : M. le Pr de Lapersonne; assistant : M. Coutela, chef de clinique : M. Cantonnet; internes : MM. Chenet, Fimbel; externes : MM. Hattat, Faure-Beaulieu, Sauty, Salles, Durville, Goulfier, Boussi.

CONSULTATION. — Médecin : M. Lœper; suppléant : M. Bloch (Paul); interne provisoire : M. Ferrand; externes : MM. Narcy, Petit (Louis), Toutey, Quinquaud.

Chirurgien : M. Anselme Schwartz; suppléant : M. Belgrand; externes : MM. Viguerie, Mehmann (R.), Fontaine.

Hôpital de la Pitié. — M. Babinski; interne : M. Jumentié; interne provisoire : M. Rudelle; externes : MM. Leroy (Maxime), Chardon, Blum, Imbert, Ramadier.

Médecin : M. Dalché; interne : M. Gauchery; externes : MM. Pataud-Dévalencienne, Gastaldi, Baudot, Jamin, Pinault (André), Mlle Borch.

Médecin : M Lion; interne : M. Verdoux; externes : M. Cheyron, Mme de Bergmann née Rosof, MM. Leroy (René), Gaulène, Feldstem.

Médecin : M. Claisse; interne : M. Samson; externes : MM. Morisson, Lacombe, Réchad, Edelmann; Stréhaïano, Liacre, Mlle Trélat.

Médecin : M. Thiroloy; interne : M. Migniac; externes : MM. Maitresse, Haguenau, Garcin (André), Lacau-Saint-Guily, Lenoir (Maurice).

Médecin : M. Enriquez; interne : MM. Roudinesco (1er semestre), Robert (2e semestre); externes : MM. Schoofs, Corbineau, Chaisemartin, Gardin.

Chirurgien : M. Walther; internes : MM. Phélip, Stern, Haller; externes : MM. Fouret, Ecot, Marais, Polony, Bigot, Penot, Barbary.

Chirurgien : M. Arrou; internes : MM. Boulard, Fontorb, Metzger; externes : MM. Mignot, Scheikeurtch, Hutinel, Hamonic, Sénèque, Janet, Lebrun (Max), Saint-Yves-Ménard.

Accoucheur : M. Potocki; interne : MM. Robert (1er semestre), Roudinesco (2e semestre), externes : MM. Lorreyte, Devimeux.

CONSULTATION. — Médecin : M. Michel; suppléant : M. Milhit; externes : MM. Mitrany, Lebouc, Lemoussu.

Chirurgien : M. Fredet; suppléant : M. Alglave; externes : MM. Aubert, Costantini, Viala.

SERVICE DE RADIOLOGIE. — Radiologiste : M. Delherm; externe : M. Duneau.

Hôpital de la Charité. — Médecin : M. Moutard-Martin; interne : M. Gillard; externes : MM. Vivier, Chazalnoël, Lafage, Kahn (Georges), César.

Médecin : M. Morel-Lavallée; interne : M. Blechmann; externes : MM. Latour, Fischer, Guibert, Bisson.

SERVICE TEMPORAIRE DE MÉDECINE. — Externe : M. Poitrinal.

Médecin : M. Toupet; interne : M. Toulant; externes : MM. Deguignand, Lamy (Pierre), Richon, Bénit.

Médecin : M. le Pr Roger; interne : M. Bénard (Henri-Auguste); externes : MM. Michaut, Verne, Mlles Rabuteau, Konowoff.

Médecin : M. Legry; internes : MM. Rafinesque (1er semestre), Sourdel (2e semestre); externes : MM. Ducastaing, Morlot, Adler, Mlle Boulan.

Médecin : M. Belin; interne : M. Turquety; externes : MM. Rougeulle, Ballerin, Ignard, Georges Weber.

Chirurgien : M. Demoulin; internes : MM. Morancé, Labourdette, Viel; externes : MM. Toulouse, Evrard, Dupuy, Dumet, Longevialle, Resmond, Roustan.

Chirurgien : M. Mauclaire; internes : MM. Séjournet, Métinet, Legrand (1er semestre), Morancé (2e semestre); externes : MM. Chavasse-Fritaz, Duvelleroy, Blanchon, Auger (Robert), Boncompain, Savidan.

Accoucheur : M. Tissier: interne : M. Garsaux; externes : MM. Bouchon, Médot, Barnathan, Angot.

CONSULTATION. — Médecin : M. Milian; suppléant : M. Bourguignon; externes : MM. Renaud (Louis), Chardin.

Chirurgien : M. Gosset; suppléant : M. Desjardins; externes : MM. Anglès-Dauriac, Nora.

SERVICE DE RADIOLOGIE. — Radiologiste : M. Zimmern; externe : M. Leroy (Paul).

Hôpital Saint-Antoine. — Médecin : M. le Pr Hayem; chef de clinique : M. Agasse-Lafont; internes : MM May, Lévy-Bruhl; externes : MM. Stepanoff, Doulcet (Edmond), Piémont, Trousset, Minoret.

Médecin : M. Siredey; interne : M. Vuillet; externes : M. Bardet (Georges), Mlle Lavergne, MM. Jeannest, Guillemin (André), Girod.

Médecin : M. Béclère; interne : M. Détré; externes : MM. Lamare, Dietz, Meyer (Paul), Chaufour, Mlle Chabert, M. Pierquin.

Médecin : M. Vaquez; interne : M. Bricout; externes : MM. Dumas, Dubois (Maurice), Hanriot (Armand), Ziélinski, Durand (Jacques-René).

Médecin : M. Jacquet; interne : M. Routier; externes : MM. Bulliard, Meignen (H), Monceau, Bloch (Sigismond).

Médecin : M. Le Noir; interne : M. Aine; externes : MM. Lenoir, Guercin, Sorel, Boyer (R.), Truffert, Delattre.

Médecin : M. Mosny; interne : M. Saint-Girons; externes : MM. Noël (André), Beck, Sikoraw, Magniel.

Médecin : M. Mathieu; interne : M. Caille; externes : M. Vallery-Radot (Pierre), Querey, Breuillet, Mlles Reichenecker, Tatchenkow.

Médecin : M. Claude: interne : M. Verdun; externes : MM. Masselot, Parcheminey, Pouget, Réau.

Médecin : M. Lermoyez; interne : M. Boncour (Paul). *(Service fermé pour six mois ou un an.)*

Chirurgien : M. Lejars; internes : MM. Sorel, Perdoux, Girode; externes : MM. Lecerf, Rosenwald, Mollet, Aubin (André), Cuny, Pérol.

Chirurgien : M. Ricard; internes : MM. Toupet, Dehelly, Duval; externes : MM. Kemhadjian, Carpanetti, Meyerson, Schlemmer, Trifaud, Verdenal.

Accoucheur : M. Doléris; adjoint : M. Funck; interne : M. Foy; externes : MM. Goret, Morize, Blanchès, Lefranc (Pierre).

CONSULTATION D'OPHTALMOLOGIE. — Ophtalmologiste : M. Dupuy Dutemps; externes : MM. Mouradian, Miégeville.

CONSULTATION. — Médecin : M. Ramond; suppléant : M. Faure-Beaulieu; interne provisoire : M. Pimpaneau; externes : MM. Steibel, Frédault.

Chirurgien : M. Wiart; suppléant : M. Lemaître; externes : MM. Wiart, Laplanche, Perron (Auguste), Placet.

Hôpital Necker. — Médecin : M. Barth; interne : M. Roux; externes : MM. Audebert, Meaux Saint-Marc, Fournier (Jacques), Chatellier, Chabrol.

Médecin : M. Hirtz: internes : MM. Gendron (André) (1er semestre), Braun (2e semestre); externes : M Théry (Louis), Mme Honnoré, MM. Ronbaud, Deville, Morestin (A.).

Médecin : M. Achard; interne : M. Flandin; externes : MM. Hischmann, Vallerant, Colanéri, Marx (Lucien).

Médecin : M. Rénon; interne : M. Sevestre; externes : MM. Chatelin, Deron, Michaux, Mercier.

Chirurgien : M. le Pr Albarran; chef de clinique : M. Heitz-Boyer; chef de clinique adjoint : M. Papin; internes : MM. Mock, Pénard, Doré; externes : MM. Desvignes, Sanjurjo, Charbonnier, Dax, Léger, Leuvrais, Nossier, Boirac, Gourvitch, Mickaniewski.

Chirurgien : M. le Pr Delbet; chef de clinique : M. Hallopeau; internes

MM. Coryllos, Mornard, Mutel; externes : MM. Autier, Marchak, Dragatzis, Mlle Romme, MM. Weiss, Braine, Marié.

Chirurgien : M. Routier; internes : MM. Pont, Bodineau; externes : Mlle Halberstadt, Mme Bachelet, MM. Alibert, Chenain, Lidy.

CONSULTATION. — Médecin : M. Pissavy; suppléant : M. Rendu, interne provisoire : M. Rouillard; externes : MM. Lavaud, Parlitch.

Chirurgien : M. Chevassu; suppléant : M. Bonneau; externes : MM. Madelaine, Thibault (Paul).

Hôpital Cochin. — Médecin : M. Chauffard; interne : M. Richet; externes : MM. Powilewicz, Françon, Mme Wolfromm, MM. Mougenc de Saint-Avit, Ledermann, Vérut, Lechelle.

Médecin : M. Widal; internes : MM. Léon-Kindberg, Cotoni; externes : MM. Gallas, Dubois (Jean), Alary, Berlioz, Weisweiller, Durand-Fardel, Lantuéjoul, Moreau, Portret.

Chirurgien : M. Quénu; chez de clinique : M. Muret; internes : MM. Cruet, Houdard, Basset; externes : MM. Duval, Eudel, Bourgeois (Maurice), Détourbe, Mlte Le Conte, M. Pichon, Mlle Besson (Hélène), M. Oulié.

Chirurgien : M. le Pr Schwartz; internes ; MM. Desplas, Monod (Robert); externes : M. Ollier, Mlle Besson (M.), MM. Wurtz (Jacques), Robin, Monprofit, Ledoux.

Chirurgien : M. Faure; internes : MM. Cadenat, Douay ; externes : MM. Morin (Pierre), Mlle Brulowsky, MM. Boulanger, Doumenge.

CONSULTATION. — Médecin : M. Guillain; suppléant : M. Crouzon; interne provisoire : M. Pernet; externes : MM. Borel (Alex.), Strauss.

Chirurgien : M. Duval; suppléant : M. Mathieu; externes : MM. Schneider, Latour, Oberlin, Lascaux.

Hôpital Cochin annexe. — Médecin : M. Queyrat; interne : M. Pruvost; externes : MM. Delagenière, Clogne, Mlle Bouderlique, MM. Colson, Brésard, Dantrelle.

Médecin : M. Fournier; interne : M. Guénot; externes : MM. Berthelot (Alb.), Porte, Engel, Vincent (G.).

Médecin : M. Michon; interne : M. Petit (Paul); interne provisoire : M. Desvaux de Lyf: externes : MM. Gauthier (Ad.), Lrretti, Collette, Lefèvre (Pierre), Fritz, Andrieu (Ray.).

Hôpital Beaujon. — Médecin : M. le Pr Debove; chef de clinique : M. Trémolières; chef de clinique adjoint : M. Chiray; interne : M. Cain; externes : MM. Dognon, Juin, Grodvolle, Hérisson-Laparre, Mlle Dons-Kaufmann, M. Debray.

Médecin : M. le Pr Robin; chef de clinique : M. Claret; chef de clinique adjoint : M. Gy; interne : M. Weil (Pierre); externes : MM. Broussolle, Robert (Léon Ferd.), Mlle Peltier, M. Dedet.

Médecin : M. Lacombe; interne : M. Debertrand; externes : MM. Guillaumont, Duponchel, Queyroi, Jacob.

Médecin : M. Oulmont: interne : M. Dumont (Maurice); externes : MM. Meyer (Henri), Rigoulet (D.), Grosjean, Cavaillon.

Chirurgien : M. Bazy; internes : MM. Bienvenue, Chambard; externes : MM. Lefèvre, Gaston, Gineste, Simard, Kuhn, Gallois, Guillermain, Roussel (Gaston).

Chirurgie (chroniques). — Interne : M. Verne; externe : M. Robinson.

Chirurgien : M. Tuffier; internes : MM. Dumas, Petel; externes : MM. Walther, Lemoine, Murga, de Nabias, Lory, Dutheillet de Lamothe.

Chirurgien : M. Michaux; internes : MM. Houzel, Lechevallier; externes : M. Gallot-Lavalée, Mlle Popelin. MM. Mordret, Récamier, Vigot.

Accoucheur : M. le Pr Ribemont-Dassaignes; chef de clinique : M. Raoux; chef de clinique adjoint : M. Dupont, interne : M. Desbouis.

CONSULTATION. — Médecin : M. Griffon; suppléant : M. Ramond; interne provisoire : M. Malet (Ch.); externes : MM. Vincent (René), Busson, Caux.

Chirurgien : M. Labey; suppléant : M. Nau; externes : MM. Balland (Marcel), Fallot, (Gaillard (Ph.).

CONSULTATION D'OPHTALMOLOGIE. — Ophtalmologiste : M. Poulard; externes : MM. Pougaud, Lecœur.

SERVICE DE RADIOLOGIE. — Radiologiste : M. Desternes; externe : M. Gaillard (Camille).

Hôpital Lariboisière. — Médecin : M. Tapret; interne : M. Pignot; externes : MM. Galland, Boutin, Féret, Camino, Roullès, Durœux.

Médecin : M. Brault; interne : M. Paillard; externes : MM. Baudson, Paley, Mlle Giboulot, MM. Sécheret, Küss, Baudin.

Médecin : M. Gaillard; interne : M. Baufle; externes : MM. Besnard (Ch.), Riffaut, Rabut, Dauphin, Parisi, Hertz, Deviliers.

Médecin : M. Le Gendre; interne : M. Périneau; externes : MM. Strassnie, Quénu, Ceillier, Delavierre, Petit-Dutaillis, Mathieu (René), Mlle Ettinger.

Médecin : M. Launois; interne : M. Cléret; externes : MM. Koechlin (Fernand), Saïd-Khan, Petit (Antoine), Lesueur, Mlle Lampert, M. Ohanianz.

Chirurgien : M. Reynier; internes : MM. Villechaise, Legat-Lasalle, Donzelot; externes : MM. Auclair, Alajouanine, Major, Papadato, Cavaillès, Brunon, Allendy.

Chirurgie (chroniques). — Interne : M. Vielle (Albert); externes : MM. Pauvert, Martin de Laulerie.

Chirurgien : M. Chaput; internee : MM. Lerat, Brisset; externes : MM. Morin (Paul), Mme Barbe, MM. Vinit, Bertrand, Lapique, Chateneaud.

Chirurgien : M. Picqué; internes : MM. Chamard-Bois, Villette; externes : MM. Chenet (Henri), Bardet (Daniel), Destremont, Bourdier, Wilmoth, Mouranges.

Chirurgien : M. Marion; assistant : M. Lavenant; internes : MM. Henry, Cotillon; externes : MM. Berthon, Lebrun, Frenkel, Huard, Parent (R.), Doucet, Maréchal, Bonnet (H.).

Chirurgien : M: Sébileau; assistant : M. Gibert; adjoint : M. Baldenweck; internes : Mlle Bouteil; M. Liébault: externes : MM. Cuvillier, Ruaud, Lelongt (Max), Zaepffel (Marcel), Toussaint, Chabert.

Ophtalmologiste : M. Morax; assistant : M. Magitot; adjoint : M. Carlotti; internes : MM. Bollack, Dufourmentel; externes : MM. Sarkis-Segerdtzian, Mme Levin MM. Lataillade, Fourrière.

Accoucheur : M. Bonnaire; interne : M. Wilhelm; externes : Mlle Dreyfus, MM. Guille, Luquet, Rol.

SERVICE D'ÉLECTROTHÉRAPIE. — Médecin : M. Hischmann; externes : MM. Dariaux, Alih.

CONSULTATION. — Médecin : M. Gandy; suppléant : M. Lian; interne provisoire : M. Bouttier; externes : MM. Perrin (Paul), Lefranc (Victor), Lucas, Gastaud.

Chirurgien : M. Lapointe; suppléant : M. Chifoliau; externes : MM. Saxe, Péroni, Dujarric de la Rivière.

Hôpital Tenon. — Médecin : M. Ménétrier; interne : M. Brodin; externes : MM. Noël (Henri), Maleyx, Bricaire, Marchand (L.), Benoiste-Pilloire.

SERVICE TEMPORAIRE DE MÉDECINE. — Externes : MM. Fourrey, Lafon.

Médecin : M. Klippel; interne : M. Mallet; externes : MM. Sellet, Prunier, Amyot, Meurisse.

Médecin : M. Florand; interne : M. Woimant; externes : MM. Percepied, Hudelo, Lanos, Guillemot (Marcel).

Médecin : M. Caussade; interne : M. Regnard; externes : MM. de Carvalho, Bion, Rouffignac, Rouffiac, Baudet, Mlle Cosmovici.

Médecin : M. Parmentier; interne : M. Lévy (Pierre); externes : Mlles Bouteil, Landesmann, MM. Cousin, Schilmann, Fey, Lehmann (Paul).

Médecin : M. F. Besançon; internes : MM. Brau (1er semestre), Jacob (2e semestre); externes : MM. Moriez, Baude, Lavedan, Speib, Rongier.

Médecin : M. Gouget; internes : MM. Baron (1er semestre), Thibaut (2e semestre); externes : MM. Greyfié de Bellecombe, Chalet, Delotte, Drouet.

Médecin : M. Macaigne; interne : M. Clarac; externes : MM. Vaveux, Hue (Georges), Richard (André), Gresset.

Chirurgien : M. Thierry : internes : MM. Croissant, Huyghues de Beaufont, Girault (Albain); externes : MM. Mora, Bertin-Mourot, Gille-Dehelly, Vincentelli, Ledermann, Cabre.

Chirurgien : M. Souligoux; internes : MM. Pakowski, Girou; interne provisoire : M. François (René); externes : MM. Denoyelle, Béon, Durand (Albert). Wagon, Fourrey.

Chirurgien : M. Morestin; internes : MM. Levant, Passot, Loubeyre; externes : MM. Jacquot, Capdevilla, Béraud (H.), David, Rabreau, Lavalée, Braye.

Accoucheur : M. Demelin; interne : Montet (1er semestre); externes : M. Vilfroy, Mlle Ricard, M. Bouquier.

CONSULTATION. — Médecin : M. Rathery; suppléant : M. Lebar; interne provisoire : M. Colombe; externe : MM. Monnier (H.), Grandjean.

Chirurgien : M. Chevrier; suppléant : M. Siégel; externes : MM. Frette, Mallet (Lucien), Silva.

SERVICE DE RADIOLOGIE. — Radiologiste : M. Legros ; externe : M. Delot.

Hôpital Laënnec. — Médecin : M. le Pr Landouzy; chef de clinique : M. Israëls de Jong ; chef de clinique adjoint : M. Gougerot ; internes : MM. Salin (1er semestre); Gastinel (2e semestre); externes : MM. Antony, Robert (Lucien) ; Mlle Goldenfann, MM. Bruneau, Gilson.

Médecin : M. Barié ; interne : M. Portocalis ; externes : Mlle Hassler, M. Moineau, Mlles Abessard, Monbiot.

Médecin : M. Bourcy ; interne : M. Baumgartner ; externes : MM. Borel (Alph.), Pottecher, Pineau, Touchard,

Médecin : M. Thoinot; interne : M. Merle ; externes : MM. Lemuet Paillard, Deffaux, Dupont (Pierre).

Chirurgien : M. Legueu ; internes : MM. Rouget, Lorin, Fouquiau ; externes : MM. Audain, Chasseray, Bordet, Jusseaume, Clap, Schulmann.

Ophtalmologiste : M. Rochon-Duvigneaud , assistant : M. Caillaud ; adjoint : M. Godéchaux; interne : M. Ducamp ; externes : MM. Dufau, Fau, Lelongt (Paul).

CONSULTATION. — Médecin : M. Léan Bernard ; suppléant : M. Rivet; externes : MM. Baille, Guillaume.

Chirurgien : M. Baumgartner ; suppléant : M. Français (Raymond) externes : MM. Salles, Péna.

SERVICE DE RADIOLOGIE. — Radiologie : M. Passier; externe : M. Arbassier.

Hôpital Bichat. — Médecin : M. Talamon ; interne : M. Fabre; externes : MM. Roehrich, Nidergang, Gerber, Mlle Schmiergeld.

Médecin : M. Bruhl ; interne : M. Nicaud; externes : MM. Balland (Louis), Mozer, Delestre, Bouhéret.

Chirurgien : M. Hartmann; interne lauréat : M. Roux (Jean); internes : MM. Wolfromm, Siévy (Edmond), Mondor; externes : MM. Antoine, Guillaumot, Richard (Georges André, Minvielle, Quartier, Turnesco, Peltier, Lenormand.

CONSULTATION. — Médecin : M. Laffitte ; suppléant : M. Oppert ; interne provisoire : Mlle Leven ; externes : M. Huc (Edouard), Mme Perl.

Chirurgien : M. Lecène ; suppléant : M. Grégoire ; externes : MM. Jay y Rinz, Socquet.

SERVICE DE RADIOLOGIE. — Radiologiste : M. Beaujard ; externe : M. Astruc.

Hôpital Broussais. — Médecin : M. Gilbert; interne : M. Brin; externes : MM. Paynel, Bel, Brenot, Dagnan-Bouveret, Potherat.

Médecin : M. Œttinger ; interne : M. Marie ; externes : MM. Bideaux, Thibierge, Mlle Weil, MM. Kudelski, Floquet.

Chirurgien : M. Potherat; internes : MM. Philippon, Vignes; externes : MM. Théry (André), Chamarro, Gery, Gonthier (André), Pichancourt, Guillot.

CONSULTATION. — Médecin : M. Lereboullet ; suppléant : M. Jomier; externes : MM. Thouvenin, Bucquet.

Chirurgien : M. Guibé; suppléant : M. Morlet; externes : MM. Lelièvre, Trémolières.

SERVICE DE RADIOLOGIE. — Radiologiste : M. Bonniot; externe : M. Bourdeaux.

Hôpital Boucicaut. — Médecin : M. Letulle; interne : M. Prélat ; interne provisoire : Mlle de Pfeffel; externes : MM. Gatellier, Brouet, Arnaudon, Pasquet, Philardeau, Lépine, Bettinger, Bernard-Gerriet.

Chirurgien : M. Nélaton; internes : MM. Vincent (Max), Petit (Henri) ; externes : MM. Patenostre, Photiadès, Nahan, Renaud (Jean), Liberge, Dèche, Le Rochais, Radenac.

Accoucheur : M. Lepage; interne : M. Bachy ; externes : MM. de Quemper de Lanascol, Coudray, Boulan.

CONSULTATION. — Médecin : M. Brouardel ; suppléant : M. Vitry ; externes : MM. Gautier, Houssiaux.

Chirurgien : M. Dujarrier; suppléant : M. Capette; externes : MM. Casalis, Blutel, Amat, Bonhoure.

SERVICE DE RADIOLOGIE. — Radiologiste : M. Aubourg; externe : M. Butel.

Hôpital Saint-Louis. — Médecin : M. le Pr Gaucher: chef de clinique : M. Druelle; chef de clinique adjoint : M. Claude; internes : MM. Guggenheim, Jacob (1er semestre), Dubosc (2e semestre); externes : MM. Dogny, Rouché, Maugis, Monguilan, Mlle Sabin, M. Boubermann.

Médecin : M. Balzer; internes : M. Burnier, Mme Vaudet (1er semestre), M. Garsaux (2e semestre) ; externes : MM. Dive, Larcher, Bailleul, Wilmet, Majour.

Médecin : M. de Beurmann; internes : MM. Bith, Heuyer; externes : MM. Smolizansky, Bourdette, Mlle Delage, MM. Boé, Gaufroy.

Médecin : M. Brocq; internes : Mlle Déchaux, M. Le Blaye; externes : MM. Chéronnet, Blacque, Gouin, Toffin, Foisy, Raboursdin (André), Tison.

Médecin : M. Thibierge; interne : M. Weissenbach; externes : MM. Baisoin, Garcin (Emm.), Klefstad-Sillonville, Hanriot (Robert), Fège.

Médecin : M. Darier; interne : M. Cottenot; externes : MM. Boucheron, Tartois, Colleville; Renard, Boulet, Routhier.

Chirurgien : M. Rochard; internes : MM. Guillaume, Jacoulet, Lamouroux; externes : MM. Mouflet, Belloir, Adeline, Couvreux, Baulin, Humbert.

Chirurgien : M. Beurnier; internes : MM. Lévêque, Bertier, Boudol; externes : MM. Théoharide, Freze, Dalle, Falliès, Solal, Petit (Raoul).

Chirurgien : M. Rieffel; internes : MM. Saiget, Mascarenhas, Perier; externes : M. Schmutz, Mlle d'Argent, MM. Vigouroux, Ohier, Eissen, Fumet.

Accoucheur : M. Boissard; internes : MM. Dubosc (1er semestre), Cotillon (2e semestre); externes : MM. Arnal, Guignard, Morigny, Istria.

CONSULTATION. — Chirurgien : M. Lenormant; suppléant : M. Morisetti; externes : MM. Chaineaux, Guerrero, Mélamet.

SERVICE D'ENFANTS CONLALESCENTS. — Médecin : M. Sergent; interne provisoire : M. Besset; externes : MM. Boutet, Parent (Robert), Teisset, François (Maurice).

SERVICE DE RADIOLOGIE. — Radiologiste : M. Gastou; externe : Mlle Tasserie.

SERVICE DE CHIRURGIE DE L'HOPITAL HÉROLD (provisoirement installé à l'hôpital Saint-Louis). — Chirurgien : M. Ombrédanne, internes : MM. Ribérol, Luzoir, Ferrau (1er semestre), Brocq (2e semestre) ; externes : MM. Parturier, Flandrin, Fournier (Lucien), Mlle Wahl, MM. Rabeau, Auvigne, Poisvert.

SERVICE D'ULCÈRES VARIQUEUX. — Chirurgien : M. Beurnier ; interne provisoire : M. Héricourt; externes : MM. Sartre, Netter.

Hôpital Broca. — Médecin : M. Jeanselme; interne : M. Chevallier ; externes : MM. Larousse, Marcorelles, Cambouhves, Salès, Mme Dejust née Défiol, MM. Lœwy, Galop, Monnot (Paul).

Médecin : M. Hudelo; internes : MM. Thibaut (1er semestre), Montet (2e semestre); externes : MM. Soudag, Guinaud, Mme Michelovsky, MM. Courjon, Gallet, Périn (Lucien), Dupéchez, Gaujard, Cumenge.

Chirurgien : M. le Pr Pozzi; chef de clinique : M. Bender; internes : MM. Ecalle, Maurer, Vilbort; externes : M. Loiseau, Mlle Bitchounsky, MM. Gilbert, Mouriès, Bouchet, Constantin, Margerin.

Maison municipale de santé. — Médecin : M. Courtois-Suffit ; interne : M. Maisons; externes : MM. Bourgeois (Alf.-Francis), Giraud, Bobrie, Marrou, Piot.

Médecin : M. Labbé (Marcel) ; interne : M. Carrié ; externes : MM. Beaudouin (Roger), Bruizard, Le Poittevin.

Chirurgien : M. Launay; internes : MM. Pellot, Brocq, Séquinot ; externes : MM. Haddad (Simon), Dupuy (Lucien), Tribout, Berthelot (D.), Poissonnier, Tiphine, Lebossé, Bretégnier.

Chirurgien : M. Auvray; internes : MM. de Berne-Lagarde, Malarte ; externes : MM. Lascombe, Hartmann, Hatry, Ronnerot, Arbert, Rénardier.

SERVICE DE RADIOLOGIE. — Radiologiste : M. Bouchacourt; externe : M. Bonnet.

Hôpital des Enfants-Malades. — Médecin : M. le Pr Hutinel; chef de clinique : M. Paisseau ; chef de clinique adjoint : M. Darré ; interne : M. Railliet; externes : MM. Penet, Philip, Desaux, Thibon de Courtry, Lambour, Roux.

Médecin : M. Comby; interne : M. Schreiber; externes : MM. Castex, Bardon, Mazzoleni, Testard.

Médecin : M. Richardière; internes : MM. Sourdel (1er semestre), Rafinesque (2e semestre); externes : MM. Larozière, Quinquandon, Mlle Schapiro, M. Cnfroy de Bréville, Mlle Abramovitch.

Médecin : M. Marfan; interne : M. Lagane; externes : Mlle Raphaël, MM. Chomanet, Lambert (Maurice), Lévi-Franckel.

Médecin : M. Méry ; internes : MM. Weill (André) (1er semestre), Foy (2e semestre); externes : MM. Michel, Mallet (François), Darrieux, Videau, Ruelle.

Médecin : M. Aviragnet ; internes : MM. Ségard (1er semestre), Blech-

mann (2e semestre); externes : MM. Deffins, Lapeyre, Papillon (Fernand), Mlle Bredrel.

CRÈCHE. — Interne provisoire : Mlle Hertz.

Chirurgien : M. le Pr Kirmisson; chef de clinique : M. Gasne; chef de clinique adjoint : M. Perrin; internes : MM. Amaudrut, Moulonguet, Durand (H.): externes : MM. Andrieu (Alb.), Bartnowski, Chaffant, Salomon, Dellac, Brachat, Dadannet, Gambier.

Chirurgien : M. Broca, assistant : M. Sourdat; internes : MM. Philbert, Madier; interne provisoire : M. Cleisz; externes : MM. Pinard, Guillemet (Paul), Chaperon, Broussin, Proust, Chenet (Ch.), Evrard, Giroux.

SERVICE OPHTALMOLOGIQUE. — Ophtalmologiste : M. Terrien; assistant : M. Hillion; interne : M. Netter; externes : M. Mathelin, Mlle Schmerling, M. Plaisant.

SERVICE DE LA SÉLECTION. — Interne provisoire : M. Plaisant.

Hôpital Trousseau. — Médecin : M. Netter; internes : MM. Touraine (1er semestre), Gendron (2e semestre): externes : MM. Woillez, Parin, Figowski, Mlle Konichowsky, MM. Massé, Garnier (Gaston).

Médecin : M. Triboulet; interne : M. Rolland; externes : MM. Usse, Guinet, Marmonteil, Mlle Lang, MM. Lebreton, Quénot.

Chirurgien : M. Savariaud : internes : MM. Fenestre, de Cumont, Bloch (Jacques); externes : MM Besnard (Gust.-Jules), Renault (André), Moricand, Girardot, Charrier, Chassin, Besnard (Jacques), Mlle Duplan.

SERVICE DE LA DIPHTÉRIE. — Interne provisoire : M. Vaudescal; externe : Mlle Lévy (Justine).

CONSULTATION. — Médecin : M. Rist ; suppléant : M. Aubertin : interne provisoire : M. Escallier; externes : MM. Fitte, Marcassus, Monod (Lorenz).

SERVICE DE RADIOLOGIE. — Radiologiste: M. Weil (Albert); externe: M. Briault.

Hospice des Enfants-Assistés. — Médecin : M. Variot; internes : MM. Pironneau, Chatelin; externes : MM. Fontanel, Monnier (Paul), Corre, Bardet (Henri), L'Hirondel, Poisson.

Chirurgien : M. Jalaguier; assistant : M. Veau; internes : MM. Berger, d'Halluin; externes : M. Marinier, Mlle Denis, M. Levant, Mlle Rosenblum, M. Grèze, Mlle Bouteille, M. Mladenoff.

SERVICE DE RADIOLOGIE. — Radiologiste : M. Barret; externe : M. Charlet-Reyjal.

Hôpital Andral — Médecin : M. Renault (Jules); interne : M. Martingay; externes : M. Hugon, Melles de Saint-Firmin, Athanassiu.

Médecin : M. Apert; interne : M. Stévenin ; externes : MM. Le Maux (Julien), Apart, Mlle Feyghin.

CONSULTATION. — Médecin : M. Jousset; suppléant : M. Deglos; interne provisoire : M. Buc; externes : MM. Douzé, Gougelet.

Hospice de Bicêtre. — Médecin : M. le Pr P. Marie ; interne lauréat: M. Foix; internes : MM. Laroche, Barré.

Chirurgien : M. Riche (Paul); internes : MM. Delivet, Rousseau, (Fernand), Feil.

SERVICE DES ALIÉNÉS. — Médecin : M. Nageotte; interne : M. Gautier; interne provisoire : M. Thiers.

Médecin : M. Roubinovitch; interne : M. Rousselot ; interne provisoire : M. Leblanc.

Médecin : M. Riche (André); interne : M. Sédillot; interne provisoire : M. Monbrun.

Médecin : M. Vurpas; interne : M. Porak; interne provisoire : M. Bloch (René).

Hospice de la Salpêtrière. — Médecin : M. le Pr Raymond ; chef de clinique : M. Baudouin ; chef de clinique adjoint : M. Français; internes : MM. Bourdier, Velter, Chauvet ; externes : MM. Reilly, Duprey, Collet, Bertrand, Berthomier.

Médecin : M. le Pr Déjerine : internes : MM. Ferry, Gauducheau; externes : M. Paipps, Mlle Lepkine, M. Taibout, Mlle Le Scornet, M. Chéron.

Chirurgien : M. le Pr Segond; chef de clinique : M. de Martel de Janville ; internes : MM. Pascalis, Barber, Leveuf ; externes : M. Vignal, Mlle Pommay, MM. Clouzeau, Cabart-Danneville, Mlle Goldenfaun, M. Tassigny.

SERVICE DES ALIÉNÉS. — Médecin : M. Deny ; interne : M. Hébrard; externes : MM Barat, Fuselier.

Médecin : M. Séglas; interne : M. Logre; externes : MM. Danton Tourneix.

Médecin : M. Chaslin; interne : M. Lévy (Alfred); externes : MM. Wurtz (Pierre), Plumey.

Hôpital Bretonneau. — Médecin : M. Guinon ; interne : M. Gendron (G.); externes : M. Barraud, Mme Pertat, M. Rousseau (Ferdinand-Louis), Mlle Huguet, MM. Huguet, Desprez.

Médecin : M. Boulloche; interne : M. Willette (1er semestre), Ségard (2e semestre) ; externes : MM. Vinçotte, Bergès (Gaston), Géraud, Escudier, Marqueste, Bilbault.

Chirurgien : M. Villemin; internes : MM. Jumon, Paris, Pizon, externes : MM. Denet, Rougier, Bréhier, Mlle Kosloff, MM. Lautier, Gaymart.

CONSULTATION. — Médecin : M. Papillon; interne provisoire ; M. Jacquemin; externes : M. Tribes, Ardillier.

SERVICE DE RADIOLOGIE. — Externe : M. Wallimann.

Hospice des Incurables (Ivry). — Médecin : M. Souques ; interne M. Vaucher ; interne provisoire : M. Baudoin (Emile) ; externe : M. Huguet.

Chirurgien : M. Robineau ; internes : MM. Ramadier, Bloch (André); externe : M. Berthod.

Hôpital de la Maternité. — Accoucheur : M. Maygrier; assistant : M. Macé ; accoucheur-adjoint : M. Bouffe; internes : MM. Petit, Charrier.

Médecin : M. Dufour ; interne : M. Huber; internes : MM. Morin (Alex), Bertaux, Duter, Bergeret.

Hôpital Héromld. — Médecin : M. Barbier ; interne : MM. Cora (1re semestre), Baron (2e semestre) ; externes : MM. Mersey, Albertin, Reignard, Sébillotte, Garriquenc, Daudet.

Médecin : M. Lesage ; interne : M. Collin; externes : Mlle Parisse: MM. Piatte, Regnault, Galliot, Mlle Campergue, M. Béraud (Arm.).

Le service de chirurgie est provisoirement installé à l'hôpital Saint-Louis.

Service de la garde et de la sélection : internes provisoires : MM. Beloux, Prigent.

Hôpital Claude-Bernard. — Médecin : M. Teissier ; internes : MM. Pélissier, Lutembacher, Gastinet (1re semaine), Ménard (2e semaine); externes : MM. Cambessédès, Aujay de la Dure, Daniel, Richard (G.-A.-L), Brun, Vayssières, Menge, Berthomieu-Lamer.

Hôpital de la Clinique d'accouchement (Tarnier). — Accoucheur : M. le professeur Bar ; chef de clinique : M Lequeux ; chef de clinique adjoint : M. Devraigne; externes: MM. Siguret, Lauriat, Chataing, Thomas, Brisson.

Clinique Baudelocque. — Accoucheur : M. le professeur Pinard; chef de clinique : M. Lacasse; chefs de clinique adjoint : M. Le Masson; externes : MM. Chabrun, Ducrotoy, Mlle Roy, MM. Bruslon, Brunet, Champeau.

Hospice des Ménages (Issy). — Médecin : M. Wurtz ; interne : M Sourdille ; interne provisoire : M. Durand (Gustave); externe : M. Guelfucci.

Hospice Debrousse. — Médecin : M. Bergé ; interne : M. Gutmann.

Bastion 29. — Médecin : M. Auclair ; interne : M. Ménard ; externes : MM. Raymondaud, Dupradeau, Paulet, Jacquemin (Edouard).

SERVICE DE L'ÉRYSIPÈLE. — Médecins : MM. Marie, Castaigne; interne : M. Fernet ; externes : MM. Achard, Ribo, Gheorghiu, Panciulesco.

Institution Sainte-Périne et maison de retraite Chardon-Lagache, et Rossini. — Médecin : M. M. Josué ; interne : M. Dufour.

Maison de retraite de Larochefoucauld. — Médecin : M. Dupré ; interne : M Stroehlin ; externe : Mlle Lévi-Alvarès.

Hôpital de Berck-sur-Mer — Chirurgien : M. Ménard ; adjoints : MM. Calvé, Andrieu ; externes : MM. Gouguet de Girac, Bougot, Lenoël, Achard, Legrain.

Hospice de Brévannes. — Médecin : M.-A. Marie ; adjoints : MM. Clément, Carton, Ferrand ; internes : MM. Ghys, Ferry (Ch.), Maurel, (Gérard), Rouèche, Ecot, Vosy.

Asile Sainte-Anne. — Médecin : M. le professeur Gilbert Ballet : chefs de clinique : MM. Carpentier, Delmas ; chefs de clinique adjoints : MM. Kahn, Barbé.

Fondation Vallée. — Médecin : M. Nageotte ; interne : M. Gassier.

Sanatorium d'Angicourt — Médecin : M. Küss.

Sanatorium d'Hendaye. — Médecin : M. Camino ; internes : MM. Finot, Bougeant.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France .... **12 fr.**
Etranger : Union postale. **15 fr.**
Prix spéciaux pour les Étudiants
France .... **6 fr.**
Etranger : Union postale.. **10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS



THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Jeudi 16 juin 1910. — M. *Mateias* : De la syphilis pigmentaire. — M. *Dousset* : Saint-Germain-en-Laye, Station climatérique. — M. *Duvernoy* : (Hôpital de Besançon). Morbidité et mortalité tuberculeuses de 1886 à 1907. Causes de leur accroissement. — M. *Koch* : Contribution à l'étude des angiomes des muscles striés. — M. *Hubert* : Importance de la toise en hygiène infantile. — M. *Hattat* : De l'expulsion de l'œuf fermé. (Etude clinique et d'anatomie macroscopique.) — M. *Bliqué* : Contribution à l'étude de la spondylose rhizomélique. — M. *Médecin* : De l'albuminurie dans les hémorragies cérébrales et méningées. — M. *Courtadon* : Les derniers des Valois ont-ils été empoisonnés ?

NOUVELLES DIVERSES

CLINIQUE DU CŒUR (173, rue Blomet). — Seconde série de conférences du mois de juin (tous les dimanches, à dix heures).

12 juin : MM. Cathelin (sujet qui sera ultérieurement indiqué); Foveau de Courmelles : Electricité dans les maladies de l'appareil circulatoire.

19 juin : M. H. Gillet, chef de clinique : Diurèse et urines chez les cardiaques.

26 juin : M. H. Huchard : Sur le traitement des maladies du cœur.

Agrégation. — Médecine générale. — Leçon orale de 3/4 d'heure. — *Séance du 31 mai.* — M. Nattan-Larrier (Paris) : « Névralgie faciale. » — M. Grenet (Paris) : « Angine diphtérique, symptômes et diagnostic. » — M. Mouriquand (Lyon) : « Période préataxique du tabes. » — M. Lereboullet (Paris) : « Pneumococcie pulmonaire du vieillard. » — M. Lortat-Jacob (Paris) : « Emphysème pulmonaire. »

Séance du 1er juin. — MM. Cordouan, Bousquet, Claude, Lippmann, Tixier, se retirent du concours.

Séance du 2 juin. — M. Ravaut (Paris) : « Tachycardie paroxystique. » — M. Esmein (Paris) : « Vaccine jennérienne. » — M. Chalier (Lyon) : « Paralysie pseudo-hypertrophique. » — M. Courtellemont (Paris et Lille) s'est retiré du concours. — M. Merklen (Paris) : « Hydronéphrose. »

Séance du 3 juin. — M. Bousquet (Montpellier) : « Formes cliniques de la syringomyélie. » — M. Bertin (Lille) : « Les spasmes fonctionnels. » M. Bertin, souffrant, n'a pu faire sa leçon.

Notes obtenues. — MM. Nattan-Larrier, 17; Grenet, 17; Mouriquand, 17; Lereboullet, 17; Lortat-Jacob, 15; Ravaut, 16; Esmein, 17; Chalier, 16; Merklen, 18; Bousquet, 16.

Séance du 3 juin. — M. Micheleau (Bordeaux) : « Symptômes et diagnostic de l'intoxication hydrargyrique aiguë. » — M. Gérard (Paris) : « L'épilepsie larvée. » — M. Patry (Paris) : « Formes cliniques des cirrhoses alcooliques. »

Séance du 6 juin. — M. Tanon (Paris) : « Bronchopneumonie rubéolique. » — M. Weill (Benjamin) : « Les paralysies faciales. » — M. Lévy-Franckel (Paris) : « Séméiologie et valeur pronostique des hémoptisies. » — M. Lévy (Fernand) : « Syndromes cérébelleux. » — M. Clerc (Paris) : « Maladie de Parkinson. »

Séance du 7 juin. — M. Arloing (Lyon) : « Diagnostic de l'hémiplégie organique. » — M. Guillain (Paris) : « Hématomyélie. »

Notes obtenues. — MM. Micheleau, 15; Gérard, 6; Tanon, 14; Weill (Benjamin), 18; Lévy Frankel, 12; Lévy (Fernand), 15; Clerc, 18; Arloing, 18; Guillain, 20.

Chirurgie générale. — Leçon orale de 3/4 d'heure. — *Séance du 31 mai.* — M. Dambrin (Toulouse) : « Anévrysme artério-veineux. » — Uteau (Toulouse) : « Plaies de la paume de la main. » — M. Desgouttes (Lyon) : « Corps étrangers des voies aériennes. » — M. Leroy (Lille) : « Complications des rétrécissements de l'urèthre. » — M. Grimond (Toulouse) se retire du concours.

Séance du 1er juin. — M. Heitz (Paris) se retire du concours. — M. Charrier (Toulouse) : « Diagnostic et traitement des fractures de la voûte cranienne. » — M. Muret (Paris) : « Phlegmons aigus du cou. » — M. Florence (Toulouse) : « L'hématocèle rétro-interne. » — M. Debergey (Bordeaux) : « Tumeurs malignes du rein chez l'adulte. »

Séance du 2 juin. — M. Duroux (Lyon) : Ectopie testiculaire. — M. Barthélemy (Paris et Nancy) : « Tuberculose rénale, symptômes, diagnostic et indications opératoires. » — M. Cauchois (Paris) : « Prostatites aiguës. » — M. Schwartz (Paris) : « Les complications des hémorroïdes et leur traitement. » — M. Challier (Lyon) : Le pied bot congénital varus-équin. »

Séance du 3 juin. — M. Liégeard s'est retiré du concours.

M. Puyhaubert : « Accidents dus à l'éruption de la dent de sagesse »

Notes obtenues. — MD. Dambrin, 15; Uteau, 6; Desgouttes, 14; Leroy, 5; Muret, 15; Florence, 7; Debergey, 12; Duroux, 13; Barthélemy, 15; Cauchoix, 16; Schwartz, 18; Chalier, 11; Puyhaubert, 5.

Séance du 3 juin. — M. Mocquot (Paris) : « Diagnostic et traitement de l'occlusion intestinale. » — M. Hallopeau (Paris): « Luxations traumatiques récentes de la hanche. » — M. Okinczyc (Paris) : « Plaies des nerfs. »

Séance du 6 juin. — M. Desmarets (Paris) : « Fistules pyostercorales. » — M. Guibé (Paris) : « Symptômes, diagnostic et traitement des pléonasmes vésicaux. » — M. Tavernier (Lyon) : « Lésions traumatiques des tendons. »

Séance du 7 juin. — M. Binet (Nancy) : « Les obstructions pyloriques; diagnostic et traitement. » — M. Cotte (Lyon) : « Spina bifida. »

Notes obtenues. — MM. Mocquot, 18; Hallopeau, 15; Okinczyc, 18; Desmarets, 15; Guibé, 14; Tavernier, 14 1/2; Binet, 12; Cotte, 10.

Maladies mentales. — Epreuves de titres. — *Séance du 31 mai.* — Ont obtenu : MM. Rogues de Fursac, 18; Delmas, 14 ; Roubinovitch, 17.

Séance du 1er juin. — Ont obtenu : MM. Juquelier, 14; Laignel-Lavastine, 19 1/2 ; Lhermitte, 15 ; Charpentier, 15.

Admissibilité. — Sont déclarés admissibles : MM. Laignel-Lavastine et Rogues de Fursac.

Leçon d'une heure après 48 heures de préparation libre. — *Séance du 4 juin.* — M. Laignel-Lavastine : *Séméiologie des règles.* — Note obtenue : M. Laignel-Lavastine, 17.

Epreuve clinique. — M. Laignel-Lavastine, 18.

M. Laignel-Lavastine est proposé pour la place d'agrégé des maladies mentales, vacante à la Faculté de médecine de Paris.

M. Rogues de Fursac s'était désisté du concours.

Ophtalmologie. — Leçon d'une heure après 48 heures de préparation libre.

M. Terrien (Paris). *Le scotome.* Note obtenue : 18.

Epreuve clinique. — M. Terrien, 19.

M. Terrien est proposé pour la place d'agrégé d'ophtalmologie vacante à la Faculté de médecine de Paris.

M. Rochon-Duvigneau s'était désisté du concours.

Obstétrique. — Leçon orale de 3/4 d'heure. — Ordre de passage des candidats. — MM. de la Lande de Vallière, Chirié, Theuveny, Rudaux, Delestre, Guéniot, Baldini, Sauvage, Devraigne, Lequeux, Delmas, Lafond, Mme Gaussel, Pouliot, Le Lorier, Dupont.

Anatomie et embryologie. — Leçon orale de 3/4 d'heure. — Ordre de passage des candidats. — MM. Descomps, Booten, Garnier, Rouvière, Grégoire, Debeyre, Lafite-Dupont, Aubaret, Latarget, Picquand, Horand, Lucien, Villemin, Marcille, Picqué,

Physiologie. — Leçon orale de 3/4 d'heure. — Ordre de passage des candidats. — MM. Jeandelize, Brocard, Lassablière, Pozerto, Busquet, Amblard, Battez, Camus, Odin.

Médecins des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 1er juin.* — Ont obtenu : MM. Comte, 17; Clerc, 20; Villaret, 15.

Séance du 8 juin. — Ont obtenu : MM. Babonneix, 18; Pagniez, 17; Mercklen, 18; Weill (E), 17.

Chirurgiens des hôpitaux. — Le jury définitif du prochain concours est composé comme suit : MM. Segond, Thiéry, Walther, Faure, Monod, Ricard, Teissier.

Assistance médicale. — Epreuve clinique. — *Séance du 31 mai.* — Ont obtenu : MM. Béliard, 19; Guilhaume, 27; Carret, 18.

Séance du 4 juin. — Ont obtenu : MM. Cartier, 19; Déséglise, 19; Journée, 19.

Adjuvat de Clamart. — Lecture des copies. — *Séance du 31 mai.* — Ont obtenu : MM. Lorin, 23; Sorrel, 22; Luzoir, 22; Brocq, 21.

Oral. — *Séance du 3 juin.* — *Le nerf cubital et ses branches au bras à l'avant-bras et à la main.* — Ont obtenu : MM. Luzoir, 14 ; Brocq, 14 ; Lorin, 15 ; Sorrel, 18; Coryllos, 12; Wolfromm, 12 ; Mock, 15.

Epreuve de dissection. — *Séance du 6 juin.* — Ont obtenu : MM. Sorrel, 17 ; Mock, 19; Lorin, 19; Wolfromm, 16 ; Brocq, 17; Luzoir, 15.

Bureau d'hygiène. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la ville de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure) est déclarée ouverte dans les conditions résultant de l'arrêté du maire, en date du 5 novembre 1908. Le traitement alloué est fixé à 4.000 francs.

Les candidats ont un délai de vingt jours, expirant le 20 juin 1910, pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans des services analogues ou des fonctions antérieures. Cette candidature s'applique exclusivement au poste envisagé.

A la demande doit être jointe une copie certifiée conforme des diplômes obtenus; l'exposé des titres doit être aussi détaillé que possible et accompagné d'un exemplaire des ouvrages ou articles publiés. Les candidats peuvent, en outre, demander à être entendus par la Commission du Conseil supérieur d'hygiène.

Mise à la retraite. — M. le professeur Dieulafoy est admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 1er mai 1910. Il cessera ses fonctions le 12 novembre 1910 et sera nommé professeur honoraire à cette date.

VARIÉTÉ

L'acquisition d'une discipline

L'homme s'impatiente aux disciplines comme l'animal au dressage. Il est si pénible de s'astreindre à une règle qui maîtrise les mouvements d'humeur et les caprices. Et pourtant les animaux ne se perfectionnent qu'à cette condition et l'homme n'atteint à toute sa hauteur que resserré et contenu par des formules de conduite où se canalisent ses actes. Sinon, c'est la dispersion, l'écoulement fluide, la stagnation sur place. Les animaux, de cette diminution de leur valeur, ne tirent nul motif à exaltation et à triomphe. L'homme, c'est autre chose. Plus il descend, plus il se félicite. « Plus d'entraves » clame-t-il avec véhémence. En effet, il s'est affranchi de toutes les entraves. La liberté de rouler et aussi bas qu'il le voudra, il se l'est octroyée victorieusement. Des derniers progrès de la civilisation, c'est même celui-là qui nous apparaît le plus évident.

L'ingénuité et la candeur se déroulent dans l'affirmation de cette formule tapageuse : Ni Dieu, ni Maître. Elle sous-entend la plus erronée des confusions : celle qui fait du désordre un équivalent de l'initiative et assimile l'explosion brutale des appétits aux manifestations les plus transcendantes de l'intelligence.

Faut-il rappeler que la grandeur de l'homme se mesure à l'élévation de ses pensées et à la noblesse de ses sentiments? Il ne s'exhausse au-dessus de lui-même qu'à la faveur de disciplines imposées. Disciplines extérieures auprès des âmes faibles, disciplines intérieures pour les esprits fermes. Elles sont le guide, le soutien indispensable qui empêche les premières de chavirer à chaque remous émotif qui s'agite dans leur cœur. Les autres, les tempéraments plus mâles, à force d'attention et d'empire sur eux-mêmes, arrivent également à opposer une digue aux orages de la vie. Seulement pour se faire, suivant la parole de William James, du système nerveux un allié, non un ennemi, ils se sont soumis à des exercices de gymnas-

tique mentale persévérante et réfléchie. Le consentement à une quadruple règle d'éducation s'est inscrit en tête de leur programme : 1º Etablir une liaison intime entre la pensée utile et l'acte correspondant, de telle façon que l'exécution suive toujours l'élaboration mentale ; 2º Rendre automatiques les actes qui concourent au perfectionnement de l'individu ; 3º Ne se permettre aucune dérogation au principe de conduite adopté ; 4º Ne jamais laisser éteindre en soi la faculté de l'effort.

Un mot d'explication seulement. N'imitons pas Rousseau qui conseillait éloquemment l'allaitement aux mères, tandis qu'il abandonnait ses enfants à l'hospice des Enfants-Trouvés. N'ayons pas deux consciences : celle qui parle et celle qui agit. Une pensée ne vaut que sa réalisation pratique. Dire et faire doivent se résoudre en une formule exempte de contradictions. Commençons par nous inspirer nous-mêmes de la sagesse que nous réclamons d'autrui, et ce que nous estimons être bien, accomplissons-le sans tarder. Une promesse est une pensée engagée dans un acte ; n'y faillissons pas. Un consentement verbal, s'il est éludé dans l'exécution, est plus qu'une manifestation de mauvaise foi. C'est une semence corruptrice déposée dans le caractère ; de nouvelles trahisons en sortiront certainement. Seulement, bien se comporter et tenir sa parole n'est pas tout : il faut recommencer. Tout mouvement généreux et désintéressé, une manifestation de volonté ferme et courageuse vaut surtout par sa répétition. L'homme vraiment grand de caractère ne l'est point en vertu d'une heureuse inspiration de passage. Il faut que les circonstances les plus médiocres de sa vie s'éclairent aux rayons d'une âme vaillante et qui ne transige pas. Pas de compromis, d'accommodements de conscience. Inaccessible aux tentations, l'homme ne songera pas à se glorifier des victoires remportées. Non ; son instinct l'aura défendu plus que sa volonté. Et la vigueur de ses répulsions instinctives, c'est lui-même qui l'aura organisée par l'énergie apportée à écarter de lui toute pensée dissolvante, pour ne s'attacher qu'à celles qui échauffent, exaltent, inspirent les nobles renoncements.

Une faiblesse suffit pour faire perdre le fruit de longues années de lutte. C'est l'histoire des fauves qui se refusent, au cours d'une représentation, à exécuter l'exercice prévu. Vous avez remarqué que le dompteur ne sort pas de la cage avant d'avoir obtenu obéissance. Se retirerait-il sans avoir reçu satisfaction, ce seraient des mois et des mois de dressage nécessaires pour réparer la faute commise et voir l'animal se plier docilement à un exercice dont il a perdu l'habitude pour s'y être refusé un soir, dans un caprice passager d'humeur. De même pour l'homme. Si haut soit-il monté, qu'il ne s'aventure jamais dans une faute, pour inoffensive qu'elle paraisse. Sa grandeur d'âme en recevrait une souillure qui jetterait sa note sordide, et pendant des années, dans le concert des échos intérieurs.

Convient-il d'insister en dernier lieu sur l'utilité de l'effort ? Qu'importe son insignifiance ? Il comporte toujours sa vertu éducatrice. Une démarche vous ennuie.

Faites-la. Vous avez à écrire une lettre; si cela vous gêne sur le moment, c'est une raison de plus pour prendre la plume tout de suite. Les prescriptions de jeûne inscrites dans diverses religions agissent moins peut-être comme facteurs hygiéniques qu'à la façon de disciplines réclamant, à dates fixes, le concours d'un certain effort. Car c'est un effort que le consentement à une diminution ou à un changement sur la nourriture journalière. Et cette répercussion psychologique d'une pratique si facilement tournée en ridicule, nous doutons que les rieurs s'en soient jamais avisés.

Le monde moderne répugne à l'effort. Le nombre d'hommes diminue qui entrent dans la vie armés d'une forte discipline. Chacun s'en prend de ses déboires aux conditions défavorables du milieu. Qu'il oppose à la malchance une énergie moins vacillante, l'œuvre des syndicats, alors seulement, en comblant les ornières trop profondes, ouvrira une voie où les passants avanceront sans dommage et tête haute.

ACTUALITÉ

Les incidents du concours d'agrégation

Les journaux politiques ont déjà reproduit le scandale : les arguments lancés sous forme de projectiles à la tête des juges. Avec la très grande majorité du corps médical, nous réprouvons de semblables manœuvres.

Que des réformes soient indispensables, tout le monde y consent. M. Huchard, dans trois articles consécutifs et dans sa lettre ouverte au Ministre de l'Instruction publique, a exposé les griefs du corps médical. Nous n'y reviendrons pas.

Quant aux procédés de l'action directe, c'est autre chose. M. Huchard d'avance les a blâmés, et nous nous associons à sa protestation. L'ordre est la condition essentielle du progrès. Les révolutions n'apportent avec elles que des changements d'étiquettes et ne réalisent que des ruines. Les abus reparaissent sous d'autres formes et souvent plus scandaleux. En politique, les seuls hommes qui profitent des bouleversements sociaux sont les meneurs.

Sans doute, les médecins qui se sont mis à la tête du mouvement actuel se laissent, affirment-ils, guider par l'intérêt exclusif de l'enseignement médical. Nous voulons les croire; mais alors on nous permettra de penser différemment d'eux. Tout ce tapage, renforcé de projections d'œufs et de pommes cuites, nuit beaucoup plus qu'il ne sert le bon renom de la médecine française.

Ch. Fiessinger.

P. S. — Le second jour, la police est intervenue. La garde républicaine, arme au pied, a occupé la cour de la Faculté. Dans l'amphithéâtre, des médecins, meneurs du mouvement, ont été roués de coups. Nous déplorons profondément de semblables incidents.

Société de médecine de Paris

Traitement préventif de la syphilis (Suite). — M. Butte, à propos de la communication de M. Gastou, sur le traitement préventif et non abortif de la syphilis, demande que la Société soit appelée à donner son avis autorisé sur cette question, soit en priant M. Gastou d'apporter des conclusions motivées soit en chargeant une commission spéciale de rédiger ces conclusions sur lesquelles la Société pourrait voter.

M. Hallopeau demande à ses collègues d'expérimenter le traitement anti-syphilitique qu'il préconise. Ils ne courront aucun risque, car ce traitement comprend tous les moyens usuels du traitement intensif; l'injection locale constitue en outre une arme plus puissante que les autres. M. Hallopeau a observé 14 cas favorables sur 14.

M. Paul Guillon rappelle la campagne qui a été faite contre l'affichage charlatanesque dans les édicules publics; elle sera certainement reprise et en attendant, il est indispensable d'affirmer hautement qu'il n'existe pas encore de traitement abortif de la syphilis.

Présentation de malade. — M. Dabout présente un malade opéré d'ostéome traumatique intramusculaire du vaste externe de la cuisse droite; il apporte en même temps la production osseuse néoformée et les radiographies relatives à cette affection. consécutive à un coup de pied de cheval.

L'auteur insiste sur l'apparition relativement tardive de cet ostéome, une première radiographie faite six semaines après l'accident ayant été négative, et sur la pathogénie de ces formations osseuses dans les muscles.

M. Coudray. — L'origine périostique des ostéomes a cédé le pas à l'origine myopathique qui est aujourd'hui admise par le plus grand nombre des auteurs, à l'exception des ostéomes nés au voisinage des articulations où le rôle du périoste est incontestable.

M. Bouvet, ayant eu l'occasion d'opérer un ostéome recouvert de périoste et faisant corps avec l'os par sa base, pense que l'origine périostique doit être admise pour de tels ostéomes, si elle ne l'est pas pour ceux à siège musculaire.

Traitement opothérapique de l'asthme. — MM. Léopold Lévy et H. de Rostschild ont guéri ou très amélioré par le traitement thyroïdien, *six cas d'asthme commun neuro-arthritique.* Dans le premier cas, la malade qui était en proie à des crises très intenses depuis 12 années, est restée 26 mois sans crise, depuis le début du traitement. L'un des 6 cas concerne un infantile de 32 ans. Une autre variété d'asthme remontant à 8 ans et s'accompagnant de troubles menstruels, a été très heureusement modifié par le corps jaune.

La thyroïdothérapie est encore applicable à certains *asthmes symptomatiques*, à certaines *dyspnées asthmatiformes*, à caractère paroxystique des affections cardiaques rénales, pulmonaires, gastriques.

L'*asthme nasal*, y compris l'asthme des foins, bénéficie dans divers cas du traitement thyroïdien.

Discussion : MM. A. Nicolas, Amblard, Guelpa, Butte, D. Courtade.

Technique et indications du traitement électrique des corps fibreux de l'utérus. — M. D. Courtade. Les corps fibreux de l'utérus déterminent fréquemment des troubles très importants

qui, comme les hémorragies, les phénomènes douloureux et les phénomènes de compression, sont rapidement améliorés par l'électricité.

L'auteur a surtout employé l'électrisation galvanique vaginale avec des courants faibles et moyens. L'électrisation est surtout indiquée chez les femmes jeunes ayant de petits fibromes et chez les femmes ayant dépassé 40 ans.

Tuberculose pulmonaire et eaux sulfurées sodiques. — M. MARCELLIN CAZAUX, Les eaux sulfurées sodiques, chaudes, agissent au point de vue physiologique comme stimulants du système circulatoire, au point de vue thérapeutique, elles ne sont pas spécifiques de la tuberculose pulmonaire, mais elles modifient heureusement les congestions, les fluxions et les catarrhes. Les prédisposés à la tuberculose ou les phtisiques confirmés sans fièvre, bénéficieront d'un traitement hydro-minéral aux Eaux-Bonnes, Cauterets, Luchon, Ax-les-Thermes, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Saint-Honoré, Challes et Allevard.

M. CAYLA recommande l'adjonction à la thérapie thermale, de la cure d'altitude. — (*13 mai.*)

Société des chirurgiens de Paris

Décapsulation des deux reins pour anurie scarlatineuse. — MM. H. LEROUX, GENOUVILLE et A. HUGUIER rapportent l'observation d'un jeune homme de 20 ans atteint de scarlatine, qui fut pris, 6 jours après le début de sa maladie, d'une crise d'oligurie grave avec albuminurie. Quatre jours plus tard, l'anurie était complète. Le malade fut opéré d'urgence après anesthésie au chloroforme. On fit, des deux côtés, la décapsulation des reins après incision lombaire. Les deux reins étaient doublés de volume, rouge-violacé. La capsule très mince, très friable se laissa enlever avec la plus grande facilité; seule, l'extériorisation des reins fut un peu difficultueuse, en raison de leur situation haute et de leur augmentation de volume. Le lendemain de l'intervention, l'opéré urina 50 gr. d'urine; le surlendemain, 160 gr.; le pouls était bon et la température presque normale. Le 4e jour, le malade émit 510 gr. d'urine, mais le pouls devint irrégulier, la face présenta une coloration subictérique, il y eut des selles hémorragiques et du saignement des deux plaies. La mort survint le matin du 5e jour.

Les auteurs pensent que, dans ce cas, la double décapsulation eut une influence excito-secrétoire très nette sur les reins et que la mort fut moins le fait des lésions rénales que de l'altération et l'insuffisance du foie, plus touché encore que les reins par l'infection scarlatineuse.

Section de la cloison recto-vaginale par un pessaire de porcelaine ayant séjourné cinq ans dans le vagin. — M. PÉRAIRE fait un rapport sur cette observation envoyée par M. BÉCHET (d'Avranches). M. Béchet, après avoir sectionné la partie supérieure de la cloison recto-vaginale, put extirper la pessaire ou plus tôt l'hystérophore en porcelaine, dont une moitié était engagée dans le rectum. Dans un second temps, plusieurs mois après, il ferma la fistule recto-vaginale en dédoublant la cloison très haut jusqu'au dessus de l'orifice et en suturant en sens contraire les parois du vagin et du rectum. Il termina par une péri-

néorraphie aux fils métalliques. Guérison. M. Péraire fait le procès des pessaires destinés à traiter les prolapsus génitaux. Il estime que les moyens véritablement chirurgicaux seuls doivent, à l'heure actuelle, être employés pour remédier à ce genre d'affection.

Présentation. — M. Paul Delbet présente un appendice qui était descendu dans une hermie inguinale droite et qui était le seul organe hernié adhérent au sac. L'adhérence se faisait par la méso-appendice étalé sur la paroi postérieure du sac. Cet appendice paraît avoir été, par sa présence seule, la cause des douleurs et des crises de vomissements fréquentes, il ne présentait pas trace d'altération. Au cours de la cure radicale, l'appendice allongé et mince simulait le canal déférent. — A. Huguier.

Société de pathologie comparée

Quelques recherches expérimentales avec un bacille tuberculeux d'origine équine. — MM. Morel et Julien. — Les lésions tuberculeuses, très rares chez le cheval, renferment en grande quantité (sauf les lésions constituées par des tubercules miliaires) le bacille de Koch. La culture de ce bacille équin est très difficile.

Les inoculations ne donnent aucun résultat chez le pigeon; elles déterminent chez le cobaye et le lapin des lésions très nettes, mais différentes comme durée et localisation, selon le mode d'inoculation.

La virulence ne semble pas augmentée par passage de cobaye à cobaye ou de lapin à lapin.

Des recherches ont été faites pour étudier la nature des anticorps du sérum des lapins infectés par ce bacille. Avec, comme antigènes, les tuberculines humaine, aviaire et bovine, la déviation du complément a toujours donné les mêmes résultats positifs. — Bailliart.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Léon Petit (de Paris), J. Chevillon (d'Allauch, B.-du-R.).

Chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée. — Cartes d'excursions (1re, 2e et 3e classes, individuelles ou de famille), *dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes.*

Emission dans toutes les gares du réseau, du 15 juin au 15 septembre. Ces cartes donnent droit à :

— La libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie;

— Un voyage aller et retour avec arrêts facultatifs entre le point de départ et l'une quelconque des gares du périmètre de zone. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres, les prix sont augmentés pour chaque kilomètre en plus, de : 0 fr. 065 en 1re classe, 0 fr. 045 en 2e classe, 0 fr. 03 en 3e classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur les prix des cartes individuelles : 2e carte : 10 0/0; 3e carte : 20 0/0; 4e carte : 30 0/0; 5e carte : 40 0/0; 6e carte et les suivantes : 50 0/0.

La demande de cartes doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressée, avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris : 6 heures avant le départ du train; 3 jours à l'avance dans les autres gares.






RHUME DES FOINS
"Hay Fever"
SÉRUM = COLLYRE
DES Drs BILLARD ET MALTET
LABORATOIRE DE PHYSIOLOGIE DU PUITS D'ANGLE, par LE CHESNAY (Seine-et-Oise)

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE — N° 25 — 18 Juin 1910

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................. 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 22 juin 1910. — M. *Le Bas* : Étude critique des stigmates anatomiques de la criminalité et des théories criminalistes actuelles. — M. *Le Braz* : Tuberculose appendiculaire et appendicite. — M. *Guichard* : Contribution à l'étude des fractures spontanées du tabes. Traitement prétabétique. Fractures révélatrices d'un tabès latent. — M. *Chevallier* : Les aphasies traumatiques. — M. *Barrio* : Contribution à l'étude de la grossesse gémellaire intra et extra-utérine combinée.

Jeudi 23 juin 1910. — M. *Gras* : Contribution à l'étude de la paracentèse du péricarde. — M. *Florenville* : Le mutisme en aliénation mentale. — M. *Lauze* : De l'achondroplasie spécialement étudiée au point de vue mental.

NOUVELLES DIVERSES

Agrégation. — Réunie pour la première fois le 10 juin 1910 en Comité secret depuis les graves désordres qui ont troublé le concours d'agrégation de médecine, la Société des médecins des hôpitaux réprouve hautement ces scènes de violence dirigées contre des collègues estimés. Elle adresse à M. le doyen Landouzy, président du jury, ainsi qu'à ses collègues, l'expression de sa sympathie et, à l'unanimité des membres présents, elle s'associe à la protestation votée par MM. les professeurs de la Faculté de médecine.

Médecine générale. — Leçon orale de 3/4 d'heure. — *Séance du 7 juin.* — M. Lande (Bordeaux) : « Symptômes et diagnostic de l'intoxication par l'acide arsénieux. » — M. Detot (Paris) : « Pneumothorax. » — M. Bériel (Lyon) : « Syphilis du poumon. »

Séance du 8 juin. — M. Bossuet (Bordeaux) s'est retiré du concours. — M. Pierry (Lyon) : « Signes et diagnostic des anévrysmes de l'aorte thoracique. » — M. Simon (Paris) : « Vertige auriculaire. » — M. Fouquet (Paris) : « Kystes hydatiques du poumon. » — M. Faure-Beaulieu (Paris) : « La mort chez les aortiques. »

Séance du 9 juin. — M. Crouzon (Paris) : « Des anémies pernicieuses. » — M. Milhit (Paris) : « Les polyuries. » — M. Roger (Montpellier) : « Epilepsie jacksonienne. » — M. Petgès (Bordeaux) : « Cancer du foie. » — M. Euzières (Montpellier) : « Dilatation du cœur droit dans les cardiopathies. »

Notes obtenues. — MM. Lande, 13; Detot, 12; Beriel, 18; Piery, 16; Fouquet, 13; Faure-Beaulieu, 13; Simon, 14; Crouzon, 17; Milhit, 18; Roger, 15; Petgès, 16; Euzières, 19.

Séance du 10 juin. — M. Rimbaud (Montpellier) : « Les coryzas. » — M. Ribierre (Paris) : « Erysipèle de la face. » — M. Griffon s'est retiré du concours.

Séance du 13 juin. — M. Leuret (Bordeaux) : « Œdème aigu du poumon. » — M. Fiessinger (Paris) : « Formes cliniques du ramollissement cérébral. » — M. Lautier (Bordeaux) : « Valeur séméiologique des exanthèmes. »

Séance du 14 juin. — M. Babonneix (Paris) : « Coliques hépatiques. » — M. Savy (Lyon) : « Le rein chez les cardiopathes. »

Notes obtenues. — MM. Rimbaud, 17; Ribierre, 19; Leuret, 16; Fiessinger, 15; Lautier, 10; Babonneix, 18; Savy, 15.

Chirurgie générale. — Leçon orale de 3/4 d'heure. — *Séance du 7 juin.* — M. Lardennois (Paris) : « Hernie ombilicale chez l'adulte. » — M. Gorse (Lyon) : « Varices des membres inférieurs. »

Séance du 8 juin. — M. Thévenot (Lyon) : « Le rein mobile. » — M. Martin (Montpellier) : « Synovites tendineuses tuberculeuses. » — M. Colle : « Fistules congénitales du cou. » — M. Capette (Paris) : « Complications intra-craniennes des otites. » — M. Vanverts (Lille) : « Les angiomes. »

Séance du 9 juin. — M. Rabère (Bordeaux) : « Ulcères de jambe. » — M. Gernez (Paris) : Syphilis du testicule. » — M. Mercadé (Paris) : « Le varicocèle. » — M. Michel (Nancy) : « L'hémothorax traumatique. » — M. Chevassu (Paris) : « Des abcès du sein. »

Séance du 10 juin. — M. Massabuau (Montpellier) : « Exostoses de croissance. » — M. Muller (Lyon) : « La hernie crurale. »

Notes obtenues. — MM. Lardennois, 14; Gorse, 13; Thévenot, 16; Martin, 15; Colle, 15; Capette, 16; Vanverts, 15; Rabère, 13; Gernez, 14; Mercadé, 12; Michel, 9; Chevassu, 19; Massabuau, 20; Muller, 15.

Séance du 10 juin. — M. Lacouture (Bordeaux) : « Prolapsus du rectum. » — M. Leriche (Lyon) : « Symptômes et traitement des calculs du rein. » — M. Petit (Paris) : « L'étranglement herniaire. »

Séance du 13 juin. — M. Chevrier (Paris) : « Tumeurs de la parotide. » — M. Alglave (Paris) : « Diagnostic et traitement de la luxation congénitale de la hanche. » — M. Rocher (Bordeaux) : « Rétrécissements non cancéreux de l'œsophage. »

Séance du 14 juin. — M. Lefèvre (Bordeaux) : « Les goitres, anatomie pathologique et diagnostic. » — M. Bréchot (Paris) : « Diagnostic et traitement des rétentions biliaires. »

Notes obtenues. — MM. Lacouture, 9 ; Leriche, 16 ; Petit, 8 ; Chevrier, 15 ; Alglave, 17 1/2 ; Rocher, 11 ; Lefèvre, 14 ; Bréchot, 15.

Obstétrique. — Leçon orale de 3/4 d'heure. — *Séance du 7 juin.* — M. de la Lande de Vallière s'est retiré du concours. — M. Chirié : « Causes, conséquences et traitement de la contracture interne pendant l'accouchement (non compris la délivrance). » — M. Theuveny s'est retiré du concours. — M. Rudaux : « Des coliques hépatiques pendant la grossesse, l'accouchement, le post-partum et l'allaitement. » — M. Delestre : « Pronostic et traitement dans le cas de grossesse et d'accouchement compliqué de cancer du col utérin. » — M. Guéniot : « De l'accouchement dans le cas de grossesse gémellaire avec jumeaux non adhérents » — M. Baldini s'est retiré du concours. — M. Sauvage : « De l'appendicite dans la grossesse, l'accouchement et le post-partum. »

Séance du 8 juin. — M. Devraigne : « Pronostic et traitement dans le cas de grossesse et d'accouchement compliqués de fibromyome du col et du segment inférieur. » — M. Lequeux : « Des déchirures obstétricales du col et du segment inférieur. Causes, signes, pronostic, traitement. » — M. Delmas : « De l'infection gonococcique pendant la grossesse, l'accouchement et les suites de couches. » — M. Lafond : « Des anomalies de formes de l'utérus gravide. » — Mme Gaussel : « L'hémorragie rétro-placentaire pendant la grossesse et l'accouchement (non compris la grossesse. »

Séance du 9 juin. — M. Pouliot : « Causes de l'asymétrie pelvienne au détroit supérieur. Ses conséquences obstétricales. » — M. Le Lorier : « Des infections d'origine ombilicale chez le nouveau-né. — M. Dupont : « Signes, pronostic et traitement de la rupture complète de l'utérus pendant l'accouchement. »

Notes obtenues. — MM. Chirié, 13 ; Rudaux, 16 ; Delestre, 12 ; Guéniot, 16 ; Sauvage, 19 ; Devraigne, 17 ; Lequeux, 19 ; Delmas, 18 ; Lafond, 7 ; Mme Gaussel, 16 ; Pouliot, 10 ; Le Lorier, 15 ; Dupont, 9.

Epreuve de titres. — *Séance du 10 juin.* — Ont obtenu : MM. Lequeux, 28 ; Chirié, 31 ; Rudaux, 24 ; Devraigne, 28 ; Delmas, 28 ; Guéniot, 31.

Séance du 11 juin. — Ont obtenu : MM. Sauvage, 26 ; Mme Gaussel, 24 ; Pouliot, 14 ; Lafond, 17.

Anatomie et embryologie. — Leçon orale de 3/4 d'heure. — *Séance du 7 juin.* — M. Descomps : « Ligaments de l'utérus. » — M. Looten : « Membrane irido-choroïdienne (y compris le muscle ciliaire). » — M. Rouvière : « Nerf grand hypoglosse. »

Séance du 8 juin. — M. Grégoire : « Oreillettes du cœur. » — M. Debeyre : « Corps thyroïde. » — M. Lafitte-Dupont : « Urèthre masculin. » — M. Aubaret : « Capsules surrénales. »

Séance du 9 juin. — M. Latarget : « Testicule. » — M. Picquand : « Canal déférent et vésicule séminale. » — M. Horand : « Portion anale du rectum. » — M. Lucien : « Quatrième ventricule ou ventricule bulbo-cérébelleux. »

Séance du 10 juin. — M. Villemin : « Les formations amygdaliennes (anneau lymphatique de Waldeyer). » — M. Marcille s'est retiré du concours. — M. Picqué : « Voies olfactives. »

Notes obtenues. — MM. Descomps, 15 ; Looten, 10 ; Garnier, 10 ; Rouvière, 13 ; Grégoire, 16 ; Debeyre, 12 ; Lafitte-Dupont, 4 ; Aubaret, 12 ; Latarget, 16 ; Picquand, 12 ; Horand, 4 ; Lucien, 15 ; Villemin, 4 ; M. Picqué, 4.

Epreuve de titres. — *Séance du 12 juin.* — Ont obtenu : MM. Lucien, 18 ; Aubaret, 28 ; Looten, 24 ; Latarjet, 32 ; Rouvière, 34 ; Descomps, 26 ; Garnier, 26 ; Horand, 14.

Anatomie pathologique. — Leçon orale de trois quarts d'heure. — Ordre de passage des candidats. — MM. Auburtin, Alquier, Feuillé, Roussy, Lefas, Géraudel, Renard, Gougerot, Pierre Nadal, Ségall, Ameuille.

Séance du 31 juin. — M. Aubertin : « Anatomie pathologique des tumeurs malignes des os et du périoste » : — M. Alquier : « Formes anatomiques et histologiques du cancer de l'estomac ». — M. Roussy : « Anatomie pathologique des tumeurs malignes du corps thyroïde ». — M. Lefas : « Histologie pathologique de l'inflammation aiguë du tissu conjonctif ». — M. Géraudel : « Anatomie pathologique des infarctus du poumon ».

Séance du 13 juin. — M. Renaud : « Nævi et dégénérescence maligne » (s'est retiré du concours). — M. Pierre Nadal : Des tumeurs des maxillaires ». — M. Gougerot : « Anatomie pathologique des épithéliomas malpighiens ».

Notes obtenues. — MM. Aubertin, 17 ; Alquier, 15 ; Roussy, 19 ; Géraudel, 16 ; Gougerot, 18 ; Pierre Nadal, 12.

Physiologie. — Leçon orale de 3/4 d'heure. — *Séance du 7 mai.* — M. Jeandelize, « Physiologie des centres nerveux de la respiration ». — M. Brocard : « Phénomènes mécaniques de la contraction musculaire » (Physiologie générale), s'est retiré du concours.

Séance du 8 mai. — M. Lassablière : « Physiologie de la sécrétion urinaire ». — M. Pozerski : « Fonction uropoiétique ».

Séance du 9 mai. — M. Busquet : « Physiologie des centres psycho-moteurs ». — M. Ambland : « Régulation de la pression artérielle ».

Points obtenus. — MM. Jeandelize, 10 1/2 ; Lassablière, 6 ; Pozerski, 10 ; Busquet, 16 1/2 ; Ambard, 7 1/2.

Séance du 11 juin. — M. Battez : « De l'action réflexe médullaire » (Physiologie générale). — M. Camus : « Physiologie du cervelet ». — M. Odin s'est retiré du concours.

Note obtenus. — MM. Battez, 6 ; Camus, 16.

Epreuves de titres. — *Séance du 13 juin.* — Ont obtenu : MM. Jeandelize, 28 ; Pozerski, 15.

Matière médicale et pharmacodynamie. — Epreuve écrite. — *Séance du 11 juin.* — « Le rein et l'urine ». — Ont obtenu : MM. Schmitt, 13 ; Tiffeneau, 17.

Leçon orale de 3/4 d'heure. — *Séance du 13 juin.* — « Les caféiques ». — Ont obtenu : MM. Schmitt, 10 ; Tiffeneau, 10.



FER QUEVENNE Approuvé par l'Académie de Medecine.— Fer métallique pur, très soluble, plus actif, plus économique et mieux toléré que les sels, le seul inaltérable. 0,05 de poudre à chaque repas. 14, R. Beaux-Arts, Paris.





VARIÉTÉ

Les angoisses

Ce qui caractérise l'équilibre des couches subconscientes du cerveau, c'est un état de calme, de sérénité, de quiétude reposée. On a beaucoup discouru sur le bonheur; les livres modernes sur ce sujet sont plus gros que les anciens; il leur faut en effet plus d'étendue. Dès qu'on défend une idée fausse, le développement du discours s'allonge. Et c'est une thèse erronée que celle qui fait dépendre exclusivement le bonheur des conditions extérieures ou encore d'un maniement judicieux de notre raison. Ce qui importe, c'est une saine entente de nos états affectifs. Aussitôt que l'agitation pénètre dans ce milieu, le ciel mental se trouble, les orages s'y déchaînent et notre sensibilité en sort pantelante et meurtrie. L'angoisse au cours ordinaire de la vie, s'attache aux épreuves réelles; puis le temps faisant œuvre, l'apaisement étend son voile d'oubli.

souffrent et le temps n'allège pas leur torture. Verlaine connaissait ce tourment. Il éclate dans le sanglot de ces vers :

C'est bien la pire peine,
De ne savoir pourquoi
Sans amour ni sans haine
Mon cœur a tant de peine.

L'objet de l'angoisse ne résidant pas dans une constatation réelle, mais prenant sa source dans une crainte imaginaire, ne s'use pas comme font les choses qui vivent et meurent, mais se renouvelle et s'irrite au contact de cette épine qui échappe à la prise parce qu'elle n'existe pas.

Phobiques, hypochondriaques, scrupuleux, mélancoliques, abouliques, autant de réactions douloureuses sur ce fonds d'anxiété dont la couleur sombre reste telle. Car un mieux même fût-il produit, la crainte continue d'étreindre le cœur du misérable. Sa crise, il n'ose en espérer la fin. En tremblant, il en guette les premières manifestations. Et la peur qu'il a de la voir reparaître en accélère

Pour échapper à leur détresse, il n'est de remède, si bizarre soit-il, qu'ils n'acceptent avec élan. En place de médicament, c'est parfois une série de contractions musculaires où ils se jettent avec véhémence. MM. Raymond et P. Janet (1) nous racontent à cet égard ce détail singulier : un aboulique, au moment où il veut accomplir un acte volontaire, se livre à un manège bizarre. Il se contorsionne, prend des attitudes étranges pendant plusieurs minutes. Avant d'écrire une lettre, il faut qu'il se mette à genoux par terre : « Cela soulage, dit-il, mon estomac. Il faut que je me roule un peu pour prendre du courage ». Seulement après ces contorsions, il est fatigué, prend du repos et la lettre n'est presque jamais écrite.

Après s'être dissipée en contractions musculaires, l'énergie qui accumulée par ailleurs produisait l'angoisse, s'est écoulée trop brusquement. Il n'en restait pas assez pour accomplir l'acte prémédité.

De toutes les maladies de l'inconscient, les aboulies sont peut-être les plus rebelles au traitement. M. Bérillon a signalé une méthode qui rend des services réels : l'obligation d'écrire. On commence par dicter, puis le malade copie et finit par s'astreindre, même quand le médecin n'est plus présent, à noircir quelques pages. Ce procédé n'agit pas seulement à titre de rééducateur de la volonté ; il est un des meilleurs moyens d'éteindre l'angoisse. Nombre de mélancoliques peu atteints se félicitent du soulagement obtenu.

A l'état normal même, certaines inquiétudes vagues y puisent sérénité et réconfort. On peut dire que les écrivains ou les artistes véritablement doués, ceux dont le désir de la fortune n'excite pas l'ambition, ou peut dire que ces esprits d'élite ne se livrent à leur œuvre que pour se libérer de l'anxiété qui les étreint. Le plus équilibré des poètes, Goethe, nous avoue quelque part que le travail acharné était la seule manière de lui procurer la tranquillité intérieure.

La littérature féminine, si copieuse, dont nous sommes inondés, est certainement due en partie à l'abandon par la femme de ses devoirs essentiels. Epouse, mère, l'est-elle encore ? A peine. Alors, de trop pleins d'énergie non déversés dans les sentiments affectifs, cherchent une issue par ailleurs, et non canalisés dans les disciplines du foyer, s'échappent en cascades tumultueuses à travers les pages d'un roman. Cela soulage les auteurs et vous n'êtes point contraint à l'achat. C'est pouquoi réservons notre indulgence aux femmes qui écrivent. D'autant qu'il est arrivé à quelques-unes d'avoir du talent.

---

(1) Pr Raymond et P. Janet : *Les obsessions et la psychasthénie*. T. 11, p. 17.

NOTA. — Prière aux abonnés de s'adresser directement aux librairies pour les livres qu'ils demandent. Ils les recevront plus vite.

ACTUALITÉ

Graves irrésolutions

Les lanceurs de projectiles sous forme de tomates, d'œufs pourris ou de trognons de pommes, ont failli compromettre dès la première séance du concours d'agrégation, la grande cause des réformes médicales. Comme je reste un partisan fidèle et irréductible de ces réformes que j'ai été l'un des premiers, sinon le premier, à réclamer constamment depuis 21 ans, j'ai déploré, peut-être plus que d'autres, ce procédé insolite et imprudent d'argumentation. Aussi, voyons-nous aujourd'hui avec une grande satisfaction les principaux protestataires répudier et blâmer de semblables moyens.

Pour être ajournées à une période de calme, ces réformes n'en devront pas moins avoir lieu, si l'on ne veut pas que se réalise ce sévère jugement porté autrefois par notre grand chimiste Dumas : « Le mode actuel d'enseignement dans notre pays ne peut être continué sans devenir pour lui une cause de décadence. » La décadence ne nous a pas encore atteints, grâce à la haute valeur de nos professeurs ; mais il suffirait de bien peu de chose, d'un peu plus de justice et de bonne volonté pour donner à notre enseignement médical tout l'éclat qu'il mérite.

Cette période de calme, nous l'attendons avec la plus entière confiance, comme nous attendons un beau geste des membres de l'enseignement réclamant eux-mêmes des mesures dont les plus urgentes sont les suivantes : d'abord la convocation immédiate d'une commission *sérieuse* de réformes, ensuite la suppression de l'agrégation et son remplacement par un privat-docentisme modifié et amélioré avec le concours sur titres scientifiques pour base, la rétribution des professeurs par l'Etat et les élèves, une plus égale répartition des élèves stagiaires dans les services des hospitaux, le mode de nomination des professeurs sur une liste composée de deux agrégés et d'un médecin non agrégé, la suppression de plusieurs chaires trop théoriques à la Faculté et la création d'un grand centre d'enseignement à l'hôpital, la suppression de certains concours inutiles, comme ceux de l'externat et du clinicat, etc.

Telles sont les revendications que nous ne cesserons de soutenir avec la même ardeur, avec la même fermeté qu'au premier jour et pour lesquelles nous combattrons sans trêve jusqu'à la victoire définitive. Nous avons mis vingt ans pour obtenir le tirage au sort du jury, la publication des notes après chaque épreuve, et avant la fin de l'année il faut que nous obtenions satisfaction. Déjà le concours d'agrégation, tel qu'il existe encore, est condamné, et malgré les baïonnettes qui l'entourent et le protègent, il mourra de lui-même... Son sort est fixé à l'avance et il ne peut résister longtemps aux sévères accusations des uns, à la sarcastique ironie des autres.

Malgré une confiance absolue dans l'avenir et dans le triomphe final, je tiens à dire que nous devons veiller à notre étroite union, continuer la campagne plus ardemment

que jamais ; car nous avons à secouer la torpeur du grand maître de l'Université et surtout du directeur de l'enseignement supérieur — celui-ci, le grand coupable — qui ne veulent rien voir, rien entendre, rien comprendre. Après ma lettre ouverte au ministre de l'Instruction publique et dans laquelle je lui exposais, avant le concours, la gravité de la situation, nous avons attendu en vain un geste, un simple mot, de la silencieuse Excellence. Au milieu de l'animation générale, que font donc ces grands dispensateurs de l'enseignement médical ? Car enfin, la force armée qui a mis la Faculté de médecine en état de siège — ce qui ne s'était jamais vu, même sous l'Empire — n'est pas plus un argument que ne l'ont été les projectiles de quelques protestataires égarés, et ce ne sont pas les gardes municipaux ni la police qui pourront solutionner la question, ni même la faire avancer d'un pas.

Ce que font le ministre et son directeur supérieur ? Je vais vous le dire :

Ils sont en train de prendre de graves irrésolutions...

HENRI HUCHARD.

P. S. — Pauvre concours !... Voici une lettre très digne où notre savant collaborateur, M. Rochon-Duvigneaud, ophtalmologiste de l'hôpital Laënnec, déclare qu'il se « retire du concours d'agrégation, estimant que l'épreuve sur titres ne se passe pas dans des conditions qui assurent aux candidats un jugement vraiment équitable. » Bien qu'il y ait une seule place d'agrégé à répartir entre deux candidats (il était l'un d'eux), il croit « devoir laisser le champ libre à son concurrent qui est désormais sûr de sa nomination. »

Il se retire, non pas parce qu'il incrimine l'injustice ou le favoritisme du jury, mais sa composition singulière et son incompétence, ce jury étant composé uniquement, paraît-il, d'ophtalmologistes de province destinés à juger des candidats parisiens qu'ils ne connaissent pas suffisamment, avec leurs travaux scientifiques dont ils ne peuvent apprécier de trop loin la réelle valeur.

Nous demandons à tous les médecins ce qu'ils pensent de la création de nouveaux emplois d'agrégés, pendant le concours lui-même, longtemps après la clôture dite définitive des inscriptions.

Décidément, tout craque dans ce concours ! — H. H.

Extrait d'une lettre adressée au « Temps » par le Comité d'action contre l'Agrégation

« ...Les membres du *Comité d'action* ont tenu toujours à s'élever et ont protesté, au cours de la séance même, contre les violences dont ont été victimes les membres du jury, ainsi qu'en témoigne d'ailleurs la dernière partie de l'ordre du jour du *Comité d'action contre l'Agrégation*, voté le soir même de la première séance du concours, et que nous vous demandons, dans l'intérêt même de la vérité, la permission de rappeler : *Le Comité d'action croit devoir ajouter qu'il regrette tous les actes de violente commis contre les personnes, aussi bien contre celles des*

membres du jury que contre certains candidats protestataires, violences contre lesquelles il s'est élevé au cours de la séance même.

« Donc, nous réprouvons, est-il besoin de le redire, les violences, d'ailleurs peu graves, il faut le reconnaître, dont les membres du jury ont pu avoir à souffrir et qui sont dues à quelques étudiants dont la meilleure excuse est leur grande jeunesse. Nous tenons à déclarer bien nettement, et ceci une fois pour toutes, que nous mettons en dehors du débat la personne de nos maîtres et des professeurs, pour lesquels nous éprouvons beaucoup de respect et d'affection. »

N. D. L. R. — Nous insérons avec d'autant plus d'empressement cette protestation, qu'elle répond à la pensée de la grande majorité du corps médical. Il est seulement regrettable, dans l'intérêt de la cause et des réformes, qu'une protestation *agissante* contre les perturbateurs ne se soit pas produite dès la première séance. — C. F.

Société des chirurgiens de Paris

Sur l'emploi des pessaires. — M. Le Bec montre les conditions bien définies dans lesquelles le pessaire peut rendre des services et les accidents qui peuvent suivre son mauvais entretien ou son oubli.

Une cause particulière de névralgie pelvienne. — M. Reblaud fait un rapport sur une observation de M. Rigollot-Simonnot dans laquelle une femme, atteinte depuis plusieurs années de névralgies pelviennes sans substratum anatomique apparent et soumise sans résultat aux traitements les plus divers, fut trouvée porteur, dans la concavité sacrée, de petits noyaux ayant l'apparence et donnant la sensation de ganglions lymphatiques. Soumise à des séances régulières de massage, les noyaux disparurent en même temps que les névralgies. Ces noyaux siégeaient au niveau de ganglions normaux. S'agit-il d'adénites, reliquats d'une infection utérine antérieure, déterminant l'excitation des filets sympathiques du plexus sacré?

Conditions dans lesquelles il convient d'envoyer les tuberculoses chirurgicales à la campagne, à la montagne, à la mer. — M. Paul Delbet conclut la discussion engagée sur ce sujet.

Un point de technique de l'appendicectomie. — M. Rousseau. Dans les deux tiers supérieurs de la paroi abdominale, au niveau du bord externe des droits, les aponévroses obliques et du transverse se séparent en deux nappes qui forment leur gaine dans le tiers inférieur, elles passent en avant. Dans l'incision de Max Schuller, pour appendicite, on est à cheval sur les deux régions : dans le haut de l'incision, on a un feuillet postérieur tendu et résistant; en bas il bombe et le péritoine sera plus facile à ouvrir. De plus, on tombera là plus directement sur l'appendice.

Appendicite et annexite. — M. Péreire présente une pièce d'annexite droite avec épiploïte et appendicite. Il semble que ce soit l'appendicite qui débuta. Une petite fistule stercorale guérit par l'emploi de *pâte de Beck*. — (*20 mai.*)

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 8 juin 1910. — M. *Touret* : De l'hérédo-syphilis de la langue. — M. *Lemarchal* : Plaies par section du conduit laryngo-trachéal. (Plaies non chirurgicales.) — M. *Garasse* : De la grossesse et de l'accouchement après l'hystéropexie.

Jeudi 9 juin 1910. — M. *Gardey* : Des paralysies alcooliques frustes. — M. *Aurégan* : Rétrécissement mitral pur et nanisme. — M. *Danouy* : Contribution à l'étude des applications de l'anthropologie à la psychiatrie. — M. *Marcorelles* : Anémie et cancer de l'estomac. — M. *Loppé* : Des manifestations viscérales dans le rhumatisme aigu sans lésions articulaires. — M. *Malus* : Cancer primitif du corps du pancréas. — M. *Sokoloff* : De la déchirure centrale du périnée. — M. *Bruel* : Les sténoses concomitantes de l'œsophage et du pylore par ingestion de liquides caustiques.

NOUVELLES DIVERSES

Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1910. — *Conférences sur les stations thermiques de France.* (Avec projections.) — Organisées par le Comité de la classe IIIb, sous le patronage de M. le Commissaire général du Gouvernement français et de la Société d'hydrologie médicale de Paris.

Samedi 11 juin, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C) : Dr Huchard, membre de l'Académie de médecine de Paris, membre honoraire de l'Académie de médecine de Belgique, médecin des hôpitaux de Paris : « Les maladies du cœur et les eaux minérales ».

Mercredi, 22 juin, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C) : Dr Gallard (de Biarritz), membre de la Société d'hydrologie médicale de Paris : « Les eaux chlorurées sodiques françaises. »

Mercredi, 29 juin, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C) : Dr Lalesque (d'Arcachon), membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris : « La cure marine des affections pulmonaires ».

Lundi, 11 juillet, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C) : Dr Dubois (de Saujon), membre de la Société d'hydrologie médicale et de la Société de thérapeutique de Paris : « Villégiatures médicales ».

Jeudi, 21 juillet, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C) : Dr Moureu, professeur à l'École supérieure de pharmacie de Paris, membre de l'Académie de médecine : « Les récents progrès de l'hydrologie ».

Mercredi, 27 juillet, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C) : Dr Carron de la Carrière, président de la Société d'hydrologie médicale de Paris : « De l'emploi des eaux minérales françaises dans les maladies des voies respiratoires chez les enfants ».

Lundi, 8 août, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C) : Dr Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, professeur de clinique médicale, membre de l'Académie de médecine : « La richesse thermale, climatique et marine de France, étudiée au point de vue de la thérapeutique, de l'hygiène thérapeutique et de la Puériculture (crénothérapie) ».

Jeudi, 18 août, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C) : Dr Jouaust, secrétaire des Voyages d'études médicales aux stations thermales et climatiques de France : « Traitement hydrominéral des affections gastro-intestinales ».

Lundi 28 août, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C) : Dr Zuccarelli (de Bastia) : Stations climatiques et eaux minérales de la Corse ».



LOTION DEQUEANT

CHEVEUX BARBE CILS SOURCILS

Souveraine contre le SEBUMBACILLE, CALVITIE, CANITIE, PELADE, TEIGNE ACNÉ, SÉBORRHÉE, etc. — *Envoi f^co de l'Extrait des Mémoires de l'Acad. de Médecine. Écrire ou s'adresser à* DEQUEANT, Ph^en, 38, R. Clignancourt, PARIS

Prix de faveur au Corps Médical.

NOURRISSONS

LACTARIUM LINAS

de VERSAILLES

Bureau à PARIS : 3 bis, rue Rosa-Bonheur. — Téléph. 709-99

LAIT NORMAL LINAS vivant et aseptique

KÉFIR LINAS au Lait normal

RÉGIMES LACTÉS

AU BI-PHOSPHATE DE CHAUX MÉDICINAL DYNAMISÉ EXCLUSIVEMENT ANIMAL SEUL REMÈDE ARRÊTANT LA MARCHE DES MALADIES GRAVES DE LA POITRINE

GUÉRISON DU RACHITISME SCROFULES FRACTURES CARIE DES OS

APPROUVÉ ET ORDONNÉ PAR LES MÉDECINS DES HOPITAUX CIVILS ET MILITAIRES

RECONSTITUTION CHLOROSE LYMPHATISME ÉPUISEMENT CONSOMPTION

Dépôt dans toutes les Pharmacies.

Sirop de Digitale de LABELONYE

TITRÉ

suivant sa teneur en DIGITALINE CRIST.

"Mode le plus sûr et le plus rationnel de l'emploi de la *Digitale.*"

DOSE NORMALE : 3 cuillerées à bouche en 24 heures.

LABELONYE & Cie, 99, Rue d'Aboukir, PARIS



LA GLIDINE

NOUVEL ALIMENT PROTÉIQUE CONCENTRÉ

ANALYSE :	Albumine	95.69 %
	Lécithine	0.87 %
	Hydrates de carbone	2.72 %
	Cendres	0.72 %
		100.00 %

ET SES

COMBINAISONS NON-TOXIQUES

AVEC

L'IODE . . . . (Iodoglidine)
Le BROME . . . . (Bromoglidine)
Le MERCURE . . . . (Luesan)
L'ARSENIC . . . . (Arsan)
Le FER . . . . (Ferro-Glidine)

Échantillons et littérature expédiés, franco sur demande, au Corps Médical

PIERRE LOUDENOT, *Pharmacien*

MENLEY & JAMES, Ltd. *30, boulevard de Strasbourg, Paris*

"ULMARÈNE"

(NOM DÉPOSÉ POUR TOUS PAYS)

Médication salicylée locale.

Succédané INODORE du *Salicylate de Méthyle* pour le Traitement du

RHUMATISME sous toutes ses formes.

L'**Ulmarène** est INODORE, non toxique, beaucoup plus actif que toutes les autres préparations salicylées. Il contient **75 p. 100** d'Acide salicylique combiné et s'emploie pur, en onctions ou incorporé à un liniment, pommade, etc., aux mêmes doses que le Salicylate de Méthyle.

VENTE : FRANCE ET ÉTRANGER

Ph^ie A. GIGON & Docteur André GIGON, 7, Rue Coq-Héron, PARIS *et toutes Pharmacies.*

Production illimitée d'Oxygène naissant

ANIOS

MÉDICINAL LIQUIDE DÉSODORISANT SANS ODEUR

LE PLUS PUISSANT

ANTISEPTIQUE-KERATOPLASTIQUE

Non toxique-ni caustique-n'oxyde pas les instruments

POUDRE ANIOS — SANS ODEUR remplace Iodoforme — SAVON ANIOS

ECH^ONS et LIT^RE : MICHEL ET COGNARD, PH^IE YVON, 7, Rue La Feuillade, PARIS.

ALEXINE

GRANULÉ D'ACIDE PHOSPHORIQUE LIBRE

L'ALEXINE *permet d'appliquer d'une façon intégrale et intensive la méthode de Joulie.*

DOSES { Un à 2 bouchons-mesure à chaque repas dans un demi-verre d'eau. ENFANTS : Réduire de moitié.

Échantillons et Littérature : LABORATOIRES CHATELAIN, 15, Rue de Paris, Puteaux (Seine).

L'**ALEXINE** seule satisfait pleinement aux effets diététiques et pharmacodynamiques qu'on doit attendre d'une cure phosphorique et à ce point de vue elle est bien supérieure aux Phosphates, Glycérophosphates, Phosphore organique, etc.

Les effets de l'**ALEXINE** sont très rapides, mais on ne doit pas perdre de vue qu'elle agit surtout comme **médication métatrophique**, préventive et curative par sa molécule phosphore et sa constitution acide, et qu'à ce titre son emploi doit être prolongé pour modifier complètement l'hypoacidité des milieux.

La **Diathèse Neuro-arthritique** et ses conséquences (la *Neurasthénie*, l'*Anémie*, la *Tuberculose*, le *Diabète*, l'*Artériosclérose*, les *Rhumatismes*, etc.), constituent la plus formelle des indications de l'**ALEXINE**, car elle relève l'acidité générale et combat les troubles nerveux qui ont pour conséquence la déphosphatation et la déminéralisation.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France........................ **12 fr.**
Etranger : Union postale. **15 fr.**
Prix spéciaux pour les Étudiants
France........................ **6 fr.**
Etranger : Union postale.. **10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.

NOUVELLES DIVERSES

CLINIQUE DU CŒUR. — La conférence de médecine pratique de dimanche dernier, 19 juin, a été faite par MM. CATHELIN, chirurgien en chef de l'hôpital d'Urologie, sur la décortication du rein, surtout dans les maladies cardio-artérielles, et H. GIBERT, chef de clinique à la Clinique du Cœur, sur l'examen des urines dans les affections cardiaques. Ces deux conférences ont obtenu un grand et légitime succès.

La dernière conférence sera faite le dimanche 26 juin, *à dix heures* **très précises**, par M. DU BOUCHET, sur l'électro-diagnostic, et par M. H. HUCHARD, sur un question intéressant le traitement des maladies du cœur.

Nous avons l'agréable devoir de remercier les nombreux auditeurs qui, malgré la distance, sont venus régulièrement assister à ces conférences.

L'an prochain, un ou deux mois plus tôt, en mars ou avril, elles seront reprises et elles auront encore une plus grande importance, parce que toutes les spécialités médicales seront représentées : maladies du cœur et des reins, des yeux, du larynx et de la bouche, du tube digestif, du foie, etc.

Agrégation. — **Médecine générale.** — LEÇON ORALE DE 3/4 D'HEURE. — *Séance du 14 juin.* — M. Villaret (Paris) : « Symptômes et diagnostic de l'intoxication par l'oxyde de carbone. » — M. Tilloye (Paris) : « Accidents médullaires du mal de Pott. » — M. Léri (Paris) : « Ictère chronique d'hygiène lithiasique. »

Séance du 15 juin. — M. Pagniez (Paris) : « Diagnostic et traitement des péricardites aiguës avec épanchement. » — M. Carles (Bordeaux) : « Tétanie. » — M. Josué (Paris) : « Abcès du foie. » — M. Gougerot (Paris) : « Splénomégalies. » — M. Bonnamour (Lyon) : « Paralysie radiale. »

Séance du 16 juin. — M. Boidin (Paris) : « Pleurésie sèche. » — M. Gaujoux (Montpellier) : « Le foie dans le paludisme. » — M. Philibert (Paris) : « Endocardite ulcéreuse. » — M. Cade (Lyon) : « Rhumatisme cérébral. » — M. Garnier (Paris) : « Les contractures. »

Séance du 17 juin. — M. Le Fur (Paris) : « Symptômes moteurs de la paralysie générale. » — M. Minet (Lille) : « La sclérodermie. »

NOTES OBTENUES. — MM. Villaret, 16 ; Tilloye, 9 ; Léri, 19 ; Pagniez, 16 ; Carles, 19 ; Josué, 18 ; Gougerot, 20 ; Bonnamour, 16 ; Boidin, 17 ; Gaujoux, 15 ; Philibert, 15 ; Cade, 18 ; Garnier, 18 ; Le Fur, 7 ; Minet, 18.

Chirurgie générale. — ÉPREUVE DE TITRES. — Ordre de passage des candidats. — MM. Duvergey, Chalier, Thévenot, Okinczyc, Cauchois, Rabère, Barthélemy, Dambrin, Duroux, Chevrier, Lardennois, Charrier, Desgouttes, Mocquot, Martin, Rocher, Cotte, Vanverts, Leriche, Lefèvre, Michel, Tavernier, Muller, Hallopeau, Colle, Uteau, Chevassu, Binet, Florence, Petit, Alglave, Gorse, Massabuau, Schwartz.

Séance du 15 juin. — Ont obtenu : MM. Duvergey, 30 ; Chalier, 28 ; Thévenot, 32 ; Okinczyc, 39 ; Cauchois, 26 ; Rabère, 26 ; Barthélemy, 31 ; Dambrin, 34 ; Duroux, 25 ; Chevrier, 36 ; Lardennois, 35 ; Charrier, 22.

Séance du 16 juin. — Ont obtenu : MM. Desgouttes, 26 ; Mocquot, 35 ; Martin, 24 ; Rocher, 31 ; Cotte, 32 ; Vanverts, 36 ; Leriche, 38 ; Lefèvre, 27 ; Michel, 26 ; Tavernier, 32 ; Muller, 27 ; Colle, 32 ; Uteau, 22.

Séance du 17 juin. — Ont obtenu : MM. Chevassu, 40 ; Binet, 26 ; Florence, 18 ; Petit, 14 ; Alglave, 38 ; Gorse, 22 ; Massabuau, 39 ; Schwartz, 38.

ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles :

Faculté de Paris. — MM. Alglave, Chevassu, Chevrier, Mocquot, Okinczyc, Schwartz.

Faculté de Bordeaux. — MM. Duvergey, Rocher.

Faculté de Lille. — MM. Colle, Vanverts.

Faculté de Lyon. — MM. Cotte, Desgouttes, Leriche, Muller, Tavernier, Thévenot.

Faculté de Montpellier. — MM. Florence, Massabuau.

Faculté de Nancy. — MM. Barthélemy, Binet.

Faculté de Toulouse. — MM. Dambrin, Gorse, Martin, Uteau.

Obstétrique. — LEÇON ORALE D'UNE HEURE. — *Séance du 14 juin.* — M. Lequeux : « Des troubles psychiques pendant la grossesse et le post-partum. » — M. Guéniot : « De l'ostéomalacie au point de vue obstétrical. »

Séance du 15 juin. — M. Delmas : « Etat actuel de nos connaissances sur l'évolution de la tuberculose chez la femme enceinte et sur sa transmissibilité au fœtus. » — M. Sauvage : « Des ictères graves pendant la grossesse et le post-partum. »

Séance du 16 juin. — M. Lafond : « Du traitement chirurgical de la péritonite et de la phlébite compliquant le post-par-


MARQUE DEPOSÉE


MARQUE DEPOSÉE

tum. » — M. Devraigne : « La femme achondroplasique au point de vue obstétrical. »

Notes obtenues. — MM. Lequeux, 18 1/2; Guéniot, 18; Delmas, 16; Sauvage, 18 1/2; Lafond, 10; Devraigne, 17.

Epreuve clinique. — *Séance du 17 juin.* — Ont obtenu : MM. Sauvage, 17; Delmas, 18; Lequeux, 16.

Anatomie et embryologie. — Epreuve de titres. — *Séance du 14 juin.* — Ont obtenu : MM. Picquand, 22; Villemin, 18; Debeyre, 24; Grégoire, 24; Horand, 14.

Admissibilité. — Sont déclarés admissibles : MM. Aubaret, Debeyre, Descomps, Garnier, Grégoire, Latarget, Looten, Lucien, Piquand, Rouvière.

Leçon d'une heure. — Ordre de passage : MM. Latarget, Aubaret, Descomps, Piquand, Garnier, Looten, Grégoire, Lucien, Debeyre, Rouvière.

Séance du 17 juin. — M. Latarget : « La corde dorsale et le squelette axial. » — M. Aubaret : « L'ombilic avant et après la naissance. »

Notes obtenues. — MM. Latarget, 16; Aubaret, 14.

Anatomie pathologique. — Leçon orale de trois quarts d'heure. — *Séance du 14 juin.* — M. Ameuille : « Formes épithéliales du cancer du sein. » — M. Ségall : « Des tumeurs du médiastin à l'exception de l'anévrysme de l'aorte. »

Notes obtenues. — MM. Ségall, 8; Ameuille, 16.

Epreuve de titres. — *Séance du 16 juin.* — Ont obtenu : MM. Pierre Nadal, 24; Roussy, 38; Aubertin, 38; Lefas, 36; Géraudel, 35.

Séance du 17 juin. — Ont obtenu : MM. Gougerot, 38; Ségall, 28.

Admissibilité. — Sont déclarés admissibles : MM. Gougerot, Roussy.

Leçon orale d'une heure. — *Séance du 20 juin.* — M. Gougerot : « De la cicatrisation dans les différents tissus. » — M. Roussy : « Des métastases. »

Notes obtenues. — MM. Gougerot, 19; Roussy, 19.

Epreuve de travaux pratiques. — Ont obtenu : MM. Gougerot, 19; Roussy, 20. — M. Roussy est proposé pour la place d'agrégé vacante à la Faculté de Paris.

Chirurgiens des hôpitaux. — Leçon clinique. — *Séance du 15 juin.* — Ont obtenu : MM. Gasne, 25; Muret, 25; Bréchot, 24.

Séance du 17 juin. — Ont obtenu : MM. Kendirdjy, 29; Desmarest, 27; Français, 22.

Médecins des hôpitaux. — Leçon clinique. — *Séance du 15 juin.* — Ont obtenu : MM. Lortat-Jacob, 19; Coyon, 20.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés médecins des hôpitaux : MM. Coyon, Clerc, Ribierre.

Médecin inspecteur des écoles de la ville de Paris. — Composition écrite. — « Pathologie infantile : Evolution et diagnostic de la rougeole. — Hygiène scolaire : Orientation et éclairage de l'école ».

Lecture des copies. — (La première note se rapporte à la question de pathologie infantile, la seconde à celle d'hygiène scolaire) — *Séance du 25 mai.* — Ont obtenu : MM. Tournier, 28; Chastenet, 19; Desvaux, 23; Champion, 19; Chavastelon, 17; de Lauradour, 23; Lévy (Armand), 18.

Séance du 27 mai. — Ont obtenu : MM. Saint-Cène, 26; Bourdin, 19; Housquains, 25; Cange, 25; Naegelin, 17; Barbier (Pierre), 17; Raoult-Deslongchamps, 19; Lebar, 25.

Séance du 30 mai. — Ont obtenu : MM. Guerder, 17; Pascault (Louis), 17; Rosenthal, 27; Arnoux, 26; Ermenge, 24; Lobligeois, 25; Sigre, 22.

Séance du 31 mai. — Ont obtenu : MM. Mathé, 24; Lévy (Moïse), 21; Bertrand, 23; Courtade, 24; Carpentier, 21; Bing, 28; Labatt de Lambert, 20.

Séance du 1er juin. — Ont obtenu : MM. Lafite, 27; Forestier, 24; Génévrier, 28; Putinet, 21; Rois, 25; Mercereau, 26; Chaumont, 23; Grosset, 21.

Séance du 3 juin. — Ont obtenu : MM. Boursalle, 17; Dreyfus Rose, 24; Fabre, 17; Courdoux, 24; Claude, 25; Murer, 19.

Séance du 6 juin. — Ont obtenu : MM. Pascaud (Louis), 20; Chevé, 29; Aubertin, 24; Pélicier, 21; Rabaud (Fernand), 22; Fouineau, 27; Bloch, 21; Papillon, 25.

Paris, ce 19 juin 1910.

Monsieur le Directeur,

J'ai dénoncé publiquement l'autre jour, dans ma leçon d'Agrégation à la Faculté de médecine, l'attitude à mon égard de deux professeurs, MM. Hartmann et Richet, qui s'étaient rendus coupables envers moi d'une grave injustice pendant mon concours de prosectorat.

M. le Pr agrégé Marion qui, sur leurs déclarations tendancieuses, s'était laissé entraîner à mettre en doute ma bonne foi, vient, très loyalement, après les documents que je lui ai fournis, de reconnaître son erreur et de m'adresser une rétractation publique, en la faisant précéder de la lettre suivante : « *Mon cher Le Fur, je t'adresse la rectification en question, heureux si elle peut contribuer à faire cesser la légende de cet incident. Reçois mon cher Le Fur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.* — G. Marion. »

C'est cette rectification que je vous serais reconnaissant, monsieur le Directeur, de vouloir bien faire connaître à vos lecteurs, car elle fera cesser, je l'espère, la campagne d'insinuations et de calomnies que certaines personnes n'ont pas craint de reprendre contre moi, à onze ans d'intervalle. — Dr Le Fur.

Lettre de M. le Dr Marion

Monsieur le Directeur,

Dans un article que vous avez bien voulu publier, je faisais allusion à un incident de concours. Si le fait en lui-même était exact, l'interprétation que moi avec beaucoup d'autres lui avions donnée était fausse, comme le prouvent des documents qui m'ont été fournis.

Je me vois donc obligé de nouveau de vous demander l'hospitalité de votre journal, car il me paraît juste que l'honorabilité de la personne en question, que j'avais incriminée, soit complètement établie.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués. — Dr G. Marion.

Granules de Catillon

A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE

STROPHANTUS

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889, elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide**, relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent

ASYSTOLIE — DYSPNÉE — OPPRESSION — ŒDÈMES

Cardiopathies des Enfants et Vieillards, etc.

Effet immédiat, ni intolérance, ni vasoconstriction innocuité, usage continu sans inconvénient.

GRANULES DE CATILLON

0.0001 **STROPHANTINE** CRIST

TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE

NON DIURÉTIQUE — TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes ; les teintures sont infidèles.

Exiger la signature CATILLON, Prix de l'Académie.

MÉDAILLE D'Or. 1900. Paris. 3, Boul^d St-Martin.

EUPNINE VERNADE

A L'IODURE DE CAFÉINE

Le plus sûr des Diurétiques connus

Asthme, Emphysème, Lésions Cardiaques, Bronchites chroniques, Artériosclérose, Affections rénales, Hydropisies, Angine de poitrine, Influenza, etc.

0 g.50 d'Iodure de Caféine cristallisé et inaltérable par cuillerée à café

DOSE : 1 à 2 cuillerées à café par jour.

Pas d'Intolérance ni d'Accidents d'Iodisme

VERNADE, 64, BD EDGAR-QUINET, **PARIS**

OPOTHÉRAPIE

TOUTES MÉDICATIONS

EXTRAIT Hépatique Moncour : Doses : 1.— Suppositoires : 1 à 4.
SPHÉRULINES Thyroïdiennes Moncour (Adultes) : 2 à 6
BONBONS Thyroïdiens Moncour (Enfants) : 1 à 4.
SPHÉRULINES Ovariennes Moncour : 1 à 3.
SPHÉRULINES de Poudre Surrénale Moncour : 3 à 6.
Sphérulines Cholagogues Moncour à l'Ext. de Bile : 2 à 6.

Tous autres Produits organothérapiques :

Myocardine, Ext. de Rein, Thymus, Muscle strié, Muscle lisse, etc., etc.

49, Avenue Victor Hugo, BOULOGNE-PARIS.

ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL

Souverain contre les

MALADIES du SYSTÈME VEINEUX

Varices, Hémorroïdes, Varicocèle, Phlébite, Œdèmes chroniques, Accidents du retour d'âge, Congestions et Hémorragies de toute nature.

LE FLACON : **4.50** *franco*

DRAGÉES NYRDAHL à l'Ibogaïne

(Nouvel alcaloïde extrait de l'Iboga du Congo)

Neurasthénie, Surmenage, Convalescence, Atonie musculaire et nerveuse, Impuissance, etc.

LE FLACON : **5** fr. *franco.*

Échantillons : **Pharmacie MORIDE**, 20, Rue de La Rochefoucauld, Paris

TUBERCULOSES, AFFECTIONS BRONCHO-PULMONAIRES

SOLUTION PAUTAUBERGE

RACHITISME — SCROFULES

au CHLORHYDRO-PHOSPHATE de CHAUX CRÉOSOTÉ

ANTIBACILLAIRE et RECONSTITUANTE

PARFAITEMENT TOLÉRÉE et COMPLÈTEMENT ABSORBÉE

Cicatrice les lésions locales, relève l'appétit et restaure l'état général.

L. PAUTAUBERGE, *COURBEVOIE-PARIS* et toutes Pharmacies.

STOMACOL BOULET

Dyspepsie hyperacide, Gastralgie, Flatulences, Hypersthénie, Dilatation, Pesanteur, Fermentations, Entérites diverses.

GUÉRISON COMPLÈTE

1 cuil. à café de poudre ou 1 cachet à chaque pp^al repas.

Phie BOULET, S... ...uesne, Paris.

PURGYL

AGIT sans COLIQUES

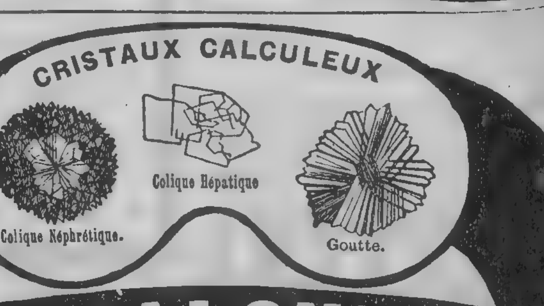
LE MIEUX TOLÉRÉ par les ENFANTS

Phie KŒHLY, 74, Rue Rodier, PARIS

Échantillons aux Médecins.

PURGO-LAXATIF DOUX

CRISTAUX CALCULEUX



ANTICALCULOSE CHEVREUX

Le plus puissant des agents thérapeutiques modernes contre la *Goutte* et les *États goutteux*, grâce à son action élective sur l'acide urique et les urates qu'il élimine rapidement par *dissolution* et par *transformation Hydrolytique*, en urée, glycocolle et allantoïne.

INDICATIONS :

GOUTTE, GRAVELLE
RHUMATISMES GOUTTEUX
CALCULS du FOIE, des REINS et de la VESSIE
LITHIASES BILIAIRE, RÉNALE et VÉSICALE

FORMES PHARMACEUTIQUES ET DOSES :

Capsules : 12 à 24 par jour.
Elixir et Granulé : 3 à 6 cuillerées à soupe par jour.

DÉPOT GÉNÉRAL

Littérature et Echantillons, s'adresser à :

E. BARBIER, Pharmacien
1, Place du Louvre, **PARIS**

DÉTAIL :
Toutes les Pharmacies.

PRIX : **6** francs.

L'IODOGÉNOL

(Iode physiologique)

Gouttes titrées.

20 gouttes correspondent à 1 centigramme d'*Iode*.

Médications iodée et iodurée **très énergiques avec un très faible poids d'Iode.**

Posologie : ENFANTS, 10 à 20 gouttes ; ADULTES, 40 gouttes par jour et plus, en 2 fois, dans de l'eau.

OBÉSITÉ, ASTHME, RHUMATISME, SCROFULOSE, TUBERCULOSES, etc. Tolérance absolue.

PÉPIN & LEBOUCQ, Pharmaciens à *Falaise* (Calvados) ET TOUTES PHARMACIES.

ARTHRITIQUES, BUVEZ à vos REPAS CONTREXEVILLE-PAVILLON

NOUVELLE MÉDICATION IODÉE COLLOÏDALE

agréable, active, pratique et très bien tolérée

SANS IODISME

par le

COLLO-IODE

DUBOIS

(Composé végétalo-iodique colloïdal)

Ce produit absorbé dégage de l'Iode à l'état naissant, et comme tel il est très assimilable.

Il remplace fort avantageusement les iodures et leurs préparations sous toutes les formes (dragées, solutions, sirops), les vins, les granulés et les sirops iodo-tanniques, les dérivés orgnao-iodiques, le sirop de raifort iodé et l'huile de foie de morue.

Le COLLO-IODE DUBOIS est particulièrement indiqué dans le **Rhumatisme,** la **Goutte,** l'**Artério-Sclérose,** l'**Arthritisme** et ses manifestations (migraines, neurasthénie, diabète, obésité, etc.), l'**Asthme,** l'**Emphysème,** la **Syphilis,** la **Débilité,** le **Rachitisme,** le **Lymphatisme,** la **Scrofulose.** C'est un très bon emménagogue (règles douloureuses, irrégulières ou difficiles), et un excellent dépuratif. Son état colloïdal ou de « Vitalisation » en fait un puissant accélérateur de la nutrition générale chez l'enfant comme chez l'adulte.

AVIS IMPORTANT. — Le **Collo-Iode Dubois** est contenu dans un nouveau flacon compte-gouttes breveté S. G. D. G., spécialement calibré pour ce médicament et qui assure un dosage rigoureux : 10 gouttes de Collo-Iode représentent 3 centigr. d'iode et agissent comme un gramme d'iodure, et chaque flacon en représente environ 50 grammes. Une notice explicative accompagne chaque flacon. Sauf avis contraire du médecin, le Collo-Iode se prend avant les repas du matin ou de midi, dans un peu d'eau pure ou sucrée, à raison de 10 à 60 gouttes par jour chez les adultes (demi-dose chez les adolescents et quart de dose chez les enfants).



ÉCHANTILLONS

ET

Littérature sur demande

Prix du flacon en France :

5 fr.


CRISTAUX CALCULEUX
Colique Hépatique
Colique Néphrétique.
Goutte.
ANTICALCULOSE
CHEVREUX
Le plus puissant des agents thérapeutiques modernes contre la Goutte et les Etats goutteux, grâce à son action élective sur l'acide urique et les urates qu'il élimine rapidement par dissolution et par transformation Hydrolytique, en urée, glycocolle et allantoïne.
INDICATIONS :
GOUTTE, GRAVELLE
RHUMATISMES GOUTTEUX
CALCULS du FOIE, des REINS et de la VESSIE
LITHIASES BILIAIRE, RÉNALE et VÉSICALE
FORMES PHARMACEUTIQUES ET DOSES :
Capsules : 12 à 24 par jour.
Elixir et Granulé : 3 à 6 cuillerées à soupe par jour.
DÉPOT GÉNÉRAL
Littérature et Echantillons, s'adresser à :
E. BARBIER, Pharmacien
1, Place du Louvre, PARIS
DÉTAIL :
Toutes les Pharmacies.
PRIX :
6 francs.


SPECIFIQUE
DE LA DOULEUR
sous toutes ses formes
ET SANS PRÉJUGER DE SA PATHOGÉNIE
AKESOL MUZI
(cachets de Valériamidoquinine)
SCIATIQUE
NÉVRALGIES
MIGRAINES
CÉPHALALGIES
RHUMATISMES
TABÈS
LUMBAGO
RAGES de DENTS
DOULEURS Intercostales, Abdominales, Menstruelles, etc.
L'AKÉSOL MUZI
ÉTEINT LA DOULEUR
COMME ON SOUFFLE UNE LAMPE
Echantillons Gratuits
Gros : DARRASSE, 13, rue Pavée, PARIS
et au LABORATOIRE de l'AKESOL, Sarlat (Dordogne)


CHATEL-GUYON MIRATON
CONTRE LA CONSTIPATION
PRESCRIRE Source "Châtel-Guyon Miraton"
"PASTILLES MIRATON"
"COMPRIMÉS de Châtel-Guyon"
"POUR OBTENIR L'EAU DE CHATEL-GUYON"
"SALLIA CHATEL-GUYON"
"POUR FAIRE A DOMICILE LA CURE DE CHATEL GUYON"
PRIX : 2 francs le flacon
Comprimés de CHATEL-GUYON
LAXATIF HYDRO-MINÉRAL DE CHATEL-GUYON
1 à 3 PASTILLES
PRIX 2 Fr.
PASTILLES LAXATIVES MIRATON
LA SOURCE MIRATON A CHATEL-GUYON



VARIÉTÉ

La peur

Dans son livre *La psychologie politique et la défense sociale* (1), M. G. Le Bon consacre un chapitre au rôle politique de la peur. Il est en effet considérable. Les surenchères électorales ne reconnaissent pas d'autre cause et la faiblesse des gouvernements en découle. Rien de plus vrai. Seulement, pourquoi les hommes politiques se laissent-ils, leur vie durant, harceler par l'obsession de ce fantôme? La piteuse attitude qui les signale ne tient qu'à la pauvreté des désirs où ils se laissent prendre. L'éducation de leurs sentiments affectifs n'a été organisée qu'en vue d'intérêts sordides à protéger et de passions basses à assouvir. Alors quoi? Pour défendre ces intérêts menacés, pour fournir la pâtée à ces passions avilissantes, ils ne reculent devant l'abjection d'aucune entreprise. Pourvu qu'ils gardent le poste qui leur agrée, qu'importe l'égout où ils se promènent! Un peu plus ou moins de fange, cela ne tire pas à conséquence. L'épouvante les harcèle de redevenir un simple citoyen comme vous et moi et pour échapper à ce cauchemar, il n'est pas de vilenie où ils ne se jettent avec véhémence, si ce piétinement de leur dignité assure la satisfaction de leurs appétits. La peur chez tous ces gens, est fonction de la dévertébration de leur âme. Amollies et liquéfiées par la fermentation de tous les ingrédients d'envie et de haine qu'une bassesse de nature ou une absence de discipline y ont accumulés et tassés peu à peu, ces âmes tremblent comme la surface d'une mare de ferme au moindre souffle qui se joue sur les flaques de purin.

C'est là une vue que M. Le Bon n'aborde point. La peur n'a pas accès dans les natures droites dont l'idéal domine les sollicitations de l'égoïsme particulier. Les hommes à convictions désintéressées et fermes se moquent des menaces qui les atteignent. Ils n'ont rien à craindre, puisque le

(1) Dr Gustave Le Bon : *La psychologie politique et la défense sociale*. Flammarion, éditeur.

but de leur volonté siège trop haut pour jamais devenir une proie entre les mains des ennemis. Ceux-ci ne peuvent s'emparer que de menus objets sans importance, puisque ceux qui les possèdent ont commencé par leur dénier toute valeur réelle.

Les individus qui ont peur, les nations qui ont peur, préparent leur ruine prochaine. Que jamais l'intimidation n'ait prise sur leur énergie. Un procédé familier de notre époque consiste à établir, par la voie de la Presse, des courants d'opinion, courants le plus souvent factices dirigés par la main de quelques meneurs intéressés. Trop souvent alors individus et nations cèdent devant les rumeurs de l'orage. L'instinct de conservation bien entendu commanderait plutôt d'y faire face. L'acceptation de la lutte n'altère d'ailleurs jamais la vérité du résultat. La victoire est toujours certaine pour celui qui ne tremble pas, d'abord parce qu'il est décidé à ne pas reculer, et ensuite parce que de tout temps la mentalité des révoltés, de ceux qui se précipitent dans la bagarre à tort et à travers, apparaît impétueuse et versatile, inspirée qu'elle est par des besoins d'agitation, l'excitation des vanités aigries, la fureur des appétits surexcités, bien plus qu'elle ne répond aux préoccupations d'un parti réfléchi, qui nourrit l'esprit de suite et des visées nettes sur les modifications du lendemain.

Une nation qui veut vivre doit imprégner de l'instinct de conservation l'éducation qu'elle dirige.

Avec les sentiments d'admiration et d'enthousiasme, qu'elle enseigne à la jeunesse à ne jamais avoir peur. La prudence trop circonspecte est une vertu de laquais. Elle apparaît comme une conséquence directe de la morale utilitaire en crédit de nos jours. Comment aurait-il du courage, l'homme qui n'est mû que par la considération de ses intérêts journaliers et changeants? Rien de tel pour le faire hésiter dans sa conduite et fléchir dans la résistance, que le calcul des ménagements à opérer, des tactiques subtiles, des précautions à disposer sur sa route. Les générations dressées sur un pareil idéal sont mûres pour la servitude. Ayant peur pour elles mêmes où trouveraient-elles la force de se défendre ?

C'est pourquoi ce terme de morale utilitaire retentit à la façon d'un glas. Sur les chemins où se traînent les générations apeurées et craignant pour leur bien-être, il sonne la mort des gloires et des espoirs sublimes, et accompagne la mise au tombeau de toutes les nobles pensées et des émotions fortes qui firent battre le cœur d'un grand pays.

ACTUALITÉ

Étudiants d'autrefois et d'aujourd'hui

Dans une « réunion amicale des étudiants de Montpellier » qui eut lieu le 17 mars 1907, le professeur Forgue leur adressa une instructive causerie d'où je veux détacher les passages suivants :

. . . .

« **Reste enfin un troisième point que j'examinerai en quelques**

mots : c'est celui de vos relations avec vos professeurs. A ce point de vue, nous sommes, à Montpellier, dans une situation privilégiée. Dans nos écoles où les maîtres savent avoir un enseignement familier et large, où les élèves savent prendre une intimité dont la liberté n'exclut pas la déférence, nous ne connaissons pas cette opposition, ailleurs intense et souvent militante qui s'établit, après le diplôme, entre professionnels et officiels, entre praticiens et professeurs. J'ai toujours été surpris de cette forme caractéristique de notre enseignement montpelliérain, de son allure libre et simple. Et là encore, j'ai constaté qu'il y avait un véritable atavisme, la survivance de très vieilles traditions.

« Savez-vous, messieurs les étudiants, qu'il fut un temps — il y a plus de trois siècles — où vous participiez au pouvoir administratif de notre vieille Ecole de médecine ? Parmi vous, on choisissait un *procureur des étudiants*, modeste bachelier, parfois simple élève en médecine, qui avait le droit d'avertir ou d'admonester le professeur dont le cours n'était pas régulièrement fait. Il est vrai que ce Procureur, enclin à exagérer ses droits, fut supprimé en 1550 par un arrêt des grands jours de Béziers. Mais il fut remplacé par quatre *conseillers des étudiants* qui continuèrent ce contrôle. Périodiquement, ils venaient attester, dans les assemblées générales de l'Ecole, l'exactitude d'enseignement de leurs maîtres, et ceux-ci ne percevaient leur traitement — combien modique ! — qu'à la suite de cette attestation. Voilà, j'espère, une organisation démocratique, et nous ne sommes pas aussi révolutionnaires.

« Et ce ton de libre allure, de bonhomie cordiale, a persisté dans notre Ecole... »

Pour ma part, j'ajoute que cette « bonhomie cordiale » n'a pas toujours persisté à l'École de Paris, par la faute des uns et des autres, quelques membres de l'enseignement s'attachant plus à l'honneur qu'à la fonction, et parfois plusieurs étudiants moins à leurs devoirs qu'à leurs droits.

Les étudiants et escholiers d'autrefois avaient été jugés dignes de « participer au pouvoir administratif de l'Ecole », parce qu'ils savaient vivre sur un pied de respectueuse amitié avec leurs maîtres, parce qu'ils ne savaient pas les accueillir, comme au concours d'agrégation, avec des cris d'animaux et des voies de fait aussi déplorables que dangereuses : déplorables, parce qu'on ne s'attaque pas ainsi à des hommes honorables et plus âgés, presque sans défense; dangereuses, parce qu'elles peuvent compromettre ou ajourner les réformes médicales.

Sans doute, cette conduite inqualifiable est seulement l'œuvre de quelques protestataires égarés, ou plutôt d'individus étrangers à l'Ecole (on l'espère du moins), de quelques énergumènes, dont la valeur ne se mesure que par le tumulte des cris et la violence des gestes. Sans doute, presque tous les étudiants et les praticiens sérieux ont protesté hautement contre ces procédés révolutionnaires, indignes de gens bien élevés. Mais il eût été préférable que cette protestation — comme nous l'avons dit — fût *agissante* pendant même cette triste séance, et j'avoue, si j'eusse été présent, que je n'aurais pu résister au mouvement de mettre les lanceurs de projectiles dans l'impos-

sibilité de continuer leurs méfaits. La meilleure police est encore celle que l'on fait soi-même....

Quelques uns vont peut-être prendre ces graves paroles comme un recul de ma part, comme un démenti donné à ma campagne incessante de 21 ans sur les réformes médicales. C'est le contraire qui est vrai, et dans deux télégrammes que j'ai envoyés aux deux derniers meetings des étudiants et des praticiens sérieux, avec lesquels « je reste de cœur, de pensée et d'espérance », je leur ai recommandé « la modération dans la fermeté, l'absence de moyens violents que l'on peut exploiter contre les réformes médicales ». Plus que jamais — parce que je crois à la victoire prochaine et définitive, à laquelle je n'ai rien à gagner que la réalisation d'idées qui me sont chères — je suis avec tous ceux qui veulent sincèrement les réformes et qui croient à la force de la persuasion plus qu'à la faiblesse de la violence; mais, je me sépare résolument et m'éloignerai toujours des perturbateurs agités et dangereux. Ils sont dangereux au premier chef, parce qu'ils nous compromettent nous-mêmes, parce qu'ils nous éloignent de la terre promise, parce qu'ils nous obligent à remonter un courant...

Dans un prochain article, je vais donc le remonter, en tâchant de réparer le mal avec un rameau d'olivier à la main. Je demande dès maintenant l'attention bienveillante de ceux à qui je m'adresserai et qui me feront l'honneur de me lire. — H. Huchard.

Société de médecine de Paris

Des ostéomes. (Suite). — M. Albert Mouchet, à propos d'une communication de M. Dabout, insiste sur le peu de visibilité aux rayons X de certains ostéomes musculaires, sur la pathogénie variée des ostéomes suivant les cas, sur la prudence extrême qu'on doit apporter au massage et à la mobilisation lorsqu'il s'agit d'ostéomes du coude chez les enfants.

Ozène et gymnastique respiratoire. — M. Marcel Nattier. — Un enfant de 8 ans, atteint d'ozène, avait subi dans son développement général un retard dont il paraissait juste d'attribuer le début à une dysenterie grave, survenue à l'âge de 6 mois. Il fut entièrement transformé par la pratique d'exercices respiratoires. En effet, à la fin d'une cure de 4 mois, le poids avait augmenté de 5 kg. 210; le périmètre thoracique de 8 à 10 c. et la taille de 0 m. 021. Parallèlement, s'atténuèrent l'odeur repoussante de la punaisie et les autres symptômes caractéristiques de cette infirmité contre lesquels avait été, à vrai dire, uniquement institué le traitement. Ce fait minutieusement étudié dans ses détails, deux autres qu'il résume, joints à une série qu'il lui a été donné de suivre, engagent l'auteur à déclarer qu'on peut toujours rattacher originellement à un trouble grave de la santé générale l'ozène dit essentiel. Son apparition au cours de l'enfance s'explique aisément. A cette époque de l'existence, et par suite de circonstances

diverses, l'organisme est parfois rendu très sensible à l'action nocive de certaines influences externes ou internes ; de là, les différentes directions imprimées à la constitution de l'être en formation. Même après une persistance de longue durée, l'ozène est susceptible de guérir en apparence spontanément, mais dans la réalité, à la suite de modifications profondes de l'organisme. Toutefois, ce sont là des cas exceptionnels ; ils ne sauraient, dans la pratique, entrer sérieusement en ligne de compte. Les moyens palliatifs sont d'une insuffisance notoire. La gymnastique respiratoire, au contraire, donne des résultats surprenants et incontestables. Ils sont dus au rétablissement de l'harmonie dans la symphonie glandulaire, avec régularisation consécutive des sécrétions internes ou externes. — (*28 mai.*)

Société de l'Internat des Hôpitaux de Paris

La rectosigmoïdoscopie. — Conférence par M. BENSAUDE. — Elle est d'origine très ancienne, puisque Hippocrate paraît en faire usage et qu'on a trouvé un modèle de rectoscope dans les fouilles de Pompéi. Désormeaux, au milieu du XIXe siècle, a inventé un endoscope et sa réputation fut telle qu'on vint le voir de l'étranger. Comme le tubage, né en France, puis oublié, la rectoscopie par conséquent nous est revenue de l'étranger.

Mais les travaux récents nous ont montré qu'on peut introduire dans l'S iliaque des instruments rectilignes. C'est à partir de ce moment que la méthode a fait de grands progrès et qu'elle a été étudiée en France, spécialement par MM. Hartmann, Okynczyx, Lion, Bensaude. Le récent appareil présenté par l'auteur à la *Société médicale des Hôpitaux* (6 mai 1910), a l'avantage de pouvoir être employé à volonté avec un éclairage externe ou interne, et d'avoir une seule tige éclairante, s'adaptant aux tubes de diamètre différent.

Les indications et les circonstances dans lesquelles la rectosigmoïdoscopie peut être employée, sont les suivantes :

1° Toutes les fois qu'un malade présente des symptômes locaux en rapport avec une affection de la région terminale du tube digestif, tels que : douleurs, ténesme, selles muqueuses, purulentes ou mélangées de sang.

2° Toutes les fois qu'il y a des pertes de sang par l'anus dont l'origine n'est pas évidente, se rappelant que la présence d'hémorrhoïdes n'exclut pas l'existence d'un cancer ou de toute autre lésion de la muqueuse recto-colique.

3° Toutes les fois qu'une diarrhée chronique ne cède pas au régime et aux traitements habituels.

4° Toutes les fois que se produisent des signes d'obstruction intestinale dont la cause échappe.

5° Toutes les fois que l'état général du malade fait soupçonner un cancer sans que des symptômes précis en indiquent le siège.

Au point de vue thérapeutique, le rectosigmoïdoscope peut guider dans la dilatation des rétrecissements du rec-

tum et permettre le traitement local (applications sèches, humides ou électriques) de certaines lésions inflammatoires et ulcéreuses de la muqueuse recto-colique. On ne peut sans doute pas substituer l'endoscopie recto-colique à tous les autres procédés d'exploration : toucher, palper bimanuel, radioscopie, examen des fèces, etc.

Ils viennent au contraire s'aider l'un l'autre; ainsi le simple toucher fournit des indications précieuses là où la rectoscopie est impuissante, et permet, par exemple, de reconnaître le canal induré d'une fistule rectale, de constater des infiltrations péri-rectales, etc., etc.

En résumé, l'endoscopie recto-colique peut découvrir des affections latentes, affirmer des diagnostics douteux, rectifier des diagnostics qui paraissaient évidents et aider dans une certaine mesure au traitement d'affections que leur siège rendait jusqu'à maintenant inaccessibles.

Le rectosigmoïdoscope rend donc les mêmes services que le laryngoscope aux laryngologistes et le cystoscope aux spécialistes des voies urinaires.

Ce mode d'exploration est généralement non douloureux, sans aucun danger : il mérite d'être plus répandu en France qu'il ne l'a été jusqu'à ce jour.

L'anesthésie locale dans les grandes interventions. — M. Péraire, à propos de la communication de M. Jayle, faite à la séance précédente, confirme, en se basant sur son expérience personnelle, la possibilité d'opérer, avec l'anesthésie locale, des hernies, des appendicites à chaud, des néoplasmes mammaires avec adénite axillaire, et même de faire la ligature de la fémorale pour anévrysme. — (*Séance du 26 mai 1910*). — Dr E. Agasse-Lafont.

NOUVELLES DIVERSES

Médecin inspecteur des écoles. — Le jury pour le concours des médecins inspecteurs des écoles de Paris est ainsi composé :

Président : M. Mosny, membre de l'Académie de médecine, médecin des hôpitaux.

Vice-président : M. H. Méry, professeur agrégé, médecin de l'hôpital des Enfants-Malades.

Juges : MM. L. Butte, Dufestel, Louis Gourichon et de Pradel, médecins inspecteurs des écoles.

Juges suppléants : MM. H. Gillet et Stackler, médecins inspecteurs des écoles.

— **Château de Mardor**, Clinique médicale pour neurasthéniques, convalescents, chroniques. A partir de six francs par jour, tout compris. Plusieurs places sont mises à la disposition de confrères âgés ou infirmes (ou veuves de confrères) dépourvus de ressources suffisantes pour vivre confortablement chez eux : conditions très réduites.

S'adresser au Dr Schott, à Couches (Saône-et-Loire).

— **Normandie** : cause maladie, à céder poste campagne 10.000 à 12.000, touchés, sans fatigue, un cheval suffit, deux médecins dans la localité; un confrère faisant un peu de chirurgie et au courant de quelques spécialités, surtout l'ophtalmologie ou l'oto-rhino-laryngologie, peut faire le double. Seule condition : reprise du bail et très légère indemnité ou reprise du matériel.

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE — N° 27 — 2 Juillet 1910

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
3, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................. 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.



NOUVELLES DIVERSES

Association d'Enseignement médical des hôpitaux de Paris. — **Hôpital Lariboisière** (année 1910-1911). — *Enseignement de l'ophtalmologie.*

I. « Démonstrations d'anatomie normale et pathologique et d'histogenèse de l'appareil visuel » (Enseignement du 2e degré). — Le Dr Morax, ophtalmologiste de l'hôpital Lariboisière, fera les mardis et vendredis, à 11 h. 1/2 du matin, avec la collaboration du Dr Magitot, assistant du service, une série de démonstrations avec projections qui commenceront le vendredi 4 novembre 1910, et se continueront jusqu'à la fin de décembre dans l'amphithéâtre des cours de l'hôpital.

II. « Démonstrations d'ophtalmologie » (Enseignement du 1er degré. — M. le Dr Morax fera pendant les mois de janvier, février et mars 1911 des démonstrations cliniques et techniques, qui auront lieu les lundis et jeudis matin à 9 heures, dans le service de la consultation ophtalmologique. Ces démonstrations commenceront le lundi 9 janvier 1911. Le vendredi matin à 11 h. 1/2, conférence avec présentation de malades et de pièces sur les « Manifestations oculaires en rapport avec les affections générales » (syndromes viscéraux, vasculaires et nerveux).

Pendant cette même période, il sera fait un cours pratique d'ophtalmoscopie par MM. Magitot et Landrieux. Ce cours aura lieu l'après-midi. M. Magitot, assistant du service, recevra les inscriptions et adressera sur demande un programme détaillé.

Physiothérapie (*Cours de vacances*). — La 5e session du Cours de vacances de physiothérapie aura lieu du 8 au 31 octobre prochain, à l'Ecole de Hautes Etudes sociales (16, rue de la Sorbonne) et dans divers hôpitaux et cliniques.

Elle sera composée :

1° d'une série A, comprenant : Electrothérapie, Radiumthérapie, Photothérapie, Radiothérapie, Hydrothérapie, par MM. Albert Weil, Degrais, Dominici, Sandoz ;

2° d'une série B, comprenant : Massage chirurgical, médical, gynécologique, rééducation motrice, gymnastique, mécano-thérapie, méthode de Bier, par MM. Cautru, Desfosses, Durey, Konindjy, Leroy, Wetterwald.

Une nouvelle série sera créée : série C, qui comprendra l'enseignement de l'hydrologie, de la diététique et de la climatothérapie. Les leçons en seront faites par MM. Bardet, Blanc, Boursier, Cany, Carron de la Carrière, Durand Fardel, Martinet et Schlemmer.

Le prix d'inscription à chacune des séries comportant 20 leçons est de 50 francs ; on peut s'inscrire à une ou plusieurs séries.

Pour renseignements ou inscriptions, s'adresser à MM. Vigot frères, éditeurs, 25, Place de l'Ecole de Médecine, ou au Dr Durey, 16, rue de Logelbach.

Agrégation. — **Médecine générale.** — Leçon orale de 3/4 d'heure. — *Séance du 21 juin.* — M. Leredde (Paris) : « Myélites transverses. » — M. Pallasse (Lyon) : « Ulcère simple du duodénum. » — M. Cordier (Lyon) : « Perforation intestinale dans la fièvre typhoïde. »

Séance du 22 juin. — M. Pierre Nadal (Bordeaux) : « Du pouls lent permanent. » — M. Parisot (Nancy) : « Pneumonie de l'adulte. » — M. Dreyfus-Rose (Paris) : « La grande attaque d'épilepsie. » — M. Buart (Bordeaux) : « Athérome artériel. »

Notes obtenues. — MM. Leredde, 13; Palasse, 12; Cordier, 18; Pierre Nadal, 11; Parisot, 15; Dreyfus-Rose, 15; Buard, 10.

Epreuve de titres. — Ordre de passage des candidats. — MM. Baudouin, Clerc, Esmein, Fiessinger, Detot, Rathery, Buard, Cade, Leuret, Salager, Parisot, Ravaut, Chalier, Faure-Beaulieu, Nathan-Marcel, Lévy-Franckel, Ribierre, Josué, Léri, Gaultier, Cordier, Piéry, Dumas, Perrin, Milian, Minet, Fouquet, Armand-Delille, Arloing, Leredde, Villaret, Micheleau, Lande, Babonneix, Garnier (J.-M.), Gougerot, Mourriquand, Grenet, Lévy-Fernand, Thévenot, Roger, Le Fur, Bousquet, Savy, Lemierre, François, Merklen, Bériel, Gaujoux, Tilloy, Euzière, Philibert, Lautier, Bernard (L.), Boudet, Petgès, Tanon, Guillain, Boidin, Nattan-Larrier, Gellé, Will (B.), Lortat-Jacob (G.), Dreyfus-Rose, Rimbaud, Carles, Pierre Nadal, Lereboullet, Simon, Milhit, Bonnamour, Crouzon.

Séance du 23 juin. — Ont obtenu : MM. Baudouin, 34 ; Clerc, 36 ; Esmein, 34 ; Fiessinger, 36 ; Rathery, 38.

Séance du 24 juin. — Ont obtenu : MM. Buard, 30 ; Cade, 38 ; Leuret, 38 ; Salager, 34 ; Parisot, 38.

Séance du 25 juin. — Ont obtenu : MM. Ravaut, 40 ; Ribierre, 37 ; Josué, 40 ; Léri, 40.

Séance du 27 juin. — Ont obtenu : MM. Perrin, 36 ; Milian, 39 ; Minet, 36 ; Armand-Delille, 37 ; Gaultier, 38 ; Cordier, 32 ; Piery, 37 ; Dumas, 26.

Séance du 28 juin. — Ont obtenu : MM. Arloing, 38 ; Leredde, 32 ; Villaret, 36 ; Micheleau, 36 ; Lande, 32 ; Babonneix, 40.

Chirurgie générale. — LEÇON D'UNE HEURE. — *Séance du 12 juin.* — M. Gorse : « La torsion pédiculaire des kystes de l'ovaire. » — M. Colle : « Ostéomyélite chronique prolongée. »

Séance du 21 juin, — M. Cotte : « Traitement des pleurésies purulentes aiguës. » — M. Leriche : « L'exstrophie vésicale. » — M. Thévenot : « Traitement ambulatoire des fractures de jambe. » — M. Chevrier : « Traitement sanglant dans les fracturus de jambe. »

Séance du 23 juin. — M. Dambrin : « L'anurie calculeuse. » — M. Mocquot : « Ulcérations de la langue. Formes anatomiques, formes cliniques et diagnostic différentiel. » — M. Binet : « La résection dans la coxalgie. » — M. Uteau : Tumeurs liquides du ligament large. »

Scance du 24 juin. — M. Tavernier : « Des injections bismuthées dans la thérapeutique chirurgicale. » — M. Chevassu : « Traitement chirurgical du goître exophtalmique. »

NOTES OBTENUES. — MM Gorse, 12 ; Colle, 9 ; Cotte, 13 ; Leriche, 17 ; Thévenot, 16,5 : Chevrier, 18 ; Dambrin, 17 ; Mocquot, 17,5 ; Binet, 17 ; Uteau, 14 ; Tavernier, 18,5 ; Chevassu, 20.

Séance du 25 juin. — M. Barthélemy : « L'endométrite cervicale chronique. » — M. Duvergey : « Accidents et complications de la gastro-entérostomie. »

NOTES OBTENUES. — MM. Barthélemy, 12,5 ; Duvergey, 15.

Anatomie et embryologie. — EPREUVE TECHNIQUE. — Ont obtenu : MM. Aubaret, 13 ; Debeyre, 10 1/2 ; Descomps, 15 1/2 ; Grégoire, 17 ; Latarget, 12 1/2 ; Looten, 14 1/2 ; Lucien, 13 ; Piquand, 13 1/2 ; Rouvière, 14 1/2.

CLASSEMENT. — Sont proposés à la nomination comme agrégés dans l'ordre suivant : MM. Rouvière, Latarget, Grégoire, Descomps, Aubaret, Lucien.

RÉPARTITION PAR FACULTÉS. — *Faculté de Paris.* — MM. Rouvière, Grégoire.

Faculté de Lyon. — M. Latarget.

Faculté de Bordeaux. — M. Aubaret.

Faculté de Nancy. — M. Lucien.

M. Descomps renonce à son droit de nomination.

Physique biologique. — EPREUVE ORALE. — Excitation des nerfs. — A obtenu : M. Jaubert de Beaujeu, 11.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, il n'est pas fait de proposition pour la place d'agrégé de physique mise au concours.

Médecin des hôpitaux. — Sont désignés pour faire partie du prochain concours de médecin des hôpitaux : MM. Aviragnet, Comby, Debove, Talamon, Lacombe, Gilbert, Brocq, Méry, Morestin.

Chirurgien des hôpitaux. — LECTURE DES COPIES. — *Séance du 20 juin.* — Ont obtenu : MM. Cauchoix, 27 ; Mercadé, 25 ; Rottenstein, 20.

Séance du 22 juin. — Ont obtenu : MM. Ockinczyc, 27 ; Gernez, 29 ; Hallopeau, 27.

Séance du 27 juin. — Ont obtenu : MM. Mathieu, 28 ; Mocquot, 28 ; Capette, 25.

Prix Civiale. — Un concours est ouvert en 1910, entre les internes titulaires ou provisoires en médecine pour l'attribution du prix biennal de 1.000 francs, fondé par feu le Dr Civiale, au profit de l'élève qui aura présenté le travail jugé le meilleur sur les maladies des voies urinaires.

Ce travail devra être déposé à l'Administration centrale (service du personnel) avant le 15 décembre 1910 au plus tard.

MM. les Internes sont informés que les mémoires destinés à être présentés pour le concours des prix de l'Internat (médaille [illegible]) ne [illegible] le prix Civial.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 2e class Jean, du port de Toulon, est désigné pour embarquer sur le *Goëland*, de la station locale du Sénégal.

Avis. — La Compagnie de navigation mixte demande deux médecins sanitaires ou non pour la Méditerranée, aux appointements de : 175 francs pour le 1er trimestre, 200 francs pour les 9 autres mois de l'année, 225 francs pour la 2e année. 250 francs pour la 3e année, 275 francs pour la 4e année 300 francs pour la 5e année (maximum), avec une indemnité de 3 francs par jour lorsque le navire reste plus de 24 heures à Marseille.

Médecin inspecteur des écoles de la ville de Paris. — LECTURE DES COPIES

Séance du 7 juin. — Ont obtenu : MM. Ducœurjoly, 19 ; Meurisse, 19 ; Margain, 21 ; Lejonne, 23 ; Janot, 25 ; Leroux (A.), 17 ; Bourdier, 19 ; Ball, 25.

Séance du 8 juin. — Ont obtenu : MM. Sainturet, 18 ; Sabot, 10 ; Maury, 17 ; Dujardin, 17 ; Malméjac, 21 ; Gautier (G.), 17 ; Bize, 24 ; Leclerc, 23.

Séance du 10 juin. — Ont obtenu : MM. Lecacheur 17 ; Delmont-Bébet, 24 ; Millant (R.), 24 ; Morin, 24 ; Leichmann, 20 ; Thiroux, 26 ; Gillot, 17 ; Achirax, 21.

Séance du 13 juin. — Ont obtenu : MM. Lacapère, 24 ; Dally, 24 ; Bricet, 24 ; Thil, 19 ; Thieux, 19 ; Régis, 21 ; Dreyfus (G.), 21 : Legroux, 25.

— *EST. N. EST.* — A saisir : cabinet 12.000 francs passés, centre ville populeuse : méd. génér. plus spécialités gorge, etc... (yeux si l'on veut.) Pas de frais, bicyclette suffit. Reprise de bail 700 francs. Initiation rapide, prix modeste. E. X. Y, au Bureau du *Journal des Praticiens.*

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Cardot, médecin-major de 1re classe ; F. Grimaud, Paul Sicard (de Marseille ; Jirou (de Paris).



Lactéol
du Dr BOUCARD
Entérites
Lactéol
du Dr BOUCARD



VARIÉTÉ

Les scrupuleux

Les scrupuleux sont les phobiques des pratiques religieuses. De tous les malades, ce sont ceux qui exigent de la part du médecin le plus de patience. « Si l'on se prêtait à leurs désirs, dit Fr. Raymond (1) l'entretien durerait non seulement des heures et des journées entières, mais encore des mois et des années. » Le prêtre, bien souvent, bouscule ces malheureux ; il n'a pas le temps, et puis ces obsessions touchant certaines pratiques, ces craintes exprimées, ces angoisses, au moment d'accomplir les rites de la croyance confessionnelle, tout cela lui semble hors de propos et d'une subtilité puérile. Rudoyés par le prêtre, ces malades frappent à la porte du médecin.

Ecoutons ces malheureux; ne les interrompons pas. C'est un peu long, je le veux bien. S'ils nous écrivent, fixons-leur rendez-vous pour le jour où le temps nous est moins compté. Il est essentiel, si l'on désire soulager, de consacrer au moins une heure à de pareils sujets : une demi-heure pour le récit de leurs peines, une autre demi-heure pour l'examen et la rédaction de l'ordonnance.

Les scrupules n'ont point trait au même objet. Chez les uns, c'est la crainte de l'au-delà; chez d'autres, l'horreur des blasphèmes involonraires qui galopent à travers leurs pensées; chez d'autres encore, un sentiment d'indignité qui les isole et les accable dans les affres d'une détresse noire. Dans cette variété de phobie, l'inconscient est tumultueux et sans pitié. L'agoraphobique ne verra surgir son angoisse qu'au moment de traverser la place, de se sentir perdu dans une foule; le douteur ne tremblera qu'au moment de cacheter une lettre qu'il ouvrira vingt fois avant de la jeter à la boîte. Le scrupuleux n'a point un instant de répit. Ses craintes ont trait aux mouvements intérieurs de son âme et ceux-ci se succédant, sans qu'il ait prise sur leur direction, il les analyse et les poursuit dans un frémissement de pensée

(1) R. P. RAYMOND : *Le Guide des nerveux et des scrupuleux*, avec préface du Dr MASQUIN. Paris, Beauchesne, 1909.

qui se désespère et crie sa peine tout le long du jour et dans l'angoisse de la nuit.

Que peut tenter le médecin? Inutile de dire que tous les moyens médicamenteux demeurent vains. Rassurer le malade, lui rendre courage, sans doute. Mais quelles paroles auront chance de pénétration? Promettre d'écrire au prêtre, le renseigner sur son ou sa pénitente, l'éclairer sur la cause de ses scrupules et le moyen d'y remédier est une conduite habile et qui agrée. Le malade, toutefois, ne s'en estime pas constamment satisfait. Il demande davantage. Les troubles qu'il accuse sont si étranges, ses souffrances le torturent avec une telle cruauté qu'il redoute l'impuissance des mots. Jamais la sécheresse d'une lettre ne rendra les horreurs de la réalité. Ce qu'il désire, c'est une entrevue, une sorte de consultation entre le prêtre et le médecin. Nous avouons, pour notre part, nous y être invariablement refusé, d'abord pour couper court dès l'origine à une habitude qui ne ferait que s'enraciner, et ensuite dans l'intérêt du sujet lui-même. Il n'est point bon que la nature de ses troubles devienne matière à discussion. Ce serait avouer la complexité du mal, inscrire en tête de sa curabilité un pronostic incertain, accuser une méfiance fâcheuse vis-à-vis de soi. Le médecin n'a pas le droit de réduire son autorité en formulant un avis qui traduise un sentiment d'hésitation de sa part. Tant qu'on voudra des consultations sur les maladies physiques. Dans les maladies morales, l'effet tourne plutôt contre le but espéré. Ces maladies, en effet, ne guérissent que par la puissance d'affirmation dn médecin. Or, le prestige qui grave ses conseils s'affaiblit dès qu'il a besoin, pour les imposer, de l'adhésion d'un tiers.

La puissance d'affirmation répand sur le malade un double bienfait. Elle le calme d'abord. Dès que le médecin ne doute pas de la guérison, une certaine confiance renaît dans le cœur du scrupuleux. Pour peu de temps, sans doute; au premier accroc, l'obsession revient. Seulement, et c'est là le second avantage de la puissance d'affirmation, elle ouvre jour à la possibilité de formules de conduite que le médecin a pouvoir d'imposer. Et ces pratiques de vie fidèlement acceptées entravent le retour des accidents. Une discipline née de l'obéissance constitue un facteur essentiel pour la guérison. C'est pourquoi il ne s'agit pas seulement de multiplier les sources d'occupation dans la journée. Il convient de régler la nature de chacune de ces occupations, d'en fixer la durée, de les faire succéder l'une à l'autre dans un ordre prévu, qui n'admet pas de dérogation à la régularité de leurs retours.

Le Dr Gruby, il y a vingt ans, était un admirable médecin des maladies de l'inconscient. Il mettait en œuvre tout d'abord l'émotivité du sujet. Le malade, stupéfait, devait écrire l'ordonnance sous la dictée de Gruby et ensuite, ce dernier savait se faire obéir. Obéir est le premier degré qui mène à l'équilibre reconquis. L'obéissance nécessite l'effort; l'effort fait taire les sollicitations de l'inconscient. Les angoisses cessent chez qui se sent dominé par la contrainte d'un acte à accomplir. Les ordonnances de Gruby

paraissaient absurdes. Alexandre Dumas fils devait aller manger, tous les jours, à dix heures précises, une pomme sous l'Arc de Triomphe.

L'auteur dramatique guérit de ses troubles nerveux. Il avait obéi à une prescription dont il ne saisissait pas la raison. « Vous n'avez pas besoin de comprendre », proclamait Gruby. Des médecins ont cherché la cause de ses succès dans l'exercice physique qu'il exigeait de ses malades. Cet exercice physique, comme pour Dumas qui, en allant de l'avenue de Villiers à l'Arc de Triomphe, ne marchait guère plus qu'un autre jour, cet exercice physique apparaissait plutôt négligeable. Du reste Gruby, à d'autres sujets, ne leur infligeait aucune condition de mouvement. Un Rothschild, il lui prescrivait les promenades en landau dételé, c'est-à-dire une station dans la voiture immobile; aucune gymnastique musculaire, simplement un exercice mental et ce dernier ramenait l'ordre dans les éléments nerveux désemparés. Notre académicien et notre Rothschild se remettaient à obéir. Le calme renaissait dans leurs âmes.

Chez les scrupuleux, le consentement à une obéissance passive est la première attitude mentale à obtenir.

Société de Médecine de Paris.

La fulguration (Présentation du malade). — M. de Keating-Hart présente un malade autrefois atteint de cancer du plancher de la bouche avec adénite cervicale, et sans récidive depuis près de 2 ans. Ce cas est d'autant plus intéressant qu'il a été considéré il y a un an, par M. Quénu, à la Société de Chirurgie, comme en voie de récidive et présenté comme un échec à la fulguration.

M. Rosenthal demande sur quoi s'est appuyé M. Quénu pour croire à une récidive.

M. de Keating-Hart. — Sur la présence d'une cicatrice nodulaire qui pouvait simuler un noyau de récidive, mais ces cicatrices rétractiles, dans les plaies fulgurées, se voient fréquemment.

M. Tolédano demande si le nodule disparaîtra. M. de Keating-Hart pense que ce nodule, d'ordre cicatriciel, ne devra pas disparaître.

M. Dartigues estime également que ce nodule est cicatriciel.

Présentation de clichés. — MM. Laquerrière et Delherm montrent que les écrans renforçateurs actuels ne donnent pas de flou aux images et permettent de réduire considérablement les temps de pose (un 15e ou même peut-être moins).

Ils présentent une série, de radiographies en particulier celle d'un bassin d'enfant obtenu en un 5e de seconde.

Traitement électrique de la subinvolution utérine, suite de couche ou d'avortement. — M. Laquerrière. — Dans les cas récents, la faradisation, suivant la très ancienne technique de Tripier, forme un hémostatique de premier

ordre et fait rétracter le muscle utérin sans risquer de faire de l'enchatonnement à une période plus tardive. La faradisation est encore un bon hémostatique immédiat, mais il est nécessaire pour ramener le muscle utérin à son volume primitif, de recourir au courant continu.

Emploi du sérum anti-rhumatismal dans la chorée de Sydenham et le rhumatisme chronique. — M. GEORGES ROSENTHAL rapporte une série d'observations de chorée et de rhumatisme chronique étudiés par le Pr Berlier de Grenoble ; la chorée a été guérie dans 6 observations dont cinq ont présenté des accidents sériques légers. Dans les deux cas de rhumatisme chronique améliorés, il s'agissait de formes consécutives au rhumatisme articulaire aigu.

Plaie profonde de 8 centimètres de la cuisse par balle de pistolet sans perforation du vêtement immédiatement sus-jacent. — M. DARTIGUES. — L'auteur rapporte ce cas produit dans un duel récent. La balle de 12 millimètres tirée à 16 mètres de distance a traversé le pantalon, mais a repoussé un maillot de soie à une profondeur de 8 centimètres en l'envaginant comme un doigt de gant. Le projectile a, sur son passage, sectionné la veine saphène interne. M. Dartigues rapproche ce cas très rare des 3 faits analogues signalés par Larrey, chirurgien des armées de l'Empire ; il a incisé tout le trajet sur une longueur de 8 centimètres et tenté avec succès la réunion par première intention.

M. BARBARIN estime que les armes de duel actuelles sont comparables aux armes de combat du Ier Empire, douées d'une puissance de pénétration assez faible. La balle présentée par M. Dartigues n'est nullement déformée. Le maillot ne présente pas une éraillure. Il lui semble qu'on pourrait comparer l'entrée sous la peau de ce projectile coiffé du vêtement à ce que l'on observe quand on met à l'aide d'une sonde cannelée, une mèche dans un trajet fistuleux. La sonde est-elle poussée un peu brutalement, la gaze est perforée ; l'est-elle avec douceur, elle entraîne la mèche. Les conditions de charge des pistolets de combat, de rayures des canons, de qualité de poudre, doivent être les facteurs du phénomène.

Discussion. — MM. HELME, CHASSEVANT, DEPASSE, NATIER, SCHOULL, CAYLA. — (*10 juin 1910*).

Société des chirurgiens de Paris

A propos de l'invagination intestinale chez l'enfant. — M. PÉRAIRE continue la discussion sur sujet.

Le traitement chirurgical des ostéosarcomes. — M. BAUDOIN. — On pourrait s'étonner de voir les chirurgiens se servir du péroné presque entier pour faire des greffes osseuses. L'anatomie comparée montre que l'absence de péroné ne gêne pas la marche, si la malléole est conservée, et il est inutile de souder cette malléole au tibia. A propos d'un cas d'ostéosarcome observé par M. Abadie (d'Oran),

M. Baudoin discute, au point de vue moral, les droits du père de s'opposer à une opération sur un enfant mineur.

Perforation d'un ulcère du duodénum simulant une appendicite. — M. LEURET. — Chez une malade opérée trois fois pour appendicite, l'analyse du liquide sortant de la fistule montre qu'il s'agit d'une perforation de la partie supérieure du tube digestif, et, en raison des dispositions anatomiques, probablement de la portion rétro-péritonéale du duodénum. Il n'y avait pas d'écoulement de bile. La fistule se ferma après une seule injection de pâte bismuthée.

M. BONNEAU, en raison de plusieurs particularités de l'observation, pense qu'il s'agit plutôt d'une perforation stomacale.

Péritonite puerpérale généralisée. Fistule stercorale. Dissection et enfouissement dans le gros intestin. Hystérectomie sus-vaginale (lecture). — M. LAVENANT.

Deux néphrectomies pour hydronéphroses (lecture). — M. LAVENANT.

Luxation latérale de la quatrième vertèbre cervicale sur la troisième. — M. BAUDOIN présente cette pièce provenant de fouilles préhistoriques de l'âge de la pierre polie.

Appendicite herniaire. — M. DELAUNAY présente un appendice chroniquement enflammé, trouvé dans une hernie. Jamais la hernie n'avait été douloureuse.

Gouges à tranchant ondulé de Hennequin, présentées par M. LŒWY.

Extirpation par la cystoscopie à vision directe d'une soie faisant une migration dans la paroi vésicale. — M. LE FUR. — Cette soie, longue de 58 centimètres, avait été appliquée lors d'une hystérectomie subtotale. — *(3 juin.)*

NOUVELLES DIVERSES

CLINIQUE DU CŒUR (173, rue Blomet). — Les deux dernières conférences auront lieu le dimanche 19 juin et le 26 juin à dix heures précises ; — le 19 juin par M. H. GILLET chef de clinique sur la *diurèse et les urines dans les maladies du cœur* ; le 26 juin, par M. DU BOUCHET (*considérations pratiques sur l'électro-diagnostic*) à dix heures, et à dix heures 1/2 par M. H. HUCHARD *sur le traitement des maladies du cœur.* — Dimanche dernier, 12 juin, M. FOVEAU DE COURMELLES a fait avec un grand succès sa conférence annoncée par nous sur les applications de l'électricité au traitement des maladies de l'appareil circulatoire. Toutes ces leçons seront publiées et nous commençons aujourd'hui par celle de M. CH. FIESSINGER sur le repos dans les maladies du cœur.

Conférences à l'Exposition de Bruxelles sur les stations hydrominérales et climatiques de France. — La première de ces conférences a été faite le samedi

11 juin au palais des fêtes de l'exposition de Bruxelles, par M. H. Huchard sur le sujet suivant : *maladies du cœur et cures hydrominérales*. La salle C affectée à ces conférences dont l'énumération a été donnée dans notre dernier numéro, n'étant pas assez grande pour contenir l'affluence des auditeurs (environ 500), on avait dû au dernier moment en choisir une plus spacieuse. M. Huchard a étudié les indications thérapeutiques des diverses stations hydrominérales dans les cardiopathies *fonctionnelles, valvulaires, artérielles*. Cette conférence doit être publiée in-extenso dans le numéro du samedi 18 juin du *Journal médical de Bruxelles* dirigé par M. le Dr Coppez. Elle sera également reproduite par le *Journal des Praticiens* parce qu'elle intéresse les médecins de tous les pays et de la France.

Médecins des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 8 juin*. — MM. Lortat Jacob, 20 ; Balthazard, 18; Camus, 19.

Leçon clinique. — *Séance du 9 juin*. — Ont obtenu : MM. Clerc, 20 ; Camus, 18.

Chirurgiens des hôpitaux. — Composition écrite. — *Séance du 11 juin*. — « Ligaments larges. Formes cliniques et traitement de la tuberculose iléo-cæcale ». — Questions restées dans l'urne : « Creux poplité. Anévrysme artériel du creux poplité. Appareil ligamenteux de l'articulation du genou. Formes cliniques et traitement de la tuberculose du genou.

Lecture des copies. — *Séance du 13 juin*. — Ont obtenu : MM. Marofile, 24 ; Lardennois, 28 ; Martin, 26.

Assistance médicale. — Epreuve clinique. — *Séance du 7 juin*. — Ont obtenu : MM. Bourrouillou, 27 ; Rousseau-Langwelt, 19 ; Baldini, 29.

Classement des candidats. — MM. 1, Doury; 2, Guilhaume 3, Baldini; 4, Adam de Beaumais; 5, Béliard; 6, Lazard; 7, Déséglise; 8, Morlet; 9, Journée; 10, Bourrouillou, Coriat *ex æquo*.

Adjuvat de Clamart. — Epreuve supplémentaire. — *Séance du 7 juin*. — Ont obtenu : MM. Sorrel, 20 ; M. Lorin, 19.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu MM. Mock et Sorrel sont nommés aides d'anatomie de l'Amphithéâtre des hôpitaux.

Exposition universelle de Bruxelles. — Conférences sur les stations thermales et climatiques de France (avec projection).

Le mercredi 22 juin, à 3 h. 1/2 au Palais des Fêtes (salle C), aura lieu une conférence faite par M. le Dr Gallard (de Biarritz), membre de la Société d'Hydrologie médicale de Paris, sur : « les Eaux chlorurées sodiques françaises. ».

— Docteur, 36 ans, actuellement à la tête d'une importante clientèle de campagne, désirerait pour l'éducation de ses enfants trouver dans petite ville, confrère fatigué ou âgé, qui accepterait de le prendre comme collaborateur et successeur éventuel. Ecrire au journal qui transmettra.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Emile Neumann (de Paris); Scherb (d'Alger); Guillouet, de Brionne (Eure) ; Jonet, de Luneray (S.-Inf.); Vernier, Orgelet (Jura).


DERMATOSE
VRAI FERMENT LACTIQUE BULGARE
COMPRIMÉS
FERMENT EN POUDRE
LA "MAYA BULGARE"
ÉTUVES
pour la Preparation chez soi du YOGHOURT
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
ENTERITES
PARIS, 332, Rue St Honore TEL. 214-40

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................... **12 fr.**
Etranger : Union postale. **15 fr.**
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................... **6 fr.**
Etranger : Union postale.. **10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.

NOUVELLES DIVERSES

Agrégation. — Médecine générale. — ÉPREUVE DE TITRES. — *Séance du 28 juin.* — Ont obtenu : MM. Garnier (J.), 39 ; Gougerot, 39 ; Mouriquand, 38 ; Grenet, 37 ; Thévenot, 32.

Séance du 29 juin. — Ont obtenu : MM. Roger, 34 ; Le Fur, 32 ; Bousquet, 33 ; Savy, 35 ; Lemierre, 38 ; Merklen, 32 ; Bériel, 34 ; Gaujoux, 33 ; Euzière, 38 ; Lautier, 20.

Séance du 30 juin. — Ont obtenu : MM. Bernard (L.), 40 ; Petgès, 38 ; Tanon, 38 ; Guillain, 40 ; Boidin, 34 ; Nattan-Larrier, 40 ; Gellé, 36 ; Rimbaud, 36 ; Carles, 36 ; Pierre-Nadal, 20.

Séance du 1er juillet. — Ont obtenu : MM. Lereboullet, 40 ; Milhit, 36 ; Bonnamour, 35 ; Crouzon, 38 ; Micheleau, 36.

ADMISSIBILITÉ. — Sont déclarés admissibles :

Faculté de Paris. — MM. Babonneix, Bernard (L.), Garnier, Gougerot, Guillain, Josué, Lereboullet, Léri, Nattan-Larrier, Rathery.

Faculté de Lyon. — MM. Arloing, Bonnamour, Cade, Mouriquand, Piéry, Savy.

M. Bériel (de Lyon) qui, d'après la totalisation des points, devait être admissible, s'est désisté avant la proclamation de l'admissibilité.

Faculté de Bordeaux. — MM. Carles, Leuret, Micheleau, Petgès.

Faculté de Lille. — MM. Gellé, Minet.

Faculté de Nancy. — MM. Parisot, Perrin.

Faculté de Montpellier. — MM. Euzière, Rimbaud.

LEÇON ORALE D'UNE HEURE. — Ordre de passage des candidats. — MM. Gougerot, Bonnamour, Lereboullet, Gellé, Babonneix, Micheleau, Guillain, Perrin, Minet, Rathery, Carles, Nattan-Larrier, Garnier, Léri, Leuret, Euzière, Arloing, L. Bernard, Mouriquand, Savy, Rimbaud, Parisot, Josué, Piéry, Cade, Petgès.

Séance du 4 juillet. — M. Gougerot : « Les convulsions de l'enfance. » — M. Bonnamour : « De l'anaphylaxie. » — M. Lereboullet : « Leucocytoses symptomatiques en dehors des leucémies. » — M. Gellé : « De la mort subite ou rapide dans les affections du rein. »

Séance du 5 juillet. — M. Babonneix : « Etiologie et prophylaxie de la fièvre typhoïde. » — M. Micheleau : « Hérédité syphilitique. »

NOTE OBTENUE. — MM. Gougerot, 19 ; Bonnamour, 17 ; Lereboullet, 18 ; Gallé, 16 ; Babonneix, 18 ; Micheleau, 15.

Chirurgie générale. — LEÇON D'UNE HEURE. — *Séance du 28 juin.* — M. Okynczyc : « L'ulcère du duodénum. » — M. Vanverts : « Des salpingites. Pathogénie, formes anatomiques et diagnostic. »

Séance du 29 juin. — M. Muller : « Le torticolis congénital. » — M. Alglave : « Tumeurs de la dure-mère. » — M. Rocher : « Les sporotrichoses au point de vue chirurgical. » — M. Schwartz : « La tuberculose annexielle. »

Séance du 30 juin. — M. Massabuau : « Sigmoïdite et périsigmoïdite. » — M. Martin : « Appendicite chronique non tuberculeuse. »

NOTES OBTENUES. — MM. Okynczyc, 19 ; Vanverts, 14 1/2 ; Muller, 17 ; Alglave, 19 ; Rocher, 19 ; Schwartz, 19 1/2 ; Martin, 14 ; Massabuau, 20.

EPREUVE CLINIQUE. — *Séance du 30 juin.* — Ont obtenu : MM. Schwartz, 19,5 ; Colle, 15 ; Massabuau, 19,5 ; Rocher, 19,5.

Séance du 1er juillet. — Ont obtenu : MM. Mocquot, 15 ; Tavernier, 16,5 ; Chevassu, 19,5 ; Alglave, 19,5 ; Binet, 17,5 ; Vanverts, 20 ; Cotte, 16 ; Duvergey, 18,5.

Séance du 4 juillet. — Ont obtenu : MM. Okynczyc, 19,5 ; Chevrier, 19,5 ; Muller, 18 ; Leriche, 20.

Séance du 5 juillet. — Ont obtenu : MM. Martin, 16 ; Uteau, 14,5 ; Gorse, 18 ; Thévenot, 19.

Pharmacie. — COMPOSITION DU JURY. — MM. Pouchet, président ; Dupuy, Albert Morel, Brœmer, Fockeu, membres.

LEÇON ORALE DE TROIS QUARTS D'HEURE. — *Séance du 1er juillet.* M. Bretin : « Aconits et leurs alcaloïdes. » — M. Maurin : « Les amidons usuels. »

NOTE OBTENUE. — M. Bretin, 16. M. Maurin s'est retiré du concours.

Séance du 2 juillet. — M. Florence, 19. M. Bondony s'est retiré.

EPREUVE DE TITRES. — *Séance du 4 juillet.* — Ont obtenu : MM. Bretin, 32 ; Florence, 27.

Externat. — Un concours pour la nomination aux places d'élève externe en médecine vacantes le 1er mars 1911 dans les hôpitaux et hospices civils de Paris, aura lieu le lundi 19 septembre 1910, à 4 heures précises, dans la salle des concours de l'administration, rue des Saints-Pères, 49.



OXYOL



MARQUE DÉPOSÉE



MARQUE DÉPOSÉE

Chirurgien des hôpitaux. — Lecture des copies. — *Séance du 29 juin.* — Ont obtenu : MM. Piquand, 27 ; Grégoire, 27 ; Descomps, 29.

Médecin inspecteur des écoles de la ville de Paris. — Lecture des copies

Séance du 14 juin. — Ont obtenu : MM. Dausset, 26 ; Broudic, 17 ; Netter, 25 ; Henriot, 22 ; Darré, 28 ; John-Lemoine, 17 ; Labady, 25 ; Rochu-Méry, 22

Séance du 15 juin. — Ont obtenu : MM. Wibault, 20 ; Perregaux, 23 ; Judet de la Combe, 17 ; Béruel, 18 ; Le Roy (G.), 27 ; Mouret, 19 ; Descouleurs, 17 ; Sourdin, 17.

Séance du 17 juin. — Ont obtenu : MM. Morlet, 19 ; Bidel, 5 ; Rogier, 17 ; Burty, 19 ; Troller, 24 ; Prunier, 22 ; Sicard, 15 ; Barotte, 20.

Séance du 20 juin. — Ont obtenu : MM. Bigot, 25 ; Grelley, 18 ; Husson, 17 ; Theuveny, 21 ; Serre, 17 ; Binet, 17.

Séance du 21 juin. — Ont obtenu : MM. Almès, 17 ; Braunberger, 26 ; Rabant (M.), 21 ; Hyvert, 21 ; Cenault, 24 ; Laurens, 18 ; Palle, 22.

Séance du 1er juillet. — Ont obtenu : MM. Muret, 9 ; Picquand, 15 ; Grégoire, 17.

Séance du 22 juin. — Ont obtenu : MM. Legrand (H.), 20 ; Le Renard, 18 ; Leconte 23 ; Manheimer, 24 ; Abramoff, 20 ; Peyramaure-Cuverdier, 17 ; Bochory, 17.

Séance du 24 juin. — Ont obtenu : MM. Dezelle-Epagnou, 18 ; Wahlen, 17 ; Debled, 19 ; Rivet, 27 ; Beauvy, 23 ; Dupuy, 20 ; Dreyfus (J.), 18 ; Jay, 17.

Séance du 27 juin. — Ont obtenu : MM. Carret, 22 ; Friedel, 20 ; Cabessa, 20 ; Degez, 21 ; Pothet, 17 ; Tourtourat, 17 ; Laufer, 23 ; Menusier, 17.

Séance du 28 juin. — Ont obtenu : MM. Pineau, 25 ; Pascaud (V.), 24 ; Ricapet, 17 ; Labadie-Lagrave, 22 ; Robert (L.), 25 ; Beliard, 26 ; Netter (G.), 27.

Séance du 29 juin. — Ont obtenu : MM. Florain, 17 ; Géraudel, 24 ; Kauffmann, 24 ; Quilliot, 19 ; Carel, 21 ; Chardon, 23 ; Chapon, 20 ; Hazard, 21.

Service de la vaccination. — M. Guilhaud est nommé inspecteur du service de la vaccination à Paris.

Médecin de l'état civil. — M. Gervais est nommé médecin de l'état civil du 5e arrondissement.

Hôpitaux de Nantes. — M. Castagnary est mommé médecin suppléant des hôpitaux de Nantes.

Faculté de médecine de Bordeaux. — La chaire d'hygiène et la chaire de clinique ophtalmologique de la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux sont déclarées vacantes.

Un délai de vingt jours est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Ecole de médecine de Marseille. — M. Guérin Valmale, agrégé près la Faculté de Montpellier, est nommé professeur de clinique obstétricale en remplacement de M. Queviel, décédé.

Ecole principale du service de santé de la marine. — Les élèves du service de santé de la marine se recrutent par voie de concours.

Les épreuves d'admissibilité auront lieu à Paris, Brest, Rochefort et Toulon, les 18 et 19 juillet 1910.

Les épreuves d'admission auront lieu à Toulon, Brest et Rochefort, à des dates qui seront fixées ultérieurement.

Sont admis à prendre part à ce concours :

1° Les étudiants en médecine et en pharmacie provenant des Ecoles annexes de médecine navale ;

2° Les étudiants en médecine et en pharmacie provenant des Facultés de médecine, des Ecoles de médecine de plein exercice ou des Ecoles préparatoires de médecine.

Les candidats doivent justifier qu'ils remplissent les conditions suivantes :

1° Etre Français ou naturalisé Français ;

2° Avoir eu, au 1er janvier 1910, 23 ans au plus ; la limite d'âge est reculée d'un an pour les candidats ayant accompli une année de service militaire ;

3° Avoir été vacciné avec succès ou avoir eu la petite vérole ;

4° Etre robuste, bien constitué et n'être atteint d'aucune maladie ou infirmité susceptible de rendre inapte au service militaire ;

5° Avoir accompli une année d'études médicales dans l'une des Ecoles annexes de médecine navale de Brest, Rochefort ou Toulon, ou pour les candidats ne provenant pas de ces Ecoles annexes, être pourvu, au jour de l'ouverture du concours, du certificat d'études physiques, chimiques et naturelles institué par le décret du 31 juillet 1898 et de 4 inscriptions valables pour le doctorat.

Exposition universelle de Bruxelles. — 4e conférence sur les stations thermales et climatiques de France (avec projections).

Le lundi 11 juillet à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes, M. le Dr Dubois (de Saujon) membre de la Société d'hdrologie médicale et de la Société de thérapeutique de Paris, fera une conférence sur : « Les villégiatures médicales. »

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Toupet, médecin des hôpitaux de Paris ; René Cortyl, de Bailleul (Nord) ; Duchastelet (de Paris), victime d'un accident d'automobile ; Chamard-Bois, interne à l'hôpital Lariboisière qui a succombé à une méningite cérébro-spinale contractée dans le service.

RESPONSABILITÉ MÉDICALE

Depuis quelque temps on entend beaucoup parler de responsabilité médicale.

Comme le disait naguère le *journal des Praticiens*, la tendance se poursuit et s'exagère de jour en jour, de rendre le médecin responsable des accidents qui surviennent à ses malades ou opérés. Un médecin perd un malade : *il l'a tué*. Un chirurgien perd un de ses opérés, *il l'a encore tué*. La mort, suite de maladie ou d'opération, devient un motif à spéculation : la famille réclame des dommages-intérêts. Une cause spéciale qui tend à multiplier les agressions du public, c'est la loi sur l'assistance judiciaire. L'indigent, l'ouvrier peut aujourd'hui, *sans danger*, traduire le médecin devant les tribunaux. *Cela ne lui coûte rien* : huissier, avoué, avocat même, s'il le désire, lui ont fournis gratuitement. S'il perd son procès, il s'en va gros Jean comme devant. Vous aurez beau avoir raison par devant la justice, entendre proclamer par les tribunaux que votre conduite a été parfaite, vous n'en subirez pas moins un *dommage très élevé*.

Que faire contre ces dangers *toujours plus grands* qui vous menaçent ? Comment aussi se prémunir contre les conséquences désastreuses de certaines fautes professionnelles dans lesquelles les plus prudents et les plus instruits peuvent tomber ?

Comme le disait dernièrement, dans une revue médicale, un de vos confrères les plus écoutés : « Il est de *haut intérêt* pour les médecins de se prémunir contre les actes de vengeance, contre les *revendications injustes*, contre les accidents *imprévus* en souscrivant une police d'assurance : le public s'inspire des thèses les plus saugrenues pour critiquer et attaquer les médecins ».

La Médicale, société fondée par 1.300 confrères, s'occupe de cette question, et on peut se mettre à l'abri des risques de la responsabilité civile pour une garantie de 10.000 francs, moyennant une prime annuelle de 11 francs. Une prime de 15 francs couvre les risques à concurrence de 15.000 francs, et ainsi de suite.

La majeure partie des médecins a contracté cette assurance et devant la *recrudescence* du danger, devant le sacrifice minime au moyen duquel on se met à l'abri de tout risque, on ne comprendrait pas l'indifférence des autres. C'est un acte de *prévoyance* et de *défense* auquel aucun praticien ne voudra plus se soustraire.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction française de **La Médicale**, 38, rue du Louvre, Paris, société fondée le 5 février 1900. Capital et Réserves 2.025.000 francs. Encaissement 146.256 francs en 1909.

Références : *Banque Suisse et Française (15.000.000 de capital)*, 20, rue Lafayette, Paris.



ACTUALITÉ

PAX !

(aux Professeurs des Facultés de médecine)

Plein de confiance, aujourd'hui je m'adresse à vous.

Dans votre intérêt, dans notre intérêt à tous, je viens vous prier de participer de façon très active au mouvement en faveur des réformes médicales. Il faut qu'elles se fassent, elles se feront, et l'œuvre à laquelle je vous convie, après tant de luttes et d'efforts, est une œuvre de paix, de justice, de patriotisme.

Oui, de patriotisme et de justice ; car, en France, les professeurs sont incomparables. Non pas que je veuille outre mesure les flatter et prétendre qu'ils ont plus de science que d'autres. La science est à tout le monde ; mais il y a quelque chose que tout le monde ne peut avoir, la langue française dont déjà au XIIIe siècle, Brunetto Latini, le maître du Dante, disait qu'elle est une « parlure délectable ». Elle est belle, elle est claire et limpide, et la clarté de la langue fait la clarté de la pensée.

C'est pour cela que, de toutes parts, étudiants et médecins étrangers viennent en foule apprendre ici les principes et la pratique de la médecine, et que plus nombreux encore ils reviendront si vous avez la volonté, le courage de vous mettre sincèrement, résolument à l'œuvre pour combler les lacunes, corriger les imperfections de notre enseignement, imperfections et lacunes que vous dites reconnaître vous-mêmes.

Mais les paroles sont femelles et les actes sont mâles. Il ne faut pas qu'on puisse vous appeler seulement d'excellents parleurs en restant des professeurs d'inertie. Il faut agir, accepter franchement la main qui vous est tendue ; il faut vous rapprocher de nous, des praticiens et des étudiants, en nous plaçant les uns et les autres sur un premier terrain d'entente. La chose n'est pas malaisée et sans avoir la prétention de vous imposer un programme ni de dicter vos résolutions, je vais rapidement

vous énumérer les réformes principales que vous aurez le pouvoir d'accepter ou de modifier et sur lesquelles cette entente si désirable pourra s'établir.

1° Dans l'intérêt même des études médicales et par pure commisération pour les malades de l'hôpital, le *nombre des étudiants* devrait être limité dans certains centres comme à Paris. Comment y arriver? Il y a plusieurs moyens que vous étudierez dans votre sagesse; mais il est inadmissible qu'il y ait constamment pléthore au centre et anémie à la périphérie.

2° A Paris (car je parle surtout de la capitale), toujours dans l'intérêt des étudiants et des malades, la *répartition des stagiaires dans les services hospitaliers* devrait se faire d'une façon plus égale et plus équitable. L'hôpital est par excellence le centre de l'enseignement pratique, il est le livre toujours ouvert pour l'observation clinique, et c'est pourquoi les étudiants qu'il convient de laisser libres de leurs choix d'après les notes aux examens de fin d'année bons à rétablir, devraient être versés dans tous les services hospitaliers où les médecins, les chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux auraient le devoir, non seulement de soigner les malades, mais aussi d'instruire les élèves.

3° Après vingt années de réclamations incessantes, le *Concours d'agrégation* a été beaucoup amélioré; mais il a besoin d'être modifié encore, ses cadres d'être beaucoup élargis, pour permettre à tous les médecins de valeur de participer à l'enseignement.

Puis, vous croirez peut-être utile d'examiner si, dans un but de décentralisation et d'autonomie des Universités, il ne serait pas préférable que tous les concours d'agrégation se fissent, comme autrefois, dans chaque Faculté désormais émancipée et n'ayant plus à prendre son mot d'ordre à Paris.

Enfin, puisque je parle de concours qu'il faut jalousement conserver parce qu'ils sont notre meilleure sauvegarde, parce que bien dirigés ils donnent moins prise à l'arbitraire malgré les injustices qu'on leur a trop souvent et justement reprochées, ne pensez-vous pas que quelques-uns d'entre eux, comme ceux de l'externat, du clinicat et d'autres encore gagneraient à être supprimés? Par exemple, les externes pourraient être nommés simplement d'après leurs notes de fin d'année.

4° Le *recrutement professoral*, pour une chaire vacante, devrait se faire sur une liste de présentation composée de deux agrégés et d'un professeur libre non agrégé, ayant par ses travaux, ses découvertes et son enseignement, donné la preuve de ses aptitudes professorales. C'est déjà l'avis de beaucoup d'entre vous, je le sais, et l'un des vôtres, un agrégé de Paris, vient d'écrire très sagement : « Le recrutement des professeurs, fait jusqu'alors parmi les agrégés, gagnerait à être fait parfois hors de l'agrégation, simplement parce qu'au moment où s'opère ce recrutement, des hommes ont pu donner leur mesure et s'imposer par leurs travaux et leur enseignement ». J'ajoute que, pour la nomination des professeurs, il ne devrait pas y avoir de limite d'âge,

parce que l'âge n'est pas toujours l'exacte mesure d'une moindre énergie.

5° Quelques *chaires théoriques*, en particulier celles de pathologie médicale et chirurgicale, d'autres encore devraient être supprimées, comme l'a été celle de pathologie obstétricale, pour être transformées en chaires de clinique et de thérapeutique à l'hôpital.

6° Il y a des *spécialités pratiques* indispensables aux jeunes praticiens, spécialités insuffisamment ou même nullement enseignées à l'Ecole, alors qu'à l'Etranger elles ont toutes leurs titulaires : l'oto-laryngologie, la stomatologie, la bactériologie clinique, l'électrothérapie, la climatothérapie et l'hydrologie, celle-ci n'étant officiellement reconnue que dans une Faculté de province, comme si tous les médecins n'étaient pas obligés de bien connaître les propriétés et les indications thérapeutiques des eaux minérales! Pourquoi ces exceptions, alors qu'on a reconnu, tardivement il est vrai, l'utilité de fonder de nouvelles chaires de clinique des maladies nerveuses et mentales, des maladies des voies urinaires, des maladies des enfants et de clinique chirurgicale infantile, des maladies cutanées et syphilitiques, de gynécologie, et des maladies des yeux? Pourquoi deux poids et deux mesures et pourquoi s'arrêter en si beau chemin? Je le sais, on objecte la question budgétaire. Mais, celle-ci peut être facilement et équitablement résolue par l'adoption de la proposition suivante :

7° La *rétribution des professeurs* à la fois par l'Etat et par les élèves; la rétribution par les élèves seuls, de tous les professeurs n'ayant pas passé par l'agrégation, professeurs de seconde classe ne portant pas la robe, si vous voulez et si vous tenez à cette distinction. Car, hélas! c'est toujours le souci des supériorités reconnaissables au costume, paraît-il, c'est l'amour, la poursuite immodérée des distinctions qui ont divisé les hommes et qui ont retardé jusqu'ici les réformes au détriment des études médicales.

8° Le labeur des professeurs actuels est immense : préparation des leçons, examens et concours interminables, diverses commissions savantes, exigences de la vie professionnelle, travaux scientifiques, visites à l'hôpital. Dans l'intérêt même de la science et pour d'autres raisons encore, pourquoi n'établirait-on pas la *séparation du corps enseignant et du corps examinant*? Il y aurait à cela beaucoup d'avantages; quelques inconvénients, d'après un honorable professeur de province qui m'a écrit à ce sujet. Mais, la question vaut d'être étudiée par vous, sans trop vous arrêter à ce que j'appelle « l'objectionnisme » systématique et à outrance.

9° Dans l'intérêt des étudiants qui auraient ainsi des professeurs s'intéressant davantage à leurs cours, la *permutation des chaires* dont l'abus peut devenir très préjudiciable aux études médicales, devrait être une très rare exception.

Tel est le terrain d'entente qui vous est proposé. L'heure

est propice et grave à la fois pour acquérir un peu plus de liberté et beaucoup plus de justice, pour accomplir ces réformes que nous réclamons depuis plus de vingt ans, que nous réclamons aujourd'hui plus que jamais, que nous continuerons à réclamer encore avec une nouvelle énergie, demain... Aussi je vous en conjure; unissons nos efforts, vous le devez, ne serait-ce que pour donner un démenti à ce que l'on dit un peu partout : que vous ne direz rien, que vous ne ferez rien parce que vous auriez — non pas individuellement, mais collectivement — « la rétine un peu tournée en dedans », un certain esprit de corps ou même de caste qui vous paralyse.

Je l'ai cru, je l'avoue. Mais, je ne veux plus le croire, parce que vous êtes des hommes de cœur et de justice, parce que vous aimez votre pays, parce que vous êtes de ceux qui, arrivés aux sommets, n'ont pas le vertige des hauteurs, et parce que vous savez regarder au-dessous de vous, à côté de vous. Vous parlerez et vous agirez; et sans que ma faible voix ait pu seule vous convier à cette œuvre dont beaucoup d'entre vous sont partisans en silence, demain vous demanderez vous-mêmes spontanément les réformes indispensables. Elles se feront ainsi avec vous, et non sans vous; et vous aurez contribué pour une grande part à ce bien inestimable, la paix, à quelque chose de plus beau, de plus grand, de plus élevé encore si cela est possible : à une œuvre patriotique qui, dans le pays des trois grands révolutionnaires scientifiques sans lesquels la médecine serait bien peu de chose, de Laennec, de Claude Bernard et de Pasteur, placera encore et toujours au premier rang l'enseignement médical et la science française.

H. Huchard.

Société des chirurgiens de Paris

A propos du traitement des ostéosarcomes des membres. — M. Paul Delbet. — L'amputation et la désarticulation donnent, dans les ostéosarcomes, de mauvais résultats; mais il est difficile d'admettre que la résection limitée, proposée par M. Huguier, donne des résultats définitifs supérieurs. En fait, la désarticulation est une nécessité imposée par la possibilité de l'envahissement de la moelle et par l'envahissement habituel des muscles. Les statistiques montrent qu'après les résections les récidives sont fréquentes, bien que la plupart des cas soient publiés beaucoup trop hâtivement.

La résection est indiquée seulement quand la radiographie montre un néoplasme petit et nettement limité.

La greffe homoplastique ostéopériostique est un grand progrès. L'os de choix pour le greffon est le tibia, sur lequel on peut prélever des greffes sans nuire à la solidité du squelette.

M. Huguier soutient que si l'on observe les indications posées par M. Gangolphe, la résection *parostale* donne de meilleurs résultats définitifs que l'opération dite radicale, car elle permet de faire une opération aussi complète et

d'opérer beaucoup *plus tôt*, le patient acceptant plus facilement une opération conservatrice que le sacrifice du membre.

M. Huguier soutient aussi qu'il est bien préférable de prendre le transplant sur le péroné plutôt que sur le tibia du malade; l'opération est beaucoup plus facile, et n'exige aucune instrumentation compliquée; la solidité du membre n'est en rien troublée et la déviation du pied n'est pas à craindre, si l'on a eu soin de conserver la malléole externe.

Néphrectomies pour hydronéphroses. — M. Reblaub fait un rapport sur deux observations de M. Lavenant, concernant des néphrectomies pour hydronéphroses. Dans la première observation, à côté de l'hydronéphrose gauche, existait une ectopie rénale droite et l'exploration physiologique des deux reins indiquait une absence de fonctionnement du rein hydronéphrosé et l'existence d'albumine de l'autre côté. La malade fut bien et vite guérie.

Dans la seconde observation, il s'agissait d'une grosse hydronéphrose dans un rein à grand déplacement. La néphrectomie fut également suivie de guérison.

Fistule stercorale. — M. Cazin lit un rapport sur une observation de M. Lavenant, relative à un cas de fistule stercorale consécutive à une péritonite d'origine génitale, traitée avec succès par la dissection du trajet fistuleux et et l'enfouissement de l'orifice intestinal à l'aide d'une suture en bourse.

Présentation. — M. Péraire présente deux appendices contournés en limaçon, — *(10 juin.)*

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 29 juin 1910. — M. *Legros* : Le bureau d'hygiène du Havre. — M. *Caubet* : Des accidents et complications qui surviennent au cours des injections intra-veineuses de collargol. — M. *Nicolas* : De l'action des eaux de Vichy dans les dermatoses chroniques (eczéma et psoriasis). — M. *Lévy* : Des injections intra-rachidiennes de sels mercuriels. — M. *Papadopoulos* : Contribution à l'étude des suites chirurgicales éloignées et de la valeur de la gastro-entérostomie. — M. *Chénier* : Les contusions du gros intestin. — M. *Dalayrac* : Quelques considérations sur l'examen clinique de la coxalgie au début, avec 25 figures explicatives. — M. *Le Portz* : De la transplantation du tendon d'Achille sur le long péronier latéral comme opération complémentaire de l'opération de Phelps-Kirmisson dans le traitement du pied-bot varus équin. — M. *Serbource* : Pathologie du tractus thyréoglosse.

Jeudi 30 juin 1910. — M. *Serin* : Contribution à l'étude des sérums toxiques. (Sérum d'anguille et sérum de torpille). Recherches sur la polypnée toxique. — M. *Juillard* : Contribution à l'étude des complications pancréatiques de l'ulcus duodénal. — M. *Bourgeois* : Un chirurgien ardennais au XVII[e] siècle, Jean Bienaise. Sa vie, son œuvre. — M. *Gilbert* : De la dépopulation; des principaux moyens de la combattre et en particulier de l'action individuelle du médecin. — M. *Lebègue* : Essai sur les anomalies et maladies congénitales des voies lacrymales. —

M. *Debrade* : Du lever précoce des accouchées. — M. *Amblard*: Action des bains thermo-lumineux sur l'hypertension dans les cardiopathies artérielles. — M. *Cœur* : Des albuminuries d'origine génitale. — M. *Marcq* : Le silicium dans le règne animal et principalement chez l'homme. Quelques expériences sur son passage à travers l'organisme. — M. *Béal* : L'anaphilaxie dans l'asthme.

NOUVELLES DIVERSES

Internat en pharmacie (*Médaille d'or*). — Première division, premier prix (médaille d'or et bourse de voyage): M. Fleury, 81 points 1/2 ; deuxième prix (médaille d'argent): M. Mascré, 81 points.

Deuxième division (élèves de première et deuxième année), premier prix (médaille d'argent) : M. Lantenois, 68 points deuxième prix, accessit (des livres) : M. Fabre, 67 points 1/4.

Exposition universelle de Bruxelles. — Conférences sur les stations thermales et climatiques de France (avec projections).

Le mercredi 29 juin à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C), M. le Dr Lalesque (d'Arcachon), membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris, fera une conférence sur : « La cure marine des affections pulmonaires ».

Hôpitaux d'Orléans. — Le mardi 26 juillet 1910, des concours auront lieu aux Hospices de Tours, pour la nomination de deux chirurgiens adjoints et de deux médecins adjoints à l'Hôtel-Dieu d'Orléans.

Le registre d'inscription sera clos le 18 juillet 1910, à 5 heues. A partir de ce jour, l'entrée des Hospices de Tours est interdite aux candidats : passé ce délai aussi, aucune inscription ne sera admise.

Le concours est public. Les médecins qui seront nommés à la suite du concours entreront en service aussitôt après leur nomination. La durée des fonctions est de 5 années, mais le titulaire peut être maintenu par période de 5 années sans nouveau concours.

Il n'est accordé aux médecins et chirurgiena-adjoints aucun traitement : mais ils reçoivent chacun une indemnité de 100 fr. par an pour leurs déplacements.

Ecole de service de santé de la marine. — Composition du jury du concours de 1910 pour l'admission à l'école du service de santé de la marine.

Ligne médicale. — M. le médecin général de 2e classe, Amblet, président ; M. le médecin principal Condé, membre ; M. le médecin principal Etourneau, membre.

XXe Congrès des médecins aliénistes et neurologistes. — Le XXe Congrès de médecins aliénistes et neurologistes de France et des pays de Langue Française se tiendra à Bruxelles-Liége (Belgique), du 1er au 8 août 1910.

S. M. le roi Albert a bien voulu accorder son haut patronage à cette fête. Comme son aîné de 1903. le XXe Congrès est patronné par les gouvernements belge et français. Un attrait de plus nous favorise, cette fois : Bruxelles est, en 1910, le Siège d'une Exposition internationale et Universelle qui ne peut manquer de rendre le séjour des congressistes plus agréable dans cette ville.

Pour plus amples renseignements, s'adresser ru Dr Decroly, sécrétaire général, Bruxelles.

ADMISE DANS LES HÔPITAUX depuis 1886 ✻ INSÉRÉE AU CODEX depuis 1892

SOLUTION DE

DIGITALINE crist. de PETIT-MIALHE

TITRÉE AU MILLIÈME

La *Solution* de *Digitaline Petit-Mialhe* étant miscible avec l'eau en toutes proportions ; il est avantageux, selon la recommandation de *Potain*, de la faire prendre par gouttes, à jeûn, dans une tasse de tisane. La présence d'un compte-gouttes permet de mettre le flacon entre les mains du malade.

AMPOULES indolores, pour injections hypodermiques, dosées à 1/4 de milligramme.
GRANULES SOLUBLES dosés à 1/4 de milligramme.

PHARMACIE MIALHE, PETIT & ALBOUI, 8, Rue Favart, PARIS.
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE MIALPETIT, PARIS. TÉLÉPHONE : 106-17.

ÉCHANTILLONS GRATUITS

BROSÉYL

(BROME-COLLOÏDE associé aux Éthers du BORNÉOL)

AUCUN ACCIDENT DE BROMISME — PLUS ACTIF QUE LE SUC FRAIS DE VALÉRIANE
SÉDATIF PUISSANT ET NON TOXIQUE DU SYSTÈME NERVEUX — PAS DE CONTRE-INDICATION

Toutes les indications des Bromures et de la Valériane :
Neurasthénie — Insomnie nerveuse — Épilepsie
Névroses du cœur et des vaisseaux, Céphalées, etc.

DOSE : De 2 à 6 dragées par jour, avant les repas. Pour les enfants : de 1 à 3 dragées.

Échantillons et Littérature LABORATOIRES DU BROSÉYL *15, rue de Paris* PUTEAUX (Seine).

TRIGÉMINE "CREIL"

Calme, en quelques instants
les maux de dents les plus violents
et les douleurs les plus intenses

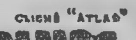
Gouttes Iodurées de J.-P. Laroze

A l'Iodure de Potassium chimiquement pur

Une Goutte contient 1 centigr. KI.
DOSE : XX gouttes à une cuillerée à café par jour.

INDICATIONS Artériosclérose au début ; Angine de poitrine, Asthme, Emphysème, Bronchite chronique, Diabète, Goutte, Rhumatisme chronique, Scléroses viscérales, Syphilis secondaire et tertiaire.

L. ROHAIS & Cie, 2, Rue des Lions-Saint-Paul,
PARIS




LIQUIDE OU GRANULÉ
EXTRAIT DE
CÉRÉALES
ADRIAN
PAR JOUR :
ADULTES : 4 cuiller. à soupe.
ENFANTS : 4 — à dessert.
TROUBLES DE LA CROISSANCE
Lymphatisme
ANÉMIE


ARGOBIASE
SOLUTION STABILISÉE D'ARGENT COLLOÏDAL
POUR INJECTIONS HYPODERMIQUES
ET INTRAVEINEUSES
FLACONS DE 50 cmc POUR EMPLOI CHIRURGICAL
AMPOULES DE 5 & 10 cmc
FERMENTS MÉTALLIQUES PURS DES FABRIQUES DE LAIRE
DERMARGOL
POMMADE A L'ARGOBIASE
POUR INFECTIONS CREVASSES DU SEIN ETC
DÉPOT GÉNÉRAL H. CARRION & Cie 54, F. St HONORÉ PARIS

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger
Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France.......................... 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.

Prix spéciaux pour les Étudiants

France.......................... 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Lundi 18 juillet. — Mlle *Voulfsson* : Contribution à l'étude des relations de la leucoplasie vulvaire avec le kraurosis vulvæ. — M. *Labouré* : Contribution à l'étude de la dystocie causée par les tumeurs annexielles au cours du travail. — M. *Auxion* : Du traitement des plaies de la main par la teinture d'iode. — M. *Pelletier* : Contribution à l'étude de la tuberculose des os de la voûte du crâne. — Mlle *Gourilow* : Quelques considérations sur l'épidémie actuelle de suicides en Russie. — M. *Lafont* : La situation clinique de la mélancolie anxieuse. — M. *Dormoy* : Traitement de la chorée de Sydenham par la scopolamine. — M. *Bailly* : Le purpura de l'angiosclérose.

Mardi 19 juillet 1910. — M. *Demonchy* : L'abcès tuberculeux du cerveau. — M. *Delolm de Lalanbie* : Contribution à l'étude de la circulation intra-hépatique. — Mme *Kalmanovitch* : Contribution à l'étude des régimes de déchloruration, régime hypoazoté. — Mme *Sanzewitch* : Contribution à l'étude des fausses gastrites. — M. *Huard* : Le pronostic de la typho-bacillose. — M. *Troisier* : Rôle des hémolysines dans la genèse des pigments biliaires et l'urobiline. — M. *Temkin* : Cantribution à l'étude des déformations vertébrales traumatiques (scoliose et cyphose traumatiques retardées, maladie de Kummell). — M. *Cheurlot* : La tache rosée lenticulaire de la fièvre typhoïde. — M. *Fidao* : Contribution à l'étude de l'ulcère perforant nasal. — M. *Duchateau* : Etude sur l'épuration des eaux usées par les lits bactériens et spécialement par la tourbe. — M. *Chalard* : Contribution à l'étude de l'épidémiologie de la méningite cérébro-spinale épidémique. — M. *Lesieur* : Contribution à l'étude du gui ; pharmacodynamie et thérapeutique.

Mercredi 20 juillet 1910. — M. *Chibret* : De l'emploi thérapeutique du chlorure de magnésium administré à faibles doses (en particulier dans la constipation et quelques affections qui lui sont consécutives). — M. *Magnon-Pujo* : Contribution à l'étude de la radiothérapie dans les tumeurs profondes. — Mlle *Gysptein* : Des effets d'électrolyse circulaire dans les rétrécissements fibreux du rectum. — M. *Le Pontois* : Les verrues planes juvéniles et leur traitement. — M. *Bleynie* : De l'avenir des femmes néphrectomisées qui deviennent enceintes. — M. *Aronswitch* : La coxalgie double envisagée surtout au point de vue de son traitement. — M. *Mignen* : Fractures et décollements épiphysaires de l'extrémité inférieure du fémur dans le traitement de la luxation congénitale de la hanche. — M. *Dubois* : Traitement de la hernie inguinale congénitale chez l'enfant en bas âge. — M. *Prin* : Contribution à l'étude des luxations de l'épaule en arrière. — M. *Blacher* : Appendicite chronique, forme atrophique. — M. *Saussol* : Des diverses formes cliniques de la maladie de Mikulicz. — M. *Bouvier* : Contribution à l'étude des plaies de la moelle épinière.

Jeudi 21 Juillet 1910. — M. *Lévy-Valensi* : Le corps calleux. Etude anatomique, physiologique et clinique. — M. *Sarkis* : De la physionomie de l'œil normal et pathologique. — M. *Lutaud* : Présence simultanée dans le liquide céphalo-rachidien de méningitiques du méningocoque de Weichselbaum et du bacille de Koch. — M. *Dejust* : Le médecin dans le théâtre contemporain. — M. *Girard* : Du traitement de laryngites graves de la rougeole chez l'enfant. — M. *Quénot* : Essai sur les procédés de fabrication et sur les applications thérapeutiques de la bière et des extraits de malt. — M. *Collignon* : Progression ascendante du nombre des avortements et ses causes. — M. *Laffont* : Paludisme congénital et paludisme héréditaire. — M. *Taphanel* : Les cas de fièvre de Malte contractée à Paris et dans la région parisienne. — M. *Aupicon* : Valeur séméiologique de la mélanodermie des muqueuses. — M. *Paynel* : Du syndrome chiasmatique au point de vue oculaire. — M. *Esneuf* : De l'utilité de la recherche des réactions à la tuberculine dans le diagnostic des affections qui peuvent être prises pour des tuberculoses externes. — M. *Lasnier* : Chlorurémie et azotémie. Diagnostic et pronostic de l'azotémie. — M. *Defouloy* : Les vomiques nummulaires simulant la tuberculose pulmonaire. — M. *Monpeurt* : Ulcérations gastriques d'origine cardio rénale chez le vieillard (gastrite ulcéreuse urémique). — M. *Crussaire* : Un médecin au XVII[e] siècle, le D[r] Vallerut. Une malade imaginaire : Mme de Sablé.

Vendredi 22 juillet 1910. — M. *Gautier* : La diphtérie à l'hôpital Trousseau en 1909 (service de M. Netter). — M. *Leporcq* : Le traitement des ulcères de jambe par l'air chaud. — M. *Houy* : Etude sur les chancres mous de la bouche et des lèvres. — M. *Gaulier* : Une variété de cirrhose tuberculeuse ; la cirrhose hypoplasique. — M. *Nespoulous* : La maladie de Fauchard et son traitement par l'acide sulfurique de Nordhausen. — M. *Chamlian* : De la novocaïne au point de vue chimique pharmaco-dynamique et de son emploi en chirurgie. — M. *Jacques* : De la tuberculose du sternum. — M. *Rouvillain* : La néphropexie par fixation anatomique du rein dans la fosse lombaire. — M. *Gagnier* : De l'ostéo-fibrome du maxillaire supérieur.

FER QUEVENNE Approuvé par l'Académie de Médecine.— Fer métallique pur, tres soluble, plus actif, plus économique et mieux toléré que les sels, le seul inaltérable.0,05 de poudre à chaque repas. 14, R. Beaux-Arts, Paris.



VARIÉTÉ

L'éducation sexuelle

M. Mathieu a consacré à l'éducation sexuelle une conférence où nous relevons cette phrase : « au lycée, on manque de femmes capables de diriger l'éducation de l'adolescent » (1). Et plus loin : « l'ignorance ne fait pas l'innocence (2) » Cette double affirmation nous semble exposer les deux faces essentielles du problème. Il faut instruire l'adolescent des données sexuelles ; seulement cet enseignement ne vaut que par l'éducation préalable des sentiments affectifs. Apprenons au jeune homme le respect, voire l'idéalisation de la femme ; cette première assise posée, la connaissance de l'hygiène sexuelle n'offre aucun péril. Le danger n'apparaît qu'à défaut de ces soubassements primordiaux. Cela revient à dire qu'aux parents seuls revient l'initiation. Ils savent ce qu'ils peuvent oser, la tendresse de la mère lui sert de guide ; son intuition ne la trompe pas. Le maître, lui, s'expose à commettre bien des sottises. Les pédagogues du reste, sont unanimes sur ce chapitre. Tout enseignement sexuel collectif est dangereux. Seul l'enseignement individuel offre chance d'efficacité. Or cet enseignement individuel qui réclame de son auteur tant de qualités, de finesse et de perspicacité toujours en éveil, qui saura mieux le répandre que la mère ? C'est donc la mère qu'il convient d'instruire la première, et à son défaut, les parents les plus proches.

Confier à l'instituteur le soin d'un pareil enseignement, est méconnaître la condition indispensable du succès. La thèse rationaliste proteste ; répondrons-nous encore une fois qu'elle repose sur une erreur, puisqu'elle méconnaît le rôle capital des sentiments en matière d'éducation ? Le maître d'école meuble la maison mentale. Il ne la construit pas. Et l'ameublement dont il dispose, s'il

(1) *Médecine et Pédagogie*. Paris, Alcan, 1910, p. 108.
(2) Comtesse ZAMOYSKA : *Instruction sur l'Education*. Préface de S. E. le cardinal PERRAUD, Paris.

est rangé dans des pièces à solives peu sûres, j'entends dans un cerveau à zones affectives non disciplinées risque d'effondrer le plancher tout simplement. Il y a une trentaine d'année les fortes têtes de la politique et du journalisme s'écriaient : celui qui ouvre une école ferme une prison. Pauvres nigauds! Sans attendre les démentis journaliers que leur inflige la réalité, ils auraient pu se dire que l'instruction greffée sur des sensibilités tumultueuses et non corrigées se développe forcément en frondaisons d'appétits et de vices. L'éducation sexuelle dispensée à l'école sur des natures non entraînées au respect de la femme, produira un résultat tout aussi lamentable.

Ce sont là notions psychologiques que nous aurions aimé à voir dégagées avec plus de netteté. Dispersées au cours des rapports qui depuis des années abordent les sujets d'hygiène sexuelle, elles ne se détachent pas avec le relief nécessaire. L'éducation de la sensibilité et du caractère doit précéder l'éducation de la raison. Cette dernière ne laisse pousser que des fruits véreux quand la culture des premiers a été négligée. Tant pis pour notre Société si sa compréenhsion reste fermée à des vérités d'ordre aussi élémentaire. Abandonné à sa mauvaise constitution et à l'intempérie de ses entrailles, Argan n'était menacé que de dyspepsie, d'apepsie et de bradypepsie. Cela guérit. Et puis une ordonnance médicale dans l'état actuel de la science peut parfois être enfreinte sans gros inconvénients par le malade. Mais une société qui exalte la raison au détriment de la sensibilité est bien près de se perdre à jamais. Si les vérités médicales ne sont pas toutes parvenues à leur maturité définitive, les vérités psychologiques et sociales n'ont pas fait grand pas depuis Aristote.

Méconnaître les nécessités que ces dernières imposent, est s'aventurer sur une pente semée de fondrières. Et la descente en est plus périlleuse que n'est grave la féculence des humeurs dont nous menace M. Purgon.

Société de médecine de Paris

Des inhalations d'air mercurisé dans le traitement de la syphilis. (Présentation d'appareil. — M. P. Minière présente un appareil à inhalations d'air mercurisé permettant d'administrer le mercure aux syphilitiques à doses extrêmement précises. L'appareil fonctionne à l'hôpital Ricord dans le service de M. Queyrat, depuis 3 mois, et les résultats obtenus sont particulièrement encourageants. Si la supériorité de cette méthode au point de vue thérapeutique ne peut pas être encore affirmée. il est certain que l'on se met ainsi à l'abri de tous les inconvénients imputables aux méthodes normales.

Pseudo-appendicite, obstruction intestinale par calculs biliaires, lavements électriques. Guérison. — M. E. Lacaille rapporte deux cas d'obstruction intestinale causée par des calculs biliaires. L'un de ces cas avait donné lieu, un mois auparavant, à une erreur de diagnostic en imposant par ses symptômes le diagnostic d'appendicite.

De l'obstruction intestinale et de son traitement par les lavements électriques. Quand doit-on en cesser l'application. — M. E. LACAILLE démontre par 20 observations réunies en 25 ans de pratique qu'on peut n'avoir de résultat qu'au bout de 5, 6, et même 9 lavements donnés (3 par jour) et que, par conséquent, il ne faut pas accepter cette règle « de passer forcément la parole au chirurgien après le troisième lavement sans résultat ». L'auteur dit qu'il faut appeler le chirurgien *dès le début*, parce qu'il doit pouvoir décider à temps du moment opératoire avant que l'état général soit mauvais. Le seul guide pour appliquer plus ou moins longtemps ou cesser l'application des lavements électriques doit être l'examen de l'état du malade et non pas le chiffre fatidique de 3 lavements.

M. LAPOINTE reconnaît que le lavement électrique, même répété, plus de 3 fois peut être recommandable et efficace à la condition de ne l'appliquer qu'aux occlusions à marche lente, *aux ileus par obturation* (destruction stercorale; sténoses du gros intestin, compressions par tumeur pelvienne) mais il est inutile et dangereux dans les occlusions à marche aiguë, aux *ileus par strangulation.* Dans ces formes, la vitalité de l'intestin étranglé est parfois très vite compromise, et l'excitation de la contractilité intestinale est capable de rompre l'intestin et de provoquer la péritonite.

Il faut donc s'appliquer à distinguer ces deux grandes variétés, essayer le lavement électrique dans la première et s'en abstenir dans la seconde.

M. DE KEATING-HART confirme pleinement l'expérience de M. E. Lacaille, il a eu l'occasion d'appliquer autrefois bien souvent des lavements électriques à des cas d'obstruction intestinale avec de très heureux résultats, et dans beaucoup de cas ce n'est qu'après le huitième ou neuvième lavement que l'effet s'est produit.

M. PICHEVIN. — Il y aurait un danger à laisser croire qu'il faille administrer 6, 8 ou 9 lavements électriques en cas d'obstruction avant de passer la main au chirurgien. Il y a obstruction et obstruction : s'il s'agit d'un cas aigu avec phénomènes graves, vomissements fécaloïdes, rapidité du pouls, diminution considérable des urines, si les accidents vont en s'accentuant, on ne doit pas attendre l'administration de 8 ou 9 lavements; il est évident que dans des conditions favorables où l'urgence opératoire n'existe pas, on doit continuer le traitement électrique.

M. CAYLA fait remarquer que le médecin ne peut tirer des renseignements très précis au point de vue thérapeutique, et lorsqu'il se trouve en face d'un cas d'obstruction intestinale grave, il n'a d'autre ressource que de faire appeler simultanément et le chirurgien et l'électrothérapeute.

M. E. LACAILLE répond qu'on ne peut se baser sur la quantité des lavements électriques, mais bien sur l'état

général; il estime avec les auteurs que les lavements électriques peuvent être dangereux dans certains cas.

Fulguration et diathermie (électro-coagulation). — M. de Keating-Hart, d'une étude comparée des effets de la fulguration et de ceux de l'électro-coagulation sur le cancer, conclut que l'électro-coagulation constitue une chirurgie aveugle, insuffisante et dangereuse par l'excitation qu'elle détermine dans les germes profonds. Quant à la fulguration, ses succès seraient dus à une modification du trophisme local, conséquence d'une réaction lointaine de l'étincelle sur la moëlle épinière.

Traitement de l'hémophilie, de l'albuminurie et de la glycosurie par la voie gastrique. — M. André Lombard, reprenant une étude antérieure, faite avec le Dr M. Laffont, pense que l'hémophilie, l'albuminurie et la glycosurie relèvent dans quelques cas d'une origine identique dans une modification de la plasticité du sang; aussi, opposent-ils à ces symptômes une thérapeutique identique : la gélatine absorbée par la voie gastrique.

Sans vouloir en faire le seul traitement de ces symptômes et se dispenser de leur trouver une autre origine, qu'une altération du sang, il a obtenu avec la gélatine des résultats encourageants.

De l'emploi de la thiosinamine dans le traitement de la cataracte sénile. — M. Schoull a traité deux malades atteintes de cataracte par les injections intra-musculaires fessières, à raison de vingt centigrammes de thiosinamine tous les deux jours. Les résultats obtenus étant encourageants, il invite ses collègues à en faire l'essai. — (*22 juin 1910.*)

Société des chirurgiens de Paris

Enorme lipome rétropéritonéal d'origine pararénale. — M. Thévenard présente une pièce et lit un travail sur ce sujet.

Un cas de fibrome utérin avec grossesse ayant nécessité l'intervention pendant la grossesse. — M. Thévenard (lecture).

L'étranglement herniaire chez les nourrissons. — M. Ozenne communique une observation et lit un travail sur ce sujet, basé sur l'étude de plus de 300 cas publiés. Il montre que la rareté de ces cas a été exagérée, que le diagnostic a souvent été erroné, et que si la grande majorité se réduit assez facilement par le taxis, on est parfois obligé d'opérer. Il faut le faire sans hésiter, même chez les nouveau-nés.

M. Verchère rapporte une observation d'étranglement herniaire opéré et guéri chez un prématuré. M. Mayet cite un cas analogue.

Une discussion s'engage sur la gravité de la chloroformisation dans ces cas, et en général chez le nourrisson. MM. Brochin, Verchère, Bonneau, Monnier, Le Bec,

Delaunay, Dupuy, Ozenne croient que le chloroforme donné avec prudence ne présente pas un danger spécial chez le nouveau-né. M. Judet a vu, au contraire, des cas de mort quelques heures après des opérations de bec-de-lièvre chez des nouveau-nés, qu'il croit imputables à l'action du chloroforme.

Soudure osseuse de l'atlas avec la 3e vertèbre cervicale. — M. Verchère présente une pièce qui montre cette lésion.

Tumeur du testicule. — MM. Le Bec et Leuret présentent une pièce qui ressemble à une vaginale épaissie remplie d'une pulpe sanguinolente. Comme il a été impossible de trouver le testicule, ils se demandent s'il ne s'agit pas d'une tumeur du testicule. L'examen histologique sera fait. — (*17 juin.*)

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 6 juillet. — M. *Potiron* : La vision dans l'art de la peinture. — M. *Durand* : Les rats et l'hygiène. — M. *Fichot* : Les gommes syphilitiques du foie chez l'adulte. — M. *Clément* : La température externe et la température interne comparées dans un but de diagnostic. — M. *Le Hir* : Des mariages tardifs au point de vue médical. — Mlle *Celnik* : Sur la varicelle hémorrhagique. — M. *Lerat* : Le traitement des péritonites aiguës généralisées et à abcès multiples d'origine appendiculaire. — M. *Garnier* : Hématocèles suppurées du corps thyroïde. — M. *Grapin* : Accidents péritonéaux aigus au cours des infections gonococciques de la trompe. — M. *Gaujoin* : Sur un procédé de résection de l'articulation sterno-costo-claviculaire pour arthrite tuberculeuse. — M. *Veyrat* : Etude sur l'étiologie, la pathologie et l'anatomie pathologique de la tuberculose du col de l'utérus. — Mme *Dalayrac* : Quelques néphrectomies pour tuberculose rénale.

Jeudi 7 juillet. — M. *Fougault* : Des troubles cardio-vasculaires dans les néphrites aiguës de l'enfance. — M. *Vigneron-d'Heucqueville* : L'acte respiratoire. Essai sur la rééducation respiratoire. — M. *Salles* : Contribution à l'étude des sténoses spasmodiques du pylore. — M. *Abram* : Un essai d'organisation économique de la lutte contre la tuberculose. L'office antituberculeux Jacques Siegfried et Albert Robin à l'hôpital Beaujon. — M. *Babiaud* : Procédé nouveau d'exentération de l'orbite. — M. *Pontico* : Des anomalies d'innervation de la paupière supérieure. — M. *David* : Des conjonctivites pseudo-membraneuses à streptocoques. — M. *Souillard* : Essai sur les luxations sous-conjonctivales du cristallin, leur mécanisme. — M. *Gargam* : Procédé de fixation de la ration alimentaire du nourrisson. — M. *Hosteing* : Les consultations de nourrissons. — M. *Monin* : La dépopulation : ses rapports avec les théories néomalthusiennes et l'avortement criminel. — M. *Willette* : De l'inondation péritonéale dans l'avortement tubaire (sans rupture). — M. *Villatte* : Essai sur les doctrines des sociologues Tarde et Lombroso. — M. *Clunet* : Recherches expérimentales sur les tumeurs malignes. — M. *Le Couedic* : L'heure de l'hémiplégie à début brusque. — M. *Ghys* : Etude de la réaction de Meyer dans la néphrite scarlatineuse.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier* : M. Savidan, médecin de 2e classe de la marine.

MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'argent* : MM. Averous, Lucas, Donnart, médecins de 1re classe du corps de santé de la marine.

NOUVELLES DIVERSES

Service de santé militaire. — Des concours s'ouvriront le 1er décembre 1910, à 9 heures du matin, à l'école d'application du service de santé militaire pour l'admission à cinquante-cinq emplois de médecin aide-major de 2e classe et à un emploi de pharmacien aide-major de 2e classe, élèves à ladite école.

Sont admis à concourir les docteurs en médecine et les pharmaciens de 1re classe ayant eu moins de vingt-huit ans au 1er janvier 1910 et ayant satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée.

Les étudiants en médecine ou en pharmacie qui ne sont pas encore en possession du diplôme de docteur en médecine ou de pharmacien de 1re classe, sont également autorisés à concourir, sous réserve de l'annulation de leur admission s'ils ne sont pas reçus docteurs ou pharmaciens de 1re classe avant le 15 janvier 1911. Les demandes d'admission au concours doivent être adressées au Ministère de la Guerre (7e direction, 1er bureau, avant le 15 novembre 1910.

Hôpital Saint-Joseph de Lyon. — Le jeudi 7 juillet aura lieu, à l'hôpital Saint-Joseph de Lyon, un concours pour la nomination de deux élèves internes nécessaires au service de l'hôpital. Ils seront nommés pour deux ans.

Les candidats devront se faire inscrire au secrétariat de l'hôpital jusqu'au 5 juillet inclus.

Un concours pour la nomination d'élèves externes au service de l'hôpital, et dont le nombre pourra varier de 5 à 7, aura lieu le lundi 11 juillet. Les inscriptions seront reçues 7, rue Parmentier, jusqu'au 9 juillet inclus.

Hôpitaux de Nîmes. — Le lundi 14 novembre 1910, il sera ouvert un concours pour la nomination d'un médecin oculiste adjoint des hôpitaux de Nîmes.

Le siège du concours sera porté à la connaissance des candidats, huit jours seulement avant la date des opérations.

Les candidats doivent satisfaire aux conditions suivantes : 1. Etre Français ou être naturalisés Français. 2. Etre docteurs en médecine d'une Faculté française. 3. Etre agréés par la commission administrative.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE — *Relations entre Paris, Béziers, le Midi de la France et l'Espagne, via Tarascon, Cette.* — Rapide 1re classe L-S. Voiture directe entre Paris et Port-Bou.

Aller. — Départ de Paris : 9 h. 15 matin (1re, 2e cl.); 2 h. 25 soir (1re, 2e cl.); 7 h. 25 soir (1re, 2e, 3e cl.); 9 h. 20 soir (1re cl.)

Retour. — Départ de : Barcelone, 9 h. 40 m. (1re classe); 6 h. 46 soir (1re, 2e et 3e cl.); Cerbère, 2 h. 7 soir (1re, 2e et 3e cl.); 11 h. 9 soir (1re, 2e et 3e cl.).

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

NOUVELLES DIVERSES

Mutation de chaire. — M. le Pr Gilbert est, sur sa demande, nommé professeur de clinique médicale, à partir du 1er novembre prochain.

Vacance de chaire. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 5 juillet 1910, la chaire de thérapeutique de la Faculté de médecine de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de 20 jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Agrégation. — **Médecine générale.** — Leçon orale d'une heure. — *Séance du 5 juillet.* — M. Guillain : « Les purpuras. » — M. Perrin : « Du pronostic des cardiopathies valvulaires. »

Séance du 6 juillet. — M. Minet : « Les hémianopsies. » — M. Rathery : « Etude diagnostique et médico-légale de la paralysie générale au début. » — M. Carles : « Voies de pénétration de la bacillose de Koch dans l'organisme. » — M. Nattan-Larrier : « Les cyto-diagnostics. »

Séance du 7 juillet. — M. Garnier : « De l'immunité. » — M. Léri : « Bacillose de Koch aiguë. »

Séance du 8 juillet. — M. Seuret : « Le délire dans l'alcoolisme chronique. » — M. Euzières : « Les pancréatites. » — M. Arloing : « Pathogénie des accidents urémiques. » — M. L. Bernard : « Les sciatiques. »

Notes obtenues. — MM. Guillain, 19; Perrin, 16; Minet, 18; Rathery, 18,5; Carles, 18; Nattan-Larrier, 18; Lévi, 19; Seuret, 17; Euzières, 19; Arloing, 18; L. Bernard, 19.

Chirurgie générale. — Epreuve clinique. — *Séance du 5 juillet.* — Ont obtenu : MM. Barthélemy, 14; Dambrin, 18 1/2.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont proposés pour les places vacantes d'agrégé pour la section de chirurgie générale :

Faculté de Paris. — MM. Chevassu, Okynczyc, Schwartz,
Faculté de Bordeaux. — M. Rocher.
Faculté de Lille. — M. Vanverts.
Faculté de Lyon. — MM. Leriche, Thévenot, Tavernier,
Faculté de Montpellier. — M. Massabuau.
Faculté de Nancy. — M. Binet.
Faculté de Toulouse. — MM. Dambrin, Martin.

Médecins des hôpitaux. — Composition écrite. — *Séance du 6 juillet.* — Ont obtenu : MM. Laubry, 19; Barthazard, 16; Comte, 17; Villaret, 18.

Séance du 8 juillet. — Ont obtenu : MM. Camus, 18; Crouzon, 17; Sainton, 20.

Chirurgien des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 6 juillet.* — Ont obtenu : MM. Marcille, 17; Desmarets, 18; Lardennois, 19.

Sanatorium de Zuydcoote (Nord). — Une place de médecin en chef est créée au Sanatorium marin de Zuydcoote (Nord), Tout médecin de nationalité française, âgé d'au moins 30 ans, peut être admis à poser sa candidature.

En plus du logement dans un pavillon indépendant, il sera alloué au médecin en chef des appointements de 10.000 francs par an, susceptibles d'augmentation selon les travaux qu'il produira et en tenant compte de la charge qui lui sera imposée par le nombre d'enfants hospitalisés.

Adresser, avant le 1er juillet, les demandes accompagnées de l'exposé des titres à M. Georges Vancauwenberghe, président fondateur du Sanatorium, membre du Conseil supérieur de l'Assistance publique, maire de Saint Pol-sur-Mer (Nord).

Les candidats pourront d'ici le 1er juillet, visiter le Sanatorium de Zuydcoote; la notice donnant tous les détails du fonctionnement de l'Œuvre, avec son organisation nouvelle, sera adressée à ceux qui en feront la demande à M. Vallet, secrétaire-général, à Saint-Pol-sur-Mer (Nord).

Exposition universelle de Bruxelles. — 5e conférence sur les stations thermales et climatiques de France (avec projections).

Le jeudi 21 juillet, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes, M. le docteur Moureu, professeur à l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, membre de l'Académie de médecine, fera une conférence sur « Les récents progrès de l'hydrologie ».

Cession de clientèle médicale. — La Conférence des avocats à la Cour d'appel de Paris, dans sa séance du 28 mai 1910, a discuté la question suivante :

« La cession de clientèle médicale est-elle valable lorsqu'elle est réalisée non par le médecin, mais par ses héritiers ? »

La Conférence a adopté l'affirmative.

Syndicat des médecins d'Armentières. — *Extrait du procès-verbal de la séance du 5 juillet 1910 :*

Le Syndicat des médecins d'Armentières et des environs, se basant sur ce que :

1° Il n'y avait aucune raison valable pour refuser à certains de ses membres l'accès aux fonctions de médecin de l'hôpital;

2° Que l'égalité de tous les docteurs en médecine français devant les droits et les devoirs de la profession doit être absolue;

Proteste énergiquement contre les nouvelles nominations faites par la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance, au détriment des droits acquis par certains de ses membres.

N. D. L. R. — Il s'agit de deux confrères dont le tour était venu d'exercer leurs fonctions de médecin d'hôpital; on a refusé leurs services sous prétexte qu'ils étaient anciens élèves de la Faculté libre de Lille. Nous ne saurions trop protester contre de pareils abus de pouvoirs. Ces confrères ont le diplôme de docteur en médecine française. On n'a nul droit de les éliminer.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

533

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France........................ **12 fr.**
Etranger : Union postale. **15 fr.**
Prix spéciaux pour les Étudiants
France........................ **6 fr.**
Etranger : Union postale.. **10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE. — PÉDIATRIE.



THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Samedi 23 juillet 1910. — M. *Boumeau* : Contribution à l'étude des pleurésies post-pneumoniques à épanchement séro-fibrineux. — M. *Michaut* : Ruptures spontanées des artères. — M. *Leballeux* : Œdème pulmonaire simulant la tuberculose. — Mlle *Raiolisten* : De la rétroversion de l'utérus gravide. — M. *Gabory* : La thérapeutique de la procidence du cordon ; l'opération césarienne est-elle parfois indiquée ? — M. *Deroye* : De la rétroflexion primitive de l'utérus. — M. *Boulard* : L'emploi médical des rayons Rœntgen au domicile des blessés et des malades. Services rendus par les rayons X au point de vue du diagnostic et du traitement. — Mlle *Bouteil* : Etude sur l'anaphylaxie. — M. *Bernot* : Manifestations pleurales droites dans les cardiopathies, le brightisme et l'artério-sclérose (étude clinique et pathogénie). — M. *Colin* : Traitement de la tuberculose par les sels de chaux (méthode de Ferrier). — M. *Durand* : Les procédés d'examens des fonctions du pancréas et en particulier les méthodes de mesure de la sécrétion pancréatique.

NOUVELLES DIVERSES

Agrégation. — Médecine générale. — Leçon d'une heure. — *Séance du 11 juillet.* — M. Mouriquand : « De l'absinthisme. » — M. Savy : « Insuffisance hépatique. » — M. Parisot : « Les céphalées. »

Séance du 12 juillet. — M. Josué : « Les syndromes surrénaux. » — M. Piéry : « L'infantilisme. »

Notes obtenues. — MM. Mouriquand, 19 ; Savy, 16,5 ; Parisot, 16 ; Josué, 18 ; Piéry, 17,5.

Séance du 12 juillet. — M. Cade : « Les chorées chroniques. » M. Petgès : « Les hydrocéphalies. »

Notes obtenues. — MM. Cade, 19 ; Petgès, 18.

Epreuve pratique d'anatomie pathologique. — *Séance du 13 juillet.* — Ont obtenu : MM. Savy, 8,5 ; Arloing, 9 ; Gellé, 9 ; Perrin, 9 ; Petgès, 9 ; Euzières, 9 ; Cade, 9,5 ; Léri, 9,5 ; Carles, 9 ; Gougerot, 9,5 ; Piéry, 8,5 ; Leuret, 8 ; Lereboullet, 8,5 ; Micheleau, 7,5 ; Minet, 8,5 ; Bernard, 10 ; Josué, 7,5 ; Garnier, 8 ; Mouriquand, 9,5 ; Parisot, 8 ; Nattan-Larrier, 9 ; Babonneix, 9 ; Guillain, 10 ; Bonnamour, 9 ; Rathery, 10.

Epreuve clinique. — *Séance du 18 juillet.* — Ont obtenu : MM. Babonneix, 18,5 ; Guillain, 19 ; Perrin, 17 ; Minet, 19 ; Bernard, 19,5 ; Parisot, 17,5 ; Léri, 19.

Séance du 19 juillet. — Ont obtenu : MM. Petgès, 18,5 ; Josué 19 ; Leuret, 18,5.

Anatomie et embryologie. — Le *Journal officiel* publie l'arrêté ministériel suivant :

Sont institués agrégés des facultés de médecine (section d'anatomie et embryologie), les docteurs en médecine dont les noms suivent :

MM. Rouvière, Latarjet, Grégoire, Descomps, Aubaret, Lucien.

Les agrégés institués par le présent arrêté entreront en exercice le 1er novembre 1910, pour une durée de 9 ans.

M. Rouvière, agrégé des facultés de médecine (section d'anatomie et embryologie), est attaché à la Faculté de médecine de Paris.

M. Latarjet, agrégé des Facultés de médecine (section d'anatomie et embryologie), est attaché à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon.

M. Descomps, agrégé des Facultés de médecine (section d'anatomie et embryologie), est attaché à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lille.

M. Aubaret, agrégé des Facultés de médecine (section d'anatomie et embryologie), est attaché à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Bordeaux.

M. Lucien, agrégé des Facultés de médecine (section d'anatomie et embryologie), est attaché à la Faculté de médecine de l'Université de Nancy.

Médecins des hôpitaux. — Consultation écrite. — *Séance du 10 juillet.* — Ont obtenu : MM. Merklen, 18 ; Pagniez, 17 ; Grenet, 18.

Séance du 11 juillet. — Ont obtenu : MM. Weil, 19 ; Ribadeau-Dumas, 18 ; Babonneix, 19.

Séance du 13 juillet. — Ont obtenu : MM. Lontat-Jacob, 18 ; Kahn, 19 ; Bigart, 18.

Leçon clinique. — *Séance du 16 juillet.* — Ont obtenu : MM. Camus, 20 ; Sainton, 20.

Séance du 17 juillet. — Ont obtenu : MM. Kahn, 19 ; Weil, 20.

Chirurgien des hôpitaux. — Epreuve clinique. — *Séance du 8 juillet.* — Ont obtenu : MM. Gasne, 14 ; Okynczyc, 16 ; Mocquot, 17.

Séance du 11 juillet. — Ont obtenu : MM. Kendirdjy, 17 ; Mathieu, 18 ; Descomps, 18.

Séance du 13 juillet. — Ont obtenu : MM. Capette, 17 ; Mercadé, 12 ; Français, 13.

Médecin inspecteur des écoles de la ville de Paris. — Lecture des copies. — *Séance du 1er juillet.* — Ont obtenu : MM. Gaultier (R.), 24; Lamoureux, 24; Michaux, 22; Merklen, 28; Imhoff, 19; Dinet, 23; Mme Leclerc (J.), 22.

Séance du 4 juillet. — Ont obtenu : MM. Mayer, 17; Curie, 23; Coriat, 20; Bernard (G.), 21; Theulet-Lazié, 22; Voisin, 28; Léand, 24; Picard (L.), 23.

Séance du 5 juillet. — Ont obtenu : MM. Grivot (M.), 22; Contet, 28; Gerson, 25; Goiset, 18; Schwanhard, 24; Poisson, 19; Polack, 17; de Sèze, 18.

Séance du 6 juillet. — Ont obtenu : MM. Gesland, 17; Pamart, 20; Barraud, 23; Houzel, 25; Batisse, 22; Sainmont, 24; Amouroux, 21.

Internat. — Le concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine (année 1910-1911) et leur nomination aux places d'élève interne en médecine, vacantes le 15 février 1911, aura lieu le lundi 17 octobre 1910, à midi précis.

Prix Fillieux. — En conformité du legs fait à l'Administration générale de l'Assistance publique par M. Fillieux, un concours doit être ouvert, chaque année, pour l'attribution de deux prix de même valeur, à décerner : l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux, qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur concours sur les *Maladies de l'oreille*. Le montant de chacun de ces prix est fixé chaque année à la fin du concours.

Pour l'année 1910, le concours sera ouvert le jeudi 1er décembre. Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale (service de santé), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, du 3 au 10 octobre inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé avant le lundi 10 octobre, dernier délai. Ce mémoire devra être manuscrit et inédit.

Faculté de médecine de Bordeaux. — La chaire de pathologie et de thérapeutique générales de la Faculté de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

Muséum d'histoire naturelle. — M. Roule, docteur ès sciences, docteur en médecine, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Toulouse, est nommé professeur de zoologie (reptiles, poissons) au Muséum d'histoire naturelle, en remplacement de M. Vaillant, admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite.

Hôpitaux de Nîmes. — Le lundi 14 novembre 1910, il sera ouvert un concours pour la nomination d'un médecin oculiste adjoint des hôpitaux de Nîmes.

Service de santé de la marine. — MM. le médecin en chef de 2e classe Negretti, du port de Toulon, et le médecin de 1re classe Fockenberghe, du port de Rochefort, sont désignés pour continuer leurs services au port de Cherbourg.

Commission de l'hygiène publique. — A la Chambre des députés, la Commission de l'hygiène publique a composé son bureau de la façon suivante :

Président : M. Lachaud.

Vice présidents : MM. Vaillant, Siegfried, J.-L. Breton, Baudet (Louis) (Eure-et-Loir); Pujade.

Secrétaires : MM. Foucher, Bories, Schmitt, Doizy, Guiraud, Coreil.

Voyage d'études médicales aux stations hydro-minérales et climatiques de France. — Le voyages d'études médicales de 1910 — comme les neuf précédents — est placé sous la direction scientifique de M. Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, qui fera sur place des conférences sur la médication hydro-minérale, ses indications et ses applications.

Sont seuls admis à ce voyage : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes des médecins accompagnant leur mari.

Conditions du voyage. — I. — La ville de Lyon est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion à M. Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e), ou à M. Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastia, Paris (8e) : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 300 francs, à M. Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris (8e).

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 15 août 1910, terme de rigueur.

IIe Congrès international des maladies professionnelles. — Le IIe Congrès international des maladies professionnelles se réunira à Bruxelles les 10, 11, 12, 13 et 14 septembre 1910. Le local affecté aux séances sera désigné ultérieurement.

Exposition universelle de Bruxelles. — 6e *Conférence sur les stations thermales et climatiques de France* (avec projections).

Le mercredi 27 juillet, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes, M. le Dr Carron de la Carrière, président de la Société d'Hydrologie médicale de Paris, fera une conférence : « De l'emploi des Eaux minérales françaises dans les maladies des voies respiratoires chez les enfants ».

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Wallet, de Bort (Corrèze); Stavaux, de Salbris (Loir-et-Cher); Taccoen, de Strazeele (Nord).



VARIÉTÉ

L'obéissance

« Allez où vous voudrez, vous ne trouverez de repos que dans une humble soumission à la conduite d'un supérieur ». Cette maxime est d'une âme inquiète, faible de volonté. Tout psychasthénique s'y retrouve dans un des traits dominants de sa nature. Il a besoin d'une autorité qui le raffermisse et le dirige. Et ce guide tutélaire est le médecin.

La première règle de la pratique médicale n'est point de prescrire une drogue, mais de se faire obéir. Le malade doit dépouiller toute irrésolution, et le plus petit détail de l'ordonnance s'inscrira dans son esprit à titre de vérité irréfragable. Une confiance absolue vis-à-vis du guérisseur se pose en condition essentielle de succès. Physique et moral puisent dans cet abandon de soi entre les mains du sauveur des sources d'énergie et de réconfort. L'homme qui obéit ne se ronge pas dans l'inquiétude de pensées vaines. Il sait la direction à suivre : d'où retour au calme et à l'équilibre. Et parce que les fonctions psychiques s'organisent dans la rectitude qui convient, les rouages organiques à leur tour reçoivent de ce changement favorable une impulsion qui les réintègre dans leurs engrenages normaux.

Obéir, c'est sortir de soi. En s'évadant de sa pauvre enveloppe, le malade a déjà chance d'aller mieux. Son attention s'attache à toutes les paroles qui courent chance de le libérer de ses souffrances et de sa peine. Il écoute le médecin, avide de se convaincre. Sa docilité sortira de ses hésitations vaincues. Seulement, celles-ci ne céderont que devant la pression d'arguments où l'affirmation jouera le premier rôle. Quelques déductions logiques seront juxtaposées en manière de soutien. Mais tous les raisonnements du monde ne suffisent pas par eux-mêmes. Les médecins qui prétendent guérir par la persuasion, oublient que la persuasion n'agit qu'insinuée par l'affirmation de curabilité qu'elle sous entend. Aucune raison d'inquiétude ; voilà

le postulat initial. Les éléments d'information qui justifient cette certitude, ne viendront qu'après.

C'est pourquoi tant de médecins échouent dans leur tentative. Les arguments se rangent en vain dans la disposition de leurs valeurs respectives. Ils ne pénètrent pas, pour la raison que fait défaut le ton d'autorité qui les impose. La puissance d'affirmation du guérisseur manque de sincérité et de vigueur. Alors quoi? Le malade demeure engagé dans ses transes, puisque l'ébranlement salutaire que provoque une formule d'assurance prononcée avec force, n'a point trouvé le fil de transmission requis. Faute de cette secousse indispensable, le sujet reste à la merci de ses souffrances ; emporté par elles, il n'a point le courage de remonter le courant, j'entends, de suivre à la lettre les conseils de l'ordonnance. Il exécutera certaines parties du programme, en négligera d'autres. Et parce que sa volonté n'aura pas été soumise à la domination absolue de la vôtre, son obéissance flottera, à demi-consentante, à demi-révoltée, en tout cas tout à fait insuffisante en vue du but curatif à obtenir.

Ne rions pas du *credo quia absurdum*. Il revêt d'une apparence paradoxale, l'énoncé d'une vérité profonde. En médecine le malade doit croire aveuglément. Quand il y parvient, son instinct le guide plus sûrement que les raisonnements les mieux enchaînés. Tout d'abord parce que l'état actuel de la science, dans ses lacunes et ses formules incertaines, ne donne point le droit de rabaisser sous une déclaration d'absurdité la valeur d'une doctrine qu'elle qu'elle soit. Et ensuite parce que tout acte de foi — je ne parle ici que de l'acte de foi médical — a pour effet d'incliner le sujet à l'obéissance, condition de l'amélioration désirée.

L'obéissance, pour produire ses effets utiles, se moque des explications qui en inspirent les motifs. Passive à la fois et voulue, elle établit son drainage salutaire dans le champ de la mentalité raisonnable aussi bien que dans les couches obscures du subconscient La volonté est orientée vers un but commandé; tous les états affectifs vagues, ou nettement dessinés, inquiétudes, phobies, obsessions, aboulies, dépressions, tristesses, déchirent la nuée de leurs angoisses au passage de cette attitude décidée et qui doit sa fermeté à un acte de soumission. Un grand soulagement accompagne cette traversée par un courant d'énergie des couches mentales désorientées, et les malades le sentent tellement qu'ils se jettent d'eux-mêmes dans cette voie de salut que leur ouvre le consentement absolu à une autorité qui les dirige. Au médecin averti d'atteindre au rôle de ce conseiller espéré et réclamé par ces pauvres épaves d'une sensibilité naufragée.

Société des chirurgiens de Paris

De l'étranglement herniaire chez le nourrisson. — M. Bonamy a opéré 8 cas d'étranglement herniaire chez le nourrisson et a sauvé ses petits malades. Il s'élève contre le taxis et opère sans chloroforme, se contentant de faire

une kélotomie sans chercher à obtenir coûte que coûte une cure radicale.

Traitement des rétro-déviations utérines. — M. Reblaud fait une communication sur certains points controversés de la rétro-déviation utérine mobile. Contrairement à l'opinion dont certains gynécologues allemands se sont faits les champions, il cherche à établir que la rétro-déviation utérine est une entité pathologique donnant lieu à certains symptômes déterminés qui disparaissent quand l'utérus est redressé et qu'elle doit être traitée. Il discute ensuite l'emploi des pessaires dans cette affection et termine par le traitement opératoire. Il se prononce pour l'opération Alexander exécutée avec ouverture systématique du cône péritonéal accompagnant le ligament rond, opération qu'il a pratiquée un certain nombre de fois avec des résultats définitifs très satisfaisants.

Pyonéphrose tuberculeuse fermée ayant simulé une hydronéphrose. — M. Genouville présente une pyonéphrose tuberculeuse complètement et précocement fermée qu'il a enlevée, il y a deux jours, chez une malade qui présentait un état général excellent, des urines limpides sans aucun phénomène vésical, et un gros rein droit mobile pour lequel elle avait essayé, sans succès, depuis dix-huit mois de porter une ceinture. L'uretère droit était invisible au cystoscope et le diagnostic d'hyronéphrose avec malformation de l'uretère avait été porté, la tuberculose n'étant pas possible à soupçonner.

Présentations. — M. Monnier présente une jeune fille de 15 ans qui entra dans son service pour une fistule mentonnière symptomatique, d'après l'examen au stylet, d'une carie de la seconde incisive gauche. Dans une première première opération, avec anesthésie cocaïnique, il enleva la dent, réséqua de suite la racine et la réimplanta après curettage du trajet. La dent reprit, bien qu'il fallût, trois semaines après, réséquer le trajet fistuleux et traiter par la teinture d'iode un petit foyer de gingivite. Actuellement, la dent est toujours très solide et le trajet fermé; la greffe dentaire remonte au 20 avril dernier. M. Monnier a opéré et guéri de même une jeune femme en 1884.

M. Loewy a fait en une séance une ovariotomie et une salpingectomie droite, une ligamentopexie rétro-utérine, une appendicectomie et une double périnéorraphie. Suites normales.

M. Paul Delbet présente un calcul de l'uretère qu'il a dû extraire par urétrotomie externe et qui est remarquable par ses dimensions assez grandes, l'âge du malade, 61 ans, et la durée de son séjour dans l'uretère, trois ans environ. — *(24 juin.)*

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 13 juillet 1910. — M. *Tinel* : Radiculites et tabes. — M. *Pinard* : L'immunité dans la syphilis. Superinfection et réinfection syphilitiques. — M. *Chibret* : De l'emploi thérapeu-

tique du chlorure de magnésium administré à faible dose (en particulier dans la constipation et quelques affections qui lui sont consécutives). — M. *Lhuissier* : Contribution à l'étude de la réaction de Porges pour le diagnostic de la syphilis. — Mlle *Drossio* : Considérations sur le drainage après laparotomie en gynécologie. — M. *Froget* : De la fracture de Dupuytren vicieusement consolidée (en valgus) et de son traitement pour la résection tibio-tarsienne orthopédique. — M. *Court* : La fracture de Dupuytren. Ses cals vicieux. Traitement. — M. *Versepuech* : Nouveaux appareils pour le traitement du pied-bot varus équin congénital non invétéré. — M. *Ribereau* : Contribution à l'étude de la fièvre typhoïde à Nantes et dans la région. — M. *Laurent* : Le peroxyde de zinc; ses applications en gynécologie. — M. *Sertlian* : De la physionomie de l'œil normal et pathologique. — M. *Marcou* : Recherches expérimentales sur les conditions physiologiques du travail des mineurs. — M. *Labernardie* : Les exostoses sous-calcanéennes et la talalgie. — M. *Coustère* : Les ureterhydroses. Classification étiologique. — M. *Chamard* : Contribution à l'étude physiologique et clinique de la paroi abdominale pendant l'accouchement et ses suites. — M. *Aubert* : Physionomie normale et pathologique du thymus.

Samedi 16 juillet 1910. — M. *Thibault* : De la démorphinisation brusque. — M. *Berthomier* : Charlatanisme et médecine illégale. — M. *Videau* : Contribution à l'étude de la névrite traumatique dans ses rapports avec les accidents de travail. — M. *Perron* : Des injections d'air intra-pleurales dans le traitement des pleurésies. — M. *Léger* : Sur le pronostic de la coqueluche. — M. *Libin* : Les fièvres continues tuberculeuses chez l'enfant. — M. *Surum* : Etude statistique sur le fonctionnement de la maternité de l'hôpital Lariboisière (année 1909). — M. *Chapu* : De la descendance des basedowiens. — M. *Adoul* : Les syndromes oculo-sympathiques. Types cliniques. — M. *Potron* : De l'incision suivie de suture dans le traitement des abcès froids tuberculeux. — M. *Eliot* : Etiologie. Pathogénie. Traitement de l'anurie au cours de la lithiase, et des tumeurs et néoplasmes pelviens. — M. *Descomps* : Sur un nouveau procédé de dosage de l'urotiline et de la stéréolitine. — M. *Quenot* : Essais sur les procédés de fabrication et sur les applications thérapeutiques de la bière et des extraits de malt. — M. *Brustel* : Immigration de soies dans la vessie. — M. *Turettes Laventures* : Contribution à l'étude du traitement des tuberculoses externes suppurées. (Ponctions, injections.)

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier*: MM. Springer, Béhal, à Paris; Beluzou, à Lamalou.

Mérite agricole. — *Chevalier* : MM. Fouriaux, à Sainte-Foy de Longas (Dordogne); Natanson, Odinet, à Paris.

Officier de l'Instruction publique. — MM. Calmels, Schmitt, Salamo, à Paris; Crespin, au Havre; Trifaud, médecin inspecteur à Marseille; Toussaint, à Albert (Somme); Tanchon, à Valenciennes.

Officier d'Académie. — MM. Boursiac, Lecomte, Lecussac, Mirande, Papegaey Suzor, à Paris; Athon, à Nice; Audion, à Berck-sur-Plage (Pas-de-Calais); Bazalgette, à Levallois-Perret (Seine); Beun, à Armentières (Nord); Braün, médecin-major de 1re classe; Gay-Bonnet, à Lyon; Le Guelinet de Lignerolles, à Nancy; Nandrot, à Montargis; Ouvry, à Lisieux; Réjou, à Bordeaux; Thiroux-Duplessis, à Brives,

NOUVELLES DIVERSES

Hôpital Laënnec (*Cours de vacances*). — Service d'ophtalmologie du Dr Rochon-Duvigneaud. — Le Dr Caillaud, assistant du service, commencera le 2 août à 9 heures du matin, une série de dix leçons destinées aux étudiants et médecins généraux avec examens des malades.

Programme du cours. — Eclairage latéral, pupilles, acuité visuelle, accommodation, périmétrie, diplopies, simulation, pathologie des sourcils, paupières, conjonctive, cornée, sclérotiques, iris, cristallin, glaucomes, exophtalmie, voies lacrymales, accidents du travail.

Le prix en est fixé à 20 francs.

Le nombre de places étant limité, prière de s'inscrire dès maintenant dans la matinée auprès du Dr Caillaud, à l'hôpital Laennec, 42, rue de Sèvres.

Hôpital de la Charité. — M. Mauclaire, agrégé, commencera le mardi 12 juillet une série de 10 leçons sur des sujets d'actualité chirurgicale, et les continuera les mardis, jeudis et samedis suivants, à 9 h. 1/2, amphithéâtre Boyer.

Opérations tous les jours à 10 h. 1/2. Consultations pour les maladies des os et des articulations, les samedis et vendredis, salle Boyer, Consultation de gynécologie les mercredis et samedis, salle J.-L. Petit.

Association d'Enseignement médical professionnel. — **Cours de Vacances.** — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de révision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 19 septembre 1910 au samedi 1er octobre, avec le programme suivant :

Dr Audistère : Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

Dr Barbarin ou Dr Judet : Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique (appareils, gymnastique).

Dr Dubrisay : Présentations et positions. Hémorragies. Infection, Opérations et manœuvres obstétricales.

Dr Caboche ou Dr Menier : Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

Dr Leredde ou Dr Sabatié : Méthodes générales, clinique et physique, de traitement des dermatoses et de la syphilis.

Dr de Font-Réaulx : Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

Dr Pasteau ou Dr Lavenant : Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affection du rein. Les différents cathétérismes.

Dr Roy : Anatomie et pathologie dentaire.

Dr d'Herbécourt : Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

Dr Cazin ou Dr Dupuy de Frenelle : Chirurgie générale. Fractures, autoplasties, hernies, appendicite, etc.

Dr Delherm : Electrothérapie, radiothérapie, thermothérapie.

Dr Agasse-Lafont : Maladies de l'appareil digestif, du foie et de la rate.

Les cours qui ont deux titulaires seront faits en général par l'un d'eux seulement.

S'inscrire : 1° Par correspondance, auprès de M. Mouly, rue Serpente, 28 (Sociétés Savantes) ; 2° le lundi 19 septembre, de 11 heures à midi, aux Sociétés Savantes, où seront distribuées les cartes d'admission au cours.

Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 19 septembre, aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 1er octobre.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mouly, 28, rue Serpente. Envoi du programme détaillé sur demande.

Congrès international contre la tuberculose. — Un Congrès international contre la tuberculose, faisant suite au Congrès de Paris de 1905 et au Congrès de Washington de 1908, doit se tenir à Rome dans le courant et à une date non encore définitivement arrêtée, de l'année 1911.

IIIe Congrès international d'Hygiène scolaire. — Le IIIe Congrès international d'Hygiène scolaire se réunira à Paris, du 2 au 7 août prochain, au grand Palais des Champs-Elysées. Il sera accompagné d'une exposition internationale de tout ce qui concerne l'hygiène de l'Ecole et de l'Ecolier, qui durera un mois. La séance d'ouverture qui aura lieu le mardi 2 août, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sera présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique. Tous les pays civilisés y seront officiellement représentés.

De nombreuses excursions sont organisées. Toutes les Compagnies de chemins de fer accordent aux membres du Congrès une réduction de 50 0/0.

Les médecins, les professeurs, les instituteurs, les pères de famille et en général tous ceux qui s'intéressent à l'avenir des enfants, peuvent adhérer au Congrès.

Pour obtenir les renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat général, 10, boulevard Magenta, Paris (Xe).

Pour le Comité :

Le Président, Dr Alb. Mathieu, médecin des hôpitaux, Président de la Ligue d'Hygiène scolaire. — *Le Secrétaire général*, Dr L. Dufestel, médecin inspecteur des Ecoles.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — *Billets d'aller et retour de vacances* à prix réduits, 1re, 2e et 3e classes, pour familles d'au moins trois personnes. — Emission du 15 juin au 15 septembre. Validité jusqu'au 5 novembre 1910.

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire. Demandez les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — *Relations entre Paris, Béziers, le Midi de la France et l'Espagne, via Tarascon, Cette.* — Rapide 1re classe L-S. Voiture directe entre Paris et Port-Bou.

Aller. — Départ de Paris : 9 h. 15 matin (1re, 2e cl.); 2 h. 25 soir (1re, 2e cl.); 7 h. 25 soir (1re, 2e, 3e cl.); 9 h. 20 soir (1re cl.)

Retour. — Départ de : Barcelona, 9 h. 40 m. (1re classe); 6 h. 46 soir (1re, 2e et 3e cl.); Cerbère, 2 h. 7 soir (1re, 2e et 3e cl.); 11 h. 9 soir (1re, 2e et 3e cl.).

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

POUDRE KUTNOW

(KUTNOW'S POWDER)

Poudre Effervescente perfectionnée de Carlsbad

LAXATIVE, PURGATIVE ET RAFRAICHISSANTE

La Poudre Effervescente de Carlsbad de Kutnow constitue un des plus grands progrès de la thérapeutique moderne, en ce sens qu'elle met à la disposition des Médecins un sel effervescent qui remplace avantageusement la cure minérale de Carlsbad.

La Poudre Kutnow constitue un **laxatif universel** qui trouve son application dans les affections suivantes :

Maladies de l'estomac et du foie; Goutte; Rhumatisme et Arthrite Rhumatismale; Maladies de la peau, des reins et de la vessie; Hémorrhoïdes; enfin dans toutes les formes de la **Constipation** et dans toutes les affections dues à la présence de **l'acide urique;** dans la **Grossesse,** etc.

OPINIONS DE SAVANTS MÉDECINS

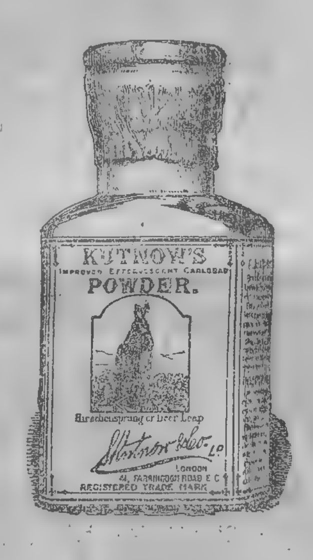
Le Professeur LAWSON TAIT recommande hautement la **Poudre Kutnow.**

Le Docteur Sir MOREL MACKENZIE, médecin consultant de la Famille Royale d'Angleterre, a dit : « J'ai essayé cette **Poudre** et en ai constaté l'efficacité ».

EXTRAITS DE LA PRESSE MÉDICALE

Le *British Medical Journal :*

« MM. KUTNOW ET Cᵒ ont préparé une **Poudre effervescente de Carlsbad perfectionnée** qui est de beaucoup plus agréable que la poudre ordinaire de Carlsbad, obtenue par évaporation des eaux de la source; elle possède exactement les mêmes principes thérapeutiques, sans avoir la saveur nauséabonde et le goût amer, si désagréable, du sulfate de soude. Elle est agréable, effervescente et constitue un stimulant efficace et énergique. »



Le *Lancet*, de Londres :

« Les vertus thérapeutiques des eaux bien connues de Carlsbad sont dues à la présence de sels minéraux dont l'analyse a fait connaître la composition en sulfates de soude et de potasse, en même temps que des parcelles de carbonate de chaux et des traces de lithium et de strontium. Ces eaux sont universellement réputées pour leur efficacité contre les Rhumatismes, la Goutte et les Affections du rein. **La Poudre Kutnow** contient, en mélange avec d'autres substances, le principe actif de la source directement extrait de l'eau minérale. Notre analyse a confirmé la présence des principales bases énumérées plus haut. La Poudre est parfaitement pure et blanche, et évidemment préparée avec des soins scrupuleux ; en même temps la saveur de la solution effervescente n'est nullement désagréable. »

Se trouve dans toutes les bonnes pharmacies

ÉCHANTILLONS envoyés gratis AUX MÉDECINS

Veuillez remplir CE COUPON

et l'adresser à MM. S. KUTNOW & Cᵒ Ltd., 41, Farringdon Road, LONDRES, E. C.

Docteur ....

Adresse ....

J. P.

ÉCHANTILLONS envoyés gratis AUX MÉDECINS

Seuls Propriétaires: S. KUTNOW & Cᵒ Ltd, 41, Farringdon Road, LONDRES, E. C. (Angleterre)

Dépositaires-propriétaires aux États-Unis : KUTNOW BROTHERS Ltd., 853, Broadway, New York City

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
3, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France .... **12** fr.
Etranger : Union postale. **15** fr.

Prix spéciaux pour les Étudiants
France .... 6 fr.
Etranger : Union postale .. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.

NOUVELLES DIVERSES

Agrégation. — Médecine générale. — Épreuve clinique. — *Séance du 19 juillet.* — Ont obtenu : MM. Savy, 19; Cade, 19,5; Gougerot, 18,5.

Séance du 20 juillet. — Ont obtenu : MM. Carles, 17; Rathery, 19; Mouriquand, 19.

Séance du 20 juillet. — Ont obtenu : MM. Arloing, 19; Euzière, 19; Garnier, 18,5.

Séance du 21 juillet. — Ont obtenu : MM. Nattan-Larrier, 19; Piéry, 19; Lereboullet, 19,5.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, sont nommés agrégés :

Faculté de médecine de Paris. — MM. Guillain, L. Bernard, Léri, Gougerot, Rathery.

Faculté de médecine de Bordeaux. — MM. Petgès, Carles.

Faculté de médecine de Lille. — M. Minet.

Faculté de médecine de Lyon. — MM. Cade, Mouriquand, Arloing.

Faculté de médecine de Montpellier. — M. Euzière.

Faculté de médecine de Nancy. — M. Perrin.

Anatomie et embryologie. — Par arrêté du vice-recteur de l'Académie de Paris, en date du 13 juillet 1910, M. Grégoire (Raymond-Hippolyte-Auguste), agrégé des Facultés de médecine (section d'anatomie et embryologie), est attaché à la Faculté de médecine de l'Université de Paris (fondation de l'Université), pour une période de 9 ans, à dater du 1er novembre 1910.

Pharmacie. — Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts en date du 21 juillet 1910, M. Bretin, agrégé des Facultés de médecine (section de pharmacie), est attaché à la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Lyon.

Médecins des hôpitaux. — Leçon clinique. — *Séance du 20 juillet.* — Ont obtenu : MM. Babonneix, 19; Laubry, 19.

A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, MM. Sainton et F. Weil sont nommés médecins des hôpitaux.

Chirurgien des hôpitaux. — Épreuve clinique. — *Séance du 18 juillet.* — Ont obtenu : MM. Cauchoix, 19; Hallopeau, 15; Gernez, 18; Bréchot, 20; Martin, 19.

Consultation écrite. — *Séance du 20 juillet.* — Ont obtenu : MM. Desmarets, 17; Lardennois, 19; Capette, 15; Kendirdjy, 18; Ockinzyc, 16.

Séance du 22 juillet. — Ont obtenu : MM. Cauchoix, 17; Mocquot, 17; Grégoire, 17; Mathieu, 18; Martin, 16.

Séance du 25 juillet. — Ont obtenu : MM. Gernez, 17; Hallopeau, 15; Bréchot, 19; Marcille, 19; Descomps, 20.

Admissibilité. — Sont admissibles : MM. Descomps, 67 points; Lardennois, 66; Kendirdjy, Gernez, 64 points; Cauchoix, Mathieu, Bréchot, 63 points; Mocquot, 62 points.

XIe Congrès français de médecine. — Le XIe Congrès français de médecine se tiendra à Paris, les jeudi 13, vendredi 14 et samedi 15 octobre 1910, sous la présidence de M. le Pr Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris.

Trois questions, désignées par le précédent Congrès, seront l'objet de rapports : 1° Des bradycardies, par MM. Vaquez et Esmein (de Paris); Gallavardin (de Lyon); 2° traitement des épilepsies symptomatiques, par MM. Souques (de Paris); Bosc (de Montpellier); Vires (de Montpellier); 3° rapports du foie et de la rate en pathologie, par MM. Gilbert et Lereboullet (de Paris); Roch (de Genève).

Quatre questions seront mises à l'ordre du jour pour les discussions du Congrès : 1° Les accidents de la sérothérapie; 2° les méningites cérébro spinales aiguës; 3° la tuberculinothérapie; 4° les affections du pancréas.

Indépendamment de la discussion des rapports et des questions à l'ordre du jour, le bureau du Congrès admettra toute communication sur un sujet médical.

Les congressistes qui désireront bénéficier des avantages accordés par les Compagnies de chemins de fer, devront s'adresser avant le 25 septembre, dernier délai, à M. Laignel-Lavastine, secrétaire général adjoint du Congrès.

Adresser les adhésions accompagnées des cotisations à M. Masson, éditeur, 120, boulevard Saint-Germain, Paris.

Adresser toutes communications scientifiques ou administratives à M. Marcel Labbé, secrétaire général du Congrès, 9, rue de Prony, Paris, ou à M. Laignel-Lavastine, secrétaire général adjoint, 45, rue de Rome, Paris.

Association française d'urologie. — La quatorzième session de l'*Association française d'urologie* se tiendra à Paris, à la Faculté de Médecine, du 6 au 8 octobre 1910, sous la présidence de M. le P[r] Guyon.

La question mise à l'ordre du jour est la suivante :

« Des rétrécissements de l'urèthre en dehors de la blennorragie et du traumatisme ».

Rapporteur : M. Minet (de Paris).

Les membres de l'Association qui auraient une communication à faire, soit sur cette question, soit sur un autre sujet, sont priés d'en informer le secrétaire général : M. E. Desnos, 59, rue La Boëtie, Paris (8[e]).

Association française de Pédiatrie. — La première réunion de l'Association aura lieu à Paris, au petit amphithéâtre de la Faculté de médecine, les vendredi 29 et samedi 30 juillet 1910.

Ordre du jour : Vendredi 29 juillet. Matin 9 heures. Séance administrative : 1° Admission des candidats ; 2° désignation du lieu et de la date de la prochaine réunion ; 3° désignation des deux membres provinciaux du Conseil d'administration.

A 9 h. 1/2. Discussion du premier rapport sur le thymus.

Rapporteurs : MM. Weil, Marfan, Veau.

Soir, à 3 heures. Séance administrative : 1° Désignation de rapports et des rapporteurs pour la prochaine réunion ; 2° modifications et approbation des statuts ; en particulier, question des cotisations et des communications.

A 4 heures. Suite de la discussion des rapports sur le thymus. Communications.

Samedi 30 juillet. Matin, 9 heures. Discussion du deuxième rapport sur les méningites cérébro-spinales.

Rapporteurs : MM. Richardière et J. Lemaire, Moussous et Rocaz, Netter.

Soir, 3 heures. Suite de la discussion. Communications diverses.

NOTA. — Les membres de l'Association qui n'ont pas payé leur cotisation pourront retirer un exemplaire des rapports chez M. Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, contre le versement de celle-ci.

XVI[e] Congrès international de médecine. — Le Comité exécutif du XVI[e] Congrès international de médecine, qui a siégé à Budapest du 29 août au 4 septembre 1909, vient de tenir sa séance finale.

Sur l'excédent qui a résulté entre les recettes et les dépenses du Congrès, le Comité exécutif a prélevé une somme de 20.000 couronnes pour la création d'un prix qui portera le nom de « Prix de Budapest ». Le capital en sera géré par la Faculté de médecine de l'Université de Budapest ; le prix sera décerné pour la première fois au XVII[e] Congrès international de médecine, Londres, 1913.

Hôpitaux d'Amiens. — M. Chazarin est nommé chirurgien des hôpitaux d'Amiens.

Guerre. — *Corps de santé militaire* : Par décret du 24 juin 1910 sont promus et par décision ministérielle du même jour, ont reçu les affectations suivantes :

Au grade de médecin inspecteur : MM. les médecins principaux de 1[re] classe Mignon, sous-directeur de l'école d'application du service de santé militaire, médecin chef de l'hôpit. milit. d'instruction du Val-de-Grâce ; Pauzat, directeur du service de santé du 18[e] corps d'armée.

Au grade de médecin principal de 1[re] classe : MM. les médecins principaux de 2[e] classe Follenfant, maintenu médecin chef de l'hôpit. milit. de Bourges ; Vilmain, médecin chef de l'hosp. mixte de Tours.

Au grade de médecin principal de 2[e] classe : MM. les médecins-majors de 1[re] classe Rémy, maintenu aux salles milit. de l'hosp. mixte de Vannes ; Weiss, médecin chef de l'hôpit. milit. de Sedan ; Salebert, maintenu provisoirement à l'hôpit. milit. de Rennes ; Simonin, professeur à l'école d'application du service de santé milit. ; Ruotte, maintenu provisoirement à la direction du service de santé au ministère de la guerre.

Au grade de médecin-major de 1[re] classe : MM. les médecins-majors de 2[e] classe Le Roux, maintenu au 150[e] d'inf. ; Faure, au 146[e] d'inf. ; Pourrat, au 36[e] d'art. de campagne ; Paris, au 4[e] d'inf. ; Bailly, au 28[e] d'art. de campagne ; Drouineau, au 3[e] zouaves ; Jaulmes passe au 29[e] d'art. de campagne ; Lafeuille, maintenu aux hôpit. milit. de la division d'Oran ; Azaïs passe au 135[e] d'inf. ; Sallet, maintenu au cabinet du sous-secrétaire d'Etat de la guerre.

Au grade de médecin-major de 2[e] classe : MM. les médecins aides-majors de 1[re] classe Capon, maintenu au 76[e] d'inf. ; Lecercle, au 73[e] d'inf. ; Dircks Dilly, au 138[e] d'inf. ; Barège, aux hôp. de la division d'Alger ; Guth passe au 80[e] d'inf. ; Verdeau, maintenu aux hôpit. de la division d'Oran ; Heuls, au 119[e] d'inf. ; Autour, aux hôpit. de la division d'Oran ; Barbet, au 18[e] d'art. de campagne ; Ducourthial passe au 83[e] d'inf. ; Martin, à la direction du service de santé du 10[e] corps d'armée ; Guillon, maintenu au 133[e] d'inf. ; Marchetti, au 157[e] d'inf. ; Billet, au 12[e] d'art. de campagne ; Gaisset, au 143[e] d'inf. ; Taillade, au 163[e] d'inf. ; Millet, maintenu au 5[e] bat. d'inf. légère d'Afrique ; Seigneurin, au 108[e] d'inf.

De l'emploi du GONOSAN dans la cystite et la blennorrhagie

Par le D[r] Henry-Irving Berger, d'Indianopolis
(*Medical Press*, 18 mai 1910)

En présence des bons résultats obtenus par beaucoup d'auteurs dans le traitement de la blennorrhagie et de ses complications par le Gonosan, M. H.-I. Berger a tenu à vérifier ces résultats par une assez longue série d'expériences, et les nombreuses observations de malades les ont entièrement confirmés. Voici ses conclusions basées sur lesdites observations :

Le Gonosan diminue la sécrétion purulente, entrave le développement du gonocoque et fait disparaître la cuisson et la brûlure uréthrales, ainsi que les érections douloureuses. Comme il peut être ingéré pendant longtemps sans inconvénient pour les reins et l'estomac, il doit donc être considéré comme un excellent remède de la blennorrhagie et des maladies de l'appareil génito-urinaire.



Medecine.— Fer métallique pur, très soluble, plus actif, plus économique et mieux toléré que les sels, le seul inaltérable. 0,05 de poudre à chaque repas. 14, R. Beaux-Arts, Paris.

DIGITALINE d'HOMOLLE et QUEVENNE

Auteurs de la découverte approuvée p^r Acad. de Médecine

SOLUTION de digit. cristallisée à $\frac{1}{1000}$: 5 à 50 gouttes
GRANULES de digitaline Homolle (1 à 2 par jour).

AVIS · Les GRANULES de DIGITALINE d'HOMOLLE et QUEVENNE présentent sur les autres marques l'avantage de contenir la Digitaline cristallisée titrée unie aux autres principes actifs de la Digitale. — 14, Rue des Beaux-Arts, PARIS.

FER QUEVENNE Approuvé par l'Académie de Medecine.— Fer métallique pur, très soluble, plus actif, plus économique et mieux toléré que les sels, le seul inaltérable. 0,05 de poudre à chaque repas. 14, R. Beaux-Arts, Paris.

PLUME DE POCHE MOORE

MM. les Praticiens
Demandez le Catalogue :
MOORE'S FRENCH AGENCY, 9, Boulevard Poissonnière, Paris.
La seule vraiment INVERSABLE dans le GOUSSET, même la POINTE en bas.

ASARCOS

BAUME ANALGÉSIQUE
EXEMPT DE CORPS GRAS
A base de SALICYLATE MÉTHYLE, MENTHOL, CAMPHRE, TÉRÉBENTHINE
E. STORACE & J. BOUGE Pharmaciens à GRASSE
ET DANS TOUTES LES PHARMACIES
La Boîte 1.80 — Franco par Poste 2 fr.
SPÉCIMENS GRATIS AUX DOCTEURS

AFFECTIONS CARDIAQUES

CONVALLARIA MAIALIS

LANGLEBERT

SIROP : à 3 cuillerées à soupe par jour.
PILULES : 6 par jour.
GRANULES de CONVALLAMARINE : 4 par jour.

SOCIÉTÉ DES PRODUITS

"STEM"



"STEM" PUR JUS DE RAISINS FRAIS Stérilisé
"IODOSTEM" SIROP IODOTANNIQUE à base de PUR JUS DE RAISINS FRAIS "STEM"
"PURGISTEM" LAXATIF NATUREL PHOSPHATÉ à base de PUR JUS DE RAISINS FRAIS "STEM"

Sans Alcool — Marques déposées

LYON. J. PITIOT, Pharmacien, Rue Confort, 19
DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES

KÉFIR CARRION

Dyspepsies, Tuberculose

0'35 c. la bouteille de 250 gr. livrée à domicile.

KÉFIROGÈNE CARRION

Pour préparer soi-même le **KÉFIR**
2 fr. les 10 doses.

54, Faubourg Saint-Honoré, PARIS.
TÉLÉPHONE 436-64.

Antiseptique-Cicatrisant *Ozone naissant*
NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise **Brûlures**
en quelques jours ; supprime douleur en quelques secondes. (Panser au NÉOL à 1 p. 5.)

Cicatrise **Ulcérations** cutanées et muqueuses
(Escarres, Anthrax, Plaies phagédéniques, Chancres mous)
(Toucher au NÉOL pur : panser à 1 p. 5.)

Guérit **Angines**
en 24-36 heures ; supprime immédiatement dysphagie. (Toucher au NÉOL pur : gargarisme à 1 p. 10.)

Employé journellement dans les Hôpitaux de Paris

Le Directeur du Laboratoire du **NÉOL**, 9, rue Dupuytren, Paris, sollicite du Corps médical l'essai loyal du **NÉOL**. Il adresse échantillons gratuits.

Maladies du Cœur et des Vaisseaux

PANDIGITALE HOUDAS

15 gouttes de Pandigitale correspondent environ à 0 gr. 10 de Poudre de feuille sèche de Digitale.
50 gouttes contiennent 1 milligramme de glucosides totaux.

LANCELOT & Cie, 26 et 28, Rue Saint-Claude, Paris.

ANÉMIE LYMPHATISME DERMATOSES MALADIES des ENFANTS	ARSENIC NATUREL ASSIMILABLE	DIABÈTE PALUDISME VOIES RESPIRATOIRES CONVALESCENCES

LA BOURBOULE

SOURCES CHOUSSY ET PERRIÈRE

Eau minérale, la plus arsenicale connue (0.028 d'arseniate par litre). — bicarbonatée — chlorurée sodique.
Eau reconstituante par excellence

SAISON : 25 Mai - 1er Octobre. Trois établissements complets. CURE D'AIR (852m) — CURE THERMALE.	TRAITEMENT A DOMICILE RECOMMANDÉ *En Vente chez tous les Pharmaciens.*

EAU MINÉRALE NATURELLE

MONTROND GEYSER N° 4

Déclarée d'utilité publique par décret du 10 août 1886

BICARBONATÉE SODIQUE — BROMO-IODURÉE
ACIDE CARBONIQUE 3,180 par litre — IODE A L'ÉTAT NATIF
Dyspepsie. Gastralgie. Foie. Artério-Sclérose.
Hypertension artérielle. Syphilis.
ÉTABLISSEMENT THERMAL : Du 15 Mai au 15 Octobre
Echantillon sur demande. — S'adresser à M. Blanc, directeur à Montrond (Loire)


Lactéol du Dr BOUCARD
Entérites
Lactéol
du Dr BOUCARD



VARIÉTÉ

La renaissance de la Magie

La renaissance de la Magie est le terme dont se sert M. Gustave Le Bon pour qualifier la vogue actuelle qui s'attache à la culture des sciences occultes. « Réelles ou chimériques, nous dit ce philosophe, les croyances resteront toujours génératrices des longs espoirs. L'homme peut affronter bien des dangers, tolérer bien des maux, mais il ne saurait supporter de vivre sans espérance. » De ce besoin sont nées les croyances religieuses et leur déviation constante à travers les âges, l'occultisme. Cette constatation rappelle un souvenir historique. Les tables tournantes étaient en honneur dans les premiers siècles de notre ère, il n'a rien moins fallu que l'autorité de l'Eglise pour faire rejeter ces pratiques comme coupables et inspirées par le démon, quand elles n'étaient pas l'œuvre de mystifications évidentes. « Les magiciens, écrit Tertullien (IIe siècle) font paraître des fantômes, évoquent les âmes des morts, font *rendre des oracles à des tables.* » Au IVe siècle, une conjuration fut fomentée contre l'empereur Valens. Les coupables, désirant connaître le nom du successeur du prince, puisèrent leurs renseignements dans les déclarations d'une table tournante. Ammien Marcellin nous transmet l'aveu d'un conjuré qui, ayant subi la question, fournit des détails circonstanciés sur la pratique de l'opération (1). « Magnifiques juges, déclare-t-il, nous avons construit, à l'instar du trépied de Delphes, avec des baguettes de laurier, sous les auspices de l'enfer, cette malheureuse table que vous voyez, et après l'avoir soumise, dans toutes les règles, à l'action des formules mystérieuses et des conjurations avec tous les accompagnements pendant de longues heures, nous sommes parvenus enfin à la mettre en mouvement. »

(1) G. LE BON : La Renaissance de la Magie (*Revue Scientifique*, 2 avril 1910).

(1) TH. DE CAUZOUS : *La Magie et la sorcellerie en France.* Dorbon aîné. Paris, 1910, p. 30.

Ne cherchons pas si cette pratique des tables tournantes ne fut pas un simple legs du paganisme expirant au christianisme victorieux. Un intérêt plus présent nous pousse à comprendre les causes du crédit qui, à travers les siècles, s'est attaché à des démonstrations de cet ordre. Si celles-ci reposent sur certaines réalités — phénomènes moteurs et lumineux — dont l'interprétation demeure incertaine — c'est là un point de vue que nous avons abordé il y a quelques années, et où nous ne nous arrèterons pas. Seulement, dans tous ces phénomènes d'évocation des esprits et de tables tournantes, il y a la manifestation d'un besoin qui se fait jour chez un grand nombre d'individus : la croyance à des puissances invisibles qui nous enveloppent et nous dominent.

Le grand physicien allemand, Fechner (1), constate que tous les éléments possèdent en propre certains êtres vivants qui en sont comme les citoyens particuliers. Pourquoi l'océan céleste ne renfermerait-il pas les siens : « habitants d'autant plus élevés qu'ils font partie d'un élément plus élevé; êtres qui n'ont pas besoin de nageoires pour nager, ni d'ailes pour voler; qui se meuvent par l'effet d'une force à demi spirituelle, dans cette mer à demi spirituelle qu'ils occupent, se plaisant à échanger entre eux l'action de la lumière, obéissant à la moindre impulsion produite par leur attraction réciproque et recélant chacun d'inépuisables richesses intimes ». Ces êtres spirituels qui se meuvent à travers le ciel sont, pour Fechner, les corps célestes eux-mêmes qui jouiraient chacun d'une conscience spéciale. La terre, c'est elle notre ange gardien.

(1) William James : *Philosophie de l'Expérience*. Paris, E. Flammarion, 1910, p. 155.

Ce besoin de croire à des réalités invisibles, tutélaires, divines, signifie au point de vue psychologique, désirs et espoirs fixés dans le domaine profond de l'inconscient. Nombre de nos contemporains croient utile de rire de ce qu'ils appellent des aberrations. La manifestation de pareils sentiments, toujours les mêmes à travers les âges, nous paraît plutôt fournir un argument en faveur d'une thèse soutenue avec talent : la loi de constance intellectuelle chez l'homme. La vérité de cette loi a été démontrée par M. Remy de Gourmont. Seulement, tandis que son auteur n'envisage, dans le champ de l'intelligence, que les provinces très limitées de la raison, nous y adjoindrons les territoires bien plus étendus des régions subconscientes où s'élaborent l'instinct et les états affectifs. Loi de constance intellectuelle et loi de constance affective, les deux se tiennent et ne peuvent être séparées. Elles nous expliquent la vogue des tables tournantes chez les uns, la permanence des croyances dogmatiques chez les autres. Pourquoi les uns sont spirites et les autres tout simplement religieux, le motif de cette différence réside peut-être dans les tendances particulières à chacun : les uns révoltés, indépendants de cœur et curieux quand même de l'invisible, les autres plus sévères pour eux-mêmes, soumis aux disciplines morales, mais tous se rapprochant par la hantise qui les attire vers les problèmes de l'au-delà.

Une bande de dégénérés clameront certains psychiatres. Pardon! ceux que vous traitez de la sorte peuvent vous renvoyer la balle. Leur inconscient est plus vibrant, plus riche en sentiments affectifs que le vôtre, voilà tout; de ce que des émotions qui dilatent leur âme vous semblent étrangères, ils peuvent tout aussi bien conclure à une sorte d'infirmité de votre part qui vous condamne à une infériorité manifeste. En France, on rabaisse les esprits religieux. Les Anglo-Saxons appellent volontiers imbéciles ceux qui ne le sont pas. Sur un pareil terrain, les discussions s'éternisent sans résultat.

ACTUALITÉ

Les médailles des médecins vaccinateurs

On n'avait pas encore vu la chose : une médaille de médecin vaccinateur devenant synonyme de déférence humble et de soumission aux politiciens du jour. Le Comité de l'Académie de Médecine vient de se réunir à ce sujet. M. Jaccoud, secrétaire général, sera dépêché auprès de M. Mirman pour empêcher la continuation d'un pareil scandale.

Bien plus : les médailles offertes par l'Académie ont été envoyées au Ministère de l'Intérieur, lequel les a fait parvenir aux médecins par l'intermédiaire des préfets. Ces préfets ont confisqué la médaille au passage.

Le médecin commet-il le crime d'aller à la messe ou a-t-il patronné la candidature d'un homme politique qui n'est pas en faveur? Il n'aura pas sa médaille. Ça lui apprendra à marcher droit et à penser librement.

Espérons que la démarche prochaine de M. Jaccoud aura raison de ces mœurs qui rappellent les plus mauvaises inspirations dont se soit jamais pénétré un gouvernement sectaire.

P. S. Il est juste de rappeler que ces abus de pouvoir sont antérieurs à la constitution du ministère actuel. Nous apprenons à la dernière heure que MM. Lannelongue et Labbé doivent en référer à M. Briand, président du Conseil.

Société des chirurgiens de Paris

Tuberculose fermée du rein. — M. Le Fur, à propos du cas présenté par M. Genouville, rapporte l'observation analogue d'une malade qu'il suit depuis 2 ans.

Ankylose et ostéite hypertrophiante de deux vertèbres cervicales. — M. Beaudoin présente une pièce semblable à celle qu'il avait déjà présentée à la Société et provenant des mêmes fouilles préhistoriques.

Blessure de l'abdomen par coup de feu, perforations intestinales. Suture, Guérison. — M. Péreire fait un rapport sur une observation de M. Casse, d'Aix.

Présentations d'instruments. — M. Péreire présente, au nom de M. Lemaire de Dunkerque, un levier spécial qui serait supérieur à la pince de Farabeuf pour la réduction des luxations du pouce.

M. Casseus, de Haïti présente un nouveau modèle de tracteur de l'utérus prenant point d'appui sur l'isthme.

Société de pathologie comparée

La mélanose et les tumeurs mélaniques chez le cheval. — M. Morel montre, au moyen de pièces et de photographies, toute l'importance qu'il y a à différencier exactement la *mélanose* (accumulation normale du pigment dans les tissus) des tumeurs malignes, comme le *mélano-sarcome*. Tous les chevaux blancs âgés, en quelque état qu'ils soient, présentent de ces granulations pigmentaires en certains points d'élection. M. Morel, précise les conditions de saisie des viandes mélaniques, par mélanose simple, et des viandes à mélano-sarcome.

D'après les statistiques de l'auteur, les chevaux blancs sont remarquablement prédisposés à la mélanose et aux tumeurs malignes ; on devrait écarter systématiquement ces animaux de la reproduction.

Sur la prétendue gastrite hémorrhagique du chien. — M. Chénier a remarqué que souvent dans ces formes dites « hémorrhagiques », il y avait dans l'estomac plus de bile que de sang. Il a constaté également un rétrécissement du duodénum.

M. Blaizot a observé à la suite d'une injection de sérum antistreptococcique sur un cheval qui avait antérieurement reçu semblables injections des accidents locaux d'anaphylaxie (œdème considérable au point injecté) qui méritent d'être rangés sous le nom de « *phénomène anaphylatique d'Arthus* ».

Les traumatismes chez le cheval. — M. Roéland présente plusieurs observations montrant la résistanee relativement considérable du cheval aux traumatismes les plus graves en apparence. Il insiste aussi, en relatant de nombreux cas à l'appui, sur la faible élévation de température soit après les traumatismes, soit après des interventions chirurgicales forcément peu aseptiques.

Félix Régnault présente un *crâne de lapin né*, en apparence, *sans oreille* : en réalité la conque faisait défaut, mais sous la peau qui fermait le conduit auditif et sous un bouchon de cérumen, l'oreille était intacte.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent* : MM. Petit, à Château-Thierry (Aisne); Goett, médecin de 2e classe de la marine; Pelon, à Montpellier.

Médaille de bronze : MM. Courtin, à Montmédy (Meuse); Galup, interne des hôpitaux de Paris.

Services rendus a l'Assistance publique. — *Médaille de bronze* : M. Gastou, à Paris.

NOUVELLES DIVERSES

Clinique d'accouchements et de gynécologie Tarnier (89, rue d'Assas). — *Cours de vacances*, sous la direction de M. Brindeau, agrégé.

Cours de clinique tous les matins, à 9 heures. Leçons à l'amphithéâtre le mardi et le samedi, à 10 heures. Le cours de clinique est ouvert à tous les étudiants et docteurs étrangers régulièrement inscrits à la clinique Tarnier.

Un service de gardes, pendant lequel les élèves seront personnellement exercés à la pratique des accouchements, sera organisé, sous la direction du chef de clinique assisté de MM. les moniteurs.

Seront admis les docteurs français et étrangers, ainsi que les étudiants qui auront acquitté le droit de laboratoire, qui est de 50 francs. MM. les étudiants devront produire leur carte d'immatriculation.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le chef de clinique, à la clinique Tarnier.

Association d'Enseignement médical professionnel. — **Cours de Vacances.** — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de révision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de septembre).

La prochaine série aura lieu du lundi 19 septembre 1910 au samedi 1er octobre, avec le programme suivant :

Dr Audistère : Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

Dr Barbarin ou Dr Judet : Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique (appareils, gymnastique).

Dr Dubrisay : Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

Dr Caboche ou Dr Menier : Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

Dr Leredde ou Dr Sabatié : Méthodes générales, clinique et physique, de traitement des dermatoses et de la syphilis.

Dr de Font-Réaulx : Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

Dr Pasteau ou Dr Lavenant : Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affection du rein. Les différents cathétérismes.

Dr Roy : Anatomie et pathologie dentaire.

Dr d'Herbécourt : Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

Dr Cazin ou Dr Dupuy de Frenelle : Chirurgie générale. Fractures, autoplasties, hernies, appendicite, etc.

Dr Delherm : Electrothérapie, radiothérapie, thermothérapie.

Dr Agasse-Lafont : Maladies de l'appareil digestif, du foie et de la rate.

Les cours qui ont deux titulaires seront faits en général par l'un d'eux seulement.

S'inscrire : 1° Par correspondance, auprès de M. Mouly, rue Serpente, 28 (Sociétés Savantes) ; 2° le lundi 19 septembre, de 11 heures à midi aux *Sociétés Savantes*, où seront distribuées les cartes d'admission aux cours.

Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 19 septembre, aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 1er octobre.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mouly, 28, rue Serpente. Envoi du programme détaillé sur demande.

Institut orthopédique de Berck. — Cours de vacances de M. Calot (4e année), en sept jours, de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

Enseignement de l'orthopédie indispensable aux médecins et du traitement des tuberculoses externes, déviations, maladies des os et des articulations, etc.

Neuf leçons avec présentation de malades, démonstrations. Exercices pratiques individuels.

Par suite d'un empêchement imprévu, ce Cours est retardé d'une semaine. Il aura donc lieu du 8 au 14 août.

Pour tous les renseignements, s'adresser à M. Fouchet, à Berck Plage (Pas-de-Calais).

Administration de l'Assistance publique à Paris. — Hôpital maritime de Berck-sur-Mer. — Cours de vacances (douze leçons sur la tuberculose des os et des articulations, du 1er au 13 août 1910, par le Dr Ménard, chirurgien en chef ; Andrieu et Calvé, chirurgiens-assistants.

Ces leçons seront accompagnées de démonstrations pratiques : appareils plâtrés, traitement des abcès froids, présentations de malades.

Le cours aura lieu le matin, à dix heures et demie, à l'Hôpital Maritime. Il sera ouvert aux étudiants en médecine et aux docteurs français et étrangers.

Droit d'inscription : 50 francs. Les internes des hôpitaux de Paris sont dispensés de ce droit.

Se faire inscrire par lettre adressée à M. le Dr Calvé ou à M. le Dr Andrieu, chirurgiens-assistants de l'hôpital maritime. Pour les renseignements relatifs au séjour (hôtels, pensions), s'adresser à l'agence Laffillé et Gérardin, à Berck-Plage (Pas-de-Calais).

NECROLOGIE

MM. les Drs Laloy, bibliothécaire de l'Académie de médecine ; Bamberger, bibliothécaire du Muséum ; Fauque (de Bonnieux, (Vaucluse).

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — *Billets d'aller et retour de vacances* à prix réduits ; 1re, 2e et 3e classes, pour familles d'au moins trois personnes. — Emission du 15 juin au 15 septembre. Validité jusqu'au 5 novembre 1910.

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire. Demandez les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France .... 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France .... 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

NOUVELLES DIVERSES

IIIe Congrès International d'hygiène scolaire (*Paris, 2-7 août 1910*). — Président d'honneur : M. le Ministre de l'Instruction publique.

PROGRAMME :

Lundi 1er août. — Dès le 1er août, les bureaux du Congrès seront installés au Grand Palais des Champs-Elysées (entrée avenue d'Antin).

De 9 heures du matin à 6 heures du soir : MM. les Congressistes ont pu demander leur insigne et les volumes déjà publiés en échange du ticket qui leur a été remis avec leur carte.

Mardi 2 août, à 9 h. 1/2 du matin, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne (entrée rue des Ecoles) : Séance solennelle d'ouverture, présidée par M. le Ministre de l'Instruction publique. La musique militaire du 89e régiment d'infanterie, mise gracieusement à la disposition du Comité par M. le général gouverneur de Paris, a prêté son concours à cette cérémonie. — L'ouverture des portes de la salle a eu lieu à 9 heures.

L'après-midi : Visite du château de Chantilly, du Musée Condé et des jardins.

Le soir, à 9 h. 1/2 : au Palais d'Orsay, M. le Dr Alb. Mathieu, président du Congrès, et Mme Alb. Mathieu, ont reçu les Congressistes.

MM. les membres du Congrès ont été admis à cette soirée sur présentation d'une carte spéciale qui leur avait été remise en même temps que leur insigne.

Mercredi 3 août, au Grand Palais (entrée avenue d'Antin) :

A 9 heures du matin : Séance plénière, sous la présidence de M. le Dr Gilbert, professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine.

Discussion des rapports de MM. les Drs Méry et L. Dufestel, et de celui de M. James Kerr, sur l'Unification des méthodes d'examen des écoliers.

A 10 heures : Inauguration officielle de l'Exposition.

A 10 h. 1/2 : Ouverture des séances de section.

Discussion des communications inscrites à l'ordre du jour. — Un programme détaillé a été remis à MM. les Congressistes, indiquant l'ordre des discussions et des communications mises à l'ordre du jour.

A 10 h. 1/2 : Dans l'hémicycle du Grand Palais, séance de gymnastique comparée, organisée par M. le Commandant Converset.

A 2 heure : Séance des Sections.

Discussion d'un des trois rapports de Section mis à l'ordre du jour.

Suite de la discussion des communications.

A 5 heures : Garden party offerte par Mme L. Landouzy, présidente du Comité des Dames, sur invitation personnelle.

A 9 heures du soir : Soirée musicale et théâtrale, salle Gaveau (rue La Boétie, no 45), offerte par le Comité d'organisation.

MM. les Congressistes y ont été admis sur présentation de leur carte de membre du Congrès.

Jeudi 4 août, à 9 heures du matin : Séance plénière, sous la présidence de M. Lefèvre, doyen de la Faculté des Lettres de Lille.

Discussion des rapports de MM. Doléris et Chotzen, sur l'Education sexuelle.

A 10 h. 1/2 : Séance des Sections.

Suite de la discussion des communications.

A 10 h. 1/2 : Séance de gymnastique comparée.

A 2 heures du soir : Séance des Sections.

Discussion d'un des trois rapports de Section.

A 5 heures : Excursion dans Paris. — Visite à l'Ecole de plein air de Saint-Mandé, où M. Durot, directeur, a reçu les Congressistes.

A 8 heures du soir, au Casino d'Enghien : Réception, dîner et soirée théâtrale, offerts par la Société des Médecins-Inspecteurs de Paris et de la Seine, avec le concours de la Municipalité et de l'Administration des Thermes d'Enghien-les-Bains, aux médecins scolaires français et étrangers, membres du Congrès.

Vendredi 5 août, à 9 heures du matin : Séance plénière, présidée par M. le Dr Chantemesse, professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine.

Discussion du rapport de MM. Lesieur et Desguin « Préparation et choix du médecin scolaire.

A 10 h. 1/2 : Séance de Sections.

A 2 heures : Séance de Sections.

Discussion des rapports.

A 5 heures : Réception à l'Hôtel de Ville par M. le

Président, et MM. les membres du Conseil municipal de Paris.

A 8 heures, au Palais d'Orsay : Banquet par souscription.

Samedi 6 août. — A la Sorbonne, à 9 heures du matin : Séance solennelle de clôture, présidée par M. le Dr Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris et membre de l'Académie de médecine, délégué par M. le Ministre de l'Instruction publique, et sous la présidence d'honneur de M. Léon Bourgeois, avec le concours de la musique du 5e régiment d'infanterie.

A cette séance seront présentés les vœux discutés dans les séances de Section et adoptés par le Comité permanent international.

AVIS. — Les Commissaires portent un flot de rubans de couleur différente suivant la langue étrangère qu'ils parlent : rouge pour l'allemand, vert pour l'anglais, jaune pour l'espagnol.

Un programme complet comprenant l'ordre des Sections pour chaque réunion et la liste des excursions journalières sera distribué aux Congressistes dès leur arrivée.

Un bureau de poste, téléphone et télégraphe, installé dans les locaux du Grand Palais, côté du quai, en face le pont Alexandre III, fonctionnera pendant toute la durée du Congrès et de l'Exposition.

Une boîte aux lettres sera installée directement à la porte d'entrée du Grand Palais.

— Le Pr Gilbert a présidé, mercredi 3 août, au Grand Palais, la première séance plénière du troisième Congrès International d'hygiène scolaire.

L'orateur a montré que pour favoriser la croissance des enfants, il faut développer et rendre vraiment scientifique l'éducation physique. Quant au contrôle de cette éducation, on ne peut le faire que par des fiches individuelles, établies par une méthode unique.

C'est sur l'unification de la méthode que les Drs Méry et Dufestel ont développé leur rapport : pour comparer, il faut avoir des mesures identiques du poids, de la taille, du thorax, de la vision, de l'audition, etc.

M. James Ken, directeur du service médical des écoles de Londres, a montré les résultats obtenus par l'inspection médicale des écoles et ceux qu'elle peut encore obtenir.

Union Internationale pour la Protection de l'Enfance du premier âge « Gouttes de Lait » (*Comité national français*). — Le troisième Congrès international pour la protection de l'enfance du premier âge « Gouttes de Lait », aura lieu à Berlin du 11 au 15 septembre 1911, sous la présidence du Pr Dietrich, de Berlin. Le secrétaire général est le Pr Keller, de Charlottenbourg. Tous les renseignements sur l'organisation du Congrès sont fournis par le secrétaire du Comité français, Dr P. Grasset, 27, rue de Clocheville, à Tours.

Une coopérative médicale. — Notre nouveau confrère, le *Médecin-pharmacien*, vient de prendre l'intéressante initiative de l'organisation d'une Coopérative pour l'achat en commun, par les médecins-pharmaciens, de tous les objets de consommation. Ecrire, pour renseignements et adhésions, à M. le Dr Boyer, à Castelsagrat (Tarn-et-Garonne), ou au médecin-pharmacien, 35, boulevard Bourdon, Paris.

— On demande un médecin au Sanatorium postal de Taxil (Var).

Prière d'adresser les candidatures au Président de l' « Union et Fraternité », 58, rue J.-J. Rousseau, Paris.

Comité de vigilance du Congrès des Praticiens. — Le *Comité de vigilance du Congrès des Praticiens* réuni à Paris le 9 juillet 1910 :

Considérant que dans les affaires qui intéressent le Corps médical, ses intérêts immédiats, l'hygiène, l'assistance et l'enseignement, la nécessité d'une collaboration entre le Corps médical et les pouvoirs publics deviendra de plus en plus évidente ;

Qu'il importe que les médecins qui feront partie comme délégués du Corps médical, d'une manière permanente ou temporaire, représentent d'une manière certaine le Corps médical ;

Que seule l'Union des syndicats a qualité pour parler au nom du Corps médical de France, les groupements non affiliés à l'Union formant des groupements locaux, ayant le caractère de Sociétés mutualistes,

Emet le vœu :

1° Que des médecins désignés par l'Union des Syndicats médicaux de France, ou de groupements désignés par elle, fassent partie de toutes les commissions permanentes dans lesquelles des questions d'ordre médical sont débattues ;

2° Que dans toutes les Commissions créées par les pouvoirs publics, ceux ci s'adressent uniquement à l'Union des Syndicats médicaux de France, qui sera chargée d'organiser la représentation du Corps médical dans ces commissions.

Le Comité décide que cet ordre du jour sera adressé aux membres du Corps médical parlementaire, qu'une délégation le portera à M. le Président du Conseil et qu'il sera transmis aux journaux médicaux avec demande d'insertion.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Magail, ancien professeur de l'Ecole de médecine de Marseille ; Jobert (de Dijon) ; G. Marion, de Libourne (Gironde) ; Loumaigne, de Bicile (Gers) ; Catrin, chirurgien de l'hôpital de Valenciennes (Nord).

VARIÉTÉ

La mémoire sensorielle chez les animaux (1)

La vision des couleurs et conséquemment la mémoire des couleurs ne semblent pas très développées chez les oiseaux. Rouve et Porter ont aligné des récipients de couleurs différentes, placés à égale distance, et dont l'un contient la nourriture. Assez rapidement, le moineau placé en face se dirige vers le gobelet plein. Seulement, il n'a pas acquis la notion de la couleur mais simplement celle de la disposition. Donnons à ce gobelet une couleur bleue et changeons-le de place. Le moineau a beaucoup de peine à s'y retrouver, et plusieurs séries d'essais sont nécessaires. Encore, le moineau compte-t-il entre les espèces privilégiées. Il faut plus de tentatives infructueuses à d'autres oiseaux, le coucou américain, par exemple. Il finira par s'arrêter tout aussi bien que le moineau devant les récipients jaunes, rouges et verts, mais pour le bleu quelle difficulté!

La mémoire des traits pénètre également. Décorons les récipients d'un trait horizontal ou en forme de losange, et intervertissons l'ordre des groupements. Les oiseaux, moineaux et coucous, s'en tirent très vite.

Les poules ne se montrent guère inférieures. Des grains de blé sont disposés sur un carton, et à côté d'eux, des grains de riz collés au carton. La poule, d'abord, picore indistinctement; les grains de riz tiennent ferme. La poule y renonce très vite. Au bout de trois à six épreuves, son expérience est faite. Et plus tard, quand on lui donnera du riz non collé, elle choisira le blé répandu à côté.

Quant à la mémoire auditive, on sait quelle acuité la caractérise. Le perroquet répète les mots qu'il entend, le merle siffle les airs. Et le choix du vocabulaire ou de la chanson dénonce fort bien le milieu social qui a élevé ces bavards et ces chantres.

Chose curieuse, quand on remonte des oiseaux aux

(1) HENRI PIÉRON : *L'évolution de la mémoire*. E. Flammarion,

pourrait croire. Les moineaux trouvent plus vite que les singes (macaques) la place des gobelets qui renferment les aliments ; c'est tout au plus si les singes parviennent plus aisément à reconnaître les formes extérieures. Quant aux couleurs, les constatations apparaissent identiques. Il semble toutefois que certaines teintes frappent plus aisément la rétine des singes. Le jaune les arrête très vite, alors que les oiseaux ne s'en aperçoivent qu'assez tard.

La mémoire auditive des mammifères s'exerce comme celle des oiseaux sur des matières plus délicates. Le dressage montre la possibilité pour les animaux de distinguer des mots différents. Au Jardin des Plantes, l'éléphant salue, les ours tournent sur eux-mêmes au commandement d'un spectateur dont ils espèrent un morceau de pain. Les chiens sont sensibles à des nuances d'intonation dans l'énoncé des paroles ; c'est même cette différence d'accent dans l'ordre du maître qui leur permet, en séance publique, de déployer des talents inattendus de calculateur ou de joueur de cartes.

Cependant, la lecture, en tant que reconnaissance des formes graphiques, est possible chez le chien. Sir John Lubbock avait un chien qui distinguait fort bien les caractères différents inscrits sur des carrés de carton. Quand il demandait à manger, l'animal démêlait le carton « Food » et grattait sur le carton ; « Water » s'il lui fallait à boire. Les cartes étaient brouillées, le chien ne s'y trompait pas. Une seule fois sur plus de cent expériences, le mot Door fut confondu avec le mot Food.

Phorndicke dit avoir réussi dans une certaine mesure chez le singe. Ce serait à voir. Nous signalons à M. Deherme ce sujet d'expériences. Son chimpanzé Roméo est tout désigné.

ACTUALITÉ

Le concours sur titres

Dans leurs revendications, les protestataires réclament une place essentielle, sinon exclusive, au concours sur titres. En fait, de toutes les épreuves, elle s'impose comme la plus fallacieuse. Pour qu'en face d'elle l'équité ne résonnât pas comme un vain mot, il serait prudent au moins de s'entendre sur les formules d'appréciation qui dicteront les décisions du jury.

Pour les titres d'abord, il semble qu'un point de surcroît pourrait être accordé aux candidats qui ont déjà rendu service à la Faculté, soit comme chefs de clinique ou de laboratoire. Au dernier concours d'accouchement, pareil mode de classification avait été consenti.

A quelles formes de travail iront ensuite les sympathies des maîtres ? A celles qui témoignent sans doute de l'individualité la plus accusée du candidat. Les conditions d'un labeur persévérant, l'honnêteté scrupuleuse dans la notation des réalités sont des mérites de second plan. Ils devront naturellement être remplis.

Or, dans un concours sur titres, prennent rang des mémoires de valeur très inégale. Il y a d'abord les obser-

vations recueillies dans le service d'hôpital; si curieuses, si exceptionnelles soient-elles, elles rentrent dans un ordre prévu: il suffit d'avancer sur la route habituelle pour les cueillir sur son chemin. Rien de plus aisé que de les collectionner et de faire nombre; la quantité s'y trouve.

Attesterait-elle la qualité, tout comme en politique? A côté de ces constatations, les plus faciles de toutes, il en est d'autres qu'il convient de serrer de plus près. Non pas qu'elles annoncent un mérite transcendant; seulement à première vue, on pourrait s'y tromper. Il s'agit, dans l'espèce, d'idées prises à l'étranger et adaptées dans notre langue sur l'interprétation d'un fait clinique ou l'inspiration de travaux de laboratoire. Comment s'y reconnaître? Que le jury exige du candidat l'éclaircissement d'un historique qui jette des lueurs décisives sur les droits de priorité. La moindre dérogation à la franchise de cet exposé sera considérée comme la plus grande des fautes, puisqu'elle a pour résultat d'abuser la confiance du lecteur. Voici une règle dont l'adoption s'impose. Faute d'y souscrire, un candidat a plus d'une fois découvert la lune, et les juges de se laisser prendre et de s'extasier entre eux.

Une seule sorte de travaux devrait être classée hors de pair : ceux qui, résolument engagés et poursuivis, parviennent sans doute à leur fin, mais atteignent encore d'autres but, imprévus et parfaitement insoupçonnés. L'auteur fouillait un horizon, il ne trouve pas toujours ce qu'il attendait, mais s'arrête et s'étonne. Voici tout autre chose. Au lieu de continuer sa route, il fixe sa tente. Des années d'observations fructueuses sont ouvertes devant lui. Les recherches sorties d'une telle méthode sont les seules qui aient chance d'imprimer une trace durable. Sans doute, avant d'y applaudir, il convient que la vérification en soit faite. Mais quand celle-ci est dument obtenue, quel jury aurait l'inintelligence de tourner la tête ou la hardiesse de nier la vérité?

En sorte qu'une triple évaluation devrait être attachée à l'examen des mémoires : 1° la note la plus basse aux travaux où des oublis intéressés mettent l'auteur à même de s'attribuer des découvertes qu'il n'a pas faites; 2° une note plus haute aux constatations dont la banalité consentie se relève du moins par l'âme de franchise qui les signale; 3° la note maxima aux recherches où l'auteur a imprimé une signature vraiment originale.

Dans les ouvrages en collaboration, on recherchera le mâle, comme dit le Pr Bar, c'est-à-dire l'inspirateur, l'initiateur, celui qui fournit le plan et les matériaux, laissant au collaborateur le soin de compléter et d'ordonner les notions de second ordre.

Espérons que les prochains jurys se feront un devoir d'établir dans leur esprit une sorte d'échelle des valeurs qui leur permettra d'émettre avec équité des décisions reconnues valables aux yeux de tous.

Société des chirurgiens de Paris

La guérison spontanée des tuberculoses rénales. — M. Le Fur, à propos de l'observation de M. Genouville, pense qu'il existe deux variétés anatomiques et cliniques de ces guérisons : tantôt il s'agit de la cicatrisation d'une petite caverne laissant persister, au moins en grande partie, la fonction rénale; tantôt il y a obstruction de l'uretère; le rein tout entier se trouve transformé en poche kystique contenant de l'urine (uronéphrose) ou du pus (pyonéphrose) ou une matière analogue à du mastic. La fonction rénale est alors supprimée, ne formant qu'un corps étranger, parfois parfaitement bien supporté. Si cette dernière variété peut justifier la néphrectomie, car le rein ne sert plus à rien, il n'en est pas de même de la première variété où le fonctionnement rénal est parfois excellent.

Correspondance. — Plaie du thorax avec hernie du poumon. — Tumeur éléphantiasique de la vulve pesant 14 kilos. — Deux observations émargées par M. Nicolas (Nouvelle-Calédonie).

Résultats de l'hystérectomie abdominale subtotale pour fibromes. — M. Cazin montre combien cette opération mérite notre confiance et présente peu de gravité. Sur 107 opérées, M. Cazin n'en a perdu qu'une de pneumonie double à pneumocoques, survenue le dixième jour. Il emploie le procédé américain. Les cas de dégénérescence maligne du moignon cervical après hystérectomie subtotale, sur lesquels M. Richelot a attiré l'attention en 1903, ne paraissent pas constituer un argument suffisant pour faire abandonner cette opération qui est plus rapide, plus simple et par conséquent plus bénigne que l'hystérectomie totale. Les exemples ne manquent pas d'ailleurs où, après cette dernière opération, on a vu un cancer se développer dans le tissu de la cicatrice vaginale. Il ne s'agit donc là que d'une tendance générale du cancer à se développer dans le tissu de la cicatrice.

Les greffes d'épiploon et de péritoine. — M. R. Loewy résume les résultats expérimentaux et opératoires de l'emploi des greffes de morceaux détachés de l'épiploon et du péritoine. Il montre le parti qne, sous ces trois formes (méthode de la plaque, de la bourre, du capuchon), on peut en tirer pour le renforcement de certaines sutures, pour l'hémostase et les régénérations d'organes.

Présentations de pièces.— M. Cazin présente un sarcome de la lame de l'omoplate pour lequel il a pratiqué la résection totale de l'os avec ablation large des muscles et conservation du bras.

M. Delaunay présente un utérus qui avait été fixé à la paroi abdominale pour une rétrodéviation, six ans auparavant. Il tenait par un reste de cordon qui ne l'avait pas empêché de basculer à droite. Dans ces cas, la réimplantation des ligaments ronds est supérieure à l'hystéropexie.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Commandeur* : M. Bertrand, médecin général de 1[re] classe de la marine.

Officier : MM. Nimier, médecin inspecteur de l'armée, Choux, Lèques, Maljean, Gallay, médecins principaux de 1[re] classe; Toussaint, médecin principal de 2[e] classe; Zumbiehl, médecin major de 1[re] classe; Andrieux, médecin inspecteur de 2[e] classe de la marine; Couteaud, médecin général de 2[e] classe de la marine; Pifhl, Cognes, médecins en chefs de 1[re] classe de la marine; Feltz, à Paris.

Chevalier : MM. Vialle, Crepet, Dettling, Esquer, Ferrandini, Toubert, Vallet, médecins-majors de 1[re] classe; d'Arthac, Bizouard, Duffau, Eybert, Mélot, Picqué, Ragnaud, Rouquette, Silvestre, Tourtarel, Vernet, Battarel, Lafont, médecins majors de 2[e] classe; Castaing, Charuel, Frézouls, médecins de 1[re] classe de la marine; Cadène, à Toulouse; Trouette, Deglos, à Paris.

Officier d'Académie : MM. Audibert, Laurent, Maritan, Porcheron, à Marseille; Rouffiandis, médecin-major des troupes coloniales.

NOUVELLES DIVERSES

Association d'Enseignement médical professionnel. — **Cours de Vacances.** — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de révision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de septembre).

La prochaine série aura lieu *du lundi 19 septembre 1910 au samedi 1[er] octobre*, avec le programme suivant :

D[r] Audistère : Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

D[r] Barbarin ou D[r] Judet : Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique (appareils, gymnastique).

D[r] Dubrisay : Présentations et positions. Hémorragies. Infection, Opérations et manœuvres obstétricales.

D[r] Caboche ou D[r] Menier : Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

D[r] Leredde ou D[r] Sabatié : Méthodes générales, clinique et physique, de traitement des dermatoses et de la syphilis.

D[r] de Font-Réaulx : Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

D[r] Pasteau ou D[r] Lavenant : Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affection du rein. Les différents cathétérismes.

D[r] Roy : Anatomie et pathologie dentaire.

D[r] d'Herbécourt : Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

D[r] Cazin ou D[r] Dupuy de Frenelle : Chirurgie générale. Fractures, autoplasties, hernies, appendicite, etc.

D[r] Delherm : Electrothérapie, radiothérapie, thermothérapie.

D[r] Agasse-Lafont : Maladies de l'appareil digestif, du foie et de la rate.

Les cours qui ont deux titulaires seront faits en général par l'un d'eux seulement.

S'inscrire : 1° Par correspondance, auprès de M. Mouly, rue Serpente, 28 (Sociétés Savantes); 2° le lundi 19 septembre, de

11 heures à midi aux *Sociétés Savantes*, où seront distribuées les cartes d'admission aux cours.

Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 19 septembre, aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 1er octobre.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mouly, 28, rue Serpente. Envoi du programme détaillé sur demande.

Association française de chirurgie (*23e Congrès*), 3-8 octobre. — Le 23e Congrès de l'Association française de chirurgie s'ouvrira à Paris, à la Faculté de médecine, le lundi 3 octobre 1910, sous la présidence de M. le Dr Henri Delagenière, correspondant national de l'Académie de médecine, chirurgien des hospices du Mans.

Les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour du Congrès :

1° Traitement chirurgical du goître exophtalmique. Rapporteurs : MM. Delore, de Lyon ; Lenormant, de Paris.

2° Traitement chirurgical de l'ulcère du duodénum. Rapporteurs : MM. Pauchet, d'Amiens ; Ricard, de Paris.

3° Résultats immédiats et éloignés des méthodes sanglantes de traitement des varices des membres inférieurs. Rapporteurs : MM. Jeannel, de Toulouse ; Vauclaire, de Paris.

MM. les membres de l'Association sont priés d'envoyer, avant le 30 juillet, le titre et les conclusions de leurs communications, à M. le Dr Walther, secrétaire général, 68, rue de Bellechasse, à Paris (VIIe).

Des salles particulières seront mises à la disposition de MM. les membres de l'Association pour l'exposition des documents divers, pièces anatomiques, photographies, radiographies, dessins, schéma, etc., relatifs à leurs communications ou à la discussion des questions mises à l'ordre du jour.

Pendant la durée du Congrès, une exposition d'instruments de chirurgie, d'électricité médicale, d'objets de pansements, etc., sera installée dans le grand vestibule de la Faculté de médecine.

Pour tous renseignements concernant le Congrès, s'adresser au secrétaire général.

Congrès international de médecine légale (Bruxelles, 4 au 10 août). — La Société de médecine légale de Belgique a décidé d'organiser à Bruxelles, en août 1910, un Congrès international de médecine légale.

Ce Congrès aura sa séance solennelle d'ouverture le jeudi 4 août 1910, et tiendra ses séances ordinaires du 4 au 10 août.

Une exposition d'appareils et d'instruments de médecine sera annexée dans des locaux contigus à la salle des séances.

Adresser toutes les demandes de renseignements à M. Camille Moreau, secrétaire général, 6, rue de la Gendarmerie, à Charleroi, ou à M. Héger-Gilbert, trésorier, 9, place Jean-Jacobs, à Bruxelles.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — Par suite de l'ouverture de la ligne Brioude-Saint-Flour, la Compagnie a rétabli ses services directs entre Paris P.-L.-M. et Béziers.

En conséquence, l'express de nuit de la ligne du Bourbonnais a des continuations de Brioude sur Saint-Flour et Béziers, par des voitures directes de 1re, 2e et 3e classes.

Départ de Paris P.-L.-M. à 8 h. 30 soir.

Arrivée à Brioude à 5 h. 50 matin ; à Saint-Flour, à 7 h. 42 matin ; à Béziers. à 3 h. 22 soir.



REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France .... 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France .... 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE. —

Le JOURNAL DES PRATICIENS est surtout un journal d'actualité. Car, l'actualité n'est pas ce qui se dit ou s'écrit tous les jours ; elle est ce qui se fait tous les jours dans la pratique médicale. « *De la pratique, encore de la pratique, toujours de la pratique* », telle est notre devise du premier jour.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officiers* : MM. Chauffard, Pinard, Hintzy, du service de santé de l'armée territoriale ; M. V. Hutinel.

Chevaliers : MM. Roulin, Boussavit, François, Simbat, Roger, Ribierre, Verrier, Jacquemart, Bert, de Mandre, Cassagnan, du service de santé de l'armée territoriale.

MM. Legrand, médecin sanitaire de France à Alexandrie ; Frenkel, médecin russe.

Officiers de l'Instruction publique. — MM. Ballet (Louis-Gilbert), Bardier (Emile-Désiré), Alezais (Marie-Jean-François-Henri), Courmont (Paul-Francis), Crespin (Marie-Louis-Joseph), Darrasse (Pierre Raymond), Deléarde (Albert-Eugène), Dianoux (Edouard-Victor Gustave), de Bovis (Marie René-Victor), Bretin (Philippe), Bureau (Emile-Pierre), Cabannes (Camille-Isidore), Gayet (Marc Eugène-Georges), Gentes (Michel), Gosset (Antonin-Ch.), Gougeon, Gouget (Etienne-Albert-Auguste), Michaut (Victor-Henri-Joseph), Monnier (Amédé-François-Jean-Marie), Nové-Josserand (Pierre-Marie-Gabriel), Morin (Charles), Riche (Laurent-François-Vincent), Rispal (Louis-Augustin-Germain-Joseph), Thiry (Georges-Antoine-Nicolas), Villard (Marie-Joseph-Eugène), Villon (Alexandre-Emile), Vallée (Cyrille-Augustin-Philippe-Joseph), Weber (Jean-Amédée), Zilgien (Henri).

Officiers d'Académie. — MM. Audan (Jules-Joseph), Barnsby (David-William-Pierre-Henry), Barnsby (Jacques-William-Pierre), Blanc (Clovis-Justin), Braillon (Léopold), Bureau (Maurice-Louis), Carutte (Denis-Honoré), Caumartin (Abel-Edouard), Chevalier (Joseph-Marie-Alphouse), Constantin (Eugène-Marcel-Joseph), Cotte (Henri-Jules), Dubreuil (Philibert-Georges-Jean), Gault (Fernand), Gellé (Eugène), Gresse (Albert-Eugène-Emile), Guillon (Edouard), Guyot (Jean-Joseph), Halipré (André-Jean-Marie), Langeron (Maurice-Ch.-Pierre), Latarjet (André), Lesage (Adolphe-Auguste), Limon (Maurice), Malosse (Jean-Marie-Théodore), Mornac (Pierre-Eugène-Gabriel), Nogier (Thomas-Pierre-Marie), Parelle (Ernest-Jules), Péry (Louis-Joseph-Marie-Jean), Tabuteau (Georges-Armand), Tondeur (Charles-Louis-Constant), Trilliat (Jean-Paul-Marie), Voron (Joseph-Louis-André), Zimmern (Adolphe).

— La médaille d'honneur des épidémies a été décernée aux médecins ci-après désignés :

Médaille d'or : M. le Dr Torel, de Marseille.

Médaille d'argent : M. le Dr Vidal, de Percy.

Médaille de bronze : M. le Dr Ott, de Lillebonne.

— Des récompenses honorifiques ont été accordées aux médecins ci-après dénommés qui ont rendu des services à la mutualité :

Médailles d'argent : MM. les Drs Commandeur, de Lyon ; Ch. Lévy, de Nancy ; G.-A. Ferrand, médecin militaire.

Médailles de bronze : MM. les Drs Audigier, Beaussenat, Bétuel, de Paris ; Bordères, de Montréjeau ; Durbécé, de Nantes ; Gendre, de Toulouse.

Mentions honorables : MM. les Drs Allix, Buret, G.-A. Deschamps, Devis, Gapin, Janot, Lardiley, Quentin, A. Sée, Vivien, Wicart, de Paris ; Bardon, de Brive ; Bé[illegible] de Toulouse ; Chadefaux, de La Bourboule ; Chenal, d[illegible], Séraphin Gallini, de Tunis ; Louis Jacques, de Mar[illegible] [illegible]ndelle, Lierre, de Toulouse ; Moulinier, de Limoges ; Ol[illegible] Marseille ; Rey, de Toulouse ; Thouvenet, de Limoges ; Fi[illegible] médecin militaire.

— Des récompenses honorifiques ont été accordées aux médecins ci-après dénommés qui se sont distingués par leur courage et leur dévouement pendant les inondations de l'année 1910 :

Outre celles que nous avons déjà mentionnées, joignons les lettres de félicitations à : MM. les Drs Giannetti, Jacques, de Paris ; Barthès, d'Ivry ; Pierre Boissou, de Puteaux ; Courgenou, de Courbevoie ; Courgey, Girard, Girerd, Laboubée, Lebrun, Perreau, d'Ivry ; Vallat, de Joinville ; Villaret, d'Ivry ; A. Bellot, H.-C.-L. Billet, Deyrolle, médecins militaires.

NOUVELLES DIVERSES

École d'Enseignement médical. — **Cours de vacances.** — L'Ecole d'Enseignement médical organise, du 26 septembre au 8 octobre, des Cours de vacances essentiellement pratiques, à l'usage des médecins praticiens et des étudiants, avec examens cliniques de malades, applications thérapeutiques et démonstrations de méthodes opératoires. Les élèves seront exercés indivi-

duellement au maniement des instruments et à la pratique des opérations courantes.

Ces cours de vacances comprennent les principales spécialités suivantes :

Dr d'Ayrenx : Ophtalmologie.
Drs Cauzard et Faseuille : Oto-rhino-laryngologie.
Dr Pierra : Pratique obstétricale.
Dr Le Fur : Maladie des voies urinaires.
Dr Mayet : Chirurgie infantile et Orthopédie.
Dr Lenglet : Dermatologie et syphilis.
Dr Laquerrière : Electrothérapie.
Dr Fleig : Radiologie.

Droit d'inscription : 20 francs pour chaque cours, qui comprend de 8 à 10 leçons. On peut s'inscrire 18, rue du Luxembourg, tous les jours, de 2 à 6 heures, ou par correspondance, près du Dr Le Fur, 103, rue La Boétie, Paris (VIIIe), qui donnera tous les renseignements nécessaires.

Envoi du programme détaillé sur demande.

Faculté de médecine de Paris. — M. Marfan, agrégé, est nommé professeur de thérapeutique.

Toutes nos vives et amicales félicitations.

— Par arrêté du ministre de l'Instruction publique en date du 26 juillet 1910, un chef de clinique est attaché à chacune des chaires de clinique médicale, chirurgicale et obstétricale et à chacune des chaires de cliniques spéciales suivantes : clinique de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale, clinique des maladies du système nerveux, clinique des maladies cutanées et syphilitiques, clinique des maladies des enfants, clinique ophtalmologique, clinique des maladies des voies urinaires, clinique gynécologique, clinique chirurgicale infantile. Chacune de ces chaires est en outre pourvue de deux chefs de clinique adjoints.

Faculté de médecine d'Alger. — M. Curtillet, professeur de Clinique des Maladies des enfants, est nommé professeur de Clinique chirurgicale infantile et Orthopédie.

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Lagrange, agrégé, est nommé professeur de Clinique ophtalmologique; M. Auché, agrégé, est nommé professeur d'hygiène.

— Les concours de clinicat se sont terminés par les nominations suivantes :

MM. les Drs Beauvieux, chef de clinique ophtalmologique; Auricombe, chef de clinique adjoint.

MM. les Drs Faugère, chef de clinique d'accouchements; Bonnefon, chef de clinique adjoint.

Faculté de médecine de Lille. — M. Combemale, professeur de clinique médicale, a été nommé doyen, pour 3 ans, à partir du 24 juillet 1910.

— MM. Lambret, agrégé (clinique chirurgicale), et Deléarde, agrégé (clinique médicale des maladies des enfants et syphilis infantile), sont nommés professeurs adjoints.

Faculté de médecine de Nancy. — M. Hoche, agrégé, est nommé professeur d'anatomie pathologique.

Ecole de médecine de Rouen. — M. Brunon, professeur de clinique médicale, est renommé directeur pour 3 ans, à dater du 1er décembre 1910.

Hôpitaux de Marseille. — Le concours pour une place de chirurgien adjoint des hôpitaux de Marseille s'est terminé par la nomination de M. Jean Fiolle.

Le concours pour une place de médecin adjoint des hôpitaux de Marseille s'est terminé par la nomination de M. Roulacroix.

Exposition universelle de Bruxelles (*8e conférence sur les stations thermales et climatiques de France*, avec projections). — Le vendredi 19 août, à 3 heures et demie, au Palais des Fêtes, M. le Dr Jouaust, secrétaire des Voyages d'Etudes médicales aux stations thermales et climatiques de France, fera une conférence sur « Le traitement hydrominéral des affections gastro-intestinales ».

Mutuelle médicale Française de Retraites. — Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale Française de Retraites*, œuvre purement philanthropique fondée par le Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur, approuvé par arrêté ministériel du 10 mai 1900, patronnée par l'Association des médecins de Maine-et-Loire.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation), soit proportionnelle (après 5 ans de participation) — dans tous les cas, la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1er mars dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes), s'élevait à 633, l'avoir social à 159.443 fr. 61.

La veuve d'un sociétaire (y ayant droit) est retraitée à 375 fr. pour l'année 1910.

Un sociétaire infirme à 450 francs et une autre veuve à 600 fr.

S'adresser au secrétaire, Dr Terrien, à Varennes-sur-Loire, pour tous renseignements.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Jobert, ancien professeur à la Faculté des Sciences de Dijon.



VARIÉTÉ

Le besoin de certitude chez les foules

Le besoin de certitude chez les foules est un trait dominant de leur disposition mentale. M. G. Le Bon (1) signale les conséquences qui en sortent sans insister sur les conditions primordiales qui les motivent. Les foules, dit-il, ignorent le doute. La vérité et l'erreur sont pour elles articles de foi. Pourquoi cette assurance dont les manifestations éclatent aussi autoritaires qu'intolérantes? La réponse est simple. Une sorte d'instinct s'empare de tous les individus pressés en un groupement, le besoin de certitude. Et c'est parce que ce besoin de certitude est aussitôt satisfait dans les explications quelconques, voire puériles, dont il se nourrit, que les réactions motrices des foules apparaissent véhémentes, parfois d'une absurdité qui déconcerte.

(1) G. Le Bon : *La psychologie des foules*. Alcan, édit., p. 22

La grande différence entre l'individu isolé ou perdu dans une agglomération grouillante est celle-ci : le premier pense, le second sent. La pensée analyse, affaiblit, dissocie ; elle connaît les limites de la raison, sait qu'il lui est interdit de dépasser la sphère du probable et du provisoire. Le sentiment ignore ces subtilités. Le but où il tend, voilà la vérité (1). Aucune hésitation; le besoin de certitude ne laisse place à nulle délibération sur les possibilités du résultat. C'est la raison pourquoi dans une réunion publique, un malaise envahit la salle lorsque l'orateur insiste sur les difficultés de la tâche et se complaît à l'énumération des obstacles.

L'erreur de notre époque a été de généraliser aux foules la psychologie des individus. Toujours cette confusion de méthode qui assigne des conditions identiques à des réalités dissemblables. C'est l'évolution, doctrine douteuse, au point de vue biologique, et qui est appliquée à tort et à travers aux phénomènes moraux et sociaux. Victime de

l'illusion, Brunetière avait fait pénétrer dans le domaine littéraire cette notion dont les recherches modernes sur la fixité des espèces démontrent de plus en plus la fragilité décevante. C'est le rationalisme qui étend la logique de la raison à celle des états affectifs diamétralement opposée. C'est le matérialisme qui de l'examen d'une cellule et alors que tout lui reste fermé, le mystère des causes, de la reproduction, du développement, tire de cette étude fragmentaire des déductions cassantes sur les lois du monde et des utopies fantaisistes sur le gouvernement des sociétés.

Les foules réclament une éducation différente de celles des individus. On aurait pu s'en douter avant de leur confier la direction des peuples. Vous me direz que J.-J.-Rousseau, ancien laquais, n'était pas averti de cette différence. Je sais : mais aussi pourquoi édifier un système de civilisation sur les rêveries d'un laquais ? Une éducation complète chez l'individu comprendra à la fois celle du corps, de l'intelligence, de la sensibilité et de la volonté (1). Une foule, être amorphe, n'a point de corps et, comme l'a démontré M. Le Bon, presque pas d'intelligence. La sensibilité chez elle domine et la volonté dépend du tour imprimé à ses états affectifs. C'est donc la sensibilité et les états affectifs qu'il importe de cultiver en second lieu. Où pareil enseignement trouve-t-il jour ? L'individu isolé est abandonné aux méfaits d'une pédagogie utilitaire qui ne se préoccupe d'inculper ni le sentiment du respect, ni la compréhension du beau, ni la valeur de la pureté, ni l'amour des parents, ni les nobles élans de l'enthousiasme. La foule représente l'individu grossi dans ses tendances primordiales. Si ce dernier est égoïste et sec, les foules où il entre deviendront haineuses et féroces. Pour peu que les doctrines dissolvantes ne fassent pas machine en arrière, nous ne reverrons sans doute pas les beaux jours des volontaires de 93 ; ce sont les massacres de septembre qui risquent de se dérouler sous nos yeux.

La certitude des croyances religieuses plaçait dans l'au-delà la promesse du bonheur absolu. Les théories modernes en règlent l'avènement prochain ici-bas. Pourquoi les foules se gêneraient-elles ? De par l'éducation reçue, les instincts d'envie et les besoins de lucre étant stimulés dans le jeune âge, le seul idéal qui persiste chez elles est la poursuite furieuse de l'argent. Pour se le partager, les foules mettront le feu à la baraque.

Il sera un peu tard alors pour comprendre que le besoin de certitude aurait dû être organisé vers une autre voie. La marche de l'humanité a voulu qu'il en soit toujours ainsi. La sagesse des avertissements n'a jamais empêché l'accomplissement des catastrophes. Une fois dans l'engrenage des idées fausses, une nation ne s'en dégage pas aisément. Pour l'en arracher, il faut la violence, l'épouvante des cataclysmes prochains, l'horreur des mutilations subies. A ce prix seulement consentent à désarmer les obstinations têtues de l'amour-propre. Nul ne reconnaît volontiers s'être trompé. Les collectivités encore moins que les individus.

(1) Paul Gaultier : *La vraie éducation*. Hachette, édit., 1910.

ACTUALITÉ

L'Œuvre Confraternelle

Voici plus de deux mois que le *Journal des Praticiens* n'a pas parlé de l' « Œuvre Confraternelle ». Le Conseil de surveillance (1) s'est réuni, pour la première fois, le 31 mai 1910, dans les bureaux du Journal, 8, square du Croisic.

Étaient présents : MM. Huchard, E. Schwartz, L. Rénon, Ch. Fiessinger, Rochon-Duvigneaud, Marchandé.

S'étaient excusés par lettre, en donnant aux membres présents pleins pouvoirs pour les représenter : MM. Cazaux (d'Oloron, B.-P.), Cesbron (de Marines (S.-et-O.), Girou (d'Aurillac), Latil (d'Aix-en-Provence), Hudellet (de Bourg).

Le Conseil a procédé tout d'abord à l'élection de son Bureau. Ont été élus, *à l'unanimité* :

Président : M. H. Huchard; Vice-Président : M. Ch. Fiessinger; Commissaire des comptes : M. Marchandé; Secrétaire : M. Laurence; Trésorier : M. Achard, administrateur du *Journal des Praticiens*.

Les décisions suivantes ont été prises *à l'unanimité* :

1° L' Œuvre Confraternelle » du *Journal des Praticiens*, dont le but est de distribuer aussi rapidement que possible des secours aux médecins et à leurs familles éprouvés par l'infortune, demeurera autonome et ne fusionnera pas avec œuvre similaire déjà existante.

2° Afin d'assurer la viabilité de l'œuvre, un capital de *trente mille francs*, pris sur les fonds déjà versés, constituera une *réserve intangible*; en dehors de circonstances tout à fait exceptionnelles nécessitant une décision nouvelle du Conseil de surveillance, les sommes affectées aux secours à distribuer ne pourront être prélevées que sur l'excédent disponible de ladite réserve. Le capital de réserve de 30.000 francs fera l'objet d'un placement : 3.000 francs serviront à l'achat de valeurs à lots (Communales 1906); 27.000 seront consacrés à l'achat de Rentes Françaises.

3° Dans l'intérêt même du corps médical et pour éviter des abus, une demande de secours ne sera prise en considération que si elle est accompagnée d'une attestation signée de deux médecins, ou d'un médecin et du maire de la commune dans laquelle réside l'intéressé. Les veuves de médecins devront faire connaître leurs charges, le nombre et l'*âge* de leurs enfants. L'Œuvre Confraternelle ne peut, en effet, le plus souvent, comprendre dans ses libéralités la femme sans enfants, les sœurs ou frères, ce qui serait un abus et une injustice : son but est de secourir les confrères ou les enfants de confrères morts dans la misère; il est impossible d'accueillir des demandes formulées —

(1) Voir : *Journal des Praticiens* du 13 novembre 1909, page DCCXLIV.

ainsi que le cas s'est produit — plusieurs années après le décès du chef de famille.

4° Les souscriptions qui alimentent la caisse de l'Œuvre confraternelle ayant été fournies en très grande partie par les lecteurs du *Journal des Praticiens*, il est légitime que les secours soient accordés *de préférence* à ceux-ci.

5° Le Conseil de surveillance de l'Œuvre confraternelle se réunira en séance ordinaire une fois par an, au mois d'avril. Il pourra être convoqué en séance extraordinaire toutes les fois que les circonstances l'exigeront.

Voici les souscriptions reçues depuis le 16 avril 1910 :

Dr Ledrain, à Loué (Sarthe)	Fr. 10	»
Amiral Lamson	50	»
Dr Alexandre Renault	10	»
M. Chauliaguet	50	»
Ma tire-lire (avril) H. H.	73	50
Dr Monjaret, à Paimpol	100	»
M. Stanislas Haine (Amiens)	100	»
M. Bichoreau, juge au Tribunal de Commerce à Laval	40	»
Ma tire-lire (14 mai 1910) H. H.	30	75
D.	20	»
Dr Cabanès	50	»
Eduardo Enriquez, à Buenavista (Etats-Unis)	5	15
Ma tire-lire (mai) H. H.	78	»
Dr Rochon-Duvigneaud	50	»
Ma tire-lire (juin à 15 juillet 1910) H. H.	212	75
Total	880	15

Il suffit de jeter les yeux sur cette liste de souscriptions pour se convaincre des excellents résultats donnés par la *tire-lire médicale*, dont M. Huchard a donné en avril dernier, l'idée à nos lecteurs (1).

La situation financière de l'Œuvre est actuellement la suivante :

Souscriptions reçues	Fr.	32.969 15
Sommes distribuées		2.154 35
Reste en caisse		30.814 80

N. B. — Toutes les communications relatives à l'Œuvre confraternelle devront être désormais adressées au secrétaire de l'Œuvre (Dr Laurence, ancien interne des hôpitaux, 24, rue Marbeuf, à Paris (8e arrond.). — J. L.

Le désintéressement de M. Roosewelt

On sait que l'ancien président des Etats-Unis, M. Roosewelt, a fait une conférence en Sorbonne.

Les sentiments exprimés étaient nobles, d'une noblesse un peu vulgaire, mais une bonne volonté manifeste circulait à travers l'exposé des vérités quelque peu défraîchies. Le côté le plus original de cette conférence est sa conclusion. Celle-ci vient seulement d'être annoncée au grand public. Elle se traduit par des honoraires de 5.000 francs versés par le Conseil de l'Université à M. Roosewelt.

(1) Voir : *Journal des Praticiens* du 16 avril 1910.

En homme pratique, qui manie le sentiment dans le sens d'un utilitarisme bien entendu, M. Roosewelt a tout de suite accepté.

Félicitons-le de ce mouvement où se révèle le désintéressement de sa grande âme. Et puis, il y a autre chose. Ne disait-on pas que l'Université était si pauvre que nombre de laboratoires manquaient des subventions nécessaires? Il n'y paraît guère, puisqu'on trouve l'argent pour rémunérer, à défaut d'un travailleur français, l'éloquence d'un discoureur américain. — F.

NOUVELLES DIVERSES

Association d'Enseignement médical professionnel. — **Cours de Vacances.** — L'Association organise, chaque année, deux séries de cours de vacances. Dans ces cours de révision et de perfectionnement, les médecins praticiens et les étudiants trouveront les éléments essentiellement pratiques des méthodes cliniques et thérapeutiques spéciales aux principales branches de la médecine et de la chirurgie. Les deux séries ont lieu : l'une à Pâques (quinzaine de Pâques), l'autre à la fin des grandes vacances (deux dernières semaines de septembre).

La prochaine série aura lieu *du lundi 19 septembre 1910 au samedi 1er octobre*, avec le programme suivant :

Dr Audistère : Etude clinique des maladies du cœur et du poumon.

Dr Barbarin ou Dr Judet : Clinique chirurgicale des maladies infantiles. Orthopédie pratique (appareils, gymnastique).

Dr Dubrisay : Présentations et positions. Hémorragies. Infection. Opérations et manœuvres obstétricales.

Dr Caboche ou Dr Menier : Examen, diagnostic et thérapeutique des maladies du nez, du larynx et de l'oreille.

Dr Leredde ou Dr Sabatié : Méthodes générales, clinique et physique, de traitement des dermatoses et de la syphilis.

Dr de Font-Réaulx : Méthodes de diagnostic et de traitement des principales affections oculaires.

Dr Pasteau ou Dr Lavenant : Séméiologie des urines. Urétrites. Cystites. Affection du rein. Les différents cathétérismes.

Dr Roy : Anatomie et pathologie dentaire.

Dr d'Herbécourt : Examen, diagnostic et traitement des affections gynécologiques.

Dr Cazin ou Dr Dupuy de Frenelle : Chirurgie générale. Fractures, autoplasties, hernies, appendicite, etc.

Dr Delherm : Electrothérapie, radiothérapie, thermothérapie.

Dr Agasse-Lafont : Maladies de l'appareil digestif, du foie et de la rate.

Les cours qui ont deux titulaires seront faits en général par l'un d'eux seulement.

S'inscrire : 1° Par correspondance, auprès de M. Mouly, rue Serpente, 28 (Sociétés Savantes); 2° le lundi 19 septembre, de 11 heures à midi aux *Sociétés Savantes*, où seront distribuées les cartes d'admission aux cours.

Le droit d'inscription est de 25 francs pour chaque cours, qui comprendra de 9 à 12 leçons. Tous les cours commenceront le lundi 19 septembre, aux heures indiquées, et seront terminés le samedi 1er octobre.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mouly, 28, rue Serpente. Envoi du programme détaillé sur demande.

Cours de vacances. — *Technique de la déviation du complément avec application à la méthode de Wassermann.* — Le Dr P. Armand-Delille fera, du 4 au 10 août, au laboratoire du Dr Jeanselme à l'hôpital Broca, une série de démonstrations pratiques avec manipulations des élèves, sur la technique de la déviation du complément et de la méthode de Wassermann.

4 août. — Préparation des animaux pour l'obtention du sérum hémolytique.

5 août. — Récolte du sérum et de l'alexine. Préparation de l'antigène.

6 août. — Mécanisme de l'hémolyse.

8 août. — Déviation du complément. Méthode de Wassermann.

9 août. — Méthode de Wassermann.

10 août. — Méthode de Bauer.

Les démonstrations auront lieu l'après-midi, à 2 heures.

Le droit à verser est de 40 francs.

S'inscrire par lettre, 30, rue de Tilsitt, Paris.

Hôpitaux de Lyon. — Sont nommés :

Internes titulaires : MM. Dufour, Joseph Martin (*ex æquo*), Langeron, Pillon, Santy et Bertoye (*ex æquo*), Favre et Mangini (*ex æquo*), Mlle Mourret, MM. Renot, Rey, Loaec (*ex æquo*), Alloin, Convert et Kocher (*ex æquo*), Payot.

M. Dufour a reçu la trousse d'honneur Bonet.

Internes suppléants : MM. Bardin, Perret, Branche, Marcel Durand, Montibert, Sigaud, Badolle, A. Bocca, Bouget, Eparvier, Aigrot, Chevalier, Lançon, Girard, Boviee, Bonnet, Masson, Gillet, Greffier, Pernot, Tracq, Brett, Conrozier, Paul Durand, Marchand.

Corps de santé militaire. — M. le médecin inspecteur Moine, directeur du service de santé du 7e corps d'armée à Besançon, est placé dans la 2e section (réserve) du cadre des médecins inspecteurs.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Ballivet (de Gex). Le Dr Ballivet était un travailleur à la fois très averti et fin. Il avait acquis une grande réputation dans son pays de Gex où il a exercé près de trente ans. Que son fils, médecin à Divonne, veuille bien agréer l'expression de nos regrets bien sympathiques.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — *Cartes d'excursions (1re, 2e et 3e classes, individuelles ou de famille) dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes.* — Emission dans toutes les gares du réseau, du 15 juin au 15 septembre. Ces cartes donnent droit à :

— la libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie ;

— un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre le point de départ et l'une quelconque des gares du périmètre de la zone. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres, les prix sont augmentés pour chaque kilomètre en plus, de : 0 fr. 065 en 1re classe, 0 fr. 045 en 2e classe ; 0 fr. 03 en 3e classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur le prix des cartes individuelles :

2e carte : 10 0/0 ; 3e carte : 20 0/0 ; 4e carte : 30 0/0 ; 5e carte : 40 0/0 ; 6e carte et les suivantes : 50 0/0.

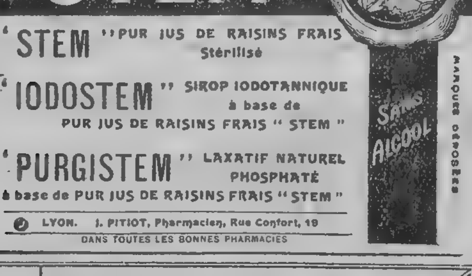
La demande doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressée, avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris, 6 heures avant le départ du train, 3 jours à l'avance dans les autres gares.


THÉRAPEUTIQUE CARDIO-RÉNALE
DIURÉTOSE LABORIE
à base de Théobromine pure spartéinée
DIURÉTIQUE LE PLUS PUISSANT
LABORIE, pharm., 2, r. des Voyageurs, LA GARENNE (Seine)
ADIPOSE - ARTÉRIO-SCLÉROSE
DIURETOSE N° 1. Dosée à 0,25 c. de Théobromine pure par Cachet
AFFECTIONS CARDIO-RÉNALES
DIURETOSE N° 2. Dosée à 0,50 c. de Théobromine pure par Cachet et 0,01 de Sulfate de Spartéine
MÉDICATION ANTISPASMODIQUE
COLIQUES HÉPATIQUES
NÉPHRÉTIQUES NÉVROSES
CAPSULES d'
ETHER AMYL VALERIANIQUE
BRUEL
ECHANTILLONS et BROCHURES
36, Rue de Paris, COLOMBES (Seine)


PHOSPHORE 22,8% ASSIMILABLE
LE SEUL AGENT
PHYTINE
réalisant une
MÉDICATION PHOSPHORÉE RATIONNELLE
PRINCIPE PHOSPHO-ORGANIQUE NATUREL
DES GRAINES VÉGÉTALES
RECONSTITUANT ÉNERGIQUE, APÉRITIF PUISSANT
Spécifique de l'Insomnie Nerveuse
FORTOSSAN
Antirachitique
PHYTINE neutre, stérilisable
pour Nouveaux-Nés
CACHETS
GRANULÉ
COMPRIMÉS
GÉLULES
PHYTINATE DE QUININE
ANTI-NÉVRALGIQUE
TONIQUE. FÉBRIFUGE
Échantillons Gratuits et littérature. SOCIÉTÉ POUR L'INDUSTRIE CHIMIQUE à St Fons (Rh)


Dyspepsies
ELIXIR GREZ
CHLORHYDRO-PEPSIQUE
1 verre à liqueur à chaque repas


SOCIÉTÉ DES PRODUITS
"STEM"


"STEM" PUR JUS DE RAISINS FRAIS Stérilisé
"IODOSTEM" SIROP IODOTANNIQUE à base de PUR JUS DE RAISINS FRAIS "STEM"
"PURGISTEM" LAXATIF NATUREL PHOSPHATÉ à base de PUR JUS DE RAISINS FRAIS "STEM"
SANS ALCOOL
MARQUES DÉPOSÉES
LYON. J. PITIOT, Pharmacien, Rue Confort, 19
DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES


CHATEL-GUYON MIRATON
CONTRE LA CONSTIPATION
PRESCRIRE Source "Châtel-Guyon Miraton"
"LA MEILLEURE DES SOURCES DE CHATEL-GUYON"
"PASTILLES MIRATON"
"LAXATIF IDÉAL"
"COMPRIMÉS de Châtel-Guyon"
"POUR OBTENIR L'EAU DE CHATEL-GUYON"
"SALLIA CHATEL-GUYON"
"POUR FAIRE A DOMICILE LA CURE DE CHATEL-GUYON"
PRIX : 2 francs le flacon
Comprimés de Chatel-Guyon
Établissement MIRATON CHATEL-GUYON
LAXATIF HYDRO-MINÉRAL DE CHATEL-GUYON
1 à 3 PASTILLES débarrassent l'intestin
PRIX 2 fr.
PASTILLES LAXATIVES MIRATON
LA SOURCE MIRATON A CHATEL-GUYON


VRAI FERMENT LACTIQUE BULGARE
DERMATOSE
COMPRIMÉS
FERMENT EN POUDRE
LA "MAYA BULGARE"
ÉTUVES
pour la Préparation
chez soi du YOGHOURT
EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES
ENTERITES
PARIS, 332, Rue St Honoré TEL. 214-40

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................. **12 fr.**
Etranger : Union postale. **15 fr.**
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. 6 fr.
Etranger : Union postale.. **10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.



NOUVELLES DIVERSES

Le choléra en France. — Voici le décret du Président de la République française, en date du 1er août 1910, en vue d'éviter l'importation du choléra en France.

Article premier. — Toute personne venant d'une région contaminée de choléra et qui présente, en arrivant à la frontière française, des symptômes suspects de cette maladie (vomissements, diarrhée) est retenue à la gare frontière par le commissaire spécial et placée dans un local isolé jusqu'à l'arrivée d'un médecin immédiatement requis.

Si le médecin estime que ladite personne n'est pas atteinte de choléra, elle est admise à continuer sa route. Dans le cas contraire, le commissaire spécial, de concert avec l'autorité municipale, assure sans délai le transport du malade dans un local, requis au besoin à cet effet, où, de l'avis du médecin, l'isolement peut être réalisé dans les conditions les plus confortables pour le malade et les plus efficaces au point de vue prophylactique.

Le préfet, avisé télégraphiquement, envoie sur place, par les moyens les plus rapides, le délégué départemental mentionné à l'article 9 ou, à son défaut, un médecin spécialement désigné à cet effet, qui, dès son arrivée prend en mains l'exécution de toutes les mesures nécessaires à l'isolement et à la prophylaxie.

Art. 2. — Toute personne venant d'une région contaminée de choléra, qui, en cours de route, présente les mêmes symptômes suspects, est, dans le plus bref délai possible, isolée dans un compartiment que tous les autres voyageurs doivent quitter; tous les agents de l'exploitation sont tenus d'intervenir d'urgence pour assurer l'exécution des prescriptions ci-dessus et tous les voyageurs doivent se conformer à leurs injonctions.

Au premier arrêt du train dans une gare où réside un commissaire spécial, la personne malade est isolée par les soins de ce fonctionnaire dans les conditions prescrites par l'article premier.

Art. 3. — Toute personne qui, arrivant dans une gare française d'une région contaminée de choléra, présente des symptômes suspects, est soumise aux mesures édictées par l'article premier.

Art. 4. — Les voitures qui auraient été occupées par un malade atteint de choléra ou considéré comme suspect de choléra sont évacuées et désinfectées dans le moindre délai.

Art. 5. — Est prohibée l'entrée en France par la frontière de terre, en provenance des régions contaminées :

1° De linge sale, de hardes, vêtements ou literie souillés, en dehors du cas où ils seraient transportés comme bagages.

2° Des chiffons et drilles, à l'exception des chiffons comprimés qui sont transportés comme marchandises en gros par ballots cerclés :

3° Des fruits et légumes poussant dans le sol ou au niveau du sol.

Art. 6. — Toute personne qui loge un ou plusieurs voyageurs venant directement de régions contaminées ou ayant quitté celles-ci depuis moins de huit jours est tenue d'en faire la déclaration dans les 24 heures de l'arrivée au maire de la commune et, à Paris, au préfet de police ou à la mairie de l'arrondissement.

Art. 7. — Tout cas de maladie soupçonné d'être le choléra doit être immédiatement déclaré à la mairie, soit par le médecin qui en constate l'existence, soit, à défaut, par le chef de famille, par les personnes qui soignent le malade ou par celles qui le logeraient. Pour Paris, cette déclaration est faite à la préfecture de police ou aux mairies.

Art. 8. — Sur l'ordre du maire et de concert avec le médecin, toute personne atteinte d'une maladie qui est reconnue ou qui est soupçonnée être le choléra est immédiatement et rigoureusement isolée, et toutes mesures de prophylaxie sont prises sur le champ à son égard et à l'égard des personnes de son entourage.

Art. 9. — L'application des dispositions du présent décret est spécialement placée dans chaque département sous la direction, le contrôle et la responsabilité d'un délégué officiellement désigné à cet effet par le préfet et agréé par le ministre de l'Intérieur.

Art. 11. — Les infractions au présent décret seront constatées et poursuivies conformément aux prescriptions de la loi du 3 mars 1822, notamment de l'article 13 qui punit d'un emprisonnement de 15 jours à 3 mois et d'une amende de 60 à 500 francs tout individu qui aurait refusé d'obéir aux réquisitions d'urgence pour un service sanitaire ou qui, ayant connaissance d'un symptôme de choléra, aurait négligé d'en avertir les autorités sanitaires, et de l'article 14 qui punit d'un emprison-

nement de 3 à 15 jours et d'une amende de 5 à 50 francs quiconque, sans avoir commis aucun délit nommément spécifié dans les articles précédents de la loi, aurait contrevenu en matière sanitaire, soit aux règlements généraux ou locaux, soit aux ordres des autorités compétentes.

Exercice de la médecine. — *Loi du 14 avril 1910 modifiant le § 1er de l'article 9 de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine.*

Le Sénat et la Chambre des députés ont adopté,

Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Article unique. — Le § 1er de l'article 9 de la loi du 30 novembre 1892 est ainsi modifié :

« Les docteurs en médecine, les chirurgiens-dentistes, les accoucheuses, sages-femmes sont tenus, dès leur établissement et avant d'accomplir aucun acte de leur profession, de faire enregistrer, sans frais, leur titre, à la préfecture ou sous-préfecture, au greffe du tribunal civil de leur arrondissement, et de le faire viser à la mairie du lieu où ils ont leur domicile. Et, s'il s'agit de débutants n'étant pas encore en possession de leur titre ou diplôme, ils devront faire enregistrer et viser, comme il est dit ci-dessus, le certificat provisoire qui leur a été délivré par la Faculté ou par l'Ecole professionnelle dûment autorisée.

La présente loi, délibérée et adoptée par le Sénat et par la Chambre des députés, sera exécutée comme loi de l'Etat.

Ordonnance sur l'exercice de la médecine. — Le préfet de police vient de publier l'ordonnance suivante :

Article premier. — La loi du 14 avril 1910, modifiant le § 1er de l'article 9 de la loi du 30 novembre 1892 sur l'exercice de la médecine sera publiée et affichée à Paris, et dans les communes du département de la Seine.

Art. 2. — L'enregistrement des diplômes des docteurs en médecine, des chirurgiens-dentistes et des sages-femmes prévus par la loi susvisés se fera, dans le département de la Seine, à la préfecture de police (2e division, bureau d'hygiène).

Le visa du titre enregistré prescrit par la même loi se fera, pour les praticiens domiciliés dans les communes du département de la Seine, à la mairie de leur domicile. Pour ceux qui sont domiciliés à Paris, la formalité du visa sera effectuée à la préfecture de police, en même temps que l'enregistrement du diplôme.

Art. 3. — Les praticiens pourvus du certificat d'aptitude au diplôme, mais non encore en possession de leur diplôme, devront faire enregistrer et viser ce certificat dans les conditions ci-dessus spécifiées.

Ils devront faire enregistrer et viser le diplôme lui-même aussitôt qu'ils l'auront reçu en échange du certificat provisoire.

Art. 4. — Les maires des communes du département de la Seine et le chef de la 2e division sont chargés de l'exécution de la présente ordonnance.

Poste de médecin. — Un poste de médecin civil à l'île de Miquelon se trouve actuellement vacant.

Le candidat qui sera agréé recevra, à titre de subvention annuelle, la somme de 5.000 francs ; il aura droit, en outre, au logement et à l'ameublement en nature et au voyage d'aller et retour dans les conditions réglementaires des officiers subalternes, le droit au retour n'étant acquis qu'après un séjour de 3 ans.

Adresser la demande au ministère des colonies.

Les pièces à fournir à l'appui de la demande sont : 1° l'extrait de naissance ; 2° le casier judiciaire ; 3° la copie des diplômes ; 4° l'acte de mariage et extraits de naissance des enfants, s'il y a lieu.

Le candidat agréé devra signer un engagement dont le texte lui sera communiqué ultérieurement.

Le médecin pourra faire de la clientèle civile.

Fêtes du Jubilé du cinquantenaire de l'Université de Jassy (Roumanie), 1860-1910. — L'Université de Jassy (Roumanie), qui compte déjà un demi-siècle d'existence, célèbrera son jubilé du 16 au 18 octobre 1910. A cette occasion, de grandes fêtes seront données dont voici le programme :

Samedi 15 octobre, 8 h. 1/2 du soir. — Réunion intime des délégués officiels de l'Université. Présentation des membres.

Dimanche 16 octobre, 10 heures du matin. — Réception à la gare, de Leurs Majestés le roi, la reine et les princes héritiers. A 10 h. 1/2 : *Te Deum* à la Cathédrale. A 2 h. 1/2, au Théâtre National : Présentation des félicitations des délégués. Le soir, à 9 heures : retraite aux flambeaux

Lundi 17 octobre, 10 heures du matin. — Inauguration de la statue de Michail Kogalniceanu. Dans la journée : visite des monuments de Jassy. — Le soir, à 9 heures : Soirée de gala au Théâtre National.

Mardi 18 octobre, 10 heures du matin. — Ouverture solennelle des cours à l'Université. Dans la journée : Courses et différents sports. — Le soir, à 8 heures, au Théâtre National : banquet.

Postes médicaux. — Rauzan poste médical assez important, d'un revenu net de 7.000 francs environ touchés, dans joli pays en Gironde ; clientèle facile à visiter. Une bicyclette suffit dans les trois quarts des visites. A céder pour raisons de famille, aux conditions suivantes :

1° Vente de la clientèle suivant prix à débattre ;

2° Continuation du loyer dans très joli immeuble ; dernier confortable, électricité ; loyer du prix de 600 francs.

S'adresser au Dr Cazaux, à Rauzan (Gironde).



VARIÉTÉ

Comment se conduire dans la vie

Sous ce titre *Comment se conduire dans la vie* (1), M. le Dr Toulouse nous livre une série de conseils pratiques, utiles à suivre, d'une sagesse raisonnée et réfléchie. Comment mener sa vie professionnelle, comment lutter pour la vie, comment fonder un foyer, comment être avec ses amis; les chapitres se succèdent, écrits d'une plume sage, inspirés par un esprit judicieux et prudent. Sauf quelques réserves de détail et qui nous semblent accuser, dans l'esprit de l'auteur, une de ces contradictions si fréquentes dans le milieu contemporain : sa bienveillance vis-à-vis du divorce, associée, par exemple, à son désir d'harmonie et de bonne santé sociale; sauf certaines objections sur les principes mêmes de sa pensée, nous souscrivons d'un plein consentement à la plupart des conclusions formulées. M. Toulouse est une sorte de Franklin moderne; c'est-à-dire une nature saine, droite, laborieuse, pondérée, régulière; mais qui, par l'égalité thermique de ses sentiments, lesquels ne dépassent guère les zones tempérées, nous semble dépourvu d'une certaine chaleur d'enthousiasme et de sacrifice et conséquemment peu sympathique à ce qui fait la chimère, peut-être, mais aussi la grâce, l'élévation, l'honneur des natures sensibles, passionnées et fortes.

Ce dédain discret dont M. Toulouse juge les manifestations les plus nobles de la vie affective, tient, ce nous nous semble, à la place trop large qu'il accorde au rationalisme en tant que mode de connaissance. « La raison indispensable partout, disait Ollé-Laprune, ne suffit nulle part (2) ». Surtout dans la conduite de la vie, elle se

(1) Dr Toulouse : *Comment se conduire dans la vie*. Paris, Hachette, 1910.

(2) Léon Ollé-Laprune : *La raison et le rationalisme*. Préface de Victor Delbos. Perrin, édit., p. 267.

montre gardienne d'un utilitarisme circonspect, qui avance bien quelque peu, mais avec quelles précautions et en posant un pied qui hésite, et en supputant à chaque pas les conditions de stabilité du sol.

Ce n'est point à de telles habiletés que nous arrêtons un idéal de direction. Il faut cela sans doute, mais autre chose encore. La vie pratique s'accommode de cette sagesse un peu courte; nombre de prescriptions édictées par M. Toulouse s'y rangeront en une place utile. Seulement, l'homme qui se limite à cette voie ne parcourra qu'un ruban de route bien uni et tout en plaine. Il ne s'élèvera guère; les horizons lointains, les perspectives radieuses, lui étant fermés de par le terrain plat où il évolue, ne stimuleront pas son effort de marcheur. Bien vite, il s'arrêtera à court de souffle, disant « à quoi bon », et laissant à d'autres le soin de poursuivre. Et ceux-ci, à leur tour, n'iront guère plus loin. L'humanité dessinée sur les plans de M. Toulouse sera loyale et honnête, et c'est déjà beaucoup; mais quelle horreur des vastes entreprises et quels calculs devant un élan généreux! Le problème de la vie me semble devoir être posé en termes plus larges et qui n'assignent pas des disciplines trop rigoureuses aux magnifiques spontanéités du sentiment. Il faut le maîtriser, dit l'auteur. Soit, mais non pas pour l'éteindre. Dans toute existence, réglons une double part : celle attribuée aux occupations matérielles, et M. Toulouse nous y servira de guide averti. L'autre part sera réservée à la défense désintéressée d'un idéal qui absorbera chaque jour un instant de nos loisirs. A ce prix, mais à ce prix seulement, l'homme sera presque complet. Qu'une formule non vérifiée inspire son effort, qu'importe! Ce qui fait la valeur d'une doctrine morale, artistique ou sociale, c'est moins le degré de vérité qu'elle renferme que la hauteur de vues, les conceptions larges, l'équilibre harmonieux où sa réalisation nous convie. Vers de pareilles cimes la raison la mieux ordonnée est incapable de nous conduire.

La philosophie du XVIII[e] siècle nous semble l'inspiratrice préférée de M. Toulouse. Nous ne savons s'il s'obstinera sur cette voie dont la psychologie moderne a démontré les redoutables aboutissants. Redoutables pour les hommes et les civilisations : à la suivre, les hommes, trop glorieux de leur raison, y dessèchent et y rétractent leur sensibilité ; les civilisations, confiantes dans la sagesse des peuples, desserrent les freins sociaux qui maintenaient l'obéissance, et toutes écluses ouvertes lâchent sur les plaines des moissons et des cultures les grands torrents dévastateurs. Notre confrère paraît nourrir des idées nettement arrêtées. S'il vient à nous un jour, nous nous réjouirons de le compter parmi nos amis de pensée. Jusque-là rendons justice à sa loyauté d'esprit, à la netteté de sa plume, à son don d'observation réfléchie, légèrement ironique et souvent amusée, comme en témoignent, entre bien d'autres que nous voudrions citer, ces quelques lignes extraites du chapitre sur les qualités physiques. « Un individu trop maigre n'inspire pas confiance pour certains emplois ou pour le mariage. Même

quand il paraît bien portant, il ne donne pas l'impression d'une personne posée. Une administration ne confiera pas volontiers sa gestion à un directeur trop fluet ».

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Parmi les nouveaux promus de la Légion d'honneur, nous voyons avec plaisir les noms de MM. les Prs Hutinel et Widal, promus au titre d'officier; de M. le Dr Blanquinque (de Laon), nommé chevalier.

Le *Journal des Praticiens* adresse à tous ses vives et amicales félicitations.

— Ont été promus et nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Au grade d'officier : MM. Hutinel, Widal, Launois, Delaunay, de Paris.

Au grade de chevalier : MM. Le Pileur, Morax, Marque, Bruyère, de Paris; M. Blanquinque, de Laon; M. Eveillé, de Saint-Bonnet.

— Pour services rendus à l'Assistance publique :

Médaille d'argent : M. Grasset, de Riom.

Médaille de bronze : M. Sarda, d'Annonay.

— Au sujet des inondations de l'hiver 1910 :

Médaille d'argent : M. Chastenet, de Puteaux.

Médaille de bronze : M. Chapoy, de Bezançon.

Mention honorable : M. Barbet, de Savigny-sur-Orge; M. le médecin-major de 1re classe Vernuejol, gouvernem. militaire de Paris; M. le médecin major de 2e classe Deyrolles, au 1er zouaves; M. le médecin aide-major de 1re classe Billet, au 26e chasseurs à pied; M. le médecin aide-major de 2e classe Bellot, au 102e d'infanterie.

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'argent* : MM. Chamard-Bois, interne à l'hôpital Lariboisière; Mesny, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales.

Médaille de bronze : MM. Simon, à Paris; Rouget, interne des hôpitaux de Paris; Lietz, Bleynie Durand (G.).

NOUVELLES DIVERSES

Chirurgien des hôpitaux. — Médecine opératoire. — *Séance du 28 juillet.* — Ont obtenu : MM. Descomps, 29; Mocquot, 28; Cauchoix, Lardennois, 27; Mathieu, 26; Gernez, 25: Kendirdjy, 24; Bréchot, 20.

Epreuve orale. — *Séance du 29 juillet.* — Ont obtenu : MM. Lardennois, 19; Cauchoix, 18; Gernez, Mocquot, 17; Descomps, 15.

Epreuve clinique. — Ont obtenu : MM. Mocquot, Lardennois, 20; Descomps, Cauchoix, 19.

Le concours s'est terminé par la nomination de MM. Lardennois, Descomps.

Présentation. — M. Marfan est présenté en première ligne pour la chaire de thérapeutique, en remplacement de M. Gilbert, nommé professeur de clinique médicale. M. Carnot est présenté en seconde ligne.

Clinique chirurgicale infantile. — M. Ombrédanne, agrégé, commencera le jeudi 8 septembre 1910, à l'hôpital des Enfants-

Malades, à 10 heures, un cours de clinique de chirurgie infantile et orthopédique.

Le cours aura lieu les mardis, jeudis et samedis, à 10 heures, jusqu'au 1er octobre.

Le droit à verser est fixé à 50 francs.

Faculté de médecine d'Alger. — M. Weber, professeur d'anatomie pathologique et d'histologie, est nommé, sur sa demande, professeur d'anatomie.

Faculté de médecine de Lille. — M. le Pr Gaulard est admis à faire valoir ses droits à la retraite et est nommé professeur honoraire à partir du 1er mai 1910.

— Le concours du prosectorat s'est terminé par la nomination de M. D. Augier.

Faculté de médecine de Lyon. — M. le Pr Lépine est admis à faire valoir ses droits à la retraite à partir du 6 juillet; il sera nommé professeur honoraire à partir du 1er novembre 1910.

Faculté de médecine de Nancy. — M. le Pr Bernheim est admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé professeur honoraire à partir du 1er novembre 1910.

— M. Schmitt, professeur de thérapeutique et matière médicale, est nommé, sur sa demande, à partir du 1er novembre 1910, professeur de clinique médicale.

Faculté de médecine de Toulouse. — M. le Pr Pénières est admis à faire valoir ses droits à la retraite et nommé professeur honoraire à partir du 1er novembre 1910.

Ecole de médecine d'Amiens. — M. Sauné, pharmacien de 1re classe, suppléant des chaires de physique et de chimie, est prorogé pour trois ans dans lesdites fonctions.

Ecole de médecine d'Angers. — M. Legludic, directeur de l'Ecole, est admis à faire valoir ses droits à la retraite et est nommé professeur et directeur honoraire à partir du 1er novembre.

M. Allanic, suppléant des chaires de physique et de chimie, est prorogé dans ses fonctions du 21 novembre 1910 au 31 mai 1911.

Ecole de médecine de Dijon. — M. Leclerc, suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale, et de clinique obstétricale, est chargé, en outre, des fonctions de chef des travaux de médecine opératoire.

Ecole de médecine de Grenoble. — Mlle Barrier, pharmacien de 1re classe, est instituée pour une période de 9 ans suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale.

M. G. Dodero, licencié ès sciences physiques, est institué pour une période de 9 ans suppléant des chaires de physique et de chimie.

Ecole de médecine de Reims. — M. Téchoueyres, docteur en médecine, licencié ès sciences, chargé du cours d'histologie, est nommé, à partir du 1er juin 1910, professeur d'histologie.

Ecole de médecine de Rouen. — M. Guerbet, suppléant de la chaire de pharmacie et matière médicale, est prorogé dans ces fonctions pour trois ans, à partir du 26 juin 1910.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont promus : Au grade de médecin principal de 2e classe. M. le médecin-major de 1re classe Gouzien.

Au grade de médecin-major de 1re classe, MM. les médecins-majors de 2e classe : Lafont, Abbatucci, Massiou, Marotte, Thirion, Coulogner.

Au grade de médecin major de 2e classe, MM. les médecins aides-majors de 1re classe : Arathoon, Eberlé, Pouiltot, Cavasse, Haelewyn, Le Gorgeu, Lescure, Franceschetti.

— Sont affectés : Au Tonkin, M. le médecin-major de 2e classe Bireaud.

A Madagascar, M. le médecin-major de 2e classe Cartron.

En Afrique occidentale, M. le médecin-major de 2e classe Marzin. M. le médecin aide-major de 1re classe Cavasse.

A la Côte d'Ivoire, M. le médecin aide-major de 1re classe Lailheuye.

A la Martinique, M. le médecin-major de 2e classe Grognier.

En France, MM. Haueur, Roques, médecins principaux de 2e classe; Logerais, Gauthier, médecins-majors de 1re classe; Parazols, Pichon, Germain, Marty, May, Mercier, médecins majors de 2e classe; Franceschetti, Izard, Salonne, Pouliquen, Rebufat, Gravellat, médecins aides-majors de 1re classe.

— Sont nommés dans la réserve du corps de santé des troupes coloniales : Au grade de médecin-major de 1re classe, M. Onimus, médecin de 1re classe retraité.

— M. le médecin-major de 1re classe Bellard, est désigné pour remplir les fonctions de médecin chef de la section d'infirmiers militaires des troupes coloniales à Marseille.

Médecin aide-major des troupes coloniales. — Conformément à l'article 3, n° 2, du décret du 21 juin 1906, portant règlement d'administration publique sur l'organisation du corps de santé des troupes coloniales, un concours s'ouvrira le 23 novembre prochain, à 9 heures du matin, à l'Ecole d'application du service de santé des troupes coloniales, à Marseille, pour l'admission de quatre docteurs en médecine à des emplois de médecin aide-major de 2e classe des troupes coloniales.

Exposition universelle de Bruxelles. (*7e conférence sur les stations thermales et climatiques de France.*

Le lundi 8 août à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes, M. le Pr Landouzy, doyen de la Faculté de médecine de Paris, professeur de clinique médicale, membre de l'Académie de médecine, fera une conférence sur : « La richesse thermale, climatique et marine de France » étudiée au point de vue de la Thérapeutique, de l'Hygiène thérapeutique et de la Puériculture (Crénothérapie).

Académie de médecine de Valence. — L'Académie royale de médecine de Valence (Espagne) vient de rendre son jugement dans le concours international de psychiatrie qu'elle avait institué à l'occasion de l'exposition. Deux récompenses ont été accordées, et l'une d'elles à l'un de nos lecteurs, le Dr Lucien Mathé, de Paris.

Le sujet qui avait été proposé par le Pr Grasset était : « La responsabilité atténuée. Lois faites et à faire dans les divers pays. » Félicitations.

Ve Congrès international d'Electrologie et de Radiologie médicales. — Conformément à la décision de l'Assemblée générale du IVe Congrès international d'électrologie et de radiologie qui s'est tenu à Amsterdam en 1908, le cinquième Congrès se réunira cette année à Barcelone, du 13 au 18 septembre.

Parmi les questions mises à l'ordre du jour nous citerons les trois suivantes qui sont tout à fait d'actualité :

1. Unification des méthodes en électro-diagnostic ;
2. Radioscopie et radiographie du segment abdominal ;

3. Les propriétés thérapeutiques des champs magnétiques oscillants.

Les Compagnies de chemins de fer français ont consenti, en faveur des congressistes, à une importante réduction de 50 0/0 : les Compagnies des chemins de fer espagnols ont créé des billets circulaires à itinéraires facultatifs à des conditions de très grand bon marché.

Le prix de la cotisation est de 25 francs pour les membres actifs et de 10 francs pour les étudiants en médecine et pour les dames.

S'inscrire chez le secrétaire général du Congrès, M. le Dr Comas, Calle Cortès, 631, pral. Barcelone.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — *Relations entre Paris et la Suisse* (par Pontarlier). — I. Trains express de jour pour Berne, Lausanne et Brigue (V-R 1re et 2e classes à couloir, 1re et 2e classes : Paris-Berne et Paris-Lausanne-Brigue).

Aller : départ de Paris 8 h. 20 m.

Retour : départ de Lausanne 3 h. s.; départ de Berne 2 h. 10 s.

II. Trains express de nuit pour Berne, Lausanne Brigue et Interlaken. — Aller : a) départ de Paris 10 h. 20 soir, pour Berne, Interlaken, Lausanne et Brigue V-L, L-S, 1re et 2e classes Paris-Interlaken, du 29 juin au 15 septembre.

Nota. — A partir du 15 septembre, le départ pour Berne s'effectuera à 10 h. 10 soir.

b) Départ de Paris : 10 h. 40 soir pour Lausanne, Brigue V-L, L-S 1re et 2e classes à couloir Milan (par le Simplon).

Retour : départ de Lausanne, 10 h. 45 s.; départ de Berne, 10 heures s. (Mêmes compositions de trains qu'à l'aller.)

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — Par suite de l'ouverture de la ligne Brioude-Saint-Flour, la Compagnie a rétabli ses services directs entre Paris P.-L.-M. et Béziers.

En conséquence, l'express de nuit de la ligne du Bourbonnais a des continuations de Brioude sur Saint-Flour et Béziers, par des voitures directes de 1re, 2e et 3e classes.

Départ de Paris P.-L.-M. à 8 h. 30 soir.

Arrivée à Brioude à 5 h. 50 matin ; à Saint-Flour, à 7 h. 42 matin ; à Béziers. à 3 h. 22 soir.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — *Cartes d'excursions (1re, 2e et 3e classes, individuelles ou de famille) dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes.* — Emission dans toutes les gares du réseau, du 15 juin au 15 septembre. Ces cartes donnent droit à :

— la libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie;

— un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre le point de départ et l'une quelconque des gares du périmètre de la zone. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres, les prix sont augmentés pour chaque kilomètre en plus, de : 0 fr. 065 en 1re classe, 0 fr. 045 en 2e classe ; 0 fr. 03 en 3e classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur le prix des cartes individuelles :

2e carte : 10 0/0 ; 3e carte : 20 0/0 ; 4e carte : 30 0/0 ; 5e carte : 40 0/0 ; 6e carte et les suivantes : 50 0/0.

La demande doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressée, avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris, 6 heures avant le départ du train, 3 jours à l'avance dans les autres gares.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................... 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................... 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

Le JOURNAL DES PRATICIENS est surtout un journal d'actualité. Car, l'actualité n'est pas ce qui se dit ou s'écrit tous les jours ; elle est ce qui se fait tous les jours dans la pratique médicale. « *De la pratique, encore de la pratique, toujours de la pratique* », telle est notre devise du premier jour.

AVIS

Il existe dans le commerce, sous le nom de digitalines et de digitoxines, des produits de pureté et d'activité très variables ; nous ne saurions donc trop engager MM. les médecins qui désirent employer un produit pur et d'un effet certain, à toujours spécifier la **DIGITALINE DE NATIVELLE.** *Ils auront ainsi un médicament sur lequel ils pourront absolument compter.*

MARTIGNAC et LASNIER, élèves et successeurs de Nativelle



NOUVELLES DIVERSES

Hôpital Saint-Louis. — *Leçons cliniques pour le diagnostic des maladies vénériennes et de la peau.* — Pendant les mois d'août et de septembre, le Dr Milian, médecin des hôpitaux, fera dans la salle des conférences du Musée de l'hôpital Saint-Louis, tous les mercredis, à 3 heures et demie, des leçons cliniques pour le diagnostic des maladies vénériennes et de la peau, avec présentation de malades et de moulages.

La première leçon a eu lieu le mercredi 10 août.

Internat des Hôpitaux de Paris. — *Prix Civiale.* — Un concours est ouvert entre les internes titulaires ou provisoires pour l'attribution du prix biennal de 1.000 francs, fondé par feu Civiale au profit de l'élève qui aura présenté le travail jugé le meilleur sur les maladies des voies urinaires.

Ce travail devra être déposé à l'administration centrale (service du personnel), avant le 15 décembre 1910, au plus tard.

MM. les internes sont informés que les mémoires destinés à être présentés pour le concours des prix de l'Internat (médaille d'or), ne pourront pas être admis pour le prix Civiale.

Internat et externat des Hôpitaux de Paris. — Concours pour les prix à décerner aux externes pour l'année 1910-1911, et la nomination aux places d'internes vacantes le 15 février 1911.

L'ouverture du concours pour les prix à décerner aux élèves externes en médecine (année 1910-1911), et la nomination aux places d'élève interne en médecine vacantes le 15 février 1911, aura lieu le lundi 17 octobre 1910, à midi précis.

Les élèves seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale, avenue Victoria, 3, bureau du personnel médical, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, depuis le jeudi 1er septembre jusqu'au vendredi 30 du même mois inclusivement.

Un avis ultérieur indiquera le lieu où les candidats devront se réunir pour la première épreuve.

Les candidats au concours de l'internat ne peuvent être inscrits que sur le vu des pièces suivantes :

1° Un certificat constatant leur service en qualité d'externe depuis le 15 mai 1910, au moins, sans interruption ;

2° Des certificats délivrés par les médecins, chirurgiens ou accoucheurs, et par les directeurs des établissements dans lesquels ils ont fait un service en qualité d'externe, depuis le 15 mai 1910, et attestant leur exactitude, leur subordination et leur première inscription.

Les candidats qui désirent prendre part à ce concours devront se présenter au service du personnel de l'Administration pour obtenir leur inscription, en déposant leurs pièces. Les candidats absents de Paris ou empêchés devront demander leur inscription par lettre chargée.

Toute demande d'inscription faite après l'époque fixée par les affiches ne peut être accueillie.

Prix Fillioux. — En conformité du legs fait à l'Assistance publique par M. Fillioux, un concours doit être ouvert, chaque année, pour l'attribution de deux prix de même valeur, à décerner : l'un à l'interne, l'autre à l'externe des hôpitaux qui auront fait le meilleur mémoire et le meilleur concours sur les maladies de l'oreille. Le montant de chacun de ces prix est fixé chaque année à la fin du concours.

Pour l'année 1910, le concours sera ouvert le jeudi 1er décembre.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire à l'Administration centrale (service de santé), tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 à 3 heures, du 3 au 10 octobre inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve de concours devra être déposé avant le lundi 10 octobre, dernier délai.

Ce mémoire devra être manuscrit et inédit.

Programme du concours. — Un mémoire, manuscrit et inédit, sur les maladies de l'oreille, le sujet de ce mémoire étant laissé au choix des candidats, qui devront nécessairement comprendre dans leur étude l'élément anatomo-pathologique.

Une épreuve clinique spéciale sur un malade atteint d'une affection de l'oreille. Il est accordé au candidat 20 minutes pour examiner le malade, et 10 minutes pour faire sa leçon, après 10 minutes de réflexion.

Externat des hôpitaux de Paris. — Rappelons que le concours pour la nomination aux places d'externe vacantes, le 1er mars 1911, dans les hôpitaux et hospices civils de Paris,

s'ouvrira le lundi 19 septembre 1910, à 4 heures précises, dans la salle des concours de l'Administration, rue des Sts-Pères, 49.

Les étudiants qui désirent prendre part à ce concours seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'Administration, tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 3 heures, jusqu'au mercredi 31 août inclusivement.

Hôpitaux de Marseille. — A la suite de deux concours terminés au mois de juin dernier ont été nommés : M. J. Fiolle, chirurgien-adjoint des hôpitaux ; M. Rouslacroix, médecin-adjoint des hôpitaux.

— Un concours pour 7 places d'élèves internes en médecine et en chirurgie s'ouvrira à l'Hôtel-Dieu, le lundi 3 octobre, a 9 heures du matin.

Pourront seuls être candidats : les externes titulaires des hôpitaux de Marseille, les internes provisoires des mêmes hôpitaux nommés au concours de 1909 et les internes et externes des hôpitaux annexés à une Faculté de médecine : ils devront avoir huit inscriptions de médecine et pourront se faire inscrire jusqu'au 26 septembre.

Hôpitaux d'Orléans. — Un concours pour deux places d'interne titulaire et trois places d'interne provisoire s'ouvrira le mardi 14 décembre 1910, à 2 h. 1/2, à l'Hôtel-Dieu d'Orléans (salle de la bibliothèque).

Pour s'inscrire au concours et pour tous les renseignements, s'adresser au secrétaire des hôpitaux d'Orléans.

Ecole vétérinaire de Lyon. — Deux concours sont ouverts à l'Ecole vétérinaire de Lyon :

Le 2 novembre 1910, pour la nomination d'un chef de travaux attaché à la chaire de pathologie chirurgicale, manuel opératoire, ferrure et clinique.

Le 15 novembre 1910, pour la nomination d'un chef de travaux attaché à la chaire d'embryologie, histologie normale et anatomie pathologique.

Les programmes de ces concours se distribuent au ministère de l'Agriculture (bureau des écoles et services vétérinaires), et et dans chacune des trois écoles vétérinaires d'Alfort, Lyon et Toulouse.

Exposition universelle et internationale de Bruxelles 1910. — *Conférences sur les stations thermales et climatiques de France (avec projections).* Organisées par le Comité de la classe IIIB, sous le patronage de M. le commissaire général du Gouvernement français et de la Société d'hydrologie médicale de Paris (*Suite*).

Le *mardi 30 août*, à 3 heures et demie, au Palais des Fêtes, M. le Dr Zuccarelli (de Bastia) fera une conférence sur « Les Stations climatiques et Eaux minérales de la Corse ».

Lundi 5 septembre, à 3 h. 1/2 au Palais des Fêtes (Salle C) :

Dr Ferras (de Luchon, vice-président de la Société d'Hydrologie médicale de Paris : « Aperçu général des sources sulfurées des Pyrénées.

Lundi 12 septembre, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle D):

Dr Bories (du Cannet), président de la Société de médecine de Cannes : « La Côte d'Azur. Caractères et indications de son climat ».

Samedi 17 septembre, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C) :

Dr Léon Blanc (d'Aix-les-Bains), ancien médecin inspecteur, membre de la Société d'Hydrologie médicale de Paris : « Aix-les-Bains : Station thermale et climatique ».

Lundi 26 septembre, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C):

Dr Dedet (de Martigny), vice-président de la Société d'Hydrologique médicale de Paris : « Traitement de la goutte et de la gravelle par les eaux sulfurées calciques des Vosges.

Samedi 1er octobre, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C) :

Dr Robin, professeur de clinique thérapeutique à la Faculté de médecine de Paris, membre de l'Académie de médecine : « Influence du climat marin sur le traitement des tuberculoses ».

Lundi 3 octobre, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C) :

Dr Durand-Fardel (de Vichy), secrétaire général de la Société d'Hydrologie médicale de Paris : « Vichy et sa clinique ».

Samedi 8 octobre, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C) :

Dr Schlemmer (du Mont-Dore), ancien président de la Société d'Hydrologie médicale de Paris : « L'asthme et son traitement hydrominéral ».

Lundi 10 octobre, à 3 1/2, au Palais des Fêtes (Salle C) :

Dr Sénac-Lagrange (de Cauterets), ancien président de la Société d'hydrologie médicale de Paris : Problèmes biologiques soulevés et résolus par l'application des eaux sulfureuses de Cauterets ».

Mercredi 12 octobre, à 3 h. 1.2, au Palais des Fêtes (Salle C):

Dr Marcellin Cazaux (des Eaux-Bonnes), ancien président de la Société d'Hydrologie médicale de Paris : « La Source-Vieille des Eaux-Bonnes (Basses Hyrénées). Composition, indications thérapeutiques.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Richard (de Vanves), Olivier, directeur de la *Revue Générale des Sciences* ; Bourguet (d'Aix en Provence), Masse, ancien professeur à la Faculté de médecine de Bordeaux ; Quétaud (de Saint-Lucien, Oran), M. Jacques, interne des hôpitaux de Marseille.

Quelques observations sur le BORNYVAL

Par A. Callivokas, professeur à l'Université d'Athènes

(Ιατρικῆ Ἀρχεῖα, 1909, Ἔτος Ε)

M. Callivokas, s'appuyant sur ses expériences, confirme à nouveau les excellentes propriétés du Bornyval, qui ont été déjà décrites et démontrées par de nombreux auteurs. C'est un calmant de premier ordre, d'action prompte et durable dans les névroses du système nerveux central, du système circulatoire, du tube digestif et dans les maladies des femmes.

Dans le grand nombre de ses observations ayant trait au Bornyval, il extrait quelques cas typiques pour mettre en relief de façon particulièrement frappante l'excellence d'action de ce remède. Comme conclusion, l'auteur recommande d'expérimenter encore le Bornyval et d'en faire usage.



VARIÉTÉ

Les races de médecins

Deux grandes races de chercheurs se partagent la gloire de la médecine : les intuitifs et les analystes. Les premiers, imaginatifs, procèdent par une sorte de divination; en présence d'un résultat, ils le généralisent, « cherchent, comme dit M. Poincaré (1), à le rapprocher des résultats voisins pour en faire comme la base d'une pyramide plus haute et dont ils verront plus loin ». Si la base est fragile, c'est l'écroulement prochain; mais le monument ne s'affaisse pas tout de suite. Il a laissé gravir ses degrés pendant quelque temps et de son faîte a permis des explorations plus étendues. L'histoire des doctrines médicales rappelle la disposition d'un semblable édifice. De larges aperçus découverts, puis l'effondrement. Seulement des visions aisies, il reste quelque chose et surtout la notion que tout le domaine de la science n'est pas enfermé dans l'enclos des connaissances acquises. Une doctrine médicale est un stimulant à l'effort. Elle fait travailler. Ceux qui se sont attelés à la tâche, ne trouvent pas toujours ce qu'ils espéraient. Ils constatent parfois même qu'une erreur vicie toute la base du système. Qu'importe! Ils ne se découragent pas. La théorie du phlogistique de Stahl est fausse; Priestley s'en inspire pour découvrir l'oxygène et Lavoisier pour réaliser la synthèse et l'analyse de l'air.

Les analystes dédaignent les vastes perspectives. Ils se restreignent, visent la perfection du détail. Leur travail est d'un ciseleur. « Ils sont plus artistes que poètes » dit M. Poincaré. Les travaux de laboratoire sortent d'une semblable conception; chez les médecins, les nomenclatures, les statistiques, l'étude attentive d'un signe morbide appartiennent à des occupations du même ordre.

Les plus grands savants sont ceux qui mettent en œuvre les dons d'une imagination puissante, mais réfrénée par le

(1) H. POINCARÉ : *Savants et Ecrivains*. Paris, Flammarion, édit.

sentiment du réel. D'un fait cueilli au hasard, ils ne partent pas à la hâte et en criant victoire. Non, ils savent patienter, amassent d'autres faits, les comparent, s'engagent dans des interprétations prudentes à la fois et lumineuses. Prudentes, car elles ne dépassent pas les limites justes, lumineuses, car elles éclairent l'ensemble d'un large rayon. Et ce rayon troue les ombres voisines et en laisse deviner les formes indécises qu'un explorateur prochain pénétrera à son tour et dont il nous livrera la vérité d'aspect. Laënnec, en découvrant l'auscultation, décrit les maladies du poumon et lègue à Bouillaud la méthode qui permet à ce dernier de connaître les maladies du cœur.

Ici, une petite chicane à M. Poincaré. Il nous affirme que tous les vrais savants sont modestes. Nous n'en croyons rien. Sans doute, nous considérons que leur bouffissure d'orgueil n'atteint pas celle d'un politicien d'arrondissement, d'un député fraîchement élu, pour nous servir de sa comparaison. Un politicien, c'est, en fait de vanité, quelque chose comme une tuméfaction bourgeonnante, un champignon monstrueux. Et cela se développe en manière de verrue irritable et colossale sur l'hypertrophie d'un moi qui reste gonflé et distendu de toutes les sottises, lesquelles bien qu'épanchées au dehors dans le jet d'un bavardage immodéré, ne se vident qu'à moitié et continuent de bouillonner à l'intérieur.

Le savant n'est point comparable, c'est entendu, mais enfin, tout de même, il nourrit sa petite pointe de vanité.

De prime abord, il semblerait qu'une distinction à cet égard pût être opérée entre les intuitifs et les analystes. Les uns voyant plus loin, devraient s'estimer plus petits en comparaison des perspectives immenses que leur imagination déploie devant eux. Les autres, penchés sur la constatation infime, sur la petite bête, comme on dit, concevraient d'un retour avantageux sur eux-mêmes une opinion plus haute de leur propre personne, infiniment plus considérable que la petite bête au moins comme volume. En fait, il n'en est rien. On croise des intuitifs gonflés de leur mérite comme des analystes fort satisfaits de leur individu. Le tour d'imagination n'influe pas forcément sur les proportions de l'amour-propre. L'esprit le plus rétréci partage la vanité du sauvage, de même que l'imagination la plus large s'abaisse parfois à la satisfaction d'agiter les plumes de son panache.

La seule condition de modestie réelle est subordonnée à la conception d'un idéal tellement élevé qu'il dépasse l'effort d'accomplissement que pourrait formuler le plus audacieux des rêves. Et puis, il convient de se souvenir de notre enveloppe misérable, de notre traversée si courte à travers la vie. Mais quelle mesure indispensable dans cet examen intérieur. Ne nous rappelons toutefois pas trop notre infirmité de nature. Elle engendrerait la méfiance de soi; attitude fâcheuse à qui part pour l'exploration des nouveaux mondes. Ce qu'il faut, c'est une arme sûre de combat. Une bonne méthode en tient lieu.

NOUVELLES DIVERSES

Subventions accordées par la caisse des recherches scientifiques

Les recettes de la caisse des recherches scientifiques se sont élevées, pendant l'année 1909, à la somme de 433.100 fr. 26, se divisant par affectation ainsi qu'il suit :

Recherches biologiques. . . .	221.566 fr. 25
Epuration des eaux résiduaires.	150.500 fr.
Autres recherches.	25.500 fr.

Il a été dépensé pour :

Recherches biologiques.	124.900 fr.
Epuration des eaux résiduaires. .	65.000 »
Autres recherches.	40.300 »

La caisse a maintenant en réserve le montant des subventions d'une année, ce qui lui permettrait de faire face à des besoins exceptionnels.

En ce qui concerne les recherches biologiques, la commission a reçu 72 demandes; elle a dû en écarter 15. Dans certains cas, les travaux projetés ne présentaient pas un intérêt suffisant ou comportaient un programme beaucoup trop vaste; dans d'autres il s'agissait de recherches exclusivement industrielles. Enfin, certaines demandes avaient pour but l'entretien normal de laboratoires, ou étaient formées en vue de recherches à entreprendre dans des laboratoires très richement dotés. Voici les attributions faites à des médecins.

M. le Pr Arloing (Lyon) : Recherches sur les vaccins et les sérums antituberculeux, sur les rapports de la tuberculose bovine avec la tuberculose humaine; 16.000 francs.

M. Calmette, directeur de l'Institut Pasteur de Lille : Recherches sur une nouvelle méthode de vaccination contre la tuberculose; 12.000 francs.

M. le Pr Lépine (Lyon) : Recherches sur diverses maladies infectieuses; 4.500 francs.

M. Rappin, directeur de l'Institut Pasteur de Nantes : Recherches sur la tuberculose et sur les maladies infectieuses; 1.000 francs.

M. le Pr Rodet (Montpellier) : Recherches sur le sérum antityphique et la sérothérapie de la fièvre typhoïde; 2.500 francs.

M. Bezançon (Paris) : Recherches expérimentales sur l'immunité tuberculeuse; 1.500 francs.

M. Brumpt (Paris) : Etude sur les maladies parasitaires du sang de l'homme et des animaux; 2.000 francs.

M. Claude (Paris) : Recherches au laboratoire de pathologie expérimentale et chimie biologique de la clinique des maladies nerveuses à la Salpêtrière; 1.500 francs.

M. le Pr Courmont (Lyon) : Recherches sur la vaccination antituberculeuse; 3.000 francs.

M. le Pr Coyne (Bordeaux) : Recherches sur l'immunisation antidysentérique et sur le traitement de la dysenterie par un sérum polyvalent; 1.000 francs.

M. le Pr Fabre (Lyon) : Recherches sur la prophylaxie et le traitement de la fièvre puerpérale; 1.000 francs.

M. René Gaultier (Paris) : Recherches expérimentales sur le rôle du sympathique dans la sécrétion chlorhydrique de l'estomac; 2.000 francs.

M. le Pr Hugounenq (Lyon) : Recherches sur la constitution des matières protéiques; 2.000 francs.

M. le Pr Hédon (Montpellier) : Recherches d'ordre biologique sur les sérums artificiels et la transfusion; 1.000 fr.

M. le Pr A. Imbert (Montpellier) : Etude expérimentale du travail professionnel; 500 francs.

M. Kuss (Angicourt) : Recherches sur le mécanisme de la contagion de la tuberculose; 2.000 francs.

M. le Pr Laguesse (Lille) : Recherches sur le poumon et le pancréas; 1.000 francs.

M. le Pr Lannelongue (Paris) : Recherches sur le traitement de la tuberculose humaine; 4.000 francs.

M. Nicolle, directeur de l'Institut Pasteur de Tunis : Recherches sur le Kala Azar infantile et sur le bouton d'Orient; 2.000 francs.

M. le Pr J. Renaut (Lyon) ; Recherches sur la fonction glandulaire des éléments cellulaires du tissu conjonctif; 1.500 francs.

M. le Pr Rollet (Lyon) : Recherches expérimentales sur la thérapeutique de la tuberculose oculaire; 1.500 francs.

M. le Pr Roger (Paris) : Etudes sur la physiologie normale et pathologique du tube digestif et sur les poisons formés dans l'organisme; 2.500 francs.

M. G. Rosenthal (Paris) : Recherches sur les lois du transformisme microbien et sur la sérothérapie du rhumatisme articulaire aigu; 1.500 francs.

M. le Pr Tissier (Lyon) : Recherches relatives au traitement des néphrites infectieuses et plus particulièrement de leurs complications urémiques; 1.000 francs.

M. Vincent, professeur au Val-de-Grâce : Recherches expérimentales sur la pathogénie du tétanos, le rôle des causes favorisantes dans l'étiologie des maladies infectieuses, sur la vaccination antityphique de l'homme; 3.000 francs.

M. le Pr Abelous (Toulouse) : Recherches sur les propriétés pharmacodynamiques de l'urine; 1.500 francs.

M. Breteau (Val-de-Grâce) : Recherches au point de vue

de l'hygiène sur les arsenicaux dans les boissons et les substances alimentaires; 500 francs.

M. le Pr Cluzet (Lyon) : Recherches concernant une nouvelle méthode d'électro-diagnostic basée sur l'emploi des condensateurs; 1.500 francs.

M. Gastou (Paris) : Recherches sur la prophylaxie de la syphilis; 5.000 francs.

M. le Pr Louis Gaucher (Montpellier) : Recherches sur la digestion du lait et notamment sur les causes des accidents provoqués par le lait chez les adultes et les nourrissons; 1.000 francs.

MM. Guillemard et Moog (Paris) : Recherches sur la physiologie aux grandes altitudes; influence du climat des grandes altitudes sur l'économie (mission du Mont-Rosa); 1.000 francs.

M. C. Gautier (Lyon) : Recherches concernant l'action de l'adrénaline sur la glycogénie. — Recherches concernant le rôle du foie dans la formation de l'indoxyle urinaire; 1.000 francs.

M. Jousset (Paris) : Recherches sur le polymorphisme anatomique de la tuberculose humaine; 4.000 francs.

M. le Pr Landouzy (Paris) : Expérience de tuberculose expérimentale; 2.000 francs.

M. Langlois (Paris) : Recherches sur l'hygiène des mineurs et plus spécialement sur l'influence des conditions thermiques et hygrométriques dans les mines; 2.500 francs.

M. Maillard (Paris) : Recherches sur la formation synthétique et l'évolution des matières albuminoïdes dans leurs rapports avec la nutrition du corps humain et la réparation après les maladies; 1.500 francs.

M. le Pr Maurel (Toulouse) : Recherches expérimentales sur l'action physiologique des agents thérapeutiques et sur l'application de cette action à la pratique médicale; 1.000 francs.

M. le Pr P. Marie (Paris) : Recherches expérimentales sur l'anatomie pathologique et la pathogénie des tumeurs cancéreuses; 3.000 francs.

M. Nogier (Lyon) : Recherches sur la radiographie intensive de précision; 1.500 francs.

M. Policard (Lyon) : Recherches histo-physiologiques sur la sécrétion rénale; 1.000 francs.

M. P. Teissier (Paris) : Recherches sur les problèmes que soulèvent encore les maladies éruptives (la variole, variole vaccine, etc); 1.500 francs.

M. Thiroux, méd.-maj. de 1re cl. des troupes coloniales : Recherches sur la maladie du sommeil et le paludisme au Sénégal; 1.500 francs.

M. Weiss (Paris) : Etudes sur le rendement du moteur humain; 2.000 francs.

Quant aux recherches relatives à l'épuration des eaux résiduaires, la commission a pu donner satisfaction aux demandes; aux médecins, elle a attribué les sommes suivantes :

M. Calmette (Lille), 35.000 francs;

MM. Wurtz et Chassevant (Paris), 6.000 francs.

Pour ce qui est des recherches scientifiques autres que les biologiques, nous ne trouvons comme médecin que le Dr Capitan, qui reçoit 1.500 francs pour exécution de fouilles préhistoriques dans la station de Combe-Capelle, près de Saint-Avit-Sénieur (Dordogne).

Corps de santé militaire. — Sont promus :

Au grade de médecin principal de 1re classe : MM. les médecins principaux de 2e classe Follenfant, Vilmain.

Au grade de médecin principal de 2e classe : MM. les médecins-majors de 1re classe Rémy, Weiss, Salebert, Simonin, Ruotte.

Au grade de médecin-major de 1re classe : MM. les médecins-majors de 2e classe : Le Roux, Faure, Pourrat, Paris, Bailly, Drouineau, Jaulmes, Lafeuille, Azaïs, Sallet.

Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. les médecins aides-majors de 1re classe Capon, Lecercle, Dircks-Dilly, Barège, Guth, Verdeau, Heuls, Autour, Barbet, Ducourthial, Martin, Guillon, Marchetti, Billet, Gaïssel, Taillade, Millet, Seigneurin.

— Sont nommés dans le cadre auxiliaire du service de santé : Au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale : M. Villary, médecin principal de 2e classe de l'armée active retraité.

Au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale : MM. Buot, Gaudin, médecins-majors de 1re classe de l'armée active retraités.

Au grade de médecin-major de 2e classe de réserve : MM. Grisel, Halin, Bauby, Metzger, Guénant, Doche, Gras, médecins-majors de 2e classe de l'armée active démissionnaires.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve : MM. Raynaud, Mallet, Couraud, Wittenet, médecins aides-majors de 1re classe de l'armée active démissionnaires.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve : MM. Gabriel, Ricard, Malot, Schacher, Pélicand, Challamel, Guyard, Duthu, Charpentier, Thumin, Nègre, Maire, Duchazaubeneix, Tolié, Ameuilh, Molard, Masson, Doucet, Senlicq, Giroud, Astrand, Rollin, Blondel, Bénard, Couton, Maillard, Véron, Chalier, Deladrière, Delbriel, Rosselin, Dabadie, Fabre, Meyrignac, Espanet, Bailly, Libert, Ballet, Rivaillon, Brunie, Bourquelot, Batensan, Monier, Chalvignac, Duvaldestin, Rousset, Beugnon, Vouzelle, Richard, Bernard, Lithoud, Graveline, Le Roy des Barres, Le Vot, Mauriac, Gignoux, Andrès, Ronsin, Sengès, Poitau, Abraham, Lemasson-Delalande, Vouten, Laparade, Bénas, Bernard, Larché, Vandenabech, Guioc, Gund, Défosses, Vantourout, Tizon, Cantenot, Barailhé, Maillard, Le Moal, Wideham, Pressac, Chastel, Pichaud, Théodat, Dreyfus, Trançon, Devillard, Fauvet, Dumolt, Martin, Escallier, Miroux, Servières, Barthélemy, Roussot, Loubat, Hamel, Chalier, Hardy, Chevalier, Bordanne, Teulière, Mouger, Berry, Rochette, Lavoix, Poli, Abeille, Lause, Cordice, Augier, Baussay, Calmels, Ferréol, Boudaillier, Galichon, Joubert de Beaujeu, Delaigne, Simon, Drevon, Gasquets, Gaelsbinger, Jagot-Lacoussière, Lauquin, Durantet, docteurs en médecine.

Au grade de médecin aide-major de 2e classe de l'armée territoriale : MM. Boissière, Ollivier, docteurs en médecine.

— Sont promus : Au grade de médecin principal de 2e classe de l'armée territoriale, MM. Desmons, Ferrié, Pommay, Troy,

Manfredi, Mickaniewski, Joby, Castel, Raymondaud, Bouchon ; au grade de médecin-major de 1re classe de réserve, MM. Joère, Faucollon, Boursiac, Sendral, Vidal, Gasser, Chabrol, Roulet, médecins-majors de 2e classe de réserve ; au grade de médecin-major de 1re classe de l'armée territoriale, MM. Bonnet, Dutertre, Lesdos, du Magny, Thoinet, Lepage, Dumont, Nicolas, Duchastelet, Jenton, Marié, Bourdet, Normand, Potherat, Bernard, Gandu, Cauchin, Villers, Mathis, Fortin, Gegère, Legrain, médecins-majors de 2e classe de réserve et de l'armée territoriale ; au grade de médecin-major de 2e classe de réserve, MM. Zuccarelli, Bonnet, Martin, Vine, Mussy, Osmont, Couvreur, Cathala, Chavannay, Ronzé, Vaudry, Cordier, Dupuy, Lajoux, Dreyfus, Regnault, Bruch, Borel, Richaud, Thévenot, Micheleau, médecins-majors de 1re classe de réserve.

Au grade de médecin-major de 2e classe de l'armée territoriale, MM. Guillemin, Le Rolland, Sabaterie, Bursaux, Chapuis, Lagrolet, Braine, Charles, Coste, Noyer-Audiat, Juéry, Legros, Dematte, Landon, Labadie, Bérard, Nozo, Morel, Bruyelle, Beaume, Delobel, Gilgien, Sollier, Rieffel, Gaulthier, Pachon, Weil, Frœlich, Richard, Bertin-Sans, Abelous, Bouffe, Audry, Decamp, Macaigne, Perriol, Lapeyre, Albarran, Delbet, Demirbau, Tournier, Patoir, Nové-Losserand, Rivière, Villard, Nicolas, Rispal, Colas, Collin, Luys, Séguin. Bodin, Delezenne, Brégeat, Richard, Leriche, Legueu, Souplet, Lafourcade, Lefranc, Marie, Bossis, Labalette, Monnier, Crochet, Couturier, Mangin-Bocquet, Houzé, Auvray, Beaussenat, Marini, Marbot, Jourdan, Berchou, Bourdillon, Lorimy, Bosc, Dourif, Gouget, Dutournier, Marie, Camot, Aviraguet, Vires, Marion, Kahn, Jolly, Guinard, Jacop, Robert, Richer, Lemaire, Le Noir, Vaussire, Rocquet, Leredde, Mulliez, Harou, Chalerand, Souligoux, Charlier, Halipré, Jeonnin, Delabost, Gravière, Audrain. Malapert, Frey, Touche, Mangin, Walch, Steeg, Dampistron, Delanglade, Brouardel, Banzetat, Duloux, Braun, Gosset, médecins aides-majors de 1re classe de l'armée territoriale.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe de réserve : MM. Chamaillard, Sigre, Chevrier, Hubert, Engel, Cattin, Longin, Dainville, Français, Halbron, Beutter, Brelet, François, Brumpt, Rosso, Okynczye, Jouaust, Huriez, Stolly, Hellion, Gardavet, Garipuy, Feurtet, Roux, Piérart, Jouane. Bonnis, Breau, Halimbourg, Poingt, Israëls de Jong, Filhouland, Minel, Gautier, Derbanne, Caye, Coignard, Renault, Morisson, Bouloumié, Semper, Nouroils, Chevalier, Boudinski, Philip, Méline, médecins aides-majors de 2e classe de réserve ; au grade de médecin aide-major de 1re classe de l'armée territoriale : MM. Dousset, Bertrand, Zuber, Monthus, médecins aides-majors de 2e classe de l'armée territoriale.

— M. le médecin auxiliaire Paoli, du 163e régiment d'infanterie, est nommé dans le cadre des officiers de réserve du service de santé au grade de médecin aide-major de 2e classe de réserve.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — *Billets d'aller et retour de vacances* à prix réduits, 1re, 2e et 3e classes, pour familles d'au moins trois personnes. — Emission du 15 juin au 15 septembre. Validité jusqu'au 5 novembre 1910.

Prix : Les deux premières personnes paient le tarif général, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs aux gares de l'itinéraire. Demandez les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

CHEMINS DE FER PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE. — Cartes d'excursions (1re, 2e et 3e classes, individuelles ou de famille), *dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes.*

Emission dans toutes les gares du réseau, du 15 juin au 15 septembre. Ces cartes donnent droit à :

— La libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie;

— Un voyage aller et retour avec arrêts facultatifs entre le point de départ et l'une quelconque des gares du périmètre de zone. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres, les prix sont augmentés pour chaque kilomètre en plus, de : 0 fr. 065 en 1re classe. 0 fr. 045 en 2e classe, 0 fr. 03 en 3e classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur les prix des cartes individuelles : 2e carte : 10 0/0; 3e carte : 20 0/0; 4e carte : 30 0/0; 5e carte : 40 0/0; 6e carte et les suivantes : 50 0/0.

La demande de cartes doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressée, avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris : 6 heures avant le départ du train; 3 jours à l'avance dans les autres gares.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE. — *Cartes d'excursions (1re, 2e et 3e classes, individuelles ou de famille) dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes.* — Emission dans toutes les gares du réseau, du 15 juin au 15 septembre. Ces cartes donnent droit à :

— la libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie;

— un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre le point de départ et l'une quelconque des gares du périmètre de la zone. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres les prix sont augmentés pour chaque kilomètre en plus, de : 0 fr. 065 en 1re classe, 0 fr. 045 en 2e classe ; 0 fr. 03 en 3e classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur le prix des cartes individuelles :

2e carte : 10 0/0; 3e carte : 20 0/0; 4e carte : 30 0/0; 5e carte : 40 0/0; 6e carte et les suivantes : 50 0/0.

La demande doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressée, avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris, 6 heures avant le départ du train, 3 jours à l'avance dans les autres gares.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE. — *Relations entre Paris et la Suisse* (par Pontarlier). — I. Trains express de jour pour Berne, Lausanne et Brigue (V-R 1re et 2e classes à couloir, 1re et 2e classes : Paris-Berne et Paris-Lausanne-Brigue).

Aller : départ de Paris 8 h. 20 m.

Retour : départ de Lausanne 3 h. s.; départ de Berne 2 h. 10 s.

II. Trains express de nuit pour Berne, Lausanne. Brigue et Interlaken. — Aller : *a)* départ de Paris 10 h. 20 soir, pour Berne, Interlaken, Lausanne et Brigue V-L, L-S, 1re et 2e classes Paris-Interlaken, du 29 juin au 15 septembre.

Nota. — A partir du 15 septembre, le départ pour Berne s'effectuera à 10 h. 10 soir.

b) Départ de Paris : 10 h. 10 soir pour Lausanne, Brigue V-L, L-S 1re et 2e classes à couloir Milan (par le Simplon).

Retour : départ de Lausanne, 10 h. 45 s.; départ de Berne, 10 heures s. (Mêmes compositions de trains qu'à l'aller.)

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE ET DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................. **12 fr.**
Etranger : Union postale. **15 fr.**
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. **6 fr.**
Etranger : Union postale.. **10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

Le JOURNAL DES PRATICIENS est surtout un journal **d'actualité**. Car, l'actualité n'est pas ce qui se dit ou s'écrit tous les jours; elle est **ce qui se fait tous les jours** dans la pratique médicale. « *De la pratique, encore de la pratique, toujours de la pratique* », telle est notre devise du premier jour.

Toute demande de changement d'adresse doit être *accompagnée* **d'une bande du journal.**

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier* : M. Miquel (de Paris).

Chevalier : M. Simon (de Semur).

NOUVELLES DIVERSES

Physiothérapie (*Cours de vacances*). — La 5e session du cours de physiothérapie organisé par MM. Albert Weil, Degrais, Dominici, Sandoz, Durey, Cautru, Desfosses, Leroy, Wetterwald, Kouindjy, Carron de la Carrière, Schlemmer, Cany, Boursier, Durand-Fardel, Blanc, Bardet et Martinet, aura lieu à l'Ecole des hautes études sociales, 16, rue de la Sorbonne, du 8 au 30 octobre, de 4 heures à 7 heures.

Ce cours, divisé en 3 séries de 20 leçons chacune (série A. électro-radio-radium, photo et hydrothérapie; série B. massage, gymnastique, rééducation, méthode de Bier; série C. hydrologie clinique, climatothérapie, diététique) est essentiellement pratique et est complété par des démonstrations et des manipulations.

On peut s'inscrire pour une série ou pour trois. Le droit d'inscription, pour chaque série, est de 0 fr. 50.

On peut demander le programme détaillé ou s'inscrire dès à présent chez MM. Vigot frères, 23, place de l'Ecole de Médecine, ou chez M. Durey, 16, rue de Logelbach.

Faculté de médecine de Lille. — Un concours pour un emploi de chef de clinique s'ouvrira à la Faculté, le lundi 14 novembre 1910, à 8 heures du matin.

Ecole de médecine de Besançon. — Un concours s'ouvrira le 6 mars 1911, devant l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Besançon, pour l'emploi de chef des travaux d'anatomie et histologie à ladite Ecole.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Ecole de médecine et de pharmacie de Clermont-Ferrand. — Un concours s'ouvrira le 27 mars 1911, devant la Faculté mixte de médecine et de pharmacie de l'Université de Toulouse, pour l'emploi de suppléant des chaires de pathologie et de clinique chirurgicale et de clinique obstétricale.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hôpital civil d'Alger-Mustapha. — Des concours seront ouverts à Alger :

1° Le 28 novembre 1910, pour un emploi de médecin-adjoint à l'hôpital civil de Mustapha :

2° Le 12 décembre 1910, pour un emploi de chirurgien-adjoint au même hôpital.

S'inscrire à la direction de l'hôpital au moins un mois avant l'ouverture du concours.

Hôtel-Dieu d'Angers. — Le concours de médecin-adjoint des hôpitaux, qui s'est ouvert le 25 juillet 1910, s'est terminé par la nomination de M. Denéchau, professeur-suppléant de pathologie et clinique médicales à l'Ecole de médecine.

Hôpitaux de Lille. — La Commission administrative des hospices civils de Lille donne avis que le lundi 12 décembre 1910, à 9 heures du matin, il sera ouvert entre les internes en médecine, en exercice dans les hôpitaux de cette ville, un concours public pour le prix de fin d'année, consistant en une médaille d'or, délivrée par l'administration hospitalière.

Ce concours aura lieu dans l'une des salles de l'hôpital Saint-Sauveur, devant un jury présidé par l'un des membres de la Commission administrative des hospices.

Hospices civils de Lyon. — Le lundi 21 novembre 1910, à 9 heures du matin, s'ouvrira un concours public pour la nomination d'un accoucheur des hôpitaux, appelé à faire le service dans les établissements de l'administration des hospices civils de Lyon.

Hôpitaux de Rouen. — M. Longuet, professeur de physiologie à l'Ecole de Médecine, a été nommé, après concours, chirurgien-adjoint des hôpitaux.

Les maires médecins d'hôpitaux communaux. — Le Conseil d'Etat vient de rendre une décision établissant qu'aucune disposition de la loi n'édicte d'incompatibilité entre les fonctions de président des Commissions administratives d'hôpitaux et celle de médecin rétribué de ces établissements.

FER QUEVENNE Approuvé par l'Académie de Médecine.— Fer métallique pur, très soluble, plus actif, plus économique et mieux toléré que les sels, le seul inaltérable. 0,05 de poudre à chaque repas. 14, R. Beaux-Arts, Paris.



VARIÉTÉ

Erreurs darwiniennes

La lutte pour la vie est une conseillère déplorable. Sous le nom d'arrivistes, elle lance parmi la gent humaine des sujets qui n'arrivent guère qu'à dissoudre leur caractère. Dans le monde des insectes, cette lutte pour la vie, si elle n'aboutit pas à des catastrophes morales, mène les bestioles à des morts qu'elles auraient pu fort bien éviter. Cueillons des exemples dans le récent ouvrage de J.-H. Fabre (1). La larve de la cétoine, pour braver une mouche, la scolie à deux bandes, qui lui implante son aiguillon sous le cou, n'aurait qu'à se rouler en boule. Plus vigoureuse que son ennemie, elle garderait cette position favorable que la scolie, impuissante à joindre le point nécessaire à sa piqûre, finirait par renoncer à la lutte. Mais non, la larve veut fuir, se déroule et donne prise. Depuis qu'il rampe des cétoines dans le monde et qu'il y vole des scolies, la tragédie se termine de la même manière. La scolie est victorieuse, parce que la larve continue d'ignorer la position très simple qui lui permettrait de lasser son ennemie.

Une autre mouche, le calicurgue, en veut aux araignées. Les crochets venimeux de l'arachnéide, tarentule ou épeire, auraient bien vite raison de la bestiole, infiniment moins robuste. Mais non, l'araignée ne se défend pas ; elle fait le mort, espérant que le calicurgue se refusera à implanter sa dague dans les chairs d'un cadavre. Parfois la ruse a réussi ; mais le calicurgue ne s'y laisse guère prendre. Un coup de dard dans la bouche pour paralyser les crochets venimeux, un autre dans les centres nerveux du thorax, pour abolir les mouvements ; la double opération s'accomplit avec une rapidité d'autant plus grande que la victime, en feignant le mort, avait ouvert les voies toutes larges à son agresseur. La lutte pour la vie inspire fort mal les cétoines et les tarentules.

(1) J.-H. FABRE : *La vie des Insectes*. Delagrave, édit.

Elle les envoie au sacrifice sur le moment et quand, dans d'autres circonstances, elles y échappent, ne leur lègue aucune habitude utile, ne les débarrasse d'aucune particularité encombrante de leur disposition physique. Abordons un insecte d'un autre ordre, le scarabée sacré. Ses pattes sont pourvues d'un filament terminal, de service nul, oisif dans la marche, inutile dans la confection de ses bouillies alimentaires qu'il roule en pilules.

Sur la fin de la saison, en octobre, la plupart des scarabées ont perdu leur appendice digital ; les estropiés dominent. Ne devraient-ils pas, puisqu'ils font race, donner naissance à des descendants privés de ce doigt que les procréateurs n'avaient plus et qui ne sert de rien? Ainsi le veut la théorie. La réalité, depuis qu'il naît des scarabées par le monde, continue de lui infliger le plus impertinent des démentis. Tout scarabée qui rompt sa coque est doué, sans exception, des quatre tarses règlementaires.

D'autres difficultés s'offrent à leur tour.

Un hyménoptère, le cercéris tuberculé, choisit pour victime un coléoptère solidement cuirassé, le cléone ophtalmique, dont le système nerveux présente cette particularité d'avoir les trois ganglions thoraciques très rapprochés. D'un seul coup de dard, pour éviter une lutte qui pourrait lui être fatale, l'hyménoptère doit abolir la motilité de sa proie. Le physiologiste le plus averti ne saurait y parvenir qu'à la faveur de tâtonnements répétés. Le cercéris ne s'y trompe pas ; entre la première et la seconde paire de pattes, sur la ligne médiane de la face antérieure, c'est à cet endroit précis, et jamais ailleurs, qu'il plonge son stylet et qu'il atteint de la sorte, par une voie unique, les trois foyers moteurs que constituent les ganglions thoraciques. L'animal s'affaisse, sidéré du coup.

Comment telles connaissances sont-elles parvenues au cercéris? Hasard, dira Darwin. C'est par hasard, qu'entre tous les coléoptères le cercéris choisit celui dont le rapprochement des ganglions thoraciques permet leur paralysie simultanée ; par hasard encore, que la direction de sa piqûre répond aux nécessités anatomiques les plus délicates. Et cet heureux hasard, découvert par un cercéris ancestral, a immédiatement engendré des habitudes d'attaque correspondantes, lesquelles se sont ensuite transmises par hérédité aux descendants.

Fabre, qui connaît ses insectes, hausse les épaules. « L'ordre appelle l'ordre, déclare-t-il, et le hasard n'a pas de règle. » La vie des insectes a été organisée dès le début, ce semble, sur le plan où elle nous apparait aujourd'hui. Toutes les théories darwiniennes se heurtent dès le début à cette constatation immédiate. Les tendances fâcheuses continuent de se transmettre aux descendants, ainsi que les bonnes, et sans que les premières aient chance de se transformer dans les secondes.

Il n'est pas mauvais qu'un chercheur à la fois génial et modeste comme Fabre, fasse entendre, de temps à autre, ces vérités aux grands pontifes du transformisme et de la

sélection naturelle. Avant d'appliquer ces hypothèses biologiques aux idées morales (famille, mariage, religion), il eût été au moins prudent d'en vérifier sérieusement la valeur dans le domaine initial où elles ont été émises.

L'habitus extérieur des névropathes. Les contractions permanentes des muscles adducteurs des cuisses

Par le Dr Bérillon
Médecin-Inspecteur des asiles d'aliénés
Directeur de l'Etablissement médico-pédagogique de Créteil

L'habitus extérieur peut donner d'utiles indications pour le diagnostic et le pronostic. Un certain nombre d'auteurs ont signalé les particularités de la physionomie, de l'attitude, des gestes et de l'habillement qui permettent de reconnaître des hystériques.

On retrouve également chez les névropathes et les neurasthéniques, des signes extérieurs qui, par leur fréquence et par leur constance, indiquent qu'ils sont sous la dépendance de perturbations fonctionnelles dans l'axe cérébro-spinal.

Indépendamment de manifestations de paresse musculaire, de laisser aller et de tendance à obéir à la loi du moindre effort, que l'on observe si fréquemment chez les névropathes, on est également frappé de la multiplicité de leurs gestes et de leurs mouvements involontaires et parasitaires.

Mais il est une attitude qui est véritablement pathognomonique, d'un degré déjà accentué d'épuisement nerveux et d'irritabilité spinale, c'est celle qui consiste à maintenir, d'une façon à peu près permanente, les cuisses entrecroisées, l'une chevauchant sur l'autre.

L'importance de ce signe se révèle à la difficulté que les névropathes éprouvent à s'en guérir. Sa disparition correspond à l'amélioration générale du système nerveux et la réapparition coïncide avec le retour des troubles. Il n'est pas indifférent d'exercer les névropathes à se débarrasser des gestes involontaires et des attitudes affaissées ou défectueuses dont ils sont affectés. Leur guérison doit être un des objectifs du traitement psychothérapique. Elle est la meilleure démonstration de son efficacité. — (*Congrès des aliénistes et neurologistes* de Bruxelles, août 1910).

NOUVELLES DIVERSES

Fédération des médecins de la région parisienne

MÉDECINS ET MUTUALISTES

Le conflit, ses causes et ses dangers.

L'année dernière, au Congrès mutualiste tenu à Nancy, de graves paroles furent prononcées. On osa dire que les médecins pourraient, à leur gré, se plaindre, s'irriter

même, de la façon dont ils sont traités, mais que leurs plaintes resteraient vaines, car la Mutualité, ayant l'argent, détient la force. Habitués toujours à plus de déférence et souvent à plus de reconnaissance, de nombreux médecins se sont émus de ces paroles menaçantes. Parmi eux, il en est qui appartiennent à la Mutualité. Il en est d'autres qu'elle ne connaît pas. Réunis pour se livrer à une étude rigoureuse, impartiale, des rapports entre médecins et mutualistes, c'est exclusivement dans ce but qu'ils ont créé la *Fédération des médecins de la région parisienne.*

Ce groupement, à peine constitué, comprend déjà plus de *trois mille médecins parisiens*, décidés à leur tour à être la force, pour mettre un terme à certains agissements qui ont trop longtemps duré.

Il est infiniment triste, en effet, de constater que dans quelques Sociétés où fonctionne le système dit « à l'abonnement », les honoraires médicaux ne dépassent pas 0,50 centimes.

Sans s'arrêter plus qu'il ne convient à ce chiffre réellement déconcertant, il est permis toutefois d'affirmer que nos honoraires sont presque toujours fort réduits, sinon dérisoires, et il est à craindre que les soins ne se ressentent parfois d'une aussi invraisemblable parcimonie. Or, ceci est indigne de nous, indigne des mutualistes qui, pour la plupart, ne sont pas des indigents. Aussi, avons-nous la volonté bien arrêtée de fournir un effort continu pour faire modifier ces conditions devenues inacceptables. D'abord, le système à l'abonnement doit être condamné, sans appel. Il est illogique, inadmissible, car il faut établir nos honoraires sur des réalités et non sur des probabilités. Nous espérons également que le jour viendra où le libre choix du médecin par le sociétaire sera possible. Tout démontre que le mutualiste aspire à ce droit que lui confère le paiement de sa cotisation.

C'est avec une inlassable obstination, mais sans hâte, que nous étudierons les moyens d'aboutir. Nous ne voulons, en effet, rien détruire ni rien bouleverser, nous avons à la fois le souci des budgets mutualistes, et le respect indiscutable, absolu, des situations que les médecins ont acquises ; aussi médiocres, aussi peu enviables que soient ces situations, il ne nous appartient pas d'adresser à certains confrères le reproche de les apprécier, car, à coup sûr, ils nous aideront à les améliorer. Si nous savons bien que la dure obligation du fonds commun inaliénable rend indisponible une grosse part des ressources dont disposent les Sociétés, nous savons aussi qu'il est opportun de suivre la loi économique et de songer à une majoration des cotisations. Cette majoration devenue désormais nécessaire, inévitable, serait extrêmement minime, ainsi que nous le démontrerons quand le moment sera venu.

D'autre part, il semble difficile d'imposer brusquement le libre choix du médecin, sans porter atteinte aux situations acquises. C'est donc par étapes successives qu'il faudra procéder. L'extinction, les démissions spontanées

constitueront, avec le relèvement préalable des honoraires, un moyen rationnel et peu subversif d'obtenir une réforme attendue de tous, et que plus de *trois mille médecins* vont poursuivre.

Le Corps médical a donné maintes preuves de son désintéressement. S'il se révolte enfin, c'est qu'il est menacé par la Mutualité envahissante, et que, comme les autres, il est soucieux de ses intérêts les plus pressants et de ses plus légitimes aspirations.

Il a décidé de se défendre, mais les exemples resteront nombreux, où le médecin, appelé auprès d'un malheureux dont la misère est obscure et fière, prodiguera à ce déshérité ses meilleurs soins, en ajoutant une obole que sa pitié aura laissée. C'est dans cette charité seule, que nous voyons un sacerdoce impérissable.

Certes, nous nous glorifions d'avoir souscrit à l'idée généreuse qui a créé la Mutualité. Nous ne voulons pas détruire une œuvre admirable qui nous doit sa prospérité, et qui, sans nous, perdant jusqu'à sa raison d'être, s'écroulerait aussitôt. Mais, il est singulier, profondément injuste, que les seuls sacrifiés, les seules victimes soient précisément les meilleurs artisans de cette prospérité.

Aujourd'hui, en effet, la Mutualité, avec ses *cinq millions* d'adhérents, nous impose de trop lourds sacrifices. Il y a là, pour son avenir ou pour le nôtre, un réel danger que nous dénonçons. Il faut aviser, mais nous agirons méthodiquement, énergiquement, sans violences, comme il sied à des hommes qui, réprouvant les représailles irréfléchies, veulent demeurer aussi sages que résolus. — Dr L. Chapon, *Secrétaire général de la Fédération des médecins de la région parisienne.*

Voyage d'études médicales aux stations hydrominérales et climatiques de France. — Le voyage d'études médicales de 1910 — comme les neufs précédents — est placé sous la direction scientifique de M. Landouzy, doyen de la Faculté de Médecine de Paris, qui fera sur place des conférences sur la médication hydrominérale, ses indications et ses applications.

Sont seuls admis à ce voyage : les médecins français et étrangers et les étudiants en médecine; les femmes des médecins accompagnant leur mari.

Programme : Hauteville (sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Uriage. — La ville de Lyon est prise comme point de concentration. Chaque voyageur s'y rendra isolément.

Mardi 30 août. — Réunion de tous les adhérents du voyage à la gare de Lyon-Perrache, à 6 heures du matin. — Départ du train spécial à 6 h. 15. — Arrivée à Tenay. — Départ en voitures pour Hauteville. — Visite du sanatorium. Arrivée à Evian vers 7 heures.

Mercredi 31 août. — Journée à Evian.

Jeudi 1er septembre. — Le matin, départ pour Thonon. — Visite, déjeuner. — Dans l'après-midi, départ en train spécial pour Le Fayet. Arrivée à Saint-Gervais vers 6 heures du soir.

Vendredi 2 septembre. — Le matin, visite de Saint-Gervais.

— Après midi, excursion à Chamonix. — Retour à Saint-Gervais pour coucher.

Samedi 3 septembre. — Le matin, départ en train spécial pour Annecy. — Tour du lac en bateau. — A 1 heure, départ en train spécial, arrêt à Lovagny. — Visite des gorges du Fier. — Arrivée à Aix. Dîner, coucher.

Dimanche 4 septembre. — Journée à Aix.

Lundi 5 septembre. — Le matin, départ en train spécial pour Challes. — Après midi, en train spécial pour Salins-Moutiers. — Dîner. Coucher à Brides.

Mardi 6 septembre. — Le matin, départ en voitures pour Pralognan. — Retour à Brides. Dîner, coucher.

Mercredi 7 septembre. — Le matin, visite de Brides. — Après-midi, départ en train spécial pour Allevard. Dîner, coucher.

Jeudi 8 septembre. — Le matin, visite d'Allevard. — Dîner et coucher à Uriage.

Vendredi 9 septembre. — Le matin, départ pour La Motte. — Après-midi, visite de Vizille. — Dîner et coucher à Uriage.

Samedi 10 septembre. — Le matin, visite d'Uriage. — Déjeuner. — Dislocation.

Conditions du voyage. — I. La ville de Lyon est prise comme point de départ du voyage en groupe pour tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément.

Pour arriver à la gare de Lyon-Perrache (Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée), les Compagnies de chemins de fer accordent une réduction de moitié prix à tous les adhérents du voyage, quel que soit le point de la France d'où ils partent. Pour recevoir, en temps voulu, ce billet de faveur, il est nécessaire d'indiquer très exactement, en s'inscrivant, la gare de départ, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

Chaque voyageur peut arriver à Lyon, à son gré, avant le 30 août.

II. De Lyon à Uriage, les voyageurs visiteront en groupe les stations suivantes : Hauteville (sanatorium), Evian, Thonon, Saint-Gervais, Chamonix, Annecy, Aix, Marlioz, Le Revard, Challes, Salins-Moutiers, Brides, Pralognan, Allevard, La Motte, Uriage.

Prix à forfait : 300 francs par personne, payables en s'inscrivant. Ce prix comprend tous les frais de voyage, depuis le moment du départ de Lyon, le 30 août, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront à Uriage, le samedi 10 septembre, après le déjeuner de midi : trajets en chemin de fer, bateau, voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

III. Le samedi 10 septembre, le dernier repas pris en commun sera le déjeuner à Uriage, à midi environ.

Pour retourner d'Uriage à son lieu de résidence, qui a été son point de départ, chaque voyageur bénéficiera, comme à l'aller, en venant à Lyon, de la réduction de moitié prix sur les chemins de fer.

En raison de la courte durée du voyage et des trajets importants en voiture, les voyageurs sont priés de réduire leurs bagages au strict nécessaire.

Les Compagnies de chemins de fer, en accordant d'une façon tout à fait exceptionnelle aux adhérents de ce voyage la faveur de rejoindre isolément, avec des billets à demi place, la première station de la tournée, Lyon, ont expressément spécifié qu'on s'y rendrait sans arrêt et par la voie la plus directe. Il en est de même pour le retour au lieu de résidence, en quittant la dernière station, Uriage.

Dans le cas où, pour un motif quelconque, le voyage n'aurait

pas lieu, les personnes inscrites ne pourront prétendre qu'au remboursement des sommes versées.

Pour s'inscrire, envoyer :

I. Son adhésion à M. Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e), ou à M. Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris (8e) : 1° Son nom et son adresse lisiblement écrits ; 2° l'indication de la rare d'où l'on partira, ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français.

II. Sa souscription, 300 francs, à M. Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris (8e).

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Duruty (de Biarritz), Faure (de Saint-Etienne), tué par une folle ; le Pr Farabeuf (de Paris), membre de l'Académie de Médecine. — Chacun se souvient de la bonhomie sympathique et légèrement narquoise de l'homme qui fut un anatomiste remarquable et n'a point été remplacé.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — La Compagnie rappelle aux touristes qu'elle a mis en service un train express de nuit *Paris-Chamonix* (voitures de 1re et 2e cl. à intercirculation, cabinet de toilette, compartiments de lits-salon).

Vagons-lits entre Paris et Le Fayet Saint-Gervais et vagon-restaurant entre Annemasse et Le Fayet Saint-Gervais.

Ce train part de Paris à 8 h. 55 soir et arrive à Chamonix le lendemain, à 10 h. 10 matin.

II. Trains express de nuit pour Berne, Lausanne Brigue et Interlaken. — Aller : *a)* départ de Paris 10 h. 20 soir, pour Berne, Interlaken, Lausanne et Brigue V-L, L-S, 1re et 2e classes Paris-Interlaken, du 29 juin au 15 septembre.

Nota. — A partir du 15 septembre, le départ pour Berne s'effectuera à 10 h. 10 soir.

b) Départ de Paris : 10 h. 10 soir pour Lausanne, Brigue V-L, L-S 1re et 2e classes à couloir Milan (par le Simplon).

Retour : départ de Lausanne, 10 h. 45 s. ; départ de Berne, 10 heures s. (Mêmes compositions de trains qu'à l'aller.)

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — *Cartes d'excursions (1re, 2e et 3e classes, individuelles ou de famille) dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes.* — Emission dans toutes les gares du réseau, du 15 juin au 15 septembre. Ces cartes donnent droit à :

— la libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie ;

— un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre le point de départ et l'une quelconque des gares du périmètre de la zone. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres les prix sont augmentés pour chaque kilomètre en plus, de : 0 fr. 065 en 1re classe, 0 fr. 045 en 2e classe ; 0 fr. 03 en 3e classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur le prix des cartes individuelles :

2e carte : 10 0/0 ; 3e carte : 20 0/0 ; 4e carte : 30 0/0 ; 5e carte : 40 0/0 ; 6e carte et les suivantes : 50 0/0.

La demande doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressée, avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris, 6 heures avant le départ du train, 3 jours à l'avance dans les autres gares.

Congrès international de radiologie et d'électricité (Bruxelles, 13, 14 et 15 septembre 1910). — A l'occasion de l'Exposition universelle de Bruxelles, un Congrès international de radiologie et d'électricité sera tenu du 13 au 15 septembre prochains.

Ce Congrès aura pour but l'étude des radiations et de leurs diverses applications. Ainsi qu'on peut s'en rendre compte par la lecture du programme ci-joint, on voit que ce Congrès, tout en abordant largement l'étude physique des radiations, accordera une place très importante à leurs applications biologiques et, en particulier, à la radiologie médicale. La Société de radiologie médicale de Paris lui a, du reste, accordé son patronage.

Biologie proprement dite. — Sont proposées comme devant faire l'objet de rapports, les questions suivantes : 1° Action des rayons X et de la radioactivité sur les éléments cellulaires; 2° action des radiations en général sur le développement des plantes.

Radiodiagnostic. — Trois questions sont mises à l'ordre du jour, comme devant faire l'objet de rapports : 1° Radiographie rapide radiographie instantanée; 2° étude de l'estomac et de l'intestin, tant au point de vue physiologique que pathologique; 3° endodiascopie.

Radiothérapeutique. — Sont mises à l'ordre du jour, comme devant faire l'objet de rapports, les questions suivantes : 1° La filtration du rayonnement (rayons X et radioactivité); 2° médicaments radioactifs; 3° traitement des nævi vasculaires par le radium; 4° état actuel de la photothérapie et de ses diverses modalités; 5° traitement du cancer par le radium.

Une Exposition spéciale d'appareils se rattachant à l'objet de ses travaux sera annexée au Congrès.

Avantages réservés aux membres. — Les adhérents recevront l'intégralité des publications qui paraîtront tant avant le Congrès qu'après la session. Sur la présentation de leur carte, ils entreront gratuitement à l'Exposition de Bruxelles, pendant la durée de la session.

Des demandes seront adressées aux diverses administrations intéressées, à l'effet d'obtenir des réductions de prix, pour ce qui concerne les parcours en chemin de fer.

Le programme des excursions, réceptions, etc., sera publié ultérieurement. Il convient de signaler, dès maintenant, la visite des grottes de Han, ainsi que les excursions à Anvers, Bruges et Ostende, qui seront organisées par les soins du Comité. Le voyage à Ostende sera offert gratuitement aux membres du Congrès. Des réductions notables seront accordées aux membres pour les autres excursions.

Les membres désireux de s'assurer à l'avance un logement sont priés d'écrire au Bureau officiel des logements, place de la Bourse, à Bruxelles. Ce bureau est établi par les soins de l'Administration communale.

Prière d'adresser les adhésions et toutes communications au secrétariat général du Comité organisateur, 1, rue de la Prévôté, Bruxelles.

Ve Congrès international d'électrologie et de radiologie médicales. — Conformément à la décision prise à Amsterdam en 1908, par l'assemblée générale du IVe Congrès international d'électrologie et de radiologie médicales, le Ve Congrès se tiendra cette année-ci à Barcelone, du 13 au 18 septembre. Parmi les questions mises à l'ordre du jour et dont la discussion paraît devoir être intéressante, nous citerons :

1° L'unification des méthodes en électro-diagnostic;

2° La radioscopie et la radiographie du segment abdominal;

3° Les propriétés thérapeutiques des champs magnétiques oscillants.

Toutes les Compagnies françaises de chemins de fer ont accordé une réduction de 50 pour 100 sur leurs tarifs. Le prix de la cotisation est de 25 francs. S'inscrire chez M. Comas, calle Cortès, 613, pral., Barcelone; ou chez M. le Pr E. Doumer, 57, rue Nicolas-Leblanc, Lille.

Ve Congrès international d'obstétrique et de gynécologie. — Le Comité du Ve Congrès international d'obstétrique et de gynécologie qui doit avoir lieu à Saint-Pétersbourg, au mois de septembre 1910, se croit obligé de faire la communication suivante pour dissiper les appréhensions et répondre aux questions qui lui sont posées à propos du choléra en Russie :

« Les données sur le choléra à Saint-Pétersbourg sont exagérées dans la presse étrangère. La maladie sévit surtout dans la basse classe de la population. Le nombre des malades n'est pas bien considérable pour une population de 2 millions d'habitants. Le danger de contagion pour les membres du Congrès est exclu. Le Comité d'organisation espère que les nouvelles répandues par la presse générale n'empêcheront pas les membres du Congrès de faire le voyage à Saint Pétersbourg. Le nombre des malades diminue déjà, et nous espérons qu'au moment du Congrès l'épidémie sera complètement éteinte. »

Congrès des maladies professionnelles (*Bruxelles, du 10 au 14 septembre*). — Des coupons de service seront accordés sur le réseau belge aux médecins officiels des exploitations des chemins de fer chargés de les représenter au Congrès et qui seront désignés nominativement. Nous rappelons que les compagnies françaises accordent le demi tarif valable du 1er au 25 septembre.

Société russe pour l'Avancement des sciences. — Grâce à une donation de M. Christophe Ledenzow, se montant à 2 millions de roubles, une Société vient de se fonder, à Moscou, sous le nom de Société pour l'Avancement des sciences expérimentales et de leurs applications pratiques. Elle portera le nom du donateur.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger, Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................... 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.

Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................... 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.

Toute demande de changement d'adresse doit être *accompagnée* d'une bande du journal.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or* : M. Monziols, médecin aide-major de 1re classe.

Médaille d'argent : MM. Tardos, Cadet, Sire, médecins-majors de 1re classe; Ribaut, Monéger médecins-majors de 2e classe; Feuillié, médecin aide-major de 1re classe.

Mérite agricole. — *Officier* : MM. Despeignes, à Chambéry (Savoie); Labat, à Ozourt (Landes).

Chevalier : MM. Haret, Jodin, Kuss, Louët, Perrier, Selles, à Paris; Baysellance, à Eymet (Dordogne); Bouquet, à Grabels (Hérault); Capdeville, à Baudreix (Basses-Pyrénées); Charrière, à Saint-Geniès (Haute-Garonne); Dengler, à Sellières (Jura); Guillaud, Peyronne, à Bordeaux; Houlbert, à Rennes; Lasnier, à Bordeaux; Niel, Teissonnière, à Marseille; Pradel, à Chef-Boutonne (Deux-Sèvres); Ramally, à Châlon-sur-Saône Saône-et-Loire); Rey, à Arlee; à Verdun; à Lille; Villard, à Verdun (Meuse); Ysambert, à Tours.

NOUVELLES DIVERSES

Clinique Baudelocque. — Deuxième série des cours de vacances. Ce cours fait par MM. Wallich et Couvelaire, professeurs agrégés, commencera le samedi 26 septembre 1910, à 10 heures du matin et se terminera le 8 octpbre.

Programme : Le matin de 10 heures à midi. Exercices cliniques de diagnostic et de pratique obstétricale. Les élèves seront exercés individuellement à l'examen des femmes, des nouveau-nés et à la pratique des accouchements.

L'après-midi, de 2 à 4 heures, manœuvres et opérations obstétricales.

Les bourses de doctorat en médecine. — Le *Journal Officiel* vient de publier l'arrêté ministériel suivant :

Art. 1er. — L'ouverture du concours pour l'obtention des bourses de doctorat aura lieu au siège des facultés mixtes de médecine et de pharmacie, le vendredi 28 octobre 1910.

Art. 2. — Les candidats s'inscriront au secrétariat de l'Académie dans laquelle ils résident. Les régistres d'inscription seront clos le samedi 15 octobre, à 4 heures.

Art. 2. — En exécution des prescriptions de l'arrêté du 24 décembre 1891, les épreuves du concours consistent en compositions écrites.

Art. 4. — Sont admis à concourir :

1° Les candidats pourvus de quatre inscriptions qui ont obtenu un minimum de 75 points à l'examen du certificat d'études P. C. N. et qui justifient de leur assiduité aux travaux pratiques de première année.

L'épreuve consiste en une composition d'anatomie (ostéologie arthrologie, myologie, angiologie);

2° Les candidats pourvus de huit inscriptions qui ont subi avec la note « bien » le premier examen probatoire :

Les épreuves sont : *a)* Une composition d'anatomie (névrologie, splanchnologie) ou une composition d'histologie; *b)* une composition de physiologie;

3° Les candidats pourvus de douze inscriptions qui ont subi avec la note « bien » le deuxième examen probatoire :

Les épreuves sont : *a)* une composition de médecine; *b)* une composition de chirurgie;

5° Les candidats pourvus de seize inscriptions qui ont subi avec la note « bien » le troisième examen probatoire :

Les épreuves sont : *a)* une composition de médecine; *b)* une composition de chirurgie ou une composition sur les accouchements.

Deux heures sont accordées pour chacune de ces compositions.

Art. 5. — Les candidats qui justifient soit de la mention « bien » au baccalauréat de l'enseignement secondaire et de 75 points au moins à l'examen du certificat d'études P. C. N., soit de la mention « assez bien » au baccalauréat et de 80 points au moins audit certificat, pourront obtenir sans concours une bourse de doctorat en médecine de première année.

Externat. — Le jury du prochain concours est provisoirement composé de MM. Monthus, Loyon, Decloux, Weil, Chifoliau, Lardennois, Descomps et Jeannin.



VARIÉTÉ

Vichy

Ne connaissant Vichy que de nom, j'ai tenu à me renseigner par moi-même. Diverses particularités s'y rencontrent dont il n'est pas fait mention dans les notices.

Vichy, ville où l'on se baigne, où les buveurs se pressant autour des sources, les donneuses d'eau emplissent prestement les verres; Vichy, ville de casino et de toilettes claires, est aussi la ville où l'on dort. Le jour, le soir, dans les jardins du Casino, des messieurs, étendus sur des fauteuils, les jambes allongées sur une chaise, dorment, le chapeau rabattu sur les yeux; ils n'entendent pas la musique voisine, ni les cuivres de l'orchestre, ni les violons et les chants aigres des tziganes; ne voient pas les jolies femmes engainées dans des robes qui moulent audacieusement leurs formes et suivies à distance respectueuse par un mari qui n'ose s'approcher, crainte de nuire à l'effet produit.

Ils dorment au milieu du va-et-vient de promeneurs, le jour à l'ombre dentelée des platanes, le soir sous les lampes électriques du casino. La cure de Vichy fait dormir. Entre ses différentes propriétés, en voilà une qui est moins signalée. Elle tient à l'action des eaux qui abattent les premiers jours avant que l'adaptation soit faite.

L'établissement de bains, avec son hall spacieux décoré de colonnes mauresques, aux murs couverts de fresques harmonieuses et pâles, donne accès, sur chacun de ses côtés aux cabines des hommes et des femmes qui se succèdent sur un même plan, à l'étage supérieur. Les cabines élégantes, tapissées de faïences claires, montrent le compartiment d'entrée, où l'on s'habille, et celui du fond où repose la baignoire. Tout cela est à la fois élégant et approprié à son but. L'œil est flatté en même temps que sont prévues et remplies toutes les conditions d'un confort à la fois luxueux et simple. Rien n'est criard. Pas de surcharges d'or. Le Casino, asile habituel du mauvais goût, élève sa façade blanche et sobre entre les platanes et marronniers du parc. Ce n'est pas *colossal*, comme diraient les

Allemands. Non; c'est beaucoup mieux : la grandeur règne, mais sans ostentation. En sorte qu'à Vichy se réalise plus que la meilleure des cures alcalines, on y prend des leçons de proportions et de goût.

Une autre différence sépare Vichy des centres d'été à la mode. Tandis qu'à Dinard, par exemple, on ne croise guère que des gens du monde, à Vichy tous les publics se mêlent, public de toutes les classes et aussi de tous les pays. Si Vichy est la ville des distractions et du plaisir, c'est aussi la cité des malades. Tous les échantillons de l'espèce humaine s'y donnent rendez-vous : fermiers, sportsmen, prêtres, soldats, étrangers habillés de toutes les variétés de costumes; même bariolage de vêtements et de couleurs pour les femmes : coiffes bretonnes, alsaciennes, bressanes, mantilles espagnoles, chapeaux énormes où nichent des oiseaux du paradis; voilà pour la tête et le reste à l'avenant.

L'après-midi, au promeneur qui ne va pas pêcher à la ligne dans l'Allier ou ne part pas en auto dans une excursion voisine, une série de petites distractions arrêtent ses pas. Ce sont les joueurs de boule, en bras de chemise, l'œil illuminé, indifférents à tout ce qui n'est pas le roulement de leurs boules; c'est le peintre pastelliste, élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, qui, dans un coin du parc, fait le portrait d'un monsieur qui regarde sans bouger le tronc d'un platane; ce sont les groupes guindés des baigneurs qui, par files de 10 à 15, s'exposent à l'objectif d'un photographe. On trouve de tous les mondes, dans ces rassemblements de fortune; de-ci, de-là, un jeune homme au geste aisé; mais surtout de petits bourgeois satisfaits, leurs femmes endimanchées, et tout ce public se tient en ligne, coude contre coude, l'œil fixe, le front trop grave ou le sourire trop obstinément épanoui.

Puis l'on reprend sa promenade en attendant l'heure d'aller boire son verre d'eau. Le soir, les gens paisibles, qui dédaignent les plaisirs du Casino, s'asseyent en bordure, chaque côté de l'allée centrale, et regardent défiler les promeneurs. Des dames élégantes passent; leur apparition suscite des commentaires palpitants : « Cette robe, la dame la portait, il y a trois jours; elle a trois toilettes de jour et autant de soirée. — Non pas, corrige une voisine, elle a quatre toilettes de jour et autant de soirée et un chapeau pour chacune d'elles. — Cela fait huit chapeaux, conclut un sage. » Ces enquêtes, poursuivies pendant deux heures, par les curieux en quête d'actualités, bercent leur âme d'une note de contentement infiniment agréable. Au moins, ces braves gens n'ont point perdu leur journée.

Et les trois semaines réglementaires de la saison se passent dans cette béatitude reposée où l'esprit s'étonne de voir que les heures s'écoulent tout aussi vite à ne rien faire que dans l'atmosphère fiévreuse des grandes villes.

P. S. — Un confrère de Montluçon, dont la signature est illisible, nous écrit une lettre aimable dont nous le remercions. L'auteur de l'article en question est le Rédacteur en chef de ce journal. Notre confrère peut reproduire l'article à sa volonté.

ACTUALITÉ

La cure-taxe

Il a suffi d'un directeur grincheux d'une station hydrominérale pour faire languir et puis dénaturer le projet de loi qui devait assurer la cure-taxe à nos stations balnéaires et climatiques.

En fondant, au ministère de l'Intérieur, le Comité de ces stations, M. Huchard rêvait d'obtenir l'autorisation de cette cure-taxe qui assure aux stations allemandes un tel élément de fortune et de prospérité.

Aujourd'hui les Italiens se sont mis à l'œuvre. L'établissement de la taxe de séjour est sur le point d'aboutir chez eux. Seront naturellement exempts de la taxe les indigents. Le riches paieront pour les pauvres. De sorte que les fonds recueillis ainsi, pourraient servir non seulement à l'amélioration de la station, mais même au traitement gratuit d'un certain nombre de sujets peu fortunés.

M. Huchard a maintes fois insisté sur les avantages de la cure-taxe. Il est regrettable qu'une mesure si avantageuse pour toutes nos stations françaises ait été combattue dès l'origine, puis déformée à plaisir après acceptation. Quand il s'agira de prendre une décision vraiment utile, sommes-nous donc condamnés à marquer humblement le pas derrière l'initiative des autres pays? Après l'Allemagne, l'Italie. Et nous continuons d'avancer en boitant que c'en est pitié.

Œuvre Confraternelle

SOUSCRIPTIONS

Reliquat de la souscription ouverte chez MM. Baillière, éditeurs, pour offrir un souvenir à M. le Dr Huchard, à l'occasion de son départ des Hôpitaux : 105 fr. 50.

Erratum. — Dans le *Journal des Praticiens* du 30 juillet 1910, p. DXXVIII, lire dans la liste des souscripteurs, M. Stanislas Haine (Anvers), 100 francs, au lieu de M. Stanislas Haine (Amiens).

Les aphronies et les aphroniques
Essai de psycho-pathologie du jugement (1)

Par le Dr Bérillon
Médecin-inspecteur des asiles d'aliénés
Directeur de l'Etablissement médico-pédagogique de Créteil

L'*aphronie* (de α privatif et φρονειν, avoir du jugement), est un terme par lequel je propose de désigner les troubles psychologiques liés à l'insuffisance du pouvoir de synthèse mentale.

Il n'est pas rare de rencontrer le syndrome aphronie chez des sujets bien doués au point de vue des autres fonctions mentales. Les pédagogues ont souvent l'occasion de constater que chez les enfants il n'y a pas de parallélisme dans le développement des facultés intellectuelles. Certains, peu avancés dans leurs études, font preuve, au contraire, d'une grande précocité dans l'apparition du jugement. D'autres, quoique doués d'une vive imagination et présentant de grandes facilités à s'instruire, demeurent légers, inconséquents, incapables de profiter des leçons de l'expérience.

Livrés à eux-mêmes, ces derniers accomplissent des actes irréfléchis, en opposition avec les règles élémentaires de la prudence et du bon sens. Ce sont ces derniers que, par opposition aux *arriérés de l'intelligence*, je désigne sous le nom *d'arriérés du jugement*.

(1) *Congrès d'aliénistes et de neurolog.* (Bruxelles, août 1910).

Parmi les causes principales qui peuvent, soit retarder l'apparition du jugement, soit en arrêter le développement, il faut noter :

1° La dégénérescence héréditaire;
2° Les arrêts dans l'évolution dépendant d'affections intercurrentes;
3° Les tendances sentimentales de l'éducation moderne;
4° Les influences déformantes du milieu familial;
5° Le surmenage scolaire;
6° Une tendance naturelle à l'éparpillement mental.

Les caractères de l'aphronie sont absolument distincts de ceux de l'aboulie. Les aphroniques n'éprouvent aucune difficulté à la mise en jeu de l'activité volontaire. C'est dans la sphère des opérations syllogistiques qu'ils sont atteints. Ils ne raisonnent bien que quand ils y sont aidés par la collaboration d'autrui : « notre volonté, notre courage ne sont souvent que le reflet de la volonté et du courage d'un autre », dit excellemment William James. Cela est encore plus vrai du jugement.

Les procédés les plus efficaces pour le traitement des aphronies chez les jeunes sujets sont les suivants :

1° Placer l'enfant ou l'adolescent dans un milieu favorable au développement de l'esprit d'observation et de la réflexion;

2° S'assurer du fonctionnement normal des sens, les

appréciations fausses étant souvent le résultat de perceptions sensorielles erronées ou incomplètes;

3° Cultiver l'aptitude à raisonner juste par des exercices spéciaux, des épreuves pratiques, des leçons de choses, des enseignements tirés de l'expérience;

4° Réaliser l'entraînement au travail manuel dont l'exécution initie aux difficultés de la vie pratique;

5° Réaliser l'éducation du caractère par la discipline des réflexes psychiques;

6° Recourir à la psychothérapie graphique, moyen de culture de l'attention et de l'application;

7° Appliquer la suggestion hypnotique, dans le but de contrarier les tendances à l'éparpillement mental et à favoriser le monoïdéisme.

L'association de ces divers procédés exerce l'action la plus favorable et, en favorisant la maturité du jugement, permet dans un grand nombre de cas, d'obtenir l'adaptation des aphroniques aux exigences du milieu social.

NOUVELLES DIVERSES

Institut de médecine coloniale. — L'Institut de médecine coloniale a été créé pour donner aux médecins français et étrangers un enseignement théorique et pratique des maladies tropicales. Les cours durent environ 2 mois et demi. La session de 1910 commencera le 13 octobre et sera terminée vers la fin de décembre.

Peuvent s'inscrire les étudiants pourvus de seize inscriptions et les docteurs en médecine français et étrangers.

A la fin des cours de la session, les étudiants subissent un examen et obtiennent le diplôme de médecin colonial de l'Université de Paris.

L'enseignement théorique et les démonstrations de laboratoire sont donnés à la Faculté de médecine (Ecole pratique, 21, rue de l'Ecole-de-Médecine), dans les laboratoires suivants : Pathologie expérimentale et comparée. Parasitologie. Hygiène.

L'enseignement clinique est donné à l'hôpital d'Auteuil (Hôpital des Dames françaises), 93, rue Michel-Ange. L'enseignement théorique et de laboratoire a lieu dans l'après-midi, tous les jours de la semaine, sauf le lundi, à l'Ecole pratique. L'enseignement clinique, deux fois par semaine, le matin, à 10 heures, à l'Hôpital d'Auteuil.

PROGRAMME DES COURS

I. *Technique bactériologique et hématologique*, par M. le professeur Roger (15 leçons et démonstrations pratiques). — Stérilisation. Milieux de culture. Méthodes de coloration. Méthodes de culture. Analyse de l'eau, du sol, des poussières, du sang, etc. Analyse des matières fécales.

Dans ces leçons et dans les démonstrations pratiques qui y font immédiatement suite, les élèves sont mis au courant des méthodes les plus récentes de l'examen et des colorations du sang, ainsi que de toute la technique bactériologique avec ses applications particulières aux maladies tropicales.

II. *Parasitologie*, par M. le Pr BLANCHARD (21 leçons et démonstrations pratiques). Parasites animaux. Examen du sang de l'homme et des animaux. Analyse des matières fécales. Parasites du sang. Fièvres palustres. Filaires. Bilharzia. Nématodes. Cestodes, etc. Animaux venimeux. Parasites végétaux. Mycoses.

III. *Chirurgie des pays chauds*, par M. MORESTIN, agrégé, chargé du cours (6 leçons à l'amphithéâtre du laboratoire de pathologie expérimentale et comparée). — I. Considérations générales. Les hépatites. — II. Traitement chirurgical des hépatites. — III. La rate paludique (hypertrophie, inflammation, abcès, ruptures). Lésions chirurgicales de la filariose. — IV. Lésions chirurgicales de la filariose (*suite*). La bilharzioze. Le ver de Médine. — V. L'éléphantiasis des Arabes. — VI. Bubon d'Orient. Aïnum. Gangrène du rectum. La conservation des appareils et des instruments dans les pays chauds.

IV. *Maladies des yeux dans les pays chauds*, par M. le professeur DE LAPERSONNE (4 leçons, à l'Hôtel-Dieu), M. CANTONNET, suppléant. — I. Ophtalmies. Trachome. — II. Manifestations oculaires de la lèpre, de la variole, de la trypanosomiase, de la filariose; parasites oculaires, etc. Irido-choroïdites infectieuses. III. Héméralopies. Les amblyopies toxiques. — IV. Des soins urgents dans les traumatismes de l'œil.

V. *Epidémiologie exotique*, par M. le Pr CHANTEMESSE (6 leçons et exercices pratiques). — I. Prophylaxie de la peste, du choléra, de la fièvre jaune, de la dysenterie épidémique, de la fièvre typhoïde. — II. Hygiène à bord. — III. Désinfection.

VI. *Pathologie et hygiène tropicales*, par M. WURTZ, agrégé, chargé de cours. Pathologie exotique (17 leçons). — Peste. Fièvre jaune. Choléra. Dysenterie. Diarrhée des pays chauds. Fièvre de Malte. Fièvre récurrente. Fièvres paludéennes. Fièvre hémoglobinurique. Filariose. Bilharzioze. Dracunculose. Lèpre (distribution géographique et bactériologie). Béribéri. Maladie du sommeil. Trypanosomiase humaine. Aïnhum. Verruga. Pied de Madura. Hygiène tropicale (10 leçons. Trois de ces leçons seront consacrées aux maladies pestilentielles envisagées au point de vue des médecins maritimes). Vingt exercices de diagnostic bactériologique appliqués aux maladies tropicales (Laboratoire d'hygiène).

VII. *Affections de la peau* (M. le Pr GAUCHER). 8 leçons de dermatologie tropicale, 4 leçons par M. le Pr GAUCHER : Lèpre. Boutons d'Orient. Ulcères des pays chauds. — 4 leçons par M. JEANSELME, agrégé : Syphilis exotique. Pian ou Frambœsia. Dermatomycoses exotiques : Tokelau; Caratés. Dermatoses produites par des parasites animaux. Hygiène de la peau sous les tropiques. Technique histologique et bactério-clinique appliquée à l'étude dee maladies cutanées.

Les leçons de M. le Pr GAUCHER auront lieu à 10 heures du matin, à l'hôpital Saint-Louis (amphithéâtre de la clinique). Les 4 leçons de M. JEANSELME auront lieu à l'hôpital Saint-Louis salle des conférences du laboratoire municipal.

Droits à verser : Un droit d'immatriculation, 20 francs. — Un droit de bibliothèque, 10 francs. — Un droit de laboratoire, 150 francs. — Deux examens gratuits.

Les inscriptions sont reçues du 1er au 15 octobre, au secrétariat de la Faculté. Les titres et diplômes et, de plus, pour les étrangers, l'acte de naissance, devront être produits au moment de l'inscription.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — A l'occasion des **Fêtes du Cinquantenaire de l'annexion de la Savoie à la France**, la Compagnie mettra en marche, le 1er septembre prochain, à 11 h. 38 soir, au départ de Paris, un train spécial à prix réduits (2e et 3e classes) pour *Chambéry*.

Prix : aller et retour, 2e classe, 52 fr ; 3e classe, 34 fr.

Retour, au gré des voyageurs, jusqu'au 10 septembre inclus, par tous les trains ordinaires, y compris les express, sauf le train 588, dans les mêmes conditions que pour les voyageurs en général.

La délivrance des billets commencera à partir du 20 août, à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les bureaux de ville de la Compagnie à Paris.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — **Trains express rapides et de luxe pour Vichy, Riom (Châtel-Guyon), Clermont-Ferrand (Royat).**

1° *De Genève et de Lyon;*

2° *De Marseille et de Nimes;*

Trains express quotidiens, 1re, 2e et 3e classes, en correspondance directe avec le Midi de la France.

3° *De Paris* : *a)* Vichy-Royat-Express (train de luxe) V-S, V R. Nombre de places limité. — Aller : départ de Paris, 3 h. 55 soir (mardi, jeudi, samedi). — Retour : départ de Clermont (lundi, mercredi, vendredi) : 8 h. 4 matin ; départ de Riom : 8 h. 18 matin ; départ de Vichy : 9 h. 9 matin.

b) Train rapide (1re classe à couloir), L-S, V-R à l'aller. — Aller : départ de Paris, 11 h. 10 matin. — Retour : départ de Clermont, midi 45; départ de Riom, 1 h. 1 soir; départ de Vichy, 1 h. 40 soir.

c) Train express de jour, toutes classes, Paris-Clermont-Saint-Etienne. Voitures directes, toutes classes, Paris-Vichy et Paris-Royat, V-R Paris-Nevers. — Aller : départ de Paris, midi 30. — Retour : départ de Saint-Etienne, 6 h. 10 matin ; départ de Clermont, 7 h. 5 matin ; départ de Riom, 7 h. 21 matin ; départ de Vichy, 8 h. 7 matin.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M. vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — *Cartes d'excursions (1re, 2e et 3e classes, individuelles ou de famille) dans le Dauphiné, la Savoie, le Jura, l'Auvergne et les Cévennes.* — Emission dans toutes les gares du réseau, du 15 juin au 15 septembre. Ces cartes donnent droit à :

— la libre circulation pendant 15 ou 30 jours sur les lignes de la zone choisie;

— un voyage aller et retour, avec arrêts facultatifs, entre le point de départ et l'une quelconque des gares du périmètre de la zone. Si ce voyage dépasse 300 kilomètres les prix sont augmentés pour chaque kilomètre en plus, de : 0 fr. 065 en 1re classe, 0 fr. 045 en 2e classe ; 0 fr. 03 en 3e classe.

Les cartes de famille comportent les réductions suivantes sur le prix des cartes individuelles :

2e carte : 10 0/0; 3e carte : 20 0/0; 4e carte : 30 0/0; 5e carte : 40 0/0; 6e carte et les suivantes : 50 0/0.

La demande doit être faite sur un formulaire (délivré dans les gares) et être adressée, avec un portrait photographié de chacun des titulaires, à Paris, 6 heures avant le départ du train, 3 jours à l'avance dans les autres gares.

Prix de la Société de chirurgie. — Prix à décerner en 1910 :

Prix Marjolin Duval (300 francs). — Prix annuel à l'auteur (ancien interne des hôpitaux ou ayant un grade analogue dans l'armée ou la marine) de la meilleure thèse inaugurale de chirurgie publiée dans le courant de l'année 1910.

Prix Dubreuilh (400 francs). — Prix annuel, destiné à récompenser un travail sur un sujet d'orthopédie. Les travaux des concurrents devront être adressés au secrétaire général de la Société nationale de Chirurgie, 12, rue de Seine, Paris, avant le 1er novembre 1910.

Prix Labori (1.200 francs). — A l'auteur d'un travail inédit sur un sujet quelconque de chirurgie. Les manuscrits destinés au prix Labori doivent être anonymes et accompagnés d'une épigraphe reproduite sur la suscription d'une enveloppe renfermant le nom, l'adresse et les titres du candidat.

Université de Lille. — Par arrêtés rectoraux en date du 5 août 1910 :

— M. Ingelrans, agrégé près la Faculté de médecine, est chargé pendant l'année scolaire 1910-1911 d'un cours des maladies du système nerveux.

— M. Dubois, agrégé près la Faculté de médecine, est chargé pendant l'année scolaire 1910-1911 des cours d'anatomie, de physiologie et de pathologie élémentaires (enseignement dentaire).

— M. Caumartin, chirurgien-dentiste, ancien interne des hôpitaux, est nommé, pendant l'année scolaire 1910-1911, directeur de clinique et de travaux pratiques dentaires

— M. Vansteenberghe est nommé pendant l'année scolaire 1910-1911, chef des travaux pratiques de bactériologie.

— M. Debeyre est nommé pendant l'année scolaire 1910-1911, chef des travaux pratiques d'histologie.

— M. Tondeur est nommé pendant l'année scolaire 1910 1911, moniteur de dentisterie.

— M. Gérard (Maurice) est nommé pendant l'année scolaire 1910 1911, aide de clinique des maladies des voies urinaires.

— M. Boulet, étudiant en médecine, est nommé pendant l'année scolaire 1910-1911, aide-préparateur de physiologie.

— M. Paquet (André), est nommé pendant l'année scolaire 1910-1911, aide de clinique médicale infantile.

— M. Norel, étudiant en médecine, est nommé pendant l'année scolaire 1910-1911, moniteur des travaux pratiques d'anatomie pathologique.

— M. Caron, étudiant en pharmacie, est nommé pendant l'année scolaire 1910-1911, moniteur des travaux pratiques de pharmacie.

Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Caen. — M. Charbonnier, suppléant des chaires d'anatomie et de physiologie, est prorogé dans ses fonctions à dater du 21 novembre 1910.

— M. Gedon, docteur ès-sciences naturelles, suppléant de la chaire d'histoire naturelle, est prorogé dans ses fonctions à dater du 4 décembre 1910.

Service de santé de la marine. — M. le médecin de 1re classe Peyraud, du port de Toulon, est désigné pour remplir les fonctions de médecin-major à l'arsenal de Dakar.

Service de santé de la marine. — Sont promus dans le corps de santé de la marine :

Au grade de médecin principal : M. Renault, médecin de 1re classe.

Au grade de médecin de 1re classe : M. Gaubin, médecin de 2e classe.

Les médecins de 2e classe de la promotion de 1910 dont les noms suivent sont rattachés aux ports ci-après, savoir :

Au port de Cherbourg, M. le médecin de 2e classe Ratel ;

Au port de Brest, M. le médecin de 2e classe Rouiller ;

Au port de Lorient, M. le médecin de 2e classe Boutin ;

Au port de Rochefort, M. le médecin de 2e classe Lescan-Duplessix ;

Au port de Toulon, M. le médecin de 2e classe Auguste.

Ecole du service de santé militaire de Lyon. — Voici la liste des candidats nommés à l'Ecole du service de santé militaire, à la suite du concours de 1910 :

Delacarte, Mayer, Vogelin, Tricoire, Haton, Alinat, Pretet, Jarry, Jausion, Cordier, Avinier, de Vernejoul, Nadaud, Gay, Villain, Abadie, Merland, Daydé, Leguay, Dumas, Dreyfus, Chanal, Maillet, Dirat, Fauré, Membrey, Pourquier, Taufflieb, Collet, Moins, Billot, Loiseau, Moreau, Laborde, Lortholary, Binet, de Bernard-Seignerens, Audouy, Dano, Guiliani, Maire, Pierson, Godard, Bergis, Vérit, Mélin, Birbis, Codvelle, Bernardin, Fontaines Rambault, Bouton, Mercier, Guyot, Mynard, Laban, Baix, Bravet, Robin, Bergès, Aublant, Sallès, Bresson, Combaud.

Les élèves ayant déjà accompli une année de service militaire devront se présenter au médecin inspecteur, directeur de l'Ecole du service de santé militaire, le mercredi 12 octobre prochain, à 8 heures du matin.

Les autres recevront un certificat d'admission à l'Ecole du service de santé militaire, mentionnant le corps dans lequel ils devront accomplir un an de service.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Vidal, à Paulhaguet (Haute-Loire) ; Berjoan, à Vinça (Pyrénées-Orientales) ; Rouffiaudis, médecin des troupes coloniales, et Hayes, à Chelles (Seine-et-Marne).

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................. **12 fr.**
Etranger : Union postale. **15 fr.**
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. **6 fr.**
Etranger : Union postale.. **10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.

Nous prions MM. les Abonnés qui étaient absents, en juin, lors de la présentation de la quittance de renouvellement, de bien vouloir réserver bon accueil à la seconde présentation qui aura lieu à partir du 20 courant. Le journal cessera d'être envoyé au retour de la quittance impayée.

Nous ne faisons pas encaisser à l'étranger.



ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'or.* — M. Scherb, à Alger-Mustapha.

Médaille d'argent. — MM. Lannaux, Minel, médecins aides-majors de 1re classe; Bision, interne en médecine à l'hôpital de Mustapha (Alger).

Médaille de bronze. — MM. Gardon, à Alger; Meyer, à Tizi-Ouzou (Alger); Duboucher, à Téniet-el-Haad (Alger); Martin, Vignon, médecins aides-majors de 1re classe; Lussan, à Akbou (Constantine); Richard, interne à l hôpital de Mustapha (Alger); Laurent, interne à l'hôpital de Constantine.

MENTIONS HONORABLES. — MM. Fournier, à Canrobert (Constantine); Chauvin, interne à l'hôpital de Mustapha (Alger).

NOUVELLES DIVERSES

Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer. — Dans sa dernière séance, le Conseil d'administration du sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer a nommé M. C. Claeys, ancien interne des hopitaux de Paris et de l'Hôpital maritime de Berck, chirurgien en chef de l'Hôpital maritime de Zuydcoote.

Laboratoire de diagnostic bactériologique des maladies infectieuses. — Le laboratoire de bactériologie de la ville de Paris met gratuitement à la disposition de MM. les médecins des nécessaires pour le diagnostic de la diphtérie et de la tuberculose.

Ces nécessaires sont délivrés, rue des Hospitalières-Saint-Gervais, 1 *bis* (4e arrondissement), sur la demande écrite de MM. les médecins, la veille ou le jour même de leur emploi et les résultats des analyses leur sont communiqués aussitôt qu'ils sont acquis, généralement vingt-quatre heures après le retour au laboratoire des nécessaires utilisés.

Le laboratoire de diagnostic bactériologique des maladies infectieuses, situé rue des Hospitalières Saint-Gervais, 1 *bis* (4e arrondissement), est ouvert tous les jours, de 8 heures du matin à 8 heures du soir, et les dimanches et fêtes, de 10 heures à 4 heures.

NOTA. — Le dépôt d'une somme de 30 ou de 50 centimes donne droit à une réponse par voie télégraphique.

Réunion sanitaire provinciale de 1910. — La Société de médecine publique et de génie sanitaire a décidé d'organiser, cette année comme l'an dernier, une réunion sanitaire provinciale qui se tiendra à Paris, dans le grand amphithéâtre de l'Institut Pasteur, les jeudi 3, vendredi 4 et samedi 5 novembre 1910.

Les questions mises à l'ordre du jour des séances sont les suivantes :

1° La pratique de la désinfection; rapporteur: M. Ch. Ott;

2° Etiologie et prophylaxie de la fièvre typhoïde; rapporteurs: MM. Lemoine et Vincey.

3° Rapports des directeurs de bureaux d'hygiène avec les médecins praticiens; rapporteurs : MM. J. Courmont, Pottevin, Martial.

Outre ces questions plus spécialement étudiées et mises en discussion, la Société de médecine publique et de génie sanitaire accueillera avec reconnaissance les communications relatives à l'organisation et au fonctionnement des bureaux municipaux d'hygiène, et en général de tous les services d'hygiène publique.

Les rapports, discussions et communications seront, conformément au règlement de la Société, imprimés, s'il y a lieu, dans la *Revue d'hygiène et de police sanitaire*, son organe officiel.

La Société a décidé, en outre, d'annexer à cette réunion sanitaire provinciale, une exposition des procédés ou appareils de désinfection approuvés par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France, et des procédés ou appareils d'épuration et de stérilisation des eaux.

Les démarches nécessaires seront faites en temps utile pour faire accorder, à tous les adhérents à la Réunion sanitaire provinciale, la réduction à demi-tarif du transport par chemin de fer, du lieu de leur résidence à Paris.

Une circulaire ultérieure fera connaître l'ordre du jour des séances, ainsi que le programme des visites aux institutions sanitaires.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Mosny, secrétaire général, 8, rue de Berri, Paris.

FER QUEVENNE Approuvé par l'Académie de Médecine.— Fer métallique pur, très soluble, plus actif, plus économique et mieux toléré que les sels, le seul inaltérable. 0,05 de poudre à chaque repas. 14, R. Beaux-Arts, Paris.



Granules de Catillon
A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE
STROPHANTUS
C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889, elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide**, relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent
ASYSTOLIE — DYSPNÉE — OPPRESSION — ŒDÈMES
Cardiopathies des Enfants et Vieillards, etc.
Effet immédiat, ni intolérance, ni vasoconstriction innocuité, usage continu sans inconvénient.
GRANULES DE CATILLON
0.0001 **STROPHANTINE** CRIST
TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE
NON DIURÉTIQUE — TOLÉRANCE INDÉFINIE
Nombre de Strophantus sont inertes ; les teintures sont infidèles.
Exiger la signature CATILLON, Prix de l'Académie.
MÉDAILLE D'Or. 1900. Paris, 3, Boul^d St-Martin.

TUBERCULOSES, AFFECTIONS BRONCHO-PULMONAIRES
SOLUTION PAUTAUBERGE
RACHITISME — SCROFULES
au CHLORHYDRO-PHOSPHATE de CHAUX CREOSOTE
ANTIBACILLAIRE et RECONSTITUANTE
PARFAITEMENT TOLÉRÉE et COMPLÈTEMENT ABSORBÉE
Cicatrice les lésions locales, relève l'appétit et restaure l'état général.
L. PAUTAUBERGE, *COURBEVOIE-PARIS* et toutes Pharmacies.



Ph^ie BOULET, ... Paris.

EUKINASE
EUPEPTIQUE INTESTINAL
en *Capsules de Gluten*
2 à 4 capsules à chaque repas. — LA BOITE : 5
Granulé (1 mesure accompagne le flacon)
2 à 4 mesures à chaque repas. — LE FLACON : 5
PANCRÉATO-KINASE
DIGESTIF PUISSANT
H. CARRION & Cie, 54, F^g St-Honoré, PARIS
TÉLÉPHONE 136-64

EUPNINE VERNADE
A L'IODURE DE CAFÉINE
Le plus sûr des Diurétiques connus
Asthme, Emphysème, Lésions Cardiaques, Bronchites chroniques, Artériosclérose, Affections rénales, Hydropisies, Angine de poitrine, Influenza, etc.
0 g.50 d'Iodure de Caféine cristallisé et inaltérable par cuillerée à café
DOSE : 1 à 2 cuillerées à café par jour.
Pas d'Intolérance ni d'Accidents d'Iodisme
VERNADE, 64, BD. EDGAR-QUINET, PARIS

PURGYL
AGIT sans COLIQUES
LE MIEUX TOLÉRÉ par les ENFANTS
Ph^ie KŒHLY, 74, Rue Rodier, PARIS
Echantillons aux Médecins.
PURGO-LAXATIF DOUX

TRAITEMENT DE LA NEURASTHÉNIE
Anémie — Chlorose — Aménorrhée par les
DRAGÉES FERNEL
au FER NATUREL NAISSANT, préparées avec les Sels de la Source de la Reine du Fer
DOSE : 4 PAR JOUR AVANT LES REPAS
Echantillon franco sur demande : *86, Boulevard de Port-Royal, PARIS.*

OPOTHÉRAPIE
TOUTES MÉDICATIONS
EXTRAIT Hépatique Moncour: Doses: 1.—Suppositres: 1 à 4.
SPHÉRULINES Thyroïdiennes Moncour (Adultes): 2 à 6
BONBONS Thyroïdiens Moncour (Enfants): 1 à 4.
SPHÉRULINES Ovariennes Moncour: 1 à 3.
SPHÉRULINES de Poudre Surrénale Moncour: 3 à 6.
Sphérulines Cholagogues Moncour à l'Ext. de Bile: 2 à 6.
Tous autres Produits organothérapiques :
Myocardine, Ext. de Rein, Thymus, Muscle strié, Muscle lisse, etc., etc.
49, Avenue Victor Hugo, BOULOGNE-PARIS.

EAU MINÉRALE NATURELLE
MONTROND GEYSER N° 4
Déclarée d'utilité publique par décret du 10 août 1886
BICARBONATÉE SODIQUE — BROMO-IODURÉE
ACIDE CARBONIQUE 3,180 par litre — IODE A L'ÉTAT NATIF
Dyspepsie. Gastralgie. Foie. Artério-Sclérose.
Hypertension artérielle. Syphilis.
ÉTABLISSEMENT THERMAL : Du 15 Mai au 15 Octobre
Echantillon sur demande. — S'adresser à M. Blanc, directeur à Montrond (Loire)

ELIXIR DE VIRGINIE NYRDAHL
Souverain contre les
MALADIES du SYSTÈME VEINEUX
Varices, Hémorroïdes, Varicocèle, Phlébite, Œdèmes chroniques, Accidents du retour d'Age, Congestions et Hémorragies de toute nature.
LE FLACON : 4.50 *franco*

BALSAMOL
Drosera-Scille — Narcéine
Chlorocinnamate de Potasse.
CALMANT plus ÉNERGIQUE que le Bromoforme.
Sans danger pour les Enfants
SPÉCIFIQUE de la **TOUX** *principalement dans*
COQUELUCHE, GRIPPE, RHUMES, TOUX QUINTEUSES
DOSES. ENFANTS (depuis l'âge de 6 mois) : 3 à 10 cuillerées à café. — ADULTES : 3 à 5 cuillerées à soupe.
ÉCHANTILLON GRATIS ET FRANCO SUR DEMANDE. — LE FLACON : 3 francs.
L. LESCÈNE, *Lauréat (1er Prix) des Hôpitaux de Paris, à LIVAROT (Calvados), et toutes Pharmacies.*

DRAGÉES NYRDAHL à l'Ibogaïne
(Nouvel alcaloïde extrait de l'Iboga du Congo)
Neurasthénie, Surmenage, Convalescence, Atonie musculaire et nerveuse, Impuissance, etc.
LE FLACON : **5** fr. *franco.*
Échantillons : **Pharmacie MORIDE,**
20, Rue de La Rochefoucauld, Paris

L'IODOGÉNOL
(Iode physiologique)
Gouttes titrées.
20 gouttes correspondent à 1 centigramme d'*Iode.*
Médications iodée et iodurée **très énergiques** avec un **très faible poids d'Iode.**
Posologie : ENFANTS, 10 à 20 gouttes ; ADULTES, 40 gouttes par jour et plus, en 2 fois, dans de l'eau.
OBÉSITÉ, ASTHME, RHUMATISME, SCROFULOSE, TUBERCULOSES, etc. Tolérance absolue.
PÉPIN & LEBOUCQ, Pharmaciens à *Falaise* (Calvados) ET TOUTES PHARMACIES.

ARTHRITIQUES, BUVEZ à vos REPAS CONTREXEVILLE - PAVILLON



VARIÉTÉ

La fin de Martial

Les hommes fatigués de la vie fiévreuse des villes tournent fréquemment un regard d'envie vers le lieu tranquille de leur naissance, le bourg, le village où ils ont passé leurs premières années. Vers le déclin de l'âge, cet attrait devient plus pressant. Il semble que la limpide atmosphère de la province ne puisse baigner que des jours de sérénité et de calme. Pareille quiétude ne se rencontre guère; moins que tout autre, la trouveront les hommes qui, dans le cours de l'existence, avaient connu la notoriété et la gloire. La petite ville n'accepte les hommes de talent que du jour où ils sont morts; eussent-ils atteint l'âge de la retraite, leur présence l'offusque; elle ne leur pardonne ni d'avoir pensé autrement, ni d'avoir imposé leur nom à l'admiration des gens des villes.

Et ceci me rappelle l'histoire du poète latin, Martial (1). Il touche à la soixantaine, sa réputation n'est plus contestée à Rome, ses livres courent dans toutes les mains. Dans la province même, la haute société apprend par cœur ses vers. On les récite dans les villes de la Gaule, sur les bords du Danube et jusqu'au milieu des brouillards du Rhin et de la Bretagne. Martial se dit alors qu'il serait heureux de terminer ses jours dans sa petite ville de Bilbilis, en Espagne. A Rome, il avait des charges; le matin, vêtu de sa lourde toge, il s'essouffiait à courir les rues pour arriver chez ses protecteurs, ses patrons comme on disait, avant que ceux-ci fussent sortis. Rien de pareil à Bilbilis. Il resterait couché chaque jour jusqu'à la troisième heure (neuf heures du matin), ne serait pas astreint dès son lever à se draper dans sa toge; le premier vêtement venu conviendrait. Et puis, quel plaisir, en hiver, de s'approcher d'un foyer garni non pas comme à Rome, de bûches minces,

(1) GASTON BOISSIER : *Le poète Martial in Tacite* (Librairie Hachette).

Et dans les villages où ils passaient, c'était une réquisition brutale des enfants, garçons et filles, de huit à douze ans, tout ce petit monde devant être placé en avant des lignes de combat, pour recevoir au premier choc les balles des Français.

Est-ce vrai, demandait ma mère? Mon père répondait que tous les parents s'apprêtaient à faire partir leurs enfants et qu'il avait croisé dans la grande rue plusieurs voitures pleines de familles qui se dirigeaient vers Schirmeck. Nous n'avions pas de voiture; mon père qui comptait ses visites un franc, n'était pas riche et toutes ses courses il les faisait à pied. On avisa un de mes petits camarades d'école, un peu plus âgé que moi, qui serait mon guide, et tous deux une valise à la main, on nous expédia à une ferme distante de pas mal de kilomètres et perdue dans la forêt. Mon père était le médecin des braves gens qui l'habitaient; nous y serions en sûreté et bien reçus.

Dans la rue l'affolement était général; tous les modes de véhicules : charrettes, phaetons, voitures à bœuf encombraient la chaussée et c'étaient des départs précipités, des entassements pêle mêle, des adieux déchirants lancés aux vieux qui demeuraient, devant leurs portes, désolés et les yeux rouges.

Ma valise était énorme et pesante. Dans sa hâte ma mère l'avait bourrée d'un véritable garde-manger de victuailles, de quoi nous nourrir pendant huit jours et par dessus des paquets de linge pour quelques semaines. Cette valise heurtait mes pauvres jambes qui avaient beau vouloir marcher vite; au bout de un kilomètre déjà des haltes fréquentes interrompirent notre course.

Les villages que nous traversions connaissaient les mauvaises nouvelles. A Dinsheim, chevaux, bœufs, moutons, étaient réunis sur la route. Les grosses voitures qui recevaient les charretées de foin se chargeaient maintenant de meubles : paysans, femmes, marmots, tout ce monde jurait, s'agitait, s'affolait. Au village suivant, à Still, le curé debout sur un tonneau au milieu de la place de l'Eglise, haranguait ses paroisiens. Mon petit camarade me pressait : « Dépêchons-nous » répétait-il.

Nous avions fait huit kilomètres et je n'en pouvais plus. A ce moment une douleur aiguë m'atteignit aux mollets. J'étais sûrement blessé, mais par quoi? Nous marchions sur la route et la valise seule battait contre mes jambes. Nous vérifiâmes. Le sang coulait par trois petites plaies. L'examen de la valise fournit la clef du mystère. Entre autres objets que ma mère avait introduits dans sa fièvre, figurait une fourchette à dents de fer. Et ces dents avaient percé l'étoffe et c'étaient elles qui venaient si cruellement de pénétrer dans mes chairs.

Pour achever les trois derniers kilomètres qui nous séparaient de notre étape nous mîmes bien trois heures. La marche était devenue presque impossible. Le cœur nous battit de joie quand, à la sortie d'un bois de hêtres, nous aperçûmes dans une éclaircie la façade du bâtiment, pré-

cédée de sa grande cour où sur des chariots vides, s'ébattaient les volailles.

Je dis mon nom au fermier. Il nous reçut aimablement, mais tout de suite manifesta son regret. Il ne pouvait nous garder, car lui-même déménageait : famille et bétail, le tout se dirigeait le lendemain, vers les Vosges. Une paillasse sur un lit en planches fut mis à notre disposition. Inutile de dire qu'en dépit de notre couche cassante et dure, nous dormîmes comme des bienheureux.

Mais le lendemain matin, nos hôtes terminaient eux-mêmes leurs préparatifs de départ. Où aller? chez nous, retourner sur nos pas. On ne pouvait se rendre ailleurs. Boitant assez fort, je repris avec mon camarade qui me donnait le bras, le chemin de notre petite ville. Chose bizarre, le calme était revenu dans les villages. Les paysans se rendaient aux champs et préparaient leurs attelages; aucune émotion ne se lisait sur les figures. Quelques départs de têtes chaudes avaient eu lieu, puis la nuit avait porté conseil et bien qu'aucune nouvelle rassurante ne fût venue apaiser l'émoi de la veille, personne n'avait plus peur. On verrait bien, n'est-ce pas, si ces réquisitions d'enfants étaient réelles. Ma mère m'embrassa et me dit : « Il n'y a rien à craindre ; vous avez bien fait de rentrer ».

Mais ma blessure par les dents de la fourchette s'était enflammée et mit plusieurs semaines à guérir.

MÉDECINE PROFESSIONNELLE

Les clients instables

Le client instable est celui qui n'est pas content de son médecin ou chante, au contraire, après une première consultation, le plus bruyamment sa gloire. L'univers n'est pas assez vaste pour recueillir, avec l'ampleur qui conviendrait, les paroles d'admiration qu'il prononce en l'honneur de son sauveur. Flatté, le médecin se laisse faire. Il n'a point à protester, n'est-ce pas? Oui, mais qu'il prenne garde. Il faut se méfier de ces feux d'artifice de louanges. La fusée partie, il ne reste plus qu'un pauvre cylindre de carton bien difficile à enflammer. Répandu à tort et à travers, l'éloge, chez celui qui le prononce, ne tarde pas à se refroidir. Un changement d'attitude s'opère. Le malade observe maintenant son médecin, cherche à se rendre compte s'il n'a pas été dupe. Dans son enthousiasme il n'a point trouvé partout des échos également favorables. Quelques-uns lui renvoyaient des paroles de dénigrement qu'il n'a guère entendues sur le moment, mais dont il se préoccupe à cette heure. Vraiment ne s'est-il pas emballé trop tôt? L'esprit critique lui revient après l'explosion, et animé d'une sympathie plutôt tiède.

Au médecin de veiller sur soi. Qu'il procède à un examen complet, s'enquière avec minutie, ne laisse échapper aucun détail. Le malade est bien décidé à ne plus se lais-

ser prendre. Il observe, épie, bien résolu à vous refuser sa confiance et à la porter ailleurs, au moindre indice de distraction ou de faiblesse de votre part. Rien de difficile à garder comme les malades qui ont clamé trop vite et trop chaudement vos mérites sur les toits.

Or, il arrive fréquemment que le médecin s'abandonne quelque peu. Il a confiance dans son client, l'examine avec moins d'attention, cause, s'oublie. L'intéressé ne pardonne pas ça. Une fois dehors, il aura vite fait de rétablir la vérité. Ce médecin ? Un charlatan, un négligent, un bavard, un distrait, un ignorant.

Vous n'avez que l'embarras du choix. Il est bon de connaître cette mentalité d'un certain public. Elle s'observe chez les nouveaux clients, ceux que votre première visite a bouleversés de contentement et d'espoir. Toute émotion forte a tendance à s'éteindre, et c'est le sentiment opposé qui, maintes fois, s'allume sur ses cendres. Si rien ne ressemble autant à l'amour que la haine, rien ne se rapproche autant d'une admiration exaltée qu'un dénigrement systématique.

Sans doute nombre de malades demeurent fidèles. Ce sont ceux qui, s'étant échauffés moins vite, n'éprouvent pas le besoin, pour retrouver leur équilibre, de verser dans l'extrême du sentiment contraire. Auprès des natures explosives, le médecin n'a qu'un moyen de conserver leur confiance : ne pas se presser, les écouter longuement, leur parler en termes affirmatifs que pénètre un accent de bonté. A ce prix, la constance du malade pourra être obtenue, et une reconnaissance sincère et durable le rangera au nombre de vos fidèles, une fois que la guérison sera obtenue.

ACTUALITÉ

Les médecins allemands à Evian

On nous écrit d'Evian :

La Société des études médicales allemande, en organisant son dixième voyage d'études, avait mis très gracieusement Evian dans son itinéraire. Nos hôtes ont visité l'établissement hydrothérapique, la buvette, la manutention des eaux, puis après une conférence en allemand qu'a faite un médecin de notre station, le Dr Burkhardt, on s'est rendu au Splendide-Hôtel où la direction de la Société Cachat offrait un banquet aux visiteurs.

Au dessert, M. Maurice Bernard, administrateur délégué de la Société Cachat, a porté un toast en allemand, puis M. le Dr Bordet, président de l'Association des médecins d'Evian, a prononcé une courte allocution.

« J'ai l'honneur, a-t-il dit, de vous souhaiter la bienvenue au nom des médecins d'Evian qui saisissent toujours avec empressement l'occasion de saluer les confrères qui viennent visiter notre station.

« Notre jeune et distingué conférencier de ce matin

vous a résumé d'une façon brillante les effets de l'eau d'Evian et dans la promenade que vous avez faite à travers la ville et les établissements, vous avez pu constater le soin qu'a mis l'administration municipale à assurer partout une hygiène parfaite, et les louables efforts de la direction des eaux minérales d'Evian pour réaliser, au profit du baigneur, le plus grand confort et les méthodes thérapeutiques les plus efficaces et les plus modernes. Ce concours intelligent, actif et éclairé des forces locales a produit des résultats vraiment merveilleux. Aussi, bien avant les Paulhan et les Blériot, la renommée d'Evian a traversé d'un vol audacieux et sûr, mers et continents, pour porter aux médecins ce sérum naturel qu'est l'eau d'Evian, pour offrir aux malades une nouvelle espérance, servant ainsi la grande et belle cause de la science et de l'humanité.

« Cette noble cause, nous, médecins, nous la servons tous les jours. C'est pour elle que nous n'avons entre nous que des rivalités bienfaisantes, que nous ne connaissons qu'un ennemi, qui est la maladie : c'est pour elle que nous ne cherchons, dans les découvertes du génie humain, que ce qui peut être utile à la santé publique, prolonger des existences précieuses et augmenter le capital social des peuples.

« Ce sont ces sentiments, communs aux médecins de tous pays, qui, malgré les différences de race ou de nationalité, maintiennent entre les membres de la grande famille médicale des liens fraternels, et c'est dans ces sentiments que j'ai l'honneur de lever mon verre à nos visiteurs de ce jour, à vous, messieurs, qui êtes les petits neveux de ces grands penseurs dont les idées philosophiques ont eu une si grande influence sur l'évolution de la médecine allemande au XIXe siècle, à vous qui êtes les dignes élèves des maîtres éminents qui illustrent la médecine et la chirurgie contemporaines. »

Un médecin allemand a répondu au toast du Dr Bordet.

Puis on s'est dirigé vers le bateau. Là, avant la séparation, M. l'adjoint au maire d'Evian a adressé en allemand quelques mots d'adieu ; et les membres du voyage d'études médicales ont poussé des hoch ! chaleureux en criant, par trois fois : « Vive Evian ! Vive Evian ! »

Cette journée mérite de ne point être oubliée. De Montreux, le comité central allemand a envoyé à la Société des médecins d'Evian, en la personne de son président, un télégramme « d'hommages sincères et de remerciements ».

Toujours le 606

Au Congrès de Kœnigsberg (25 septembre), Ehrlich a annoncé la guérison de onze mille malades traités par le 606. Une douzaine seulement, déclare-t-il, sont morts et ce n'est pas la syphilis qui les a tués. Sans doute — et nous sommes d'accord. — Ce n'est pas la syphilis, mais le remède. Ajoutons que Iversen dans le paludisme a com-

biné l'administration du 606 avec la quinine. Tout cela est prématuré et dangereux. D'autant que dans un service de médecine de Paris, déjà deux morts viennent de célébrer à leur tour l'efficacité de la merveilleuse découverte.

Congrès de gynécologie, obstétrique et pédiatrie

Toulouse, le 23 septembre. — Le jeudi 22 courant s'est ouvert, à Toulouse, le Congrès de gynécologie, obstétrique et pédiatrie. La séance a eu lieu à l'hôtel d'Assezat, sous la présidence de M. le Dr Kirmisson, de la Faculté de Paris. M. le Dr Baylac, adjoint au maire, a, au nom de la municipalité, souhaité la bienvenue aux congressistes.

Il cite avec éloge les consultations de nourrissons, la consultation des enfants assistés, les consultations de M. le Pr Audebert, la clinique infantile et le dispensaire pour enfants malades de M. le Pr Bézy, le sanatorium pour enfants malades fondé en 1899 à Salies-du-Salat, la maison de Saint-Bertrand-de-Comminges, destinée aux enfants atteints des premières manifestations de la tuberculose pulmonaire, le dispensaire dirigé par M. le Dr Lautre, l'œuvre des petits Toulousains aux Pyrénées fondée par Mme Viguié, M. le Pr Vidal et M. Gillard, enfin bientôt l'œuvre de la Goutte de lait.

Parmi les discours qui ont été prononcés, à citer ces phrases du Pr Boeckel, de Strasbourg : « Je ne saurais, a-t-il déclaré, vous dire à quel point je me félicite d'être avec vous. Je viens au milieu de vous chercher les encouragements nécessaires à poursuivre l'œuvre à laquelle je me suis dévoué depuis quarante années; là-bas, en Alsace, notre cœur bat toujours à l'unisson du vôtre, et le temps ne peut faner la fleur du souvenir. »

Toulouse, le 24 septembre. — Les deux séances du Congrès de gynécologie ont été occupées, le 22 septembre, par la discussion des trois rapports suivants :

1° Rapport de M. le Dr Fieux, de Bordeaux, sur la pathogénie et le traitement des vomissements incoercibles de la grossesse; MM. Lepage, Pinard, Wallich, Achard, de Paris; Anderodias, de Bordeaux; Garipuy, de Toulouse; Rouvier, d'Agen, ont tour à tour pris la parole;

2° Rapport de MM. Awiragnet et Tixier sur les formes curables de la tuberculose aiguë chez l'enfant; des observations ont été présentées par MM. Guniou, de Paris; Bezy, de Toulouse; Granjux, de Paris;

3° Rapport de MM. Fredet et Guillemot sur la sténose pylorique des nourrissons; MM. Durand, Grisel, de Paris, et Nove, Josserand, de Lyon, ont pris part à la discussion.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — *Relations entre Paris et l'Italie* (par le Mont Cenis).

Aller (départ de Paris) : 2 h. 10 s. V-L; L-S; 1re et 2e cl. à couloir pour Rome; 2e cl. Paris-Turin. — 10 h. 20 s. V-L; L-S; 1re et 2e cl. à couloir jusqu'à Rome. — 1re et 2e classes à couloir Calais-Turin.

Retour (départ de Rome) : 11 h. 45 s. V-L, 1re cl. Rome-Paris; 2e cl. à couloir depuis Turin. — 8 h. V-L, L-S; 1re et 2e cl. à couloir depuis Rome. — V-R depuis Dijon; 1re et 2e cl. à couloir Turin-Bologne. — 3 h. 30 s. 1re et 2e cl. à couloir Rome-Paris. — V. R. Dijon-Paris.

Pour plus amples renseignements, consulter le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

ADMISE DANS LES HÔPITAUX depuis 1886 ✻ INSÉRÉE AU CODEX depuis 1892

SOLUTION DE

DIGITALINE crist. de PETIT-MIALHE

TITRÉE AU MILLIÈME

La *Solution* de *Digitaline Petit-Mialhe* étant miscible avec l'eau en toutes proportions, il est avantageux, selon la recommandation de *Potain*, de la faire prendre par gouttes, à jeûn, dans une tasse de tisane. La présence d'un compte-gouttes permet de mettre le flacon entre les mains du malade.

AMPOULES indolores, pour injections hypodermiques, dosées à 1/4 de milligramme.
GRANULES SOLUBLES dosés à 1/4 de milligramme.

PHARMACIE MIALHE, PETIT & ALBOUI, 8, Rue Favart, PARIS.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE MIALPETIT, PARIS. TÉLÉPHONE : 106-17.

ÉCHANTILLONS GRATUITS

Tablettes d'HESPÉRIDINE Tavera

$C^6H^5O^7Na^3$ (combinaison lactosée de citrate de soude mucilagineux)

1° EUPEPTIQUE ANTACIDE ANALGÉSIQUE
SPÉCIFIQUE ANTI-COAGULANT ET DISSOLVANT DU SANG
ET PROPHYLACTIQUE DE LA THROMBOSE (Com. Acad. du prof. Chantemesse)
MÉDECINE INFANTILE : ARRÊTE VOMISSEMENTS DIARRHÉES

62, rue des Petits-Champs, PARIS. — *Littérature et échantillons gratis.*

Ammonol

soulage la douleur en général

STIMULANT
ANTIPYRÉTIQUE - ANALGÉSIQUE
RÉGULATEUR du CŒUR - SÉDATIF NERVEUX

Société chimique de l'AMMONOL, 33, rue St-Jacques, PARIS

SÉRUM OLIVIERO

SERUM NORMAL DU CHEVAL

(Milieu idéal pour la régénération des cellules lésées par le traumatisme ou la maladie)

PROPRIETÉS : Bactériolytiques — Phagocytaires — Cicatrisantes

APPLICATIONS : Pansements — Plaies — Brûlures — Gynécologie — Chirurgie — Laryngologie

Forme : **Sérum liquide** en ampoules. — **Sérum sec** en tubes (pansements secs).
Sérum sec en capsules glutineuses solubles dans l'intestin.
Crayons utérins. — **Tampons gynécologiques** au sérum sec.

Envoi Littérature et Renseignements : LABORATOIRE OLIVIERO, Boulogne-sur-Seine, Télép. 371

ALEXINE

GRANULÉ D'ACIDE PHOSPHORIQUE LIBRE

L'ALEXINE permet d'appliquer d'une façon intégrale et intensive la méthode de Joulie.

DOSES { Un à 2 bouchons-mesure à chaque repas dans un demi-verre d'eau.
ENFANTS : Réduire de moitié.

Échantillons et littérature : USINE DE L'ALEXINE, 15, rue de Paris, PUTEAUX (Seine).

L'ALEXINE seule satisfait pleinement aux effets diététiques et pharmacodynamiques qu'on doit attendre d'une cure phosphorique et à ce point de vue elle est bien supérieure aux Phosphates, Glycérophosphates, Phosphore organique, etc.

Les effets de l'**ALEXINE** sont très rapides, mais on ne doit pas perdre de vue qu'elle agit surtout comme **médication métatrophique**, préventive et curative par sa molécule phosphore et sa constitution acide, et qu'à ce titre son emploi doit être prolongé pour modifier complètement l'hypoacidité des milieux

La **Diathèse Neuro-arthritique** et ses conséquences (la *Neurasthénie*, l'*Anémie*, la *Tuberculose*, le *Diabète*, l'*Artériosclérose*, les *Rhumatismes*, etc.), constituent la plus formelle des indications de l'**ALEXINE**, car elle relève l'acidité générale et combat les troubles nerveux qui ont pour conséquence la déphosphatation et la déminéralisation.

Antiseptique général

LUSOFORME

Désinfectant

Désodorisant

ÉCHANTILLONS SUR DEMANDE

SOCIÉTÉ D'ANTISEPSIE, 15, rue d'Argenteuil, PARIS

net, 8; Boyau, 15 ; Cassan, 13; Djismedjian, 5; Caron, 17; Blot, 17 1/2; Caillet, 9 ; Mlles Cassar, 17. Cabiale, 16.

Séance du 5 octobre. — Symptômes et diagnostic de l'angine diphtérique. — Ont obtenu : MM. Breitmann, 6; Capoulade, 8; Béhagne, 8; Bonnet, 14; Barrès, 12; Bureau (L.), 16 1/2; Bureau (A.),2; Bardon, 15; Beaud, 15; Barbier, 16; Besse. 12; Bellon, 8; Beaumais, 12 ; Boucher. 17 1/2; Besson, 18; Barbatès, Bugeau, 15; Bartemant, 15 1/2; de Butler d'Ormond, Mlles Bruyère, 17 1/2; Billoud, 15.

Séance du 6 octobre. — Symptôme de la fièvre typhoïde dans le 2e septénaire. — Ont obtenu : MM. Barois, 17; Broussin, 17; Bougault, 14; Buneau. 14 ; Calderon, 17 1/2; Blindmann, 12; Flick, 14 ; Grillet, 10; Goy, 13; Hufnagel, 17 1/2 ; Falliès, 8; Farfalio, 8; Hemmardingen, 17 1/2; Imbert (Jean), 9; Feugier, 8; Gondal, 10 ; Herchkovitch, 1/2 ; Fieux ; Gourdin, 7; Goubert, 8.

Séance du 7 octobre. — Signes de l'étranglement herniaire. — Ont obtenu : MM. Furet, 16; Grisoni, 15; Fouquet, 19; Funck, 15; Guiollot, 14; Fatou, 15; Frucht, 13; Ernoult, Gulle, Fris-Larrouy, 14 ; Folley, 9; Exintaris, 6; Fresney, 6 ; Fornairon, 7; Gomot, 2; Godard, Gustin, 6; Mlles Halperson, 17; Halpern, 14.

Jura : Les jeunes médecins sollicités de venir s'installer à Saint-Laurent (Jura) sont priés, dans leur propre intérêt, de prendre des renseignements auprès du secrétaire du Syndicat des médecins du Haut Jura, le Dr Reymond, à St-Claude (Jura).

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Louis Petit (de Moulins), Louis Reynès (de Montpellier), Melisson (du Mans, Sarthe).

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les lecteurs dont l'abonnement **prend fin le 31 Décembre**, d'adresser **avant cette date** le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus **sans frais dans tous les bureaux de poste.**

Les Abonnés étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1910.

Les **nouveaux Abonnés** pour 1911 recevront le journal **à titre gracieux du jour de leur inscription jusqu'au 31 Décembre 1910.**

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome XI des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES paraîtra en ***Janvier.***

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1911**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition** (**0 fr. 30** pour la France et **0.50** pour l'Etranger). Nous n'envoyons pas contre remboursement.

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II, qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

NOM ET ADRESSE

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

SIGNATURE (très lisible) :

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................... **12 fr.**
Etranger : Union postale. **15 fr.**
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................... **6 fr.**
Etranger : Union postale.. **10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

SOMMAIRE.

Toute demande de changement d'adresse doit être *accompagnée* **d'une bande du journal.**

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 26 octobre. — M. *Balland* : Fréquence des tricho-céphales et des oxyures dans le cæcum et l'appendice d'adultes non typhiques morts dans les hôpitaux de Paris. — M. *Perrin* : Des vomissements graves de la grossesse dans leurs rapports avec des lésions du système nerveux.

NOUVELLES DIVERSES

Distinctions honorifiques. — Liste des médecins civils auxquels le ministre a conféré, par décision du 23 septembre 1910, des récompenses honorifiques pour les soins ou les médicaments qu'ils donnent gratuitement aux militaires de la gendarmerie et à leurs familles.

Lettre d'éloges officiels. — MM. Galtier, à Vincennes (Seine); Labiche, à Méréville (Seine-et-Oise); Delage, à Levallois-Perret (Seine); Laurent, à Noisy-le-Sec (Seine); Blasart, à Avesnes-le-Comte (Pas de-Calais); David, à Thourotte (Oise); Grimpret, à Vervins (Aisne); Couderc, à Mouy (Oise); Parat, à Douvres (Calvados); Fontaine, à Saint-Sever (Calvados); Bertin, à Brionne (Eure); Thuillié, à Berthenonville (Eure); Bézier, à Thiron-Gardais (Eure-et-Loir); Roger, au Grand-Lucé (Sarthe); Clouet, à Maintenon (Eure-et-Loir); Roux, à Ferrière (Seine-et-Marne); Bégué, à Saint-Soupplets (Seine-et-Marne); Coutry, à Nangis (Seine-et-Marne); Bouté, à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne); Watteau, à Laroche (Yonne); Ruais, à Quarré-les-Tombes (Yonne); Mascarel, à l'Isle-sur-le-Serein (Yonne); Marion, à Tonnerre (Yonne); Thierry, à Ancy-le-Franc (Yonne); Corny, à Neuvy-Sautour (Yonne); Ferrand, à Blois (Loir-et-Cher); Vignon, à Ville-en-Tardenois (Marne). Cassin, à Sommepy (Marne); Bourgraff, à Hussigny (Meurthe-et-Moselle); Peck, à Fismes (Marne); Etienne, à Renwez (Ardennes); Bouvier, Fontaine (territoire de Belfort); Dumont, à Quingey (Doubs); Jacquot, à Plombières (Vosges); Bruchot, à Mont-sous-Vaudrey (Jura); Khinitz, à Saint-Florent-sur-Cher (Cher); Rogier, à Arnay-le-Duc (Côte-d'Or); Guy, à Gorgoloin (Côte-d'Or); Royer, à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or); Bidault, à Liernais (Côte-d'Or); Virtely, à Montbard (Côte-d'Or); Proutière, à Châteauneuf (Maine-et-Loire); Pasquier, à Candé (Maine-et-Loire); Richard, à Rivarennes (Indre-et-Loire); Dupont, à Lussac-les-Châteaux (Vienne); Moreau, à Lusignan (Vienne); Michiels, à Chauvigny (Vienne); Cousin, à Couhé (Vienne) Boutineau, à Couhé (Vienne); Orlowski, à Mirebeau (Vienne); Herbert, à Liffré (Ille-et-Vilaine); Legalcher-Baron, à Saint-Pierre-Eglise (Manche); Hery, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord); Baudet, à Caulnes (Côtes-du-Nord); Cousin, à Loudéac (Côtes-du-Nord); Chambrin, à Jugon (Côtes-du-Nord); Duval, à Valognes Manche); Jolivet, à Châteaugiron (Ille-et Vilaine); Gaudin, à Mautauban (Ille-et-Vilaine); Bréal, à Janzé (Ille-et-Vilaine); Simon de Villeneuve, à Quintin (Côtes-du-Nord); Debains, à Saint-Waast (Manche); Héret, à Chateaubriand (Loire Inférieure); Burot, à Palluau (Vendée); Richard, à Rosporden (Finistère); Kerenguyader, à Crozon (Finistère); Lautraite, à Montembœuf (Charente); Pillet, à Baignes (Charente); Bosviel, à Neuvic (Dordogne); Boissel, à Saint-Cyprien (Dordogne); Couturier, à Mérinchal (Creuse); Baysselance, à Eymet (Dordogne); Saisy, à Rouillac (Charente); Rouchaud, à la Tour-Blanche (Dordogne); Sabatiee, à Amber (Puy-de-Dôme).

MM. Delort, à Vic-sur-Cère (Cantal); Baduel, à Condat (Cantal); Boulaud, à Pontaumur (Puy-de-Dôme); Depoux, à Pionsat (Puy-de-Dôme); Pourtier, à Saint-Gervais (Puy-de-Dôme); Peschaud, à Murat (Cantal); Champommier. à Saint-Eloi-les-Mines (Puy-de-Dôme); Bertucat, à Saint-Bonnet-le-Château (Loire); Tronchère, à Langeac (Haute-Loire); Andraud, à Pontgibaud (Puy-de-Dôme); Achard, à Saint-Laurent-du-Pont (Isère); Bellin, à Tencin (Isère); Larrivé, à Meyzieu (Isère); Berger, aux Avenières (Isère); Albert, à Cours (Rhône); Gerin, à Rives (Isère); Giraud, à Vinay (Isère); Masson, à Tullins (Isère); Garcin, à Crémieu (Isère); Mathian, à Crémieu (Isère); Bonnard, à Livron (Drôme); Ricateau, à Crest (Drôme); Lacrosaz, à Saint-Julien (Haute-Savoie); Bouchet, à Cruseilles (Haute-Savoie); Truffet, à Seyssel (Ain); Chazalon, à Viviers (Ardèche); Dormoy, à Molières-sur Cèze (Gard); Bonnet, à Ruoms (Ardèche); Dumaine, à Tournon (Ardèche); Cabanes, à Cavaillon (Vaucluse); Michel, à Cadenet (Vaucluse); Cat, à Saint-Marcel (Bouches-du-Rhône); Pourrière, à Saint-Louis (Bouches-du-Rhône); Brueys, à Marguerittes (Gard); Boissin, à Joyeuse (Ardèche); Liautaud, à Entrevaux (Basses-Alpes); Bonnet, à Colmars (Basses-Alpes); Caire, à Manosque (Basses-Alpes); Bernard, à Forcalquier (Basses-Alpes); Lacombe, à Sévérac-le-Château (Aveyron); Rivemale, à Montbazens (Aveyron); Rodat, à la Salvetat-Peyralès (Aveyron); Bouty, à Nant (Aveyron); Augé, à Saint-Sernin sur-Rance (Aveyron); Conturie, à Langogne (Lozère);

Auréjac, à Sénergues (Aveyron); Delmas, à Millau (Aveyron); Chabret-du-Rieu, à Villeneuve (Aveyron); Fisseux, à Cornus (Aveyron); Tersom, à Puylaurens (Tarn); Prax, à Limoux (Aude); Pauc, à Lézignan (Aude); Aussenac, à Lautrec (Tarn); Lombard, à Saint-Martory (Haute-Garonne); Bernadac, à Saint-Girons (Ariège); Dasté, à Boulogne (Haute-Garonne); Cadéac, à Boulogne (Haute-Garonne); Larrieu, à Montesquieu-Volvestre (Haute-Garonne); Dedieu, à Oust (Ariège); Soueix, à Saint Martory (Haute-Garonne); Sarlaboux, à Saint-Martory (Haute-Garonne); Lian, à Eauze (Gers); Treille, à Bassoues (Gers); Dousset, à Aignan (Gers); Duclos, à Condom (Gers); Dessort, à Seix (Ariège); Cep, à Salies (Haute-Garonne); Couécou, à Nogaro (Gers); Pradère, à Aspet (Haute-Garonne); Anel, à Massat (Ariège); Martin, à Penne (Lot-et-Garonne); Villeneuve, à Moissac (Tarn-et-Garonne); Brugel, à Figeac (Lot); Balland, à Saint-Porchaire (Charente-Inférieure); Blazy, à Saint Jean-de-Luz (Basses-Pyrénées); Puyo, à Grenade-sur-Adour (Landes); Branère, à Soustons (Landes); Bula-Lafont, à Saint-Martin-de-Seignaux (Landes); Borde, à Lourdes (Hautes-Pyrénées); Joly, à Saint-Ciers-sur-Gironde (Gironde); Petit, à Libourne (Gironde); Jaubert, à Saint-Médard-de-Guizières (Gironde); Groc, à Saint-Symphorien (Gironde); Delaye, à Boucat (Gironde); Susini, à Berrouaghia (Alger); Monier, à Cassaigne (Oran); Espérandieu, à Souk-Ahras (Constantine); Tauzin, à M'Sila (Constantine); Marbot, à Mondovi (Constantine); Lussan, à Akbou (Constantine); Ferrand, aux Riceys (Aube); Guilbard, à Chavanges (Aube); Calbat, à Mirecourt (Vosges); Larroque, aux Riceys (Aube); Bachimont, à Nogent-sur-Seine (Aube); Marion, à Clairvaux (Aube); Voinot, à Harroué (Meurthe-et-Moselle); Trouillet, à Kairouan (Tunisie).

NÉCROLOGIE

M. le Dr Herbart, ancien médecin de l'hôpital de Dunkerque (Nord).

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les lecteurs dont l'abonnement **prend fin le 31 Décembre, d'adresser avant cette date** le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus **sans frais dans tous les bureaux de poste.**

Les Abonnés étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1910.

Les **nouveaux Abonnes** pour 1911 recevront le journal à **titre gracieux du jour de leur inscription jusqu'au 31 Décembre 1910.**

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome XI des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES paraîtra **en *Janvier*.**

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1911**, **et dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition** (**0 fr. 30** pour la France et **0.50** pour l'Etranger). Nous n'envoyons pas contre remboursement.

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II, qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An au* Journal des Praticiens (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

NOM ET ADRESSE ____________________

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du Journal.

SIGNATURE (très lisible) :



Lactéol
Entérites
Lactéol
du Dr BOUCARD



VARIÉTÉ

Juges et sorciers

Les procès de sorcellerie qui ont suivi la Réforme nous livrent dans l'interrogatoire complet que nous possédons des accusés, et de la part des juges, un procédé mental absolument semblable à celui qui inspire nos magistrats contemporains : nous voulons dire la tendance à diriger dans le sens de l'accusation la valeur du plus chétif indice. Les faits se rangent dans l'esprit de l'enquêteur le long de la voie tracée par ses préventions ou ses désirs. Ici comme ailleurs, un état affectif est à la racine de la décision prise. La raison n'intervient que pour coordonner et justifier. Elle est absente du mouvement initial qui imprime le tour du jugement. Voilà pourquoi la justice est une chimère. Ceux qui y croient découvrent l'ingénuité de leur âme. Subordonnée qu'elle est aux sentiments des intéressés, elle ne sauve son crédit que pour nn temps limité : celui où ces sentiments gardent leur chaleur; aussitôt que le rayonnement s'est refroidi, le prestige s'éteint et c'en est fait de l'acquiescement qui s'attache à l'autorité des verdicts. On s'étonne, et bien vite on comprend mal. Il faut s'enquérir. Pareille obligation importune les fortes têtes qui ont plus vite fait de s'indigner. Ne crions pas si vite à l'abomination de la désolation. Quand nous accusons la barbarie d'une époque, interrogeons les contemporains; ils s'arrêteront stupéfaits. De quoi, barbares? C'est vous qui l'êtes. Et ils trouveront des motifs pour nous renvoyer la balle en invoquant certains acquittements scandaleux en cour d'assises, et maints autres exemples.

En fait, Henri Boguet, grand juge de St-Claude, jouissait au commencement du XVIIe siècle de l'estime générale. Il a condamné à mort 2.000 sorciers, objectez vous? D'abord, 2.000 c'est un chiffre. D'autres historiens se contentent de 1.500, d'autres descendent à 800. L'avocat Christin maintient fermement le chiffre de six cents. Il a ses raisons pour fixer ce nombre. C'est celui, affirme-t-il, avoué par l'auteur lui-même. Ouvrons le livre des sorciers imprimé à Lyon en 1609, et où Boguet énumère la liste des condamnations;

nous ne trouvons rien de tel. Nulle part, il n'est question de six cents sorciers. Quand on consulte, après coup, le recueil des procédures du grand juge, comme l'a fait D. Benoît (1), on n'est guère plus heureux. Les centaines de victimes s'évanouissent. Tout compte fait, il en reste au plus une trentaine. C'est encore trop, dites-vous. Nous sommes d'accord.

Seulement ces sorciers ne faisaient pas que se rendre au Sabbat, se livrer à des danses lascives, et faire tomber la grêle en battant l'eau avec une baguette. Ils immolaient les petits enfants, ainsi qu'en témoignent la déclaration des coupables devant les juges et le nom de leurs victimes. « Ils s'étaient mis, confessent-ils, en loups, et en cette forme avaient tué plusieurs enfants, savoir : un enfant d'Anathoile Cochet, de Longchaumois, un autre de Thievent Bondieu, d'Orcières, un autre de Grand Claude Godard, un autre de Claude fils d'Antoine Gindre. » Ce n'étaient pas toujours des personnages inoffensifs, comme on voit, et la justice avait bien droit de surveiller leurs gestes.

Où la faiblesse du magistrat reparaît, c'est dans l'interrogatoire des prévenus. Le désir inconscient de la culpabilité perce dans l'attention arrêtée sur des détails infimes et la signification qui en ressort. Voici, par exemple, l'histoire d'une petite fille de huit ans, du jour au lendemain rendue impotente de ses membres, mais pouvant encore marcher à quatre pattes. Une astasie abasie, sans doute, chez une hystérique précoce. Considérée comme possédée, elle accusa une passante, Françoise Secrétain, de lui avoir baillé le mal en proférant force menaces. La malheureuse fut arrêtée. Laissons la parole au juge : « L'on eust jugé à la voir qu'elle estait la plus femme de bien du monde, d'autant qu'elle parloit tousiours de Dieu, de la Vierge Marie et des Saincts et Sainctes du Paradis et avait, outre cela, un long chapelet qu'*elle feignait de lire sans discontinuation*. Bien est vray que la croix de son chapelet manquoit en partie, d'où l'*on tira aussitôt un indice contre elle*. Comme on l'interrogeoit, quoiqu'elle s'efforçât de pleurer, elle ne jettait pas une seule larme : où *l'on tira un autre indice contre elle*. » Ces citations suffisent. Elles montrent tout de suite le parti pris. La prévenue dit ses prières. C'est de la dissimulation. La croix du chapelet est absente ; c'est parce que l'accusée s'en est débarrassée comme pouvant nuire à ses maléfices. Elle ne pleure pas ; nouvelle preuve de culpabilité.

Il est probable que de son temps, Bognet devait recueillir des compliments pour la pénétration de son esprit. Aujourd'hui de même des magistrats reçoivent des félicitations quand ils mettent la main sur de petits détails significatifs qui ont pour objet de renforcer la vigueur de leur argumentation. Preuve que le public au cours des siècles, continue d'étaler les mêmes marques de sottise. On applaudit un magistrat tout simplement parce que ce dernier épouse les préventions dont on s'est nourri soi-même

(1) D. Benoit : *Histoire de l'abbaye et de la terre de Saint-Claude*. Montreuil-sur-Mer, 1892, t. II, p. 554.

et sans voir que ce fait de sacrifier à l'opinion et aux sentiments qui ont cours ravale la justice au niveau d'une institution suspecte et qui, plus toute autre, avance en clopinant.

ACTUALITÉ

La médecine commerciale

De mon fauteuil de convalescence, et quelque fatigue que j'éprouve encore, après une longue et pénible maladie, je veux reprendre contact avec mes chers lecteurs et amis pour leur dire mon opinion sur quelques événements intéressants.

Vous comprenez bien que je veux d'abord parler du fameux 606 que les journaux extra-médicaux nous ont fait connaître. Sur sa valeur scientifique et pratique je ne dirai pas un mot, parce que je ne suis pas compétent. Je ne discuterai pas la question de priorité, quoique les Drs Mouneyrat, professeur agrégé à la Faculté de Paris, et H. Hallopeau, de l'Académie de médecine, depuis deux ans et un an aient fait connaître et appliqué un produit thérapeutique presque semblable. Je ne discuterai pas davantage les miracles vantés par des coreligionnaires laissant sous silence quelques accidents graves, même mortels. Là n'est pas la question. Il s'agit simplement d'apprécier les procédés de savants commerçants qui commencent par rendre confidente de leur « grrrande découverte » d'abord la presse extra-médicale, ensuite et surtout qui donnent — ce qui ne s'est jamais fait de mémoire d'homme — un chiffre à un produit pharmaceutique. Nous croyons savoir que le nº 606 indique celui d'une série, et que les populations ébahies savent ainsi que 605 recherches ont été faites par le fameux expérimentateur, avant d'arriver au fameux 606. Mais, puisqu'il s'agit d'un mot composé fort long, pourquoi ne pas le désigner sous un nom plus simple, comme l'hectine, par exemple ? Pourquoi ? La raison en est bien simple. Un nom quelconque que les Allemands fabriquent si facilement, n'aurait pas produit sur le monde entier l'effet colossal d'un chiffre.

C'est peut-être une habitude de grand savant à prendre, ou encore un progrès en train de s'accomplir : aussi je vais proposer d'appeler la digitale du nom ou plutôt du chiffre 1212, ce qui lui donnera d'emblée une supériorité marquée sur 606, on encore à l'opium le chiffre 3.636 pour bien indiquer son ancienneté, au sérum antidiphtérique le chiffre de un million 487 mille pour montrer son importance.

Il y a 20 ans, dans ce pays très honnête, très désintéressé, très vertueux, comme chacun sait, on croyait avoir trouvé dans la tuberculine le remède de la tuberculose. Vous vous rappelez encore le fol enthousiasme des Teutons, leur morgue hautaine, leur refus de délivrer le médicament, qu'en haut lieu on voulait ériger en médicament

national, n'appartenant qu'à la Prusse, et non pas aux autres pays? Bientôt les déceptions survinrent, la tuberculine loin de guérir comme on le proclamait *urbi et orbi*, eut l'audace de ne pas guérir et même de produire des accidents à la grande confusion de toutes les populations du globe accourues pour se pâmer d'admiration et se prosterner devant le soleil levant... ou couchant de la médecine allemande. Ce pays qui prend tout et ne rend rien, voulait attirer chez lui tous les tuberculeux qui sont légion. Aussi cette déconvenue ne l'a pas embarrassé.

Sept ans plus tard, en 1897, au Congrès de Moscou, sachant que les Français sont toujours légers, indifférents, les Allemands les plus connus de leur pays se sont donné un patriotique rendez-nous pour démontrer l'inutilité de la chaleur et surtout de la lumière dans le traitement des maladies de l'appareil respiratoire et pour vanter la valeur thérapeutique des sanatoria allemands dans des contrées malsaines, en osant parler des « pierres tumulaires que les phtisiques laissent comme souvenir pendant leur séjour dans nos belles stations thermales ». Deux médecins français honnêtes et courageux (ils étaient 4 ou 5 dans la salle!) le Dr Bourcart (de Cannes) et Vivant (de Monte-Carlo), ont alors protesté énergiquement contre de telles assertions; mais le coup était habilement porté et quoique j'aie protesté moi-même dès cette époque, il a fallu attendre huit ans au Congrès de la tuberculose pour remettre les choses au point et démontrer qu'il s'agissait plus d'une affaire commerciale que d'une chose scientifique. Et vous lirez dans mon prochain troisième volume de Consultations médicales, ainsi que dans mon second volume bientôt épuisé, que les sanatoria n'ont leur maximum d'action, leur véritable action que dans les pays ensoleillés et surtout baignés de lumière, de cette lumière bleue si sédative pour l'organisme, mais, la vérité scientifique importe peu aux marchands. Ce sont les pièces sonnantes qui comptent. En voici une nouvelle preuve.

Depuis près de vingt ans je ne cesse de protester contre cette idée grotesque d'appliquer — en Allemagne naturellement — une seule eau minérale au traitement de toutes les maladies du cœur. Les Allemands ont voulu avoir les syphilitiques, puis les tuberculeux à deux reprises différentes, enfin plus tard les cancéreux et artério-scléreux.

Donc, les Allemands ont voulu attirer chez eux tous les cardiaques, et quoique nous ayons en France six stations hydrominérales et très supérieures à ce point de vue, ils ont battu le rappel et envoyé partout des émissaires dans tous les pays du monde pour proclamer que Nauheim guérit, non seulement quarante maladies diverses, mais aussi et surtout toutes les maladies du cœur au sujet desquelles les indications thérapeutiques n'existent plus. Résultat : beaucoup d'argent dans l'escarcelle des actionnaires, beaucoup de malades venant de Russie (pays ami et allié), mais un petit revers de médaille de la part de James Mackenzie (de Londres) qui a écrit deux pages sur ce sujet

dans son récent livre (*Disease of the heart*, 1908), et dont je ne détache que cette simple phrase : « *Je me sens presque honteux d'appartenir au corps médical quand je considère de quelle façon il s'est laissé mystifier à Nauheim* ». Des aggravations, des morts que j'ai signalées avec mon ami le Pr A. Robin, ont été constatées à la suite de ce traitement. Mais je vous demande ce que cela peut faire aux « fameuses sociétés financières formées pour l'exploitation des eaux » comme dit Mackenzie.

Maintenant, médecins étrangers, étudiants étrangers, allez, allez donc dans la vertueuse Allemagne étudier la médecine commerciale, et établissez la différence entre certains pays et ceux de Laënnec, de Claude Bernard, de Pasteur. A propos de ce dernier, dans le nº du 5 octobre 1895, rappelez-vous ce que je disais :

« A la fête nationale et au jubilé institué par quelques peuples très civilisés après 25 ans sur les éphémères victoires de la guerre, la plupart des peuples unis à la France dans une pensée commune d'admiration et de reconnaissance, opposeront un autre jubilé glorifiant les victoires éternelles de la science et de la paix.

« Le premier jubilé aura fêté la mort; le nôtre, celui de Pasteur, célébrera la vie ». — H. Huchard.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Cadilhac, de Madières (Ariège); M. Jean Chaboux, interne suppléant à l'hôpital de Bellevue (Saint-Etienne), fils de notre distingué confrère le Dr Chaboux (de Belley).

NOUVELLES DIVERSES

Médecine opératoire. — Une série exceptionnelle de conférences de médecine opératoire en douze leçons commencera le vendredi 7 octobre 1910, à 2 heures et aura lieu tous les jours à la même heure.

De nouvelles séries auront lieu, si les ressources de laboratoire le permettent, au début de janvier, en mars et après Pâques.

L'accès à ces conférences est gratuit pour les internes et externes des hôpitaux.

Un droit de 50 francs est exigé de tous les autres auditeurs.

Nombre d'élèves : 40 au maximum. Se faire inscrire, 17, rue du Fer à-Moulin.

Amphithéâtre d'anatomie. — Le cours de médecine opératoire générale en 12 leçons, par M Pierre Sebileau et Ernest Desmarets, commencera le vendredi 7 octobre 1910, à 2 heures, et continuera chaque jour à la même heure.

Conférence internationale contre le cancer. — La conférence internationale contre le cancer, la terrible maladie, la plus meurtrière après la tuberculose, s'est ouverte, le 1er octobre, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence d'honneur de M. Doumergue, et la présidence de l'éminent professeur Czerny, de l'Université d'Heidelberg. Dans l'assistance, de très nombreux savants étrangers, délégués des 23 nations représentées à la conférence, et des savants français, le Pr Bouchard, président de la Ligue française contre le cancer, le doyen Landouzy, les Prs Chantemesse, Pozzi, Widal, Robin, etc.

M. Doumergue a prononcé une allocution.

Les Prs Czerny, président; Bouchard, au nom de la Ligue; Landouzy, au nom de la Faculté, et les 23 délégués, au nom de leurs pays, ajoutent ensuite quelques mots.

Les secrétaires généraux, MM. Meyer et Pierre Delbet, rappellent dans leur rapport les efforts tentés contre le fléau.

M. Delbet termine en affirmant que le cancer n'est pas incurable, puisque des interventions chirurgicales en temps utile, et bien faites, peuvent apporter la guérison. Pendant l'après midi, la conférence a adopté une double proposition de MM. de Hansemann et Delbet, réclamant l'unification des termes savants employés dans les divers pays en ce qui touche le cancer.

Dimanche, les congressistes ont été reçus à l'abbaye des Vaux-de-Cernay, par le Dr Henri de Rothschild.

Congrès de chirurgie. — Le vingt-troisième Congrès organisé par l'Association française de chirurgie s'est ouvert, lundi, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, sous la présidence de M. le Dr Delagénière, chirurgien des hôpitaux du Mans, correspondant de l'Académie de Médecine.

Environ trois cents chirurgiens étaient présents; M. Bayet, directeur de l'enseignement supérieur, représentait le ministre de l'Instruction publique.

M. le président Delagénière prononce un discours sur « l'heure chirurgicale. » Il demande que l'union entre le médecin et le chirurgien devienne de plus en plus étroite et que leurs efforts communs se portent de plus en plus vers les travaux scientifiques. La chirurgie, loin d'être à son apogée, a encore devant elle un avenir considérable.

M. le Dr Walter, secrétaire général, donne lecture de son rapport et souhaite la bienvenue aux délégués étrangers.

Les travaux du Congrès ont ensuite commencé par la discussion de la première question : « Traitement du goitre exophtalmique. » Les rapporteurs, MM. Delore, de Lyon, et Lenormand, de Paris, ont exposé les raisons qui semblent militer en faveur d'une intervention précoce.

Internat. — Sont désignés pour faire partie du jury du prochain concours de l'internat : MM. Vurpas, Barié, Josué, Michel, Dufour, Lejars, Delbet, A. Schwartz, Paul Riche et Cathala.

M. Dufour, seul jusqu'ici, a fait connaître son acceptation.

La composition écrite du concours de l'Internat aura lieu à la date fixée, le lundi 17 octobre, à midi, dans la salle Saint-Jean, à l'Hôtel de Ville (entrée par la rue Lobau, porte du côté de la rue de Rivoli).

Seront seuls admis dans la salle, les candidats porteurs du bulletin spécial qui leur aura été délivré par l'administration au moment de leur inscription au concours.

Les candidats devant, à leur entrée dans la salle, recevoir un numéro leur indiquant la place qu'ils doivent occuper, sont invités à se présenter dès 11 h. 1/2.

Exposition universelle de Bruxelles (17e *Conférence sur les stations thermales et climatiques de France*). — Le lundi 10 octobre, à 3 h. 1/2, au Palais des Fêtes, M. Sénac-Lagrange (de Cauterets), ancien président de la Société d'hydrologie médicale de Paris, fera une conférence sur : « Les problèmes biologiques soulevés et résolus par l'application des eaux sulfureuses de Cauterets. »

NOTA. — Prière aux abonnés de s'adresser directement aux librairies pour les livres qu'ils demandent. Ils les recevront plus vite.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France .... **12 fr.**
Etranger : Union postale. **15 fr.**

Prix spéciaux pour les Étudiants

France .... **6 fr.**
Etranger : Union postale .. **10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

Le prix de l'abonnement pour les Colonies françaises est le même que pour la France.

Sommaire. — Clinique médicale. —

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Vendredi 4 novembre. — M. *Langlet* : Etude médicale d'une possession au XVI[e] siècle (Nicole Obry, dite Nicole de Vervins). — M. *Chapuis* : Iconographie de l'exploration du genou tuberculeux chez l'enfant.

NOUVELLES DIVERSES

Internat. — *Lecture des copies.* — Anatomie. — *Séance du 19 octobre.* — Ont obtenu : MM. Bailleul, 9; Pena, 6; Lavallée, 9; Mallet, (F.); 7; Noël, 9; Besançon, 8; Thouvenin, 11; Maréchal, 10; Pierquin, 5; Marqueste, 4.

Séance du 21 octobre — Ont obtenu : MM. Arbassier, 3; Hagueneau, 12; Vielle, 14; Legrain, 10; Ecot (P.), 11; Coudray, 7; Piot, 8; Vigot, 9; Courmeix, 7; Weber (A.), 10.

Séance du 23 octobre. — Ont obtenu : MM. Kœchlin, 12; Vallery-Radot (Pasteur), 13; Saxe, 5; Massart, 8; Briault, 5.

Séance du 24 octobre. — Ont obtenu : MM. Blum, 7; Françon, 10; Philardeau, 8; Cousin, 5; Humbert, 5; Kahn (G.), 6; Deron, 3; Marchak, 9.

Pathologie. — *Séance du 19 octobre.* — Ont obtenu : MM. Lévi-Franckel, 9; Magniel, 7; Gougelet, 9; Maurel, 13; Vignal, 9; Gastaud, 9; Schmutz, 5; Bideaux, 4; Mallet (L.), 11; Théry (L.), 11; Mazzoléni, 9; Rouffiac, 6.

Séance du 21 octobre. — Ont obtenu : MM. Baudin, 6; Chatelin, 8; Chichmanian, 8; Castex, 8; Leblanc, 13; Duprey, 4; Buc, 10; Gouverneur, 14; Lucas-Championnière, 8; Vignéry, 7; Goret, 9.

Séance du 24 octobre. — Ont obtenu : MM. Richand (A.), 8; Monbrun, 13; Bloch (R.), 12; Péroni, 5; Pataud-Devalencienne, 4; Parin, 7; Moricand, 2; Jacquet, 11; Brun, 6; Fey, 9.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 18 octobre.* — Rapports du cœur. — Ont obtenu : MM. Thivolet, 15; Thierry (Jacques), 15 1/2; Verdure, 11; Nicente, 14; Schoux, 12; Wisner, 15; Toufflet, 16; Vasselle, 18; Remilly, 14; Solas, 12; Vive, 14; M. Stavropoulo, 14; Mlle Seriot, 10; de Tannenberg, 9; Hoy, 15 1/2; Trouviller, 18; Spanowski, 12 1/2; Stock, 12.

Séance du 19 octobre. — Veines superficielles du membre inférieur. — Ont obtenu : MM. Soubaignié, 11; Touchard, 13; Wallon, 14; Romain, 15 1/2; Tessier (M.), Ulmann, 12; Rousseau (P.), 16 1/2; Souchay, Vincent (H.), 15 1/2; Solente, 14; Woirin, 12; Saint-Martin, 3; Taberlet, 8; Traill, 7; Séménoff, 13; Tisné, 17 1/2; Wallet, 8; Mlle Simon, 11 1/2; Smiechowska, 13 1/2; Urion, 16.

Séance du 20 octobre. — Veine cave inférieure. — Ont obtenu : MM. Sagot, 10; Viateau, 7; Xondis, 12; Rémouit, 6; Souplet, Tessier (G.), 17 1/2; Zivy, 9; Selter, 8; Rosset, 8; Younès, 11; Vernon, 4; Yacoël, 16; Sthème, de Jubécourt, Tisseyre, 7; Cadet, 11; Durupt, 7; Designole, 5; Mlle Weinzweig, 11; Safentzeff, 18 1/2; Telkès.

Séance du 21 octobre. — Nerf sciatique poplité externe. — Ont obtenu : MM. Dufilhol, 16; Dauptain, 16; Coader, 16; Epstein, 10; Dariau, 4; Chirol, 8; Cornil, 9; Chick, 11; Dujardin, 8; Courtois (Raymond), 11; Dalbanne, 6; Delahaye, 15; Desanges, 6; Ducrohet, 16 1/2; Chanet, 12; Ducomet, 3; Cerné, 9; Cochez, 16 1/2.

Séance du 22 octobre. — Muscle diaphragme sans les rapports. — Ont obtenu : MM. Durand (René-Alexis), 15 1/2; Chevrolet, 11; Durand (Marcel), 16; Duroselle, 16 1/2; Chemin, 13 1/2; Clémenceau, 16; Chanson, 17; Devauchelle, 11; Echavarria, 14; Croquefer, 9; Chauvel, 9; Gornet, 15; Claverie, 10; Cumine, 10; Dufraisse, 10; Charron, 16 1/2; Cojan, 10; Delamare, 12; Chicandard, 16; Mlle Dvoretzky, 10.

Pathologie. — *Séance du 18 octobre.* — Symptômes de la tuberculose chronique à la période cavitaire. — Ont obtenu : MM. Lecoq, 12; Lannes, 13; Lelong, 12; Lebée, 18; Malgat, 15; Lebrun, 16; Jolivot, 12; Malherbe, 17; Jeannet, 16; Laburthe-Tobra, 15; Lucas, 13; Larangot, 14; Loyauté, 13 1/2; Legler, 8; Lacourbas, 9; Levi-Alvarès, 13 1/2; Mlles Golgofsky, 11; Lecocq, 19.

Séance du 19 octobre. — Fracture de la clavicule. — Ont obtenu : MM. Legac, 17; Legras, 16; Laget, 17; Marie, 15; Manne, 16; Lasmartres, 10; Leray, 15; Joseph Nouguier, 10; Le Bassen, 19 1/2; Lion, 8; Lumière, 17; Krieger, 10; Loré, 13; Maire, 15; Lefort (A.), 15; Jacquemin-Guillaume, 8; Leduc, 13; Marquet, 15; Liénard, 17; Mlle Kaufmann, 16.

Séance du 20 octobre. — Causes, signes et diagnostic de la phlegmasia alba dolens. — Ont obtenu : MM. Lampérière, 17 1/2; Lowenthal, 8; Laffineur, 11; Malassez, 10; Lépinay, 13; de Léobardy, 17; Lavergne, 16 1/2; Lozès, Langlet, 11; Lefort (E.), 11; Labruc, 12; Lorain, 15; Kleinmann, 11; Luizy, 7.

Lequin, 4; Olivieri, 16; Mérigot de Treigny, 14; Monpin, 16; Mlle Krassowska, 10.

Séance du 24 octobre. — Vaccine et vaccination jennérienne. — Ont obtenu : MM. Pernet, 13; Orphanidès, 15; Meunier, 12; Paulin, 12; Moulonguet, 18; Pollet, 10; Morlot, 12; Flichet, 17; Quesnel, 15; Mordagne, 8; Martin, 18; Poney, 15; Mouquin, 20; Moulle, 10; Phocas, 13; Peignaux, 19; Mlles Ratuld, 14; Moulard, 17.

Inspecteurs de l'Assistance publique. — L'ouverture des concours de 1910 pour une place d'inspecteur et huit places de sous-inspecteur de l'Assistance publique est fixée au mercredi 14 décembre 1910.

La Commission des concours est composée de MM. de Mouy, conseiller d'Etat, président; de MM. Félix Voisin, Alcindor, Sauzet, Jules Renault, Mathieu et de la Tailhède, secrétaire.

Les docteurs en médecine sont admis à concourir pour les places de sous-inspecteur.

Pour tous les détails, consulter le *Journal officiel* du 14 octobre, p. 8496 et 8497.

Hôpitaux de Lyon. — Un concours pour la nomination d'un médecin des hôpitaux sera ouvert le lundi 27 mars 1911.

Service de santé de la marine. — M. Chevalier, médecin en chef de 1re classe, est promu au grade de médecin général de 2e classe.

Congrès français de Chirurgie. — Les questions suivantes ont été mises à l'ordre du jour du prochain Congrès (Paris 1911) :

1° Diagnostic et traitement de l'appendicite chronique. Rapporteurs : MM. Silhol (de Marseille) et Walther (de Paris);

2° Traitement des péritonites. Rapporteurs : MM. Témoin (de Bourges) et Hartmann (de Paris);

3° Traitement sanglant des fractures du fémur. Rapporteurs : MM. Bérard (de Lyon) ; et Alglave (de Paris);

Vice-président pour 1911 (président pour 1912) : M. Delorme.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs J. Chapplain, ancien professeur à l'Ecole de médecine de Marseille.

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les lecteurs dont l'abonnement **prend fin le 31 Décembre**, d'adresser **avant cette date** le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus **sans frais dans tous les bureaux de poste.**

Les Abonnés étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1910.

Les **nouveaux Abonnés** pour 1911 recevront le journal **à titre gracieux du jour de leur inscription jusqu'au 31 Décembre 1910.**

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome XI des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES paraîtra en ***Janvier.***

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1911**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition** (**0 fr. 30** pour la France et **0.50** pour l'Etranger). **Nous n'envoyons pas contre remboursement.**

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II, qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare $\frac{\textit{m'abonner}}{\textit{me réabonner}}$ *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

Nom et Adresse ________________________________

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

Signature (très lisible) :

Granules de Catillon

A 0,001 EXTRAIT TITRÉ DE

STROPHANTUS

C'est avec ces granules qu'ont été faites les observations discutées à l'Académie en 1889, elles prouvent que 2 à 4 par jour donnent une **diurèse rapide**, relèvent vite le **cœur affaibli**, dissipent

ASYSTOLIE — DYSPNÉE — OPPRESSION — ŒDÈMES
Cardiopathies des Enfants et Vieillards, etc.

Effet immédiat, ni intolérance, ni vasoconstriction innocuité, usage continu sans inconvénient.

GRANULES DE CATILLON

0.0001 **STROPHANTINE** CRIST

TONIQUE DU CŒUR PAR EXCELLENCE
NON DIURÉTIQUE — TOLÉRANCE INDÉFINIE

Nombre de Strophantus sont inertes ; les teintures sont infidèles.
Exiger la signature CATILLON, Prix de l'Académie.
MÉDAILLE D'OR, 1900. Paris, 3, Bould St-Martin.

EUPNINE VERNADE

A L'IODURE DE CAFÉINE

Le plus sûr des Diurétiques connus

Asthme, Emphysème, Lésions Cardiaques, Bronchites chroniques, Artériosclérose, Affections rénales, Hydropisies, Angine de poitrine, Influenza, etc.

0 g.50 d'Iodure de Caféine cristallisé et inaltérable par cuillerée à café

DOSE : 1 à 2 cuillerées à café par jour.
Pas d'Intolérance ni d'Accidents d'Iodisme

VERNADE, 64, BD. EDGAR-QUINET, PARIS

STOMACOL

BOULET

Dyspepsie hyperacide, Gastralgie, Flatulences, Hypersthénie, Dilatation, Pesanteur, Fermentations, Entérites diverses.
GUÉRISON COMPLÈTE
1 cuil. à café de poudre ou 1 cachet à chaque ppal repas.
Phie BOULET, 36, R. Duquesne, Paris.

OPOTHÉRAPIE

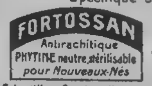
TOUTES MÉDICATIONS

EXTRAIT Hépatique Moncour : Doses : 1.– Suppositres : 1 à 4.
SPHÉRULINES Thyroïdiennes Moncour (Adultes) : 1 à 6
BONBONS Thyroïdiens Moncour (Enfants) : 1 à 4.
SPHÉRULINES Ovariennes Moncour : 1 à 3.
SPHÉRULINES de Poudre Surrénale Moncour : 3 à 6.
Sphérulines Cholagogues Moncour à l'Ext. de Bile : 2 à 6.
Tous autres Produits organothérapiques :
Myocardine, Ext. de Rein, Thymus, Muscle strié, Muscle lisse, etc., etc.
49, Avenue Victor Hugo, BOULOGNE-PARIS.

PURGYL

AGIT sans COLIQUES
LE MIEUX TOLÉRÉ par les ENFANTS
Phie KŒHLY, 74, Rue Rodier, PARIS
Echantillons aux Médecins.
PURGO-LAXATIF DOUX





TUBERCULOSES, AFFECTIONS BRONCHO-PULMONAIRES

SOLUTION PAUTAUBERGE

RACHITISME — SCROFULES

au CHLORHYDRO-PHOSPHATE de CHAUX CRÉOSOTÉ

ANTIBACILLAIRE et RECONSTITUANTE
PARFAITEMENT TOLÉRÉE et COMPLÈTEMENT ABSORBÉE
Cicatrise les lésions locales, relève l'appétit et restaure l'état général.

L. PAUTAUBERGE, *COURBEVOIE-PARIS* et toutes Pharmacies.

HÉMORROICURE

POMMADE DE CHATEL-GUYON
CONTRE LES HÉMORROÏDES
Préparée par G. LANDON Pharmacien de 1re Cl. à CHATEL-GUYON



Envoi d'Échantillon sur demande

L'IODOGÉNOL

(Iode physiologique)
Gouttes titrées.
20 gouttes correspondent à 1 centigramme *d'Iode*.

Médications iodée et iodurée **très énergiques avec un très faible poids d'Iode.**
Posologie : ENFANTS, 10 à 20 gouttes ; ADULTES, 40 gouttes par jour et plus, en 2 fois, dans de l'eau.
OBÉSITÉ, ASTHME, RHUMATISME, SCROFULOSE, TUBERCULOSES, etc. Tolérance absolue.
PÉPIN & LEBOUCQ, Pharmaciens à *Falaise* (Calvados) ET TOUTES PHARMACIES.

ÉTABLISSEMENT de SAINT-GALMIER (Loire)

SOURCE BADOIT

L'Eau de Table sans Rivale
La plus Légère à l'Estomac

DÉBIT de la SOURCE :
PAR AN
30 MILLIONS
de Bouteilles

Déclarée d'Intérêt Public
Décret du 12 Août 1897

IBOGAÏNE

Principe actif de l'IBOGA DU CONGO

Névrosthénique, Tonique musculaire et cardiaque, Excitant de la Nutrition.

Maladies du Système nerveux,
Neurasthénie, Surmenage,
Dilatation du Cœur,
Asthénie cardiaque, Convalescence, etc.

Dragées d'Ibogaïne Nyrdahl

DOSE : Deux à six dragées par jour.

LE FLACON : 5 fr. FRANCO.

VENTE EN GROS :

Pharmacie **MORIDE**, 20, Rue de La Rochefoucauld, Paris

ARTHRITIQUES, BUVEZ à vos REPAS CONTREXEVILLE - PAVILLON



VARIÉTÉ

Les besoins affectifs des grands hommes

Les grands hommes ont des besoins affectifs intenses et difficilement satisfaits. Ils prennent feu pour leur art, un idéal, une grande cause, et quand une passion noble n'enflamme pas leur âme, ce sont les femmes qui en emplissent les rêves. Viennent l'âge, l'affaiblissement physique, une grande détresse entre dans ces cœurs. Le besoin d'aimer a gardé toutes ses exigences; mais le monde s'est refroidi autour d'eux. Il est allé aux jeunes et c'est au tour des nouveaux venus à triompher. Alors le découragement sombre, une douleur que rien n'apaise ravage ces natures géniales et déçues. Le seul sentiment qui ait pouvoir de verser un peu de douceur sur leurs plaies saignantes est le sentiment religieux.

Le beau volume de M. de Cyon : *Dieu et Science*, nous livre, dans le dernier chapitre, le nom de tous les hommes de science qui, célèbres au cours de leur vie, ont trouvé dans cet amour idéal et ce culte de la bonté suprême; le courage de la résignation et l'aliment que réclamait leur soif d'infini.

Un ouvrage récent (1) nous conte la vie des grands musiciens. La même particularité y trouve jour. Wagner, triste, maladif, se sauve loin du monde dont, écrit-il, « il « détourne la vue en frissonnant de dégoût ». Il se jette dans la foi et disait à un ami qui le regardait avec surprise, disant à table ses prières : « Oui, je crois, je crois en mon Sauveur ». Parsifal n'est pas un mythe. Quand il répond aux cris de souffrance d'Amfortas par les paroles de félicité et de vie « *Selig in glanben, Selig in Liebe* », l'auteur de ce chant divin s'identifie à son héros et son âme s'exprime à travers la sienne.

Combien plus malheureux Berlioz. Il est seul, n'entend plus que l'affreux duo chanté à son oreille, pendant l'activité des jours et au milieu du silence des nuits, par l'isolement et l'ennui. Aucun espoir ne le soutient; il ne

(1) ROMAIN ROLLAND : *Musiciens d'aujourd'hui*. Hachette, édit.

croit pas en Dieu, nie l'immortalité, la gloire, le beau, le bien. Lui-même qu'est-il, sinon une machine inexplicable « qu'il laisse faire parce qu'il ne peut l'empêcher de fonctionner. » « Je suis dans ma soixante et unième année, écrit-il; je n'ai plus ni espoirs, ni illusions, ni vastes pensées. Je suis seul; mon mépris pour l'imbécillité et l'improbité des hommes, ma haine pour leur atroce férocité sont à leur comble et à toute heure je dis à la mort « quand tu voudras. »

Alors, ce besoin d'aimer qui se tournait, parce que non satisfait, en imprécations et en blasphèmes, se souvint tout à coup. Le vieillard avait gardé une amie d'enfance. Elle habitait Meylan, près de Grenoble; mais combien vieille! Elle était grand'mère et avait soixante et dix ans. Tout l'amour du vieillard se reporta sur cette pauvre créature, flétrie par l'âge et les deuils. Il fit le pèlerinage de Meylan et lorsque l'amie, stupéfaite, chercha à lui faire entendre raison, il se mit à sangloter. Il n'avait qu'un rêve « être à ses pieds, la tête sur ses genoux, les deux mains dans les siennes et finir ainsi ». A Paris, il ne supporte l'existence qu'en songeant à l'habitante de Meylan. Il se réjouit de passer un mois auprès d'elle, en automne, et déclare qu'il mourrait « dans cet enfer de Paris, si elle n'avait permis de lui écrire et si, de temps en temps, il ne lui arrivait quelques lettres d'elle. »

Berlioz habitait dans la rue de Calais, à Paris; il avait l'horreur de son logis dont les fenêtres ne s'ouvraient que sur des murs et, comme bruit du dehors, laissaient entrer, avec le roulement des voitures, les glapissements du perroquet du concierge et les chants des blanchisseuses dans la cour. Son œuvre, il était convaincu qu'il n'en resterait rien; il se reprochait de n'avoir pas brûlé ses partitions, furieux tour à tour d'avoir eu l'illusion de son talent et que les hommes eussent l'audace de le discuter, alors qu'ils se montraient inaptes à le comprendre.

Il répétait les vers d'Eschyle « Oh! la vie de l'homme! lorsqu'elle est heureuse, une ombre suffit à la troubler; malheureuse, une éponge mouillée en efface l'image et tout est oublié. » Lorsqu'il rendit le dernier souffle, il revit en image la pauvre vieille grand'mère de Meylan; mais pour lui tenir la tête et entendre ses derniers mots, elle n'était pas là. Ainsi finit, malheureux et dans une chambre solitaire, un des plus audacieux génies qui aient enrichi la musique d'accents nouveaux, où dans le frémissement et la fièvre de la vie, palpitaient la fougue et l'emportement des passions.

Nota. — M. le Dr Huchard, encore souffrant, remercie les lecteurs du *Journal des Praticiens* de leurs marques de sympathie, et les prie de l'excuser s'il ne peut répondre individuellement à leurs lettres. D'ici 3 ou 4 mois, il espère être complètement rétabli

---

Sous le titre : *Une excellente affaire*, le *Journal des Débats* (7 octobre 1910) rendant compte du Congrès de la

C. G. T., signale un détail qui provoquera des jugements divers chez nos lecteurs.

« La C. G. T. organise un service médical pour les victimes d'accidents. C'est une pensée qui semble généreuse et qui est surtout profitable. Les médecins des victimes travaillent aux frais des patrons qui, en définitive, paient toujours leurs honoraires. Mais la C. G. T. a stipulé qu'il lui en reviendrait 25 0/0 et elle a touché, de ce chef, 30.000 francs en trois ans. »

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 19 octobre. — M. *Pottet* : Contribution à l'étude anatomique, histologique, physiologique du corps jaune pendant la grossesse. — M. *Kaufmann* : Contribution à l'étude clinique, histologique, biologique de l'actinomycose. — M. *Treyve* : Accidents professionnels chez les horticulteurs. — M. *Dehelly* : Résection de l'intestin grêle dans la hernie gangrénée. — M. *Carton* : Contribution à l'étude de la hernie inguino-interstitielle. — M. *Gantier* : Etat actuel des recherches sur la strophanine. Etat expérimentale de son action sur le rein.

Jeudi 20 octobre. — M. *Poguaud* : L'albuminurie dans la scarlatine, ses rapports avec la diphtérie. — M. *Jamme* : Diagnostic sur l'état mental de Junot, duc d'Abrantès (1771-1813). — M. *Deverre* : Essai sur les rapports de l'hydronéphrose et du traumatisme. — M. *Chardin* : Rupture spontanée de la cornée dans le glaucome.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — LÉGION D'HONNEUR. — *Chevalier* : M. Fournié, médecin-major de 2e classe.

NOUVELLES DIVERSES

Conférences pratiques d'ophtalmologie. — Le Dr Poulard commencera la première série de ses *Conférences d'ophtalmologie pratique* le lundi 7 novembre, à 3 heures, et les continuera les mercredi, vendredi et lundi de chaque semaine à la même heure, dans le service d'ophtalmologie de l'hôpital Lariboisière.

Ces conférences sont destinées aux étudiants et aux médecins praticiens. Elles portent sur les maladies des yeux que tout médecin doit connaître et sur les soins d'urgence.

Elles sont gratuites.

Pour faciliter l'organisation de ces conférences, il est préférable de se faire inscrire auprès du Dr Canque, assistant d'ophtalmologie à l'hôpital Beaujon.

Ecole d'enseignement médical, sous le patronage de l'Institut catholique de Paris. — *Cours pratiques* par un groupe de médecins et chirurgiens des hôpitaux libres, d'anciens chefs de clinique, d'anciens internes et de praticiens spécialistes. — Deux séries par an. — Série d'hiver : novembre et décembre. — Série d'été : mai et juin.

La série d'hiver commencera le 2 novembre 1910.

Dr Leuret, chirurgie pratique et traumatique (12 leçons).

Dr Le Fur, Maladies des voies urinaires (12 leçons).

Dr X..., Gynécologie (10 leçons).
Dr Pierra, Pratique obstétricale (12 leçons).
Dr Mayet, Chirurgie infantile et Orthopédie (12 leçons).
Dr d'Ayrenx, Pratique ophtalmologique (10 leçons).
Dr Cauzard et Faseuille, Oto-rhino laryngologie (12 leçons).
Dr Réal, Chirurgie dentaire et soins de la bouche (6 leçons).
Dr F. de Grandmaison de Bruno, Clinique thérapeutique pratique. — Hygiène alimentaire (12 leçons).
Dr Meslay, Pathologie infantile (6 leçons). — Diagnostic et traitement de la diphtérie (leçons pratiques).
Dr Boger, Puériculture.
Dr Lenglet, Maladies de la peau (8 leçons).
Dr André Thomas, Maladies du système nerveux (8 leçons).
Dr Fleig, Radiologie. — Radiothérapie (5 leçons).
Dr Laquerrière, Electrothérapie (8 leçons).
Dr X..., Hydrologie médicale (6 leçons).
Dr Dubois de Saujon, Hydrothérapie et Physiothérapie (trois leçons).
Dr X..., Massage (6 leçons).
Dr Lorrain, Méthodes générales de laboratoire (12 leçons).
Dr Surbled, Déontologie médicale (5 leçons).
Dr Plilippe Rondeau, Accidents du travail.
M. Briot, Cours de physiologie générale.

Tous ces cours se font avec démonstrations pratiques. présentation de malades et d'instruments.

Un programme détaillé de chaque cours se trouve au siège de l'Association, 18, rue du Luxembourg.

L'Enseignement pratique a lieu à la Policlinique de l'Enseignement médical complémentaire, 9, rue des Plantes, et dans divers hôpitaux et cliniques.

Droits d'inscription :
40 francs pour l'ensemble des cours de la première série.
20 francs pour l'ensemble des cours de chaque série suivante.

Un droit de 10 francs sera perçu en plus pour les manœuvres obstétricales, pour les Travaux pratiques de Radiologie ou ceux de Laboratoire.

Pour tous renseignements, s'adresser au Secrétariat de l'Ecole d'Enseignement médical, 18, rue du Luxembourg, tous les jours, le dimanche excepté, de 2 heures à 6 heures.

Amphithéâtre d'anatomie des hôpitaux. — Les travaux d'anatomie, d'histologie et d'anatomie pathologique commenceront le vendredi 4 novembre, sous la direction de M. Pierre Sebileau, directeur des travaux scientifiques.

Sont admis à disséquer dans les pavillons : 1° MM. les internes et externes des hôpitaux, à titre gratuit; 2° MM. les docteurs et étudiants en médecine français et étrangers, moyennant le versement d'un droit de 50 francs par mois pour les docteurs et de 30 francs pour les étudiants.

Comporte également le versement d'un droit, l'admission dans le laboratoire du directeur.

M. le directeur reçoit le mercredi, de 1 heure 1/2 à 3 heures, 17, rue du Fer-à-Moulin, Paris.

Internat de Saint-Maurice. — Un concours pour l'internat de l'asile national des conualescents (ancien asile de Vincennes) Saint-Maurice (Seine) sera ouvert le mardi 15 novembre 1910, au ministère de l'Intérieur, salle Telmon.

On trouvera au secrétariat de l'asile et chez le concierge de la Faculté de médecine, des exemplaires de l'arrêté ministériel, qui fixe les conditions d'admissibilité et le programme du concours.

Hôpitaux de Lyon. — Par suite de la démission du titulaire, le service des consultations de chirurgie dentaire est vacant à l'hôpital de la Croix-Rouge.

Un concours sur titres est ouvert entre MM. les chirurgiens-dentistes désireux de remplir ces fonctions absolument gratuites et ne devant entraîner aucune charge pour l'administration des hospices.

Les candidats devront adresser, avant le 22 octobre 1910, leur demande à l'administration centrale, passage de l'Hôtel-Dieu, n° 56, en y joignant les titres qu'ils auraient à présenter.

Hôpital de Sadiki. — Une place d'assistant-interne est vacante à l'hôpital Sadiki, Tunis. Mouvement chirurgical important. Bibliothèque. Laboratoires. Amphithéâtre.

Avantages matériels : Logement, chauffage, éclairage. Indemnité de nourriture, 1.200 francs. Traitement, 1.200 francs. Soit un traitement annuel de 2.400 francs.

Conditions exigées : Nationalité française, moins de 30 ans; scolarité terminée avec ou sans la thèse. Engagement minimum d'un an.

Adresser, d'urgence, les demandes à M. Brunswic Le Bihan, Central-Hôtel, rue du Louvre, Paris.

XI[e] Congrès français de médecine (Paris, 13-15 octobre 1910). — La séance inaugurale du XI[e] Congrès français de médecine a eu lieu jeudi 13 octobre, à 10 heures, dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine, sous la présidence de M. le P[r] Landouzy.

Les travaux du Congrès ont commencé aussitôt après. Ils ont eu lieu dans l'ordre suivant :

Jeudi matin. — Rapport sur les *Bradycardies*. Discussion des rapports. Communications diverses.

Jeudi soir, à 2 heures. — Question à l'ordre du jour : la *Tuberculinothérapie*. Communications diverses.

Vendredi matin, à 9 heures. — Rapports sur le *Traitement des épilepsies symptomatiques*. Discussion des rapports. Communications diverses.

Vendredi soir, à 2 heures. — Question à l'ordre du jour : les *Affections du pancréas*. Communications diverses.

Samedi matin, à 9 heures. — Rapports sur les *Relations du foie et de la rate en pathologie*. Discussion des rapports. — *Traitement de la syphilis par les produits arsenicaux*. Communications diverses.

Samedi soir, à 2 heures. — Question à l'ordre du jour : les *Méningites cérébro-spinales;* les *Accidents de la sérothérapie*. Communications diverses.

Les congressistes sont priés de remettre au secrétaire général les manuscrits de leurs communications, dont la longueur ne devra pas dépasser quatre pages d'impression.

Le banquet aura lieu le samedi 15 octobre, à 7 h. 1/2, à l'Elysée-Palace-Hôtel, 103, avenue des Champs-Elysées.

Faculté de médecine de Montpellier. — Liste des thèses soutenues devant la Faculté de médecine de Montpellier pendant l'année 1909-1910 :

Marquez (Maurice) : Contribution à l'étude des fractures du fond de la cavité cotyloïde avec luxation intrapelvienne de la tête fémorale. — Charrasse (Joseph-Louis) : De l'urétrotomie externe sans conducteur. Avantages et technique du procédé de Forgue. — Garnier (Mlle Marie-Louise) : De la greffe osseuse

autoplastique à lambeau pédiculé. — Triquera (Eugène) : L'éléphantiasis tuberculeux. — Pierrugues (Pierre) : Les signes cliniques et le traitement de l'hypertrophie du thymus, spécialement considérée dans les formes présentant des accidents respiratoires continus ou intermittents. — Rossi (Pierre) : De la forme hypertrophique pseudo-néoplasique de la tuberculose des gaines tendineuses. — Charlin (Paul) : Le délire à base d'interprétation (étude médico-légale). — Boyer (Robert) : L'opération de Doyen dans le prolapsus utérin. — Masfrand (Pierre) : Notes pour servir à l'histoire de la gynécologie à Montpellier. — Rives (André) : La tuberculose des annexes de l'utérus. — Boitelle (Albert) : Royat historique. — Lavabre (L.) : De l'emploi du tube de Paul dans l'anus artificiel. — Rochette (J.) : Essais d'un procédé bio-chimique d'appréciation du lait des nourrices. — Giraud (Ernest) : La constatation des décès en France au point de vue des inhumations prématurées et des morts criminelles. — Eiglier (Henri) : Contribution à l'étude de l'anévrysme de la crosse de l'aorte. — Gasquet (Pierre) : De la calcification des fibromes. — Garand (Emile) : Contribution à l'étude des symptômes et du traitement de la grossesse extra-utérine. — Rouquayrol (Mme E.) : Contribution à l'étude du galactocèle. — Lériget (Lucien) : Les hémisections de la moelle et le syndrome de Brown-Séquard. — Considérations critiques et pathogéniques. — Pellat (Gabriel) : L'hydrocèle communicante tuberculeuse. Symptôme révélateur de péritonite tuberculeuse. — Sabatier (Paul) : La mort subite chez l'enfant au point de vue clinique et médico-légal. — Scagliola (Henri) : De l'épithélioma développé sur cicatrice de brûlure. — Sause (Paul) : Etude sur l'irrigation de la vessie après la taille hypogastrique. Irrigation continue et intermittente. — Duval (Marguerite-Gaëtanne) : Contribution à l'étude de l'intra dermo-réaction à la tuberculine chez l'enfant et le nourrisson. — Drevon (Paul) : Fulguration et cancer. Etude sur la méthode de Keating-Hart. Ses succès, ses échecs, ses indications. — Closon (Marius) : Du diagnostic différentiel de la fièvre thyphoïde et de l'infection puerpérale. — Guyard (Georges) : Essai sur la protection des enfants du premier âge. — Calmels (Pierre) : Contribution à l'étude des tumeurs mélaniques. — Thumin (Balthazar) : La sporotrichose. — Abeille (François) : Santé et beauté. Etude critique de l'influence des maladies sur la beauté. — Griffiths (Edouard) : De la chondromyélite costale post-éberthienne. — Martin (Albert) : Contribution à l'étude des tumeurs mixtes de la lèvre supérieure. — Maillet (François) : Formes frustes et et larvées des méningites cérébro spinales aiguës et réactions méningées. — Quillié (Joseph) : Le typhus exanthématique à Bône (épidémie de 1909, avril-juin). — Balata (Charles) : La puériculture du premier âge chez les enfants de la classe ouvrière. — Rougou (Pierre) : Des variations et de la valeur séméiologique de la température de l'enfant au point de vue clinique et physiologique. — Galabru (Louis) : A propos de deux cas inédits de tuberculose de la vésicule biliaire, observés dans le service de M. le Pr Tédenat. — Hillairet (André) : Contribution à l'étude de la pathogénie et du traitement des kystes séreux du poignet. — Kulczewski (Ladislas) : Contribution à l'étude des pseudo-appendicites pneumoniques. — Buscail (François : Contribution à l'étude des cellulites mastoïdiennes postérieures. — Bonfils (Edwards) : Contribution à l'étude de la suppuration des fibro-myomes de l'utérus. — Œchsner de Coninck (Georges) : Péritonites pneumococciques et pneumococcémie. — Bedos (Joseph) : Des angiocholécystites chroniques et de leur curabilité par le traitement chirurgical.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................. 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.

Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
À L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

AVIS

Il existe dans le commerce, sous le nom de digitalines et de digitoxines, des produits de pureté et d'activité très variables ; nous ne saurions donc trop engager MM. les médecins qui désirent employer un produit pur et d'un effet certain, à toujours spécifier la **DIGITALINE DE NATIVELLE.** *Ils auront ainsi un médicament sur lequel ils pourront absolument compter.*

MARTIGNAC et LASNIER,
élèves et successeurs de Nativelle

NOUVELLES DIVERSES

Hôpital Necker. — Le Dr Louis Rénon commencera le vendredi 11 novembre, à 10 heures et demie du matin, à l'amphithéâtre Laennec, une série de sept conférences pratiques sur le Traitement scientifique actuel de la tuberculose pulmonaire.

Ces conférences auront lieu dans l'ordre suivant :

11 novembre. — L'esprit d'un traitement scientifique réel de la tuberculose pulmonaire.

18 novembre. — Le traitement « rationnel » simple par l'hygiène, le repos, la cure d'air et l'alimentation.

25 novembre. — Le traitement biologique « spécifique » par les sérums.

2 décembre. — Le traitement biologique « spécifique » par les tuberculines.

9 décembre. — La chimiothérapie.

16 décembre. — La physiothérapie.

23 décembre. — Le traitement opothérapique glandulaire et le traitement chirurgical.

Nominations. — Sont nommés membres de la Commission visée à l'article 4 de la loi du 9 avril 1898, modifié par la loi du 31 mars 1905, comme représentants de syndicats de médecins, en remplacement de MM. Dubuisson, Pédebidou et Jeanne, démissionnaires.

MM. Lucas-Championnière, chirurgien des hôpitaux de Paris, membre de l'Académie de médecine; Philippeau, ancien président du Conseil d'administration du syndicat des médecins de la Seine, président-médecin de la commission mixte d'arbitrage instituée entre le syndicat des médecins de la Seine et des sociétés d'assurances contre les accidents du travail; Tourtourat, secrétaire général du syndicat des médecins de la Seine, membre de la commission mixte d'arbitrage instituée entre le syndicat des médecins de la Seine et des sociétés d'assurances contre les accidents du travail.

Corps de santé des troupes coloniales. — Sont promus :

Au grade de médecin principal de 2e classe : M. le médecin-major de 1re classe Le Ray.

Au grade de médecin-major de 1re classe : MM. les médecins-majors de 2e classe Bouet, Kérest.

Au grade de médecin-major de 2e classe : MM. les médecins aides-majors de 1re classe Cazanove, Le Roy, Maratray, Delange, Fistié, Frontgous.

Clinicat. — Sont nommés après concours :

Clinique médicale. — Chefs de clinique titulaires : MM. Hercher, Troisier, Pater; chefs de clinique adjoints : MM. Esmein, Tinel, Pinard, Lippmann, Jomier.

Clinique chirurgicale. — Chefs de clinique titulaires : MM. Cauchoix, Barbier; chef de clinique adjoint : M. Mathieu.

Clinique obstétricale. — Chefs de clinique titulaires : MM. Devraigne, Dupont; chefs de clinique adjoints : MM. Willette, Lecomte, Lemeland, Pottet.

Clinique gynécologique. — Chef de clinique adjoint : M. Deverre.

Clinique des maladies des voies urinaires. — Chefs de clinique adjoints : MM. Picot, Marsan.

Clinique des maladies nerveuses. — Chef de clinique adjoint : M. Levi-Valensi.

Clinique médicale infantile. — Chef de clinique titulaire : M. Darré; chef de clinique adjoint : M. Lemaire.

Clinique thérapeutique. — Chef de clinique adjoint : M. Flessinger.

Clinique des maladies cutanées et syphilitiques. — Chef de clinique titulaire : M. Claude; chefs de clinique adjoints : MM. Lévy-Franckel, Giraux.

Internat. — *Lecture des copies.* — Anatomie. — *Séance du 28 octobre.* — Ont obtenu : MM. Bricaire, 4; Bardon, 10; Bonnet (E.), 12; Brouet, 7; Bernard-Gerriet, 5; Galop, 9; Mairesse, 10; Escalier, 11; Ferrand, 8; Wilmet. 5.

Avis. — MM. les candidats sont informés que chaque semaine, à la séance du vendredi, M. le président du Jury d'anatomie fera l'appel d'un certain nombre de candidats qui liront leur copie à la séance du dimanche suivant, lorsque le jury aura décidé de siéger le dimanche.

Pathologie. — *Séance du 19 octobre.* — Ont obtenu : MM. Rougier, 7; Fumet, 5; Baudouin, 11; Desvaux de Lyf, 9; Barety, 10; Jacquemin (A.), 6; Powilewicz, 5; Hirschmann, 11; Mlles Blanchier, 8; Leven, 11; Trélat, 7.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 28 octobre.* — Rapports de la trachée. — Ont obtenu : MM. Calderon, 11; Barbier, 16; Babalian, 14; Blot Bouthillier, 12; Bertaux 14; Buneau, 10; Bourgoin, 12; Blindmann, 15; Binet (L.), 16 1/2; Brawarsky, 12; Benoist, 16; Apchin, 10; Ach, 13 1/2; Bellon, 9; Callot, 17; Andréoli, 12, Bougault, 8; Mlles Cœsar, 13; Billoud, 13.

Pathologie. — *Séance du 28 octobre.* — Causes et symptômes des

LE DIURÉTIQUE RÉNAL PAR EXCELLENCE

SANTHÉOSE



LE PLUS FIDÈLE
LE PLUS CONSTANT
LE PLUS INOFFENSIF
des **DIURÉTIQUES**

PURIFIE LE SANG et
EN RÉGULARISE LE COURS
L'adjuvant le plus sûr des
CURES DE DÉCHLORURATION

PRODUIT DE FABRICATION FRANÇAISE. — Usine à JOUY-S.-MORIN (S.-et-M.)

Ne se présente qu'en **CACHETS** ayant la **FORME D'UN CŒUR.**
Chaque boîte renferme **24 cachets** dosés à **0.50 centigr.** de principe actif. Toutefois la **S. PURE** (*mais seulement cette forme*) se vend aussi en boîtes de 32 cachets dosés à 0.25 centigr. *On prescrira de 1 à 4 cachets par jour.* - PRIX UNIFORME DES BOITES : **5 fr.**

S. PURE	S. PHOSPHATÉE	S. CAFÉINÉE	S. LITHINÉE
Affections cardiaques et rénales. Albuminuries, Urémie, Hydropisie.	Sclérose cardio-rénale, Neurasthénie, Anémie, Convalescences.	Asthénie cardio-vasculaire Asystolie, Maladies infectieuses, Intoxications.	Presclérose et Artério-sclérose. Uricémie, Goutte, Gravelle, Rhumatisme, Sciatique.

VENTE EN GROS : 4, Rue du Roi-de-Sicile, PARIS (IVe).

PHTHISIE
BRONCHITES, TOUX, CATARRHES
CAPSULES CRÉOSOTÉES
Du Dr G. FOURNIER
Phien de 1re classe, Ex-interne des Hôpitaux
DOSE : De 8 à 12 par jour.
Seule Récompense à l'Exposit. Univ. Paris 1878
Ph. de la MADELEINE, 5, r. Chauveau-Lagarde, Paris
Médaille d'OR, Paris 1885

Paratoxine du Profr Lemoine contre la Tuberculose Lab. Dubatte, Paris.

LA QUASSINE ADRIAN

essentiellement **différente** de toutes celles du Commerce, est la **seule**, dont les effets réguliers aient été constatés; elle excite l'***Appétit,*** développe les **Forces**, combat efficacement les ***Dyspepsies atoniques***, les ***Coliques Hépatiques*** et ***Néphrétiques.***

Bulletin Général de Thérapeutique, 15 Nov. 1882.

SE VEND :
en **DRAGÉES** dosées à 2 5 milig. **Quassine Amorphe.**
en **GRANULES** dosés à 2 — — **Cristallisée.**
Dans toutes les Pharmacies.
Vente en Gros : **9, Rue de la Perle, Paris.**

ZYMATINE

Zymase associée au Phosphosaccharate de Chaux.
MINÉRALISATRICE
Plus digestive** et **plus antiseptique** que les **Ferments lactiques.

Elle augmente le pouvoir nutritif du lait et en empêche l'altération;
Le *Lait Zymatiné* est mieux digéré que le *Lait stérilisé* ou *homogénéisé.*
Prophylaxie de la **GASTRO-ENTÉRITE, ATREPSIE, RACHITISME.**
A dose massive, elle constitue le meilleur traitement de la CONSTIPATION habituelle des nourrissons.
Échantillon gratis et franco sur demande. L. LESCÈNE. *Lauréat* (1er Prix) *des Hôpitaux de Paris,* à Livarot (Calvados)

L'IODOGÉNOL

(Iode assimilable)
Gouttes titrées
20 gouttes correspondent à 1 centigramme d'*Iode.*

Posologie : ENFANTS, 10 à 20 gouttes; ADULTES, 40 gouttes et plus par jour, en 2 fois, dans de l'eau.
PUISSANT ACCÉLÉRATEUR DE LA NUTRITION GÉNÉRALE. - Tolérance absolue.
Diminution de poids chez les Obèses. — Augmentation de poids chez les Débilités.
PÉPIN & LEBOUCQ, Pharmaciens à *Falaise* (Calvados) ET TOUTES PHARMACIES.

HORMONOTHÉRAPIE

THYROÏDINE
PRIVÉE DES TOXO-LIPOÏDES & DES TOXO-LEUCOMAÏNES
NON TOXIQUE
MAXIMUM D'ACTIVITÉ
PAS D'ACTION SUR LE CŒUR

THYRATOXINE BYLA

TOUTES LES INDICATIONS DE LA THYROÏDINE SANS LES INCONVÉNIENTS DE CELLE-CI

En Flacon de 80 Tablettes dosées à 0gr 025
PRIX 8 FR.

ÉCHANTILLON & LITTÉRATURE AU CORPS MÉDICAL
LES ÉTABLISSEMENTS BYLA JEUNE A GENTILLY (SEINE)
LABORATOIRES AUTORISÉS PAR LE GOUVERNEMENT POUR LA PRÉPARATION DES MÉDICAMENTS ORGANIQUES

péritonites aiguës généralisées. — Ont obtenu : MM. Yacoël, 8; Siménoff, 5; Verdure, 10; Vachet, 4; Couinaud, 8; Wallon, 9; Taphanel, 5; Touchard, 5; Apchin, 4; Vicente, 16; Fortat, 7; Camino, 11; Traill, Wisner, 14. Miles Trouveller, 10; Smiechovska, 13; Trigoriantz, 8; Roudowski, 13 1/2; Sériot, 12; Roy, 10.

Memento des Livres médicaux nouveaux parus depuis juillet 1910. En vente à la Librairie A. MALOINE, 25-27, rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris. — Envoi franco contre mandat.

Marion. — Chirurgie du Praticien : 7 fr.; net, 6 fr. 25.
Ramon Cajal. — Histologie du système nerveux, 2 vol. : 50 fr.; net, 45 fr.
Escat. — Technique oto-rhino laryngologique, 389 fig. : 12 fr.; net, 11 fr.
Doyen. — Atlas d'Anatomie topographique (10 fascicules) : le fascicule, 4 fr.; net, 3 fr. 50
Pillet. — Guide clinique des maladies des voies urinaires, 145 fig. : 10 fr.; net, 9 fr.
Huchard et Ch. Fiessinger. — Clinique thérapeutique du praticien, 2 vol. : 16 fr.; net, 14 fr. 50.
Huchard et Ch. Fiessinger. — La Thérapeutique en vingt médicaments : 4 fr.; net, 3 fr. 50.
N. Fiessinger et Marie. — Les ferments digestifs des leucocytes, le Zymo-diagnostic : 2 fr. 50; net, 2 fr. 25.
Salanoue-Ipin. — Précis de Pathologie tropicale : 15 fr.; net, 13 fr. 50.
Batigne. — Eléments de gynécologie : 8 fr.: net, 7 fr. 25.
Zilgien. — Manuel des autopsies : 5 fr.; net, 4 fr. 50.
Blarez. — L'urine. Analyse simplifiée : 3 fr.; net, 2 fr. 75.
Roeser. — Vieillesse et longévité : 4 fr.; net, 3 fr. 50.
Fraikin. — Esquisses et opinions : 3 fr. 50; net, 3 fr.
Tussau. — Cascades de l'Esprit : 3 fr. 50; net, 3 fr.

La *Bibliographie méthodique des livres de médecine* est envoyée franco sur demande adressée à la librairie Maloine, 25-27, rue de l'Ecole-de-Médecine.

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les lecteurs dont l'abonnement **prend fin le 31 Décembre**, d'adresser **avant cette date** le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus **sans frais dans tous les bureaux de poste.**

Les Abonnés étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1910.

Les **nouveaux Abonnés** pour 1911 recevront le journal **à titre gracieux du jour de leur inscription jusqu'au 31 Décembre 1910.**

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome XI des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES paraîtra en ***Janvier.***

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1911**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition** (**0 fr. 30** pour la France et **0.50** pour l'Etranger). Nous n'envoyons pas contre remboursement.

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II, qui sont épuisés.

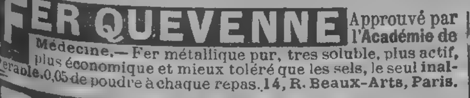
BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

Nom et Adresse ________________________

Signature (très lisible) :

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.



FER QUEVENNE Approuvé par l'Académie de Médecine.— Fer métallique pur, très soluble, plus actif, plus économique et mieux toléré que les sels, le seul inaltérable. 0,05 de poudre à chaque repas. 14, R. Beaux-Arts, Paris.



VARIÉTÉ

La paresse (1)

Lorsque La Bruyère disait : « Il n'y a point de vice qui n'ait une fausse ressemblance avec une vertu et qui ne s'en aide », il ne songeait point particulièrement à la paresse. De tous les défauts, il n'en est pas un, cependant, qui réponde avec plus d'exactitude à la vérité de cette formule. L'inaptitude à l'action se pare volontiers de toute une ornementation d'excuses qui annoncent des qualités très sages. L'absence d'ambition et de feu intérieur devient la modestie; la répugnance à changer de place se transforme en constance dans les goûts; l'horreur de la combativité prend nom d'indulgence; l'éloignement pour la méchanceté ouvre la porte aux jugements sans malice. La paresse conjure « le plus grand malheur des hommes » qui est « de ne pouvoir rester tranquille dans une chambre » : voilà bien des avantages. Mais combien affligeant est le revers de la médaille. « La paresse, concluait La Rochefoucauld, est une bonace plus dangereuse aux plus importantes affaires que les écueils et les tempêtes. »

Les artistes, les hommes de science la dissimulent sous un désir de perfection qu'ils désespèrent de réaliser. Nous ne voulons pas gâcher la besogne, déclarent-ils. Alors, ils prennent leur temps; tellement que les mois s'écoulent sans qu'ils aient commencé. Ou bien c'est la modestie qu'ils mettent en avant. A quoi bon? Leur tentative, à coup sûr, ne remuera pas le monde. L'insuccès qu'ils escomptent les dispense de l'effort.

La nonchalance, dans le champ de l'action, s'associe maintes fois à une sensibilité aisément émue. Les ordres religieux contemplatifs recrutent toute une clientèle dessinée sur un semblable programme : âme lente et cœur chaud. Dans la vie privée, l'union de cette double disposition amène bien des accrocs et dont la déchirure se pro-

(1) EMILE FAGUET : *De l'amour de soi*. Paris, Sansot, éditeur, p. 87.

longe. L'empreinte de la souffrance demeure gravée pour longtemps chez les sujets qui n'ont pas le courage de l'effacer dans la reprise d'une activité quelconque, intellectuelle ou physique. Tout sentiment : douleur, peine, amour, enfonce des racines profondes. L'usure s'en opère peu à peu et par dégradations insensibles, sous la molle poussée des impressions journalières. Le paresseux qui pleure et boude, adjoindra des rallonges étonnantes à sa faculté de gémir et à la persistance de sa rancune. Ce n'est pas que ses gémissements soient déchirants et son humeur bien aigre. Tout cela coule dans une note triste, désolée, monotone, à la façon d'un liquide tiède qui tombe goutte à goutte et sans pression.

M. Faguet nous semble verser dans un optimisme un peu confiant, quand il estime que rien n'est plus aisé que le traitement de la paresse. Il suffit, prononce-t-il, de se persuader qu'au lieu d'un défaut l'indolence de l'âme est une vertu. « Tu es paresseux, ajoute-t-il, c'est-à-dire que tu es tempérant, pacifique, indulgent et doux; c'est la nature, et elle est bonne; mais sois-le raisonnablement, dans les limites où la raison approuve que tu le sois. » Multipliant les motifs pour justifier son inaction, le paresseux mettra journellement la raison au service de ses goûts d'inertie. Il ne sera jamais en peine. Les arguments se rangeront dans son esprit, pressés et convaincants. Pourquoi sortirait-il de sa passivité? Si l'éloquence anime jamais sa parole, c'est pour nous convaincre qu'une sagesse supérieure lui commande de demeurer les bras ballants.

Pour corriger le paresseux, il est de tactique moins incertaine de s'adresser aux sentiments particuliers que commande sa tendance placide. L'amour-propre est une corde qui ne rendra pas. Elle n'émet de son que chez les actifs. Sur de pareils sujets, les vibrations se confondent en accords très riches à qui en sait jouer avec art. Quand le ressort est détendu, comme chez les inertes, il faut commander un instrument d'un autre ordre.

Les sentiments paisibles, tels que la droiture du cœur, l'amour de la famille se développent d'habitude dans ces âmes qui ignorent l'agitation et le désordre; voilà la pédale sur laquelle il convient de presser. A force de lui ressasser la nécessité du travail, le paresseux finira par endosser le harnais. Mais ce sera un joug dont il aura hâte de se libérer, aussitôt que le strict indispensable aura été accompli. Ne lui parlez pas d'un surcroît de besogne. Pour célébrer la valeur de la tâche remplie, il n'a pas son égal. A en énumérer les difficultés vaincues, il vous persuade vraiment que les dernières limites de l'effort ont été atteintes. C'est, en effet, un caractère particulier du paresseux. Il contemple avec volupté les pauvres allées qu'il a sarclées avec tant de peine.

L'actif, au contraire, ne regarde pas en arrière. Ce qui l'intéresse, ce n'est point la besogne abattue : c'est celle qui l'attend.

NOTA. — Prière aux abonnés de s'adresser directement aux librairies pour les livres qu'ils demandent. Ils les recevront plus vite.

PRATIQUE MÉDICALE

Sur un traitement abortif de la syphilis en trente jours

Par H. Hallopeau

Un traitement local intensif, mis en œuvre à partir des vingt premiers jours d'une syphilis à sa période primaire, et combiné avec un traitement général également très actif en enraye complètement et, selon toute vraisemblance, définitivement l'évolution 141 observations en font foi, sans aucun fait négatif.

On peut employer à cet effet, soit l'hectine à la dose quotidienne de 0,20 centigr., soit le cyanure de mercure à celle de 0,0025 à 0,0050 décimilligrammes, soit comme nous allons le voir, l'hectargyre qui est une combinaison des deux composés précédents; il y aura lieu de comparer ces trois produits au point de vue de la tolérance. Les injections d'hectine ne sont plus que modérément douloureuses depuis que l'on fait usage d'une préparation neutralisée. Ce traitement doit être institué dès que le diagnostic a pu être formulé après examen à l'ultra-microscope; il est encore efficace quand on ne le commence qu'au vingtième jour. Il y a lieu de lui associer un traitement général par les injections sous-cutanées de benzoate de mercure et l'iodure de potassium dans le but de compléter l'action sur les rares tréponèmes qui ont pu émigrer loin du foyer initial et qui sont déjà attaqués par les produits résorbés des injections locales.

Nous avons continué le plus souvent, par prudence, ce traitement pendant 30 jours; cependant dans un de nos cas, 20 jours ont suffi et deux fois M. Fouquet a obtenu des résultats favorables avec des doses moitié moindres et beaucoup moins fréquentes; il y aura de nouvelles recherches à faire dans cette direction; *on peut espérer qu'un traitement de 15 jours sera suffisant.*

Etant donné que les injections locales d'hectine et de cyanure de mercure employées isolément ont eu la même action abortive, il est indiqué de leur substituer, si elle est suffisamment tolérée, une des combinaisons de ces deux composés que M. Mouneyrat a dénommée l'hectargyre, celle qui contient 0,10 centigr. d'hectine et 0,002 milligr. de cyanure de mercure; on réduirait ainsi avantageusement la proportion d'hectine introduite dans l'organisme; ces questions de pratique sont encore à l'étude.

Il est inutile de procéder ultérieurement à toute médication spécifique; la maladie a été tuée dans l'œuf.

Le même traitement pratiqué dans une partie qui a eu chance d'être contaminée peut exercer une action préventive.

Ce traitement diffère des médications intensives usuelles par l'accumulation en quantités des milliers de fois plus considérables de l'agent spécifique dans la région contaminée et consécutivement par l'absence complète d'infection générale par les tréponèmes pâles.

Il permet de guérir en un mois toute syphilis attaquée dans les 20 premiers jours de son évolution, si le chancre est accessible aux injections, ce qui n'a pas lieu quand il siège dans une cavité telle que la bouche, le vagin ou le rectum.

Il y a là un important progrès social, car, du jour où ces fait seront vulgarisés, les cas de contamination diminueront dans d'énormes proportions et l'on peut prévoir dès à présent le jour où la syphilis deviendra une rareté pathologique comme il en est advenu dans nos contrées pour la lèpre qui en a été si longtemps le fléau.

La cure alcaline dans les maladies des enfants

Par le Dr Edmond VIDAL, de Vichy

Les cures thermales doivent être prescrites aux enfants à titre préventif comme à titre curatif, pour prévenir les vices de la nutrition et les troubles organiques, comme pour modifier les déviations nutritives et les déviations fonctionnelles.

L'hérédité arthritique et goutteuse occasionnant un grand nombre de troubles de l'appareil gastro-intestino-hépatique de l'enfant, M. Vidal conseille la cure alcaline de Vichy chez tous les fils de podagres qui, sans présenter de symptômes goutteux proprement dits, sont des prédisposés à lésions cutanées eczémateuses, des migraineux, des faux asthmatiques, des gastriques, des intestinaux, etc.

Dans les affections gastro-intestinales chroniques, dyspepsies, gastro-entérites, colite muco-membraneuse, — dans les troubles digestifs consécutifs aux maladies infectieuses, — dans les maladies du foie, lithiase biliaire, ictères aigus et chroniques d'origine hépatique ou d'origine sanguine, dans les cirrhoses, l'emploi des sources chaudes de Vichy, Chomel, Hôpital et Grande-Grille, est toujours suivi d'excellents effets, qui se manifestent dès le début du traitement.

Dans le diabète infantile, les résultats sont peu brillants, en raison de la marche rapidement progressive de l'affection.

La cure de Vichy agit favorablement dans les maladies du sang, les anémies simples et les chloroses, les anémies splénomégaliques, dans certaines leucémies et lymphadémies. Il faut attribuer cet effet curatif manifeste à l'action désintoxicante de l'eau de Vichy bue aux sources, action due très probablement aux *colloïdes* rencontrés dans toutes les eaux chaudes et au *cytolavage* produit par la cure. Il faut y ajouter l'action stimulante sur la nutrition et l'augmentation des échanges organiques.

La cure de Vichy doit être prescrite aux enfants de préférence au mois de juin et au mois de septembre. (*VIe Congrès de gynécologie, d'obstétrique et de pœdiatrie*, Toulouse, 22-27 septembre 1910).

Société de pathologie comparée

M. Hue (Compte rendu d'un travail du Pr A. Eber, de Leipzig). *La lutte contre la tuberculose dans les établissements porchers.* — 27,85 0/0 des porcs abattus à Leipzig sont tuberculeux; il semble que l'extension de la maladie chez les porcs soit de date récente. L'infection se fait par les voies digestives, par le lait provenant souvent de vaches tuberculeuses. D'où la nécessité de contrôler la provenance du lait ou de le stériliser.

M. Quéry communique sa méthode de *sérothérapie de la syphilis.*

M. Lépinay demande que, devant les résultats relatés par les grands journaux quotidiens sur l'effet du 606 dans le traitement, non seulement de la syphilis, mais aussi des maladies infectieuses en général, la question reste à l'ordre du jour, ce traitement pouvant être indiqué contre la dourine du cheval.

Après un échange de vues entre MM. Tollemer, Lavault, Morel, Grollet, il est décidé que cette question restera à l'ordre du jour sous la forme suivante : *Action des préparations arsenicales sur les maladies infectieuses et, en particulier, la syphilis et la dourine.* Du reste, pour MM. Weill et Tollemer, le 606 ne semble pas supérieur aux autres préparations arsenicales dans le traitement de la syphilis.

M. Morel présente des lésions hémorrhagiques recueillies à l'autopsie d'une jument âgée. Les reins, fortement hypertrophiés, présentent un épaississement de leur capsule accompagnant la formation, dans le tissu rénal, de vésicules de grosseur variable renfermant du sang coagulé.

Des lésions analogues se montrent encore dans le foie, la rate, le tissu musculaire. La moelle des os longs est complètement infiltrée, les ganglions dorsaux, lombaires, spléniques et sous-hépatiques petits et noirâtres. L'examen du sang n'a décelé aucun bacille, et celui des tumeurs aucune membrane d'enveloppe ni de tissu organisé.

NOUVELLES DIVERSES

Prix Filloux. — Le jury de ce concours est composé de MM. Bourgeois, Lermoyez, Lombard, Jeanselme et Bazy.

Internat. — L'ouverture du concours de l'Internat a eu lieu lundi à midi, 504 copies ont été remises. Les sujets donnés sont les suivants :

Anatomie. — Veine cave inférieure.

Pathologie. — Signes, causes, évolution et traitement de l'infiltration d'urine d'origine uréthrale.

Questions restées dans l'urne.

Anatomie. — Le nerf grand hypoglosse. — L'uretère.

Pathologie — Signes et complications de la phlegmatia alba dolens. — Causes, signes et évolution de l'embolie pulmonaire.

Répartition des jurys. — *Anatomie.* — MM. Josué, Michel, Sébileau, Lejars et Cathala.

Ce jury tient ses séances les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures, à l'hôpital de la Charité.

Pathologie. — MM. Macaigne, Vurpas, Dufour, Riche et Proust.

Ce jury tient ses séances les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures du soir, à l'hôtel-Dieu.

Ordre de passage des candidats. — *Anatomie.* — MM. 1, Bailleul; 2, Pena; 3, Lavallée; 4, Mallet (Fr.); 5, Noël; 6, Besançon; 7, Thouvenin; 8, Maréchal; 9, Piaquin; 10, Marqueste; 11, Giraud; 12, Arbussier; 13, Hagueneau; 14, Drouet; 15, Mlle Albessard; 16, Vielle; 17, Legrain; 18, Ecot (P.); 19, Quinquandon; 20, Coudray; 21, Piot; 22, Queray; 23, Dauphin; 24, Vigot; 25, Walther; 26, Tourneix; 26, Schilmann; 28, Weber (A.); 29, Duter; 31, Delot; 32, Braine; 33, Chavasse; 34, Françon; 35, Philardeau; 36, Marchand; 37, Renard; 38, Cousin; 39, Vallery-Radot (Pasteur); 40, Saxe.

Pathologie. — MM. 253, Lévi-Franckel; 254, Magniel; 255, Gougelet; 256, Durand (J.); 257, Maurel; 258, Vignal; 259, Gastaud; 260, Schmautz; 261, Bideaux; 262, Mallet (L.); 263, Thery; 264, Mazzoloni; 265, Rouffiac; 266, Lamy; 267, Aubin; 268, Mlle Besson (M.); 269, Chenet (Ch.); 270, Baudin; 271, Chatelin; 272, Chichmanian; 273, Boucheron; 274, Castex; 275, Leblanc; 276, Dupéchez; 277, Duprey; 278, Buc; 279, Gouverneur; 280, Lucas-Championnière; 281, Viguerie; 282, Gorel; 283, Mlle de Pfeffel; 284, Mozer; 285, Mlle Besson (H.); 286, Richard (A.); 287, Monbrun; 288, Bloch (R.); 289, Peroni; 290, Anglès Dauriac; 291, Pataud Devalencienne; 292, Parin.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 15 octobre* (matin). — Parois osseuses de l'orbite. — Ont obtenu : MM. Patinet, 7; Mélik-Parsadaniantz, 12; Millet, 17 1/2; Mistarlet, 13; Radais, 14; Mégret, 18; Parat, 13 1/2; Peigneaux, 16; Popesco-Pascan, 13 1/2; Penoyée, 14 1/2; Wroczynski, 15; Vasselle, 14; Thierry (Henri), 16 1/2; Roullaud, 12; Mlles Ratuld, 17 1/2; Moiroud, 13 1/2; Roudowski, 14.

Séance du 15 octobre (soir). — Aorte abdominale. — Ont obtenu : MM. Valiadès, 12; Renard, 8; Rollot, 14 1/2; Tortat, 14; Vachet, 7; Rousseau (Jean), 7; Taphanel, 16; Mlle Tgrigoriantz, 17.

Erratum. — M. Mordagne, 13.



Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — **L'Hiver à la Côte d'Azur.** — *Billets d'aller et retour collectifs* (2e et 3e classes), valables jusqu'au 15 mai 1911, délivrés du 1er octobre au 15 novembre, aux familles d'au moins trois personnes, par les gares P.-L.-M. pour Cassis et toutes gares P.-L.-M. situées au-delà vers Menton. Parcours simple minimum : 400 kilomètres. (Le coupon d'aller n'est valable que du 1er octobre au 15 novembre 1910.)

Prix : Les deux premières personnes paient le plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 0/0, la quatrième personne et chacune des suivantes d'une réduction de 75 0/0.

Arrêts facultatifs. — Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

Des trains rapides et de luxe, composés de confortables voitures à bogies desservent, pendant l'hiver, les stations du Littoral.

Nota. — Il est également délivré, dans les mêmes conditions, des billets d'aller et retour de toutes gares P.-L.-M. aux stations hivernales des chemins de fer du Sud de la France (San Salvadour, Le Lavandou, Cavalaire, Saint-Tropez, etc.).

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
3, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France	**12 fr.**
Etranger : Union postale.	**15 fr.**

Prix spéciaux pour les Étudiants

France	**6 fr.**
Etranger : Union postale.	**10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

NOUVELLES DIVERSES

Clinique médicale de l'hôpital Laënnec. — M. le Pr Landouzy, ayant repris son service le mercredi 2 novembre 1910, commencera ses leçons de clinique le vendredi 18 du même mois, à 10 heures du matin (à l'amphithéâtre de la clinique médicale), et les continuera les mardis et vendredis suivants, à la même heure.

Visite et examen des malades, tous les matins à 9 heures, Salles Guersent (crèche), Grisolle (hommes) et Rostan (femmes). — Lundi, après la visite, à 10 heures : Consultation : diagnostics et ordonnances commentés. — Mardi : Leçon dans les salles. — Mercredi et samedi, à l'amphithéâtre, après la visite, à 10 h. 1/4.

Clinique chirurgicale infantile. — M. le Pr Kirmisson commencera son cours de clinique chirurgicale infantile, le mardi 8 novembre 1910, à 10 heures du matin, et le continueaa les vendredis et mardis suivants à la même heure.

Mardi et vendredi, à 10 heures : Leçons du professeur. — Jeudi, de 10 heures à midi : Consultations orthopédiques (Conférence clinique et examen des malades). MM. Gasne et Perrin, chefs de clinique, feront des Conférences complémentaires sur la chirurgie infantile. (La date de ces conférences sera fixée ultérieurement.)

Le 606. — Le Dr Millian, médecin des hôpitaux, fera à l'hôpital de la Charité, amphithéâtre Potain, une serie de quatre leçons sur le 606, sa technique, ses accidents, ses résultats, contre indications, etc.

Ces leçons auront lieu chaque jeudi, de onze heures à midi. La première leçon a eu lieu le jeudi 10 novembre, à 11 heures. Le droit d'inscription est de 5 francs.

Internat. — *Lecture des copies.* — Anatomie. — *Séance du 26 octobre.* — Ont obtenu : MM. Duter, 13; Lefranc (V.), 8; Hertz, 9; Stréhaïano, 6; Delotte, 6 ; Bertrand (Dom.), 3; Cambessidès, 6; Vazeux, 5; Rabut, 8 ; Papillon, 10.

Séance du 30 octobre. — Ont obtenu : MM. Dietz, 4; Durand (Gustave), 12; Vallerand, 9; Antoine, 7; Nadal, 12; Godlewski, 11; Libert, 8; Lacau-Saint-Guily, 8; Fourrière, 7; Mlle Mombiot, 9.

Séance du 31 octobre. — Ont obtenu : MM. Oberlin, 9; Bisson, 7; Bontemps, 12; Hudelo, 3; Renault (André, 6; Grandjean, 7; Périn, 7; Mossé, 8; Ollier, 4; Gardies, 6.

Séance du 2 novembre. — Ont obtenu : MM. Couinaud, 12; Belloir, 10; Tzanck, 11; Moreau, 7; Sébillotte, 10; Lefèvre (L.), 7; Wiart, 6; Lotil, 11; Gardin, 8; Rœhrich, 6.

Avis. — Le jury d'anatomie avise MM. les candidats qu'au début de chaque séance a lieu l'appel des candidats devant lire leur copie dans cette séance.

Le jury les invite en conséquence à être présent dès l'ouverture des séances très exactement et leur rappelle, en outre, qu'au début de la séance du vendredi a lieu l'appel des candidats devant lire leur copie le dimanche suivant lorsque le jury décide de se réunir le dimanche.

Pathologie. — *Séance du 26 octobre.* — Ont obtenu : MM. Moriez, 10; Dubois (J.), 6; Rudelle, 12; Marx, 4; Barat, 11; Gallas, 4; Michel, 11; Lascaux, 3; Broussolle, 9; Deguignand, 8; Leroy (M.), 6.

Séance du 31 octobre. — Ont obtenu : MM. Alary, 9; Le Meaux, 10; Sénèque, 4; Pernet, 10; Charbonnier, 7; Héricourt, 9; Huc, 4; Cleisz, 7; Meaux-Saint-Marc, 11; Feldstein, 8; Astruc, 6.

Séance du 2 novembre. — Ont obtenu : MM. Besset, 12; Netter (F.), 6; Ruelle, 9; Lory, 5; Camboulives, 12; Weill, 2; Colombe, 12; Sécheret, 8; Bonnet (F.), 10; Allendy, 6; Mlle Bouderlique, 6.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 25 octobre.* — Veines jugulaires externe et interne. — Ont obtenu : MM. David, 14; Coty, 16; Delmas, 14; Chailley-Bert, 11; Ducas, 7; Eltrich, 17; Caussé, 16; Colin, 14; Coulaudon, 14; Decléty, 16; Dohen, 14; Chalut, 9; Chabert, 15; Clément, 10; Cathala, 14.

Séance du 26 octobre. — Veine porte. — Ont obtenu : MM. Engelbach, Chalanier, Caufment, Couraud, Courtois (P.), Burabeau, 8; Beaunaris, 18; Boucher, 16; Bavashi, Breton, Bardon, 11; Aureille, 8; Béhague, Bléteau, Bechmann, 18; de Bertier d'Ormond, 15 1/2; Mlles Chancerson, 17 1/2; Cramer, 18 1/2; Cabiale, 12; Bruyère, 18.

Séance du 27 octobre. — Ligaments de l'articulation du genou. — Ont obtenu : MM. Bartement, 13; Barrès, 12 1/2; Cassan, 17; Besson, 17; Besse, 12 1/2; Bodet, 10; Bureau (L.), 10; Bozonet, 8; Andral, 17 1/2; Agnel, 9; Boyau, 13; Broussin, 18; Aveline, 14; Boissier, 17; Brabander, 14; Mlle Armand, 15.

Séance du 3 novembre. — Sacrum et coccyx. — Ont obtenu : MM. Abrial, 12; Reynaud, 15; Bertin, 13; Broqua, 14; Camino 16; Bonnet, Bazile, 14 1/2; Pocand, 12; Couinaud, 15; Oger, 16; Barbion, 15 1/2; Caron, 17; Hourquet, 13; d'Hôtel, 14 1/2; Formaison, 14; Hissard, 14 1/2; Herdner, 16; Imbert (M.), 13; Fournier, 18; Mlle Burgard.

Pathologie. — *Séance du 25 octobre.* — Symptômes et dia-

gnostic de l'érysipèle de la face. — Ont obtenu : MM. Melik-Parsadaniantz, 10; Raison, 16; Mégret, 16; Radois, 15; Psaume, 14; Rabinovitz, 7; Pautet, 13; Polonowsky, 8; Popesco-Pascon, 5; Morestin, 8; Moutier, 17; Monestier, 12; Ratel, 14; Misrachi, 18; Mignot, 8; Pinel, 14. Mmes Moiroud, 15; Piness, 14; Mille, 15.

Séance du 26 octobre. — Symptômes du mal de Pott dorsolombaire. — Ont obtenu : MM. Parat, 17; Ramadier, 15; Minvielle, 17 1/2; Michalowski, 14; Pierson, 16; Muller, 13; Popoff, 16; Mistarlet, 12; Regnauld de la Sourdière, 15; Ramijean, 15; Penoyee, 17: Mercier (J.), 17 1/2; Millet, 18; Stavropoulo, 14; Solas, 15; Selter, 10; Roullaud, 6; Vincent (H.), 17; Mlle Poscul de Verneaux, 15; Patte, 8.

Séance du 27 octobre. — Symptômes et complications du rhumatisme articulaire aigu. — Ont obtenu : MM. Valiadis, 6; Tisné, 15; Tesseyre, 7: Romain, 17; Solente, 10; Touflet, 13; Rousseau (P.), 15; Rollot, 13; Thierry (H.), 16; Tessier, 18; Vasselli, 13; Wallet, Younès, 11; Soubaigné, 6; Wroczinsky, 10; Rosset, 14; Mlles Safontzeff, 15; Weinzweig, 10; Stock, 14; Urion, 15.

Séance du 2 novembre. — Hydrocèle vaginale. — Ont obtenu : MM. Vives, 11; Reynaud, 14; Rousseau (J.), Voirin, 8; Schoux, 16; Remilly, 16; Viateau, 2; Beaussillon, Verselle, 15; Thierry (J.), 12; Dupret, 8; Zivy, 13; Patrikios, 11; Sagot, Ullmann, 13; Gehard, 15; Defiol, 14; Bonnard, 16; Mmes de Tannenberg, 11; Spanowska, 12 1/2; Thivolet, 14; Simon, 13.

1re Séance du 3 novembre. — Fracture de l'extrémité inférieure du radius. — Ont obtenu : MM. Caracostea, 15; Huas, 4; Petitjean, 2; Tisseyre, 9; Eschalier, 14; Vidal, 17 1/2; Jaillet, 17 1/2; Brincat, Jourdan-Corneille, 19; Dezac-Derecq, 7; Maufrais, 15 1/2; Joanny, 17; Xoudis, 10; Mediano, Menville, 14; Dubourg, Habert, Leblanc, 5; Salax, Pidoux, 10.

2e Séance du 3 novembre. — De la signification clinique des différents râles dans les maladies des bronches et des poumons. — Ont obtenu : MM. Jullien, 5; Kahn, Lipschitz, 17; Mallebay, 16; Morice, Levinsohn, Lavaux, 9; Pechède, 12; Bouillette, 16 1/2.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs J. Bourdieu, médecin-adjoint de la Préfecture de la Seine; Arles, président du Syndicat médical de l'Hérault.

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les lecteurs dont l'abonnement **prend fin le 31 Décembre**, d'adresser **avant cette date** le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus **sans frais dans tous les bureaux de poste.**

Les Abonnés étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1910.

Les **nouveaux Abonnés** pour 1911 recevront le journal à **titre gracieux du jour de leur inscription jusqu'au 31 Décembre 1910.**

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome XI des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES paraîtra en ***Janvier.***

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1911**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition** (**0 fr. 30** pour la France et **0.50** pour l'Etranger). Nous n'envoyons pas contre remboursement.

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II, qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

NOM ET ADRESSE ______________________

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

SIGNATURE (très lisible) :



VARIÉTÉ

Deux attitudes

Cette double attitude est celle de deux professeurs, M. le Pr Bouchard et M. le Pr Pinard. En face du problème de la dépopulation, ils nous proposent tous deux leur remède, le premier dans une note tout à fait découragée, le second dans des propositions plus actives, mais qui, parce qu'elles n'atteignent pas la source du mal, n'en sauraient tarir le courant.

Le discours de M. Bouchard, celui qu'il a prononcé l'an dernier à l'Académie des Sciences, manque quelque peu de vigueur et d'élan. « Si vous êtes persuadés comme moi, dit-il, que le nombre des naissances dépend des conditions sociales qu'il nous est difficile, sinon impossible de modifier » ; mais non, nous n'en sommes point persuadés. Ces conditions sociales appartiennent à cette sorte de fatalités artificielles dont parle M. Le Bon (1); des erreurs de principe leur ont donné naissance. A tous les hommes de bonne volonté de mettre le doigt sur ces erreurs fondamentales et de les signaler sans trêve. C'est une tâche à laquelle répugne M. Bouchard : nous ne pouvons que lui donner acte de son dédain, sans chercher si étant donnée la haute notoriété et l'intelligence supérieure de l'homme, un refus en pareille matière et dans les conditions présentes, n'équivaut pas presque à une abdication.

M. Pinard (2) s'en prend nettement à nos législateurs ; « Quelles sont, demande-t-il, les tentatives faites pour augmenter la natalité? » Et il déclare n'avoir rien trouvé. Où son illusion nous semble fâcheuse, c'est dans la contradiction qui apparaît entre les constatations dont il part et les déductions où il aboutit. « La vraie cause de la faible

(1) Dr Gustave Le Bon : *La physiologie politique et la défense sociale*, page 347. Flammarion, édit.

(2) Pinard : De la dépopulation en France (*Revue scientifique*, 30 juillet 1910).

natalité en France, ajoute le vaillant professeur, est la volonté des Français et cette volonté restrictive n'est que la résultante de notre évolution sociale, de notre rudiment de civilisation ». Tout cela est bien pensé; seulement M. Pinard, observant que la natalité en France baisse d'année en année, devrait, ce semble, conclure que notre évolution sociale ne s'opère pas dans un sens parfaitement heureux et que le rudiment de civilisation dont nous jouissons, apparaît encore inférieur à celui que connaissaient nos pères, puisque de leur temps cette natalité que M. Pinard considère comme une marque de civilisation, était plus forte. Oui, je sais. M. Pinard veut dire que l'esprit de prévoyance pénètre les masses populaires et que les charges deviennent chaque jour plus lourdes pour les pères de famille. Il est certain qu'à cet égard les lois sur l'instruction obligatoire, la protection du travail, le service militaire n'ont guère produit de résultats avantageux. La tâche du père de famille ne s'allège pas de nos jours; les bras de ses enfants lui font défaut; tour à tour l'école et l'armée les réclament. Seulement, vraiment, les cours de puériculture que M. Pinard demande d'établir à l'Université, croit-il qu'ils porteront le fer dans une pareille plaie? Pour qu'un tel enseignement, institué dans les lycées, n'incline pas tout de suite les auditeurs à l'allusion pimentée et à la gaudriole, il conviendrait au moins que leur éducation première eût été dirigée vers un certain idéal, affermie dans le sentiment du respect. Ces conditions remplies, il resterait encore à fixer l'âge auquel cette initiation aurait lieu. Dès la puberté, demande M. Pinard. Nous croyons que c'est beaucoup trop tôt. Les idées hardies ne consistent pas seulement à prendre le contre-pied des habitudes reçues. Il convient de rechercher si ces habitudes ne répondent pas à certaines conditions et nécessités psychologiques de notre nature. Initier un jeune homme trop tôt aux vérités sexuelles, est précipiter son attention vers ce côté et à cet âge où la volonté est encore débile, c'est le verser dans un ordre de réflexions où son assiduité au travail pourrait avoir fort à souffrir, « Je vais apparaître aux yeux de beaucoup comme un révolutionnaire, » termine M. Pinard. Pas du tout. Les révolutionnaires sont gens à courte vue qui s'imaginent faire du progrès avec du désordre. Dans leurs efforts, quand ils réussissent, ils apposent trop souvent des étiquettes neuves sur les institutions qu'ils conservent et organisent de nouveaux cadres pour y installer des abus qu'on ignorait avant eux.

M. Pinard n'est pas un révolutionnaire. C'est un excellent professeur d'obstétrique et un éducateur vigilant; au point de vue social, il affirme avec raison qu'il n'est pas de morale plus haute que celle qui resserre les liens de la famille. Mais ces liens qui se détendent chaque jour, comment en éviter le relâchement progressif? Derrière tout problème social se dissimule un problème moral. Nous renvoyons M. Pinard à l'excellent volume de M. Deherme (1) sur le même sujet.

(1) G. Deherme : *Croître ou disparaître.*

Il y trouvera traité avec une grande hauteur de dans son plein développement, le sujet qui lui cœur et auquel il consacre une peine si méritoire. ne le suivant pas dans ses propositions, nous le fs d'aborder ce problème. A force de montrer du e mal, quelques tentatives d'améliorations verront comme leur inefficacité ne tardera pas à dessiller l, on fera autre chose, puis autre chose encore. A la fe être les amours-propres étant désarmés, la lumiè trera dans les esprits. C'est cette clarté que nu haitons pour beaucoup et avant qu'il soit trop tar

Pathogénie et traitement des albuminu orthostatiques

M. Maurice Springer. — Dans cette note, l'auteur nue qu'une catégorie de cas : celle qui répond à la variété ni nurie intermittente, en relation avec la croissance.

La plupart des cliniciens qui ont étudié cette questsis tent sur les troubles de développement qui accompagette albuminurie, tantôt il s'agit d'une croissance très rapitôt d'un ralentissement très marqué dans l'évolution deois sance; d'autre part, ils ont constaté que lorsque la périctive de la croissance est terminée, c'est-à-dire vers vingt albuminurie disparaissait souvent spontanément.

Appuyé sur ces faits, on peut se demander si la ance n'apporte pas son contingent pathogénique aux caunom breuses et complexes dont l'association provoque l'alburie intermittente. Ces causes sont représentées par unoilité organique, le plus souvent héréditaire, s'accompagnant d'aplasie vasculaire et rénale, qui donne aux cellules du rein une fragilité telle que le moindre surcroît de travail physiologique détermine, pour cet organe, le surmenage, c'est-à-dire le trouble fonctionnel.

Ce surcroît de travail physiologique peut être produit par le travail de la digestion chez les enfants dyspeptiques, dont les élaborations chimiques alimentaires sont anormales, et par le mauvais fonctionnement du foie dévié de sa physiologie normale dans son rôle digestif, antitoxique, glycogénique.

Le travail musculaire et sa mise en jeu dans la station debout est, le plus souvent, la cause déterminante de l'apparition du symptôme; entre autres conséquences il modifie la dynamique circulatoire et la pression artérielle. A cet effet s'ajoutent souvent d'autres causes mécaniques, telles que le déplacement du rein et, plus hypothétiquement, la lordose.

Ces causes peuvent se trouver associées à toutes les périodes de la vie sans déterminer l'albuminurie. Pourquoi ce syndrome apparaît-il chez les enfants dont la croissance est anormale, et disparaît-il souvent quand le développement est terminé.

On peut admettre, à ce qu'il semble, l'hypothèse suivante : pendant la croissance, la nutrition doit pourvoir, non seulement à la ration d'entretien, mais au surcroît de travail cellulaire déterminé par l'activité formatrice de l'organisme et qui est la manifestation objective de l'énergie de croissance.

Ces phénomènes énergétiques s'accompagnent d'un surcroît de déchets provenant de la vie cellulaire suractivée. Lorsque la nutrition est déviée de ces lois normales, certaines substances anormalement élaborées, au point de vue chimique, peuvent devenir irritantes pour des cellules rénales préalablement tarées.

L'activité circulatoire est mise en jeu par la station debout, par la digestion, et les réflexes ainsi éveillés, peuvent devenir des causes déterminantes s'ajoutant aux causes chimiques précédentes.

Or, les poussées de croissance projettent dans l'organisme un surcroît de substances qui irritent le rein.

L'activité de la dépuration urinaire est influencée par des causes mécaniques et réflexes qui n'interviennent que par intervalle. Ainsi s'expliquerait l'intermittence du trouble fonctionnel sur le rein qui, par infériorité organique, ne peut effectuer ce surcroît de travail sans être passagèrement troublé, ou même superficiellement lésé.

De ces considérations pathogéniques dérivent quelques déductions qui peuvent être utiles pour la thérapeutique et qui visent plus particulièrement la croissance, qu'on doit s'efforcer de modérer quand elle se produit trop rapidement, et de stimuler quand elle est ralentie et anormale dans son évolution.

Le choix des aliments qui favorisent la croissance est d'une grande importance, les hydrates de carbone et les lécithines remplissent bien cette indication; le traitement des troubles dyspeptiques et surtout hépatiques aura pour but de faciliter l'assimilation et de restreindre les sources d'auto-intoxication.

Le système nerveux qui est le grand régulateur, non seulement de la croissance, mais de la circulation rénale, présente très souvent, chez les sujets en question, des réactions anormales.

Ces troubles nerveux seront efficacement combattus par la balnéothérapie ordinaire et surtout thermale, par l'hydrothérapie et par les applications électriques qui régularisent les fonctions du système nerveux, et qui favorisent l'évolution de la croissance en stimulant le développement de tons les êtres vivants.

Certains médicaments contribuent à favoriser cette évolution : tels sont le fer, le manganèse, les phosphates et les cacodylates.

Au traitement général doit s'ajouter une médication visant le trouble de la fonction rénale.

Aux causes mécaniques on opposera la réduction du rein déplacé par la compression élastique; la lordose sera traitée par des exercices appropriés.

Quant à la dépuration urinaire, elle doit être surveillée par des analyses fréquentes. Le régime lacté, si on juge son emploi utile, ne sera prescrit que passagèrement, car il est souvent nuisible.

Par contre, les différents procédés de décongestion du rein et l'opothérapie rénale ont paru avoir une influence salutaire.

(Congrès de Médecine.)

Société des chirurgiens de Paris

Un cas de métrite hémorragique syphilitique. — M. Blanc. — Comme dans les cas rapportés par MM. Ozenne, Verchère, Loewy il s'agissait d'une métrorrhagie formidable reproduite à 2 reprises et mettant la vie de la malade en danger. En raison des antécédents (2 fausses couches, 2 enfants morts en bas âge, le mari qui aurait eu un chancre au régiment) de la gravité de l'écoulement, de tout signe utérin ou annexiel, le traitement est institué. L'écoulement ne s'est plus reproduit.

Discussion. — MM. Ozenne, Loewy.

Rapport. — *Sur un cas de tumeur rétro-péritonéale d'origine pararénale avec présentation de la pièce par* M. Thévenard. — M. Blanc. — La nature de cette tumeur énorme ne pourra être établie que par l'examen histologique. Le rapporteur penche pour un lipome de la racine du mésentère.

Discussion. — MM. Delbet, Cathelin, Loewy, Le Bec.

Sur un nouveau liquide modificateur dans le traitement des tuberculoses locales. — M. Judet. — Dans le mélange classique, éther iodoformé, huile créssotée, l'auteur a remplacé l'huile d'origine végétale par l'huile de foie de morue. Le liquide ainsi obtenu, injecté dans les tuberculoses locales (adénites, tumeurs blanches) jouit des mêmes propriétés ramollissantes qne le naphtol camphré. A petites doses et dans les lésions anciennes, il active la sclérose.

Discussion. — MM. Loewy, Arnoult, Lance.

Rapport. — *Un cas de myomectomie sur un utérus gravide* (M. Thévénard). — M. Ozenne. — Dans ce cas c'est l'accroissement très rapide du ventre qui a obligé à intervenir. Résultat excellent : accouchement à terme. A propos de ce cas, le rapporteur rappelle que les fibromes ne compliquent la grossesse, l'accouchement, le post-partum, que rarement et qu'on n'est appelé à intervenir que dans des cas exceptionnels. Il énumère les indications opératoires et les règles dans le choix de l'intervention.

Discussion. — M. Le Bec.

Présentations de pièces. — M. Leuret. — Pièce de gastrectomie totale pour cancer. Il s'agit d'une malade présentant une fistule alimentaire dans la fosse iliaque droite. La malade mourant d'inanition, on opère : la fistule venait d'une perforation de la paroi antérieure de l'estomac qui présentait une grosse tumeur : gastrectomie totale.

M. Pereire présente une grossesse tubaire rompue à 2 1/2. Il discute l'ablation des annexes du coté opposé si elles sont saines et la femme jeune.

Discussion. — MM. Lavenant, Loewy, Le Bec. — (*Séance du 21 octobre*).

NOUVELLES DIVERSES

Cours pratique d'ophtalmologie (Année scolaire 1910-1911). — M. le Pr de Lapersonne, assisté de MM. Cerise, Coutela et Pley, chefs de clinique et de laboratoire, a commencé un Cours pratique de maladies des yeux, avec présentation de malades, le mardi 25 octobre 1910, à 3 heures, à l'Hôtel-Dieu (Amphithéâtre Dupuytren).

Les leçons ont lieu tous les jours. Les élèves sont exercés individuellement au maniement de l'ophtalmoscope et des appareils employés en oculistique.

MM. les docteurs et étudiants français et étrangers, immatriculés à la Faculté, sont admis à s'inscrire en vue de ce Cours. — Le droit à verser est de 50 francs.

Les bulletins de versement sont délivrés au Secrétariat de la Faculté (guichet n° 3), les mardis, jeudis et samedis, de midi à 3 heures.

Association d'enseignement médical des hôpitaux de Paris. — **Cours de technique clinique élémentaire**, à l'usage des étudiants de 1re année.

Les Drs P. Le Noir et Berger, médecins des hôpitaux, Lapointe et Labey, chirurgiens des hôpitaux, assistés de MM. les Drs Camus, Courcoux et Ambard, anciens internes des hôpitaux, commenceront le lundi 7 novembre une série de conférences à l'usage des étudiants de 1re année.

La première conférence aura lieu à l'hôpital Saint-Antoine, salle Axenfeld, à 9 heures.

Le nombre de places étant limité, se faire inscrire dans le service du Dr Le Noir (hôpital Saint-Antoine).

Association d'Enseignement médical des hôpitaux de Paris. — **Conférences cliniques de syphiligraphie** (semestre d'hiver 1910-1911, 4e année), par le Dr Hudelo, médecin de l'hôpital Broca (Lourcine), et de la policlinique de l'hôpital Cochin-annexe (Ricord).

Avec le concours et la collaboration de MM. les Drs Fernand Lévi, ancien interne des hôpitaux et de la Salpêtrière; Du Castel, ancien interne des hôpitaux, chef de laboratoire à l'hôpital Broca ; André, chef de laboratoire du service d'oto-rhino-laryngologie de Lariboisière.

Ces conférences auront lieu pendant tout le semestre d'hiver, du 7 novembre 1910 jusqu'à Pâques, tous les lundis, à 9 heures du soir, à l'hôpital Cochin-annexe.

Conférences pratiques d'ophtalmologie. — Le Dr Poulard commencera la première série de ses Conférences d'ophtalmologie pratique le lundi 7 novembre, à 3 heures, et les continuera les mercredi, vendredi et lundi de chaque semaine, à la même heure, dans le service d'ophtalmologie de l'hôpital Lariboisière.

Ces conférences sont destinées aux étudiants et aux médecins praticiens. Elles portent sur les maladies des yeux que tout médecin doit connaître et sur les soins d'urgence.

Elles sont gratuites.

Pour faciliter l'organisation de ces conférences, il est préférable de se faire inscrire auprès du Dr Canque, assistant d'ophtalmologie à l'hôpital Beaujon.

Clinique des Quinze-Vingts. — Les médecins de la Clinique Nationale Ophtalmologique des Quinze-Vingts commenceront le mardi 15 novembre des leçons cliniques qui se poursuivront pendant la période scolaire.

Les leçons seront faites, alternativement tous les mardis à 1 h. 15, par MM. les Drs Trousseau, Chevallereau, Valude et Kalt.

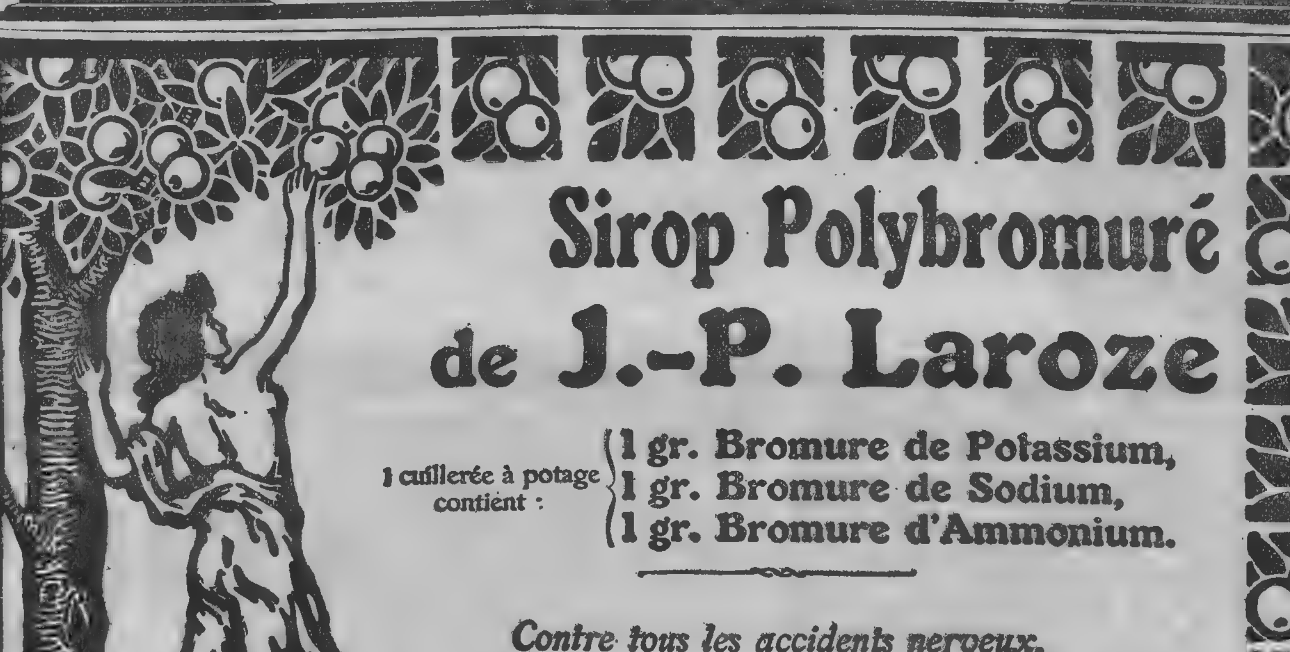
Corps de santé des troupes coloniales. — Ont été nommés dans la réserve du corps de santé des troupes coloniales :

Au grade de médecin-major de 1re classe : MM. les médecins-majors de 1re classe retraités Brossier, Pujol.

Au grade de médecin aide-major de 1re classe : M. Moitron, médecin aide-major de 1re classe, démissionnaire.

— M. le médecin-major de 1re classe Lowitz est désigné pour servir en activité hors cadres comme chef de service de santé du Moyen Congo.

NOTA. — Prière aux abonnés de s'adresser directement aux librairies pour les livres qu'ils demandent. Ils les recevront plus vite.


Sirop Polybromuré
de J.-P. Laroze
1 cuillerée à potage contient :
1 gr. Bromure de Potassium,
1 gr. Bromure de Sodium,
1 gr. Bromure d'Ammonium.
Contre tous les accidents nerveux.
L. ROHAIS & Cie, 2, Rue des Lions-Saint-Paul,
PARIS
CLICHÉ "ATLAS"



REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

Rédaction : MM. H. HUCHARD, *directeur* ; APERT, BALZER, BARBIER, BABIÉ BARTH, BÉCLÈRE, DE BEURMANN, BROCQ, P. CARNOT, CHAUFFARD, COURTOIS-SUFFIT, DEBOVE GALLIARD, GAUCHER, GILBERT, HALLOPEAU, E. HIRTZ, HUTINEL, JACQUET, KLIPPEL, LABADIE-LAGRAVE LANDRIEUX, LAUNOIS, LAVERAN, LEGRY, LEREBOULLET, P. MACAIGNE, P. MARIE, MÉRY, MILIAN MOIZARD, MOLLARD (de Lyon), MOSNY, RAMOND, RAVAUT, F. RAYMOND, ALEX. RENAULT RENAUT, (de Lyon), L. RÉNON, A. ROBIN, SERGENT, SIREDEY, THIBIERGE, THIROLOIX, VARIOT WURTZ, *médecins des hôpitaux.* — ARROU, AUVRAY, BAZY, BEURNIER, BROCA, CUNÉO, P. DELBET DEMOULIN, FAURE, GUINARD, DE LAPERSONNE, LE DENTU, LEGUEU, MARION, MAUCLAIRE, MORESTIN CH. MONOD, NÉLATON, PICQUÉ, POTHERAT, POZZI, QUÉNU, P. RECLUS, REYNIER, RICHELOT, ROUTIER SCHWARTZ, SEBILEAU, SEGOND, *chirurgiens des hôpitaux.* — BAR, BOISSARD, BRINDEAU, DEMELIN MACÉ, MAYGRIER, PORAK, TISSIER, *accoucheurs des hôpitaux.* — ROCHON-DUVIGNEAUD, TERRIEN *ophtalmologistes des hôpitaux.* — TROUSSEAU, *médecin des Quinze-Vingts.* — SOUBEYRAN, VIRES, *professeurs agrégés à la Faculté de Montpellier.* — SAUVEZ, *dentiste des hôpit.* — SCRINI, *chef de clin. ophtal. des hôpit.* CALOT, *chirurgien de l'hôpital Rothschild à Berck.* — FABRE, LIEGEOIS, LINOSSIER, *de l'Acad. de médecine.* MM. AMBARD, AMBLARD, BAILLET, BERGOUIGNAN, BONNEAU, BRETON, J. CAMESCASSE, CASTEX A. et D. COURTADE, CAUTRU, DAUCHEZ, DESNOS, N. FIESSINGER, DE FLEURY, FLŒRSHEIM, GILLET GRUGET, MAGDELAINE MACÉ DE LÉPINAY, MARCIGUEY, ANDRÉ MARTIN, MÉRIGOT DE TREIGNY MILHIET, NOGUÈS, PIATOT, PILLET, PRIVAT (de Berck), A. TERSON, A. WEBER, *internes ou ex-internes des hôpitaux.* — BLIND, BRISSEMORET, HUGENSCHMIDT, MARCHANDÉ.

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril, et du 1er juillet.)
France................ 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS





NOUVELLES DIVERSES

Les conférences iconographiques de pathologie ostéo-articulaire que M. A. Broca, professeur agrégé, devait commencer le 21 novembre à 5 heures (grand amphithéâtre de la Faculté) ne commenceront que le lundi 28 novembre (même lieu, même heure.)

Conférences de thérapeutique appliquée. (Service du Pr A. Robin). — *Hôpital Beaujon.*

(Lundi, mercredi, vendredi, à 10 heures du matin) MM. les docteurs :

Bardet, sécrétaire de la Société de thérapeutique : L'art de formuler.

Baudouin (Georges), ancien interne des hôpitaux : Principes de thérapeutique en dermatologie.

Bellin, ancien interne des hôpitaux : Thérapeutique des affections de la gorge, du nez et des oreilles.

Bournigault, chef de laboratoire à l'hôpital Beaujon : Chimie biologique.

Cathelin, ancien chef de clinique de la Faculté : Thérapeutique des maladies des voies urinaires.

Claret, chef de clinique de la Faculté : Thérapeutique des maladies de l'appareil respiratoire.

Coyon, médecin des hôpitaux : Thérapeutique des maladies de la nutrition.

Delherm, ancien interne des hôpitaux : Principes d'électricité médicale.

Durey : Principes du massage médical.

Fiessinger (Noël), chef de clinique adjoint de la Faculté : Thérapeutique des maladies du foie.

Gaultier, ancien chef de clinique de la Faculté : Thérapeutique des maladies du tube digestif (intestins, pancréas).

Gouraud, ancien chef de laboratoire de la Faculté : Phtisiothérapie.

Gy, chef de clinique adjoint de la Faculté : Thérapeutique des maladies du système nerveux.

Michel, médecin des hôpitaux : Thérapeutique des cardiopathies.

Robin (Georges), Thérapeutique des affections dentaires.

Sainton, médecin des hôpitaux : Traitement des maladies des glandes vasculaires sanguines.

Sauvineau, ancien interne des hôpitaux : Thérapeutique des affections oculaires.

Hôpital Lariboisière. — **Conférences de pratique médicale (1910-1911).** (*Thérapeutique usuelle et déontologie*).

M. le Dr Paul Le Gendre a repris ses conférences à l'amphithéâtre le *samedi 12 novembre*, à 10 h. 1/2 du matin et les continuera les samedis suivants.

Les conférences sur la déontologie (le premier samedi de chaque mois) auront pour sujet général : *Le médecin et son milieu.* Médecin d'hôpital, médecin des écoles, des villes et des campagnes, de l'armée, de la marine, et des colonies, le médecin et les arts, le médecin et la politique.

Les conférences de thérapeutique usuelle traiteront des *affections de l'appareil digestif et des maladies de la nutrition.*

Tous les matins, à 9 h. 1/2, au lit des malades (salles Grisolle et l'ernutz), les élèves du service sont exercés à formuler les indications thérapeutiques.

Hôpital d'urologie et de chirurgie urinaire. Chef de service : M. le Dr F. Cathelin. — *Enseignement complet de la chirurgie urinaire et des techniques urologiques courantes* (semestre d'hiver à partir du lundi 14 novembre 1910).

Programme

Consultations : les mardis, jeudis et samedis de 9 heures à 11 heures.

Opérations et lithrotritie : les vendredis à 9 heures au Pavillon-Annexe.

Cystoscopie et exploration réno-vésicale : les mardis et samedis à 9 heures 1/2.

Polyclinique avec présentation de malades : les jeudis à 10 h. 1/4.

Injections épidurales et électricité : les mercredis à 9 h. 1/2.

Interventions cystoscopiques endovésicales : les lundis à 10 h.

Traitements : tous les jours, le matin, de 8 heures à midi.

Le musée et la bibliothèque sont ouverts tous les jours aux élèves.

Les cours spéciaux de chirurgie expérimentale et d'exploration cystoscopique seront annoncés ultérieurement.

Sont admis les docteurs en médecine français et étrangers et les étudiants immatriculés. — Le nombre des élèves n'est pas limité. — S'inscrire tous les matins dans le service, 156 bis, avenue de Suffren.

VARIÉTÉ

La méchanceté

La méchanceté est une curiosité perverse ou une réaction. Curiosité perverse chez l'enfant qui tourmente une bête; réaction chez ceux qui ont souffert d'une piqûre à leur vanité, d'une déception, d'une injustice. En fait une douleur règne toujours au bout; elle attire ou attise. L'enfant la provoque chez l'animal qu'il torture, l'adulte la subit avant de montrer les dents. Pour être entrainé vers la méchanceté ou être poussé par elle, il faut l'intermédiaire d'un système nerveux qui frémit ou qui saigne : un instinct qui s'allume ou une plaie irritée. Enfants, femmes, hommes, toute l'humanité paie son tribut.

Les uns sont méchants par désir d'émotions fortes, les autres sous la poussée d'un sentiment ardent et contrarié. La méchanceté par besoin de sensations neuves, annonce un caractère indiscipliné, rebelle aux nécessités de l'ordre social. L'enfant demeure livré à la férocité de sa nature, l'adulte à l'égoïsme de ses instincts. Tous deux suivent les caprices de leur humeur; résister, le premier ne sait, le second ne veut.

Dans la vie, c'est plutôt aux méchants par réaction que se heurte la promenade quotidienne des hommes. Et cette rencontre est aussi plus désagréable. On a chance vis à vis des méchants simplement pervers de les croiser à une heure où leur passion satisfaite ayant épuisé son objet est débarrassée de l'épine qui les excitait au mal. Il n'en va pas de même des méchants par réaction. La haine est installée au cœur de la place et n'en sera pas délogée tant que vivra le sentiment blessé qui lui avait donné naissance. L'amoureux exècre ses rivaux, le vaniteux s'acharne après ceux qui ricanent de son panache, l'ambitieux écrase ceux qui lui barrent la voie et ainsi de suite. Les manières de nuire varient avec l'éducation et l'habileté des intéressés. Il y a des insultes qui honorent et des compliments qui noient. Une méchanceté habile ne procède jamais par attaques franches. Elle insinue, n'appuie pas, jette au

bon moment un regard distrait sur la tare adroitement étalée et parle d'autre chose. Ou bien, au lieu de le rabaisser, elle exalte son homme, de manière à allumer l'envie dans le cœur de celui qui écoute. Les pires coups sont assénés par l'encensoir où brûlent les parfums.

La haine entre individus du même sexe est inspirée par une tactique plus adroite que celle qui excite le désaccord entre individus du sexe opposé. Un femme abîmera fort bien une femme et très mal un homme. Dans la carrière médicale par exemple, la femme du confrère délaissé ou malade essaiera de semer d'embûches la carrière du rival plus jeune ou plus couru. La petite ville particulièrement abrite des aventures de cet ordre. Elles sont peu dangereuses pour celui qu'elles atteignent. La haine féminine, si elle devient aisément tumultueuse et féroce, blesse moins qu'elle ne fait de bruit. La mesure qu'elle ignore lui fait dépasser les limites, la violence l'aveugle sur les nuances à ménager. Elle va trop loin, frappe trop fort. Et cela finit par ennuyer le pauvre monde qui veut bien qu'on médise du prochain, mais à condition de varier la chanson.

Les petites guerres déclarées entre femmes constituent au contraire et maintes fois des modèles de stratégie. Si les combattantes discernent mal le point faible par où elles toucheraient leur homme, elles possèdent dans l'esprit et parfaitement dressée la carte des tendances dont le chatouillement provoquera l'exaspération la plus furieuse de leurs petites amies. Telle apparaît en effet la signature de l'art. Il ne trace pas une ligne inutile, le moindre trait concourt à dégager la vérité de l'expression. La méchanceté supérieure dédaigne les coups assénés à tort ou à travers, Elle étudie son sujet avant de l'aborder, prend des notes, range méthodiquement les défauts, isole les défauts chefs, ceux qui commandent les autres. Rien qui anéantisse un homme de science fier de son œuvre comme de lui démontrer, s'il se pique d'érudition, la légèreté de son information, ses fautes de technique s'il fait du laboratoire, ses erreurs d'interprétation, ses vices de méthode, ses plagiats inavoués, s'il aspire à des vues larges ou se décerne les lauriers d'inventeur. Chaque homme loge dans son caractère et ses aspirations, une place plus vulnérable. C'est celle-là où le méchant enfonce sa dague.

Et puis après ? La méchanceté comme la passion des honneurs s'irrite aux succès qu'elle remporte. Une flèche bien ajustée donne envie d'en lancer une seconde et celle-ci une troisième. En sorte qu'à force de troubler l'ennemi, l'assaillant finit pour perdre tout repos soi-même.

La vengeance, a-t-on dit, est la plus grande des voluptés. L'assertion est discutable; d'abord parce que quelque doute se mêle toujours à la joie ressentie. On ne sait jamais si l'adversaire a jeté le cri attendu. S'il est fort, plus il est blessé, plus il se tait et alors n'entendant aucune plainte, le méchant craint d'en être pour ses frais. Ensuite s'occuper de nuire à autrui, est vraiment une pitoyable manière de comprendre la vie. On néglige son développement propre ; les végétations folles envahissent le champ de la pensée et les graines d'une culture sérieuse n'arrivent plus à germer dans les plates-bandes d'un cerveau qui se contente de nourrir des touffes d'ortie à l'adresse du voisin.

ACTUALITÉ

Le concours d'agrégation

Nous avons laissé se calmer l'orage. Maintenant que le ciel est redevenu limpide, que la Faculté ne s'endorme pas dans une béatitude satisfaite. C'est le moment d'étudier les réformes et de les faire aboutir. A elle revient l'initiative et elle s'honorera à prendre les devants. Ce n'est point une attitude glorieuse que de n'accepter une amélioration indispensable que poussée par une opiniou excitée et sous la contrainte des évènements. Le concours d'agrégation ne peut continuer à fonctionner dans la disposition des vieux cadres. La Faculté le sait ; qu'elle profite de l'apaisement actuel pour préparer ses mines et faire sauter tout ce qu'il y a de branlant dans ce vieil édifice dontl e plan dès le premier jour avait été si imparfaitement compris. Et ceci fait, la Faculté recueillera l'applaudissement de tous. — La Direction.

P. S. — Nous avons le plaisir d'informer nos lecteurs que des articles vont paraître prochainement où seront traitées les questions du syndicalisme professionnel.

Société de Médecine de Paris.

L'extraction des corps métalliques magnétiques par l'électro-aimant. (Présentation). — MM. Theuveny et Raoult-Deslongchamps. — Il est souvent très difficile, pour ne pas dire impossible, d'enlever chirurgicalement des tisvus, certains corps étrangers métalliques en nickel, cobalt et surtout en fer.

Bien repérés par une radiographie sous deux plans, le Dr Raoult-Deslongchamps arrive à les extraire au moyen d'un électro-aimant très puissant; le corps étranger, une aiguille le plus souvent, attirée par l'aimant, fait saillir la peau et sort, adhérente à l'instrument. Dans un certain nombre de cas, on est obligé de faire une incision très minime, (à peine un centimètre) au sommet du cône formé par la peau, et l'aiguille ou le corps métallique s'accole de suite à l'aimant.

M. Desternes insiste sur le nombre considérable de

corps étrangers qu'il a l'occasion de radiographier, sur la nécessité d'une bonne localisation radiographique, sur la difficulté fréquente de l'extraction.

M. Rochon-Duvignaud. — Les grands électro-aimants sont employés depuis plus de 12 ans en ophtalmologie. Le modèle actuel, celui de Volkmann, est presque identique au modèle vertical de M. Raoult-Deslongchamps. Pour les tissus compacts, M. Rochon-Duvignaud croit qu'il faut l'aide d'une radiographie

Pour l'œil, elle est inutile. L'aimant fait à la fois le diagnostic par la douleur ressentie au passage du courant, et le traitement par l'attraction dans la chambre antérieure. Des éclats de 1 milligramme sont ainsi régulièrement enlevés.

M. Lance demande si l'auteur a eu l'occasion d'employer son appareil pour l'ablation de fragments d'aiguilles séjournant depuis très longtemps dans les tissus. Dans ces cas, le fragment oxydé est incrusté au centre d'un nodule fibreux épais et résistant.

M. Theuveny. — Les corps étrangers enlevés depuis cinq mois par le Dr Raoult-Deslongchamps n'étaient dans les tissus que depuis un temps très court (quelques heures à quelques jours). Dans les cas très anciens ou dans les cas de corps incrustés, il est possible que l'extraction ne soit rendue très difficile et relève alors de l'intervention chirurgicale. Quant à l'utilisation de l'électro-aimant pour des corps étrangers dans les tissus en dehors du milieu oculaire, il semble que ce soit la première fois qu'elle soit faite de façon régulière et heureuse.

Nouvelles recherches sur la peptonisation. — M. Lematte étudie la titrimétrie des composés chlorés et la mesure de la désintégration des albuminoïdes dans la peptonisation. Il fait voir qu'on peut, en se servant de son réactif acétone-campêche, et de la phénol-phtaléine, suivre les mutations du chlore et la libération des radicaux amidés. Cette analyse demande des précautions multiples que l'auteur précise. Il étudie successivement l'action de l'HCl sur des quantités variables de fibrine, puis l'action de la pepsine ajoutée au milieu. En appliquant la méthode de l'auteur à l'analyse du suc gastrique, il est possible de mesurer la part que prennent les ferments protéolytiques dans la digestion et de suivre, burettes en mains, les différentes phases du phénomène.

Si l'on envisage le phénomène au point de vue purement physique, on peut dire que la peptonisation met en présence deux colloïdes : l'albuminoïde et le ferment dont les poids moléculaires sont élevés dans une solution acide d'électrolyte. Il se forme des colloïdes d'un poids moléculaire moins élevé, *les protéoses* et enfin *des corps solubles et dialysables appelés les peptones.*

Des cures marines et d'altitude dans le traitement des tuberculoses génito-urinaires. — M. Le Fur recommande vivement l'œuvre des Colonies scolaires de vacances pour les enfants simplement débilités, et attire l'attention de

la Société sur le danger qu'il y a à y envoyer des enfants déjà atteints de lésions tuberculeuses. Les cures marines et d'altitude sont très utiles dans les tuberculoses urinaires (rénale et vésicale). Les formes torpides doivent être envoyées sur les plages Nord et Nord-Ouest de la France; les formes congestives et éréthiques, sur les plages de Bretagne, du Sud-Ouest et de la Méditerranée Les cures d'altitude et hydrominérales doivent être souvent associées aux cures marines qui ne devront pas être prolongées plus de deux mois et devront être souvent renouvelées.

M. Boursier fait observer que les médecins ont toujours encouragé la formation des colonies scolaires et que ces dernières ont rendu de grands services. Il rappelle que dans le nord de la France, nombre de tuberculoses sont traitées annuellement; la mer est indiquée dans le traitement des tuberculoses génito-urinaires depuis de nombreuses années avec d'excellents résultats.

M. Dedet. — Si Roscoff appelé la Provence de Bretagne est indiqué pour les tuberculoses, M. Dedet croit que Brest et son littoral ouest exaspèrent cette affection. Cette opinion est basée sur une expérience de plusieurs années de séjour dans notre grand port breton. La discussion continue avec MM. Levassort, Butte, Paul Guillon, Toledano, Boursier. — (*29 octobre*).

Vœux émis par MM. Levassort et Chassevant et adoptés à l'unanimité par la Société de Médecine de Paris. — Vœu de M. Levassort. — La Société de Médecine de Paris, après avoir entendu les explications relatives aux inconvénients que présentent les appellations inexactes pour la désignation de certains remèdes, émet le vœu qu'à l'avenir le choix des noms soit l'objet d'une sérieuse étude et qu'en particulier, le nom de « sérum » soit réservé aux seuls produits visés dans la loi du 25 avril 1895.

Vœu de M. Chassevant. — La Société de Médecine de Paris émet le vœu que le Ministre de l'agriculture, qui est chargé, de par la loi du 25 juin 1908, de l'inspection de la police de la pharmacie, édicte le règlement d'administration publique prévu à l'article 2 de la loi du 1er août 1905, en ce qui concerne les matières médicamenteuses, pour fixer les indications extérieures à apposer sur les médicaments, et pour assurer la loyauté de la vente de ces produits, assure strictement l'application des lois, notamment en ce qui concerne la vente des remèdes secrets, modifie, s'il y a lieu, le décret du 3 mai 1850 pour le mettre en harmonie avec les besoins actuels de la thérapeutique et des lois existantes. — (*29 octobre*).

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Mérite agricole. — *Officier.* — M. Fournier, à Paris.

Chevalier. — MM. Aurégan, à Lannion (Côtes-du-Nord); Cabannes, à Montpellier; Cousergue, Petit, médecins-majors; Ducos, à Masseube (Gers); Porge, à Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme); Teulon, à Uriage (Isère); Landrin, à Paris.

NÉCROLOGIE

M. le Dr LANCEREAUX, professeur agrégé à la Faculté de Médecine, médecin honoraire des hôpitaux, membre de l'Académie de Médecine. M. Lancereaux, qui succombe à l'âge de 81 ans, avait conservé son esprit alerte et son don d'observation. Il laisse d'unanimes regrets. On se souvient de ses travaux sur le paludisme, l'alcoolisme, la goutte, le diabète pancréatique, marqués au coin d'un esprit critique aiguisé et original.

Que tous les siens, et en particulier son gendre, le Dr Gaultier, ancien chef de clinique à la Faculté, veuillent bien agréer l'expression de nos regrets douloureux et de notre sympathie.

M. le Dr TROUSSEAU, médecin de l'Hôpital des Quinze-Vingts. Le célèbre oculiste était un collaborateur fidèle du *Journal des Praticiens*. Il a succombé dimanche à un accident d'automobile : fracture crânienne qui entraîna la mort immédiate.

Les articles de M. Trousseau étaient courts, rapides, abordaient avec netteté les moindres détails pratiques. Et ce nous est une grande peine de voir ainsi disparaître — en pleine maturité de talent — un collaborateur qui, depuis de longues années, était un ami.

M. le Dr Gaston Bompaire, président de l'Association des médecins de l'Aveyron, à Millau. — Nous adressons à son fils le Dr Frédéric Bompaire, ancien maire de Millau, l'expression de nos condoléances bien sincères. M le Dr Xavier Gillot (d'Autun), ancien interne des hôpitaux de Paris, père du Dr Victor Gillot, professeur suppléant et médecin des hôpitaux d'Alger.

NOUVELLES DIVERSES

Cours de clinique annexe. — Sont délégués, pour un an, du 1er novembre 1910 au 31 octobre 1911, dans les fonctions de chargés de cours de clinique annexe, les médecins, chirurgiens et accoucheurs des hôpitaux dont les noms suivent :

Hôtel-Dieu. — MM. Petit, médecin des hôpitaux, et Guinard, chirurgien des hôpitaux.

Charité. — M. Mauclaire, chirurgien des hôpitaux.

Saint-Antoine. — MM. Siredey et Vaquez, médecins des hôpitaux ; Lejars et Ricard, chirurgiens des hôpitaux ; Doléris, accoucheur des hôpitaux.

Necker. — MM. Rénon, médecin des hôpitaux, et Routier, chirurgien des hôpitaux.

Cochin. — M. Schwartz, chirurgien des hôpitaux.

Beaujon. — MM. Razy et Tuffier, chirurgiens des hôpitaux.

Lariboisière. — MM. Brault, Launois et Le Gendre, médecins des hôpitaux ; Sebileau et Picqué, chirurgiens des hôpitaux.

Laënnec. — MM. Barié et Bourcy, médecins des hôpitaux ; Legueu, chirurgien des hôpitaux.

Enfants-Malades. — MM. Méry, médecin des hôpitaux ; A. Broca, chirurgien des hôpitaux.

Pitié. — M. Potocki, accoucheur des hôpitaux.

Boucicaut. — MM. Letulle, médecin des hôpitaux; Lepage, accoucheur des hôpitaux.

Tenon. — M. Thiéry, chirurgien des hôpitaux.

Claude Bernard. — M. Teissier, médecin des hôpitaux.

M. Aviragnet, médecin des hôpitaux, est chargé pour un an, du 1[er] novembre 1910 au 31 octobre 1911, d'un cours annexe de clinique (service de la diphtérie) à l'hôpital des Enfants-Malades.

Clinique chirurgicale. — M. le Pr Pierre Delbet commencera à l'hôpital Necker son Cours de clinique chirurgicale, le mardi 8 novembre 1910, à 9 h. 1/2 du matin, et le continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Clinique chirurgicale de l'hôpital de la Salpêtrière. — M. le Pr Paul Segond commencera ses leçons de clinique chirurgicale le mercredi 9 novembre 1910, à la Salpêtrière, à 10 h. 1/2, et les continuera les mercredis et samedis suivants, à la même heure.

Mardi : Conférence d'anatomie pathologique avec présentation de pièces, par M. M. Renaud, chef de laboratoire.

Mercredi : Opérations par le professeur avant la leçon clinique.

Jeudi : Leçons sur les accidents du travail, par M. Olivier Lenoir, ancien préparateur à la Faculté.

Samedi : Opération par le professeur avant la leçon clinique.

Tous les jours à 9 h. 1/2, les élèves seront exercés à l'examen des malades par les internes du service, sous la direction du professeur.

Une série de conférences de chimie pathologique appliquée au diagnostic chirurgical seront faites par M. Desgrez, agrégé de la Faculté, et auront lieu à la clinique à une date qui sera fixé ultérieurement.

Clinique d'accouchement et de gynécologie. — (Clinique Baudeloque, 125, boulevard de Port-Royal.) — M. le Pr Pinard commencera ses cliniques journalières le vendredi 4 novembre 1910 à 10 heures du matin et ses leçons bi-hebdomadaires (les lundis et vendredis), le lundi 7 novembre 1910.

Ordre du cours : Lundi et vendredi, leçon de clinique obstétricale à l'amphithéâtre, par le professeur. — Mardi, conférences cliniques, par M. Couvelaire, agrégé, accoucheur des hôpitaux. — Mercredi, leçons et opérations de gynécologie, par M. J.-L. Faure, agrégé. — Jeudi, leçons pratiques sur les suites de couches, la surveillance et l'alimentation du nouveau-né, par M. Wallich, agrégé. — Samedi, leçons et opérations de chirurgie infantile, par M. Broca (Auguste), agrégé. — Tous les jours : anatomie obstétricale pathologique, par M. Cazeaux, chef du laboratoire. — Leçons de diagnostic obstétrical, par M. Lacasse, chef de clinique, et MM. Le Masson et Pottet, chefs de clinique adjoints. — Leçons de diagnostic gynécologique par M. Potocki, agrégé, accoucheur des hôpitaux, et M. Mouchotte, ex-chef de clinique.

Moniteurs des stagiaires : MM. Eudes, Perrillat-Botonnet, Brunet, Bouhey, Champeau, Chabrun, Labouré.

Pathologie interne. — M. le Pr Déjerine commencera le cours de pathologie interne le samedi 5 novembre 1910, à 6 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les mardis, jeudis et samedis suivants à la même heure.

Objet du cours. — Maladies du système nerveux.

Hôpital de la Charité. — M. le Dr Mauclaire, agrégé, chargé de cours de clinique annexe, fera sa première leçon le mardi 22 novembre (amphithéâtre Boyer), à 9 h. 1/2, et les mardis suivants à la même heure Présentation de quelques malades après la leçon.

Visite dans les salles à 9 heures. *Consultation pour les maladies des os et des articulations* les lundis et vendredis à 9 h. 3/4 (amphithéâtre Boyer). *Consultation de gynécologie* les mercredis et samedis à 9 h. 3/4 (salle J.-L. Petit). Opérations tous les jours à 10 h. 1/2. Opérations abdominales les mardis, jeudis et samedis.

Clinique chirurgicale infantile. — MM. Gasne et Perrin, chefs de clinique, commenceront le 24 novembre, à 4 heures, un cours de chirurgie infantile et d'orthopédie qui aura lieu tous les jours à 4 heures, à l'amphithéâtre de la clinique chirurgicale de l'hôpita des Enf nts-Malades. Le cours sera complet en 28 leçons. Il comprendra les questions les plus importantes de chirurgie infantile et d'orthopédie et sera accompagné de démonstrations pratiques (appareils plâtrés, traitement des abcès froids, présentations de radiographies, etc.)

S'inscrire à la Faculté de médecine. Droit d'inscription, 50 fr.

Ecole de médecine de Poitiers. — M. Léger est chargé, pour l'année scolaire 1910-1911, d'un cours d'histoire naturelle.

M. Berland, chef des travaux d'anatomie et de physiologie, est prorogé pour un an dans ses fonctions, à dater du 20 octobre 1910.

— Un congé d'un an est accordé, sur sa demande, à M. Taboury, suppléant des chaires de physique et de chimie.

NOTA. — Prière aux abonnés de s'adresser directement aux librairies pour les livres qu'ils demandent. Ils les recevront plus vite.

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les lecteurs dont l'abonnement **prend fin le 31 Décembre, d'adresser avant cette date** le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus **sans frais dans tous les bureaux de poste.**

Les Abonnés étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1910.

Les **nouveaux Abonnés** pour 1911 recevront le journal **à titre gracieux du jour de leur inscription jusqu'au 31 Décembre 1910.**

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome XI des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES paraîtra en ***Janvier.***

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1911**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition (0 fr. 30** pour la France et **0.50** pour l'Etranger). Nous n'envoyons pas contre remboursement.

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II, qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

Nom et Adresse ______________________

Signature (très lisible

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : **H. HUCHARD**, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : **Ch. Fiessinger** Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France .... **12 fr.**
Etranger : Union postale. **15 fr.**

Prix spéciaux pour les Étudiants
France .... **6 fr.**
Etranger : Union postale.. **10 fr.**

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

Le prix de l'abonnement pour les Colonies françaises est le même que pour la France.

Toute demande de changement d'adresse doit être *accompagnée* d'**une bande du journal.**

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 30 novembre. — M. *Hamon* : Iritis blennorragique. — M. *Zaepffel* : L'éruption papulo-pustuleuse miliaire récidivante de la face. — M. *Prévost* : Lésions buccales de l'hydroa. — M. *Vermenouze* : Le traitement des cavités ostéomyélitiques anciennes.

Jeudi 1er décembre. — M. *Marvillet* : Contribution à l'étude anatomique des encéphalopathies infantiles. — M. *Martin-Bihourd* : Etat naturel de l'urée et mécanisme des réactions chimiques utilisées pour identifier cette substance. — Mlle *Zolotareff* : Etude critique sur le traitement des épanchements séreux et de l'autosérothérapie. — M. *Jourdrain* : Complications pulmonaires du cancer de l'œsophage. — M. *Perchepied* : Constance des lésions chroniques des plèvres chez les vieillards. Leur signification.

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — MÉDAILLE D'HONNEUR DES ÉPIDÉMIES. — *Médaille d'or.* — MM. Petit, inspecteur de l'hygiène et de l'assistance du Pas-de-Calais; Berquet, médecin des épidémies de l'arrondissement de Calais; Deladrière, médecin à Calais.

Médaille d'argent. — MM. Bourée, à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or); Combier, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales.

Médaille de bronze. — MM. Bandon, à La Palisse (Allier); Lebrou, à Mayet-de-Montagne (Allier); Rondel, à Saint-Fromond (Manche); Leclerc, Borredon, médecins sanitaires ; Jacques, interne en chirurgie à la Maison départementale de Nanterre.

NOUVELLES DIVERSES

Hôpital de Bicêtre. — Depuis le 15 novembre 1910, M. J. Roubinovitch dirige dans son service, tous les matins, à dix heures, des Exercices cliniques et médico-légaux de pathologie mentale, à l'usage des étudiants et des praticiens.

Il fera tous les jeudis, de 9 h. 1/2 à 11 h. 1/2 du matin, une polyclinique à la consultation externe de son service pour les maladies mentales des adultes et des enfants.

Pour prendre part aux exercices cliniques et pour assister à la polyclinique, les élèves doivent se faire inscrire dans le service. L'inscription est gratuite.

Diphtérie. — M. E.-C. Avirагnet, médecin des hôpitaux, chargé d'un Cours de clinique annexe, commencera le jeudi 24 novembre 1910, à 9 heures du matin (hôpital des Enfants-Malades, pavillon de la diphtérie), un enseignement pratique du diagnostic et du traitement de la diphtérie (bactériologie, sérothérapie, tubage et trachéotomie).

Tous les matins : Visite, examen des malades. Avant et après la visite : Travaux pratiques. Mardi, samedi, à 9 h. 1/2 : Leçon théoriques.

Hospice national des Quinze-Vingts. — Les médecins de la Clinique nationale ophtalmologique des Quinze-Vingts ont commencé le mardi 15 novembre des leçons cliniques qui se poursuivront pendant la période scolaire.

Les leçons seront faites, alternativement, tous les mardis à 1 h. 15, par MM. Chevallereau, Valude et Kalt.

Conférences iconographiques. — Les conférences iconographiques de pathologie ostéo-articulaire que M. Aug. Broca, professeur agrégé, devait commencer le 21 novembre à 5 heures grand amphithéâtre de la Faculté, ne commenceront que le lundi 28 novembre, même lieu, même heure.

Hôpital Boucicaut (Maternité de l'). — Visite et consultation tous les matins, à 9 heures.

Des conférences de pratique obstétricale sont faites à 10 heures du matin : le mercredi par M. Lepage, chef de service; le jeudi par M. Rudaux, accoucheur des hôpitaux, sur l'allaitement et le nouveau-né; le mardi par M. Le Lorier, ancien chef de clinique obstétricale, sur la dystocie.

Hôpital de la Charité. — M. Mauclaire, agrégé, chargé du cours de clinique annexe, fera sa première leçon le mardi 22 novembre (amphithéâtre Boyer), à 9 h. 1/2, et les mardis suivants à la même heure.

Présentation de quelques malades après la leçon.

Visite dans les salles à 9 heures. Consultation pour les maladies des os et des articulations, les lundis et vendredis à 9 h. 3/4 (amphithéâtre Boyer). Consultation de gynécologie, les mercredis et samedis à 9 h. 3/4 (salle J.-L. Petit). Opérations tous les jours, à 10 h. 1/2. Opérations abdominales les mardis, jeudis et samedis.



PURGYL
AGIT sans COLIQUES
LE MIEUX TOLÉRÉ par les ENFANTS
Ph^ie KŒHLY, 74, Rue Rodier, PARIS
Echantillons aux Médecins.
PURGO-LAXATIF DOUX



PHTISIE
GLOBULES DU D^R DE KORAB
A L'HÉLÉNINE DE
CRÉOSOTÉE
EXPÉRIMENTÉS DANS LES HOPITAUX DE PARIS
2 à 4 par jour
CHAPÈS 12, Rue de l'Isly PARIS

VARIÉTÉ

Déséquilibre émotif et génie

Le génie implique une vie active des régions psychiques sub-conscientes. Il ne spécifie pas la nécessité du déséquilibre et du désordre. Il faut sentir vivement : de là à verser dans l'émotivité incohérente et morbide, il y a quand même une distance. Juger de la valeur d'un homme par ses excentricités et faire de celles-ci la condition de sa supériorité mentale est s'exposer à bien des mécomptes. Demeurons aujourd'hui dans le domaine des musiciens. Mozart, ce génie de tendresse et de fraîcheur, étonnait par la fermeté de sa santé morale. Grétry, compositeur net et doucereux, était constamment troublé par le tumulte de ses impressions irraisonnées (1).

Des obsessions musicales le tourmentaient. Pendant des jours et des nuits, sans un instant de trêve, certain chœur d'un de ses opéras chantait à son oreille. Le repos, la faculté de penser étaient abolis. « Mon cerveau, écrit l'auteur, était comme le point central autour duquel tournait sans cesse ce morceau de musique, sans que je puisse l'arrêter ». Quand le sommeil venait, des rêves y circulaient, troublés par la hantise du travail de la veille. L'auteur y résolvait un problème d'harmonie, achevait la page d'une partition. Et ce travail n'était point illusion. Le matin venu, Grétry se mettait a la besogne. « C'est l'homme de la nuit écrivait-il qui a tout fait ; celui du matin n'est qu'un scribe ».

A-t on remarqué que la vanité suraiguë et comme exaspérée trouve sa condition dans cet état d'excitation débridée ? Les femmes sont aisément vaniteuses ; de même les hommes dont la sensibilité échappe à l'empire d'une règle. Un esprit plus maître de sa volonté cherche moins à plaire aux autres qu'à soi-même. La vanité chez lui s'efface devant l'orgueil. Mozart ne connaissait qu'une passion, l'orgueil. Chez Grétry, la vanité était enfantine. Plaire

(1) ROMAIN ROLLAND : *Musiciens d'autrefois.* Hachette, éditeur.

aux puissants du jour, son plan de vie rangeait au premier rang cette source de satisfaction. Il sut se concilier la faveur de Louis XVI, se fit inscrire du temps de la Révolution « sur la liste des citoyens qui ont droit à la munificence nationale, par les services qu'ils ont rendus aux arts utiles à la société », écrivit des hymnes républicaines : *Denys le Tyran, la Fête de la Raison*.

Du temps de la monarchie, il avait affiché sa foi royaliste dans les mélodies de *Richard Cœur de Lion*. Grétry tenait avant tout et il en a ingénuement fait l'aveu, à contenter tout le monde. Aussi, la république tombée, accepta-t-il avec reconnaissance une pension de Napoléon Ier et la croix de la Légion d'honneur.

En quoi, il se montra conséquent avec la vérité de sa nature. L'homme vaniteux ne peut être un homme de caractère. Il cherche trop à recueillir les applaudissements pour ne pas s'adapter au tour d'esprit de ceux qui les dispensent. Alors quoi ? C'est une girouette ? si vous voulez. Aux yeux des hommes, du reste, la versatilité n'est pas un crime. Grétry a donné son nom à une rue de Paris et sa statue figure à l'Opéra Comique. Ce n'est point parce qu'il a changé d'opinion sans doute. Et puis il y a la manière, n'est ce pas ? Grétry sut toujours concilier ses intérêts avec ses convictions. C'est une supériorité. Les esprits qui modifient leur manière de voir en dépit du bon sens et sans qu'un avantage soit attaché aux variations de leur attitude, ces esprits ne méritent aucune considération. Ils sont trop en dehors de l'humanité pour qu'il vaille la peine de s'occuper d'eux. A la bonne heure, Grétry, voilà un homme ! Il n'y a qu'à s'entendre avec lui sur la signification des termes. La désertion d'une cause vaincue s'appelle de la prudence, la flatterie des régimes triomphants se transforme en adaptation aux temps nouveaux, les appels de la vanité deviennent de l'ardeur patriotique et sous les masques qui en dissimulent la nature, prennent des allures de dévouement et d'esprit de sacrifice.

Si Grétry manqua absolument du don de création musicale, par contre, son imagination toujours en mouvement lui suggérait des idées dont quelques-unes furent ingénieuses et d'autres sangrenues. Avant qu'Armand Sylvestre nous entretînt de son clysopompe à musique, Grétry avait fourni le plan d'un baromètre musical « fait d'une seule corde à boyau, qui selon le temps, s'étendant ou se raccourcissant, faisait partir deux ressorts, correspondant à un cylindre et à un jeu de flûtes, jouant deux airs, l'un vif et en majeur pour le beau temps, l'autre lent et mineur pour la pluie ».

Cela rappelle un peu les accompagnements de cuivre qui traduisent aux oreilles du public, sur le tréteau d'une baraque, les opérations d'un Mandrin de foire. Il arrache les dents sans douleurs et c'est un adagio triste et compatissant, pendant qu'il saisit la molaire. La dent est extraite ; un presto triomphal célèbre la victoire. Et voilà comme la statue de Grétry à l'Opéra Comique, plus que ses œuvres dramatiques, fait revivre à mes yeux son baromètre musical avec son double jeu d'air de flûtes « l'un vif et majeur pour le beau temps, l'autre lent et mineur pour la pluie ».

A NOS LECTEURS

Dans un article précédent, nous avons montré les traits distinctifs de la rédaction du *Journal des Praticiens*, avec sa collaboration de maîtres éminents, qui font de la pratique, et de ceux, plus jeunes, qui sont en voie de devenir maîtres à leur tour. Nous avons parlé de l'*Œuvre confraternelle* de secours qui, avec son capital de 30.000 francs, a distribué plus de 2.000 francs de secours à des médecins passagèrement gênés ou à des veuves de confrères dans le besoin.

Seulement, le *Journal des Praticiens* ne mériterait qu'imparfaitement son titre s'il n'ouvrait pas ses pages aux confrères des villes et des campagnes. Toutes les semaines, en général, deux à quatre colonnes sont consacrées à l'exposé de constatations intéressantes qu'ils ont été appelés à recueillir au cours de leur carrière de clientèle. Nous ne saurions trop encourager ces efforts. Nombre de médecins de grande valeur habitent des localités perdues. Ils apportent à leur pratique quotidienne une faculté d'observation rendue plus aiguë par l'isolement même où ils vivent. Qu'ils sachent que nous suivons avec sympathie toutes leurs tentatives et que nos applaudissements vont à tous ceux qui cherchent à bien faire Des noms se pressent sur nos bouches ; nous craignons d'en omettre.

A tous ceux qui nous écrivent, à ceux qui nous écriront demain, nous disons : « Courage toujours, et merci de cette collaboration qui nous est infiniment précieuse. »

Nous avons également l'honneur d'informer nos lecteurs que, prochainement, nous publierons le cours que M. le Dr Broca va faire à la Faculté sur les fractures. Ce cours aura cette originalité de consister en démonstrations sur des figures. Il y aura plus d'illustrations que de texte.

M. Broca a bien voulu nous réserver la primeur de ces leçons. Elles seront publiées avec la totalité des clichés sur papier de luxe.

Le *Journal des Praticiens* espère que les lecteurs lui sauront gré de cette innovation dont l'utilité paraîtra manifeste.

La Direction.

MÉDECINE PROFESSIONNELLE

La déclaration obligatoire des maladies contagieuses

La loi de 1902 a prescrit la déclaration obligatoire des maladies contagieuses, dont la nécessité est reconnue par tous les hygiénistes.

Cependant, jusqu'ici cette prescription est restée lettre morte parce que cette déclaration avait été imposée aux médecins qui restaient seuls responsables des infractions commises.

Au point de vue particulariste, il est certain que cette déclaration est gênante, parfois même nuisible aux intérêts des familles atteintes. Mais on a encore raison de dire que,

lorsqu'il s'agit de protéger la santé publique, les intérêts particuliers doivent s'effacer devant l'intérêt général. La Société a le droit de se défendre contre ceux qui la menacent, c'est un principe que nul ne conteste, mais, s'il y a quelque ennui à supporter, c'est celui-là même qui menace la Société qui doit en subir toutes les conséquences et c'est lui seul.

C'est donc le malade ou celui qui le réprésente, le père de famille, le chef d'institution, le logeur et non le médecin qui doit faire la déclaration et en supporter tous les ennuis.

Le médecin traitant refuse de déclarer en se retranchant derrière l'obligation absolue de garder le secret professionnel.

Les pouvoir publics eux-mêmes l'ont compris puisqu'ils proposent de modifier la loi et de donner une part de responsabilité au père de famille. Mais le projet issu des délibérations de M. Mirman et quelques médecins tel que M. Strauss vient de le présenter au Sénat, loin de donner satisfaction aux praticiens, constitue pour eux une aggravation de l'obligation primitive.

Si ce projet était voté, le médecin serait tenu, aussitôt son diagnostic établi, de remettre un bulletin de déclaration au père de famille qui serait obligé de le faire parvenir à l'autorité compétente.

Mais l'administration avertirait le médecin de la réception de ce bulletin, et si dans les trois jours le médecin ne reçoit pas cet accusé de réception, il doit savoir que la déclaration n'a pas été faite, il est alors tenu de la faire directement ou, en d'autres termes, de dénoncer son client à l'autorité pour omission de déclaration.

Si le médecin doit protéger la santé publique, il ne veut à aucun prix jouer le rôle de délateur qu'on prétend lui imposer, voilà toute la question sans vaine rhétorique.

Le corps des praticiens demande à collaborer sincèrement à l'application de la loi, mais pour cela le médecin doit être tenu simplement de remettre toujours le bulletin de déclaration au chef de famille, en insistant sur la nécessité de cette déclaration, au point de vue de la protection de la santé publique, et sur les pénalités encourues en cas d'omission.

Mais, ceci fait, le rôle du médecin traitant est terminé; c'est au chef de famille seul qu'il incombe de faire parvenir ce bulletin à l'Administration compétente et c'est le rôle de cette Administration de trouver les moyens de forcer le chef de famille à faire cette déclaration.

Il n'y a pas d'autre manière de faire et il ne peut y avoir de difficultés. L'Administration affirme que le chef de famille pris en défaut pourra prétendre que le médecin ne lui a pas remis le bulletin et elle recherche, dit-elle, le moyen de contrôler cette remise.

C'est là une précaution inutile.

La protection de la santé publique ne peut être assurée qu'avec le concours des médecins et celui-ci ne peut être

donné entier que si l'on accorde aux praticiens toute la confiance qu'ils méritent. Pour remettre à un malade le bulletin de déclaration, le médecin le retirera d'un livre à souche dont il remplira le talon ; le seul fait de présenter le talon prouvera sans autre enquête que le médecin a fait tout son devoir vis-à-vis de la Société et de son malade.

Voilà le seul système que le médecin puisse admettre et toute autre manière de faire compromet à la fois la dignité du praticien et la bonne exécution de la loi.

Dr G. Lemière.

Société de l'Internat des Hôpitaux de Paris

Le traitement de la syphilis par la méthode de Ehrlich. — M. Emery montre le rôle si important qu'ont joué dans le traitement de la syphilis trois découvertes récentes, à savoir : la découverte du spirochète par Schaudinn, celle de l'inoculabilité de la syphilis par Metchnikoff et Roux ; celle, enfin, du séro-diagnostic par Wassermann. Puis, il différencie la préparation d'Ehrlich de toutes celles qui avaient été recommandées auparavant. Ce qu'il y a de nouveau, en effet, dans la conception d'Ehrlich, ce n'est pas l'emploi d'une préparation arsenicale, mais c'est le fait d'avoir trouvé une préparation organique exempte de danger et pouvant être injectée à très forte dose.

La question de la technique joue un rôle capital. Se basant sur les préceptes indiqués par Ehrlich, il démontre l'utilité, au début de l'infection syphilitique, de recourir d'abord à des injections intra-veineuses, puis, quelque temps après, à des injections intra-musculaires, dites de réserve, en suspension dans l'eau ou dans l'huile. C'est l'observation de ces règles qui permet d'assurer la plus grande efficacité du médicament avec un minimum d'accidents locaux ou généraux.

De nombreux exemples de succès de la méthode ont été constatés à toutes les périodes de la syphilis et pour des accidents de tous les organes qu'elle est susceptible d'attaquer, de même qu'ils ont pu être relevés dans les cas de syphilis héréditaire et même de parasyphilis.

Pour les insuccès de la méthode d'Ehrlich, les accidents locaux et les dangers auxquels elle expose les malades traités, la conclusion qu'on peut en tirer est que chez l'adulte, l'application du « 606 » produit des troubles à peine plus marqués que ceux qu'on a coutume de constater après certaines injections de sels mercuriels insolubles.

Cette application n'expose d'ailleurs pas les malades à plus de dangers que ne le fait toute autre médication, si l'on tient compte des contre-indications posées dès le début par Ehrlich lui-même.

Celles-ci ne sont pas cependant absolues, et le Dr Emery mentionne des cures inattendues d'accidents syphilitiques du système nerveux, à propos desquels Ehrlich aurait déconseillé son traitement. Pour ce qui concerne le traitement de fond, il faut réserver son opinion tant que les deux injections intra-veineuse et intra-musculaire ne feront point partie de la pratique courante.

En résumé, on peut déjà se prononcer sur la valeur de cette méthode, car la cure d'accidents à allure rapide d'une syphili. menaçante n'exige pas une observation aussi prolongée que celle qui est nécessaire pour d'autres maladies infectieuses. L'enthousiasme exagéré qui se déchaîna à la découverte de la tuberculine

de Koch, n'a rien de comparable avec la légitime admiration que professent les expérimentateurs pour la découverte d'Ehrlich (27 octobre.)

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 9 novembre. — M. *Dormoy* : Sporotrichose musculaire osseuse et viscérale. — M. *Theroude* : Méningite cérébrospinale épidémique et sérothérapie antiméningococcique. — M. *Mouflet* : L'opération de Robinson dans la cure radicale des varices. — M *Poisson* : Techniques chirurgicales. Suites opératoires et résultats de la trépanation décompressive dans le syndrome d'hypertension intra crânienne.

Jeudi 10 novembre. — M. *Pillot* : Histoire thérapeutique du mercure et de ses composés. — M. *Fourgous* : Le pneumothorax artificiel dans le traitement de la tuberculose. Indications. Accidents. Techniques opératoires. — M. *Hanriot* : Contribution à l'étude des pleurésies putrides chez l'adulte. — M. *Guinoiseau* : La paralysie pseudo-bulbaire dans la maladie de Little. — M. *Cassard* : Considérations sur la chorée de Sydenham, maladie organique. — M. *Bénard* : Le foie scarlatineux (Etude clinique, anatomique et biologique).

Mercredi 16 novembre. — M. *Abrami* : Les ictères infectieux d'origine septicémique et l'infection descendante des voies biliaires. — M. *Joltrain* : Origine sanguine des pneumonies et broncho-pneumonies. — M. *Doucet* : Les états subfébriles de cause obscure chez les enfants. — M. *Chabert* : Contribution à l'étude du ferment oxydant et de la cytologie du lait de femme. — M. *Deparpe* : L'opération précoce dans l'appendicite. — Mlle *Guichardon* : Des infections à streptocoques au cours de la grossesse (en particulier des érysipèles et des pleurésies purulentes). — M. *Auffret* : De l'hémostase par le procédé de Momburg.

Jeudi 17 novembre. — Mme *Isserlis-Schwartz* : Le poids et les œdèmes dans les néphrites des enfants. — M. *Pinchon* : Traitement de la sciatique spécialement par les injections sous-cutanées d'air stérilisé; valeur comparée de cette méthode avec celle des injections épidurales et juxta-nerveuses. — M. *Fallot* : Le problème de la tuberculine dans la thérapeutique de la tuberculose pulmonaire. — M. *Adnet* : Suppuration gazeuse spontanée des kystes hydatiques du foie.

NOUVELLES DIVERSES

Agrégation. — Chimie biologique et médicale. — *Epreuve écrite.* — Ont obtenu : MM. Guillemard, 15; Blanchetière, 15; Sarvonat, 19.

Leçon de trois quarts d'heure. — Ont obtenu : MM. Blanchetière, 11; Sarvonat, 13; Guillemard, 16.

Epreuve de titres. — Ont obtenu : MM. Sarvonat, 26; Guillemard, 34.

Leçon d'une heure. — Ont obtenu : MM. Sarvonat, 15,5; Guillemard, 15.

Epreuve pratique. — Ont obtenu : MM. Sarvonat, 13; Guillemard, 16.

Nomination. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, M. Guillemard est nommé agrégé des facultés de médecine.

ADMISE DANS LES HÔPITAUX depuis 1886 * INSÉRÉE AU CODEX depuis 1892

SOLUTION DE

DIGITALINE crist. de PETIT-MIALHE

TITRÉE AU MILLIÈME

La *Solution* de *Digitaline Petit-Mialhe* étant miscible avec l'eau en toutes proportions, il est avantageux, selon la recommandation de *Potain*, de la faire prendre par gouttes, à jeûn, dans une tasse de tisane. La présence d'un compte-gouttes permet de mettre le flacon entre les mains du malade.

AMPOULES indolores, pour injections hypodermiques, dosées à 1/4 de milligramme.
GRANULES SOLUBLES dosés à 1/4 de milligramme.

PHARMACIE MIALHE, PETIT & ALBOUI, 8, Rue Favart, PARIS.

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE MIALPETIT, PARIS. TÉLÉPHONE : 106-17.

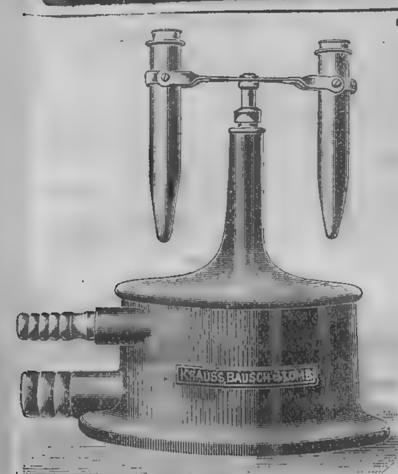
ÉCHANTILLONS GRATUITS

Tablettes d'HESPÉRIDINE Tavera

$C^6H^5O^7Na^3$ (combinaison lactosée de citrate de soude mucilagineux)

1° EUPEPTIQUE ANTACIDE ANALGÉSIQUE
2° SPÉCIFIQUE ANTI-COAGULANT ET DISSOLVANT DU SANG
ET PROPHYLACTIQUE DE LA THROMBOSE (Com. Acad. du prof. Chantemesse)
3° MÉDECINE INFANTILE : ARRÊTE VOMISSEMENTS DIARRHÉES

62, rue des Petits-Champs, PARIS. — *Littérature et échantillons gratis.*



CENTRIFUGEURS KRAUSS

pour l'analyse du Lait, du Pus, des Crachats, des Urines, du Sang, etc.

NOUVEAUX MODELES — ÉLECTRIQUES { courant alternatif. courant continu.
A EAU
AVEC HÉMATOCRITE DALAND — A MAIN

Notice spéciale n° 47, gratis et franco

MICROSCOPES - MICROTOMES

APPAREILS ET OBJECTIFS PHOTOGRAPHIQUES - JUMELLES ET LONGUES-VUES

PARIS (VIIIe), 16, 18, 20, Rue de Naples. — Téléphone 546-15
TOKIO (34 A Tsukiji). — SAINT-PÉTERSBOURG (5, rue Gogol).

E. KRAUSS

TRIGÉMINE "CREIL"

Calme, en quelques instants,
les maux de dents les plus violents
et les douleurs les plus intenses

NEURASTHÉNIE
SURMENAGE
PHOSPHATURIE
ARTHROPATHIES

Phosphopinal JUIN

LIQUIDE 1 à 3 cuill. à café par jour.
CAPSULES 1 à 6 par jour.
AMPOULES de 1 cg à 0,01 de Ph. pour injection intramusculaire.

est au Phosphore blanc ce que le Cacodylate est à l'Arsenic.

LITTÉRATURE et ÉCHANTILLONS : 60, Rue Caumartin, PARIS.

Phosphore liquide non Toxique et d'une assimilation absolue.

Remplace très avantageusement : Phosphures, Hypophosphites, Phosphates, Glycérophosphates, Lécithines, etc., etc.

Le seul médicament permettant d'administrer le phosphore (métalloïde) à hautes doses (jusqu'à 12 cgr. par jour).

Régénérateur par excellence du système nerveux, puissant accélérateur de la nutrition.

ALEXINE

GRANULÉ D'ACIDE PHOSPHORIQUE LIBRE

L'ALEXINE permet d'appliquer d'une façon intégrale et intensive la méthode de Joulie.

DOSES { Un à 2 bouchons-mesure à chaque repas dans un demi-verre d'eau.
ENFANTS : Réduire de moitié.

Échantillons et littérature : USINE DE L'ALEXINE, 15, rue de Paris, PUTEAUX (Seine).

L'**ALEXINE** seule satisfait pleinement aux effets diététiques et pharmacodynamiques qu'on doit attendre d'une cure phosphorique et à ce point de vue elle est bien supérieure aux Phosphates, Glycérophosphates, Phosphore organique, etc.

Les effets de l'**ALEXINE** sont très rapides, mais on ne doit pas perdre de vue qu'elle agit surtout comme **médication métatrophique**, préventive et curative par sa molécule phosphore et sa constitution acide, et qu'à ce titre son emploi doit être prolongé pour modifier complètement l'hypoacidité des milieux.

La **Diathèse Neuro-arthritique** et ses conséquences (la *Neurasthénie*, l'*Anémie*, la *Tuberculose*, le *Diabète*, l'*Artériosclérose*, les *Rhumatismes*, etc.), constituent la plus formelle des indications de l'**ALEXINE**, car elle relève l'acidité générale et combat les troubles nerveux qui ont pour conséquence la déphosphatation et la déminéralisation.

Médaille d'or (médecine). — Le concours pour les prix à décerner à MM. les élèves internes en médecine de quatrième année (année 1910-1911), concours de médecine, sera ouvert le lundi 13 mars 1911, à 4 heures, dans la salle de concours de l'hôpital de la Charité.

Les élèves qui désireront y prendre part seront admis à se faire inscrire au service du personnel de l'administration tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés, de 11 heures à 8 heures, du 2 au 7 janvier 1911 inclusivement.

Le mémoire prescrit comme épreuve du concours devra être déposé au service du personnel, au plus tard le samedi 7 janvier 1911, à 3 heures, dernier délai.

Internat. — *Lecture des copies.* — Anatomie. — *Séance du 16 novembre.* — Ont obtenu : MM. Devaux, 5; Renaud (J.), 5; Baude, 4; Lecerf, 14; Dubois (R.), 12; Berthod, 6; Gheorghin, 6; Grémeaux, 1; Ledoux, 3; Mlle Lévi-Alvarès, 10.

Séance du 18 novembre. — Ont obtenu : MM. Rouèche, 5; Kudelski, 6; Barthélemy, 9; Fitte, 12; Krebe, 11; Lépine, 7; Reilly, 7; Caux, 6; Plaisant (E.), 8; Bouquet, 7.

Séance du 20 novembre. — Ont obtenu : MM. Thibierge, 5; Toutey 6; Alexandre, 11; Hartmann, 10; Gautruche, 11; Mouradian, 7; Gresset, 6; Desaux, 10; Ramadier, Bergeret, 12.

Séance du 21 novembre. — Ont obtenu : MM. Boirac, 9; Guinet, 2; Rougeulle, 8; Marcorelle, 9; Durand (A.), 8; Delort, 11; Thiers, 10; Philip, 7; Lévi-Franckel, 10; Magniel, 4.

Pathologie. — *Séance du 16 novembre.* — Ont obtenu : MM. Hue (G.), 8; Rousse, 4; Collet, 5; Bruel, 10; Delagenière, 8; Garcin, 11; Michaux, 10; Galliot, 4; Sourdille, 13; Truffert, 9; Busson, 8.

Séance du 18 novembre. — Ont obtenu : MM. Luquet, 8; Vandescal, 9; Vinay, 10; Delivet, 13; Constantini, 10; Quénu, 15; Lorreyte, 9; Berthomieu-Lamer, 5; Mignot, 12; Bourgeois (M.), 7; Tribes, 8.

Séance du 21 novembre. — Ont obtenu : MM. Bailleul, 9; Pena, 8; Lavalée, 6; Mallet (F.), Noël, 9; Besançon, 10; Thouvenin, 12; Maréchal, 12; Haguenau, 9; Mlles Athanassiu, 11; Landessmann, 10.

III[e] Congrès de Physiothérapie des médecins de langue française. — *Traitement et diagnostic par les agents physiques* (Paris 18, 19 et 20 avril 1911). — Adresser les adhésions au D[r] Delherm, trésorier, 2, rue de la Bienfaisance.

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les lecteurs dont l'abonnement **prend fin le 31 Décembre**, d'adresser **avant cette date** le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus **sans frais dans tous les bureaux de poste.**

Les Abonnés étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1910.

Les **nouveaux Abonnes** pour 1911 recevront le journal à **titre gracieux du jour de leur inscription jusqu'au 31 Décembre 1910.**

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome XI des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES paraîtra en ***Janvier.***

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1911**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition** (**0 fr. 30** pour la France et **0.50** pour l'Etranger). Nous n'envoyons pas contre remboursement.

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II, qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

Nom et Adresse ________________________________

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

Signature (très lisible :

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger, Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France .... 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.

Prix spéciaux pour les Étudiants

France .... 6 fr.
Etranger : Union postale. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

Le prix de l'abonnement pour les Colonies françaises est le même que pour la France.

Toute demande de changement d'adresse doit être *accompagnée* **d'une bande du journal.**

SOMMAIRE. —

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Chevalier.* — MM. Sauné, à Aspet (Haute-Garonne); Oberlé, médecin-major de 1re classe; Salètes, médecin aide-major de 1re classe.

Officier de l'Instruction publique. — MM. Dayez, Terrier, à Paris; Courgenou, à Courbevoie (Seine); Dercheu, aux Moulineaux (Seine); Dieulafé, à Castelnaudary; Lequette, à Liévin (Pas-de-Calais); Magnan, à Die; Perraudeau, à Saint-Ouen (Seine); Servant, à Tours; Villedary, à Saint-Vincent de Comuzac (Dordogne); Waquet, à Lorient.

Officier d'Académie. — MM. Argé, Voillemot, à Paris; Argellier, à Cluny; Aumont, à Caumont (Calvados); Béchard, à Nice; Billard, à Malesherbes (Loiret); Bourée, à Châtillon-sur Seine (Côte-d'Or); Bouret, à Saint-Louis (Sénégal); Cartrou, médecin-major de 2e classe; Châtel, à Ercée-en-Lamée (Ille-et-Vilaine); Christiaens, à Lille; Daviot, à Domont (Seine-et-Oise); Debray, à Creil (Oise); Delardrière, à Calais; Gazin, à Tarbes Gout, à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône); Grimaud, à Bellegarde (Gard); Guyart, à Malesherbes (Loiret); Magne, à Châlon-sur-Saône; Maupomé, à Montégut (Hautes-Pyrénées); Michel, à Ancenis; Poirier, à Rochefort-en-Terre (Morbihan); Ramond, à Bordeaux; Routier, à Castres; Sahut, à Vichy (Allier); Stotz, à Montpellier; Tanche, à Armbouts-Cappel (Nord); Wendling, à Raon-l'Etape.

NOUVELLES DIVERSES

Hôpital Saint-Antoine. — M. le Dr A. Mathieu reprendra le 3 décembre, à 10 h. 45, et continuera les samedis suivants à la même heure, ses conférences sur l'étude clinique des *Maladies de l'estomac et de l'intestin.*

Cette série, non payante, est ouverte à tous les étudiants et docteurs en médecine.

Entrée : 20, rue de Citeaux, ou bien : Jardin de l'Hôpital, Bâtiment des Bains.

— Service de M. le Dr Albert Mathieu (20, rue de Citeaux). — *Cours sur les maladies de l'appareil digestif,* les lundi, mercredi, jeudi, vendredi, de 11 heures à midi.

Les cours commenceront jeudi 8 décembre 1910.

Programme des cours :

Le cancer de l'œsophage. 1 leçon par M. Moutier.
Spasmes et dilatations de l'œsophage. 1 leçon par M. J.-Ch. Roux.
Le chimisme gastrique et sa valeur séméiologique. 2 leçons par M. Taillandier.
Les troubles moteurs de l'estomac et leur valeur séméiologique. 1 leçon par M. Laboulais.
L'examen extérieur de l'abdomen. 1 leçon par M. Laboulais.
La sensibilité gastro-intestinale et ses viciations. 1 leçon par M. J.-Ch. Roux.
Examen radioscopique de l'estomac, sa valeur séméiologique. 1 leçon par M. Moutier.
Dyspepsies : les gastrites, les dyspepsies nerveuses et les dyspepsies secondaires. 3 leçons par M. J.-Ch. Roux.
Ulcère de l'estomac, ses complications et son traitement. 2 leçons par M. Moutier.
Cancer de l'estomac et ses complications. 1 leçon par M. Moutier.
Sténoses du pylore et leur traitement. 1 leçon par M. Laboulais.
La coprologie clinique. 2 leçons par M. Goiffon.
La constipation, sa pathogénie et son traitement. 1 leçon par M. Friedel.
La diarrhée, sa pathogénie et son traitement, par M. J.-Ch. Roux.
Colites chroniques. 1 leçon par M. J.-Ch. Roux.
Cancer de l'intestin et ses formes cliniques. 1 leçon par M. Moutier.
Occlusion intestinale. 1 leçon par M. Moutier.
Appendicite aiguë et chronique. 1 leçon par M. Moutier.
Rectoscopie et diagnostic des maladies du rectum. 1 leçon par M. Friedel.

Le nombre des places étant limité, prière de s'inscrire au Laboratoire, 20, rue de Citeaux, tous les jours, de 10 heures à midi.

Clinique ophtalmologique — Le Dr A. Cantonnet, chef de clinique ophtalmologique à la Faculté, commencera le mardi 29 novembre 1910, à 3 heures, à l'Hôtel-Dieu (amphithéâtre Dupuytren), une série de conférences pratiques, avec présentation de malades. Il les continuera les jeudis, samedis et mardis suivants, à la même heure.

Ces conférences porteront sur les « Maladies des yeux que tout médecin praticien doit connaître et sur les soins d'urgence ».

Elles sont gratuites.

FER QUEVENNE Approuvé par l'Académie de Médecine.— Fer métallique pur, très soluble, plus actif, plus économique et mieux toléré que les sels, le seul inaltérable. 0,05 de poudre à chaque repas. 14, R. Beaux-Arts, Paris.

VARIÉTÉ

L'éducation de la curiosité (1)

Les modernes n'ont pas ajouté grand'chose à l'éducation de la curiosité. Ils l'ont supprimée tout simplement. J.-J. Rousseau, sur ce chapitre, a dit d'excellentes choses. Il convient, chez l'enfant, d'éviter l'éveil de la curiosité sur les sujets à explication épineuse. Si, malgré tout, la cupidité d'apprendre s'est éveillée dans l'âme du questionneur, il y a moyen de lui imposer silence en s'excusant de ne pas savoir soi-même. Ou bien, « si l'on prend le parti de répondre, que ce soit avec la plus grande simplicité, sans mystère, sans embarras, sans sourire. Il y a beaucoup moins de danger à satisfaire la curiosité de l'enfant qu'à l'exciter ».

Rousseau a répandu à poignées de telles semences de sophismes, que c'est bonne fortune de cueillir les quelques tiges nourrissantes qui ont germé de-ci de-là. Nous empruntons la seconde citation à James Sully. « C'est, écrit-il, un des côtés tragi-comiques de la vie humaine, que l'ardent petit explorateur, les yeux grands ouverts sur ce monde si nouveau pour lui, rencontre constamment comme premiers guides dans la vie une bonne ou même une mère mécontentes de le voir troubler par tant de questions, la voluptueuse indolence de leur vie habituelle ». Nous terminerons par deux observations féminines. Dans toutes ces questions d'éducation, la femme y voit plus clair que le plus informé des puériculteurs.

« L'empressement, écrit Madame Necker de Saussure, à tirer parti d'un goût favorable est souvent cause que nous le tuons ». Une autre femme, Miss Edgeworth, conte l'histoire des Esquimaux qui avaient visité Londres. En un jour, un guide infatigable leur avait fait parcourir tous les monuments de la capitale. Le soir, les malheureux hébétés demeuraient sans mot dire. L'un d'eux, pressé d'exprimer son impression, finit par sortir de son ahuris-

(1) Fr. Queyrat : *La Curiosité*. Alcan, éditeur, 1910.

sement et déclara d'une voix excédée : « Trop de fumée, trop de bruits, trop de maisons, trop de monde ».

Toute l'éducation de la curiosité est renfermée dans ces quelques phrases. Pour empêcher l'enfant de verser dans des questions indiscrètes, puériles, malpropres, on fixera son attention sur des sentiments élevés qui l'inclineront au bien, tout en apaisant sa soif de connaître. Les religions pendant des siècles ont rempli ce rôle éducateur. Jusqu'aujourd'hui, aucune méthode pédagogique ne les a remplacées avec avantage. La curiosité, maladroitement dirigée dans les écoles, s'égare dans des chemins de traverse qui mènent à l'attrait du scandale, à la culture des passions malsaines, à l'épanouissement et à la floraison de toutes les perversités. Sur une pareille voie, inscrivez maintenant, à titre de poteau indicateur, un programme d'éducation sexuelle. C'est le vœu du Pr Pinard. Attendons un peu avant d'y souscrire. Le jour où l'éducation de la curiosité sera organisée sur un autre plan, nous en reparlerons, et ce jour, l'accord sera bien près d'être établi.

Développons dans l'esprit la curiosité féconde, celle qui élève, meuble, fait réfléchir. Voilà une autre règle dont les parents feront bien de se pénétrer. Donnent-ils l'exemple? Le plus souvent, non. Ils se désintéressent des questions de leurs enfants, ne savent pas profiter de cette avidité mentale. Il leur serait si facile de pousser à divers ordres d'études, — botanique, zoologie, minéralogie, géologie, histoire, musique, littérature, — en commençant par en pratiquer le goût eux-mêmes. Et le temps, direz-vous? On trouve toujours le temps. Je connais tel médecin surchangé de travail qui trouvant insuffisante l'instruction que sa fille avait reçue au couvent, s'est levé pendant de longs mois avant six heures du matin pour accroître et colorer ce bagage trop rudimentaire et parfaitement terne.

Seulement, attention et pas d'excès de zèle. Les programmes scolaires ressemblent au guide des Esquimaux à travers les rues de Londres. Ils abêtissent à force de multiplier les connaissances. La stupidité entre, et avec elle les prétentions. Il n'y a personne de plus content de soi qu'un imbécile. Sorti de l'école, il ne sait plus rien ; c'est un être distendu, gonflé, boursouflé à vide, mais parce que son cerveau menace d'éclater sous les notions creuses dont il s'est nourri, incapable de rien apprendre par soi, et fermé sur toutes les lumières qu'apporte avec elle l'expérience de la vie. C'est une des raisons pourquoi les rhéteurs et les sophistes pullulent comme champignons, dans les plus modestes de nos bourgades françaises. Au lieu de les initier au sentiment des réalités, on les a bourrés de formules. Alors les formules, n'est-ce pas, cela jaillit en salive et fait de l'éloquence. Dans un pays de bavards comme le nôtre, on trouve toujours un auditoire pour applaudir. Et les contribuables sont trop heureux de payer très cher une instruction qui leur vaut des résultats oratoires, si harmonieusement liés à un trait essentiel de leur nature.

Société des chirurgiens de Paris

A propos des hémorragies d'origine syphilitique. — M. Robert Loewy a été appelé auprès d'un malade mourant d'hémorragie intestinale et sur lequel on avait porté le diagnostic d'ulcère de l'estomac. Ne trouvant pas de symptômes suffisants, l'auteur institua le traitement spécifique. Le malade guérit.

M. Le Fur rapporte l'observation d'une syphilis prostatique et vésicale s'étant accompagnée d'hématuries rebelles et considérables ayant entraîné une anémie profonde puis une rétention par caillots. La prostate présentait des noyaux très durs; la vessie montrait au cystoscope trois ulcérations au niveau du trigône dont l'une, assez profonde, saignait. Tous ces traitements habituels ayant échoué pendant deux mois, on essaya le traitement spécifique qui fit disparaître rapidement tous les symptômes et toutes les lésions.

Les complications dans les fibromes avec grossesse. Un cas de myomectomie suivi d'accouchement à terme. — M. Lancra eu l'occasion d'observer 3 fois des accidents liés à la présence de fibrome avec grossesse. Dans le premier, les accidents de compression se sont terminés spontanément. La seconde malade, atteinte de phénomènes septiques était inopérable. Dans le troisième cas, au contraire, chez une femme enceinte de 3 mois 1/2, les phénomènes douloureux obligèrent à une intervention d'urgence. On trouva un fibrome comprimant le nerf crural avec torsion de l'utérus au niveau du col. Enucléation du fibrome. Guérison. Accouchement à terme.

Plaie du poumon avec hernie pulmonaire. — M. Lavenant fait un rapport sur une observation envoyée par M. Nicolas (d'Oubatchi, Nouvelle-Calédonie). Il s'agissait d'une plaie de poitrine suivie de l'expulsion d'une languette pulmonaire de 14 cent. de long, sans qu'il y eût de symptôme pleuro-pulmonaire autre qu'une hémoptysie assez abondante, mais de peu de durée. Cette absence de symptômes ne s'expliquerait que pour la hernie primitive de la languette pulmonaire coincée entre les deux fragments de côte, empêchant ainsi toute hémorragie et toute entrée de l'air dans la plèvre. Cette languette pulmonaire fut sectionnée au ras du pédicule. La blessée partit guérie le 13e jour. Le traitement immédiat fut l'immobilité absolue et le pansement occlusif ce qui rentre bien dans les idées actuelles du traitement des plaies de poitrine : l'intervention chirurgicale ne devant être réservée qu'en cas de grande hémorragie intra-pleurale entraînant des phénomènes asphyxiques ou d'anémie aiguë, ou bien encore de grosse hernie du poumon.

Présentation. — M. Rousseau présente une très volumineuse tumeur de l'ovaire enlevée par lui, sur une fillette de 12 ans.

Elections. — Sont élus : membre titulaire : M. Victor Delaunay; membre correspondant national : M. Casse (d'Aix-en-Provence); membre correspondant étranger : M. Wewers (de Limbourg.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 23 novembre. — M. *Perron* : De l'allaitement pendant la gestation dans ses rapports avec le développement des enfants. — M. *Bourdiol* : Etude iconographique de la scapulalgie. — M. *Pancrazi* : Hermaphrodisme et pseudo-hermaphrodisme. — M. *Boubée* : De l'influence psychique dans l'entérite muco-membraneuse. — M. *Philippon* : Contribution à l'étude

des sarcomes cutanés multiples. — M. *Verdier* : De la réaction cardio-vasculaire en hydrothérapie. — M. *Tison* : Traitement du lupus tuberculeux par les sca.ifications systématiques et la radiothérapie. — M. *Sigwalt* : Traitement des gangrènes par l'air chaud. — M. *Fège* : Massothérapie de l'arthrite blennorragique à la phase aiguë — M. *Miriel* : Contribution à l'étude clinique et thérapeutique des méningites syphilitiques.

Jeudi 24 novembre. — M. *Gazeau* : Rougeole et tuberculose. Réactions tuberculiniques. — M. *Ruaud* : Manifestations cliniques. Diagnostic et traitement des tumeurs malignes des fosses nasales. — M. *François* : Contribution à l'étude de la diminution du murmure vésiculaire aux sommets. Considérations anatomiques, physiologiques et embryologiques. — M. *Brachet* : Eléphantiasis et tuberculose. — M. *Goutier* : Etude sur les rhumatismes amyotrophiques. — M. *Ferry* : Contribution à l'étude étiologique du rhumatisme chronique déformant (forme polyarticulaire). — M. *Molina* : Pathogénie, classification et traitement des dyspepsies. — M. *Vincent* : La méningite saturnine. — M. *Lecœur* : Céphalée syphilitique ophtalmologique. — M. *Rabourdin* : Les fractures de la tête du radius et leur traitement chirurgical.

NOUVELLES DIVERSES

Clinicat. — M. J.-L. Chirié est nommé chef de clinique adjoint à la clinique Tarnier.

Prosectorat. — Les épreuves du concours du prosectorat de Clamart commenceront le 28 novembre 1910. Candidats inscrits: MM. Basset, Berger, Cadenat, Combier, Douay, Girode, Hovelacque, Monsaingeon, Olivier, Poupardin, Roubier, Roux, Toupet et Villandre.

Internat. — *Lecture des copies.* — Anatomie. — *Séance du 4 novembre.* — Ont obtenu : MM. Turnesco, 5; Trousset, 6; Schoofs, 8; Richard (G.-H.), 11; Dedet, 9; Salès, 9; Boloch (S.), 10; Achard (P.), 10; François, 11; Coppin, 10.

Séance du 6 novembre. — Ont obtenu : MM. Bouttier, 8; Netter (R.), 11 ; Prigent, 10; Pierret, 10; Ribo, 7 ; Paraf, 8; Eudel, 6; Chatellier, 9. Mlles Cosmovici, 8; Pouzin, 7.

Séance du 7 novembre. — Ont obtenu : MM. Vincentelli, 4; Dutheillet de Lamothe, 11; Bertin, 10; Vallery-Radot (P.), 6 ; Monod (R.), 10; Angot, 8; Benoist-Pilloire, 7; Denet, 3; Frette, 8; Marcassus, 9.

Séance du 9 novembre. — Ont obtenu : MM. Rousseau (F.), 11; Duvelleroy, 5; Bel, 10; Tissier, 9; Arnaudon, 5; Beloux, 9; Percepied, 7; Bourgeois (F.), 7; Vosy, 5; Mlle Pelletier, 11.

Séance du 11 novembre. — Ont obtenu : MM. Bouquier, 12; Darrieux, 9; Rousseau (E.), 11; Vaquette, 4; Lehmann (P.), 6; Cassard, 10; Rouillard, 12; Petit-Dutaillis, 10; Piémont, 6; Pollet, 7.

Séance du 14 novembre. — Ont obtenu : MM. Boutet, 8; Besnard (J.), 8; Touchard, 9; Quinquaud, 7; Malet, (Ch.), 11; Fischer, 4; Leroy (A.), 5; Colleville, 10; Girard, 13; Mlle Lang, 5.

A partir du lundi 21 novembre, les séances d'anatomie auront lieu à la salle des concours de l'administration, 49, rue des Saints-Pères, et non plus à la Charité.

Pathologie. — *Séance du 4 novembre.* — Ont obtenu : MM. Pottecher, 7; Juin, 10; Paley, 12; Sanjurgo, 10; Meugé, 11;

Farhat, 2; Pineau (Alf.), 7; Morisson-Lacombe, 8; Dupradeau, 13; Loewy, 10; Durœux, 11.

Séance du 7 novembre. — Ont obtenu : MM. Jacob, 7; Baille, 5; Lamare, 10; Richard (G.-A.), 7; Gatellier, 14; Prunier, 8; Larcher, 8; Lehmann (P.), 6; Deville, 7; Miégeville, 11; Portret, 6.

Séance du 9 novembre. — Ont obtenu : MM. Rouffignac, 11; Ohanianz, 5; Photiadis, 10; Monod (L.), 9: Lanos, 5; Jamin, 6: Lévy, 12; Clap, 7; Ducastaing, 9; Dufour, 9; Pimpaneau, 10.

Séance du 11 novembre. — Ont obtenu : MM. Avezou, 11; de Champ de Saint Léger, 7; Teisset, 7; Monod (A.), 9; Larroque, 8; Trifaud, 10; Léchelle, 6; Barraud, 9; Guerrero, 7; Deffins, 9; Parcheminey, 5.

Séance du 14 novembre. — Ont obtenu : MM. Toussaint, 4; Saveret, 7; Ussen, 7; Roubeau, 5; Pilatte, 10; Guelfucci, 11; Lesage, 7; Réchad, 10; Mercier, 10; Charriet, 10; Guillemet (M.), 8.

Externat. — Anatomie. — *Séance du 4 novembre.* — Rapports des reins. — Ont obtenu : MM. Faure, 15; Fremond, 8; Frucht, 14 1/2; Gaubert, Hufnagel, 17 1/2; Hemmardinger, 16; Feis-Larrouy, 15; François, 17; Guillouet, 13; Gourcerol, 11; Grisoni, 8; Gondal, 14; Favory, 15; Gaudrefoy, 13; Ganglia, 10; Guiollot, 14; Fatou, 15; Fresney, 9; Mlle Golgogsky, 8.

Séance du 7 novembre. — Articulations coxo-fémorales. — Ont obtenu : MM. Folley, Goy, 13; Guilhaumon, 14; Garnier, 17; Guilloux, 8; Grimaldi, 12; Gaumet, 11; Grimbert, 13; Fradkine, 13; Imbert (J.), 13; Fllniaux, 17; Guennou, 11; Fafalio, 14 1/2; Funk, 10; Grillet, 17; Furet, 18; Forestier, 15; Ginestet, Mlle Jacob, 13; Hochberg, 15.

1re Séance du 9 novembre. — Muscles de l'éminence thénar et leurs nerfs. — Ont obtenu : MM. Fouquet, 19; Gardères, 18; Fauchay, 6; Gaume, 17; Maufrais, 17; Menville, 16; Doniol, Dezac-Derecq, Joanny, 7; Pidoux, Barrois, 14; Lipschitz 5; Patrikios, 18; Lavaux, 10; Gébard, 8; Rechède, 9; Bouillette, 5 1/2; Carocostea, 6; Chevalley, 13; Defiol, 3; Tisseyre, Eschalier, 12; Bonnard, 16; Vidal, 16; Jaillet; Mlles Halpern, 13; Halperson, 12.

2e Séance du 9 novembre. — Ligaments de l'articulation du coude. — A obtenu : M. Bascalopoulos, 10.

— Les 324 étudiants en médecine ayant obtenu un minimum de 21 points 1/2 sont nommés externes et entreront en fonctions le 1er mars 1911 :

1. MM. Mouquin, Fouquet, Martin, Le Besser, Andral, Lebée, Moulonguet, Le Gac, Liénard, Minvielle.

11. Misraéli, Olivieri, Laget. Mlle Bruyère, MM. Gardères, Lempérière, Millet, Tessier (Georges), François, Langle.

21. Mlle Lecocq, MM. Hufnagel, Broussin, Fournier, Malherbe, Besson, Boissier, Chanson, Peignaux, Legras.

31. Manne, Heurtel, Moutier, Mercier (Jacques), Caron, Furet, Mégret, Clémenceau, Herdner, Mlle Armand.

41. MM. Jourdan-Corneilles, Mlles Safontzeff, Chmerson, MM. Mallebay, Boucher, Decléty, Hemmerdinger, Vidal Lavergne, Vesselle.

51. Fogt, Breger, Cassé, Dufilhol, Festal, Texier, Marie, Tisné, Maufrais, Charon.

61. Moupin, Thierry (Henri), Auquier, Romain, Vincent (René), Lavot, Barbier, Bonnard, Cumine, Florand.

71. Ratel, Marie, Faure, Forestier, de Leobardy, Lumière, Hermorgand, Mlle Rotuld, MM. Jacquelin, Ducropet.

81. Orphanidès, Rousseau (Pierre), Gras, Bazile, Penoyée, Meulle, de Butler d'Ormond, Dauplain, Laburthe-Tobra, Marquet.

91. Mlle Urion, M. Barois, Mlle Moulard, M. Plichet, Mlle Cramer, MM. Jolivot, Lévi-Alvarès, Chicandard, Gallerand, Lorain.

101. Durand (René-Alexis-Léon), Parat, Chapelain, Fatou, Guillouet, Mlles Hochberg, Mille, Posnel de Verneaux, MM. Ramijian, Bernard (Eugène).

111. Beaumaris, Bechmann, Cassan, Phocas, Coty, Ducuing (Jean), Menville Remilly, Vicente, Villetard de Prunières.

121. Mlle Caesar, MM. Cochez, Duroselle, Mlle Thivolet, MM. Cathala, Chevalley, Guennon, Patrikios, Gaume, Morlot.

131. Benoist, Patriarche, Touflet, Cornet, Fris-Larrouy, Reynaud, Wisner, Duchamp de Lageneste, Malgat, Pouey.

141. Quesnel, Radais, Hegnault de la Soudière, Hourquet, Imbert (Maurice), Mlle Halperson, MM. Delort, Binet (Léon), Fauvel, Mlle Molroud.

151. MM. Bartement, Lebrun, Calderon, Godet, Bertaux, Guiollot, Mme Piness, née Lifschitz, M. Stevropoulo, Mlle Trouveller, MM. Garnier.

161. Labrue, Delahaye, Dossin, Mlle Billoud, MM. Boyau, Grimbert, Lefort (Robert), Madelaine, Zermati, Huette.

171. Bouthillier, Mlle Gabilla, MM. Sehoux, Monestier, Thierry (Jacques), Frucht, Rollot, Mlle Roudowska, MM. Larangot, Mérigot de Treigny.

181. Vauzanges, Gillard, Callot, Eltrich, Grillet, Camine, Conder, Blindmann, Favory, Brabande.

191. Voselle, Mlle Halpern, MM. Michalowski, Viard (Paul), Beaud, Brolez, Solas, Gelin, Pierson, Paulin.

201. Guillamon, Mlle Jacob, M. Lépinay, Mlle Sniechowska, MM. Chantemesse, Bureau (Louis), Gaudefroy, Goy, Fantet, Deglaire.

211. Thibault (Olivier), Aveline, Babalian, Collin, Lelong, Loyauté, Eschalier, Mlle Stock, MM. Bardon, Carrière.

221. Gaumet, Leroy, Moing, Dufraisse, Popoff, Raison, Mlle Roy, MM. Loré, Chiek, Mlle Spanowska.

231. M. Fliniaux, Mlle Tgrigoriantz, MM. Twoczynski, Laffineur, Vives, Bertin, Mistarlet, Delamare, Guédon, Lannes.

241. Leduc, Lucas, Muller, Ulmann, Chevrolet, Dascalopoulos, Ertein, Funck, Ramodier, Cerné.

251. Jeannet, Mlle Kaufmann, MM. Barbion, Barbès, Besse, Mlle Simon, MM. Cornil, Chanut, Durand (Marcel), Lowenthal.

261. Polonowsky, Yacoël, Chabert, Lacourbas, Broqua, Coulaudon, Delmas, Dohen, Echavarria, Gondal.

271. Malassiz, Ribeton, Solente, Langlet, Lefort (Emile), Chailley-Bert, Bunean, Joanny, Hissard, Gasiglia.

281. D'Hôtel, Chemin, Lucchini, David, Wallon, Fradkine, Apard, Letellier, Leroy (Maurice), Claverie.

291. Jarrige, Pernet, Chalut, Psaume, Barabeau, Géhard, Grisoni, Peyre, Fafalio, Legler.

301. Mercier (Pierre), Meunier, Bodet, Courtois (Raymond), Gourcerol, Younès, Lion, Mignot, Mlle Patte, MM. Fauconnier.

311. Imbert (Jean), Joyes-Nouguier, Mélik-Parsadaniantz, Xoudis, Cojan, Mlle Devontzky, Sériot, MM. Zivy, Bougault, Frémond.

321. Rosset, Bouillette, Lipschitz, Ach.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs E. Abram, de Marseille (Bouches-du-Rhône); Gagnière, agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier.



Internat. — *Lecture des copies.* — Anatomie. — *Séance du 23 novembre.* — Ont obtenu : MM. Gougélet, 7, Maurel, 5; Vignal, 5; Gastaud, 4; Schmitz, 4; Mallet (L.), 8; Théry (L.), 10; Mazzoléni, 7; Rouffiac, 5; Baudier, 4.

Séance du 25 novembre. — Ont obtenu : MM. Chatelin, 12; Chichmanian, 8; Castex, 6; Leblanc, 12; Duprey, 5; Buc, 11; Gouverneur, 12; Lucas Championnière, 9; Viguerie, 5; Goret, 11.

Séance du 28 novembre. — Ont obtenu : MM. Richard (A.), 7; Monbrun, 8; Bloch (R.), 12; Pataud-Devalencienne, 4; Parin, 6; Jacquet, 9; Brun, 6; Fey, 5; Mlle de Pfeffel, 11.

Pathologie. — *Séance du 23 novembre.* — Ont obtenu : MM. Vielle, 11; Legrain, 12; Coudray, 9; Piot, 10; Vigot, 4; Weber (A.), 12; Kœchlin, 12; Duter, 7; Françon, 13; Vallery-Radot (Pasteur), 14; Saxe, 7.

Séance du 25 novembre. — Ont obtenu : MM. Massart, 8; Briault, 6; Kahn (G.), 6; Marchak, 10; Lefranc (V.), 10; Hertz, 10; Delotte, 9; Blum, 6; Vazeux, 10; Rabut, 7; Bardon, 8.

Séance du 28 novembre. — Ont obtenu : MM. Papillon, 7; Bonnet (G.), 11; Brouet, 12; Bernard-Garriet, 6; Galop, 7, Mairesse, 14; Escallier, 9; Ferrand, 9; Dietz, 11; Durand (G.), 11; Vallerand, 8.

Bureau d'hygiène. — La vacance de directeur du bureau municipal d'hygiène de la ville de Calais (Pas-de-Calais) est déclarée ouverte dans les conditions résultant de l'arrêté du maire, en date du 28 septembre 1908. Le traitement alloué est fixé à 4.000 francs.

Les candidats ont un délai expirant le 10 décembre 1910, pour adresser au ministre de l'Intérieur leurs demandes accompagnées de tous titres, justifications ou références permettant d'apprécier leurs connaissances scientifiques et administratives, ainsi que la notoriété acquise par eux dans les services analogues ou des fonctions antérieures.

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les lecteurs dont l'abonnement **prend fin le 31 Décembre, d'adresser avant cette date** le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste.

Les Abonnés étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1910.

Les **nouveaux Abonnés** pour 1911 recevront le journal **à titre gracieux du jour de leur inscription jusqu'au 31 Décembre 1910.**

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome XI des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES paraîtra en ***Janvier.***

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1911**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition** (**0 fr. 30** pour la France et **0.50** pour l'Etranger). Nous n'envoyons pas contre remboursement.

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II, qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

Nom et Adresse ______________________

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

Signature (très lisible) :

RECONSTITUANT
DU
SYSTÈME NERVEUX

NEUROSINE PRUNIER

"Phospho-Glycérate de Chaux pur"

6, Avenue Victoria, 6
PARIS
ET PHARMACIES.

"CHATEL-GUYON MIRATON"

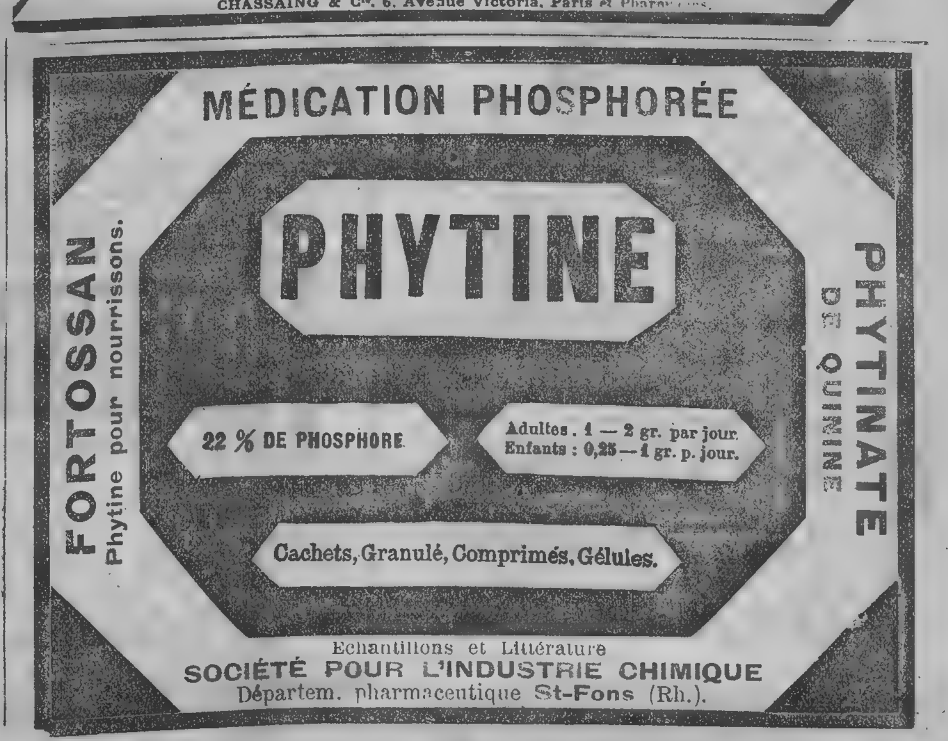
Préparation ferrugineuse ne constipant pas.

EUGÉINE PRUNIER

(Phospho-Mannitate de fer granulé)
RECONSTITUANT DU GLOBULE SANGUIN
Contre Chlorose, Anémie, Aménorrhée, etc.
CHASSAING & Cie, 6, Avenue Victoria, Paris et Pharmacies.

AKESOL MUZI

VELLEDOL
ADRIAN
Principe actif du GUI
Agent HYPOTENSEUR par excellence
PILULES à 0,05 cg. — 4 à 6 par jour.
AMPOULES inject. à 0,10 cg. par C. C.
1 à 3 par jour.
HEMORRAGIES CONGESTIVES
HEMOPTYSIES — MENORRAGIES
ARTERIOSCLEROSE



Gouttes Livoniennes

DE

TROUETTE-PERRET

Rhumes, Toux, Bronchites, Catarrhes
Affections de la poitrine en général,
Maladies des Voies respiratoires, Phtisie, etc.etc.
GOUTTES LIVONIENNES
de TROUETTE PERRET
au Goudron créosoté
et au Baume de Tolu
E.TROUETTE: 15 Rue des Immeubles Industriels.PARIS.

(CRÉOSOTE, GOUDRON et BAUME de TOLU)

Contre : **MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES**
TOUX, BRONCHITES AIGUËS ET CHRONIQUES
CATARRHES, TUBERCULOSE, GRIPPE, ETC.

DOSE MOYENNE : Quatre capsules par jour aux repas.

Les propriétés antiseptiques de leurs composants les font souvent ordonner avec succès pour réaliser l'antisepsie des voies digestives et urinaires.

PRIX : **3 fr.** LE FLACON

E. TROUETTE, *15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.* Vente réglementée laissant aux Pharmaciens un bénéfice normal.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................. 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

Le prix de l'abonnement pour les Colonies françaises est le même que pour la France.

Toute demande de changement d'adresse doit être *accompagnée* d'une bande du journal.

SOMMAIRE.

AVIS

Il existe dans le commerce, sous le nom de digitalines et de digitoxines, des produits de pureté et d'activité très variables ; nous ne saurions donc trop engager MM. les médecins qui désirent employer un produit pur et d'un effet certain, à toujours spécifier la* DIGITALINE DE NATIVELLE. *Ils auront ainsi un médicament sur lequel ils pourront absolument compter.

MARTIGNAC et LASNIER, élèves et successeurs de Nativelle



THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 14 décembre. — M. *Sidoun* : Sur un cas de macrostomie unilatérale droite avec malformation auriculaire, absence de la branche montante du maxillaire inférieur et tumeur préauriculaire. — M. *Guillemin* : Des sténoses cicatricielles spontanées de l'œsophage. Leur traitement. — M. *Martinet* : Contribution à l'étude de la réduction des luxations récentes de l'épaule en avant. Procédé de Kocher. Procédé de Mothe modifié. — M. *Desnos* : La méningite aiguë syphilitique. — M. *Grandin* : Contribution à l'étude clinique des tumeurs du nerf acoustique avec quelques considérations sur leur structure anatomique. — M. *Reinold* : De la glycolyse par association du muscle et du pancréas. Essai d'opothérapie. — M. *Gillet* : Contribution à l'étude des ostéomes intra-musculaires. — M. *Phalempin* : Contribution à l'étude des pseudo-coxalgies. — M. *Couture* : Des pseudo-kystes traumatiques du pancréas.

Jeudi 15 décembre. — M. *Lyon-Cahen* : La tension superficielle. Son application à la différenciation des chloruries et à l'étude du rôle du foie dans les ictères. — M. *Schneider* : De l'albuminurie dans les hémorragies méningées. — M. *Marre* : Les réactions générales d'origine colique (Etude clinique). — M. *Feuillet* : Contribution à l'étude des œdèmes aigus circonscrits (Maladie de Quincke.

NOUVELLES DIVERSES

Cours annexe de clinique chirurgicale. — M. P. Thiéry, agrégé, chef de service, commencera ses leçons pratiques de clinique chirurgicales, le lundi 12 décembre, à l'amphithéâtre des cours, à l'hôpital Tenon.

Objet du cours : Lundi, à 10 h. 1/4. Leçon clinique à l'amphithéâtre, avec interrogations aux élèves. — Mardi, à 9 h. 1/2. Examen des malades entrants. Opérations. — Mercredi, à 9 h. 1/2. Service des salles. Opérations. — Jeudi, à 9 h. 1/2. Colloques de polytechnique médico-chirurgicale à l'amphithéâtre ou dans les salles. — Vendredi, à 9 h. 1/2. Petite chirurgie. Appareils et opérations. — Samedi, à 9 h. 1/2. Examen des malades entrants. Exercices pratiques de diagnostic. Opérations.

Les élèves externes et stagiaires seront exercés à tour de rôle à l'application des appareils, aux interventions de petite chirurgie, à la rédaction des certificats et aux actes de la pratique courante de la chirurgie.

Hôpital Lariboisière. — M. J. Roubinovitch, médecin de l'hospice de Bicêtre, a commencé, dans le service de M. Le Gendre, le mardi 6 décembre 1910, à 10 h. 1/2, du matin, et continuera les mardis suivants à la même heure, des Conférences cliniques sur les maladies mentales, à l'usage des étudiants et des praticiens.

Sujet de la 1re Conférence : « Comment examine-t-on un aliéné? »

Prosectorat de Clamart. — Présentation des pièces. — *Séance du 28 novembre.* — Ont présenté : MM. Roux, Hovelacque, Poupardin, Olivier, Douai, 3 pièces; Combier, Monsaingeon, Berger, Toupet, Rouhier, Girode, 4 pièces; Basset, Cadenat, 5 pièces.

Epreuve orale. — *Séance du 2 novembre.* — La trachée et les deux grosses bronches. Anatomie descriptive et développement (sans structure). — Ont obtenu : MM. Olivier, 14; Toupet, 19; Basset, 10; Hovelacque, 17.

Séance du 1er décembre. — Développement et anatomie descriptive du pancréas (sans structure). — Ont obtenu : MM. Rouhier, 18; Combier, 16; Douay, 16; Poupardin, 19.

Oral. — *Anatomie.* — *Séance du 3 décembre.* — Développement et rapports de la glande parotide. — Ont obtenu : MM. Roux, 18; Cadenat, 18; Girode, 18; Berger, 20.

Internat. — *Lecture des copies.* — Anatomie. — *Séance du 30 novembre.* — Ont obtenu : MM. Moriez, 10; Dubois (J.), 11; Rudelle, 12; Barat, 11; Gallas, 5; Michel, 8; Broussolle, 13; Deguingand, 8; Leroy (M.), 8; Rougier, 11.

Séance du 2 décembre. — Ont obtenu : MM. Béon, 2; Fumet, 7; Baudoin, 10; Desvaux de Lyf, 10; Baréty, 9; Jacquemin (Alf.), 8; Powilewicz, 8; Hischenann, 11; Mlles Blanchier, 8; Leven, 10

Séance du 4 décembre. — Ont obtenu : MM. Allary, 8; Le Maux, 7; Pernet, 10; Charbonnier, 5; Héricourt, 13; Huet (Ed.), 6; Cleisy, 9; Meaux Saint-Marc, 18. Mlle Trélat, 6.

Séance du 5 décembre. — Ont obtenu : MM. Feldstein, 7; Astruc, 5; Besset, 9; Netter (F.), 8; Ruelle, 5; Camboulives, 8; Colombe, 10; Sécheret, 7; Bonnet (F.), 9. Mlle Bouderlique, 5.

Pathologie. — *Séance du 30 novembre.* — Ont obtenu : MM. Antoine, 7; Nadal, 10; Godlewski, 11; Libert, 9; Bontemps, 9; Fourrière, 9; Grandjean, 10; Périn, 8; Mossé, 12 Counaud, 13; Mlle Mombiot, 8.

Séance du 2 décembre. — Ont obtenu : MM. Belloir, 7; Tzanck, 10; Moreau, 9; Sébillote, 6; Lefèvre (L.), 7; Wiart, 10; Latil, 9; Trousset, 10; Rœrich, 10; Schoop, 10; Richard (G.-H.) 14.

Séance du 5 décembre. — Ont obtenu : MM. Dedet, 9; Salès, 9; Achard (P.), 10; François, 14; Coppin, 11; Boutier, 12; Netter (R.), 10; Prigent, 14; Pierret, 11; Ribo, 9; Paraf, 11.

Inspection médicale des Ecoles de la Ville de Paris. — *Séance du 29 novembre.* — Vaccination technique, contrôle des résultats. — Ont obtenu : MM. Cebar, 13; Darré, 19; Saint-Cene, 15; Aéheray, 11; Labady, 12; Sicard, 13; Thiroux, 14.

Séance du 30 novembre. — Leçon aux élèves des cours supérieurs des écoles primaires sur l'hygiène de leur alimentation. — Ont obtenu : MM. Lobligeois, 15; Bernard (G.), 16; Wibault, Batisse, 15; de Lauradour, 8; Rabant (A.), 13.

Service médical de colonisation en Algérie. — Un concours pour le recrutement de huit médecins de colonisation sera ouvert le 13 février 1911, à Alger (Faculté de médecine), à Paris (Office de l'Algérie), et à la préfecture des villes possédant des Facultés ou Ecoles de médecine.

Les médecins de colonisation sont répartis en sept classes qui correspondent à des traitements variant entre 3.000 et 6.000 fr.

En dehors de leur traitement et de la clientèle payante, ces médecins reçoivent une indemnité de logement de 500 francs à défaut du logement en nature, et éventuellement, des allocations fixes ou variables pour le service des infirmeries indigènses, consultations gratuites aux indigènes, vaccinations, transports judiciaires, chemins de fer, etc.

Pour tous autres renseignements, s'adresser à la direction de l'Intérieur, 2e bureau du gouvernement général de l'Algérie.

Les demandes d'admission au concours devront parvenir au gouvernement général avant le 13 janvier 1911.

Faculté de médecine de Bordeaux. — M. Verger, agrégé, est nommé, pour l'année scolaire 1910-1911, chef des travaux d'anatomie pathologique.

M. Beylot est nommé, pour l'année scolaire 1910-1911, chef des travaux d'histologie.

Ecole de médecine de Rouen. — Un concours s'ouvrira le 6 mars 1911, devant la Faculté de médecine de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'Ecole de médecine de Rouen.

Le registre d'inscription sera clos deux mois avant l'ouverture dudit concours.

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les lecteurs dont l'abonnement **prend fin le 31 Décembre**, d'adresser **avant cette date** le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus **sans frais dans tous les bureaux de poste.**

Les Abonnés étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1910.

Les **nouveaux Abonnés** pour 1911 recevront le journal **à titre gracieux du jour de leur inscription jusqu'au 31 Décembre 1910.**

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome XI des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES paraîtra en ***Janvier.***

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1911**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition** (**0 fr. 30** pour la France et **0.50** pour l'Etranger). Nous n'envoyons pas contre remboursement.

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II, qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

Nom et Adresse

Signature (très lisible :

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

Antiseptique-CICATRISANT OZONE NAISSANT
NON TOXIQUE

NÉOL

Épidermise **BRULURES**
en quelques jours; supprime douleurs en quelques secondes.
(Panser au NÉOL, à 1 p .5.)

Cicatrise **ULCÉRATIONS** Cutanées et Muqueuses
es *phagédéniques*, Chancres *mous.*(
pur, panser à 1 p. 5.)

me *immédiatement dysphagie.*
pur, gargarismes à 1 p. 10.)

es Hôpitaux de Paris

ÉOL, 9, rue Dupuytren, Paris

AVENTURES JUDICIAIRES

En moins d'un an, dans notre pays, le Parquet s'est occupé de deux décès survenus sous le chloroforme, d'un accident de panophtalmie chez un malade atteint de perforation traumatique d'un œil au niveau de la cornée, d'une action civile intentée à un chirurgien auquel son client réclame des dommages-intérêts parce qu'il y eut raccourcissement du membre inférieur à la suite d'une fracture de cuisse. Et de nouveau le Parquet se met en branle pour indaguer sur un cas malheureux survenu dans la clientèle d'un médecin d'une des grandes villes du pays.

Ce confrère risque de voir sombrer dans cette aventure son honorabilité professionnelle et est encore pour un temps indéterminé la chose du Parquet qui le ballotte d'expertises en expertises, et la proie des avoués, huissiers et autres rongeurs justiciers.

Le fait lamentable dont on lui demande réparation pécuniaire? Une de ses patientes souffrait d'insomnies. Le médecin lui prescrivit un hypnotique très apprécié, considéré comme peu toxique par tous les cliniciens.

La patiente s'endormit, mais ne se réveilla pas.

C'est le Parquet qui s'éveilla.

Nous ne connaissons de l'affaire que le fait dans toute sa brutalité et tel que les cent ophicléides de la grande presse l'ont jeté aux oreilles du public. Dédaignant les variations exécutées par les gazettes, nous ne voulons pas même exprimer un avis sur l'évènement avant que l'expertise ait prononcé, mais nous pouvons cependant bien rappeler la parole du Christ: Que celui qui est sans reproches (sans distraction, sans défaillance de mémoire), lui jette la première pierre!

Ce qui est navrant en cette affaire, c'est le rôle joué par les journaux, depuis le quotidien atteint d'informité hypéresthésique, jusqu'à l'hebdomadaire mondain... inquiétant fantoche des réunions select, reprenant le concert des vitupérations antimédicales et clamant avec ensemble l'odieux : « Défends ta peau contre ton médecin ».

Dans ces tourmentes de frénésie, personne ne songe plus à l'obscur et inlassable dévouement du médecin, à ses dures journées, à ses nuits troublées, à ses fatigues constantes. Le médecin n'est plus que le Shylock se taillant une fortune dans la chair de ses clients. Et la presse sème à pleines mains la mauvaise graine qui fera germer les moissons prochaines de récriminations et de procès contre les médecins. Soit: médecins, mes amis, soyez sur vos gardes. Les clients de mauvaise foi se multiplient, prennent une audace croissante. La maladie sera bientôt un moyen de se faire des rentes, aux dépens du médecin, d'autant, plus aisément accordées que pour aborder devant Thémis, nous n'aurons pas le vent en poupe. Au reste, le débarquement au prétoire est toujours une opération onéreuse, peut-être plus pour un innocent que pour un coupable.

Nous avons un moyen de nous décharger de ces tracas préliminaires en prenant un guide avant d'aborder le maquis de la procédure ; c'est l'assurance contre la responsabilité civile.

Notre Médicale, qui s'est fait une spécialité de ces assurances saura prendre en main nos intérêts et nous débarrasser des soucis, pertes de temps, frais, à partir du jour d'une malencontreuse assignation. Cette assurance contre la responsabilité civile confirme à la « MÉDICALE » son caractère propre d'œuvre professionnelle ; aucun médecin, pharmacien ou dentiste ne devrait négliger, dans notre doux pays, le devoir de se garer contre les tuiles qui pleuvent sur le temple.

Dr Dejace, (*Le Scalpel*).

La Médicale, fondée le 5 février 1900, par des médecins belges possède une succursale à Paris, rue du Louvre, 38. Sa solvabilité est de tout premier ordre. En effet, son capital est de 2.000.000 sur lesquels il reste 1.735.000 francs à verser par des actionnaires qui sont médecins, donc solvables; elle possède à Bruxelles un immeuble de 150.000 francs libre de toute hypothèque et une inscription de 120.000 francs au grand livre de la dette publique. Comme première garantie de ses opérations en France, elle a déposé une somme de 100.000 francs à la Banque Suisse et Française, 20, rue Lafayette, à Paris, banque chargée de son service financier. La Médicale compte plus de 4.000 adhérents et accepte des assurances variant de 10.000 à 100.000 francs moyennant la cotisation de 11 à 40 francs par an.

M. Gillard, inspecteur de la Cie, 38, rue du Louvre, à Paris, répondra à toute demande de renseignements complémentaires.



VARIÉTÉ

Hypothèses controuvées

La théorie transformiste de Lamarck est en train de passer de mauvais quarts d'heure. « Il faut prendre garde en l'adoptant, nous déclare M. Stanislas Meunier (1) de tomber dans le travers que la doctrine prétendait combattre, d'accepter un dogme non contrôlable. » On connaît le principe fondamental de cette sorte de religion révélée. Ne pouvant modifier le milieu où ils habitent, les êtres vivants ont conçu l'heureuse idée de se modifier eux-mêmes. C'est ainsi que la baleine et le fourmilier, n'ayant à leur portée que de toutes petites proies ont perdu leurs dents inutiles ; le monstre marin y a substitué le crible de ses fanons, l'autre a remplacé ses molaires par une langue vermiforme. A l'origine, échassiers et palmipèdes présentaient des membres inférieurs identiques et vivaient dans les mêmes conditions au bord de l'eau ; mais les premiers, étant restés sur le littoral, ont acquis de longues pattes qui leur permettent de fouiller la vase sans mouiller leurs plumes ; tandis que les seconds, s'étant aventurés au large, n'ont plus eu peur de se mouiller les plumes et se sont contentés de palmer leurs doigts. Mais pourquoi les plumes ont elles l'horreur de l'eau chez les uns et pas chez les autres? Si ingénieuse soit la théorie, elle n'a pas réponse à tout.

Les animaux terrestres dérivent des animaux marins. Ces derniers jetés sur le rivage et privés des conditions d'existence qui leur étaient indispensables la veille, n'ont point péri, comme on pourrait croire. Ils se sont transformés, affirment les oracles.

Lamarck (1) écrit en parlant de l'animal : « Ce ne sont pas les organes qui ont donné lieu à ses habitudes . . . Mais ce sont, au contraire, ses habitudes, sa manière de vivre et

(1) STANISLAS MEUNIER : *L'évolution des théories géologiques.* Félix Alcan, édit., 1910, p. 332.

(1) LAMARCK : *Philosophie zoolog.*, 1809, t. I, p. 237.

les circonstances qui ont, avec le temps, constitué la forme de son corps, le nombre et l'état de ses organes. » Sur l'exemplaire du Muséum qui appartenait à Cuvier, une fine écriture, peut-être celle de Cuvier, a tracé en marge cette appréciation dubitative : « Il a donc eu des habitudes avant d'avoir des organes? »

Le roman de Lamarck (ce mot roman est de M. Stanislas Meunier) a fait fortune Il est interdit d'en parler autrement que le front empreint d'un respectueux acquiescement. Et pourtant que d'accrocs à la doctrine. Nous don nions dernièrement certains exemples tirés des ouvrages de M. J. Fabre. Un démenti non moins éloquent est fourni par l'histoire des huîtres du golfe de Bothnie. « Quoique appartenant à des espèces identiques à celles qui habitent les mers voisines et formant au fond de véritables bancs, elles sont toutes mortes. Pourquoi? La quantité de sel renfermée dans les eaux s'est appauvrie du fait du soulèvement du sol qui a dressé la Laponie entre la mer Glaciale et le golfe de Bothnie. Ce soulèvement du sol a entraîné comme conséquence le déversement, dans le golfe de Bothnie, des torrents impétueux qu'alimente la fusion des neiges et des glaciers. Alors, lentement, très lentement, puisqu'il a sans doute fallu des siècles et des siècles, le titre de la solution saline s'est abaissé quelque peu. Du jour où le taux de la substance dissoute s'est trouvé au-dessous d'un certain minimum, les mollusques ne se sont pas transformés en mollusques d'eau saumâtre; ils sont tous morts, »

L'adaptation au milieu n'amène, chez l'animal, que la modification de caractères d'un ordre secondaire; elle n'aboutit jamais à une transformatiou radicale. Une atrophie d'un organe qui ne fonctionne plus, tel l'œil chez les animaux qui vivent sous terre, le développement de tel autre appareil, les muscles par exemple, sur les bêtes de course, et puis c'est tout. On croisera des échantillons quelque peu différents du type générique; mais toujours l'espèce demeure la même. Ce n'est pas l'évolution, c'est la fixité qui distingue la succession des générations. Il existe une loi de constance de la forme extérieure comme il existe une loi de constance de l'intelligence et des instincts. A diverses reprises nous avons abordé ce dernier chapitre en montrant l'intelligence de l'homme de pierre égale à celle de l'homme de nos jours. Ce qui se modifie et se perfectionne, ce sont les matériaux sur lesquels s'exerce l'intelligence, ce n'est pas l'intelligence elle-même. Même note pour les états affectifs. Il n'est pas nécessaire de beaucoup gratter l'homme le plus civilisé pour faire revivre sous les couches des aspirations élevées la brute qui figurait ses ancêtres. L'esprit se meuble, l'instinct s'adoucit en surface. Voilà les seuls avantages que nous vaut la marche des siècles.

En fait, des espèces nouvelles paraissent sans que nous sachions pourquoi. « C'est néanmoins un progrès, conclut M. Meunier, que de préparer cette conclusion que la cause de la vie et de ses manifestations sur la terre est extérieure à la terre, antérieure à notre monde, comme le sont

sans aucun doute les lois de la physique et de la chimie qui président aux rapports de la force dans tous les points de l'espace ».

Nous voilà bien avancés. La cause de la vie est extérieure à ce monde Quelle est-elle? Nous n'en savons rien.

P. S. — Ajoutons que le collègue de M. S. Meunier au Muséum, M. E. Perrier, pense autrement (1). La doctrine de l'évolution apparaît à M. Fabre comme une orgueilleuse folie.

M. E. Perrier tient pour la doctrine. « Les longues chaînes que l'on peut former au moyen des instincts divers des insectes montrent, écrit-il, que ces instincts ont progressé en même temps que les espèces se modifiaient. Tout se passe comme si les générations successives avaient pu faire provision d'expérience et s'étaient, en se modifiant, éduquées les unes les autres ».

« Tout se passe comme si ». Oui, « mais que cela se passe comme si » est une interprétation ingénieuse. Ni M. Fabre, ni M. Meunier ne consentent à lui donner leur adhésion.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Chivoré, de Liévin (Pas-de-Calais), Jolly et Dominé, de Reims (Marne).

(1) E. Perrier : Les Travaux de Henri Fabre (*Revue hebdom.*, 23 oct. 1910).

Société des chirurgiens de Paris

Lithiase et tuberculose rénale associées. — Néphrectomie. — M. Le Fur présente une pièce de rein diagnostiqué cliniquement et bactériologiquement comme tuberculeux, et dans lequel les lésions essentielles étaient constituées par de nombreuses poches contenant plusieurs calculs, dont certains volumineux.

A propos des hémorragies syphilitiques. — M. Brochin rapporte le cas d'un malade syphilitique qui a présenté des hémorragies conjonctivales à répétition qui ont cédé à la reprise du traitement spécifique.

Un cas de symphyse cardiaque traité par thoracectomie. — M. Leuret. — Il s'agit d'une malade de 15 ans, atteinte de symphyse cardiaque congénitale, avec une aggravation considérable, à 13 ans, causée par une poussée de rhumatisme articulaire avec péricardite. Depuis son enfance la malade garde le lit, mais depuis plus de six mois elle garde dans le lit une immobilité absolue, remuant à peine la tête pour manger.

Opération le 26 août. Chloroformisation après tentative d'anesthésie locale. Taille d'un grand lambeau à charnière externe empiétant un peu sur le sternum. Résection des 4, 5 et 6e côtes et cartilages sur une longueur de 12 centimètres. Réunion par première intention.

Huit jours plus tard, la malade peut s'asseoir. Le 20 septembre, elle marche seule, et trois jours plus tard elle peut descendre un étage. Cet état s'est maintenu jusqu'ici. Le soulagement est donc considérable, et sans qu'on puisse parler de guérison, l'amélioration autorise l'intervention dans les cas de symphyse cardiaque.

Présentations. — M. Monnier présente un enfant de 6 ans,

chez lequel il a enlevé une anse intestinale exclue depuis quinze mois. Cette anse, qui entretenait une fistulette, n'avait pas subi la moindre atrophie, contrairement au cas rapporté par M. Cazin dans une séance précédente.

M. Monnier présente un enfant de 8 ans guéri d'un hypospadias pénobalanique en 8 jours, par le procédé de Van Hacker. Il attribue ce rapide et heureux résultat a ce qu'il a, au préalable, dilaté jusqu'au n° 13 le méat anormal et sectionné une minuscule bride amenant la formation d'une petite fossette en arrière et un peu au-dessus du méat. Cette dilatation préalable a rendu l'opération beaucoup plus facile.

M. Le Bec, pour convaincre ses collègues à la voie vaginale, présente un utérus fibromateux avec deux hématosalpinx enlevé par voie vaginale, remarquable par le volume des morceaux de morcellement.

M. Genouville présente un rein tuberculeux intéressant en raison de ses petites dimensions.

M. Péraire montre une série d'appendices qui étaient déformés, coudés, tordus sur leur axe ou à leur extrémité. L'auteur pense que ces déformations sont congénitales et expliqueraient la fréquence de l'appendicite dans une même famille.

Société de pathologie comparée

Importance de la fonction biliaire au point de vue du diagnostic et du pronostic chez les animaux domestiques. — M. Cozette. L'examen chimique des fèces, par l'addition de quelques gouttes de sublimé acétique à une dilution des matières (réaction indiquée par M. Triboulet), au point de vue des transformations subies par la bile est susceptible de mettre en évidence la valeur d'un élément important de défense vitale : *la sécrétion biliaire.*

Si celle-ci est nulle — dépôt blanc grisâtre ou blanc verdâtre dans le tube à essai, avec liquide incolore — le pronostic est fatal.

Si, au contraire, la sécrétion biliaire s'effectue, réaction de la stercobiline (coloration rose, rouge ou violacée) le pronostic est favorable.

Mais, si parfaite qu'elle paraisse, cette méthode ne constitue cependant qu'un moyen accessoire important, dont la valeur reste subordonnée à l'examen minutieux des malades Il serait dangereux de conclure, ainsi que l'a fait observer M. Triboulet que chaque fois qu'on se trouve en présence de cette réaction, on puisse porter un pronostic favorable. Ce qu'il faut bien se rappeler, c'est que chez les jeunes sujets la fonction biliaire joue un rôle d'importance primordiale.

M. Triboulet est heureux que les recherches de M. Cozette, chez les animaux, justifient de point en point ses observations de pathologie humaine. La bile joue en physiologie et en pathologie un rôle qui pouvait laisser supposer le développement si remarquable de la glande hépatique dans la série animale. Pas de sécrétion biliaire physiologique, pas de nutrition convenable, pas d'assimilation et le petit être est un *atrophique.* Au jour de la maladie aiguë, pas de bile ou une bile viciée et la vitalité de l'être est perdue ou compromise en présence de la maladie infectieuse et de ses atteintes microbiennes ou toxiques. La réaction du sublimé acétique, à côté de l'étude de la fonction biliaire, permet *en même temps*, celle des réactions intestinales, fonctions synergiques. Quand l'élément lymphoïde de la muqueuse intestinale est de développement nul, on est sidéré par l'infection, la

réaction de S.Ac. est de type nul (tubes gris, jaunes ou blancs); quand cet élément est puissant et excité momentanément, il y a accentuation des réactions de type stercobiline et les considérations pronostiques relèveraient ainsi, non seulement des modifications portant sur la bile, mais, en même temps, sur une certaine leucocytose, d'ordre intestinal.

Une cause d'erreur dans le diagnostic de la morve. — M. Cozette. — L'ensemencement sur pommes de terre de pus de lymphangite douteuse donne quelquefois une culture présentant dans les premiers jours, les apparences de la culture morveuse, mais se différenciant légèrement au bout de quelques jours. Le microscope montre qu'il s'agit du développement de l'*ascobactérium luteum*. Il en découle cette indication de toujours confirmer, par l'examen microscopique, les indications fournies par les cultures.

M. Morel. — La culture de morve sur pomme de terre peut, en effet, être confondue avec d'autres; aussi est-il utile d'assurer le diagnostic par l'inoculation au cobaye mâle, chez lequel le signe de Strauss apparaît en 2 ou 3 jours.

NOUVELLES DIVERSES

Hommage au Pr Bernheim (de Nancy). Notre collaborateur et ami, M. le Pr Bernheim, de Nancy, vient de recevoir une plaquette commémorative qui lui a été remise en une séance solennelle à Nancy. Plusieurs discours ont été prononcés. Nous avons eu le regret de ne pouvoir assister à la cérémonie, mais ce que nous avons pu apprécier, c'est la ressemblance étonnante du profil qui fait revivre le maître de Nancy avec son œil scrutateur et vif et sa lèvre mobile sous la moustache qui se relève un peu. Il va parler et ce qu'il nous rapporte, il l'a vu directement et non à travers l'érudition des livres. De là cette confiance, cette clarté, cette décision dans le regard.

M. le Pr Bernheim est venu habiter Paris, car la plaquette lui a été remise à l'occasion de sa retraite. Mais son activité cérébrale demeure toute jeune et les articles qu'il donne au *Journal des Praticiens* le montrent en pleine vigueur de talent et avec sa faculté d'observation toujours originale.

Clinique médicale. — M. G. Hayem a commencé le cours de clinique médicale le jeudi 10 novembre 1910, à 10 heures 1/2, au pavillon Moïana, et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants.

Programme de l'enseignement : Tous les jours, visite à 9 h. — Lundi, 10 h. 1/2 : Leçon de technique clinique. — Mardi, 9 heures : Examen des malades nouveaux et leçon au lit du malade. — Mercredi, 10 h. 1/2 : Leçon et démonstration d'anatomie pathologique, de bactériologie, de physique et chimie appliquées à la clinique. — Jeudi, 10 h. 1/2 : Leçon à l'amphithéâtre sur le traitement des maladies de l'estomac. — Vendredi, 9 heures : Consultation spéciale sur les maladies de l'estomac. — Samedi, 9 heures : Examen des malades nouveaux et leçon au lit du malade.

La leçon du lundi sera faite par M. Pater, chef de clinique; celle du mercredi par MM. G. Rosenthal et Agasse-Lafont, chefs de laboratoire et anciens chefs de clinique.

La consultation du vendredi sera faite par M. Bensaude, médecin des hôpitaux, ancien chef de clinique.

Clinique médicale de l'Hôtel-Dieu. — M. le Pr Gilbert a commencé son enseignement clinique à l'Hôtel-Dieu, le lundi 7 novembre, à 9 heures du matin.

Sa première leçon à l'amphithéâtre Trousseau a eu lieu le samedi 19 novembre, à 10 h. 1/2, et les leçons ultérieures auront lieu dans le même amphithéâtre, les mercredis et samedis suivants, à la même heure. Visite et examen des malades tous les matins, à 9 heures (salles Saint-Christophe et Sainte-Jeanne).

Clinique chirurgicale. — M. le Pr Paul Reclus a commencé son cours de clinique chirurgicale au lit des malades, le jeudi 3 novembre 1910, à 9 heures, à l'Hôtel-Dieu, et fait sa première leçon théorique (amphithéâtre Chomel), le vendredi 18 novembre, à 10 heures. Il les continuera les lundis, mercredis et vendredis suivants.

Lundi : Technique des opérations qui doivent être pratiquées avec l'anesthésie locale et exécution de ces opérations sous les yeux des élèves — Mercredi : Examen clinique et présentation de malades à l'amphithéâtre. — Vendredi : Leçons théoriques (une série de leçons seront consacrées aux accidents du travail). — Les autres jours, à 9 heures : Examen clinique au lit des malades; à 10 heures : Opérations à l'amphithéâtre Chomel.

Les conférences complémentaires seront faites par MM. Piquand et Kendirdjy, chefs de clinique; Lesné, médecin des hôpitaux, et Dreyfus, chefs de laboratoire.

Clinique des maladies mentales et de l'encéphale. — M. le Pr Gilbert Ballet inaugurera le cours de clinique des maladies mentales et de l'encéphale par une série de douze leçons consacrées aux notions élémentaires de psychiatrie indispensables au praticien. Six de ces leçons auront lieu à la Faculté le mercredi, à 6 heures; six autres consacrées aux démonstrations cliniques et qui alterneront avec les premières, à l'asile clinique (Sainte-Anne), le dimanche à 10 heures.

La première des leçons de cette série a été faite le mercredi 9 novembre, dans le grand amphithéâtre de la Faculté.

Les leçons de la seconde série, qui succèderont à celles de la première, auront lieu, comme les précédentes, à la clinique de Sainte-Anne, le dimanche et le mercredi à 10 heures, à partir de janvier.

Clinique gynécologique. — M. le Pr S. Pozzi a commencé ses leçons de clinique le lundi 14 novembre 1910, à 10 heures du matin, et les continuera les vendredis et lundis suivants, à la même heure.

Clinique des maladies du système nerveux. — M. Henri Claude, agrégé, chargé du cours, a commencé le cours de clinique des maladies du système nerveux le mardi 15 novembre 1910, à 10 heures du matin (hospice de la Salpêtrière), et le continuera les vendredis et mardis suivants, à la même heure Les mercredis : Consultation externe à 9 h. 1/2. Les samedis : Visite dans les salles à 9 h. 1/2.

Hygiène. — M. le Pr Chantemesse a commencé le cours d'hygiène le jeudi 10 novembre 1910, à 3 heures (grand amphithéâtre de la Faculté), et le continuera les samedis, mardis et jeudis suivants.

Objet du cours : Prophylaxie des maladies transmissibles. Hygiène urbaine.

Polyclinique H. de Rothschild (199, rue Marcadet, Paris). — Concours pour deux places d'internes en médecine et en chirurgie. Traitement, cent francs par mois, outre le logement, et la nourriture. Le concours sera ouvert le 19 décembre. Le registre d'inscription sera clos le 15 décembre.

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Directeur : H. HUCHARD, de l'Académie de médecine, Médecin de l'hôpital Necker
Rédacteur en chef : Ch. Fiessinger Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Téléphone : 717-15

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)

France .... 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.

Prix spéciaux pour les Étudiants
France .... 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

Le prix de l'abonnement pour les Colonies françaises est le même que pour la France.

Toute demande de changement d'adresse doit être *accompagnée* **d'une bande du journal.**



Voici le beau sonnet que nous adresse le Dr E. Baffet, de Pogny (Marne), et que l'absence de place nous empêche malheureusement de faire paraître dans le corps du Journal :

Au Maître Henri HUCHARD

Maître, vos yeux se sont fermés à la lumière;
Notre deuil est si grand qu'il reste sans espoir.
Comment nous résigner à ne plus vous revoir,
Vous, dont l'humble bonté nous était coutumière!

Vous étiez le soleil, jusque dans la chaumière.
La Mort impénétrable a repris son pouvoir.
Vous partez, en plein rêve, avant la fin du soir;
Mais, votre Verbe reste en sa splendeur première.

Votre science, en nos cœurs, a mis les purs levains.
Vous n'êtes plus! pleurons, car tous les mots sont vains.
Vous étiez notre Foi, vous restez notre exemple.

Notre pensée ira vers vous avec ferveur,
Comme l'oiseau s'en va nicher aux murs du temple.
. . . .
Endormez-vous, mon Maître, en la paix du Seigneur!

NOUVELLES DIVERSES

Mutations dans les hôpitaux.

Passent à l'Hôtel-Dieu : MM. Roger, Caussade, Dalché.
A la Charité : MM. Bezançon, Sergent, M. Labbé.
A Beaujon : M. Faisans.
A Lariboisière : M. Morel-Lavallée.
A Broussais : M. Bergé.
A Saint-Louis (enfants) : M. Jules Renaut.
A la Salpêtrière : M. Pierre Marie.
A Laennec (tuberculeux) : MM. Léon Bonnard, Rist.
Au Bastion 29 : M. Lesné.
A Bicêtre : M. Souques.
A la Pitié : M. Josué.
A Tenon : MM. Carnot, Laffitte.
A Ivry : M. Griffon.
A Andral : M. Sicard.
A la Maison Dubois : M. Brouardel.
A Debrousse : M. de Massary.
A Sainte-Périne : M. Papillon.

Enseignement supérieur libre. — **Pratique de stomatologie.** — Enseignement exclusivement clinique et pratique de la chirurgie et de la prothèse dentaires.

a) Cours pour médecins praticiens portant sur la clinique dentaire courante; *b)* Cours pour spécialistes.

S'adresser au Dr Charézieux, directeur, 182, boulevard Saint-Germain, qui reçoit sur rendez-vous. Téléph. 744-73.

Comité consultatif de l'enseignement public. — M. le professeur Roger est nommé membre du Comité consultatif de l'enseignement public (1re section).

Il siégera, en cette qualité, à la Commission de médecine et de pharmacie.

Prosectorat de Clamart. — Physiologie. — *Séance du 6 décembre.* — Fonctions de l'appareil thyroïdien. — Ont obtenu : MM. Douay, Girode, 16; Roux, 20; Cadenat, 16.

Séance du 10 décembre. — Physiologie du testicule (sans la fécondation). — Ont obtenu : MM. Basset, 20; Berger, 17; Poupardin, 15; Olivier.

Prix Fillioux. — Les prix d'otologie ont été décernés, après concours, à Mlle Jeanne Bouteil, interne des hôpitaux de Paris, et M. Raoul Arnal, externe des hôpitaux de Paris.

Internat. — *Lecture des copies.* — Anatomie. — *Séance du 7 décembre.* — Ont obtenu : MM. Allendy, 4; Juin, 5; Paley, 11; Meugé, 3; Pineau (Alfred), 3; Morisson-Lacombe, 8; Dupradeau, 9; Lœwy, 10; Durœux, 10; Jacob, 5.

Séance du 9 décembre. — Ont obtenu : MM. Baille, 5; Lamare, 7; Gatellier, 8; Prunier, 4; Larcher, 7; Lehmann (P.), 8; Rouffignac, 8; Monod (L.), 10.

Séance du 11 décembre. — Ont obtenu : MM. Lanos, 7; Lévy, 10; Clap, 11; Ducastaing, 12; Dufour, 11; Pimpaneau, 8; Avezou, 10; De Champ de Saint-Léger, 4; Teisset, 7.

Séance du 12 décembre. — Ont obtenu : MM. Monod (A.), 10; Larroque, 9; Léchelle, 10; Barraud, 6; Guerrero, 5; Deffins, 4; Parcheminey, 10; Faveret, 8; Eissen, 2; Pilatte, 5.

La séance de lundi prochain, 19 décembre, aura lieu à la Charité et non à la salle de la rue des Saints-Pères.

Pathologie. — *Séance du 7 décembre.* — Ont obtenu : MM.

Eudel, 7; Boncompain, 5; Chatellier, 8; Vincentelli, 6; Dutheillet de Lamothe, 10; Butin, 11; Vallery-Radot (Pierre), 6; Monod (Raoul), 12; Angot, 10; Frette, 10; Mlle Pouzin, 9.

Séance du 10 décembre. — Ont obtenu : MM. Marcassus, 7; Rousseau (F.), 12; Béon, 5; Bel, 10; Tissier, 9; Arnaudon, 8; Beloux, 9; Percepied, 9; Bourgeois, 7; Burquier, 10; Mlle Peltier, 12.

Séance du 12 décembre. — Ont obtenu : MM. Darrieux, 7; Rousseau (E.), 9; Vaquette, 5; Lehmann (P.), 7; Cassard, 11; Rouillard, 10; Petit-Dutaillis, 11; Pollet, 11; Boutet, 8; Besnard (J.), 10; Mallet (Ch.), 11.

Clinique nationale des Quinze-Vingts. — Un concours pour une place de médecin adjoint à la Clinique nationale des Quinze-Vingts aura lieu à Paris, le lundi 6 février 1911.

Les candidats sont priés d'adresser leurs demande et dossier au Ministère de l'Intérieur (direction de l'Assistance et de l'Hygiène publiques), au plus tard le 25 décembre 1910, et de s'informer des pièces à fournir et des conditions du concours à la Direction de l'Hospice des Quinze-Vingts, 28, rue de Charenton.

Hôpitaux de Lyon. — M. Gonnet est nommé accoucheur des hôpitaux de Lyon.

— M. Caillon est chargé du service de la consultation de chirurgie dentaire à l'hôpital de la Croix-Rouge.

Permutation de chaire. — Le Conseil de la Faculté de médecine de Paris s'est prononcé affirmativement pour le passage de M. Dejerine à la chaire de clinique des maladies nerveuses.

NÉCROLOGIE

M. le Dr Gasser (de Chagny, S.-et-L.).

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les **lecteurs dont l'abonnement prend fin le 31 Décembre, d'adresser avant cette date** le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus **sans frais dans tous les bureaux de poste.**

Les Abonnés étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1910.

Les **nouveaux Abonnés** pour 1911 recevront le journal **à titre gracieux du jour de leur inscription jusqu'au 31 Décembre 1910.**

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome XI des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES paraîtra en ***Janvier.***

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1911**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition** (**O fr. 30** pour la France et **0.50** pour l'Etranger). Nous n'envoyons pas contre remboursement.

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II, qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An au* Journal des Praticiens (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

Nom et Adresse ____________________

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

Signature (très lisible) :



DIGITALINE d'HOMOLLE et QUEVENNE

Auteurs de la découverte approuvée pr Acad. de Médecine

SOLUTION de digit. cristallisée à $\frac{1}{1000}$: 5 à 50 gouttes

GRANULES de digitaline Homolle (1 à 2 par jour).

AVIS. Les GRANULES de DIGITALINE d'HOMOLLE et QUEVENNE présentent sur les autres marques l'avantage de contenir la Digitaline cristallisée titrée unie aux autres principes actifs de la Digitale. — 14, Rue des Beaux-Arts, PARIS.

FER QUEVENNE Approuvé par l'Académie de Médecine.— Fer métallique pur, très soluble, plus actif, plus économique et mieux toléré que les sels, le seul inaltérable. 0,05 de poudre à chaque repas. 14, R. Beaux-Arts, Paris.

KÉFIR CARRION

Dyspepsies, Tuberculose

0f35 c. la bouteille de 250 gr. livrée à domicile.

KEFIROGÈNE CARRION

Pour préparer soi-même le **KÉFIR**

2 fr. les 10 doses.

54, Faubourg Saint-Honoré, PARIS.

TÉLÉPHONE 136-64.

Pilules de Quassine Frémint

0gr 02 de Quassine amorphe titrée et Extraits amers. 1 ou 2 avant chaque repas, contre : Dyspepsie, Anorexie, Calculs, Constipation rebelle

6, rue ABEL, PARIS (*Anct 83, r. de Rennes*) - Le Fl. 3 fr.



Maladies du Cœur et des Vaisseaux

PANDIGITALE HOUDAS

15 gouttes de Pandigitale correspondent environ à 0 gr. 10 de Poudre de feuille sèche de Digitale.
50 gouttes contiennent 1 milligramme de glucosides totaux.

LANCELOT & Cie, 26 et 28, Rue Saint-Claude, Paris.

Gouttes Livoniennes

Rhumes, Toux, Bronchites, Catarrhes
Affections de la poitrine en général,
Maladies des Voies respiratoires, Phtisie, etc. etc.
GOUTTES LIVONIENNES
de TROUETTE PERRET
au Goudron créosoté
et au Baume de Tolu
E. TROUETTE: 15 Rue des Immeubles Industriels PARIS.

DE

TROUETTE-PERRET

(CRÉOSOTE, GOUDRON et BAUME de TOLU)

Contre : MALADIES DES VOIES RESPIRATOIRES TOUX, BRONCHITES AIGUËS ET CHRONIQUES CATARRHES, TUBERCULOSE, GRIPPE, ETC.

DOSE MOYENNE : Quatre capsules par jour aux repas.

Les propriétés antiseptiques de leurs composants les font souvent ordonner avec succès pour réaliser l'antisepsie des voies digestives et urinaires.

PRIX : **3fr.** LE FLACON

E. TROUETTE, *15, Rue des Immeubles-Industriels, Paris.* Vente réglementée laissant aux Pharmaciens un bénéfice normal.

Le Meilleur des Toniques et des Reconstituants

PHOSPHOREXINE

GRANULÉ PHOSPHORIQUE

Chaque cuillerée à café contient 1 gr. acide phosphorique officinal, 2 gr. phosphate de soude

Dépôt Général : Pharmacie LEKER, 13, Rue Marbeuf, PARIS

VARIÉTÉ

La femme du confrère

Mon confrère, m'ayant très aimablement prié à déjeuner, me présenta sur l'heure de midi à sa jeune femme, qui s'excusa de me recevoir si modestement. A la campagne, on est loin de tout; les provisions viennent de la ville voisine et on n'avait pas eu le temps de prévenir. Une confusion légère colorait les joues de la maîtresse du logis, qui parlait en regardant à tout instant son mari. En fait, elle n'avait rien à se reprocher. Le dîner fut exquis et la conversation ne languit pas. Il y avait avec nous un petit garçon de trois ans auquel, certes, la recommandation avait été faite d'être sage; car il demeurait immobile, observant sa mère et n'osant tourner la tête. Ce confrère, très instruit, comme le sont nombre de médecins des petites villes, causait avec intelligence, s'enquérait des méthodes nouvelles et jusqu'à quel point il les pourrait utiliser dans son pays perdu. Ils étaient deux médecins dans la localité, pas très bien ensemble; car l'autre, nouveau venu, faisait des visites au rabais, s'informait des malades et leur proposait ses offres de service avant d'être mandé. Très honnête, mon hôte souffrait de ces procédés et craignait qu'à un moment donné sa loyauté de conduite et ses scrupules devinssent matière à infériorité de sa part. Du reste, il en avait assez de cette vie fatigante, au milieu de populations inconstantes qui se précipitaient chez son confrère, simplement parce qu'il était nouvellement arrivé.

Plus tard, il rêvait, lui aussi, une installation dans une grande ville où du moins les clients, s'ils n'étaient pas plus fidèles, ne vous réveillaient pas pour un mal de dents au milieu de la nuit.

La jeune femme, qui écoutait eut à ce moment, une lueur inquiète dans le regard. « Qu'en pensez-vous, fit-elle de se projet ». Elle conta que son mari exagérait l'inconstance du public ; qu'il était très aimé et soignait les trois quarts du pays. La situation matérielle était belle ; on pouvait

mettre de l'argent de côté. La grande ville, c'était l'inconnu et la pauvre femme ne cachait pas sa crainte. Elle attendait ma réponse, un peu anxieuse et donna une petite tape au bébé qui l'appelait avec insistance à voix basse. Il est toujours difficile de formuler un conseil. Je regardai le mari. Sa figure était résolue et je savais son acquis considérable. « Il ne faut jamais avoir peur, dis-je à la jeune femme. Si votre mari n'est pas heureux dans cette petite ville où sa situation paraîtrait enviable à tout autre, qu'il aille dans la grande ville. Seulement qu'il ne s'y installe pas avant d'avoir préparé son jeu. Les médecins abondent ; partout il y en a trop. Il faut s'adonner à une spécialité, la connaître sur le bout du doigt, et avoir aussi quelques avances d'argent. A ces conditions, le succès est possible ». Mais la jeune femme désirait un mot décisif. « Alors, mon mari réussira, fit-elle ». Il réussira. Un sourire courut sur les lèvres du confrère et l'œil de sa compagne se rassura. « Enfin, pour le moment, ajouta-t-elle, mieux vaut encore attendre. » Pour la femme d'intérieur celle qui est fidèle à son foyer, rien n'est plus pénible qu'un changement. Des liens de sympathie l'unissent très vite à son milieu, et puis que lui apporterait en plus sa résidence dans une ville ? Son enfant, son mari suffisent à son bonheur. Elle ne les possèdera pas plus dans un grand centre que dans son chef lieu de canton.

Cette femme de confrère, dans sa note circonspecte et avisée, représente un type très répandu et qui fait honneur à la race. Les appréhensions qui la traversent à l'idée d'un déménagement appartiennent au même ordre de qualités qui maintiennent en elle les goûts de la vie intime et le culte de la tradition. Et puis il est bon que dans un ménage, à l'audace et l'ambition du mari fassent contre-poids la sagesse réfléchie et un plus vif sentiment des réalités constatés chez la femme.

Mon confrère jusqu'aujourd'hui n'a point mis à exécution son projet. Tous deux, sa femme et lui, continuent d'habiter la petite ville où j'ai reçu d'eux une hospitalité si cordiale. Que le premier ne se décourage pas, que la compagne ait foi dans le talent de son mari et qu'ils reçoivent tous deux, leur arrivant de la capitale, le salut reconnaissant d'un passager à qui il a été donné, loin du tumulte et des ruées d'ambition de la ville, de vivre auprès d'eux et pendant quelques heures, la vie simple et bonne, celle qui repose et donne véritablement le bonheur, parce qu'elle est faite d'intimité douce, de confiance réciproque et d'espoir commun vers un but poursuivi avec droiture.

MÉDECINE PROFESSIONNELLE

La crise médicale

Il est indéniable que la profession médicale traverse une crise grave et cela ne peut nous étonner, au moment où, dans toutes les sphères de l'activité humaine, les rapports deviennent si difficiles entre les employeurs et les employés.

Sans aucun doute, nous n'irons pas comparer les rap-

ports du médecin avec son client aux rapports des ouvriers avec leur patron, mais l'état de gêne, la démoralisation, l'affaiblissement du principe d'autorité qui sont la résultante fatale de tous ces conflits, créent non seulement des rapports nouveaux entre le capital et le travail, mais encore un état d'esprit particulier sur les rapports de tous les citoyens avec l'Etat dont nécessairement toutes les professions ressentent le funeste contre-coup, qui a un retentissement fatal sur toute la vie sociale.

C'est ainsi que l'idée de considérer le médecin comme un des rouages de la machine administrative, simple fonctionnaire communal au service de tous et rétribué par la commune, le département et l'Etat pour tous les services rendus, a séduit certains hommes politiques et a même été admise par quelques confrères. Cependant on peut dire que l'immense majorité, la presque totalité des praticiens est absolument hostile, à juste titre, à cette fonctionnarisation du médecin qui n'a rien à gagner au sacrifice de son indépendance.

Cependant, cela ne va pas sans lutte entre le médecin et les pouvoirs publics et même cela amène des conflits regrettables entre les confrères. Gagner le plus possible par tous les moyens possibles avec le moindre effort, payer le moins possible en demandant le plus grand effort possible, tels sont les deux courants irrésistibles qui entraînent le monde et la loi qui veut les endiguer sera impuissante tant que l'anarchie règnera en maîtresse dans les consciences.

Sans aucun doute la crise médicale a des causes multiples et complexes. Nul ne peut nier que la situation créée au corps médical par le nombre sans cesse croissant des jeunes confrères qui débutent dans la profession, au moment même où, grâce aux progrès de l'hygiène et surtout par l'application des règles de l'hygiène sociale tendant à améliorer la condition des grandes villes, la mortalité et la morbidité diminuent, ne soit particulièrement difficile, la concurrence devenant plus âpre au moment où le nombre des clients devient plus restreint.

Cependant, si l'Etat leur a donné un diplôme, si de longues et sérieuses études les ont menés à une situation, ces jeunes confrères ont pu croire qu'ils avaient toujours le droit de vivre de leur métier, du moment qu'ils le pratiquaient honnêtement.

Nous ne chercherons pas aujourd'hui les remèdes à cette situation, nous nous contenterons d'indiquer la nature du mal, nous ferons le diagnostic, nous rechercherons les symptômes de la maladie afin de pouvoir, plus tard et en toute connaissance de cause, en instituer la thérapeutique.

Mais si la crise médicale est due en partie à cette surabondance de médecins, ce n'est cependant pas là encore qu'il faut chercher la cause principale, et les médecins isolés, ceux que la concurrence ne gêne pas encore, se plaignent comme les autres et presque autant que les autres.

M. le Pr Grasset écrivait récemment : « La profession médicale traverse une crise grave : le nombre des médecins augmente constamment ; l'exercice loyal de la profession

est gêné par les charlatans, les illégaux, les rebouteurs, les irréguliers et les forbans de la médecine ; les relations avec les clients deviennent plus difficiles par suite d'une mauvaise compréhension du rôle des consultants et des spécialistes ; l'administration, les associations, les sociétés de secours-mutuels aggravent la situation en faisant le bien aux dépens et aux frais des médecins.....

« Le résultat de ces diverses causes est une difficulté plus grande de la vie et une âpreté croissante dans la concurrence et la bataille professionnelle ; de là, la colère des praticiens contre tout ce qui, dans la lutte de tous les jours, paraît donner des atouts à certains aux dépens de leurs confrères ; tous les détenteurs du diplôme de docteur en médecine doivent avoir les mêmes droits ; aucun ne doit se présenter à la clientèle avec un titre supérieur : l'égalité pour tous ! »

Ajoutons encore les rapports faussés entre pharmaciens et médecins, et surtout la tendance dans les grandes villes à commercialiser la pharmacie qui vit de la réclame comme le Louvre et le Bon Marché.

Puis le maintien des honoraires pour les humbles praticiens au même taux qu'il y a 20 ans, alors que partout les salaires ont augmenté et le prix de la vie s'est élevé, n'est pas non plus sans amener des conflits entre le médecin et le client dont la reconnaissance n'a pas haussé avec le taux des salaires.

Telles sont les principales causes de la crise médicale. Nous ne sommes pas de ceux qui croient que la situation est irrémédiablement compromise, mais les remèdes ne sont pas faciles à trouver et moins commodes encore à appliquer.

Nous nous efforcerons de les indiquer comme nous les comprenons ; c'est surtout de l'entente cordiale entre les médecins et aussi de la collaboration sincère et juste des pouvoirs publics, des collectivités et des clients que nous attendons le salut. — Dr G. Lemière.

Société de Médecine de Paris.

Etude sur la physiopathologie du corps thyroïde et des autres glandes endocrines. — Présentation d'ouvrages.) M Léopold Lévy présente deux volumes publiés en collaboration avec le Dr Henri de Rothschild (1908-1911). Ces études forment une base importante à cette nouvelle construction pathologique, l'*endocrinologie,* qui s'appuie sur des réalisations thérapeutiques. Le neuro arthritisme dans ses accidents migraines, asthme, rhumatisme chronique, dermatoses, neurasthénie, trouve en particulier une médication efficace dans le traitement thyroïdien qui s'applique aussi au nervosisme sous toutes ses formes et aux petits signes d'insuffisance thyroïdienne (frilosité constipation, troubles biliaires, etc.).

Quelques réflexions sur le lavement électrique. — M Zimmern apporte une étude précisant les indications et contre indications du lavement électrique dans l'occlusion intestinale. Il insiste tout d'abord sur l'absence de dangers de son application. Pour lui, le lavement électrique ne saurait être considéré comme un

traitement de l'occlusion à opposer au traitement chirurgical, mais comme une thérapeutique préalable, capable de rendre compte de la perméabilité de l'intestin.

Parmi les signes défavorables : le début brusque qui fait penser à une occlusion par strangulation, l'examen du ventre qui montre peu de météorisme et beaucoup de douleur, le hoquet. Pendant le lavement, les douleurs augmentent. Après le lavement, le malade rend très souvent l'eau injectée absolument claire. Autres signes défavorables : la cessation des besoins de défécation quand le courant est supprimé, la persistance ou l'apparition du hoquet. Comme présomptions favorables, la notion d'avertissements antérieurs péniblement résolus par les drastiques, ensuite à l'examen, la constatation d'un grand météorisme, s'accompagnant de peu de douleurs.

Au moment du lavement, le malade réagit moins vivement au courant. Immédiatement après le lavement, le besoin de déféquer, au lieu de s'atténuer, persiste et augmente jusqu'à la débâcle.

M. MOUCHET redoute quelque peu les douleurs et l'aggravation de quelques symptômes que l'épreuve du lavement électrique risque d'entraîner avec elle.

Surdité et nutrition. — M. NATIER. — La surdité, les bourdonnements et les vertiges peuvent être communément rattachés à des troubles de l'appareil digestif. Il s'agit alors d'auto-intoxication avec retentissement sur l'oreille. S'inspirer toujours de ces principes et ne jamais négliger l'état général des sourds dans le traitement de leur infirmité sensorielle. Les exercices acoustiques avec des diapasons, comme le prouve bien un exemple rapporté, sont en pareil cas, suivis de résultats satisfaisants. Les vibrations jouent un double rôle, elles régularisent la circulation et exercent une influence exclusive, spécifique peut-on dire, sur l'oreille et le centre acoustique.

Observations de radiumthérapie (dermatologie et rhinologie). — MM. LAGARDE et MASOTTI présentent quelques essais de radiumthérapie et s'efforcent de démontrer que nombre de cas en oto-rhino laryngologie, pourraient bénéficier de ce traitement.

Sans parler des nævi, des ancroïdes, des lupus du nez, des cancers, des leucoplasies, des lichens de l'oro-pharynx dont le traitement est désormais classique et se fait quotidiennement aussi en dermatologie, il semble possible de traiter d'autres tumeurs des fosses nasales (*sarcomes, epithéliomas, tuberculos*) de modifier certaines zones de la muqueuse nasale (région polypeuse cloison variqueuse), peut-être même aussi ces expériences sont en cours, de guérir certaines autres lésions à l'aide des produits radifères à base de sels insolubles (*sinusites maxillaires, amygdales hypertrophiées, laryngites*, etc.). L'auteur présente à l'appui de son dire une série de projections de photographies de divers malades traités par lui.

M. DRUELLE a cru voir dans une photographie qui vient de passer, l'observation d'une malade qui vient de mourir d'épithéliomatose à l'hôpital Saint-Louis, et que l'auteur fait figurer comme guérie? Il estime qu'en matière de tumeur maligne, il faut attendre la consécration du temps.

M. BIZARD. — Il n'est pas douteux que la radiumthérapie a donné souvent des résultats excellents et même définitifs, appliquée aux épithéliomatoses cutanées. Mais il est nécessaire de dire aussi que cette méthode a des insuccès et que parfois même, après une cicatrisation incomplète, le néoplasme récidive et

prend même une extension insolite comme s'il avait reçu un *véritable coup de fouet*. D'autre part, il faut bien savoir que les cancers du visage sont les seuls qui guérissent avec tous les moyens physiques, tandis que les cancers viscéraux (sein, utérus, etc.), donnent des insuccès presque constants lorsqu'ils sont traités uniquement avec les mêmes moyens sans le secours de la chirurgie.

M. Louis Régis fait remarquer que dans le traitement des nævi vasculaires, il y a des procédés moins dangereux et plus à la portée des praticiens que la radiumthérapie C'est ainsi que les crayons d'acide carbonique entraînent très rapidement la disparition sans pigmentation des petites tumeurs érectiles.

Société de pathologie comparée

Les types humains d'après les principales proportions du corps. — M. Félix Regnault. — La méthode de Baron, au sujet de la division des types ethniques, est, actuellement appliquée che l'homme par le P Charpy. Mais alors que le Pr d'Alfort n'envisageait que deux dimensions (longilignes et brévilignes) certains sujets n'entraient nullement ni dans l'une ni dans l'autre des catégories. Il y aurait lieu, semble-t-il, d'envisager les trois dimensions que présente tout volume et d'employer les expressions *longiformes*, latiformes et crassiformes (types épais).

Du sulfate d'hordénine. — M. Parent. — Ce produit extrait des touraillons d'orge par le Pr Roux (de Lyon) en 1890, employé avec succès chez l'homme par MM. Hurlaborde, David, Corbeil, Stieber, Auregun, Esquer, Lartigues notamment, fut utilisé par l'auteur qui en obtint d'encourageants résult ts chez le cheval et le chien dans des cas de diarrhée ayant résisté aux traitements habituels.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — *Billets de voyages circulaires en Italie.* — La Compagnie émet toute l'année, à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie.

La nomenclature de ces voyages figure dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Ci-après, à titre d'exemple, l'indication d'un de ces voyages au départ de Paris.

Itinéraire 81 A². Paris, Dijon, Lyon, Tarascon (ou Clermont-Ferrand, Cette, Nîmes, Tarascon), Marseille, Vintimille, San Remo, Gênes, Novi, Alexandrie, Mortara (ou Voghera, Pavie), Milan, Turin, Modane, Culoz, Bourg (ou Lyon), Mâcon, Dijon, Paris.

Prix : 1re classe, 191 fr. 50; 2e classe, 139 fr. 85. Validité : 60 jours.

Arrêts facultatifs sur tout le parcours.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — *Relations entre Paris et la Suisse* (par Pontarlier). — I. Trains express de jour pour Berne, Lausanne et Brigue (V-R 1re et 2e classes à couloir, 1re et 2e classes : Paris-Berne et Paris-Lausanne-Brigue).

Aller : départ de Paris 8 h. 20 m.

Retour : départ de Lausanne 3 h. s.; départ de Berne 2 h. 10 s.


ENTERITE
DERMATOSE
COMPRIMES & BOUILLON
DE
BULGARINE
2 COMPRIMES OU 1 VERRE A MADERE DE BOUILLON 1/2 HEURE AVANT CHAQUE REPAS
LABORATOIRE DES FERMENTS
A. THÉPENIER
2 Bd des Filles du Calvaire PARIS
COMPRIMES & SIROP
D'
AMYLODIASTASE
2 COMPRIMES OU 2 CUILLEREES A CAFE DE SIROP
APRES CHAQUE REPAS
DIGESTION DES FECULENTS
TUBERCULOSE
RACHITISME

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8, square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Fondateur : **H. HUCHARD**
Directeur : **A. ROBIN**, de l'Académie de médecine, professeur de Clinique thérapeutique à la Faculté de Médecine de Paris
Rédacteur en chef, Directeur adjoint : **Ch. FIESSINGER**
Membre correspondant de l'Académie de Médecine
Secrétaire de la Rédaction : **J. LAURENCE**, ancien Interne des Hôpitaux

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France..................... 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France..................... 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.
Téléphone : 717-15

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

Le prix de l'abonnement pour les Colonies françaises est le même que pour la France.

Toute demande de changement d'adresse doit être *accompagnée* **d'une bande du journal.**

NOUVELLES DIVERSES

Prosectorat de Clamart. — Physiologie. — *Séance du 13 décembre.* — Physiologie du liquide céphalo-rachidien. — Ont obtenu : MM. Rouyer, 20; Combier, 20; Toupet, 17; Hovelacque, 17.

Pathologie externe. — *Séance du 15 décembre.* — Ont obtenu : MM. Roux, 20; Basset, 19; Toupet, 18; Rouyer, 17.

Séance du 17 décembre. — Ont obtenu : MM. Poupardin, 20; Berger 20; Hovelacque, 15; Combier, 16.

Internat. — *Lecture des copies.* — Anatomie. — *Séance du 14 décembre.* — Ont obtenu : MM. Guelfucci, 11; Lesage, 4; Réchad, 5; Mercier, 10; Charrier, 7; Guillemet (M.), 7; Hue (G.), 9; Collet, 10; Bruel, 10; Mlle Delage, 9.

Séance du 16 décembre. — Ont obtenu : MM. Delagenière, 11; Garcin, 7; Michaux, 9; Sourdille, 8; Truffert, 7; Busson, 7; Luquet, 7; Vaudescal, 12; Vincey, 9.

Séance du 18 décembre. — Ont obtenu : MM. Delivet, 14; Constantini, 6; Quénu, 10; Lorreyte, 7; Berthomieu-Lamer, 4; Mignot, 13; Bourgeois (M.), 5; Tribes, 6. Mlles Athanassin, 10; Landesmann, 9.

Séance du 19 décembre. — Ont obtenu : MM. Boncompain, 7; Duvul, 7; Debray, 7; Deville, 4; Miégeville, 11; Portret, 5; Janin, 4; Trifaud, 7; Photiades, 6.

Pathologie. — *Séance du 14 décembre.* — Ont obtenu : MM. Colleville, 9; Girard, 13; Lecerf, 5; Dubois (R.), 12; Berthod, 8; Barthélemy, 11; Fitte, 8; Krebs, 10; Lépine, 10; Caux, 10; Plaisant (Eug.), 13.

Séance du 16 décembre. — Ont obtenu : MM. Toutet, 7; Alexandre, 8; Hartmann, 8; Gautruche, 9; Mouradian, 7; Gresset, 10; Esaux, 10; Duval, 11; Bergeret, 14; Debray, 9; Boirac, 8.

Séance du 19 décembre. — Ont obtenu : MM. Rougeulle, 6; Marcorelles, 9; Durand (A.), 11; Delort, 10; Thiers, 12; Philip, 8; Quinquaud, 7; Mlle Delage, 10.

Médecin inspecteur des Ecoles de la Ville de Paris. — Epreuve orale. — *Séance du 2 décembre.* — Conférences aux institutrices des écoles primaires supérieures et professionnelles sur l'hygiène de la puberté chez la jeune fille. — Ont obtenu : MM. Courdoux, 10; Theulet-Luzié, 12; Carpentier; Burty, 13; Chapon, 16; Grilley, 13.

Séance du 3 décembre. — Hygiène et fonctionnement des écoles de plein air. — Ont obtenu : MM. Lejonne, 14; Salle, 10; Ball, 11; Dreyfus (G.), 10; Géard, 13; Thieux, Mlle Leclerc (J.), 15.

Séance du 5 décembre. — Leçon aux maîtres sur le balayage et le nettoyage quotidien des locaux scolaires. — Ont obtenu : MM. Dupuy, 14; Barrault, 14; Renault, 16; Bize, 17; Genevrier, 19; Claude, 12; Lamouroux, 15.

Séance du 6 décembre. — Prophylaxie scolaire de la tuberculose. — Ont obtenu : MM. Prumier, 8; Thil; Bidel, 14; Rosenthal, 14; Raoult-Deslongchamps, 11; Renard; Morin, 8.

Séance du 7 décembre. — Prophylaxie scolaire de la coqueluche et des oreillons. — Ont obtenu : MM. Friedel, 15; Rivet, 18; Delmont-Bebet, 15; Chastanet; Debled; Michaux, 14; Robert, 14.

Séance du 9 décembre. — Leçon aux élèves des écoles primaires sur la propreté générale du corps et des vêtements. — Ont obtenu : MM. Bigot, 15; Hutinet, 16; Bois, 13; Mathé, 16; Imhoff, 13; Aubertin, 15; Beliard, 12; Laufer, 14.

Séance du 10 décembre. — Ont obtenu : MM. Quilliet, 9; Mourret; Mercklen, 15; Forestier, 13; Perregaux, 15; Bourdin, 13; Lévy (A.), 7.

Séance du 12 décembre. — Leçon aux élèves des cours supérieurs des écoles primaires sur l'alcoolisme. — Ont obtenu : MM. Courtade, 12; Géraudel, 16; Legrand, 16; Chardin; Dally, 14; Pineau, 16; Netter (L.), 13.

Séance du 13 décembre. — Leçon aux élèves des écoles primaires supérieures sur la vaccination. — Ont obtenu : MM. Cange, 10; Houzel, 9; Vitry, 19; Laurent (P.), 5; Leichmann, 7; Leconte, 9; Fouineau, 16.

Séance du 14 décembre. — Leçon aux maîtres sur leur rôle dans la prophylaxie des maladies transmissibles à l'école. — Ont obtenu : MM. Labadie-Lagrave, 13; Poisson; Régis, 13; Espagnon-Dezille, 9; Rabot, 15; Netter (G.), 17; Dinet, 12.

Ecole de médecine de Rouen. — Un concours s'ouvrira le 6 mars 1911, devant la Faculté de médecine de l'Université de Paris, pour l'emploi de suppléant de la chaire d'histoire naturelle à l'Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie de Rouen.

Le registre d'inscription sera clos un mois avant l'ouverture dudit concours.

Hôpitaux du Mans. — Le lundi 30 janvier 1911, à 9 heures du matin, un concours public sera ouvert à la Faculté de médecine de Paris, pour une place de chirurgien suppléant et une place de médecin suppléant, à l'hôpital du Mans.

Ecrire au Secrétaire général des hospices du Mans.

FER QUEVENNE Approuvé par l'Académie de Médecine.— Fer métallique pur, très soluble, plus actif, plus économique et mieux toléré que les sels, le seul inaltérable. 0,05 de poudre à chaque repas. 14, R. Beaux-Arts, Paris.

DIGITALINE HOMOLLE & QUEVENNE

Auteurs de la découverte approuvée p^r Acad. de Médecine

SOLUTION de digit. cristallisée à $\frac{1}{1000}$: 5 à 50 gouttes

GRANULES de digitaline Homolle (1 à 2 par jour).

AVIS · Les GRANULES de DIGITALINE d'HOMOLLE et QUEVENNE présentent sur les autres marques l'avantage de contenir la Digitaline cristallisée titrée unie aux autres principes actifs de la Digitale. — 14, Rue des Beaux-Arts, PARIS.

FER QUEVENNE Approuvé par l'Académie de Médecine.— Fer métallique pur, très soluble, plus actif, plus économique et mieux toléré que les sels, le seul inaltérable. 0,05 de poudre à chaque repas. 14, R. Beaux-Arts, Paris.



Ammonol soulage la douleur en général

STIMULANT

ANTIPYRÉTIQUE - ANALGÉSIQUE

RÉGULATEUR du CŒUR - SÉDATIF NERVEUX

Société chimique de l'AMMONOL, 33, rue St-Jacques, PARIS

PHTHISIE

BRONCHITES, TOUX, CATARRHES

CAPSULES CRÉOSOTÉES

Du Dr G. FOURNIER

Ph^{ien} de 1re classe, Ex-interne des Hôpitaux

DOSE : De 6 à 12 par jour.

Seule Récompense à l'Exposit. Univ. Paris 1878

Ph. de la MADELEINE, 5, r. Chauveau-Lagarde, Paris

Médaille d'OR, Paris 1885

PHOSPHOREXINE

Granulé phosphorique

1 cuill. à café contient { 1 gr. acide phosphorique officinal / 2 gr. phosphate de soude

Pharmacie LEKER, 13, rue Marbeuf, Paris



Antiseptique-CICATRISANT NON TOXIQUE *OZONE NAISSANT*

NÉOL

Épidermise **BRULURES** *en quelques jours; supprime douleurs en quelques secondes.* (Panser au NÉOL, à 1 p. 5.)

Cicatrise **ULCÉRATIONS** Cutanées et Muqueuses (Escarres, Anthrax, Plaies *phagédéniques*, Chancres *mous*.) (Toucher au NÉOL pur, panser à 1 p. 5.)

Guérit **ANGINES** *en 24-36 heures; supprime immédiatement dysphagie.* (Toucher au NÉOL pur, gargarismes à 1 p. 10.)

Employé journellement dans les Hôpitaux de Paris

Echantillons gratuits : Laboratoire du NÉOL, 9, rue Dupuytren, Paris

Antiseptique-CICATRISANT NON TOXIQUE *OZONE NAISSANT*

NÉOL

Épidermise **BRULURES** *en quelques jours; supprime douleurs en quelques secondes.* (Panser au NÉOL, à 1 p. 5.)

Cicatrise **ULCÉRATIONS** Cutanées et Muqueuses

es *phagédéniques*, Chancres *mous*.)

pur, panser à 1 p. 5.)

me immédiatement dysphagie.

pur, gargarismes à 1 p. 10.)

es Hôpitaux de Paris

NÉOL, 9, rue Dupuytren, Paris

BON GRATUIT au D^{teur} ______

pour un **petit échantillon** *de NÉOL par la poste de* ______ *Dép^t* ______

OU

pour un **grand flacon** *de NÉOL en colis postal* **en gare** *de* ______ *Dép^t* ______



VARIÉTÉ

Les Fantômes de Lombroso

Des fantômes ? Parfaitement. Et non pas les chimères d'une imagination folle, mais des fantômes en chair et en os dont le cœur bat et dont la respiration se traduit par une émission d'acide carbonique. César Lombroso, l'auteur de « l'homme de génie » et de « l'homme criminel » était un spirite convaincu. L'ouvrage où il nous confesse sa foi vient de paraître traduit de l'italien (1) et il consacre un chapitre à la « Biologie des Esprits ». Nous disions donc que les fantômes sont vêtus d'un tissu blanc très fin, parfois double, triple et même quadruple. Il faut ce vêtement « pour contenir leur organisme fluidifique et l'empêcher de se dissoudre à la lumière » car ils n'aiment pas la lumière, les fantômes, mais pour évoluer dans l'obscurité leurs sentiments ne s'en manifestent pas moins impétueux et décisifs. Ils ont de l'amour-propre et maintes fois la colère les irrite. Sous l'influence des explosions d'humeur leur force musculaire s'accroît. Ils développent au dynamomètre une force de 80 à 110 kilogrammes. Ne souriez pas. C'est de la science. Et la preuve c'est qu'on a calculé leur vitesse de translation : 45 kilomètres en 15 minutes. Le mode de formation des fantômes est appuyé sur des constatations tout aussi évidentes. Ils se matérialisent aux dépens du médium dont ils prennent le poids et le volume, en sorte que le médium baisse de poids à mesure que le fantôme se dessine. Non pas qu'il s'agisse de portraits en pied. Une nuée lumineuse apparaît sur le sol, la tête ou le ventre du médium ; la condensation s'en opère et finit par prendre une forme humaine, soit la figure seule, soit un membre, soit plus rarement la personne complète. Parlent-ils ? Quelquefois, mais leur langage est laconique et tronqué. Ils préfèrent la mimique par signes et par gestes. On s'étonne parfois de leurs réponses puériles alors même que de leur vivant, une intelligence brillante les plaçait très haut dans

(1) César Lombroso : *Hypnotisme* et *Spiritisme*. Biblioth. de Philos. Scientif. — Paris, Flammarion, édit.

l'échelle des esprits. L'objection manque de portée. Comment l'intelligence des fantômes ne serait-elle pas fragmentaire et incohérente, du moment qu'elle se sert pour se manifester du cerveau des vivants? Et puis s'il n'y avait pas de fantômes comment apparaîtraient ils en si grand nombre dans les cimetières ou les lieux dramatisés par des morts violentes? César Lombroso n'a point un instant de doute. Il y a des fantômes et plutôt cent que dix et plutôt mille que cent. D'ailleurs sans eux, comment expliquer les connaissances extraordinaires de certains médiums? Ne parlons pas de l'hypothèse des notions inconscientes que le médium arriverait à dégager de ses facultés instruites à leur insu. Le médium prédit l'avenir, écrit un roman sans savoir tenir une plume, développe une force décuple de sa force ordinaire, sculpte et peint sans éducation artistique antérieure. On ne peut se rendre compte de tous ces faits qu'en admettant qu'à la force du médium vient s'en associer une autre, celle du fantôme. C'est cette dernière qui possède les facultés, absentes chez les vivants, de dire l'avenir et de s'improviser artiste.

Et voilà. M. G. Le Bon a cru devoir faire précéder l'exposé de M. Lombroso par une préface dubitative. « Le lecteur, dit il, y verra nettement que dans les sphères de la croyance la crédulité est bien sans limites et qu'une raison très éclairée peut devenir impuissante à dissiper les illusions créées par les sentiments et la suggestion. » Seulement ce qui nous surprend, c'est l'étonnement de M. Le Bon. Il constate que les procédés de la logique rationnelle, utilisés dans l'édification des connaissances, ne peuvent servir à interpréter les opinions et les croyances. Cette vérité est assez nouvelle, poursuit-il.

Sur ce chapitre, nous pensons autrement. Depuis de longues années, les lecteurs qui veulent bien s'intéresser à ces Variétés, savent que c'était là une opinion défendue par leur auteur, avant même que Ribot eût écrit sa « logique des sentiments », avant que la philosophie de William James eût été connue en France.

La logique rationnelle est un mode de connaissance, la logique des sentiments en est un autre. La première nourrit l'esprit, la seconde le cœur. L'une pousse à l'analyse, l'autre à l'action. Dans nombre de cerveaux, les deux logiques fonctionnent côte à côte sans troubler le moins du monde leur hôte par les contradictions de leurs tendances réciproques.

Toute la psychologie moderne sort d'une pareille constatation. Demain elle pénètrera les institutions et les mœurs qui tendent encore aujourd'hui à se modeler sur les concepts incomplets et trop exclusifs du rationalisme. M. G. Le Bon nous promet un livre sur ce sujet. Nous le lirons avec plaisir, car l'auteur est un des hommes les plus intelligents du siècle; mais nous craignons que l'originalité qui distinguera cette nouvelle œuvre n'atteigne pas celle qui avait fait des recherches de M. G. Le Bon sur la dissolution de la matière une des découvertes les plus lumineuses de notre temps.

MÉDECINE PROFESSIONNELLE

L'assurance contre la responsabilité civile des chirurgiens et des médecins

La condamnation d'un chirurgien des hôpitaux à verser 5000 francs de dommages-intérêts à une de ses anciennes opérées soulève à nouveau la question si importante de la responsabilité médicale. Nous ne voulons pas traiter le sujet juridiquement, chose faite déjà, il y a quelques années, quand M. L. Rénon est venu défendre ici la cause de son ancien externe, le Dr Cormon. Nous désirons seulement insister sur la situation matérielle faite au corps médical par la condamnation de notre distingué confrère.

Aucun chirurgien n'est à l'abri d'une faute involontaire au cours d'une intervention ; aucun chirurgien ne peut se vanter de n'avoir jamais d'accident de chloroforme. Comme le dit le directeur du *Journal de médecine de Paris*, « un risque pèse sur tous les chirurgiens », et nous sommes de son avis lorsqu'il déclare que son corollaire obligé est l'assurance contre les risques professionnels. C'est là une précaution élémentaire si, pour une indemnité de 100 à 125 francs par mois, allouée comme tout traitement par les administrations hospitalières, un chirurgien d'hôpital est capable d'être condamné à des dommages-intérêts pouvant s'élever à quelques milliers de francs ou à plusieurs dizaines de milliers de francs.

Cette assurance est aussi nécessaire au médecin qu'au chirurgien, non seulement au médecin d'hôpital ou de collectivité quelconque, mais encore à tout médecin praticien. Nul ne peut jamais savoir si, après plusieurs mois ou plusieurs années de silence, sa responsabilité ne viendra pas à être discutée. Les contrats d'assurance garantissent la responsabilité civile encourue en raison des accidents professionnels causés par le médecin à ses clients par suite d'erreurs provenant de son fait ou qui lui seraient imputées, dans les prescriptions ou applications thérapeutiques ou au cours des opérations chirurgicales qui lui seraient confiées.

L'assurance a un autre avantage des plus précieux, c'est de prémunir les chirurgiens et les médecins contre le chantage. Nombreux en effet sont les hommes d'affaire marrons qui conseillent, même sans l'ombre d'une raison valable, aux malades indélicats de réclamer « quelque chose » au médecin ou chirurgien qui les a soignés. Facilités dans leur louche et lâche besogne par une trop grande extension de l'assistance judiciaire, ils ne font courir aucun risque à leurs clients. Ils escomptent la peur d'ennuis, le souci d'avoir « une affaire », la crainte de longues pertes de temps au tribunal ou chez les hommes de loi, pour espérer que le médecin versera une somme quelconque dans le but d'avoir la paix. Un contrat d'assurance avec une compagnie sérieuse coupe radicalement dans leurs racines ces velléités de chantage.

Mais le médecin ou le chirurgien qui s'assureront

contre les risques professionnels ne devront jamais oublier que cette assurance ne saurait, en aucun cas, couvrir leur responsabilité morale ; sinon, ce serait la voie ouverte aux compromissions avec la conscience, aux négligences, aux fautes même dont les malades seraient les premiers et les seuls à souffrir. — LA DIRECTION.

Société des Chirurgiens de Paris

A propos d'un cas de lithotritie. — M. CATHELIN rapporte le cas curieux d'un malade examiné par les Prs Guyon et Kocher, et opéré de calcul par taille hypogastrique par le Pr Albarran, il y a 3 ans. Le calcul a récidivé, et malgré un très mauvais canal qui, sous l'influence d'une sonde à demeure, put monter du 12 au 25, M. Cathelin lui fit en quelques minutes une lithotritie qui le débarrassa complètement.

Un appareil collecteur et contentif des urines dans certains cas de cystostomie. — M. NOGUÈS présente un appareil pour collecter les urines dans les cas de cystostomies permanentes ou temporaires. La forme ronde que l'on donne en général aux cupules collectrices est parfois inapplicable dans les cas de grosses hernies : aussi faut-il, en pareil cas, donner une forme étroite et allongée à cette cupule que l'on maintient par une ceinture spéciale.

Nouveau procédé de traitement de l'hypospadias péno-scrotal. — M. MONNIER fait un rapport sur un nouveau procédé imaginé par M. THÉVENARD, et qui consiste à refaire le canal au moyen d'une greffe préputiale. Ce procédé comprend trois temps : 1° redressement de la verge et avancement du méat sur le pénis; 2° reconstitution d'un canal péno-glandaire aux dépens du prépuce détaché de la face dorsale de la verge; 3° réfection de la morphologie de la verge. M. Thévenard a appliqué avec succès ce procédé sur un enfant de 9 ans.

A propos de métrorrhagies syphilitiques. — M. VERCHÈRE donne deux observations de jeunes femmes syphilitiques à la période secondaire, chez lesquelles l'injection intraveineuse d'arséno-benzol (606) fut suivie, dès le soir de l'injection, de métrorrhagies qui furent inquiétantes par leur abondance pendant 3 à 4 jours. Chez l'une de ces malades, les règles avaient un retard d'un mois. Ne peut-on pas craindre, en traitant une femme syphilitique enceinte par l'arséno-benzol, de provoquer un avortement? La grossesse deviendrait une contre-indication de l'arséno-benzol. La syphilis intra-utérine ne pourrait être traitée sans dangers pour le fœtus par le 606.

Présentations. — M. PAUL DELBET présente une malade atteinte d'anévrysme artérioso-veineux, siégeant sur la face interne du 1/3 inférieur du bras gauche consécutif à une plaie profonde par éclat de verre. L'anévrysme siégeait non sur l'humérale mais sur deux petites collatérales inférieures et internes et sur la veine humérale. Le nerf médian était englobé dans la poche. Extirpation. Guérison.



AUTOUR D'UNE PROTESTATION

Lettre de M. Lereboullet, président de l'A. G.

Monsieur le Directeur,

J'ai été stupéfait de l'interprétation donnée à l'article que sur la demande du journal *Le Temps* j'ai écrit au moment même où j'apprenais la mort de mon collègue H. Huchard. Je n'ai jusqu'à ce jour, ni calomnié ni outragé personne, et je n'aurais pas eu l'idée de manquer à mes habitudes de courtoisie et de justice vis-à-vis d'un confrère avec qui j'ai toujours eu les meilleures relations.

J'ai donc commencé mon article par un éloge sans réserves de la vie scientifique et de l'œuvre de Huchard et si j'ai dû faire une allusion, des plus discrètes d'ailleurs, à des critiques qui lui avaient été maintes fois adressées, ce n'était pas pour les faire miennes.

J'ai tenu, au contraire, à insister sur ses qualités de cœur, son dévouement à ses malades et à ses élèves, sa charité, sa bonté, son enthousiasme pour toutes les nobles causes.

Je suis donc en droit d'affirmer qu'aucun lecteur de bonne foi ne pourra, après avoir lu cet article, suspecter la sincérité de mes éloges, ni partager l'indignation que manifeste votre journal.

Je vous prie, M. le Directeur, d'insérer cette réponse dans *le prochain numéro* du *Journal des Praticiens*.

L. LEREBOULLET.

N. D. L. R. — Souhaitons que la lettre de M. Lereboullet close le débat. Tout homme en vue a ses détracteurs ; il peut dédaigner les critiques de son vivant ; il importe à ses amis de les relever, quand il est mort. La protestation de M. le Pr A. Robin a entraîné dans le camp de nos lecteurs de nombreuses et chaudes adhésions.

Le Dr La Bonnardière (des Arcs, Var) nous informe que l'*Association générale des Médecins de France* (arrond. de Draguignan et Brignolles) réunie en Assemblée annuelle le 15 décembre, à Draguignan, sous la présidence du Dr Balt a ouvert sa

séance par une motion de deuil à l'occasion de la mort du Dr Huchard et par le vote, à l'unanimité des voix, d'une adresse de respectueuse sympathie à Mme Huchard et à sa famille. Tous nos remerciements à nos amis pour ces précieuses marques de leur attachement à un homme qui avait consacré sa vie à la défense des Praticiens.

VARIÉTÉ

La Société de l'avenir

Jadis il était relativement aisé de prévoir l'avenir d'une Société. Les guerres, les religions devenaient les agents des grandes transformations sociales et si les intérêts matériels jouaient leur rôle, c'était maintes fois à couvert des luttes armées et des controverses théologiques. Depuis un siècle, un nouveau facteur est entré en scène, ou plutôt ce facteur qui n'intervenait jusque-là que de temps à autre et à intervalles assez rares a étendu son empire sur des régions qui eussent semblé fantastiques à nos pères. Nous voulons dire l'invention en matière industrielle et scientifique.

Il y avait autrefois l'invention en art militaire, en religions, en politique. Mais religions et politique depuis longtemps sont coulées dans toutes les possibilités de moules utilisables. De religions modernes, il n'est guère que celle des Mormons qui ait institué des coutumes neuves, demeurées, du reste, enserrées dans un enclos restreint. Quant à la politique, depuis Aristote on n'a rien tenté de nouveau, sinon de recourir, à des centaines de siècles d'intervalle, et comme synonymes de marche en avant, à des procédés de gouvernement condamnés par l'expérience des civilisations.

Reste l'invention militaire ; il est certain que la poudre à canon, c'est elle qui a détruit la féodalité. Seulement, que pèse l'invention militaire à côté de l'invention industrielle ? La navigation aérienne, après le téléphone, le télégraphe et les chemins de fer, voilà des rouages nouveaux dont la mise en marche a modifié et modifiera du tout au tout le jeu ancien de la machine sociale. Aujourd'hui, demain, il surgira autre chose. Quoi ? Nous l'ignorons. La seule affirmation permise est la valeur extraordinaire des progrès accomplis. Ils dépassent en merveilleux les plus hardis des rêves où s'est complu l'imagination de nos pères. Et ce n'est pas fini.

Aussi une certaine impatience saisit le lecteur quand il ouvre nombre d'ouvrages contemporains. Le principe fondamental en est une erreur. Voyez Karl Marx : il fait du travail la source unique de la valeur. Combien Tarde a eu raison de s'élever contre ce postulat inadmissible ! La valeur dans une société, ce n'est pas le travail, mais l'invention. « Le travail, comme dit fort bien M. Bourdeau (1), n'est qu'imitation, répétition monotone. Sans doute pour exécuter sa découverte, l'inventeur ne peut se passer du concours des travailleurs, de même que la tête a besoin

(1) J. Bourdeau : *Entre deux servitudes*, Paris, Alcan éditeur, p. 319.

des bras. Mais c'est la tête qui les fait mouvoir et leur trace la tâche. Réduite au seul travail privé d'invention, l'humanité resterait éternellement à l'état de ruche ou de fourmilière ». Les peuples qui progressent sont ceux où les élites exercent leur autorité; supprimez les têtes qui dépassent le niveau, c'est le piétinement sur place, la fermeture du courant qui anime le corps social et dont l'étincelle allumait par voisinage les initiatives incapables de recevoir l'excitation de leur volonté propre.

Un homme qui a bien vu la chimère d'une vision d'avenir nettement dessinée est Georges Sorel. Nombre d'esprits discutent : la société de demain sera t-elle établie sur la toute puissance de l'Etat où celle des Associations? Qu'en savent-ils? L'humanité ne s'est jamais dirigée vers un but déterminé *à priori* et l'enchaînement des conjonctures qui décident de son orientation échappe à la sagacité des prévisions les plus averties. Qui aurait cru, à l'origine du christianisme, qu'on verrait plus tard, à la tête des armées, des évêques bardés de fer? Aux Etats-Unis, la République austère et pauvre de Franklin et de Washington est devenue la République des milliardaires, de Pierpont-Morgan et de Rockefeller. L'arbre sort toujours de sa graine, mais en matière sociale, quels développements imprévus, quels étranges dômes de feuillage!

L'accident en biologie est chose prévue et aboutit à des conséquences calculées à l'avance. Mais l'accident en matière sociale, c'est l'invention, et celle-là, nul ne peut dire où elle conduira l'humanité.

Seulement, si nous ignorons ce que deviendra la société, nous savons fort bien vers quel avenir se dirige le *Journal des Praticiens*. — Il composera avec ses lecteurs la grande famille unie où l'affliction et la détresse de l'un sont ressentis et secourus par la sympathie et l'assistance de tous, où chaque effort individuel est marqué d'une pierre blanche, où les encouragements vont à toute initiative qui essaie ses ailes. C'est la continuation de cette intimité réciproque que nous nous efforcerons de réaliser au cours de l'année qui va s'ouvrir et à l'entrée de laquelle nous souhaitons bonne santé, chance heureuse et les meilleurs des clients, à nos fidèles et sympathiques lecteurs.

ACTUALITÉ

L'incompétence médicale de la Presse politique

Parmi les mœurs médicales modernes, dont toutes ne sont pas également favorables à la sauvegarde de la dignité professionnelle, il est une habitude qui tend à prendre pied et qui compromet l'honneur de la carrière autant que le bon renom de l'enseignement : nous voulons dire la publicité tapageuse répandue autour de certaines découvertes qui n'existent pas et de certains noms qu'on voudrait faire pénétrer de force dans la chaire d'un amphithéâtre officiel.

Sur ce chapitre, il y aurait beaucoup à dire. Les directeurs des journaux politiques qui se livrent à ces exhibi-

tions effrénées sont-ils vraiment convaincus de la valeur de leurs candidats? Ne discutons ni l'impartialité qui les distingue ni leur désintéressement. Il nous suffit que l'incompétence de ces Messieurs soit manifeste.

Elle se traduit pour la galerie de la façon la plus étonnante. Alors que ces journaux se disent, la plupart, partisans des formules d'ordre et attachés au culte de la tradition, on les voit, aussitôt que les questions de science entrent en jeu, prendre délibérément parti pour toutes les mesures d'anarchie. Ce sont eux, les ignorants, qui prétendent en remontrer aux professionnels de la carrière. En toute bonne foi, ils se piquent de réparer les iniquités de la vie, de célébrer les inventeurs méconnus, d'imposer le génie de leurs créatures à l'admiration et à l'estime des juges compétents qui, dans l'espèce, ne peuvent être que des médecins.

En matière de science, la persécution n'existe pas. Un homme dit la vérité ou non. S'il expose des constatations réelles, justice lui est toujours rendue et sa réhabilitation ne tarde pas. Se lance-t-il dans des propositions dont la vérité se dissipe à la vérification, les journaux politiques auront beau crier au miracle, ils en seront pour leurs frais, ou du moins n'abuseront que ce pauvre public qui ne s'attend pas, sur la foi de journaux honnêtes et soi-disant conservateurs, à être si cruellement dupé. — C. F.

Dons à l'Œuvre confraternelle

Journal des Praticiens . . . . Fr.	1.000 »
Dr Kerrien, St-Pierre-Quilbignon.	8 »
Dr Tachdjian, Zougouldah.	5 »
Dr Mary, Ouveilhan	8 »
Dr Théron, Toulon.	2 »
Dr Obissier, Paris	20 »
Dr Duba, Biesles	8 »
	1.051 »
Fonds en caisse	30.030 50
Total. . . . . . . Fr.	31.081 50

Sur ce chiffre, comme le Comité en a décidé, 30.000 francs seront convertis en un placement inaliénable.

Dans le dernier numéro, au lieu d'un malade (dans un hôpital de Marseille) lire : Un confrère malade.

Société de Médecine de Paris.

Nécrologie. — Le président annonce la mort de M. Huchard, ancien président d'honneur de la Société, récemment décédé.

Sur la reconstitution du groupe médical parlementaire — M. Aubourg communique une note de M. Monprofit qui annonce la reconstitution du groupe médical parlementaire et la formation de trois Commissions : 1° Hygiène et médecine sociale ; 2° Défense des intérêts professionnels ;

3° Réforme de l'enseignement. La Commission qui se réunit régulièrement tous les mois, recevra les communications des médecins et des groupements scientifiques et professionnels.

La guérison du diabète. — *M.* Guelpa. — Dans le diabète, le principal facteur pathogénique, c'est l'acidose et non la glycosurie, comme on l'a admis jusqu'à présent. La production abondante d'urine sucrée n'est que le moyen employé par la nature pour se défendre contre cet empoisonnement par les acides. La glycosurie est donc un facteur utile pendant la durée de l'acidose, qui provient surtout de la mauvaise combustion de la matière animale.

Le traitement du diabète, appliqué d'après cette conception, arrête immédiatement la maladie, quelle que soit sa gravité, et assure toujours la guérison, même dans les plus dangereuses complications (gangrène, anthrax, sciatique, etc.) Sans craindre aucun démenti sérieux, on peut affirmer que le diabète n'est plus une maladie dangereuse ni incurable, mais un simple vice de la nutrition qu'on peut toujours prévenir et guérir avec une saine éducation alimentaire.

M. Depasse croit qu'il est impossible de baser le traitement du diabète sur un seul système. Les causes du diabète sont nombreuses : le foie, le pancréas, le système nerveux en sont trois facteurs importants. Il ne peut donc pas n'y avoir qu'un traitement; celui-ci doit varier suivant les causes; quant à l'acidose, c'est aussi un symptôme et il y a acidose et acidose.

M. Marcel Labbé. — Nous avons le droit de dire que nous améliorons des diabétiques, que nous faisons disparaître chez eux le syndrome d'hyperglycémie, mais nous n'avons pas plus le droit de dire que nous les guérissons, qu'un médecin qui traite un malade atteint d'insuffisance mitrale et d'asystolie, et qui a fait disparaître l'asystolie, n'a le droit d'affirmer qu'il a guéri l'insuffisance mitrale. Il ne faut pas confondre le syndrome avec la maladie. Il y a danger pour les diabétiques à se croire guéris.

M. Lematte. — Il faut protester contre l'abus du mot acidose dans la pathologie du diabète. On doit avouer que nous ne savons pas plus évaluer l'acidité du sang que celle de l'urine. L'urologie donne des renseignements précieux chez les diabétiques. En faisant le bilan nutritif, on peut voir comment le foie travaille. La phosphaturie indique la part prise par le système nerveux, et la coprologie nous dira les cas où le pancréas est en hypofonction.

NOUVELLES DIVERSES

Association d'Enseignement médical des hôpitaux de Paris. — **Hôpital Trousseau** (Dr Savariaud). — A partir du premier samedi de janvier, tous les samedis à 10 h. 1/2.

I. — Les appareils plâtrés en orthopédie.

II. — Traitement du pied bot congénital.

III. — Traitement de la paralysie infantile du membre inférieur.

IV. — Traitement de la hernie infantile.

V. — Traitement de l'appendicite aiguë.

VI. — La ténotomie sous-cutanée. — Le torticolis.

VII. — Traitement de l'ostéomyélite.

VIII. — Traitement du mal de Pott.

IX. — Traitement de la coxalgie.

X. — Traitement de la luxation congénitale de la hanche.

Hôpital Lariboisière (*Service Civiale*, voies urinaires). — Dr Marion, chef de service.

Lundis, mercredis, samedis, à 9 heures : Visite dans les salles avec conférences au lit des malades.

Mardis, vendredis, à 9 heures : Opérations.

Jeudis, à 9 heures : Cystoscopie, Opérations endo-vésicales. — A 11 heures : Leçon de Pathologie urinaire.

Cours complémentaires :

Cours de cystoscopie, uréthroscopie, cathétérisme des uretères, par M. le Dr Germain, assistant du service, les mardis et samedis, à 3 heures. Droit d'inscription : 100 francs. — Le nombre des élèves pour une série ne peut dépasser six. Dix leçons.

Cours de recherches histo bactériologiques et chimiques des urines, par M. Aureille, interne en pharmacie du service, les mercredis à 11 heures. — Droit d'inscription : 40 francs pour dix leçons.

Cours de radiographie appliquée aux voies urinaires, par M. le Dr Lebreton, assistant adjoint, les jeudis à 3 heures. — Droit d'inscription : 100 francs pour cinq leçons. — Le nombre des élèves ne peut être supérieur à six.

Dans chacun de ces cours, les élèves sont associés aux recherches et aux maniements des appareils.

Distinctions honorifiques. — Liste des médecins civils auxquels le ministre a conféré, par décision du 23 septembre 1910, des récompenses honorifiques pour les soins ou les médicaments qu'ils donnent gratuitement aux militaires de la gendarmerie et à leurs familles.

Médaille de bronze. — MM. Verin, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise); Landry, à Maule (Seine-et-Oise); Blois, à la Plaine-Saint-Denis (Seine); Dubiquet, à Auby (Nord); Souillard, à Bruay (Pas-de-Calais); Branthomme, à Nouilles (Oise); Mouffler à Villers Cotterets (Aisne); Roisin, à Crèvecœur (Oise); Portes, au Havre (Seine-Inférieure); Bouju, à Darnétal (Seine-Inférieure); Lefranc, à Clécy (Calvados); Marette, à Châteauneuf (Eure-et-Loir); Bagourd, à Argentan (Orne); François à Vézelay (Yonne); Serullaz, à Seyssel (Ain); Truchon, à Ambérieu (Ain); Guillermet, à Saint-Germain-de-Joux (Ain); Légerot, à Beaufort (Jura); Malfuson, à Sancerre (Cher); Guyot, à Lormes (Nièvre); Duprey, à Château-Chinon (Nièvre); Brigault, à Sainte-Maure (Indre-et-Loire); Anthenac, à Ste-Sévère (Indre); Muignan, à Chalonnes (Maine-et-Loire); Chailloux, à Champigné (Maine-et-Loire); Malon, le Tilleul (Manche); Baudouin, à Corlay (Côtes-du-Nord); Rondel, à Saint-Froment (Manche); Richard, à Fontenay-le-Comte (Vendée); Gardette, à Azerat (Dordogne); Jany, à Auzances (Creuse); Darfeuille, à Evaux (Creuse); Tauty, à Vallières (Creuse); Chayron, à Villefranche-de-Lonchapt (Dordogne); Prévost, à Thiviers (Dordogne); Moret, à Massiac (Cantal); Rouchon, à Paulhaguet (Haute-Loire); Berthaud, à Saint-Paul-en-Jaret (Loire); Guichard, le Donjon (Allier); Daumy, à Saint-Eloi-les-Mines (Puy-de-Dôme); Ferroud, à Chasselay (Rhône)

Liaudet, à Saint-Symphorien-sur-Coise (Rhône); Aulès à Saillans (Drôme); Gazel, à Gigean (Hérault); Bonnet, à Belmont (Aveyron); Fualdès, à Firmy (Aveyron); Biar, à Miranoux (Gers); Casseigneau, à Montréal (Gers); Vialotte, à Carbon-Blanc (Gironde); Brieu, à Guitres (Gironde); Méjasson, à Ars-sur-Ré Charente-Inférieure); Darbouet, à Boucau (Basses-Pyrénées); Bertin, à Guyotville (Alger); Schieffer, à Tlemcen (Oran); Pison, à Ménerville (Alger); Arribat, à la Salvetat (Hérault).

Médaille d'argent. — MM. Crouslé, à Magny-en-Vexin (Seine-et-Oise); Stieffel, à Joinville-le-Pont (Seine); Doat, à Boulogne-sur-Seine (Seine); Bresselle, à Oisy-le-Verger (Pas-de-Calais); Collette, à Ardres (Pas-de-Calais); Verdière, à Bertincourt (Pas-de-Calais); Duriez, à Pierrefonds-les-Bains (Oise); Couty, à Vic-sur-Aisne (Aisne); Toussaint, à Albert (Somme); Berthelémy, à Braisne (Aisne); Gourdier, à Bretteville-sur-Laize (Calvados); Agut, à la Barre en-Ouche (Eure); Texier, à Bourgachard (Eure); Bardet, à Anet (Eure-et-Loir); Hommey, à Sées (Orne); Mézange, à Lassay (Mayenne); Gairal, à Carignan (Ardennes); Poncin, à Montrevel (Ain); Beaupère, à Salornay-sur-Guye (Saône-et-Loire); Tounissont, à Culan (Cher); Tabaraud, à Fontevrault (Maine-et-Loire); Roger, à Levroux (Indre); Enon, à Argenton-l'Eglise (Deux-Sèvres); Fauvel, à Coutances (Manche); Dupas, à Nort-sur-Erdre (Loire-Inférieure); Thomas, à Nexon (Haute-Vienne); Rouby, à Lapleau (Corrèze); Millet-Lacombe, Streyjol, à Saint-Pardoux-la-Rivière (Dordogne); Florand, à Bourg-Lastic (Puy-de-Dôme); Chaussende, au Monastier (Haute-Loire); Lacroix, à Pont-du-Château (Puy-de-Dôme); Denier, à la Tour-du-Pin (Isère); Feyat, à Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère); Déluermoz, à Vulbens (Haute-Savoie); Dumas, à Lédignan (Gard); Claron, au Vigan (Gard); Laugier, au Bar (Alpes-Maritimes); Filipini, à Olmi-Cappella (Corse); Belgodère, à Calvi (Corse); Constans, à Brasc (Aveyron); Bascou, à Bouisse (Aude); Roudouly, à Caussade (Tarn-et-Garonne); Paganel, à Saint Sylvestre (Lot-et-Garonne); Boudou, à Montech (Tarn-et-Garonne); Robin, à Saint-Hilaire (Charente-Inférieure); Eveillé, à Saint-Bonnet (Charente-Inférieure); Sternberg, à Castres (Gironde); Pierre, à Bouïra (Alger); Cornebois, à Hussein-Dey (Alger); Moreau, à Chaource (Aube); Cornu, à Ervy (Aube).

Médaille de vermeil. — MM. Morisson, à Maisons-Alfort (Seine); Ledru, à Vic-en-Artois (Pas-de-Calais); Boulinguez, à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais); Heutte, à Beaumetz-les-Loges (Pas-de Calais); Legrand, à la Bassée (Nord); Lequette, à Liévin (Pas-de-Calais); Petit, à Château-Thierry (Aisne); Despiau, à Château-Gontier (Mayenne); Chaigneau, à Saint-Denis-d'Orques (Sarthe); Thalinger, à Bonnétable (Sarthe); Filleul, à la Ferté-Vidame (Eure-et-Loir); Forgeron, à Saint-Florentin (Yonne); Henry, à Saulx (Haute-Saône); Coillot, à Cendrey (Doubs); Laurent, à Cosne (Nièvre); Placé, à Mehun-sur-Yèvre (Cher); Deschand, à Ile-Bouchard (Indre-et-Loire); Faucon, à Landelles-et-Compigny (Calvados); Moris, à Pouzauges (Vendée); Bourigault, à Moisdon-la-Rivière (Loire-Inférieure); Filhoulaud, à Pierre-Buffière (Haute-Vienne); Bussy, à Lubersac (Corrèze); Revouy, à Saint-Symphorien-d'Ozon (Isère); Boimond, à Saint-Jeoire (Haute-Savoie); Convers, à la Javie (Basses-Alpes); Albespy, à Marcillac (Aveyron); Andrieu, à Capdenac Gare (Aveyron); Echernier à Saint-Paul (Pyrénées-Orientales); Cartade, à Estagel (Pyrénées-Orientales); Bos, à Lesparre (Gironde); Schmitt, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle).

SERVICES RENDUS A L'ASSISTANCE PUBLIQUE. — *Médaille d'argent.* — M. Bernard, à Roubaix (Nord).

M. Le Bec présente un appendice qui siégeait dans la fosse iliaque gauche bien que la malade ait eu 3 crises avec douleur localisée à droite.

M. Judet présente une attelle métallique pour pied bot varus équin, permettant de fixer le pied en hypercorrection après réduction par manœuvres manuelles.

Société de l'Internat des Hôpitaux de Paris

Le traitement de la syphilis par le 606. — M. Verchère qui a pu suivre des malades traités à l'hôpital Saint-Louis par le 606, proteste contre l'exagération, d'ailleurs convaincue, des merveilleux résultats annoncés par certains expérimentateurs et se rallie aux récentes conclusions de M. Gaucher, à l'Académie.

M. Millian. — Ce que je réprouve, c'est qu'on sème la défiance vis-à-vis d'un tel médicament, qu'on dise aux malades : « Ne vous laissez pas injecter de 606, on va vous tuer ou vous rendre aveugle ». Avec de pareils procédés, on aura une réelle difficulté à faire bénéficier les malades de cette médication. On a eu toutes les peines du monde à dissiper la crainte du mercure.

Je crois que si les médecins continuent, cela sera pis encore pour le 606, mais alors ils n'auront qu'à s'en prendre à eux-mêmes, au plus grand détriment des malades.

M. Clément Simon fait remarquer que s'il y a lieu de ne pas jeter ce discrédit dans l'esprit des malades, il importe également de ne pas donner trop de confiance. Il serait imprudent en effet de laisser croire que quelques injections de 606 peuvent stériliser définitivement la syphilis. Les récidives en effet sont déjà de 30 0/0 environ au bout de 3 à 4 mois de traitement, résultat qui ne semble pas très supérieur à celui que donnent les anciens traitements. Il serait imprudent également de se baser uniquement sur la réaction de Wassermann pour décider si un malade est guéri, peut se marier et avoir des enfants.

M. Salmon. — L'hostilité de quelques opposants n'empêche pas certains malades de réclamer après le mercure impuissant dans certains cas, une injection de 606. Et dans ces cas, ils n'ont qu'à s'en louer. Les récidives reprochées au 606 sont dues à l'emploi d'une dose trop faible. Enfin, la technique peut être simplifiée. Et l'injection légèrement acide, contenant peu de soude, ne donne jamais d'eschares.

M. Triboulet considère qu'entre l'enthousiasme et l'hostilité, il y a place pour l'observation indépendante. Celle-ci nous amène à voir ici une grande question de biologie : la stérilisation possible de l'organisme humain pour une infection spécifique, la syphilis.

Dans quelles conditions, le succès; dans quelles conditions, l'échec?

C'est aux observateurs de fixer nos idées.

Pour assurer le maximum de succès à la thérapeutique, il y a lieu, avant tout, de fixer nos idées sur les meilleurs détails de la technique. (Préparation limpide. Voyez communication de L. Martin à la Société médicale des hôpitaux, nov. 1910.)

Dr Agasse-Lafont.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Galland (de Fleurbaix (P.-de-C.), Victor Marquis (d'Avesnes, Nord), Grueber (de Genève).

NOUVELLES DIVERSES

Jubilé du Pr Bernheim. — Nous avons parlé de cette fête, la première en l'honneur d'un maître de Nancy atteint par la limite d'âge. La plaquette qui lui a été remise est due au talent d'un grand artiste lorrain, Victor Prouvé.

Nombre de médailles parisiennes pâlissent à côté de celle-là en tant que valeur d'art et fixation sur le bronze d'une expression où s'allume une si vraie étincelle de vie. Les lecteurs désireux de se procurer cette plaquette pourront écrire au Dr Ganzinotti, 38, rue des Carmes, Nancy. — Le prix de la plaquette est de 20 francs.

L'exploitation par la biographie. — Un lecteur nous écrit pour mettre en garde ses confrères contre un mode d'exploitation dont il a été victime, ainsi que nombre d'autres membres du barreau et de la médecine. Il s'agit de biographies devant faire partie d'un dictionnaire des contemporains. En fait et l'ouvrage ayant paru, les noms des médecins ne servaient qu'à encadrer les biographies d'industriels divers. Notre confrère proteste et avec raison. A l'avenir il aura de la méfiance. C'est celle que nous souhaitons à nos chers lecteurs.

Le nouveau domaine pour la « Maison du Médecin ». — La « Maison du médecin » vient de s'assurer la jouissance d'un fort joli domaine, à Brézolles (Eure et-Loir), à l'effet d'y installer des pensionnaires. Située à vingt-quatre kilomètres de Dreux, dans un bourg important, cette propriété répond admirablement au but poursuivi. La maison est confortablement aménagée, bien meublée, et peut recevoir une dizaine de pensionnaires. Elle est entourée d'un superbe parc boisé, d'un jardin potager, auquel fait suite une prairie bordée par la charmante rivière la Neuvette. De nombreux communs permettent une exploitation fructueuse de la propriété. Cheval et voiture à la disposition des pensionnaires.

Ceux-ci vont pouvoir entrer tout de suite.

Ils se trouveront à Brézolles dans une quiétude parfaite; le pays est pittoresque, les promenades très agréables, la chasse et la pêche offriront un agrément de plus aux amateurs.

Voici donc réalisée définitivement la première fondation de la « Maison du médecin ».

Pour tous renseignements, s'adresser au siège social, 32, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

Assistance médicale en Indo-Chine. — Sont admis à subir les épreuves probatoires pour l'emploi de médecin stagiaire dans les services d'assistance en Indo-Chine : MM. les docteurs en médecine Bonnet, Boyer, Chazarain, Colat, Flurian, Isaac, Rongier, Riou-Kerangal.

Chemins de fer de Paris a Lyon et a la Méditerranée. — *Relations entre Paris et la Suisse* (par Pontarlier). — I. Trains express de jour pour Berne, Lausanne et Brigue (V-R 1re et 2e classes à couloir, 1re et 2e classes : Paris-Berne et Paris-Lausanne-Brigue).

Aller : départ de Paris 8 h. 20 m.

Retour : départ de Lausanne 3 h. s.; départ de Berne 2 h. 10 s.


KRAUSS BAUSCH & LOMB


CHOLÉOKINASE
Marque Déposée
Marque Déposée
TRAITEMENT SPÉCIFIQUE
DE L'ENTÉROCOLITE MUCOMEMBRANEUSE
de la Constipation liée à l'insuffisance biliaire
DE LA LITHIASE BILIAIRE
6 a 8 ovoïdes par jour.
Laboratoires DURET & RABY
à MARLY-LE-ROI (S&O)

IIIe Congrès de physiothérapie des médecins de langue française. — Le IIIe Congrès de physiothérapie des médecins de langue française aura lieu à Paris, les 18, 19 et 28 avril 1911. Ce Congrès sera accompagné d'une exposition.

La Commission d'organisation du Congrès est composée comme suit : MM. Béclère, président; Hirsberg, René Mesnard, Kouindjy, Saquet, Albert Weill, Sollier, Zimmern, vice-présidents; Laquerrière, secrétaire général; Wetterwald, secrétaire général adjoint; Delherm, trésorier.

La Commission a décidé de mettre à l'ordre du jour huit questions ; les quatre premières ne sont pas l'objet de rapports mais les congressistes sont instamment priés de préparer des travaux afin que la discussion ait toute l'ampleur qu'elle mérite. Ce sont : *Sciatique, Lupus vulgaire, Hypertrophie de la prostate, Hémorragie de la ménopause.*

Les quatre autres donneront lieu à la lecture des rapports suivants :

Entéro-colite muco-membraneuse. — MM. Dausset : Thermo et photothérapie. — Desplats : Electrothérapie. — Froussard Hydrologie et hydrothérapie. — Lanel : Kinésithérapie. — Milon : Diététique.

Pied plat douloureux. — MM. Albert Weil : Radiodiagnostic, électrodiagnostic, électrothérapie. — Mencière : Indications respectives des agents physiques et des interventions chirurgicales. — René Mesnard : Kinésithérapie. — X... Thérapeutique hydrominérale et thermothérapie.

Syringomyélie. — MM. Delherm : Electrodiagnostic et électrothérapie. — Duhain : Radiothérapie. — Kouindjy : Kinésithérapie.

Fibrome utérin. — MM. Bralant : Kinésithérapie. — René de Langenhagen : Hydrologie et hydrothérapie. — Oudin : Radiumthérapie. — Laquerrière et Guilleminot : Electrothérapie et radiothérapie.

Les adhésions au Congrès peuvent être adressées dès à présent à M. Delherm, trésorier, 2, rue de la Bienfaisance.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Deltour, de Cousoive (Nord); Durand, de Moncontour (Vienne).

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les lecteurs dont l'abonnement **prend fin le 31 Décembre**, d'adresser **avant cette date** le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus **sans frais dans tous les bureaux de poste.**

Les Abonnés étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1910.

Les **nouveaux Abonnés** pour 1911 recevront le journal **à titre gracieux du jour de leur inscription jusqu'au 31 Décembre 1910.**

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome XI des **MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES** paraîtra en ***Janvier.***

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1911**, **et dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition (0 fr. 30** pour la France et **0.50** pour l'Etranger). Nous n'envoyons pas contre remboursement.

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II, qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare $\frac{\textit{m'abonner}}{\textit{me réabonner}}$ *pour un An au* **Journal des Praticiens** (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

Nom et Adresse ____________________

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

Signature (très lisible) :

REVUE GÉNÉRALE DE CLINIQUE & DE THÉRAPEUTIQUE

JOURNAL DES PRATICIENS

PARAISSANT LE SAMEDI

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
8 square du Croisic (Bd Montparnasse)
PARIS
Bureaux ouverts de 10 à 5 heures

Fondateur : **H. HUCHARD**

Directeur : **A. ROBIN**, de l'Académie de médecine, professeur de Clinique thérapeutique à la Faculté de Médecine de Paris

Rédacteur en chef, Directeur adjoint :
Ch. FIESSINGER
Membre correspondant de l'Académie de Médecine

Secrétaire de la Rédaction :
J. LAURENCE, ancien Interne des Hôpitaux

ABONNEMENT ANNUEL
(du 1er janvier, du 1er avril et du 1er juillet.)
France.................. 12 fr.
Etranger : Union postale. 15 fr.
Prix spéciaux pour les Étudiants
France.................. 6 fr.
Etranger : Union postale.. 10 fr.
Téléphone : 717-15

ANNONCES
A L'AGENCE
DES PUBLICATIONS MÉDICALES
129, Bd Richard-Lenoir, PARIS

Le prix de l'abonnement pour les Colonies françaises est le même que pour la France.
Toute demande de changement d'adresse doit être *accompagnée* d'une bande du journal.

NOUVELLES DIVERSES

Internat. — Admissibilité. — Sont déclarés admissibles à l'épreuve orale les candidats suivants : MM. Delivet, Vallery-Radot (Pasteur), avec 27 points;

MM. Bergeret, Girard, Gouverneur, avec 26 points;

MM. Couinaud, François, Leblanc, Mignot, Quénu, Richard (Georges Henri), Vieille, avec 25 points;

MM. Bloch (René), Dubois (Robert), Kœchlin, Malresse, Prigent, Rudelle, avec 24 points;

MM. Bonnet (Emile), Durand (Gustave), Françon, Paley, Mlle Peltier, Rousseau (Ferdinand), Thouvenin, avec 23 points;

MM. Barat, Bouquier, Broussolle, Colombe, Dupradeau, Gatelier, Godlewski, Guelfucci, Héricourt, Hischmann, Legrain, Lévy (Isaac), Malet (Charles), Maréchal, Miégeville, Monod (Raoul), Nadal, Rouillard, Thiers, Weber (André), avec 22 points;

Mlle Athanassiu, MM. Avezou, Baudoin, Besset, Bontemps, Buc, Butin, Cassard, Coppin, Delort, Ducastaing, Durœux, Dutheillet de Lamothe, Haguenau, Krebs, Mlle Leven, Meaux Saint-Marc, Monbrun, Netter (René), Petit-Dutaillis, Mlle de Pfeffel, Pierret, Plaisant (Eugène), Sourdille, Théry (Louis), Tzanck, Vaudescal, avec 21 points;

MM. Achard (Pierre), Barthélemy, Bel, Bouttier, Bruel, Camboulives, Chatelin, Desaux, Dufour, Duter, Escallier, Fitte, Gautruche, Goret, Jacquet, Latil, Lœvy, Mercier, Moriez, Mossé, Pernet, Rousseau (Emile), avec 20 points;

MM. Alexandre, Baréty, Bonnet (Flavien), Brouet, Colleville, Mlle Delage, Delagenière, Desvaux de Lyf, Durand (Albert), Hertz, Mlle Landesmann, Lecerf, Lévy-Franckel, Mallet (Lucien), Marchak, Michaux, Michel, Monod (André), Monod (Lorenz), Paraf, Rouffignac, Vinay, avec 19 points;

MM. Angot, Bailleul, Bardon, Beloux, Besançon, Besnard (Jean), Clap, Dedet, Dubois (Jean), Duval, Frotte, Garcin, Hartemann, Lefranc (Victor), Marcorelles, Maurel, Noël, Pimpaneau, Piot, Pollet, Rougier, Salès, Schoofs, avec 18 points;

MM. Alary, Belloir, Boirac, Charier, Chatellier, Ferrund, Grandjean, Huc (Georges), Lamare, Larroque, Le Maux, Lépine, Libert, Lucas-Championnière, Mlles Monbiot, Papillon, Pilatte, Tissier, Trifaud, avec 17 points;

MM. Antoine, Mlle Blanchier, Boutet, Caux, Chichmanian, Cleisz, Costantini, Coudray, Darrieux, Debray, Deguignand, Fourrière, Galop, Gougelet, Gresset, Léchelle, Lorreyte, Marcassus, Massart, Mazzoléni, Moreau, Morisson-Lacombe, Perecpied, Photiadis, Mlle Pouzin, Ribo, Kœhrich, Sébillotte, Trousset, Truffert, Wiart, avec 16 points.

MM. Busson, Collet, Dietz, Faveret, Guilleret (Marcel), Larcher, Luquet, Réchad, Vallerant, avec 15 points.

Epreuve orale. — *Séance du 21 décembre.* — Anatomie de la muqueuse de l'utérus. — Complications de la fièvre scarlatine. — Ont obtenu : MM. Luquet, Monod (Lorentz), 10; Pilatte, 13; Gautruche, 16; Meaux Saint-Marc, 15; Delivet, 14; Thouvenin, 15; Truker, 9; Jacquet, 17.

Relevé des points. — MM. Luquet, 15; Monod (Lorentz), 29; Pilatte, 30; Gautruche, 36; Meaux Saint-Marc, 36; Delivet, 41; Thouvenin, 38; Truffert, 25; Jacquet, 37.

Prosectorat de Clamart. — Composition écrite. — Les myomes utérins. — *Séance du 20 decembre.* — Ont obtenu : MM. Basset, 28; Hovelacque, 27; Roux, 29; Roubier, 29.

Séance du 22 decembre. — Ont obtenu : MM. Combier, 27; Berger, 28; Toupet, 30; Poupardin, 27.

Dissection. — *Séance du 23 decembre.* — Les muscles de la plante du pied et leurs nerfs (sans les interosseux). — Ont obtenu : MM. Berger, 18; Roux, 17; Toupet, 20; Rouhier, 16; Combier, 15; Hovelacque, 15; Poupardin, 15; Basset, 16.

Relevé des points. — MM. Monod (R.), 37; Lœwy, 36; Hartmann, 32; Coudray, 16; Bel, 33; Marchak, 32; Godlewski, 39; Lamare, 35; Besnard (J.), 38; Krebs, 35.

Pièces anatomiques. — *Séance du 24 décembre.* — Ont obtenu : MM. Roux, 29; Hovelacque, 27; Combier, 28; Basset, 29; Poupardin, 28; Berger, 27; Toupet, 30; Rouhier, 30.

Médecine opératoire. — *Séance du 24 décembre.* — Ligature de l'artère cubitale au tiers supérieur. — Désarticulation de la médio-tarsienne de Chopart. — Ont obtenu : MM. Berger, 24; Rouhier, 25; Roux, 28; Basset, 25; Toupet, 27; Hovelacque, 25; Poupardin, 28.

Nomination. — A la suite du concours qui vient d'avoir lieu, ont été nommés : MM. Roux et Toupet.

Oral. — *Séance du 23 décembre.* — Trajet et rapports de l'artère carotide externe. — Complications de l'ulcère rond de

l'estomac. — Ont obtenu : MM. Monod (R.), 15; Lœvy, 16; Hartmann, 14; Coudray, Bel, 13; Marchak, 13; Godlewski, 17; Lamare, 18; Bernard (J.), 10; Krebs, 14.

Médecin inspecteur des écoles de la Ville de Paris. — Épreuve orale. — *Séance du 16 décembre.* — Leçon aux maîtres des écoles primaires sur l'organisation et le fonctionnement des cantines de leur école. — Ont obtenu : MM. Abramoff, 10; Pascaud (J.), 10; Housquains, 12; Troller, 13; Bricet, 16; Gerson, 15; Tournier, 14.

Séance du 17 décembre. — Prophylaxie scolaire des maladies de la peau : gale, phtyriase, pyodermites. — Ont obtenu : MM. Janot, 13; Theuvenx, 10; Voisin, 16; Curie, 13; Grivot, 12; Bertrand, 13; Carrel, 11.

Séance du 19 décembre. — Leçon aux maîtres sur l'hygiène de la peau et sur les bains-douches scolaires. — Ont obtenu : MM. Hazard, 9; Grosset, 13; Degez, 10; Rabaut (M.), 16; Picard (L.), 10; Amouroux; Rochu-Méry, 12.

Séance du 20 décembre. — Rôle du médecin scolaire dans la surveillance de la croissance de l'écolier. — Ont obtenu : MM. Laffitte, 12; Legroux, 14; Lacapère; Chevé, 14; Barotte, 9; Margain, 14; Corval, 11.

Séance du 21 décembre. — Prophylaxie scolaire de la rougeole et de la vaccine. — Ont obtenu : MM. Manheimer, 14; Beauvy, 12; Le Roy, 12; Mercereau, 13; Ducœurjoly; Chaumont, 15; Henriot, 11.

NÉCROLOGIE

MM. les Drs Lemaire du Tréport; Fée, ancien médecin inspecteur d'armée; Quesney (de Lisieux); Bolognesi (de Paris); Jousset père (de Paris), décédé à l'âge de 92 ans. C'était une noble figure, ayant foi dans son art, et ayant écrit sur la thérapeutique des ouvrages d'une bonne observation, où il recommandait la méthode homœpathique. Nous adressons à son fils le Dr Marc Jousset, l'expression de notre douloureuse sympathie; Labrousse, sénateur de la Corrèze; Eustache, ancien doyen et professeur honoraire de la Faculté de médecine libre de Lille. Cette dernière perte nous surprend autant qu'elle nous afflige. Que Madame Eustache sa femme, veuille bien agréer l'expression de notre respectueuse et douloureuse sympathie.

AVIS AUX ABONNES

L'Administration prie instamment les lecteurs dont l'abonnement **prend fin le 31 Décembre**, d'adresser **avant cette date** le montant du renouvellement de leur abonnement, afin qu'ils n'éprouvent aucun retard dans la réception du journal.

Les abonnements sont reçus **sans frais dans tous les bureaux de poste.**

Les Abonnés étrangers qui n'auront pas renouvelé leur abonnement avant la fin de l'année, cesseront de recevoir le journal à partir du 31 décembre 1910.

Les **nouveaux Abonnés** pour 1911 recevront le journal **à titre gracieux du jour de leur inscription jusqu'au 31 Décembre 1910.**

PRIMES AUX ABONNÉS

Le tome XI des MEMENTOS THÉRAPEUTIQUES paraîtra en ***Janvier.***

Il **ne sera envoyé** qu'aux abonnés **ayant renouvelé leur abonnement pour 1911**, et **dont la demande sera accompagnée** du **montant des frais d'expédition (0 fr. 30** pour la France et **0.50** pour l'Etranger). Nous n'envoyons pas contre remboursement.

Avis. — Les tomes antérieurs peuvent être livrés au prix de **un franc le volume**, sauf les tomes I et II, qui sont épuisés.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Je déclare *m'abonner* / *me réabonner* *pour un An au* Journal des Praticiens (Revue Générale de Clinique et de Thérapeutique).

Nom et Adresse ____________________

Détacher ce Bulletin et le retourner à l'Administration, 8, Square du Croisic (Boulevard Montparnasse). Y joindre la bande du journal.

Signature (très lisible) :



VARIÉTÉ

Souvenirs intimes

La disparition de M. Huchard ne laisse place aujourd'hui pour aucun article extra-médical. C'est du Maître que nous voulons parler, de celui dont la bonté s'est répandue en manifestations de sympathie active et d'aide si efficace vis à vis de ses anciens élèves. Tendre la main aux débutants, les introduire par une chaude recommandation dans la confiance du malade, se faire suppléer par eux dans la clientèle, à combien n'a-t-il pas rendu ce service qui assurait leurs premiers pas dans la carrière? Qu'il soit permis à son rédacteur en chef et collaborateur fidèle de lui adresser au nom de tous ses obligés, au nombre desquels il figure en première ligne, un dernier et suprême merci.

M. Huchard n'avait à Paris qu'un pied-à-terre, son cabinet de consultation et deux autres pièces. En réalité il vivait à Clamart où depuis une vingtaine d'années il avait construit une belle habitation élevant sa façade décorée d'une marquise en éventail au-dessus d'un vaste jardin qu'une pelouse fleurie égayait jusqu'à la grille d'entrée. Dans une tourelle qui flanquait l'aile dont la vue s'étendait sur Paris, le Maître avait installé son cabinet de travail : une petite pièce octogone, dont les murs tapissés de livres faisaient cercle autour d'un bureau chargé de paperasses disposées avec ordre. Parmi les livres, beaucoup de volumes de médecine, mais aussi des ouvrages littéraires, de morale, d'histoire et de critique. Nos lecteurs se sont aperçus maintes fois de l'érudition de M. Huchard : il avait un bagage énorme de connaissances et ses articles de médecine se relevaient volontiers du piquant que leur apportait une citation d'un auteur ancien heureusement intercalée dans le texte. Rentré le soir et ses consultations terminées à Paris, il se mettait au travail, prenait des notes, écrivait jusqu'à minuit, une heure du matin. Un repos de quelques heures et le voilà dès l'aube levé le premier et reprenant sa tâche interrompue

la veille au soir, à son bureau. Si un beau jour il a conquis le succès et la gloire, ce n'est certes pas en regardant voler les mouches. Nul n'a plus travaillé, d'un effort plus tenace, rendu plus étonnant aux yeux de ses intimes par les conditions physiques déplorables auquelles était assujetti le pauvre homme. Depuis vingt ans, un rétrécissement de l'œsophage entravait l'alimentation : des aliments liquides, des bouillies bien homogènes étaient les seules substances qui eussent chance de passer et encore avec combien de peine et après quelles crises douloureuses !

En dépit de cette santé précaire, l'ardeur de l'esprit ne s'éteignait pas. Elle s'alliait chez le Maître, nous l'avons dit plus haut, à une sensibilité infiniment vulnérable. Bien des déboires sans doute l'avaient atteint dans la vie; à l'âge de 25 ans, il avait perdu un œil à la suite d'une ophtalmie puruleute contractée dans ses fonctions d'interne. Plus tard des amis peu délicats, se plaisaient trop souvent à lui rapporter les commentaires dictés par l'envie qui circulaient, affirmaient-ils, sur son compte. Le maître s'irritait, et les propos répétés saignaient dans son cœur comme une blessure qui ne se refermait que très lentement.

Ainsi meurtrie du côté des hommes, son affection se reportait tout entière vers les joies de l'intérieur. Madame Huchard fut pour lui la compagne admirable, vigilante, énergique à le remonter dans ses heures de tristesse. Une âme ardente et blessée ne se satisfait pas complètement dans le commerce froid des hommes. Elle échauffe de sa sympathie tous les objets animés ou non qui l'entourent. M. Huchard aimait beaucoup les bêtes. Dans ces dernières années, il avait deux petites chiennes : Miette et Quita. Ces pauvres bêtes ne contaient pas d'anecdoctes qui lui faisaient de la peine : elles se contentaient de le caresser et le maître repétait en tenant l'une ou l'autre sur ses genoux : « Ce qu'il y a de meilleur dans l'homme, c'est le chien ».

Il nous a quittés aujourd'ui : nous avons rappelé plus haut sa valeur de clinicien ; mais vraiment, c'est à se demander si beaucoup d'hommes ont jamais, à un degré aussi rare, égalé ses qualités de cœur.

Et cela aussi, cela devait être dit. — C. F.

Principaux ouvrages de M. Huchard

Traité des Névroses, 2e édit. par Axenfeld et Huchard. 1 vol. de 1.195 pages, Alcan, édit., Paris, 1883.

Traité clinique des maladies du cœur et de l'aorte, 3e édit., 3 volumes de 2.710 pages 286 figures et 4 planches hors texte. Paris, 1889-1905. O. Doin, édit.

Traitement des maladies de l'appareil circulatoire (in Thérapeutique appliquée, de A. Robin, fascicules X et XI). 2 volumes de 356 pages. Paris, 1896, Rueff, édit.

Thérapeutique clinique. (Consultations médicales.) 5e édit. Paris, 1909. 1 vol. de 712 pages. J.-B. Baillière, édit.

Nouvelles consultations médicales (Clinique et thérapeutique). 4e édit. Paris, 1906. 1 vol. de 684 pages. J.-B. Baillière.

Le traitement des maladies du cœur. J.-B. Baillière (traduction en allemand, italien, espagnol).

L'artério sclérose (Rapport au Congrès de Budapest, 1909). J.-B. Baillière, édit.

En collaboration avec M. Ch. Fiessinger

Clinique thérapeutique du praticien. 2 vol. in-8° (traduction en italien et en espagnol), 1908-1909. A. Maloine, édit., 2e édition.

La thérapeutique en vingt médicaments. A. Maloine, édit. (traduction en italien, en espagnol et en allemand), 2e édition, 1911.

Titres honorifiques

Directeur fondateur du *Journal des Praticiens*,
Membre de l'Académie de Médecine,
Officier de la Légion d'honneur,
Grands'Croix d'un grand nombre d'ordres étrangers,
Ancien Président des Sociétés médico-pratique, de Thérapeutique, de Pathologie comparée,
Secrétaire général de la Commission des stations hydrominérales au Ministère de l'Intérieur,
Secrétaire général et fondateur des Congrès de Thalassothérapie et d'hygiène urbaine.
Fondation de l'*Œuvre confraternelle* (avec le Dr Ch. Fiessinger), œuvre d'assistance aux confrères malheureux.

Le Pr Albert Robin a écrit dans le *Paris-Journal* ce superbe article que nous reproduisons.

Henri Huchard a terminé sa lente agonie. Pendant cinq mois, il a lutté contre un mal implacable, avec une énergie que les souffrances n'ont jamais abattue. Il a succombé dimanche. C'était un grand médecin et un grand cœur, dont la perte plonge dans la tristesse, non seulement ceux qui l'admiraient, mais la science française tout entière.

L'œuvre de M. Huchard est entrée déjà dans l'immortalité, parce qu'elle est définitive, ce qui est rare dans les choses de la médecine. On peut dire qu'avant lui, il n'existait pas de traitement des maladies du cœur. Jusqu'à ses découvertes, on ne voyait que les lésions des orifices de l'organe, ces lésions qui ne sont que des résidus presque toujours inaccessibles à la thérapeutique. Il a eu le mérite de montrer que beaucoup de maladies cardiaques sont la conséquence d'un trouble fonctionnel de la circulation — auquel il a donné le nom d'hypertension artérielle — et de l'artério-sclérose dont cette hypertension n'est que le premier acte. Et il a mis en relief les causes de l'hypertension artérielle et donné les moyens de la réduire en écartant directement ces causes qui sont fréquemment accessibles à l'intervention médicale, puisque leur éloignement relève de l'hygiène et de l'alimentation.

Avec M. Huchard, la triste histoire des maladies du

cœur et des vaisseaux est entrée dans les temps convoités, puisque, grâce à lui, on soulage mieux ceux qui sont irrémédiablement atteints, on prolonge leur existence, et puisqu'en traitant les troubles cardio-artériels qui précèdent les lésions constituées, on suspend la maladie à une période où celle-ci est encore curable

Voilà la grande œuvre de H. Huchard, l'œuvre qui lui assure sa place au rang des plus grands bienfaiteurs de l'humanité.

Comme tous les créateurs et les êtres d'exception, il a eu beaucoup de détracteurs, d'envieux et même d'ennemis. Détracteurs, ceux qui ne l'ont pas compris; envieux, ceux qui jalousaient sa haute situation médicale; ennemis, beaucoup de gens qui étaient « quelque chose », mais personne qui fût « quelqu'un ». Longtemps, il demeura sensible aux attaques presque toujours intéressées dont il était l'objet; mais, dans les dernières années de sa vie, il comprit qu'elles avaient été un des éléments de son succès et il les considéra avec une philosophie plus sereine et même quelque peu dédaigneuse.

Henri Huchard a été pendant quinze ans le premier médecin consultant de France. Sa renommée était universelle. Il la doit à la sûreté de ses diagnostics et à l'efficacité de ses traitements. A une époque où la thérapeutique est à ce point dédaignée qu'on la bannit des concours qui donnent accès aux postes les plus élevés de notre carrière, il a eu le mérite de reconnaître et d'enseigner que la science la plus profonde ne vaut que par ses applications, et que le but le plus sacré du médecin doit être non d'épiloguer sur un diagnostic, mais d'apporter au malade l'aide que celui-ci vient lui demander.

Aussi fut-il un admirable professeur. Il n'a pas occupé de chaire officielle à la Faculté; mais il n'en eut que plus de mérite d'avoir attiré dans son amphithéâtre de Necker une foule d'auditeurs, telle qu'on n'en voit pas toujours au grand amphithéâtre de notre Ecole de Paris. Sa parole autorisée, presque passionnée, savait donner de l'intérêt et de la couleur aux sujets les plus ardus. Il connaissait à fond l'art difficile de simplifier les problèmes, de mettre en relief le fait dominant qui groupe tous les autres autour de lui, et d'infuser de la vie dans son exposition. Sa « Clinique du cœur » eut, d'emblée, une vogue extraordinaire et, grâce à lui, des centaines de médecins, venus de tous les points du monde pour l'écouter, ont pu acquérir la technique du diagnostic et du traitement de ces maladies jusque-là si compliquées et si ingrates à soigner. Il est telle Leçon sur le maniement des médicaments cardio-vasculaires qui est un vrai chef-d'œuvre de science, de logique et d'observation, particulièrement en ce qui concerne l'emploi de la digitale qu'il nous a appris à manier avec une sûreté absolue.

On n'exagèrera donc rien en affirmant qu'Henri Huchard a eu une part prépondérante dans l'éducation professionnelle des médecins français et étrangers. Il est profondé-

ment regrettable que les conditions surannées du recrutement professoral aient privé l'Ecole française d'un si merveilleux professeur. Si Henri Huchard avait vécu en Angleterre, en Allemagne ou en Autriche, toutes les Universités se le seraient disputé, et cela condamne plus que tout autre argument notre système d'enseignement actuel et les concours d'influences qui en ouvrent trop souvent les portes.

Ceci amène à parler de Henri Huchard journaliste, car il a beaucoup écrit dans le *Journal des Praticiens* sur la réforme de l'enseignement, cette réforme toujours discutée et de si lointaine réalisation. Pour caractériser par un seul fait l'énorme importance de son rôle comme journaliste, il suffira de dire que son journal est, de tous les journaux médicaux, celui qui compte le plus de lecteurs. C'est là un critérium qui ne trompe pas, car le tribut volontaire de l'abonné est la meilleure preuve que le journaliste a su trouver la formule exacte qui convient au nombre. Sur ce terrain, H. Huchard remporta des succès sans précédent, dus à la netteté de ses articles, à l'art avec lequel il savait donner ou faire donner par ses collaborateurs à tout travail une portée immédiatement utilitaire. Aussi son journal répondait-il exactement à son titre de *Journal des Praticiens*. Persuasif, dialecticien redoutable, plein d'une ardeur qui s'extériorisait, H. Huchard réalisait un polémiste qui eût été invincible, s'il n'avait pas hésité parfois à aller jusqu'au bout de ses convictions.

Une personnalité aussi étendue et aussi diverse impliquait chez l'homme lui-même des qualités non moins remarquables que spéciales. Travailleur acharné, esprit large et subtil, imagination créatrice, ardent à l'exécution, il était encore doué d'une sensibilité aiguë dont vibrait tout son être et qui lui fut souvent l'occasion de violentes réactions morales, car il percevait tout, amitiés, services rendus, injustices ou animosités, avec une intensité presque féminine et, par cela même, pleine d'une émotion tendre ou douloureuse, suivant son objet.

Maintenant qu'il n'est plus, ses ennemis eux-mêmes s'inclineront devant la grandeur de son œuvre. Henri Huchard laissera le souvenir d'une des plus belles figures qui aient illustré la médecine, puisqu'il a été un grand médecin et un grand professeur, par la seule force de son propre génie. — Dr Albert Robin, *Membre de l'Académie de médecine, Professeur à la Faculté.*

Sur M. Henri Huchard

Messieurs (1),

C'est avec une émotion profonde que je vous parle aujourd'hui de la physiothérapie dans la tuberculose pulmonaire. La climatothérapie tient une grande place dans le traitement de cette affec-

(1) Allocution prononcée par le Dr Louis Rénon au début de sa conférence sur la Physiothérapie de la tuberculose pulmonaire.

tion, et vous savez quel intérêt mon maître, M. Huchard, lui portait, lui le créateur des Congrès de climatothérapie et d'hygiène urbaine. C'est pour moi un devoir d'évoquer la figure du grand disparu.

Doué d'une puissance de travail considérable, servi par une volonté de fer, incarnant à un haut degré les qualités claires et précises de la race française, Henri Huchard franchit vivement les étapes de la vie médicale, pour imposer rapidement sa personnalité au premier rang des célébrités médicales. Il devint le plus grand consultant des maladies du cœur de son époque ; sa notoriété, toute mondiale, s'étendait jusque dans les pays les plus reculés.

Ses succès professionnels lui avaient suscité, comme de règle, de nombreux ennemis. Les uns étaient de simples envieux. Les autres basaient leur inimitié sur les fausses apparences que certaines impulsions de caractère avaient fait interpréter dans un sens contraire à celui de la vérité. Aujourd'hui que la mort a détruit à jamais tant de force et tant de talent, l'accord doit se faire unanime pour reconnaître la grande valeur de l'œuvre de Henri Huchard.

Il fut à la fois un grand clinicien, un grand thérapeute, un grand journaliste et un grand patriote.

Il a su dégager la clinique du cœur d'une série de faits d'importance secondaire qui en obscurcissaient les grandes lignes, pour créer cette division classique aujourd'hui des cardiopathies valvulaires et artérielles. Il a montré le rôle de l'hypertension artérielle dans l'extrême début de la cardio-sclérose. Il a saisi le déterminisme de la dyspnée cardio-artérielle et de l'angine de poitrine par lésions vasculaires.

Soucieux du but suprême de notre art, il a joint la thérapeutique générale cardiaque à la pathologie générale, et ses médications désintoxicantes, hypotensives, diurétiques, sont utilisées aujourd'hui par tous les médecins.

Fondateur et directeur du *Journal des Praticiens*, Henri Huchard, dans un style vif, net, coloré, forçait l'attention du lecteur. Il engagea d'ardentes luttes pour les intérêts généraux de la profession médicale. S'il combattit parfois avec violence pour la justice dans les concours, c'est qu'il se rendait parfaitement compte que, pour vivre honorée et respectée, à notre époque plus qu'à toute autre, une aristocratie médicale doit être basée sur le mérite et non sur la faveur, sous peine de disparaître rapidement dans l'opprobre et le discrédit. Parvenu aux sommets de la profession, il n'oublia jamais le sort des humbles qui peinent en bas, et il se fit souvent l'écho de leurs doléances.

Henri Huchard aimait passionnément son pays d'une affection agissante. Il le voulait grand et prospère. Continuant l'œuvre admirable du V. E. M. du Pr Landouzy, il lutta sans cesse pour la suprématie climatologique et crénologique de notre belle France.

Après avoir donné tant de leçons de travail, de vaillance et d'énergie, Henri Huchard est vaincu à son tour, en pleine force, par un mal impitoyable. Au cours de ses souffrances atroces, il nous donne encore un exemple, celui de la résignation devant l'inévitable. Il murmure à peine contre la cruauté de sa destinée. « On apprend quelque chose à tout âge, me disait-il, il y a une quinzaine de jours : aujourd'hui, j'apprends à souffrir ».

Il s'est éteint dimanche, laissant à la postérité un des grands noms de la science médicale française. Aussi, les médecins de l'hôpital Necker, dans leur réunion mensuelle de lundi dernier, ont-ils

UNE PROTESTATION

Nous remercions nos lecteurs des innombrables marques de sympathie et d'attachement qu'ils ont bien voulu témoigner à la mémoire de notre cher Directeur.

La Presse a rendu à Henri Huchard l'hommage dû à sa maîtrise. Ses ennemis eux-mêmes ont désarmé au cours de sa longue et terrible agonie; ils se sont inclinés devant son cercueil. Seul, un homme qui se disait l'ami de H. Huchard depuis vingt ans, n'a pas craint, sous le couvert d'un article d'apparence élogieuse, de se faire l'écho d'imputations calomnieuses qui ne devaient être justiciables que du dédain. Cet homme, c'est M. le Dr Lereboullet, président de l'Association générale des médecins de France. Mardi, dans la salle des Pas-Perdus de l'Académie de médecine, le fils du défunt, Robert Huchard, juge à Versailles, a exprimé à l'auteur de l'article l'indignation dont son cœur était plein.

Le *Journal des Praticiens* s'associe à la famille de H. Huchard, et mon premier acte de Direction est de protester, au nom de nos lecteurs, contre des insinuations que M. le Dr Lereboullet, moins que tout autre, aurait dû relever, lui qui de par les hautes fonctions qu'il occupe à la tête de l'Association générale, a la mission de défendre ses confrères et non de les accuser. — ALBERT ROBIN.

VARIÉTÉ

Les femmes enceintes devant le Tribunal révolutionnaire (1)

Le titre d'un pareil livre peint la mentalité d'une époque et quelle mentalité! La sauvagerie, la bestialité déchaînées se parant de l'appareil de la justice pour assouvir la férocité des instincts. Le défilé des femmes enceintes exécutées occupe toute une moitié du volume.

(1) Dr MAX BILLARD : *Les femmes enceintes devant le Tribunal révolutionnaire*. Paris, Perrin et Cie, édit., 1911.

Sans doute les malheureuses, espérant dans l'humanité relative de la loi qui ordonnait de surseoir à l'exécution chez toute femme en état de grossesse, ont plus d'une fois simulé une gravidité qui n'existait pas. Soumises à un examen médical, elles ne passaient à la toilette qui précédait la montée à l'échafaud, que sur le certificat de l'homme de l'art. Eh bien, il n'y a pas à se le dissimuler, ces certificats sont, en général, indignes. Les médecins concluent fermement à l'absence de grossesse dans les premières semaines. Qu'en savent-ils? Ils pouvaient répondre par un doute; mais non, ils n'attendent pas. « Notre examen, déclarent-ils pour la princesse Lubomirska, ne nous a fourni aucun signe ni symptôme de grossesse. En conséquence, nous jugeons qu'elle n'est pas enceinte. » La princesse se déclarait enceinte de six semaines. Ce n'est pas vrai, affirment les signataires du certificat. Les bandits! Et pour combien d'autres femmes la même formule péremptoire qui équivalait pour elles à la décapitation immédiate.

Le mot d'humanité était trop sur les lèvres pour descendre jusqu'au cœur. Les actes d'accusation du Tribunal révolutionnaire ignorent le sourire de l'indulgence et l'élan de la bonté. Voici une pauvre jeune femme, la marquise de Charry, condamnée à mort pour être rentrée en France quelques jours après l'expiration du délai accordé aux émigrés. Elle se dit enceinte. Pour une fois, les médecins estimèrent qu'étant donnée la date récente de la conception invoquée, ils ne pouvaient se prononcer d'une façon positive. Formule qui retarda de quatre mois la montée sur l'échafaud. Une curieuse idylle avait précédé le dénouement tragique. La marquise avait eu des complaisances pour un farouche montagnard, un nommé Osselin. Pour s'être laissé séduire par les yeux veloutés et suppliants de la jeune femme, ce dernier comparut devant le terrible Tribunal. Il faut lire l'acte d'accusation dressé par Fouquier-Tinville : « Osselin, représentant du peuple libre, mandataire de la République, abjurant tout sentiment républicain, n'a pas rougi de s'avilir jusqu'à devenir le complice et l'esclave de l'Esclave et de l'agente des despotes coalisés contre la nation française; il a sacrifié à une passion criminelle et scandaleuse Devoir, Honneur, Patrie et il a prostitué la dignité de la Représentation nationale aux pieds d'une conspiratrice sans pudeur et sans honte. »

Le pauvre Osselin, quand il allait rendre visite à la marquise, en son hôtel, 114, rue du Cherche-Midi, se doutait-il seulement qu'il faisait tant de choses? Et quelle fin terrible que celle du pauvre conventionnel! Il s'enfonça un clou dans la région du cœur, en sorte qu'il avait été porté agonisant devant le Tribunal. Il n'entendit pas toutes les invectives à son adresse, eut toutes les peines à murmurer quelques réponses. De crainte qu'il ne mourût devant ses juges, on abrégea l'interrogatoire et le départ fut précipité, de manière à offrir à la guillotine une proie encore vivante.

La veuve Loriot, femme publique, avait crié : « Vive le Roy, vive la Reine! » Conduite devant le commissaire de

police, elle avait arraché la cocarde du bonnet, crime qui ne saurait être expié que par la mort. Ecoutons Fouquier-Tinville : « Toutes ces prostituées, déclare-t-il, non contentes d'être l'opprobre de leur sexe qu'elles avilissent, le fléau de la jeunesse qu'elles dégradent par leur vice ou qu'elles empoisonnent au sein de leurs honteux plaisirs, sont encore les troupes auxiliaires de ces conspirateurs célèbres, des Marie-Antoinette et des Dubarry qui, en partageant leurs mœurs dissolues, les avaient encore associées à leurs complots pour leur recruter des scélérats dignes de seconder leurs crimes. » La veuve allégua une grossesse. Les médecins n'en découvrirent aucun signe; toutefois, là encore, ils daignèrent émettre une légère réserve, en sorte que la femme Loriot, moins accablée de haine que les princesses, obtint un sursis et put accoucher au mois d'août 1794. Aussitôt après la délivrance, des gardes la vinrent quérir pour la mener à la guillotine. Si l'exécution n'eut pas lieu, ce n'est pas la faute des juges. La veuve Loriot, tentant de s'échapper, escalada un mur, dégringola de son haut et se fractura la cuisse. Il fallait attendre.

Triste époque que celle où les femmes, pour avoir fait acte de fidélité et de courage, étaient traquées comme des malfaiteurs. A noter la fermeté d'âme du grand nombre. Dans les heures graves, ce sont toujours elles qui donnent l'exemple. Elles ne s'agitent et perdent la tête qu'à l'occasion des incidents futiles. Quand il s'agit de conjonctures exceptionnelles, d'une résolution intrépide à prendre, on trouve toujours une femme pour répondre : Présent.

L'orchestre médical

Les dimanches, au concert Lamoureux, ou Colonne, de nombreux médecins se reconnaissent et se saluent amicalement de la main. Un jour, ils se sont dit : « Si nous organisions un orchestre médical? Des compositeurs de talent original et fin, MM. Richelot et Blondel, figurent parmi les nôtres. Nous allons nommer l'un président et l'autre vice-président, et nous jouerons leur musique ». La besogne fut vite partagée : aux uns les violons, aux autres les violoncelles, les bassons, les clarinettes, les hautbois. Combien sont-ils aujourd'hui? Plus de soixante. Sous la direction de leur remarquable chef d'orchestre, M. Busser, ils ont répété avec une ardeur de néophyte et une bonne volonté inlassable l'andante de M. Richelot qui a été joué jeudi dernier, au premier concert public et a valu des acclamations enthousiastes à son auteur. Un gros succès que ce premier concert : l'orchestre a de l'unité et les nuances sont finement rendues. Sans doute, cela ne vaut encore ni Lamoureux ni Colonne ; un peu de patience et leur maîtrise sera atteinte. Une foule de médecins, de professeurs, de membres de l'Académie de médecine, accompagnés de leurs femmes en toilettes élégantes avaient tenu à applaudir leurs confrères, la fille de l'un deux, Mlle Daumas, la

femme de l'autre, Mme Vaucaire qui se sont révélées, toutes deux, la première appartenant à l'Opéra, comme des cantatrices de grand talent. Une très jeune harpiste, fille de notre confrère Laskine, a aussi obtenu un légitime succès. A la fin du concert, un grand nombre d'auditeurs se sont fait inscrire comme membres honoraires.

Toutes nos félicitations aux exécutants, à leur chef d'orchestre M. Busser et à leur éminent Directeur, qui a montré que l'originalité des combinaisons harmoniques n'avait pas pour lui plus de mystère que les divers temps d'une hystérectomie abdominale.

MÉDECINE PROFESSIONNELLE

La Responsabilité médicale

Le médecin, dit la Loi, est responsable de ses fautes lourdes.

Il ne viendra à l'idée de personne de contester l'esprit de profonde justice de cette loi et aucun médecin ne refusera d'être condamné pour une faute lourde. Mais la question devient singulièrement difficile à l'application quand il s'agit pour des gens, juristes très distingués, mais d'une incompétence absolue en médecine, de juger si oui ou non le médecin a commis une faute, à plus forte raison si la faute est grave.

Jadis cependant cela pouvait encore donner de bons résultats et le médecin qui faisait son devoir était presque certain de ne pas avoir de procès en responsabilité. Mais aujourd'hui l'humanité souffre d'une nouvelle maladie, elle est atteinte de sentimentalité aiguë, affection bizarre qui la rend veule dans les luttes pour la vie et lui enlève tout sens commun devant la douleur et le deuil.

Dès lors, tout médecin qui ne sauve pas son client peut craindre de se voir traduit en justice et de s'entendre réclamer 50.000 ou 100.000 francs de dommages et intérêts; la somme est parfois d'autant plus forte que le défunt est moins regretté par des héritiers ayant de plus gros appétits.

N'avons-nous pas vu à maintes reprises réclamer des dommages et intérêts à un chirurgien par le seul fait qu'il avait eu le malheur de perdre un malade sous le chloroforme dans une opération d'ailleurs parfaitement réglée et menée selon toutes les règles non seulement de l'art mais encore de la plus minutieuse prudence?

Dans ce cas il a toujours été acquitté, nous dira-t-on. C'est exact, mais il n'y a pas de fumée sans feu, et, dans une petite ville, un médecin n'a rien à gagner à passer quelques instants sur le banc des accusés, dût-il le quitter parfaitement acquitté.

L'un est poursuivi pour avoir laissé mourir une appendicite sans l'opérer, l'autre, au contraire, pour avoir perdu son malade après l'avoir opéré. Tel autre est traduit devant les tribunaux pour n'avoir pas achevé une autoplastie

devenue plus dangereuse pour le malade que son mal lui-même.

Quelle compétence peut avoir un tribunal pour se prononcer dans des cas semblables?

On nous fera entendre, qu'il a le droit et le devoir de nommer des experts.

C'est parfaitement inutile le plus souvent, car le simple bon sens devrait faire comprendre que les experts les plus habiles ne peuvent pas juger devant un cadavre refroidi depuis des mois si la maladie nécessitait oui ou non une intervention chirurgicale et si celle-ci fut correcte.

D'ailleurs, devant un cas de ce genre, de quelle valeur peut être l'avis des experts? Devant un cas d'appendicite dix médecins sont d'avis qu'il faut opérer, deux sont d'avis contraire, ces derniers ont probablement tort puisqu'ils sont minorité, mais qui osera dire qu'ils commettent une faute lourde en pensant, en leur âme et conscience, que ce cas peut guérir sans intervention et que l'opération est un danger?

En médecine le nombre donne la probabilité, il ne donne pas la certitude : comment dès lors condamner sur une probabilité, même sur une extrême probabilité?

Mais, dira-t-on, alors le malade est désarmé et livré sans défense au médecin?

Oui, c'est mon avis, mais à une condition, c'est que ce médecin ait la garantie du diplôme de l'Etat et qu'il ait été choisi en libre confiance par le malade ou par les siens, que l'intervention ait été acceptée.

Sans doute, il y aura bien d'ici, de là, quelques abus, mais ils seront plus rares que ceux que l'on signale aujourd'hui, si on laisse aux médecins le droit de faire leur police et de chasser les brebis galeuses qui contaminent de troupeau.

Nos pères choisissaient leur médecin avec le plus grand soin et ensuite ils remettaient sans hésiter leur santé entre les mains de ce médecin de famille.

Nos fils demanderont à la sixième page du journal, devenu alors la dixième ou la douzième par l'augmentation de la réclame : Un chirurgien pour opérer proprement et à bon compte un cancer du sein, envoyer les conditions et prix à M. X..... bureau 23.

Pourront-ils se plaindre le jour où celui qui se présentera à eux, sera un faiseur diplômé de la Faculté de Pampelune, leur en donnant pour leur argent et opérant mal puisqu'il opère au rabais?

Nous n'en sommes pas tout-à-fait là, mais nous sommes loin de la manière de faire de nos pères, les médecins feront sagement en essayant de remettre en honneur dans les familles les vieilles traditions, ce qui serait préférable au régime actuel de mutuelle défiance qui nous mènera bientôt à faire signer aux malades une décharge sur papier timbré avant d'accepter de leur donner des soins.

Dr G. Lemière.

Appréciation du Pr Bourget (de Lausanne) sur le 606

Encore un bluff scientifique. Le baptême du 606. — Depuis plus d'une année les journaux politiques et autres se sont beaucoup occupés de la remarquable découverte du Pr Ehrlich, de Francfort, et du mystérieux médicament dénommé le 606, capable de guérir en une seule dose l'avarie et ses complications. Le 606 vient d'être baptisé et il s'appellera désormais le *Salvarsan* et se vendra au prix énorme de 12.500 francs le kilo au pharmacien, qui le revendra au public 20.833 francs le kilo (je dis douze mille cinq cents francs et vingt mille huit cent trente-trois francs).

Tels sont les prix fixés par la fabrique allemande à laquelle le Pr Ehrlich accorde sa confiance, et je les relève dans la circulaire, des plus curieuses à d'autres points de vue, reçue la semaine dernière.

Le Salvarsan est vendu dans de petites ampoules en verre en contenant 68 centigrammes et se vend net au comptant 7 fr. 50 au pharmacien et 12 fr. 50 au public. Comme dans les grandes émissions financières, ce prospectus annonce que la fabrique se réserve le droit de réduire en proportion les commandes si elles dépassent le stock disponible.

Cee prix fantastiques s'expliquent-ils par le précieux des matières composantes? Il ne me semble pas, puisque le 606 est une combinaison de benzol coûtant un franc le kilo et d'acide arsénieux coûtant 1 fr. 60 le kilo Voilà pour les matières premières. La fabrication du produit pourrait valoir 10 francs le kilo, au plus, et bien des chimistes se contenteraient de ce chiffre pour effectuer la combinaison, jusqu'à présent enveloppée de mystère, mais dont on connaît cependant la formule (diamidodioxyarsenbenzol).

. . . .

J'ai suivi avec beaucoup d'attention les expériences faites avec le 606, et j'ai vu que les injections sous-cutanées et intramusculaires donnaient lieu à une douleur très intense et très souvent aussi à des abcès étendus. Devant ces accidents, on a imaginé d'introduire le médicament très dilué, directement dans les veines du malade, et on prétend qu'ainsi il est beaucoup mieux supporté.

Il y a peu de temps que ce procédé est entré dans la pratique, et je tremble qu'il ne produise plus de victimes qu'on n'osera en annoncer, et cela à brève échéance.

Pour prouver mes dires, je ne relaterai que les comptes rendus de séances de la *Société de Thérapeutique de Paris*, du 9 novembre 1910, dans laquelle le Pr Armand Gautier relate déjà 18 cas de mort connus, et la séance des médecins de Vienne, du 2 décembre 1910, où les résultats thérapeutiques ont été ramenés à une plus juste appréciation et où les principaux orateurs concluent à une action du 606, qui n'est pas spécifique et pas supérieure à celle des autres arsenicaux et du mercure lui-même.

La plupart des membres de cette société annoncent des accidents et des morts. L'un des rapporteurs les plus écoutés annonce qu'il a traité 10 enfants avec des doses relativement minimes et qu'il a eu 3 cas de mort à enregistrer; il ajoute ingénument qu'ils sont morts de faiblesse, mais il conclut que dès maintenant *il laissera le patient décider lui-même s'il désire être traité par le 606, évitant ainsi de partager seul une responsabilité qui peut être trop grande.*

J'appelle cela un petit trouble de conscience. Mais il ne me paraît pas suffisant et j'ai écrit cet article pour renseigner mes compatriotes qu'on pourrait laisser ainsi poncepilatesquement juges et parties, dans une question où seul le médecin est compétent. — Dr Bourget, *professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Lausanne.*

N. B. — La valeur nominale des actions d'une de ces fabriques, qui était de 1.000 marks (1.250 francs) est actuellement de 5.435 marks (6.794 francs). — (*Journal Suisse, 11 décembre.*)

Le Laboratoire du Praticien

Les abonnés du *Journat des Praticiens* qui durant les vacances du Jour de l'an désirent se perfectionner dans les manœuvres de laboratoire ayant trait à l'Hématologie et à la Cytologie pratiques sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible au bureau du journal. En quatre leçons de deux heures avec manipulations, ils prendront connaissance de tout ce que nécessite la pratique courante.

Date des leçons : Le mardi 27, le mercredi 28, le jeudi 29, le jeudi 30 décembre, à deux heures : laboratoire du Pr Robin, hôpital Beaujon.

Programme : Hématologie pratique. — Matériel. — Hémoglobine et valeur globulaire. — Globules rouges et anémie. — Globules blancs et leucémies. — Diagnostic hématologique. —

Cytologie pratique : pleurale, ascitique, méningée et ponction lombaire.

Inscription gratuite. Nombre limité à vingt. — Les inscriptions sont reçues jusqu'au lundi 16, au bureau du Journal.

Œuvre Confraternelle

Secours à un malade (dans un hôpital de Marseille) Fr.	200 »
Secours à un confrère de Paris, atteint de cécité.	200 »
Reste en caisse.	30 030 50

ACTES OFFICIELS

Distinctions honorifiques. — Légion d'honneur. — *Officier :* MM. Charcot, à Paris; Bernheim, à Nancy.

Chevalier : M. Prenant, à Paris.

Médaille d'honneur des épidémies. — *Médaille d'or* : M. Cochois, médecin-major de 2e classe.

Médaille d'argent : MM. Le Dentu, médecin major de 2e classe; Vouters, médecin aide-major de 1re classe des troupes coloniales.

Médaille de bronze: MM. Arnould, médecin-major de 1re classe; Couder, Marchand, médecins-majors de 2e classe; Heymann, médecin aide-major de 1re classe; Raymond, médecin aide-major de 2e classe.

NOUVELLES DIVERSES

Association d'Enseignement médical des hôpitaux de Paris. — **Hôpital Lariboisière** (*Conférences cliniques sur les maladies mentales*). — Le Dr J. Roubinovitch, médecin de l'Hospice de Bicêtre, a commencé, dans le service de M. Le Gendre, le mardi 6 décembre 1910, à 10 h. 1/2 du matin, et continuera les mardis suivants, à la même heuse, des Conférences cliniques sur les Maladies mentales, à l'usage des étudiants et des praticiens.

demandé à l'unanimité à l'Assistance publique de bien vouloir donner le nom d'Henri Huchard à une des salles de médecine de cet hôpital. — Dr Louis Rénon.

AVIS AUX LECTEURS

Si douloureuse soit la perte de notre cher Directeur, nos lecteurs peuvent se rassurer. Rien ne sera changé à la rédaction et au programme du *Journal des Praticiens*; des perfectionnements vont être apportés, le Comité de rédaction a déjà eu la promesse de nouveaux et précieux concours.

Le Comité de Direction s'est réuni jeudi. Il s'est occupé de la succession de M. Huchard à la Direction scientifique du journal. Plusieurs noms, parmi les plus grands de la Médecine française, sont mis en avant. Dans huit jours, nous espérons faire connaître le nom du nouveau Directeur.

THÈSES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS

Mercredi 21 décembre. — M. *Cadre* : Etudes sur les modifications du poids, de la taille et de la suture sagittale chez le nouveau-né, dans les neuf premiers jours. — Mlle *Roy* : Les centenaires. Essai sur la longévité humaine. — M. *Pinon-Guertchikoff* : Sarcophila magnifica Schiner en Russie et la myase qu'elle détermine. — M. *Fernet* : Les parathématoses psoriasiformes de Brocq. — M. *Erboux* : Contribution à l'étude des propriétés physiologiques de l'avoine. — M. *Marey* : Contribution à l'étude d'une variété particulière d'exostoses de la voûte crânienne. Le spongiostéome. — M. *Prince* : Anesthésie générale avec circulation réduite. — M. *Wolf-Stern* : Contribution à l'étude chirurgicale des utérus doubles sans hématométrie. — M. *Garnier de Falletans* : Radiographie stéréoscopique. — M. *Galluchon* : De l'emploi de la teinture d'iode en chirurgie.

Jeudi 22 décembre. — M. *Faurous* : Contribution à l'étude de la pleurésie enkystée du sommet. — M. *Guerche* : De l'emploi des bains chauds dans le traitement du tétanos. — M. *Gontier* : Le traitement local des adénopathies tuberculeuses par les rayons de Rœntgen. — M. *Capot de Quissac-Naudin* : De la stomatite aphteuse. — M. *Prat* : Quelques considérations sur l'hygiène en Basse-Bretagne et la désinfection à la campagne.

M. *Laurent* : Des progrès de l'hygiène dans les lycées depuis vingt ans et des réformes à accomplir. — M. *Duvoir* : Etude sur la variole-vaccine. — M. *Gastaldi* : Contribution à l'étude de l'inégalité de volume des reins et de l'atrophie congénitale unilatérale. — M. *Lemée* : Des coups de feu dans l'oreille dans la pratique civile et de leurs complications labyrinthiques. — M. *Guéméné* : Contribution à l'étude du traitement des luxations externes de la clavicule. — M. *Le Jamtel* : Quelques considérations sur les opérations multiples chez les névropathes et les aliénés. — M. *Lecat* : Considérations sur les exercices respiratoires : expériences pratiquées à l'Ecole militaire de gymnastique et d'escrime de Joinville. — M. *Hoel* : Contribution à l'étude du traitement radiothérapique de la leucémie myéloïde. — M. *Girardeau* : Le foie, la bile dans le livre des « Mille et une nuits ». — M. *Chabrol* : Les pancréatites dans les altérations du foie.